

REVUE

DE

L'ORIENT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

(Société scientifique et littéraire),

Fondée à Paris en 1841,

CONSTITUÉE ET AUTORISÉE EN 1842, CONFORMÉMENT A LA LOI.

TOME CINQUIÈME.

Cahiers XVII à XX.

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DELAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

RUE DES BEAUX-ARTS, 8.

1844

REVUE DE L'ORIENT.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

HISTOIRE D'ABD-EL-GELIL,

SULTAN DU FEZZAN.

(Assassiné en 1842.)

Origine et premières années d'Abd-el-Gelil.

Abd-el-Gelil était le descendant d'une ancienne famille royale et princière de l'intérieur de l'Afrique. Ses aïeux, chefs de la puissante tribu des Ouled-Soliman, vinrent, il y a plus d'un siècle, s'établir dans le pays de Syrte. Leur rang, leurs richesses immenses, leur donnèrent bientôt une telle influence dans ces contrées, que les nombreuses tribus qui habitent depuis Mesurata jusqu'à Bengasi les reconnurent pour leurs chefs. Dès que leur autorité fut bien consolidée, et qu'ils se sentirent assez forts, ils songèrent à s'affranchir du joug onéreux et despotique des pachas de Tripoli. Aussi furent-ils presque continuellement en guerre avec ces derniers; et leur histoire n'est qu'une longue suite de troubles, de révoltes, de combats dans lesquels les deux partis eurent des chances alternatives de succès et de défaites.

Abd-el-Gelil perdit son père en bas âge, et fut élevé, avec ses deux frères Amor et Seif-el-Nasser, par son oncle paternel, le cheik Rheid, homme d'une grande capacité, d'un courage à toute épreuve, d'un caractère hardi et entreprenant; celui-ci, digne continuateur des projets ambitieux et de la politique de ses ancêtres, se déclara indépendant, et étendit ses conquêtes jusque dans la Pentapolie libyque.

Le bruit de ses victoires fit trembler jusque dans Tripoli le pacha Ioussouf. Après de vains efforts pour s'opposer aux progrès rapides

de son ennemi, qui menaçait d'envahir toute la régence, Ioussouf se décida à frapper un grand coup, et à armer contre lui la plus forte et la plus nombreuse expédition que Tripoli ait jamais mise sur pied. Une armée de 40,000 hommes, sous les ordres de son fils Ahmech-Bey, se dirigea vers le pays de Syrte, et après une longue lutte, et plusieurs combats, où les deux partis eurent tour à tour l'avantage, la fortune se déclara tout à fait en faveur de l'armée tripolitaine, par la mort du scheik Rheid, tué les armes à la main dans une sanglante mêlée.

Cette mort répandit la terreur et la consternation parmi ses partisans: la plupart d'entre eux firent leur soumission; les Ouled-Soliman furent refoulés dans le désert, et Abd-el-Gelil et ses deux frères, tombés entre les mains du vainqueur, furent conduits prisonniers à Tripoli.

Abd-el-Gelil avait alors dix ans; Amor était son aîné, et Seif-el-Nasser, le plus jeune de ses frères, en avait neuf. Le vieux pacha Ioussouf se prit d'amitié pour ces trois enfants, et les fit élever dans son palais comme ses propres fils.

Les trois frères étaient doués des plus heureuses dispositions: à mesure que leur intelligence précoce se développait en grandissant, leur nature se revêtait de traits caractéristiques qui annonçaient chez chacun d'eux une aptitude et des goûts différents.

Amor, d'un caractère grave et méditatif, s'adonna avec ardeur aux lectures sérieuses, à l'interprétation du Coran, à l'étude des lois, et devint bientôt l'un des hommes les plus renommés de la régence par son savoir et sa sainteté. A l'âge de vingt ans, il quitta Tripoli, et se retira au Tibbou, où il est encore aujourd'hui le marabout le plus vénéré, le plus riche et le plus influent du royaume.

Abd-el-Gelil et Seif-el-Nasser restèrent à la cour de Tripoli, toujours entourés de soins et de prévenances de la part du vieux pacha, mais en but à la jalousie et à la haine de ses fils et de ses courtisans, qui, vainement, cherchèrent à lui inspirer des inquiétudes sur les suites de sa bienveillance envers ces enfants.

On lui disait souvent qu'il élevait deux lionceaux qui le mordraient quand ils seraient grands, et feraient un jour le malheur de Tripoli.

Malgré ces funestes prédictions, le pacha n'en continua pas moins son rôle de bienfaiteur et de père adoptif; d'ailleurs, il pensait qu'en s'attachant ces deux jeunes gens par les liens de la reconnaissance, il travaillait à consolider son trône, et qu'il pourrait, par leur influence, rallier sincèrement autour de lui les anciens et nombreux partisans de leur famille, dont la soumission forcée ne lui donnait aucune garantie de sécurité pour l'avenir.

Sa confiance dans ces deux jeunes gens fut sans bornes; il leur confia le commandement de ses troupes dans plusieurs expéditions contre des tribus révoltées, et chaque fois les deux frères rentrèrent vainqueurs dans Tripoli.

Des succès si multipliés et si éclatants ne firent qu'augmenter la jalousie et la haine des fils du pacha et de ses courtisans, qui jurèrent la perte des deux frères; et pendant que ces derniers, à la tête d'une expédition considérable, étaient occupés à soumettre plusieurs tribus révoltées, d'infâmes machinations s'ourdissaient contre eux à Tripoli. Les intrigues furent si habiles et si bien conduites, qu'on parvint à effrayer l'esprit du pacha, en lui persuadant qu'Abd-el-Gelil était à la tête d'un vaste complot sur le point d'éclater, dont le but était de le détrôner.

Le vieux Ioussouf, dont l'esprit, affaibli par l'âge, ressentait déjà les atteintes de cette aliénation mentale qui devait bientôt nécessiter son abdication, consentit enfin à la mort des deux frères. Il fut convenu secrètement qu'au retour de leur expédition ils seraient arrêtés et étranglés, et pour ne pas leur inspirer de soupçon, la correspondance du pacha devait rester, comme par le passé, affectueuse et bienveillante.

Cependant, quelque secrète que fût cette résolution, un ami dévoué d'Abd-el-Gelil et de son frère en eut connaissance; il s'empressa de leur expédier un courrier pour les prévenir de ce qui se tramait à Tripoli, et du sort qui les attendait à leur retour.

Les deux frères, indignés de la faiblesse du pacha, et de la perfidie de leurs ennemis, se virent forcés de chercher dans la révolte leur propre sûreté. L'armée qui était sous leurs ordres, et dont ils avaient su se faire aimer par leur bravoure et leur désintéressement, se déclara en leur faveur. Ils firent cause commune avec les tribus qu'ils allaient combattre, et s'emparèrent de Benolid, où ils se fortifièrent. Les anciennes tribus dévouées à leur famille vinrent bientôt se joindre à eux.

Lorsque ces nouvelles parvinrent à Tripoli, les fils du pacha furent dans la consternation. Leurs intrigues étaient découvertes, leur coup était manqué : il ne restait plus maintenant qu'à combattre Abd-el-Gelil à force ouverte, pour empêcher les progrès de l'insurrection.

Dans ce but, une expédition de 25,000 hommes fut préparée à la hâte, et se mit en marche sous les ordres d'un des fils du pacha.

Abd-el-Gelil et son frère, à la tête d'une armée de 8,000 hommes, s'avancèrent hardiment au-devant de l'ennemi, et malgré sa supériorité numérique, l'armée tripolitaine fut battue et mise dans une dé-

route complète; ses tentes, ses bagages, son artillerie, et tout son matériel, tombèrent entre les mains des vainqueurs.

Cette victoire remarquable augmenta la renommée et la puissance d'Abd-el-Gelil. En chef habile il sut profiter des premiers moments d'enthousiasme de son armée pour s'emparer de tout le pays de Syrte. Les Ouled-Soliman, qui s'étaient retirés dans l'intérieur, vinrent bientôt se rallier autour des fils de leurs anciens chefs.

Les succès d'Abd-el-Gelil, les désastres de l'armée tripolitaine, achevèrent de troubler la raison du vieux pacha; il tomba dans un état complet d'imbécillité, et son fils aîné, Sidi-Aly, monta sur le trône.

Les affaires de Tripoli étaient alors dans un état bien critique. Le nouveau pacha se trouva dans l'impossibilité de s'opposer aux progrès d'Abd-el-Gelil, qui tous les jours étendait ses conquêtes et venait de s'emparer du Fezzan. Ce dernier, qui ne négligeait aucune occasion de consolider son pouvoir et de susciter de nouveaux ennemis au pacha, poussa à l'insurrection les nombreuses tribus qui habitaient les montagnes du Gorian, et fit alliance avec leur chef, Sidi-Gouma, homme très-habile et très-influent. Bientôt après, le chef de Tarouna, Sidi-Meryet, vint se joindre à eux.

Ainsi, à l'exception de quelques villes de la côte qui tenaient encore pour lui, l'autorité du pacha de Tripoli se trouvait circonscrite dans un rayon de quelques lieues autour de la ville.

Le peu d'accord qui existait alors entre les consuls généraux de France et d'Angleterre vint encore ajouter de graves complications à la position embarrassante du pacha. Le consul de France avait pris le parti de la ville, c'est-à-dire celui du pacha contre les Arabes, et le consul d'Angleterre, celui de la campagne, plutôt par esprit d'opposition contre son collègue que par des motifs politiques bien avoués.

Mais M. Schewbel ne pouvait aider le pacha que par des sympathies et des vœux stériles, tandis que M. Warington avait pour lui nuire des moyens détournés, mais puissants.

Sur sa demande, une escadre anglaise se rendit à Tripoli pour réclamer impérieusement du pacha des sommes importantes qui étaient dues au commerce anglais. Ainsi, en privant Sidi-Aly de ses ressources pécuniaires, qui lui étaient si nécessaires dans la position désespérée où il se trouvait, on lui enlevait tous les moyens de pouvoir continuer la lutte contre les nombreux ennemis qui l'entouraient de toutes parts.

Cette funeste division entre les consuls de France et d'Angleterre fut la cause de tous les malheurs qui vinrent fondre sur la régence de Tripoli.

Car c'est alors que le pacha, environné d'ennemis puissants, réduit au seul territoire de Tripoli, sans argent, sans armée, tourmenté et menacé par les Anglais, ne vit plus d'autres chances de salut que de réclamer l'appui de la Porte ottomane.

Cette puissance, qui cherchait depuis longtemps à rétablir sa domination sur Tunis et Tripoli, vit dans la demande de Sidi-Aly une occasion favorable à ses desseins, et s'empressa d'armer une escadre sous les ordres de Tahir-Pacha.

Ce dernier se présenta d'abord dans les eaux de Tunis, mais il n'osa faire aucune tentative sur cette régence, en présence des amiraux Lalande et Gallois, que le gouvernement français avait envoyés à Tunis pour s'opposer au débarquement des Turcs.

Forcé de renoncer à ses projets, Tahir-Pacha continua sa route sur Tripoli, où il arriva au commencement de 1837.

A la vue de la flotte ottomane qui venait soutenir sa cause, Sidi-Aly sentit l'espérance renaître dans son cœur; mais sa joie fut de courte durée: obligé, par déférence pour le Grand Seigneur, de se rendre à bord du vaisseau amiral pour faire une visite à Tahir-Pacha, il y fut retenu comme prisonnier, et conduit à Constantinople.

Après ce trait de perfidie, le capitan-pacha débarqua un nouveau gouverneur avec 8,500 hommes de troupes régulières.

C'est ainsi que la famille des Karamanly perdit le trône de Tripoli, qu'elle occupait depuis deux siècles (1).

Le premier don que les Turcs firent à la régence de Tripoli fut la peste. Ce terrible fléau ne leur permit de ne rien entreprendre de sérieux contre les Arabes de la campagne et décima la moitié de la malheureuse population tripolitaine.

Pendant ce temps, Abd-el-Gelil n'était pas resté inactif. Prévoyant la lutte terrible qui s'engagerait bientôt entre les Turcs et lui, et résolu à les chasser de la régence, il avait cherché à étendre partout son pouvoir et son influence.

Les puissantes tribus des Ouled-Breik, des Saadi, des Erbaja, des Orfella, des Ghedadfa, des El-Fatim, des Soob, des Mesangka, des Ghebarna, des Ouled Boussef, des Tuabin, des Taverga, etc. etc., se rangèrent sous son autorité, et le reconnurent pour leur souverain. Il

(1) La famille des Karamanly descendait du fameux Sinam, capitaine de corsaire. Ami et associé des deux Barberousse, Sinam, qui était de Karomanie, et qu'on appelait le Karomanien, d'où est venu le nom de Karamanly donné à ses descendants, s'empara de Tripoli sur les chevaliers de Malte, en 1550, et fut nommé pacha de cette ville par Soliman II.

donna au Fezzan une organisation militaire, et nomma son fils gouverneur du Mourzouk; enfin il créa une armée régulière et en confia le commandement à son frère Seif-el-Nasser.

Ce dernier avait quelque chose du caractère chevaleresque des anciens preux. Plusieurs fois, pendant le cours de la lutte dont je vais tracer l'histoire, il provoqua le pacha de Tripoli en combat singulier, pour mettre fin, disait-il, à une guerre désastreuse qui coûtait la vie à tant d'hommes. Son âme intrépide méprisait le danger; il fallait à sa bouillante énergie l'agitation des camps et le tumulte de la guerre. Son courage indomptable le poussait toujours jusqu'à la témérité; tandis qu'Abd-el-Gelil, non moins brave, mais plus calme, plus adroit, plus réfléchi, joignait à l'intrépidité naturelle de son frère le talent d'un fin politique et d'un bon administrateur. Enfin Abd-el-Gelil était la tête qui conçoit, et Seif-el-Nasser le bras qui exécute.

Tout en organisant les pays soumis à sa domination, Abd-el-Gelil ne négligeait pas ses alliances avec Gouma et Meryet. Il fournit de l'argent et des munitions de guerre à ces deux chefs, et régularisa l'insurrection de leurs tribus, afin d'agir de concert dans leur lutte avec les Turcs.

Avant de parler de cette lutte, qui se termine à la mort d'Abd-el-Gelil, achevons en quelques mots l'histoire de sa famille.

Avec ses deux frères, Amor et Seif-el-Nasser, Abd-el-Gelil avait encore deux fils et cinq sœurs; l'aîné de ses fils était gouverneur de Mourzouk, et l'autre, âgé de onze ans, l'accompagnait dans les camps. Une de ses sœurs était mariée à l'empereur du Maroc. Les souverains de cet empire ont l'habitude, depuis plus d'un siècle, de prendre une femme dans cette famille. C'est un mariage politique qui facilite leurs relations commerciales avec l'Afrique centrale, par l'influence de cette famille, alliée aux Touariks et aux souverains de toutes ces contrées. Trois autres de ses sœurs avaient épousé des princes du Tibbou et du Bornou, et la dernière s'était mariée au cheik Saudi, chef de la grande tribu des Saadi. Enfin, on peut dire qu'Abd-el-Gelil, par ses femmes, sœurs, neveux et nièces, était allié à tous les princes souverains de l'Afrique centrale.

Lutte d'Abd-el-Gelil contre les Turcs.

L'histoire de cette lutte, jusqu'à l'arrivée d'Askar-Aly, n'est qu'une suite nombreuse d'escarmouches, de petits engagements dont l'avantage resta toujours du côté d'Abd-el-Gelil. Maître de tout le territoire de la régence, il ne pouvait pas cependant, faute d'artillerie, atta-

quer une ville aussi forte que Tripoli. Ce n'est donc que par la misère, ce n'est qu'en ruinant son commerce qu'il espérait forcer les Turcs à abandonner la régence. Sa tactique consistait à rester sur la défensive et à attendre les événements.

Ce système de temporisation lui avait réussi. Les Turcs, bloqués dans Tripoli, sans autorité sur la campagne, ne pouvant plus lever d'impôts, sans argent, hors d'état de rien entreprendre, étaient réduits à la dernière extrémité.

La Sublime Porte, fatiguée d'une lutte aussi longue, voyait avec déplaisir le peu de succès de ses armes dans cette régence, et en accusait l'incapacité des pachas qu'elle y envoyait, et qu'elle rappelait aussitôt. Aussi, dans l'espace d'un an, plusieurs de ces hauts fonctionnaires se succédèrent dans le commandement de Tripoli, sans que les affaires changeassent de face.

Lorsque sur la fin de 1838 arriva le fameux Askar-Aly, ce dernier vit de suite que, pour réussir, il ne devait pas continuer la politique de ses prédécesseurs. Fourbe, rusé, vindicatif et sanguinaire, digne élève du divan de Constantinople, il pensa que la coalition des chefs arabes était trop formidable pour être attaquée de front, et qu'il ne pouvait vaincre ses ennemis qu'en les divisant, en employant contre eux la ruse, la perfidie, la séduction.

Adroit politique, et sachant parfaitement cacher sous des dehors de bienveillance et de franchise son caractère astucieux et cruel, il s'annonça moins en maître courroucé qu'en conciliateur, et se montra disposé à ramener la paix et la tranquillité dans la régence, en traitant avec les chefs arabes, et en leur faisant à chacun d'eux d'importantes concessions, concessions qu'il avait bien l'intention de ne pas tenir plus tard : mais il fallait à tout prix rompre les liens étroits qui cimentaient leur alliance, et pour cela une paix générale était nécessaire, afin d'agir séparément sur eux, de provoquer des rivalités, de les exciter les uns contre les autres, pour qu'affaiblis par leurs divisions, il put facilement les vaincre.

D'ailleurs, il connaissait parfaitement le caractère avide et turbulent des Arabes, il savait qu'il lui serait facile de séduire avec de l'argent ces hommes que l'inaction fatigue, et de les entrainer dans son parti.

Ce plan de conduite arrêté, Askar-Aly fit sonder les dispositions d'Abd-el-Gelil, et enfin lui proposa la paix à des conditions si avantageuses que ce dernier ne put les refuser.

Un traité fut bientôt conclu entre eux, par lequel Askar-Aly, au nom du Grand Seigneur, reconnaissait Abd-el-Gelil comme gouver-

neur du pays de Syrte et du Fezzan, à la condition de payer un tribut de 25,000 talaris, moitié argent, moitié en nature. Ce dernier, de son côté, devait rétablir les relations de Tripoli avec l'intérieur, et diriger les caravanes sur cette ville. Mais une des clauses du traité lui accordait la franchise d'impôts des marchandises qui lui appartenaient personnellement.

Dans le même temps, Askar-Aly faisait aussi la paix avec Gouma, le chef du Gharian, et Meryet, chef de Tarouna, et signait des traités avantageux pour chacun de ces cheiks.

Enfin, après plusieurs années de malheurs, de guerres et de révolutions, la ville de Tripoli, qui croyait aux intentions pacifiques et à la sincérité d'Askar-Aly, vit renaître la paix et la tranquillité, et put se livrer à l'espoir d'un avenir plus heureux. Le commerce reprit son ancienne activité, et les relations avec l'intérieur furent rétablies comme par le passé.

Malheureusement cet état de paix et de prospérité renaissante ne devait pas durer longtemps.

Askar-Aly sut profiter des dix mois qui suivirent ses traités passés avec les chefs arabes pour organiser son armée et rétablir ses finances en levant des impôts; il employa les tributs qu'il recevait des chefs soumis à acheter le dévouement des hommes les plus influents, qu'il jugeait devoir être utiles à ses desseins.

Quand il se sentit assez fort pour mettre à exécution ses perfides projets, il pensa que ses premiers efforts devaient se tourner contre Abd-el-Gelil, comme le plus redoutable et le plus puissant des chefs arabes, et qu'une fois ce cheik vaincu, il lui serait facile de soumettre les autres; mais il fallait auparavant s'assurer du concours de Gouma et de Meryet.

Ce qu'il avait prévu était arrivé: la paix avait relâché l'alliance de ces chefs; leurs intérêts, réunis et identiques pendant la guerre, mais divisés pendant la paix, les rendirent plus accessibles à ses séductions. Il leur représenta Abd-el Gelil comme un ambitieux qui voulait accaparer tout le commerce, qui visait à étendre son pouvoir et son influence sur toute la régence; il leur donna beaucoup d'argent, leur promit de les enrichir de ses dépouilles, et enfin il n'épargna aucune promesse d'honneurs et de dignités. Ces moyens étaient trop puissants pour ne pas éblouir ces chefs ambitieux et jaloux de leur autorité: il les trouva dociles à sa volonté, et fit une alliance secrète avec eux.

Cependant l'adroit et fourbe Askar-Aly ne voulut pas encore attaquer ouvertement Abd el-Gelil. Par un raffinement de perfidie digne

de lui, il pensa qu'il valait mieux le forcer à commencer les hostilités, afin de conserver, en apparence, le bon droit de son côté.

Pour arriver à ce but, les moyens ne lui manquaient pas.

Abd-el-Gelil, conformément au traité, avait rétabli les relations de Tripoli avec l'intérieur. Plusieurs caravanes étaient déjà arrivées dans cette ville, où il avait placé un agent chargé de ses intérêts. Dans les premiers temps les choses se passèrent loyalement des deux côtés; mais bientôt on lui suscita mille tracasseries : d'abord, on fit payer l'impôt aux marchandises qui lui appartenaient, malgré le traité qui en assurait la franchise; ensuite les agents du pacha ne voulurent plus recevoir au prix du cours de la place, mais à une estimation arbitraire et bien inférieure, les marchandises qui formaient la moitié du tribut qu'il devait payer.

Toutes ces avanies, toutes ces infractions au traité, devaient soulever les plaintes et les réclamations du sultan du Fezzan (1); mais le pacha n'y répondait qu'avec mépris et insolence. A la même époque, il fit enlever, dans le pays de Syrte, un nombreux troupeau de bœufs, de chameaux et de moutons qui lui appartenait.

Ce dernier acte d'agression était trop significatif pour qu'Abd-el-Gelil pût se méprendre sur les intentions du pacha : il avait l'âme trop fière et trop élevée pour supporter un pareil affront; et regardant le traité de paix comme rompu, par la violation de plusieurs de ses articles et la mauvaise foi d'Ascar-Aly, il se mit à la tête de son armée et s'empara de Mesurata. Bientôt après, Sliten tomba en son pouvoir, et il arriva victorieux jusqu'à Lebida, à 20 lieues de Tripoli.

Askar-Aly, à qui tout avait réussi selon ses désirs, envoya contre lui une forte armée turco-arabe, tandis que Gouma et Meryet, avec lesquels il s'était entendu, devaient se rendre auprès d'Abd-el-Gelil, comme pour le soutenir, et tourner ensuite leurs armes contre lui, quand la bataille serait engagée.

Cette manœuvre perfide eut tout le succès que le pacha en attendait. Confiant dans ses anciens alliés, Abd-el-Gelil attaqua l'armée tripolitaine; mais aussitôt les tribus du Gharian et les Tarounais levèrent le masque, et tombèrent sur les flancs de son armée.

Cette trahison imprévue répandit la terreur dans tous les rangs, et jeta la confusion et le désordre dans le camp d'Abd-el-Gelil. Son armée, bien inférieure en nombre, fut battue et mise en déroute. Lui-même eut beaucoup de peine à se sauver avec quelques fidèles servi-

(1) Les gouverneurs du Fezzan ont toujours porté le titre de sultan.

teurs, et à gagner Benolid, où il parvint à réunir les débris de son armée; bientôt après, il quitta cette place et se retira dans le Fezzan.

La perfidie d'Askar-Aly triomphait; son ennemi le plus redoutable était vaincu, fugitif, et ne pouvait de longtemps lui donner des inquiétudes. Le moment était donc favorable pour en terminer avec les autres chefs arabes de l'ancienne alliance, ce Gouma, ce Meryet, qu'il avait si facilement fait tomber dans le piége, et qui maintenant, privés de l'appui d'Abd-el-Gelil, et livrés à leurs propres forces, ne pouvaient lui opposer de résistance sérieuse. Ces deux traîtres reconnurent, mais trop tard, la faute qu'ils avaient commise : attaqués à leur tour par l'armée d'Askar-Aly, ils furent battus tous deux. Gouma, chassé du Gorian, se réfugia dans les montagnes limitrophes de la régence de Tunis, et Meryet, traqué, poursuivi, parvint avec beaucoup de peine à gagner le Fezzan, où il implora son pardon de la clémence d'Abd-el-Gelil.

Ainsi, la politique d'Askar-Aly triomphait. A force d'adresse, de ruse et de dissimulation, il était parvenu à détruire la coalition des chefs arabes, et à les battre les uns après les autres. Une grande partie de la régence lui était soumise. Cependant, Abd-el-Gelil, retiré au Fezzan, était encore redoutable; mais ses ressources ne lui permettaient pas pour le moment de le poursuivre dans ce pays lointain.

Les huit derniers mois de 1840 et la moitié de 1841 se passèrent dans une espèce de trêve forcée, où les deux partis se fortifièrent et se préparèrent à la guerre.

Abd-el-Gelil, maître du Fezzan, donna tous ses soins à l'organisation d'une nouvelle armée, tout en s'occupant du commerce et de la prospérité d'un pays dont il croyait pouvoir conserver la souveraineté. Fidèle à sa politique de ruiner le commerce de Tripoli, il fit de Mourzouk, sa capitale, le point de réunion de toutes les caravanes de l'intérieur, et, afin de faciliter leur arrivée au Fezzan, il fit creuser des puits dans toutes les directions.

Cet homme remarquable, qui avait aussi bien le génie du commerce que celui de l'administration, fit venir d'Égypte et de Maroc des ouvriers spéciaux pour fabriquer à Mourzouk même les marchandises que les peuples de l'intérieur prennent en échange.

La connaissance parfaite de ces marchandises, aussi nombreuses, aussi variées qu'il y a de peuplades diverses, est une étude difficile et importante, car les Arabes sont peu changeants dans leurs modes : chaque peuplade a ses objets de prédilection, qu'elle achète sans jamais prendre d'équivalent. Il faut donc connaître leurs goûts et leurs habitudes pour leur offrir, soit en étoffes, soit en bijoux, etc. etc..

des objets qui aient toujours la même forme, la même couleur, la même contexture, la même dimension, etc. etc. C'est ce qu'Abd-el-Gelil connaissait parfaitement, et c'est afin de pouvoir fournir par lui-même ces différents produits, qu'il avait appelé les ouvriers qui les fabriquent, et fait ainsi de Mourzouk une ville manufacturière importante, où les caravanes de l'intérieur trouvaient à faire leurs échanges.

Mais comme il lui fallait un débouché pour vendre les marchandises dont il devenait ainsi l'acquéreur, et acheter les matières premières nécessaires à ses fabriques, il entra en relation avec Méhémet-Ali.

Ce dernier, qui comprit toute l'importance d'une alliance avec Abd-el-Gelil, s'empressa d'accueillir ces ouvertures. Leurs relations, qui d'abord n'avaient qu'un but commercial, prirent bientôt un caractère politique plus important; elles donnèrent naissance à un traité par lequel Méhémet-Ali s'engageait à s'emparer de la régence de Tripoli, en laissant le gouvernement du Fezzan, de Syrte et de Bengasi à Abd-el-Gelil, qui, de son côté, devait diriger les caravanes sur le Caire.

Les affaires de Syrie et les revers qu'éprouva Méhémet-Ali ne lui permirent pas de donner suite à ce traité, qui aurait anéanti le commerce de la Barbarie avec l'Afrique centrale.

Pendant qu'Abd-el-Gelil, par de nouvelles alliances, par son commerce, par l'agriculture qu'il encourageait en introduisant dans le Fezzan la culture de l'indigo, augmentait la richesse et la prospérité de son pays, et par cela même les revenus de son trésor, Askar-Aly préparait une forte expédition.

Au commencement de l'automne de 1841, une armée turco-arabe partit de Tripoli et arriva jusqu'aux environs de Mourzouk. Battue complétement, elle se retira en désordre, abandonnant sur le champ de bataille ses bagages et son artillerie.

Le sultan du Fezzan profita de sa victoire, poursuivit l'armée fugitive, et rentra dans le pays de Syrte, où il reconquit bientôt le terrain qu'il avait perdu.

Le pacha, consterné de la défaite de son armée et des progrès de son ennemi, assembla à la hâte de nouvelles troupes, dont il confia le commandement à El-Belasi, qui vint établir son camp à Mesurata; celui d'Abd-el-Gelil était à Lambedia, à une journée ouest de Zafferan.

Les deux armées restèrent en observation pendant l'hiver de 1841 et les deux premiers mois de 1842, évitant de part et d'autre un engagement décisif. Il n'y eut que quelques petites escarmouches dans

lesquelles l'armée arabe obtint toujours l'avantage, mais qui n'eurent aucune influence sur la position respective des deux partis.

A cette époque, j'étais occupé à l'exploitation des mines de soufre de Moukta, dont Abd-el-Gelil m'avait fait la concession pour dix ans, par un traité passé entre lui et moi, et approuvé par le Grand Seigneur.

Mais dans l'état de guerre où se trouvait alors le pays de Syrte, cette exploitation ne pouvait se faire avec sécurité que sous la protection de son camp, et avec les travailleurs qu'il m'avait fournis; ce qui l'obligeait, pour ne pas me laisser exposé aux attaques des Orchifanis, et autres tribus hostiles, à tenir des forces suffisantes dans les environs de Moukta. Forcé lui-même, par la disette affreuse qui régnait dans le pays, et par la nature de ses opérations militaires, de changer souvent de position, et de se porter rapidement à d'assez grandes distances, il était imprudent de diviser ses forces en présence d'une armée ennemie. Sur son invitation, je dus renoncer provisoirement à mes travaux, et me rendre à son camp.

D'ailleurs, dans la position critique où il se trouvait, ma présence auprès de lui était nécessaire pour ranimer le moral abattu de son armée, car les chefs me croyaient chargé d'une mission par le roi des Français, et Abd-el-Gelil profitait de cette croyance pour leur persuader qu'il était soutenu dans sa lutte contre le pacha.

La réception qu'il me fit fut en rapport avec la qualité que l'on me supposait; son frère Seif-el-Nasser et tous les chefs de tribus s'étaient portés à ma rencontre; Abd-el-Gelil lui-même m'attendait à l'entrée de sa tente. Du reste, j'arrivais dans un état à confirmer, aux yeux des Arabes, tout ce qu'on disait de moi. J'étais à la tête de 300 hommes qu'il m'avait donnés; j'amenais 4 petites pièces d'artillerie en bronze que j'avais achetées pour protéger mes travaux, 12 caisses de fusils et d'armes blanches, et plus de 50 chameaux chargés de vivres, de munitions et de bagages.

Dès qu'Abd-el-Gelil m'aperçut, il s'avança au-devant de moi et me complimenta sur mon arrivée; il me fit ensuite entrer dans sa tente de réception avec tous les chefs, et me présenta à eux comme son ami.

Pour ajouter encore au respect et à la considération que l'on avait pour moi, il me donna le commandement de la tribu des Abadlés, qui vint se joindre à mes Ghebernais, et ranger leurs tentes autour des miennes, à quelque distance de celles d'Abd-el-Gelil.

Le lendemain, il vint avec toute sa cour, en grand costume, me faire une visite officielle. Je le reçus à l'entrée de ma tente. Au même

instant je lui fis, à la grande satisfaction des Arabes, un salut de onze coups de canon.

Abd-el-Gelil prolongea sa visite pendant plus de deux heures, assis à côté de moi, et entouré de tous ses chefs. Mes domestiques nègres servirent à plusieurs reprises le café, dont les Arabes sont très-friands. J'avais aussi une caisse d'armes de luxe que je fis ouvrir devant eux, et que je leur distribuai.

Le reste de la journée se passa en fêtes; l'on ne parlait dans tout le camp que de ma magnificence et de ma générosité. Chaque chef montrait avec empressement le cadeau qu'il avait reçu. Le soir, les cavaliers les plus adroits vinrent faire devant ma tente ce qu'ils appellent la *fantasia*, c'est-à-dire la joûte à cheval avec leurs fusils.

Malheureusement, pendant les quatre mois que je passai au camp, la disette ne cessa de régner. L'armée ne se nourrissait que de racines fort peu substantielles, et que l'on se disputait avec avidité. C'étaient le *doga*, espèce de plantain, que l'on réduisait en farine après l'avoir grillé; la *grane gazalle*, sorte de poreau que les Arabes mangeaient cru; le *fammert*, ombellifère à tubercule, le *baumnadi*, salade assez semblable à notre petite valériane, et enfin des truffes blanches et d'autres herbes dont les noms me sont inconnus.

Telle était à peu près la seule nourriture de l'armée, avec de temps en temps un peu de viande de chameau séchée au soleil.

Il est réellement incroyable que des hommes aient pu résister pendant plus de six mois avec si peu d'aliments.

Le pacha, qui connaissait la position de l'armée arabe, profitait de cette circonstance pour provoquer des défections. Souvent ses espions s'introduisaient dans le camp, et cherchaient à ébranler la fidélité des chefs par des promesses et la peinture de l'abondance qui régnait dans l'armée tripolitaine. Mais ces émissaires obtenaient peu de succès: chacun supportait les privations avec courage et résignation.

Un jour, un de ces espions fut arrêté et conduit dans la tente de Seif-el-Nasser, où j'étais alors. Le malheureux tremblait de tous ses membres, il craignait d'être pendu; mais Seif-el-Nasser, avec son caractère chevaleresque, lui fit grâce, en lui disant: « Va dire au pacha « que les Arabes ne craignent pas la famine, que nous avons des cha- « meaux qui mangent du bois, et que nous mangeons nos chameaux. »

Les chefs se ressentaient de la misère du moment, et n'étaient guère mieux nourris que leurs subordonnés. Cependant un jour, à la suite d'une chasse, Abd-el-Gelil m'invita, dans sa tente, à un dîner où l'abondance et la variété des mets contrastaient singulièrement avec la disette générale.

Il avait pour convives Seif el-Nasser, Saad, et le cheik Sheir, chef des Osfila.

Le dîner fut servi sur un tapis étendu par terre ; nous étions assis tout autour, appuyés sur des coussins.

Le premier service se composait de pâtes : deux plats de *basine* (sorte de polenta), dont l'un était en farine d'orge, et l'autre en *guesab*, petite graine assez semblable au millet, d'un goût agréable, deux plats de *doïda*, espèce de vermicelle en farine de blé, roulé dans les mains, et cuit dans du beurre, et deux plats d'œufs d'autruche apprêtés également avec du beurre.

Le second service était en partie de viande de mouton cuite dans l'eau ou au jus, avec force épices et safran, une gazelle rôtie, produit de la chasse de la veille, plusieurs outardes, prises par les faucons d'Abd-el-Gelil, des tranches de chameau grillées, un ragout de porc-épic au piment, et enfin un mouton braisé excellent, et bien supérieur à celui apprêté par nos cuisiniers européens.

Voici la manière dont les Arabes le font cuire : après avoir tué, dépouillé et vidé un mouton, ils le coupent par morceaux, et ils en remplissent la panse de l'animal, en y ajoutant une quantité suffisante de sel et de poivre, qu'ils enveloppent dans la peau ; le tout est enterré dans un grand brasier de charbons et de sables brûlants, sur lequel ils font encore du feu. Après une heure et demie ou deux heures de cuisson, la peau est entièrement carbonisée, et la viande contenue dans la panse se trouve cuite à point, tendre et très-succulente.

Le troisième service se composait de plusieurs espèces de pâtisseries faites avec diverses farines, d'œufs d'autruche, de beurre et de miel.

Tout fut servi dans des plats de bois, recouverts de cloches en paille de Nigritie, d'un très-beau travail. Nous n'avions ni assiettes, ni cuillers, ni fourchettes, chacun prenait à même dans le plat avec la main droite.

La partie liquide du dîner ne répondait pas à la partie solide : elle se bornait à quelques vases d'eau, du lait de chamelle, et du thé de la Nigritie.

Les Arabes ont l'habitude, avant de boire, de mâcher un petit morceau de noix de gourou, fruit du Soudan, dont le prix est très-élevé. Les nègres et les Arabes de l'Afrique centrale la reçoivent comme monnaie courante.

Cette noix est astringente et très-tonique, et laisse dans la bouche un petit goût amer qui change celui de l'eau, et la fait trouver très-agréable.

Pour égayer le repas, Abd-el-Gelil avait réuni un orchestre com-

posé de tabourka, espèce de vase allongé en cuivre recouvert d'une peau de tambour, sur laquelle on frappe avec les doigts, de tambourins très-petits (chaque nègre en avait deux suspendus à sa ceinture), de guitares à trois cordes, de hautbois, et d'un autre instrument fait avec les deux os des ailes d'un aigle attachés ensemble, percés chacun de quatre trous, et terminés par deux becs en roseau qui s'embouchent à la fois.

Cet instrument rend un son double assez semblable à celui d'une musette.

Le tout formait une musique tantôt triste et monotone, tantôt vive et animée, mais toujours discordante, qui accompagnait les chants improvisés de quelques virtuoses arabes sur les vertus et les hauts faits de leurs chefs, sur des scènes d'amour et des scènes de guerre. Après les chanteurs nous eûmes des danses grotesques et voluptueuses exécutées par des nègres, tandis qu'étendus sur des tapis nous prenions le café et fumions le *chibouck*.

En dehors de la tente, des cavaliers exécutaient plusieurs évolutions militaires, d'autres jouaient au *djerrid*, exercice d'adresse dans lequel les lutteurs se lancent des bâtons qu'ils doivent éviter. Enfin ce dîner fut une fête arabe complète qui se termina fort avant dans la nuit.

Pendant mon séjour au camp, les chefs de tribus venaient presque tous les soirs passer quelques heures avec moi. Ma tente de réception était grande, spacieuse, garnie de beaux tapis et coussins. On y prenait le café, car, quoique l'Arabe soit l'homme de la nature et de la simplicité, il aime cependant à jouir du comfortable quand il en trouve l'occasion.

Au nombre de mes plus assidus visiteurs étaient Seif-el-Nasser et Shrir. Ce dernier me plaisait beaucoup: c'était le Murat de l'armée. Excellent cavalier, et maniant le sabre avec dextérité, il était admirable à la tête d'une charge contre l'ennemi, tant par son intrépidité que par son brillant costume, qui le faisait reconnaître de tout le monde.

Ordinairement, pour un combat, les chefs arabes ont soin de se vêtir avec autant de simplicité que le dernier cavalier; généralement ils ne portent aucun signe distinctif, pour ne pas servir de point de mire à l'ennemi. Mais Shrir, qui rencontrait rarement un adversaire capable de lutter avec lui, et qui méprisait le danger, aimait à se faire remarquer, parce que sa présence répandait dans les rangs opposés la terreur et l'effroi. Ce brave fut tué quelques mois après, en couvrant Abd-el-Gelil de son corps.

Seif-el-Nasser était l'orateur de nos réunions. Convive aussi agréable que guerrier intrépide, il connaissait une foule d'histoires, d'anecdotes, de contes fort curieux qu'il débitait avec beaucoup de verve; sa narration était toujours entrecoupée de proverbes, de maximes, et de sentences, qu'il citait à chaque instant.

Un jour la conversation roulait sur les femmes, et Seif-el-Nasser, qui partageait les préjugés des Orientaux sur leur infériorité, soutenait qu'on devait avoir de l'attachement pour elles, mais que c'était une folie que de les aimer avec trop de passion, parce que la femme amollissait le cœur de l'homme, et éteignait en lui tout sentiment de courage et d'indépendance; puis il nous parlait de l'amitié, qu'il mettait bien au-dessus de l'amour. Ces deux sentiments, selon lui, étaient incompatibles. «L'homme qui devient l'esclave de l'amour d'une femme, nous disait-il, ne trouve plus dans son cœur de place pour un ami;» et pour appuyer son opinion, il nous raconta la fable suivante.

Le Singe et la Tortue.

«Un singe célibataire vivait seul dans un petit jardin, sur les bords de la mer; aujourd'hui sur un dattier à la cime élevée, demain sur un bananier aux feuilles gigantesques, un jour sur un figuier à la chaire molle et savoureuse, un autre sur un jujubier aux fruits doux et fortifiants: il trouvait sur ces arbres une nourriture facile, abondante et variée. Ses jours, exempts de désirs et de passions, s'écoulaient uniformément dans les délices d'une vie toute contemplative.

«A une faible distance en mer, en face de son jardin, était un petit îlot habité par une tortue mâle. Le voisinage devait nécessairement établir entre eux des rapports de simple politesse d'abord.

«Mais peu à peu leurs relations devinrent plus fréquentes, et donnèrent naissance à un sentiment profond d'une amitié vraie et partagée.

«La tortue ne pouvait plus se passer du singe; à peine le soleil montrait-il sa chevelure dorée sur la surface de la mer, qu'elle abordait au jardin de son ami, pour ne le quitter que lorsque cet astre éteignait ses derniers feux dans les flots du vaste océan. Tous les matins elle apportait au singe des coquillages frais, et ce dernier, pour répondre à son aimable attention, lui offrait des figues, des bananes, ou tout autre fruit. Le temps qu'ils passaient ensemble à deviser sur le charme de leur liaison, sur les douceurs de cette amitié sainte et dévouée qui réunit deux cœurs dans une seule et même pensée, dans une seule et même volonté, s'écoulait trop vite; et c'est toujours avec regret qu'ils voyaient arriver l'heure de la séparation.

« Mais la tortue mâle avait une compagne qu'elle chérissait tendrement. Or, quel est le cœur assez vaste pour contenir deux sentiments aussi tyranniques que l'amour et l'amitié, qui s'excluent mutuellement, et veulent régner seuls et sans partage.

« Tôt ou tard, l'un doit absorber l'autre.

« La tortue femelle était jalouse; les absences journalières de son mari lui causaient de l'inquiétude; et quoique ce dernier se montrât toujours tendre et passionné, elle n'en était pas moins triste et chagrine. Souvent sa jalousie éclatait en reproches amers et en querelles violentes. La paix et la bonne harmonie avait fui de ce ménage, jadis si uni.

« A la fin, vaincu par les prières et les instances de sa compagne, qui voulait connaître la cause de son absence, la tortue finit par avouer ses liaisons avec son ami le singe. A cet aveu, la tortue femelle eut un accès de colère qui manqua l'étouffer. Dans son désespoir elle voulait se laisser mourir. « Non, s'écria-t-elle, je ne consentirai à vivre « qu'à la condition que tu m'amèneras ton ami, car je veux manger « son cœur puisqu'il m'a ravi la moitié du tien. »

« Puis faisant succéder avec art l'attendrissement à la colère, elle fondait en larmes, prodiguait à son mari les plus tendres caresses, et le suppliait de céder à ses désirs.

« La tortue mâle fut longtemps indécise; son cœur était le siége d'un violent combat. Mais l'amour l'emporta sur l'amitié : elle consentit à livrer son ami.

« Le lendemain, elle se rendit comme à l'ordinaire au jardin du singe, et elle lui tint ce langage hypocrite : « Mon ami, lui dit-elle, « nous sommes bien heureux, le lien qui nous unit est plein de char- « mes et de douceurs; mais mon attachement pour toi me fait un de- « voir de t'apprendre qu'il est encore un autre bonheur sur la terre, et « c'est l'amour qui le procure. Tous les soirs je te laisse triste, mélan- « colique, tu attends mon retour avec impatience; tandis que, plus « heureuse, je ne te quitte que pour me retrouver dans les bras d'une « épouse chérie. Suis mon exemple et mes conseils, cherche une com- « pagne, et tu partageras ton temps entre l'amour et l'amitié. Mais « avant, pour te donner une idée du bonheur dont on jouit en ménage, « je veux te présenter aujourd'hui même à ma femme. »

« Le singe n'avait rien à objecter à ces paroles artificieuses; seulement il fit observer à son ami qu'il ne pouvait se rendre à son invitation, parce qu'il ne savait pas nager. A cela ne tienne, répondit-elle, je te porterai sur ma carapace.

« Confiant dans son ami, le singe se place sur son dos, et s'éloigne du

jardin. Mais à mesure qu'ils s'approchaient du fatal îlot, les remords entraient dans le cœur de la tortue.

« La perfidie de sa conduite lui apparut dans toute sa noirceur. Pour soulager un peu sa conscience, et éviter le reproche de guet-apens, elle voulut au moins prévenir son ami du sort qui l'attendait.

« Mon ami, lui dit-elle, pardonne-moi, car je t'ai trompé. Ma com« pagne, jalouse de notre amitié, ne peut plus vivre si elle ne mange « ton cœur. Dans la cruelle alternative de la voir mourir ou de te sa« crifier, je lui ai promis de te livrer à sa vengeance. Ne m'en veux « donc pas, car je suis plus à plaindre que toi, puisque je vais perdre « un si bon ami. »

« A cette terrible révélation, le pauvre singe devint tout tremblant; mais reprenant bientôt toute sa présence d'esprit, il sentit qu'il avait besoin à son tour d'user de ruse et de dissimulation pour sortir de ce mauvais pas.

« Mon ami, répliqua-t-il, la véritable amitié exige une abnégation « complète de soi-même, et un dévouement sans bornes. Tu as bien fait « de compter sur moi. Si ma mort est nécessaire au repos de ta compa« gne, j'en fais bien volontiers le sacrifice, pour assurer ton bonheur, « persuadé qu'en pareille occasion tu en aurais fait autant pour moi. « Seulement, je regrette que tu ne m'aies pas prévenu plus tôt, car j'ai « laissé mon cœur dans le figuier où tu m'as trouvé ce matin, et nous « allons être obligés de retourner le prendre. »

« La tortue, enchantée de la résignation de son ami, le reconduisit à terre : « Dépêche-toi, lui dit-elle, car ma femme nous attend. »

« Va-t'en, lâche et perfide ami, répondit le singe; va-t'en, cœur « traître et félon, et ne reparais jamais dans mon jardin, car je te jet« terai des branches d'arbres et je briserai ta carapace. »

« Le singe reprit sa vie solitaire, et jura qu'à l'avenir il ne choisirait plus un ami que parmi les célibataires. »

Les Arabes, en général, sont grands conteurs; leur langue harmonieuse, riche en figures, se prête à la peinture des idées, à la description des faits, avec une admirable facilité dont ils abusent souvent pour cacher la pauvreté du fond sous le luxe des phrases.

Quelquefois cependant, mais rarement, ils s'expriment avec une éloquente simplicité. Je n'oublierai jamais la réponse d'un Arabe à qui l'on demandait des détails sur un combat qui lui rappelait de bien tristes souvenirs, car sept de ses frères y avaient perdu la vie.

« L'affaire, dit-il avec un sourire mélancolique, commença au lever « du soleil, et le soir, à son coucher, il y avait mille veuves. »

Quelquefois le soir, lorsque nous n'étions qu'en petit comité, je faisais brûler du rhum; Seif-el-Nasser, Shrir, et quelques chefs des moins scrupuleux, en buvaient avec plaisir. D'ailleurs, comme je leur avais dit que le rhum était le produit de la canne à sucre, et que Mahomet ne défend, selon certaines interprétations du Coran, que le vin et les liqueurs fermentées provenant des raisins, leur conscience était tranquille. Un jour qu'un bol de punch brûlait sur la table, arriva le beau-père d'Abd-el-Gelil, le vieux cheik Ali : il serait difficile de peindre l'expression de la physionomie de cet homme en voyant cette belle flamme bleue sortir d'un vase de fer; mais lorsqu'il apprit que nous allions boire le liquide qui la produisait, ses exclamations de surprise redoublèrent encore. On le versa de suite dans plusieurs verres et nous les portâmes tout enflammés à notre bouche. Sidi-Ali crut alors qu'il y avait là-dessous quelque tour de magie, et refusa le verre qu'on lui offrait.

« Mais, quel effet cela peut-il produire? » demanda-t-il, après que nous eûmes bu. « C'est selon les hommes, lui répondis-je : il y a des « personnes chez lesquelles cela produit la gaieté, chez d'autres la tris« tesse ; il y en a même qui deviennent furieuses. » A peine cette explication était-elle donnée, qu'un domestique nègre entra dans la tente pour parler à mon interprète. Celui-ci se mit en colère contre cet importun visiteur, prit sa babouche, et la lui lança à la tête.

Sidi-Ali crut que c'était le punch qui faisait déjà son effet, et sans prendre congé de personne, il sortit précipitamment, monta son cheval et s'éloigna ventre à terre.

Le lendemain il racontait à Abd-el-Gelil son aventure d'une manière très-plaisante. « Je ne retournerai jamais, disait-il, dans la tente « de ton chrétien, car on y boit du feu. »

Seif-el-Nasser avait été élevé à Tripoli. La fréquentation des Européens avait influé sur son éducation et modifié ses idées sur certains préjugés de sa nation. C'était certainement, après Abd-el-Gelil, l'homme le plus avancé et le plus instruit du camp.

Cependant, il était encore crédule et superstitieux; il accordait aux musulmans le pouvoir surnaturel de lire l'avenir dans certains signes grossiers, comme l'arrangement de quelques cailloux, la transparence plus ou moins marquée d'une omoplate de mouton, etc.

Un jour, j'étais chez lui lorsque survint un marabout à qui il présenta une omoplate dont il avait mangé la chair.

Celui-ci l'examina avec attention, et dit qu'il y voyait l'accouchement d'une femme, l'attaque du camp par des cavaliers ennemis, et le retour d'Abd-el-Gelil. Cette prédiction s'accomplit de point en

point. Du reste, elle n'était pas difficile à faire : Abd-el-Gelil était parti avec la moitié de l'armée pour une expédition de quelques jours, et était attendu d'un moment à l'autre ; on savait aussi qu'une négresse, femme du trésorier, était sur le point d'accoucher ; quant à l'attaque du camp par la cavalerie ennemie, comme ce fait se renouvelait au moins deux fois par semaine, on pouvait le prédire sans crainte de se tromper.

La négresse accoucha dans la nuit même. Le lendemain, j'étais avec Seif-el-Nasser, qui me racontait cet accouchement comme preuve de la science du marabout, lorsque nous vîmes arriver un groupe de cavaliers qui s'avançaient au grand galop sur sa tente, dont ils firent trois fois le tour en jouant avec leurs fusils, et qui furent ensuite se ranger en bataille sur une petite éminence, à deux cents pas de nous. C'était Shrir avec ses Orfila, qui venait annoncer que les Orchifani, au nombre de 500 cavaliers, avaient attaqué à l'improviste une escorte d'une centaine des nôtres, sortie le matin du camp pour aller à un marabout voisin enterrer un neveu du cheik Abd-el-Adi-Meryet, mort la veille. « Voici la seconde prédiction qui s'accomplit, » me dit Seif-el-Nasser ; et aussitôt il donna l'ordre de monter à cheval. Je me rendis en même temps à ma tribu et je revins le joindre avec mes cavaliers.

Nous rencontrâmes à quelques milles du camp les Orchifani, qui avaient mis notre escorte en déroute, et s'étaient emparés du mort renfermé dans une caisse de fusils que j'avais donnée à cet effet.

L'ennemi ne résista pas longtemps à notre attaque ; il prit la fuite, et nous abandonna le mort, que nous pûmes enterrer tranquillement.

Nous eûmes sept hommes tués et quelques blessés, mais la perte des Orchifani dut être au moins du double de la nôtre.

Le soir même Abd-el-Gelil arriva avec un petit convoi de vivres qui ramena pour quelques jours la gaieté dans le camp.

Malgré les privations auxquelles j'étais assujetti, cette vie active avait beaucoup de charmes pour moi, et le temps que j'ai passé auprès d'Abd-el-Gelil, dans le désert, s'est écoulé avec rapidité.

Dans les premiers jours d'avril 1842, le gouvernement anglais fit une démonstration en faveur d'Abd-el-Gelil, qui précipita la marche des événements. Le consul de cette nation arriva à Syrte le 12 avril, sur *le Locuste,* et se rendit au camp d'Abd-el-Gelil.

Le but de cette visite était de l'engager à abolir l'esclavage dans le Fezzan et dans toutes les provinces de l'intérieur, où il avait de l'influence, et de conclure un traité de commerce avec lui. M. Warington, de son côté, promettait d'obtenir du divan de Constantinople le

rappel d'Askar-Aly, et un firman du Grand Seigneur qui confirmerait Abd-el-Gelil dans le gouvernement du Fezzan, du pays de Syrte, avec la ville de Bengasi qu'on lui donnerait comme port de mer.

Ces offres étaient brillantes et bien faites pour satisfaire son ambition; mais il se défiait trop des Anglais pour s'engager par un traité. Cependant, comme dans les circonstances où il se trouvait placé, un refus formel eût été très-impolitique, il répondit au consul que s'il avait assez de pouvoir pour réaliser ses promesses, il ferait, de son côté, ce qu'on exigeait de lui.

Cette réponse évasive parut satisfaire le consul anglais, qui se retira, et revint à Tripoli.

C'est alors qu'Abd-el-Gelil me pria d'aller en France pour faire approuver le traité de commerce par lequel il s'engageait à diriger sur Constantine les caravanes de l'intérieur. Il me donna en même temps des pleins pouvoirs pour traiter en son nom avec le gouvernement français; car c'est avec la France, qui avait toutes ses sympathies, et non avec l'Angleterre, qu'il désirait avoir affaire.

Mais tandis que je faisais voile pour Marseille, et qu'Abd-el-Gelil, confiant dans la mission dont il m'avait chargé, en attendait le résultat, de ténébreuses intrigues s'agitaient autour de lui, et la trahison s'insinuait dans son camp.

Askar-Aly, si malheureux dans ses expéditions, ourdissait en silence ces noirs complots, ces perfides séductions qui lui avaient réussi, et organisait un vaste système de trahison qui devait nécessairement entraîner la perte de son ennemi.

La position de ce dernier était très-critique. L'année 1841 avait été stérile, et la disette était dans son camp; tandis qu'Askar-Aly, maître des ports de mer, entretenait l'abondance dans son armée avec les vivres qu'il recevait de l'étranger.

Cette différence entre la position des deux camps, et leur voisinage, furent funestes à Abd-el-Gelil : les chefs de tribus arabes de l'armée tripolitaine intriguèrent auprès des chefs de tribus du camp opposé, et en firent consentir plusieurs à trahir la cause qu'ils soutenaient, lorsque le signal en serait donné.

A cette époque, Askar-Aly apprit que son ordre de rappel avait été signé à Constantinople; mais comme le bâtiment porteur du firman n'était pas encore arrivé, il s'empressa de profiter de ce retard pour frapper le grand coup qu'il méditait, espérant, par la mort d'Abd-el-Gelil, faire révoquer sa destitution. D'ailleurs, son amour-propre aurait trop souffert de quitter la régence sans s'être vengé d'un ennemi qui l'avait humilié par ses victoires.

La visite du consul anglais lui parut un prétexte et une occasion favorable pour mettre ses projets à exécution.

Depuis longtemps il retenait dans les prisons de Tripoli l'aga Osman, ancien gouverneur de Mesurata, qu'il accusait d'avoir servi les intérêts d'Abd-el-Gelil, et contre lequel une sentence de mort allait être prononcée. Osman avait un fils, Mustapha, qui avait épousé une fille de Meryet, et qui était très en faveur dans le camp. Askar-Aly, pensant que cet homme pouvait lui être d'une grande utilité, le fit venir dans son palais, lui offrit sa grâce, sa liberté, et promit même de le réintégrer dans le gouvernement de Mesurata s'il voulait se dévouer à sa cause et engager Mustapha à trahir Abd-el-Gelil, le menaçant, en cas de refus, de lui faire couper la tête sur-le-champ.

L'aga Osman, effrayé des menaces du pacha, consentit à ce qu'il exigeait de lui, et écrivit à son fils Mustapha, qui accepta le rôle de traître pour sauver son père.

Assuré de l'appui de Mustapha, de la fidélité duquel la vie d'Osman lui répondait, le pacha envoya à Abd-el-Gelil un message pour lui proposer la paix.

« Pourquoi, disait-il, aurions-nous recours, pour terminer nos dif-
« férends, à l'intervention des infidèles ? arrangeons-nous ensemble
« comme de bons musulmans. Je t'offre les mêmes avantages que le
« consul anglais, et je te promets d'obtenir du Grand Seigneur, ton
« maître et le mien, le firman qui te confirmera dans le gouvernement
« de Syrte et du Fezzan. Si tu acceptes mes offres, envoie les chefs dans
« lesquels tu as le plus de confiance auprès de Belasi, qui a mes pleins
« pouvoirs pour traiter avec toi. »

Abd-el-Gelil connaissait bien le caractère perfide d'Askar-Aly, mais il se sentait assez fort pour n'avoir rien à redouter. D'ailleurs, il aimait mieux traiter avec lui qu'avec les Anglais, et la position malheureuse de son camp, en proie à la disette, le mettait dans la nécessité d'accepter la paix.

Pendant que ces négociations étaient entamées, Mustapha, cet ami jusqu'alors si sincère et si dévoué, qui lui devait même la vie, conspirait secrètement dans son camp, ralliait au parti du pacha son beau-père Meryet et plusieurs chefs de tribus. C'est cependant ce même Meryet, qui déjà l'avait trahi une fois, qu'Abd-el-Gelil choisit pour envoyer auprès de Belasi, mais il lui avait rendu toute sa confiance, et l'avait replacé à la tête des Tarounais. Abd-el-Gelil, qui avait le cœur noble et généreux, jugeait les hommes d'après lui, et croyait à la reconnaissance. D'ailleurs, Meryet avait été si mal récompensé de sa trahison qu'il ne pensait pas qu'il pût le trahir une seconde fois.

Il lui adjoignit quelques marabouts des plus saints et des plus vénérés de son camp.

Ces traitres, déjà gagnés par Mustapha, se rendirent auprès de Belasi, non pas pour traiter de la paix, mais pour s'entendre avec lui sur les moyens de faire tomber Abd-el-Gelil dans le piége infâme où il devait trouver la mort.

Voici les dispositions auxquelles ils s'arrêtèrent dans leur conférence avec Belasi.

Ce dernier était censé demander une entrevue avec Abd-el-Gelil pour signer définitivement le traité, et débattre quelques conditions encore indécises. Le point de réunion était fixé à une distance égale des deux camps, c'est-à-dire qu'il y avait de part et d'autre deux journées de marche à faire, et chaque chef devait s'y rendre avec une escorte de 500 hommes pour sa sûreté personnelle.

Mais ces dispositions n'étaient qu'une ruse pour mieux tromper. Belasi, au lieu d'aller au rendez-vous, devait y envoyer 2,000 hommes de son armée pour cerner son ennemi; et afin qu'Abd-el-Gelil offrit moins de résistance, Meryet promit de faire entrer dans la composition de son escorte des gens à lui, qui le trahiraient au signal convenu. Un autre corps de l'armée tripolitaine devait, pendant que le sultan du Fezzan se trouverait ainsi cerné, se porter sur son camp, où Mustapha donnerait le signal de la révolte aux tribus qui étaient dans le complot, en répandant la nouvelle de sa mort, et écraser ses partisans et les tribus fidèles.

Lorsque ce plan infernal fut bien arrêté, Meryet et les marabouts retournèrent au camp d'Abd-el-Gelil, qui consentit facilement à l'entrevue demandée par Belasi, sur l'assurance qu'ils lui donnèrent de ses intentions pacifiques, et de sa sincérité.

Mort d'Abd-el-Gelil.

Abd-el-Gelil et Seif-el-Nasser quittèrent leur camp avec 300 Tarounais, sous les ordres de Meryet, et 200 Fezzanais et Ouled-Soliman: et pour donner plus d'éclat et de magnificence à cette entrevue, ils se firent accompagner de leur famille, de leurs serviteurs, et de plusieurs chefs de tribus, dont quelques-uns étaient dans la conspiration.

La première journée se passa sans que le sultan eût le moindre soupçon. Mais le second jour l'on aperçut dans le lointain divers détachements qui se dirigeaient sur ses derrières, de manière à lui couper la retraite. Ces manœuvres inspirèrent des craintes à ses partisans. Un des fils de Meryet, Abd-el-Adi, qui lui était fidèle et dévoué, vint

l'avertir que son père le trahissait, et lui conseilla de battre en retraite pendant qu'il en était temps encore, et de regagner son camp. Mais telle était sa confiance dans cet infâme et dans les marabouts qui l'avaient accompagné, qu'il repoussa lui-même cette accusation, et continua sa route.

Cependant ces détachements se rapprochaient toujours; en même temps il en vit paraître d'autres sur ses flancs et devant lui : alors le doute n'était plus permis; il vit qu'il était cerné et trahi. Il était peut-être encore possible de se frayer un passage à travers les ennemis; mais Seif-el-Nasser, ne prenant conseil que de son courage, annonça hautement qu'il châtierait tous ces traîtres, ou que cet endroit serait son tombeau. Abd-el-Gelil fut de l'avis de son frère, quoiqu'il jugeât la position très-périlleuse; mais un espoir le soutenait. Depuis quelque temps il attendait de jour en jour l'arrivée, à son camp, de son beau-frère, Saadi, qui lui amenait une forte caravane chargée de vivres, et 2,000 hommes de troupes : or, l'endroit où ils se trouvaient était justement sur la route que devait prendre Saadi pour arriver au camp. Il était donc probable que, s'il pouvait tenir un ou deux jours, Saadi viendrait les délivrer.

Les deux frères s'emparèrent d'un plateau qu'ils jugèrent propre à leur défense; bientôt après ils furent cernés et attaqués par les 2,000 hommes de l'armée tripolitaine. A peine l'action était-elle engagée, que Meryet se tourna contre eux avec ses 300 Tarounais, et il ne leur resta plus que leurs 200 Fezzanais et Ouled-Soliman, mais tous braves, fidèles et dévoués.

Avec cette poignée de monde, Abd-el-Gelil et son frère, comptant toujours sur Saadi, qui n'arrivait pas, opposèrent une résistance héroïque pendant plusieurs jours; mais ils sentaient qu'ils allaient succomber, s'ils n'étaient promptement secourus. Une lueur d'espoir leur vint d'un autre côté: un de leurs fidèles serviteurs était parvenu à franchir les lignes ennemies, et avait dû se rendre au camp. Leurs regards se tournaient souvent dans cette direction, mais inutilement; les infortunés ignoraient que la trahison s'était étendue jusque-là, et que leur camp n'existait plus. Les Ouled-Soliman et les Fezzanais, attaqués par une division de l'armée de Belasi à laquelle s'étaient réunis Mustapha et les tribus vendues, étaient en pleine déroute.

Déjà, depuis cinq jours, les deux frère, favorisés par leur position, se défendaient avec le courage du désespoir contre les assassins qui les entouraient, lorsque Seif-el-Nasser fut tué d'une balle dans le front par un des Tarounais de Meryet. Tout espoir alors fut perdu : les amis d'Abd-el-Gelil qui avaient survécu à cette lutte iné-

gale le supplièrent de fuir seul. Abd-el-Adi lui offrit sa jument, car la sienne et son dromadaire avaient été tués par les traîtres. Abd-el-Gelil pouvait encore profiter de l'obscurité, gagner les montagnes, et arriver chez Gouma ; mais qui seul conservait encore de l'espoir, et entraîné par la fatalité, il refusa cette unique chance de salut.

Dans la nuit précédente, un courrier de Tripoli était parvenu jusqu'à lui pour annoncer qu'une escadre anglaise était arrivée, et que le rappel d'Askar-Aly était officiel. Comme un malheureux qui, dans un naufrage, se rattache à tout, il crut que cette nouvelle allait changer sa position. Il espérait que Belasi, qui était Arabe, abandonnerait la cause du pacha, en apprenant sa disgrâce ; il pensait aussi que le consul anglais allait faire des démarches en sa faveur ; enfin, il comptait toujours sur Saadi, qui malheureusement n'arriva que le lendemain de sa mort.

Ainsi, aucune de ses espérances ne se réalisa. Belasi ignorait le rappel du pacha, et ce dernier, qui s'était bien gardé de le lui apprendre, avait envoyé l'ordre de mettre Abd-el-Gelil à mort sitôt qu'il serait pris.

Cependant, celui-ci ne pouvait plus tenir. Presque tous ses fidèles défenseurs avaient été tués, et ceux qui survivaient encore, presque tous blessés, exténués de fatigue, manquant de vivres et d'eau, étaient incapables de résister plus longtemps. Abd-el-Adi, qui lui avait proposé de fuir, l'avait abandonné, et était parvenu à gagner sain et sauf les montagnes.

Enfin, le septième jour d'une défense héroïque, Abd-el-Gelil tomba vivant entre les mains de ses ennemis. Quelques-unes de ses femmes, son jeune fils, et les trois fils de Seif-el-Nasser, furent faits prisonniers et conduits à Mesurata.

Le sultan du Fezzan vaincu, désarmé, garrotté, inspirait encore tant de respect et de terreur aux Arabes, et même aux traîtres qui l'avaient vendu, que pas un d'eux n'osa lui donner la mort. On lui accorda, au contraire, la permission d'envoyer à Belasi un courrier par lequel il demandait qu'on le conduisît prisonnier à Tripoli, où il espérait trouver une puissante intervention en sa faveur.

Belasi ne répondit à ce message que par l'envoi d'assassins turcs.

La mort de cet infortuné présente une particularité remarquable qui fit une profonde impression sur l'esprit des Arabes, et augmenta en quelque sorte le respect superstitieux qu'ils avaient pour lui. Le soldat turc désigné pour être son bourreau lui déchargea à bout portant un coup de tromblon, dont il ne fut, par un hasard inexplicable, que légèrement blessé.

Alors les marabouts, ces imposteurs musulmans qui ont tant d'influence sur le peuple crédule et ignorant, déclarèrent qu'il devait avoir sur lui un talisman pour détourner les balles. On le fouilla, et l'on trouva un petit Coran qu'il portait toujours.

Le malheureux fut ensuite achevé à coups de pistolet et de yataghan. Sa tête et celle de son frère furent coupées et portées en triomphe dans les rues de Tripoli. Quelques jours après, Askar-Aly les envoya à Constantinople.

Ainsi périt à l'âge de quarante-cinq ans, lâchement assassiné et victime de son trop de confiance dans les hommes, ce fameux chef arabe, qui lutta avec avantage pendant douze ans contre les pachas de Tripoli, et qui serait probablement parvenu au trône de cette régence s'il n'eût pas été trahi. L'organisation qu'il donna au Fezzan, les travaux qu'il y fit exécuter, l'industrie et l'agriculture qu'il protégea, le développement immense que prit sous son administration le commerce du pays, l'ont fait surnommer, à juste titre, le Méhémet-Ali du désert.

Sa mort fut un triomphe dont Askar-Aly sut se prévaloir auprès du divan de Constantinople. Pour faire disparaître les traces des moyens honteux, de lâches perfidies, et de basse corruption qu'il avait employés pour arriver à son but, et en attribuer tout le succès à ses talents et à la bravoure de ses troupes, il fit décapiter Meryet, Mustapha, et tous les traîtres qui s'étaient vendus à lui : digne récompense de leur ingratitude envers leur bienfaiteur et de leur lâche trahison.

La rage sanguinaire d'Askar-Aly ne fut pas satisfaite de la mort d'Abd-el-Gelil et de son frère : les malheureux enfants de ces infortunés, qui avaient été faits prisonniers, et dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans, furent, par ses ordres, étranglés dans leur prison, à l'exception du dernier des fils de Seif-el-Nasser, le cheik Rheid, âgé de quatre ans, qui seul fut épargné; plus tard, sous le gouvernement du pacha Achmet, il put aller avec sa mère rejoindre le reste de sa famille.

Effets de la mort d'Abd-el-Gelil.

Saadi, attendu avec tant d'angoisses, n'arriva que le lendemain de la mort d'Abd-el-Gelil, avec sa caravane et ses 2,000 hommes, sur ce fameux plateau, témoin des efforts désespérés de ses deux beaux-frères, et rouge encore de leur sang. Il connaissait par les Fezzanais et les Ouled Soliman, qui, dans leur retraite, étaient venus se rallier à

lui, la trahison de Meryet et de Mustapha, la révolte des tribus alliées et soumises, et les désastres et le pillage du camp, qui en avaient été la suite. Il savait aussi que la mort de ses beaux-frères avait été annoncée par Mustapha et les Turcs lors de l'attaque du camp; mais comme il n'en connaissait aucun détail, il conservait l'espoir que cette nouvelle pouvait être fausse, et répandue à dessein par les traîtres pour entraîner dans la défection les tribus indécises.

Il avait accéléré sa marche, mais l'éloignement considérable où il se trouvait ne lui avait pas permis d'arriver plus tôt.

Bientôt il fut à même de se convaincre de la triste réalité; cependant le désir de la vengeance lui fit continuer sa marche sur Lambedia, où il espérait trouver encore les tribus infidèles.

Son espérance ne fut pas déçue: toutes ces tribus étaient au camp, occupées à recueillir les fruits de leur trahison, et à se partager les dépouilles et les trésors de leur ancien chef.

Saadi les attaqua à l'improviste, et les battit complétement. Non-seulement il reprit les tentes, les bagages, les richesses qui appartenaient à Abd-el-Gelil et à son frère, mais encore il fit sur elles un immense butin. La tribu des Ouled-Boussef, la plus coupable, fut presque entièrement exterminée.

Après avoir ainsi vengé la mort de ses beaux-frères, Saadi prit la route du Fezzan et arriva à Mourzouk auprès de son neveu.

Ce jeune prince, en apprenant la mort de son père et de son oncle, et la défection de leurs alliés, pensa qu'une armée tripolitaine ne tarderait pas à l'attaquer. Hors d'état de lui résister, il abandonna le Fezzan avec le reste de sa famille, et se retira au Tibbou en emportant tous ses trésors.

Les négociants, les ouvriers étrangers que son père avait fait venir, ses amis, ses serviteurs, et un quart de la population, le suivirent dans cette émigration.

La mort d'Abd-el-Gelil ne donna à la régence de Tripoli qu'une paix factice et momentanée. Les tribus qui l'avaient trahi ne tardèrent pas à s'en repentir; plusieurs d'entre elles se révoltèrent, et restèrent encore longtemps en état d'hostilité contre les Turcs. Ce malheureux pays, en proie à l'anarchie, a perdu pour toujours le commerce de l'intérieur qui faisait sa richesse et sa prospérité.

Le Fezzan a été ruiné par l'émigration qui suivit Méhémet. Les caravanes de l'intérieur n'y arrivent plus; les fabriques établies par Abd-el-Gelil ont été abandonnées. Courbée sous le joug oppresseur des Turcs, et manquant de bras pour l'agriculture, cette province est aujourd'hui si pauvre, si improductive, qu'elle peut à peine en-

voyer tous les ans à Tripoli une centaine de chameaux chargés de marchandises.

Enfin la mort d'Abd-el-Gelil fut un malheur pour le commerce de l'Algérie, qu'il aurait rendu florissant en dirigeant sur Constantine, comme il s'y était engagé par un traité, toutes les caravanes de l'intérieur.

Puissance de son fils.

La famille d'Abd-el-Gelil avait, comme nous l'avons dit, d'immenses propriétés au Tibbou; son oncle Amor y était riche et très-influent. C'est dans ces propriétés, et sous la tutelle de son oncle, que Méhémet, suivi des Ouled-Soliman et de plus de 60,000 Fezzanais, vint fonder une nouvelle principauté.

Ce jeune prince a hérité du génie administratif et commercial de son père. Plusieurs petites villes ont été fondées par lui. Les fabriques du Fezzan, transportées au Tibbou, sont en pleine activité. Neveu du roi de ce pays, qui a épousé une sœur de son père, il vient de resserrer son alliance avec les Touariks, dont il était déjà un des chefs par son mariage avec la fille d'un de leurs princes les plus influents. Maître du commerce de l'Afrique centrale et de la direction des caravanes, ses richesses sont immenses; sa renommée et son influence grandissent tous les jours. Le Fezzan, riche et prospère sous le gouvernement de son père, aujourd'hui pauvre et désolé, lui tend les bras, et tout porte à croire que cette province rentrera bientôt sous sa domination.

Tel est le prince qui m'honore de sa confiance et de son amitié, et qui propose aujourd'hui de mettre à exécution le traité passé entre son père et moi. Puisse le gouvernement français sentir toute l'importance de cette proposition! L'avenir commercial de l'Algérie dépend de la résolution qu'il prendra. Les moyens d'exécution sont faciles et peu dispendieux; je les ai indiqués dans un premier mémoire (1). Et si je ne parviens pas faire partager la conviction qui m'anime, j'aurai du moins la consolation d'avoir fait tous mes efforts pour être utile à mon pays.

E. Subtil.

---

(1) Ce mémoire sera publié dans un des prochains cahiers de la *Revue orientale*.

ORIENT ET OCCIDENT.

(Suite et fin.—Voir XVe cahier, tome IV, page 209.)

En consacrant l'esclavage, Mahomet l'a constitué sur des principes religieux, humains et justes, autant qu'il était possible. L'esclave est introduit dans la famille sous la sauvegarde de la religion. On peut même dire, quoique cela ne soit formulé nulle part, que l'esclavage musulman est un état d'infériorité par lequel les païens, les idolâtres, les prisonniers faits à la guerre, doivent passer pour arriver à entrer dans la grande famille musulmane; que l'esclavage des femmes est un moyen de multiplier la race des croyants: à cette fin, les devoirs des maîtres sont tracés comme leurs droits; mais la tolérance est parfois excessive. Ainsi, chap. 24, v. 33: «... Si «quelqu'un de vos esclaves vous demande son affranchissement par écrit, «donnez-le lui, si vous l'en jugez digne. Donnez-leur quelque peu de ces «biens que Dieu vous a accordés. Ne forcez point vos servantes à se prosti«tuer pour vous gagner les biens de ce monde, si elles désirent garder leur «pudicité. Si quelqu'un les y forçait, Dieu leur pardonnerait à cause de la «contrainte: il est indulgent et compatissant.» On voit à ces mots: « si elles désirent garder leur pudicité,» que si elles ne le désirent pas, la prostitution se trouve indirectement tolérée; et cependant, elle est très-rare chez les musulmans, bien que dans certaines populations peu avancées, celle du Soudan, par exemple, la prostitution des esclaves au profit de leurs maîtres atteigne des proportions effrayantes.

Le même exemple prouve que Mahomet ne fait pas de l'affranchissement de l'esclave un précepte absolu, mais un conseil de moralité dont le maître est rendu seul juge par ces mots: « si vous l'en jugez digne. » Il y a cependant certains cas d'infraction à la loi, et entre autres celui d'omission du pèlerinage, où l'affranchissement d'un esclave est prescrit comme rachat de la faute; cette peine peut, parfois, être commuée pour ceux qui sont dans l'impossibilité d'y satisfaire par un jeûne de deux mois.

Au total, l'esclavage des musulmans est religieux, normal et en harmonie avec l'ensemble de leur civilisation; la position de l'esclave est en conséquence douce, exempte d'humiliations, digne dans son infériorité relative, malgré les punitions corporelles qu'elle entraîne. Le commandement du maître est imposant, humain et presque toujours affectueux. C'est tout dire que d'ajouter que l'esclave ne cherche presque jamais à sortir de sa position, parce qu'il n'en sent pas la souffrance.

L'esclavage est profondément incrusté dans les mœurs musulmanes, il est au fond de leur essence même; c'est une plaie d'autant plus incurable qu'elle est complétement inaperçue.

C'est le contraire dans les colonies des nations chrétiennes, où l'esclavage n'est pas en harmonie avec les institutions de la mère patrie, et où

il donne lieu à des abus presque inconnus en Orient; aussi: n'est-il plus considéré que comme un état anormal, transitoire, et sa transformation devient imminente.

Il est, à propos des préceptes adressés aux femmes, un passage du Coran qui implique indirectement l'état d'eunuque (chap. 24, v. 31): «Commande aux femmes qui croient de baisser les yeux et d'être chastes; «de ne laisser voir de leurs ornements que ce qui est à l'extérieur; de cou-«vrir leurs seins d'un voile, de ne faire voir leurs ornements qu'à leurs «maris ou à leurs pères..., ou à leurs esclaves, ou aux domestiques mâles «qui n'ont pas besoin de femmes, ou aux enfants qui ne distinguent pas «encore les parties sexuelles d'une femme. Que les femmes n'agitent point «leurs pieds de manière à faire voir leurs ornements cachés.» Ces mots «ou aux domestiques mâles, qui n'ont pas besoin de femmes,» précédés et suivis comme ils le sont, ne peuvent s'entendre que des eunuques.

On a beau dire qu'il y a eu des eunuques parmi les chrétiens comme chez les musulmans, c'était un abus réprouvé par la doctrine, conspué par les mœurs, et qui a heureusement disparu. Certains individus de la secte des skoptzy, en Russie, ne peuvent que par ignorance et par une pernicieuse interprétation d'un passage de l'Evangile, se ravaler jusqu'à cet état dégradant: tandis qu'en Orient la réclusion et la multiplicité des femmes entraîne infailliblement la condition d'eunuque. Comment, en l'absence du maître, établir une autorité dans ces harems nombreux, composés de plusieurs épouses égales en rang, et d'une multitude d'autres femmes et d'esclaves? comment les protéger au dehors? C'est là la fonction respectée de l'eunuque, puissance gardienne que révère le maître lui-même, parce qu'il en sent le besoin impérieux. Cette mutilation est donc un abus énorme inhérent à la société orientale, abus qui ne peut disparaître qu'avec ceux de la condition des femmes. L'eunuque et le système de réclusion sont des correctifs cruels, iniques et imparfaits de la polygamie.

C'est ainsi qu'on trouve tous les abus de la société orientale tellement fondés sur l'ensemble de la loi religieuse, que toucher à un de ces abus dans un sens de civilisation ou dans un sentiment chrétien, ce qui est au fond la même chose, c'est s'attaquer aux principes du Coran, aux bases mêmes du monde oriental.

On objecte en vain que le Coran, par la multiplicité des femmes, n'a fait que sanctionner en Orient un état de choses existant de temps immémorial, comme conséquence de l'effet d'un climat brûlant et de la constitution des races qui l'habitent.

Il est hors de mon sujet d'approfondir cette question : je noterai seulement que le christianisme a été florissant, surtout pour la pureté des mœurs, dans les mêmes lieux habités aujourd'hui par des races musulmanes; que dans des lieux dont le climat est analogue à celui de l'Anatolie, de la Syrie et de l'Afrique septentrionale, tels que la Grèce, la Sicile et l'Andalousie, la monogamie n'a jamais produit les inconvénients qu'on suppose devoir résulter de la restriction du nombre des femmes en Orient.

Quant aux races, s'il est vrai que la période de fécondité des femmes y est plus courte, il faut l'attribuer en grande partie à l'usage de les marier dès que leur nubilité est déclarée; à l'abus qu'on fait de leur précocité féconde; au développement sensuel enfanté par leur réclusion et par les mœurs générales; enfin, aux usages pernicieux et délétères, suites de cette même réclusion et de leur vie sédentaire. Il est évident que les Européennes, placées dans les mêmes conditions, mariées trop tôt, fatiguées par des couches nombreuses et consécutives, et par des allaitements interminables, affaiblies d'ailleurs par une vie molle, sédentaire et inoccupée, même moralement, tomberaient, après quelques générations, dans un état d'infirmité analogue à celui qu'on observe chez les femmes d'Orient.

Pour ce qui est de la disproportion du nombre des hommes à celui des femmes, il peut, à la vérité, exister une différence avec celle qu'on observe en Europe; mais, en tout cas, elle n'est pas telle qu'elle doive influer sur la constitution des mariages.

Quant aux abus de facilité de mœurs, de concubinage et de célibat, qui accompagnent chez nous la monogamie et l'absence presque générale de divorce, je répondrai que par cela même que le mariage chrétien est un lien fort, puissant, durable et restrictif des passions, tous les hommes indépendants et passionnés chercheront naturellement à s'y soustraire. Nous avons en revanche l'avantage immense de l'esprit de conservation et de perpétuité de la famille, tandis que l'Orient en est privé, et n'a même pas songé à désigner la famille par un nom; les individus n'y sont distingués que par des noms propres.

Au lieu du précepte chrétien *Aime ton prochain comme toi-même*, qui établit un lien entre tous les hommes, quelles que soient leur race, leur nation, leur croyance, le Coran a juste établi le principe contraire entre les fidèles et les infidèles, et il n'y en a peut-être pas de plus clair et de plus explicite, dans ce livre vague et désordonné; les infidèles sont divisés en deux grandes catégories: les païens ou idolâtres, et les gens de la loi écrite, ou les chrétiens et les juifs, auxquels on joignait, dans l'origine, les Chaldéens à cause de quelques livres qu'ils possèdent.

Les idolâtres ne sont bons qu'à être faits prisonniers et convertis ou exterminés; il faut leur courir sus, sauf les engagements *à terme* qu'on aura pris avec eux et qu'ils auront respectés. A l'égard des autres, Mahomet admet, dans quelques passages, qu'on doit tenir la parole qu'on leur a donnée; les chrétiens, surtout, sont mieux considérés à cause de leur grand prophète Jésus, dont Mahomet raconte l'incarnation divine et plusieurs miracles étrangement défigurés, et qu'il pose comme le plus grand des prophètes antérieurs à lui. Il estime aussi les chrétiens à cause de la vie de continence, de jeûne et de prière de leurs moines. Mais le plus souvent Mahomet lance contre tous les infidèles, et comme un feu dévorant, son anathème de rapine, de ruine et de massacre. Chap. 9, v. 2: «... Dieu est libre de tout «engagement envers les idolâtres ainsi que son apôtre...» V. 4: «... gardez «fidèlement envers eux les engagements contractés, jusqu'à l'expiration *du*

«*terme*... » V. 5 : «Les mois sacrés expirés (1), tuez les idolâtres partout où «vous les trouverez, faites-les prisonniers, assiégez-les, et guettez-les à toute «embuscade; mais s'ils se convertissent, s'ils observent la prière, s'ils font «l'aumône, alors laissez-les tranquilles, car Dieu est indulgent et miséri«cordieux.»

Vers. 29 : «Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu ni au jour «dernier, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre «ont défendu, et à ceux d'entre les hommes des écritures qui ne professent «pas la croyance de la vérité. Faites-leur la guerre, jusqu'à ce qu'ils payent «le tribut, tous, sans exception, et qu'ils soient humiliés.» Plus loin, chap. 33, v. 27, à propos des gens des écritures : «Dieu vous a rendus hé«ritiers de leur pays, de leurs maisons et de leurs richesses; du pays, «que vous n'aviez jamais foulé jusqu'alors de vos pieds. Dieu est tout puis«sant.» (Et dans le verset suivant, Mahomet passe aux préceptes que Dieu impose à ses femmes). Chap. 47, v. 4 et 5 : « Lorsque vous rencontrez des «infidèles (il s'agit ici des Arabes de la Mecque et autres seulement), tuez«les et faites-en un grand carnage, et serrez fort les entraves des captifs; «ensuite, vous les mettrez en liberté ou les rendrez, moyennant une ran«çon, lorsque la guerre aura cessé. Agissez ainsi. Si Dieu voulait, il triom«pherait d'eux lui-même; mais il vous fait combattre pour vous éprouver «les uns par les autres. Ceux qui auront succombé dans le chemin de Dieu, «Dieu ne fera point périr leurs œuvres.» Vers. 36 et 37 : «Dieu n'accordera «point de pardon aux infidèles qui ont cherché à détourner les autres du «chemin de Dieu, et qui sont morts dans leur infidélité.—Ne montrez point «de lâcheté, et n'appelez point les infidèles à la paix quand vous êtes les «plus forts, et que Dieu est avec vous; il ne vous privera point du prix de «vos œuvres.»

On remarque que si, dans le premier passage cité, il y a une exception au principe de guerre et d'extermination fondée sur la foi jurée, elle n'est que pour des conventions à terme, et il n'est fait aucune mention semblable dans bien d'autres passages. D'ailleurs, la guerre est prêchée comme action méritoire, *jusqu'à ce que tout culte soit celui du Dieu unique*. En un mot, c'est l'extension de l'islamisme par la force brutale; la guerre sainte a pour moyens le vol, la destruction, l'esclavage et la mort, et nous en éprouvons tous les jours les conséquences en Algérie. Se livrer à cette guerre sainte est un mérite religieux dont Dieu tiendra compte là haut, et dont la récompense ici-bas consiste dans les fruits de la rapine; les vaincus, leurs femmes et filles sont esclaves, et tous leurs biens et leurs propriétés sont légitimement acquis aux croyants.

En Algérie, le massacre d'un infidèle s'inscrit sur le sabre du vainqueur comme un titre d'honneur. Naguère encore, ne pouvant plus procéder à force ouverte, leurs corsaires venaient enlever furtivement des individus sur les côtes de la Méditerranée.

---

(1) Il y en a quatre : chawal, dhoulcada, dhoulhidjé, monharram.

Tels sont les principes qui servent de base au droit national des musulmans à l'égard des étrangers infidèles. Aussi conçoit-on à l'avance toutes les difficultés d'avenir d'un traité qui a fait entrer l'empire turc dans le concert européen ; ce n'est pas avec un article de traité qu'on détruira l'incarnation séculaire du Coran chez une nation musulmane. Le droit public et international de l'Europe s'est peu à peu formulé par des progrès de tolérance, d'humanité, de civilisation, tous dérivés plus ou moins directement de principes dont le christianisme est l'essence et le point de départ. Il tend à des alliances, à des égards, à une bonne intelligence à établir entre les peuples. Comment y faire entrer une nation dont le principe est l'exclusion, la domination brutale le moyen, et chez laquelle la guerre sainte imposée par une loi religieuse est la base de toute relation extérieure?

Une des tendances les plus déterminées de l'esprit européen moderne a été la fusion des races dans un même esprit, ou au moins leur bonne intelligence pour tous les intérêts de ce monde, fondée sur une tolérance éclairée ; le contraire a dû nécessairement arriver en Orient : toutes les races ont dû infailliblement et se sont, en effet, séparées de plus en plus comme mœurs, existence privée, esprit, aptitudes diverses, costumes, et même divisions par contrée ou par quartiers dans une même ville. Il y a bien eu quelques concessions rendues inévitables par le frottement et par la diversité des dons et des aptitudes; mais on voit à quoi ces divisions ont abouti par la révolution de Grèce, et par les troubles incessants de la Turquie d'Europe, de l'Arabie et de la Syrie. Je ne parle pas ici de l'antagonisme puissant des deux grandes races principales turque et arabe.

On peut dire que l'empire ottoman est profondément scindé en des centaines de fractions de races, de croyances, de nationalités de toute espèce et de toute nature, et dont l'esprit d'antagonisme est un des traits les plus saillants et les plus distinctifs. Quelle distance de l'Arabe du désert au Turc de Stamboul, du fellah d'Égypte à l'indomptable Albanais, du Maronite du Liban, cultivateur religieux et stable, aux hordes errantes et brutales des Kurdes et des Turcomans, de l'Arménien pacifique et du Grec remuant au farouche et apathique janissaire.

Il y a entre eux des intervalles immenses que rien ne peut combler. La politique turque a été d'écraser les plus forts et de prévenir la force de ces nations, tout autant que celle des pachas, par un esprit de rivalité et de discorde adroitement semé et entretenu entre les diverses parties de ce vaste empire, craignant autant les nationalités que les chefs qu'elle leur envoyait elle-même.

Toute cette politique est le fruit amer des principes d'exclusion, de force brutale et de guerre sainte dont foisonne le Coran dans la multitude de ses versets. Nul n'a pu en arrêter les conséquences, même les monarques les plus forts et les mieux intentionnés; c'est un vent violent qui emporte les générations jusqu'à ce que leur force vitale s'épuise. Aujourd'hui arrive le moment de crise d'une machine incomplète, dont les ressorts sont usés.

Il y a une vitalité puissante dans quelques-unes des ses parties, il n'y en a plus dans l'ensemble.

L'esprit de rapine, longuement entretenu autrefois par les guerres saintes, a été d'abord un principe de force et d'extension, il est devenu ensuite une des puissantes causes de l'affaiblissement de l'empire des Osmanlis, comme il l'avait été autrefois pour l'empire des Arabes. Exercé contre des nations étrangères qui ne présentaient que des résistances fractionnées à un colosse, il entraînait au dehors tous les hommes ambitieux, avides : l'empire en était délivré, et quand ils revenaient gorgés de richesses, l'esprit de conservation et de jouissance amortissait leurs passions assouvies; mais quand cette lave dévorante, arrêtée aux frontières par le rempart mobile et solide des armées permanentes, fut refoulée sur elle-même, et s'épancha à l'intérieur, elle ne fomenta plus que l'esprit de discorde et de haine des diverses races, et l'ambition insatiable des chefs incessamment excités par la cupidit édu pouvoir. A un débordement de courage et d'envahissements lointains, succéda le mal sourd et incessant des exactions permanentes, des vexations individuelles contre les rayas: mal profond et continu, qui n'empêcha pas la race des tyrans de dépérir, et la race des opprimés de décroître; car la véritable force ici-bas se puise dans le travail, dans l'exercice des facultés et dans la nécessité de l'œuvre.

Le Coran, en effet, ne recommande jamais le travail comme d'absolue nécessité à l'homme : il prescrit les devoirs religieux de la prière, du jeûne, de l'aumône, des ablutions et du pèlerinage, il parle du négoce avec bienveillance, il ordonne la pratique de la prière et des ablutions cinq fois par jour; mais il abandonne ensuite l'esprit de l'homme à une vague contemplation des grandeurs de Dieu et des merveilles de la création, contemplation dont le Coran est lui-même un type constant. Dans ce livre, il est plus parlé de guerre sainte et d'extermination des infidèles que des labeurs à subir sur la terre; et Mahomet pose toujours comme récompense des devoirs religieux accomplis le calme et la jouissance des biens de la terre et du ciel.

Il n'est donc pas étonnant que les musulmans n'aient pas considéré le travail comme un devoir, qu'ils aient préféré les armes et pris exclusivement le sabre pour emblème du pouvoir. Placés au haut de l'échelle sociale, et dignement revêtus de la puissance en vertu de leur ordre religieux, ils ont pour partage de commander le travail des autres. Cet instinct de commandement a imprimé aux Turcs même du dernier étage un cachet d'autorité, de dignité, de noblesse, de réserve et de manières, dont aucune nation n'offrit jamais l'exemple; mais leur défaut de cette expérience qu'on achète chaque jour à ses dépens, l'absence de l'œuvre, d'études, leur manque d'intelligence, sont perceptibles à des yeux claivoyants, sous leur noble et imposante écorce. Le Turc est satisfait, pourvu qu'il commande et qu'il soit obéi; la forme lui importe souvent plus que le fond.

Le raya, au contraire, obéit le plus possible pour la forme et le moins possible à l'esprit de ce qui lui est prescrit. Il est obligé de cacher par crainte

non-seulement le fruit de ses labeurs, mais encore la faculté intelligente et active qui révèlerait au maître une mine riche à exploiter. Mais comme la puissance appartient toujours en grande partie à l'intelligence, le raya, exercé à la dissimulation, influe puissamment par des moyens détournés et inaperçus sur l'esprit du maître, et lui fait souvent faire à son insu ce qu'il désire; tandis que le Turc, souverain dans la forme, absolu dans ses manières, inactif et plénipotentiairement étendu sur son divan, écoute les avis adroits de son inférieur, s'en empare le mieux possible, et commande comme de lui-même en vertu des inspirations du raya, qu'il méprise et qu'il vient de pressurer.

L'oppression séculaire a enlevé à celui-ci son caractère, ou plutôt elle l'a courbé et rendu flexible au moindre souffle; mais, qu'une occasion éclate, qu'une révolution arrive, qu'une protection étrangère s'en mêle, on verra bien vite surgir la puissance et la capacité de ceux qui sont à l'œuvre, qui labourent et nourrissent l'empire, et dont les facultés se sont entretenues par le travail pendant des siècles d'oppression. Alors le Grec, l'Arménien, le Bulgare, le Maronite, paraîtront immédiatement doubler de force et de ressources, parce que la majeure partie de leur force est latente et inactive par la crainte de la duplicité et de la rapacité turques; tandis que la tyrannie de l'Osmanlis aux facultés rouillées et décrépites croulera comme les pieds dorés et vermoulus de son trône.

Que si l'on demande comment les empires musulmans ont pu s'élever à un si haut degré d'extension et de puissance, et se maintenir enfin depuis tant de siècles avec des principes aussi pernicieux et délétères, il faut montrer aussi sur un grand nombre de points quelle a été et quelle est encore l'influence salutaire des principes sages du Coran.

En effet, malgré toute la sensualité de certaines récompenses célestes, Mahomet pose partout en principes que Dieu récompense les hommes selon leurs œuvres, et leur tient compte des plus secrètes. Il remédie autant qu'il peut au défaut d'élévation et de pureté de sa doctrine par la multiplicité et l'importance attachée aux pratiques; il prévoit tout, depuis l'abstinence des femmes pendant les époques de leurs règles, jusqu'aux parties du corps où doivent s'étendre les ablutions répétées et à la substitution du sable à l'eau pour les accomplir dans le désert (chap. 4, v. 46). La multiplicité et l'importance exagérée de ces pratiques, eu égard à leur infimité de détail, a peu gêné les musulmans dans leur vie inactive, et elle a eu l'avantage de leur rappeler à chaque instant par des formes le principe religieux de leur existence. Ils ne doivent pas se livrer à l'acte conjugal sans faire quelque action méritoire, ne fût-ce que de prononcer le nom de Dieu; qu'ils cuisent le pain dans le sable échauffé du désert, qu'ils égorgent un animal, ce doit être sous l'invocation du nom de Dieu. On ne peut manger d'un animal égorgé sans cette formalité, ou lorsque son sang n'a pas été répandu. C'est ainsi qu'à chaque instant la religion descend à l'hygiène.

Les préceptes moraux sont mêlés aux préceptes hygiéniques. Ainsi, chap. 2, v. 216 : «Ils t'interrogeront sur le vin et le jeu. Dis-leur : Dans l'un

«comme dans l'autre il y a du mal et des avantages pour les hommes, «mais leur mal l'emporte sur les avantages qu'ils procurent.» La proscription du vin ne paraît ici que de conseil et non pas absolue, comme dans le passage suivant, chap. 5. v. 92 : « O croyants! le vin, les jeux de hasard, «les statues et le sort des flèches, sont une abomination inventée par Satan ; «abstenez-vous-en, et vous serez heureux.» Ailleurs, le prophète paraît regarder les musulmans comme habitués à l'usage du vin; chap. 4, v. 46: «O croyants! ne priez point lorsque vous êtes ivres ; attendez que vous puis«siez comprendre les paroles que vous prononcez...» On remarque dans ces trois passages les variations de doctrine qu'on retrouve sur bien des points. L'abstinence du vin est ici simplement conseillée, là proscrite comme invention satanique, plus loin comme infirmant la prière.

Maintes fois Mahomet prescrit la réserve des paroles et des actions, et même la modestie de la démarche. L'ensemble de ces préceptes et leur observation ont cependant établi chez les Orientaux des coutumes d'ordre matériel, d'abstinence, de déférence extérieure et de propreté corporelle, généralement suivies en bas comme en haut de l'échelle sociale; qualités qu'on n'observe pas au même degré dans les classes inférieures européennes.

Ce qui frappe le plus vivement au premier abord le voyageur arrivant dans les contrées orientales est l'aspect digne, simple, grave, la démarche réservée, la tenue hiérarchique des musulmans. Je dis la tenue hiérarchique, car chaque homme a la dignité de son rang; et son abaissement, même dans la misère, son obéissance humble et paisible dans sa condition d'infériorité ou d'esclavage, ont quelque chose de digne, d'imposant et de respectable qui tient à un profond respect des ordres établis en vertu de la volonté de Dieu. Il y a encore quelque chose de religieux dans les moindres actes, et la hiérarchie temporelle est empreinte pour eux d'un cachet de fatalité divine.

Il y avait en Europe quelque chose d'analogue au moyen âge, quand les peuples, pleins d'une foi plus simple, voyaient dans les rois les images de Dieu sur la terre, et révéraient en eux le caractère religieux que le sacre leur imposait comme aux élus de la providence divine.

La fatalité même, ce dogme si funeste, a eu quelques salutaires résultats dans le monde musulman. Au milieu des épidémies, des maladies endémiques, des fléaux si fréquents de la peste, les Orientaux, qui n'ont pas l'intelligence de les prévenir ou de les soigner, ont du moins une résignation inaltérable pour les subir. Cet esprit calme et résigné à tout serait admirable s'il n'avait pas sa source dans quelque chose d'inintelligent, de passif et même d'insensible; ce serait la perfection de supporter héroïquement le mal, s'il n'était mieux de le prévenir et de s'en préserver par l'emploi bien entendu des facultés que nous a accordées le Créateur, pour résister et triompher dans les épreuves d'ici-bas. Néanmoins, le spectacle du calme dans la souffrance et dans l'affliction, même en vertu de la croyance à la fatalité, a quelque chose de grand et de noble que la pensée religieuse peut seule

inspirer ; mais on ne voit pas ce que les Orientaux, avec leur esprit borné et matériel, auraient à faire de mieux que de se résigner.

Il faut chercher dans des causes semblables, mais plus profondes encore, l'explication de leur résignation au moment suprême. On a beaucoup admiré le calme dont ils font preuve en face de la mort, soit qu'elle arrive dans la violence du combat, avec les douleurs de la maladie, ou, plus cruelle encore, lorsqu'elle arrive imprévue à la suite d'une condamnation rapide. Les criminels eux-mêmes meurent généralement avec calme et force, et l'on sait combien en Europe ces derniers surtout donnent presque tous des signes de la plus grande faiblesse.

Ce contraste apparent, si avantageux en faveur des musulmans, repose sur des causes spirituelles qu'il est important d'examiner ; car la mort est un de ces moments de sincérité où l'on peut profondément scruter l'âme humaine, et lire comme dans un livre ouvert les empreintes que les bons et les mauvais principes y ont gravées.

La vie musulmane est plus matérielle et instinctive que la vie chrétienne. Elle a bien pour appui une foi robuste et inébranlable sur des points de doctrine abstraite ; mais elle s'est reposée et comme confinée dans la forme arrêtée de cette doctrine, qui pose des bornes à l'esprit humain et fait presque une vertu de l'inintelligence de toute autre chose que le Coran.

La nature de ce livre a bien pu créer une harmonie et une hiérarchie pleine d'action et de puissance sur le monde ; elle n'a pas pu développer l'âme et l'intelligence dans l'immensité des régions spirituelles qu'elle restreignait dans la limite étroite d'un seul texte, plein lui-même de contradictions et de répétitions inconstantes.

L'Évangile, au contraire, a révélé un esprit de vérité, de compréhension universelle qui n'est formulé que par des paroles, symboles conduisant à l'intelligence des choses infinies. Ses préceptes, en ce qu'ils touchent l'humanité, sont dictés par cet esprit de lumière et de vie qui est son essence ; et, quoique définis avec une clarté précise pour l'intelligence, ils comportent et admettent tous les dons, toutes les facultés, tous les développements possibles, selon les temps, les races, les climats et les positions sociales ; de telle sorte que, sans rien laisser de vague à l'esprit, ils lui ouvrent à la fois le champ immense qui s'étend de la terre aux cieux, et laissent toute liberté et facilité d'action aux hommes répandus dans l'univers, se reposant sur la vérité pour les faire arriver tous, par des voies diverses, aux fins spirituelles du christianisme et pour les réunir en Dieu.

D'un autre côté, Mahomet, infirme au point de vue d'une vérité incomplète, a cherché à dominer et à concentrer le monde en se servant des forces pures ou impures, telles qu'il les rencontrait consacrées par l'usage ; il a fait, dans sa doctrine, une large part aux passions humaines, les reconnaissant, pour ainsi dire, comme absolument vraies et éternelles, puisqu'il les sublimait jusque dans son ciel. Il a fait leur part sur la terre et cru les harmoniser parce qu'il leur dictait quelques préceptes. Mais les passions humaines étaient ainsi placées dans un sol trop large et trop fécond pour

ne pas s'exalter, s'étendre, couvrir de leur voile impur les voies lumineuses de l'islamisme, et étouffer dans la mondanéité des formes les germes spirituels du Coran. Mahomet a semé ensemble deux espèces de grains: le bon grain de certaines doctrines morales, et l'ivraie des passions inférieures. Il a pu réussir à couvrir une partie de la terre de ce mélange impur, mais le temps, les passions, les instincts, ont dévoré ou au moins annihilé le sens spirituel dans l'incarnation de sa doctrine.

Le christianisme, au contraire, sans anéantir les passions humaines, les a réglées et tempérées dans une mesure pleinement restrictive qui permettait le développement des esprits; les facultés inférieures ont peu à peu déchu de leur importance ancienne, et les facultés supérieures tendent constamment à prendre la place qui leur appartient dans la religion comme dans la politique, dans les arts, dans les sciences, et dans l'industrie elle-même. Enfin, l'âme humaine a pris, dans toutes les voies, son essor vers le spiritualisme en Europe, tandis qu'en Orient elle a été refoulée dans le matérialisme.

Aussi, les gens qui ont eu le plus d'action sur l'âme humaine en Europe, ceux qui ont transformé la société antique païenne en société chrétienne, ceux qui ont le plus soulevé les masses, dissous les nations et altéré leur caractère, ont été les saints ou les promoteurs de sectes religieuses. Les croisades ont été le plus grand mouvement européen; les guerres religieuses ont été les plus sanglantes et les plus acharnées, elles ont opéré les plus puissantes scissions parmi les peuples. Encore aujourd'hui, la plus haute division des peuples d'Europe dérive de l'esprit religieux des églises catholique, protestante et grecque; les plus grands forfaits même, tels que l'inquisition et les massacres des Albigeois, des hussites, des Irlandais, de la Saint-Barthélemy, ont eu pour principe des inimitiés religieuses. Ce sont les hommes qui ont incarné en eux un grand esprit par rapport à leur époque, qui ont été les héros de l'Europe en bien comme en mal, et la chevalerie n'est, dans son essence, que combat et dévouement à un ordre d'idées, et non pas soif de conquête et de domination. En un mot, les grands faits qui ont régi l'Europe ont découlé de l'esprit religieux; les hommes supérieurs qui l'ont constitué ou entraîné ont été presque tous des hommes de principes, essentiellement dévoués à un esprit supérieur.

En Orient, au contraire, les grands hommes ont été des hommes à passions vastes et puissantes, soit qu'ils aient exalté les masses par le fanatisme, la conquête ou la terreur. La victoire y fut le sceau de l'élection céleste, tandis qu'en Occident ce fut et c'est encore la palme du martyre, la consécration de l'Église et le dévouement absolu aux principes bien différents du fait positif de la victoire. Les conquérants, les dominateurs terribles, les sultans égorgeant, à leur avénement, tous leurs frères, ont là-bas été de tout temps les élus du ciel; parce qu'un peuple matériel, et vivant dans la forme, trouvait dans la force et dans la terreur, plus que dans la sainteté ou dans le droit, le cachet frappant de la puissance divine.

C'est comme instrument de la fatalité que le bourreau même perd, en Orient, le caractère néfaste et repoussant qu'il comporte nécessairement chez des nations où le principe de la miséricorde et du sacrifice a triomphé. Le bourreau n'a, chez nous, aucun caractère qui tienne au principe religieux; tandis que le premier musulman venu devient l'exécuteur légitime des hautes œuvres du délégué du sultan, image lui-même de Dieu sur la terre: d'où l'on voit la connexité que le mélange des choses spirituelles et temporelles, dans une doctrine impure, établit entre le plus haut et le plus bas des hommes, entre la plus noble et la plus repoussante des créatures humaines.

En Orient, la peine et le supplice lavent l'offense et le crime; c'est toujours le Dieu vengeur qui juge et punit, comme chez les juifs, selon les prescriptions de la loi; chez les chrétiens, le repentir seul rachète la faute; et au-dessus de la justice humaine, qui a décidé dans un intérêt terrestre, Dieu est seul juge des intentions du coupable et peut absoudre celui que les hommes ont condamné.

A côté du bourreau qui frappe est le prêtre qui pardonne; là-bas, le bourreau est toujours seul: ce contraste est un des plus hauts symboles de la différence des deux religions. Le musulman a bien une idée de la vie future par les préceptes du Coran, mais il subit le supplice comme volonté de Dieu et comme expiation matérielle de son crime; tandis que le prêtre chrétien est là pour montrer au coupable comment il a offensé la justice divine, et comment il a lui-même tenté d'anéantir par le péché la vie éternelle que Dieu a mise en lui. Le musulman ne s'est pas conformé à un précepte établi, il a failli à la loi, il subit sa peine, et celle-ci le rachète de sa faute.

Aussi ne le voit-on point rougir d'une peine subie, et le coupable puni des plus graves corrections corporelles rentre dans la société pur et net comme auparavant. Méhémet-Ali lui-même, qui a cependant au-dessus de ses coreligionnaires l'intelligence de la civilisation, envoie aux galères ses généraux pendant plusieurs mois ou plusieurs années, et les renvoie ensuite directement du bagne à la tête de leurs corps. Si le sultan frappe lui-même un de ses serviteurs, c'est un honneur dans la peine et rien autre chose.

Aussi voit-on les mahométans, fils, frères ou parents de gens exécutés, n'y pas plus songer qu'au moindre accident de ce monde. C'est dans ce principe que la peine lave l'offense, et dans l'absence de ce repentir qui naît de la vue spirituelle du péché, qu'est la cause du calme musulman devant la mort.

Il ne peut pas y avoir vue certaine et entière du péché, de l'éternité des peines ou des récompenses, parce que la vie musulmane en ce monde a été trop adonnée aux conditions matérielles qui ont mis un voile sur les facultés les plus hautes.

L'islamisme n'est pas un dogme universel et clair qui puisse faire descendre immédiatement la lumière dans l'âme du coupable, lui montrer, par la bouche du prêtre, comment la mort corporelle n'est rien en com-

paraison de la mort spirituelle qu'il a encourue par sa faute, le consoler, s'il meurt innocent, par la vue certaine de la justice de Dieu; il n'a pas la puissance de constituer un véritable prêtre, un prêtre chrétien, qui trouve dans l'inspiration d'une charité infinie, et dans les lumières d'un dogme universel et d'une tradition non interrompue, le moyen de faire luire la lumière aux yeux mêmes de ceux qui la repoussent, et de leur montrer les principes et les déductions de l'ordre éternel.

En effet, le chrétien le plus criminel a reçu dans son enfance des principes spirituels, il a perçu, par une multitude d'exemples, la condition morale et virtuelle qui fait agir les gens de bien; s'il a été sourd jusque-là, il arrive au moment suprême avec un sens d'intelligence et d'impressionnabilité que la mort réveille, tout émoussé qu'il est par sa vie antérieure: il entend un prêtre, image vivante du renoncement au monde, qui lui montre sa faute et le repentir de l'âme pour salut, pendant que la justice humaine est prête à le lancer dans l'éternité. Le coupable éprouve alors plus ou moins de remords et d'ébranlement, et si un repentir sincère et une foi certaine n'ont pas pu le raffermir dans l'espérance en Dieu, il meurt faible, tremblant et parfois presque inanimé; car son être abattu dans ses instincts et ses passions ne s'est pas retrempé par la foi.

Le musulman arrive devant la mort avec un esprit toujours le même que celui qui lui a fait commettre son crime; le repentir de l'âme ne l'a pas profondément modifié, il conserve toute la force de ses instincts et de ses passions, il voit une fin fatale, sa confiance en Dieu pour l'avenir est inintelligente comme elle l'a été en cette vie, et doit se fonder en partie sur le supplice même qui lavera sa faute.

Le chrétien voit plus ou moins son crime, le sentiment du mal lui apparaît plus ou moins lucidement, le repentir lui brise le cœur et l'âme, ou au moins le remords ou le regret l'ébranle, et il n'est pas étonnant qu'il pâlisse et faillisse devant la mort, si une foi vive et lucide ne lui a pas rendu la vrai force en chassant la violence des instincts qui l'ont rendu criminel. Ce combat intérieur qui brise les forces humaines n'existe pas pour le mahométan, qui meurt comme il a vécu, en toute confiance dans le dogme de la fatalité, devenu chair et os en sa personne. Du reste, une des preuves que l'impassibilité des musulmans n'est pas le vrai calme d'une belle mort, c'est que leurs criminels meurent presque toujours tout aussi imperturbables que les gens de bien.

Mais le vrai calme au dernier moment est le calme lucide du chrétien qui sent avec joie finir son existence comme une épreuve longue et pénible pour la vie éternelle. Celle du coupable et de l'homme sans foi est toujours plus ou moins troublée par le remords, le doute poignant ou une pénible incertitude, à moins d'une grande impassibilité animique, fruit d'une doctrine matérielle.

La différence de susceptibilité devant la mort entre chrétiens et musulmans se retrouve en toute autre circonstance.

En présence des dangers qui réclament le dévouement pour être affron-

tés, on reconnaîtra bien vite la supériorité chrétienne. Le musulman se précipite, à la vérité, avec un instinct bouillant et terrible au-devant du péril; mais si un succès prompt ne répond pas à son ardeur, il se déconcerte: tandis que le chrétien, plus impressionnable à la vue du danger, parce qu'il est plus sensible et plus intelligent, est lucidement porté et soutenu par le sentiment du devoir et de l'honneur, sentiment vrai qui s'accroît à chaque instant en raison même des difficultés. Aussi faut-il, pour comprendre toutes les dernières guerres contre la Turquie, se rappeler le dire du prince Eugène, qu'il ne s'agissait que de résister au premier élan des Turcs, puis cet élan passé, qu'il n'y avait plus qu'à profiter de la victoire.

Dans la supériorité actuelle militaire des Européens sur les Orientaux, je crois qu'on a fait une trop large part à l'intelligence et à la discipline, bien qu'elle soit énorme et incontestable. Mais il est évident, pour tous ceux qui ont vu l'Orient, que le sentiment de l'honneur et du devoir chez l'individu compense et au delà le fanatisme du musulman et l'instinct de fatalité qui lui fait affronter la mort; c'est par des qualités instinctives de sobriété, d'agilité, de dureté aux fatigues et aux privations, jointes aux sentiments de fanatisme et de rapine, que les musulmans de l'époque des croisades ont résisté avec le plus de succès aux forces européennes, et c'est en Algérie que nous retrouvons malheureusement encore ce type de guerre qui leur est si favorable.

Résumé.

Il suit de ce qui a été exposé, que l'Orient et l'Occident sont des incarnations des dogmes musulman et chrétien; que la scission qui les sépare est profonde, radicale et infranchissable par voie de fusion; que l'Orient, fondé sur une doctrine vaste, harmonique, cherchant à embrasser le monde aussi bien par des voies spirituelles que par l'exaltation des passions humaines, confondant le temporel avec le spirituel, s'armant de la force du sabre à défaut de persuasion, a dû avoir une expansion rapide, immense, et envahir comme un débordement irrésistible les nations chrétiennes que la vraie religion n'avait pas encore assez pénétrées pour les développer et leur communiquer la vraie puissance qui vient de l'esprit; que l'Occident, au contraire, possesseur d'un dogme universel, n'avait dû marcher que lentement et sûrement dans le progrès, puisque l'Evangile n'agissait sur les hommes que par la voie lente, mais complète et éternelle, de l'action sur l'âme; que les croisades avaient été l'époque héroïque de l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident; que les croisades devaient nécessairement faillir à leur but, puisque le christianisme ne devait pas envahir le monde par la violence, et qu'en lançant l'Europe contre l'Orient, les chrétiens s'écartaient de l'esprit religieux qui faisait leur force; que les croisades n'avaient donc été qu'une manifestation immense et héroïque, mais malheureuse et stérile, de l'antagonisme des chrétiens contre les musulmans.

En face de l'unité de Dieu, de l'islam et de la puissante unité de son dogme et de sa hiérarchie fondée sur une foi aveugle aux révélations pé-

remptoires et finales de Mahomet, et à défaut de foi sur le sabre; unité exclusive, violente et incomplète, qui repose sur la fatalité, et l'esclavage qui confond le spirituel avec le temporel, qui a pour action principale des moyens matériels, tels que le pèlerinage de la Mecque, et la multitude des pratiques, apparaît l'unité chrétienne, spirituelle, lumineuse, pure, douce, et n'agissant que par la foi sur les âmes, compatible avec toutes les phases du temps, des races et des intelligences, et génératrice de toutes les vertus.

En face des dogmes de l'infériorité des femmes, de l'esclavage et du fanatisme, pères de toutes sortes de maux et d'abus, brillent les dogmes chrétiens de la réhabilitation de la femme, de la liberté de conscience et d'action, et de la Providence chrétienne.

Mahomet a cependant fait une multitude d'emprunts aux traditions bibliques, aux lois juives et à la morale chrétienne, source de bien et de conservation chez les musulmans.

Mais si leur observance de l'aumône, de la prière et de l'hospitalité a été belle et grande, l'esclavage, la multiplicité des femmes, les concessions aux passions, la lettre exclusive du Coran, leur ont fermé les voies de l'âme et du progrès, ont subalternisé la famille, et les ont jetés dans les voies matérielles, tandis que le fanatisme et l'esprit de rapine et de guerre sainte les isolaient et les rendaient la terreur des étrangers.

Le christianisme, toujours en voie de lumière et d'amélioration durable, a relevé la femme et l'esclave, constitué et perpétué spirituellement la famille par le mariage, et, par la restriction sage des passions, mené l'homme dans la voie spirituelle de tous les progrès.

Les mêmes causes qui avaient exalté l'islamisme l'ont fait décheoir, quand son ambition violente, portée à l'envahissement, a été refoulée par le courage intelligent et organisé des armes européennes. Les scissions et fractions de races si multipliées dans l'empire ottoman, et entretenues par l'esprit exclusif et dominateur des Turcs, se sont accrues et envenimées à mesure que l'empire faiblissait et que ses forces désordonnées et factieuses se retournaient sur lui-même.

La race dominante a été toujours s'affaiblissant d'esprit et de caractère encore plus que de nombre, et les passions de fanatisme, de conquête, de violence et de rapine, qui faisaient sa principale force, s'amortissent dans l'impuissance et dans la paix obligée en face des supériorités européennes; tandis que les races chrétiennes des rayas vaincus, opprimés, ont repris la force et l'espérance par leur travail, par l'impuissance de leurs maîtres, et par l'exemple de la victoire et de la supériorité guerrière et pacifique de leurs coreligionnaires d'Europe.

L'empire se trouve obligé de modifier ses voies, devenues chaque jour de plus en plus impossibles. Mais il repose sur le Coran, sur l'infaillibilité de Mahomet, sur l'union du spirituel et du temporel, sur la fatalité, sur l'esclavage, sur l'infériorité des femmes, sur l'absence de famille et de propriété, sur la guerre sainte, sur l'exploitation des infidèles, sur l'exclusion et l'oppression des races non musulmanes.

Tout progrès ne s'accomplira que par la vérité remplaçant l'erreur ; il sapera d'autant quelqu'un de ces dogmes qui ont été la vie de l'empire ; l'édifice musulman, qui forme un tout compacte, solide, harmonieux dans son imperfection même, en sera d'autant ébranlé : ainsi s'élargira d'elle-même la brèche d'entrée pour le christianisme ou le progrès, brèche d'autant plus honorable et plus glorieuse qu'elle n'aura pas la mort pour moyen, et qu'elle sera la porte du salut pour l'Orient.

FORTIN D'IVRY.

(Toutes les citations du Coran sont empruntées à la traduction de M. Kasimirsky.)

ÉTUDE SUR MAHOMET.

FRAGMENT.

Le mémoire sur l'islamisme, intitulé *Orient et Occident*, dont la Société orientale est redevable à M. Fortin d'Ivry, est un travail sérieux, écrit avec conscience, plein de faits, de citations exactes, d'observations judicieuses, et qui, à tous ces avantages, joint celui d'un stye mâle et fleuri. Mon intention n'est pas de réfuter les assertions de notre honorable confrère ; ce que je me propose est de rendre à César ce qui est à César, en présentant ici le résumé d'impressions qu'a produites sur moi l'étude du Coran, faite au milieu d'hommes qui le professent et avec lesquels j'ai vécu longtemps.

Je ne suis pas un admirateur outré de Mahomet ; certes, j'aimerais mieux, comme tous ceux qui le critiquent, le voir de prime abord embrasser le christianisme et en faire accepter les bienfaits par ses sectateurs avec cette énergie de conviction et ce feu de sentiment dont lui seul possédait le secret. Je dois aussi déplorer qu'il ait souvent fait servir ses inspirations à l'avancement et au succès de ses projets ambitieux ou personnels. Cependant, comment refuser un tribut d'admiration à l'auteur de tout ce que l'histoire musulmane offre de grand, de noble et de glorieux ? Ce bras vigoureux qui la poussa à travers treize siècles, avec autant de retentissement et d'éclat, était sans doute mu par quelque chose de plus puissant, de plus vrai qu'un pur hasard, qu'une audace d'aventurier. Il conçut des projets immenses, il a su les réaliser, nous en convenons tous ; tâchons donc, avant tout, d'apprécier son œuvre à sa juste valeur, pour être à même de juger s'il y a possibilité de faire mieux.

Mahomet, né en Arabie, pays dont les habitants et la langue sont d'origine commune avec celle des juifs, leurs voisins, sans que ceux-ci eussent jamais réussi à y introduire leurs croyances, se sentit la mission d'accomplir cette tâche lui-même. Il ne s'en acquitta que partiellement. En vrai

organe aveugle de la Providence, il le fit à son insu, et peut-être contre son gré. De là vient cet amalgame du sacré et du profane dans le système alcoranique. Des idées sur l'unité de Dieu, la vie contemplative et spirituelle, la charité, en un mot, tout ce qu'il y a de plus divin et de plus vital, est emprunté à l'Évangile et à la Bible. Le respect avec lequel il y parle du Christ, de la sainte Vierge et de Moïse, n'est qu'un aveu tacite de la reconnaissance de ce qu'il était redevable à cette source divine. La seconde partie du Coran, qui, pour ainsi dire, ne sert que de ciment et de charpente aux pierres angulaires de l'édifice, mais sans le secours de laquelle l'islamisme ne saurait être applicable aux besoins locaux, se compose de quelques usages nationaux pratiqués avant Mahomet par les idolâtres arabes de la Mecque. Les plus anciens législateurs arabes étaient poëtes; Mahomet les surpasse tous en poésie et en éloquence qu'il sème à pleines mains dans ses ordonnances, ses bulletins, ses brochures législatives et ethnographiques; car c'est ainsi que nous aurions nommé aujourd'hui les différentes surates de son Coran. «Quand l'enfer s'unirait à la terre (s'é«crie-t-il dans son langage emphatique) pour produire un ouvrage sem«blable au Coran, leurs efforts seraient vains. Ce livre est l'histoire su«blime.»

Il est tout fier de son ouvrage, et le succès a prouvé qu'il avait raison de l'être. En effet, il a conçu, et, ce qui plus est, il a réalisé la fusion du principe politique avec le principe religieux. Son Coran (qui veut dire verbalement *une lecture, un livre pour lire*) est sans contredit le plus national, le plus ingénieux et le plus impressionable de tous les poëmes connus. C'est une épopée-religion, épopée-législation, épopée-politique et épopée-littérature à la fois. La manière dont il a été compris et obéi par les Orientaux, prouve leur haute capacité spirituelle, capacité dont aucune nation chrétienne n'a donné encore l'exemple, car chacune d'elles possède une autre législation que l'Évangile, tandis que le Coran, malgré tous les défauts de sa morale, devint tel quel, leur code, leur bréviaire et leur lecture favorite.

En somme, Mahomet fit pour ses compatriotes ce que Socrate avait fait pour les siens, l'un et l'autre ayant spiritualisé les intelligences de leurs compatriotes, et par ce moyen, les ayant préparés à la réception des lumières du Verbe. Je tâcherai de le démontrer, au risque de déplaire à tous ceux qui l'accusent d'avoir fait rétrograder le progrès de la civilisation.

Et d'abord, considérons à quels hommes il avait affaire. Au nord, la doctrine de Zoroastre, déjà dégradée et à son dernier râle; au sud, le fétichisme le plus abject; tout autour, l'idolâtrie sous les formes les plus variées, babyloniennes, syriaques, égyptiennes, grecques, arabes, âgée comme le monde, mais puissante encore au point d'empiéter continuellement sur le terrain sacré de Jéhova. Au milieu de ces ténèbres, là où pendant sept siècles consécutifs les rayons de la révélation du Sauveur n'avaient pas réussi de pénétrer, Mahomet se fraye un passage et parvient à y planter l'étendard victorieux d'Allah, au cri de triomphe : *Ana nébiou bis-*

sif : «Je suis prophète par droit du glaive!» Il donne dans la plaie même de la société contemporaine. Du premier coup d'œil, il comprit qu'il réussirait peu auprès des juifs, et moins encore auprès des chrétiens. Aussi fait-il la guerre à ceux-là, plutôt pour s'emparer de Khaïbar et d'autres positions fortes et propres à consolider son royaume naissant, que dans le but de les convertir. Il dit positivement (Coran, chap. 8) que «Les infidèles, les «juifs, les sabéens et les chrétiens, qui croiront à Dieu et au jour dernier, «et qui auront pratiqué la vertu, seront exempts de la crainte et des tour-«ments.» Ce privilége accordé officiellement aux hommes de quatre professions diverses est remarquable. Ailleurs, il pose la même question plus nettement encore. Il annonce avoir reçu de Dieu l'ordre suivant : «Un «jour nous ferons lever, du milieu de chaque nation, un prophète pour té-«moigner contre elle. Toi, Mahomet, *tu témoigneras contre les Arabes.*» Ainsi, devant Dieu, il se constitue solidaire des Arabes idolâtres.

Quel est donc ce Dieu qu'il leur propose? — Rendons-lui justice, c'est une des plus sublimes conceptions qui aient jamais honoré le cœur et l'intelligence humaines. Son Allah, quoiqu'il ne soit pas le Dieu de l'amour et du pardon universel du Christ, du moins lui ressemble mieux que le rancuneux, l'implacable dans sa vindicte, le jaloux Jéhova de Moïse. A un tel Dieu, plus pur qu'Ormuzde, plus puissant que Zeus, toutes les divinités de l'idolâtrie devaient céder la palme, comme on pourra le voir dans des citations tirées du Coran, et que je multiplierai à dessein, parce que c'est à ce titre que Mahomet est vraiment divin, et que, n'eût-il jamais produit autre chose que cela, il aurait droit d'être placé au nombre des plus grands bienfaiteurs du genre humain.

«Dieu, dit-il, ordonne la justice, la bienfaisance et la libéralité envers «les parents. Il défend le crime, l'injustice et la calomnie.

«Quiconque aura exercé la bienfaisance et professé la foi jouira d'une vie «semée de plaisir et du prix de ses bonnes œuvres.

«Dieu vous a tirés du sein de vos mères, dépourvus de connaissance; il «vous a donné l'ouïe, la vue et un cœur pour lui rendre grâces.

«Il a formé pour vous les ombrages et les antres des rochers; il vous a «donné des vêtements pour vous mettre à l'abri de la chaleur; d'autres pour «vous couvrir dans les combats.

«Croyez-vous être à l'abri de ses coups? Ne peut-il ouvrir un abîme sous «vos pas, ou faire fondre sur vos têtes un nuage chargé de pierres? Où trou-«verez-vous un refuge?

«Êtes-vous sûrs qu'il ne vous ramènera point sur les mers, et que, pour «punir votre ingratitude, il ne déchaînera point contre vous un vent impé-«tueux, qui vous engloutira sous les eaux?

«Dis : «O infidèles! je n'adorerai point vos simulacres. Vous n'adorez point «mon Dieu. J'abhorre votre culte.»

«Dis : «Dieu est un; il est éternel; il n'a point enfanté et n'a point été en-«fanté; il n'a point d'égal.

«Le Souverain des mondes est le Dieu qui m'a créé et qui me conduit.

«C'est lui qui me nourrit et me désaltère. Lorsque je serai malade, c'est lui «qui me guérira.»

Tel est Allah de Mahomet. Après en avoir fait ainsi la source de toutes les vertus qui honorent l'humanité, il le voit vivre, penser et venir à notre secours dans tous les phénomènes du monde visible de l'Arabie.

«Dieu, dit-il, fait descendre la pluie des cieux, et la terre stérile devient «féconde. N'est-ce pas là un signe pour ceux qui comprennent?

«Les animaux vous offrent des exemples propres à vous instruire: leur «lait élaboré dans l'estomac, entre le chyle et le sang, devient pour vous «une boisson salutaire.

«Du fruit du dattier et de la vigne, ne formez-vous pas une liqueur enidvrante, ou un aliment sain? Ce sont des signes pour ceux qui entendent.

«Dieu a inspiré à l'abeille de se construire une maison sur les monta-«gnes, dans les arbres, et d'habiter celles que l'homme lui bâtit; elle tire du «sein des fleurs une substance liquide, diversement coloriée et salutaire aux «hommes: signe frappant pour ceux qui réfléchissent.

«Ne voyez-vous pas les oiseaux fendre les airs, planer sur vos têtes, dé-«ployer, resserrer leurs ailes? Qui les soutient dans les airs, si ce n'est le «Miséricordieux? Rien n'échappe à sa vigilance.

«Levez les yeux vers le firmament, y voyez-vous la moindre imperfec-«tion? Levez-les une seconde fois, vous ne pouvez en supporter l'éclat, et «vos regards se rabaissent sur la terre.

«Ne vois-tu pas que sa main abaisse les nuages qui versent la pluie? Il est «habile et prévoyant.

«Observe la terre stérile s'émouvoir et s'enfler, lorsque la pluie pénètre «son sein. Celui qui la vivifie rend la vie aux morts. Image de la résur-«rection!

«Que pensez-vous de l'eau qui sert à vous désaltérer? qui fait éclore toutes «les plantes qui ornent vos jardins et les moissons qui enrichissent vos «plaines? Est-ce vous qui la faites descendre des nuages ou notre volonté «puissante? Nous pouvons la rendre salée et amère. Vos cœurs seront-ils fer-«més à la gratitude?

«Que pensez-vous du feu que vous faites jaillir du bois? Est-ce vous qui «avez produit ce qui lui sert d'aliment, ou notre volonté créatrice?» etc. etc.

C'est par des images semblables, et on peut en trouver dans chaque page du Coran, que le prophète législateur initie ses croyants aux plaisirs de la vie contemplative. Je fixerai votre attention particulière sur le passage suivant:

«Dieu est la lumière des cieux et de la terre; il éclaire comme la lampe «allumée dans un verre, et dont l'éclat ressemble à celui d'une étoile. Sa «lumière vient de l'arbre bénit, de cet olivier qui n'est ni de l'Orient, ni «de l'Occident, dont l'huile s'enflamme à la moindre approche du feu, et «produit des rayons toujours renaissants. Par elle, il conduit ceux qu'il lui «plaît. Il offre des paraboles aux hommes pour les instruire.»

Je vous demande si l'auteur de ces versets sublimes peut être accusé de

n'avoir jamais pensé qu'au matérialisme? Mahomet aime le plaisir et la jouissance des biens terrestres. Il invite ses prosélytes à y puiser tout à leur aise, pourvu que Dieu y ait sa part de gratitude et d'amour. En vrai homme de climats chauds, il se passionne pour la femme, mais elle n'a jamais de l'empire sur lui au détriment de ses qualités morales ou physiques. On le voyait toujours sortir de son harem plus dispos, plus frais, pour monter son chameau de bataille. Il se croit un être privilégié par la Providence et auquel tout est permis. Il n'en fait aucun mystère; car de tous les titres calomnieux que ses ennemis contemporains lui conféraient, de sorcier, de démoniaque, d'inspiré par Satan, de poëte insensé, le sobriquet d'imposteur et d'hypocrite fut le plus injuste. «Je ne suis qu'un homme qui «vous a été envoyé» (Coran, chap. 17), leur répondit-il, et il croyait sincèrement à sa mission. Ses communications avec le monde intermédiaire, ses voyages en l'air, ses visions, ne sont point des mensonges; tout cela il l'a fait et vu, en esprit. Toutes inépuisables que puissent nous paraître les ressources de son intelligence, il s'y fiait très-peu; il savait que Dieu a déposé au fond de notre âme des moyens plus efficaces encore. Aussi, se trouvait-il devant un obstable difficile à surmonter, il s'asseyait par terre; on lui couvrait la tête avec son manteau favori (*hyrka*), et il restait silencieux et dans un recueillement profond. Alors Allah lui envoyait extase, inspiration, seconde vue; appelez cela comme vous voudrez, lui, il l'appelait son archange Gabriel, et il dictait à haute voix ce qu'il venait d'apprendre de cette communication mystérieuse. Il n'y a rien d'insolite ni d'incroyable là dedans. L'histoire fourmille d'exemples pareils. Elle nous apprend que Socrate avait son démon, César son génie, Jeanne-d'Arc ses voix, et que tous les grands hommes, depuis Confucius et Alexandre le Grand jusqu'à Napoléon, avaient les leurs. C'est un fait: chaque homme peut parvenir à communiquer avec Dieu, moyennant un travail continuel de l'esprit, aussitôt qu'il parvient à se détacher des distractions terrestres. Mahomet y parvint à un degré éminent, et voilà pourquoi il est de toute impossibilité qu'il fut matérialiste. Il ne faisait qu'un seul repas par jour, tel qu'un pâtre nomade d'Arabie de nos temps. La modestie de sa mise était proverbiale. Toute sa vie passée en peine, en action, en travail continuels, n'a rien de commun avec les habitudes oiseuses et apathiques des musulmans modernes. Les généraux qu'il a formés, et qui, après lui, portaient la couronne du khaliphat, sont autant de modèles de toutes les vertus d'un soldat.

Le khaliphe Omar, briquetier de profession, durant tout son règne, ne se servait jamais d'autres aliments ni d'autres habits que ceux provenant de la vente des briques pétries de ses propres mains, qu'il fabriquait dans son harem, toutes les fois que les affaires de l'État lui laissaient quelques heures de loisir.

Mais, objectera-t-on, voyez son paradis; qu'y a-t-il de plus sensuel que les plaisirs qu'il y promet à ses élus? En effet, c'est le côté le plus vulnérable du système alcoranique. Il faut avoir eu l'occasion de voir de près ce

qu'il y a d'intime dans le génie national des peuples orientaux, ainsi que d'avoir étudié les meilleures productions de leur littérature, pour savoir à quoi s'en tenir. Les descriptions des jouissances du paradis en question étant éparses dans différentes surates du Coran, je me vois obligé de les réunir ici en un seul tableau, qui, au reste, vous a été déjà tracé par une plume aussi habile et pittoresque que celle de M. Fortin d'Ivry.

«Dans ce jour (du dernier jugement), nous demanderons à l'enfer : Tes «gouffres, sont-ils remplis?» Il répondra: «Avez-vous encore des victimes?»

«Non loin de là, le paradis est préparé aux hommes vertueux.

«Le croyant ne verra point périr le bien qu'il aura fait. Possesseur des «jardins d'Éden, où coulent des fleuves, paré de bracelets d'or, vêtu d'ha«bits verts tissus en soie et en or, il reposera sur un lit enrichi d'or et de «pierres précieuses. Les élus seront servis par des pages, doués d'une jeunesse «éternelle, dans des coupes de différentes formes. Dieu les fera boire dans la «coupe du bonheur, d'un vin exquis et scellé, le cachet sera de musc. Ils «puiseront dans de l'eau pure, limpide et d'un goût délicieux. Le breuvage «n'offusquera point leur raison et ne les rendra point insensés.

«Les hôtes du paradis jouiront des douceurs du repos, et auront un lieu «délicieux pour dormir à midi.

«Près de ces lieux enchantés s'ouvriront deux autres jardins. Une verdure «éternelle formera leur parure. Les dattes, les grenades, les fruits divers y «seront rassemblés, et la chair des oiseaux les plus rares.

«Aux bords des eaux jaillissantes, ils reposeront sur le lit nuptial. L'éclat «du soleil et de la lune ne les importunera point. Les arbres d'alentour les «couvriront de leurs ombrages. Les rameaux chargés de fruits s'abaisseront «devant eux.

«Près d'eux seront des vierges intactes. Leurs beaux yeux seront modeste«ment baissés. Jamais homme, ni génie n'a profané leurs charmes. Des «houris, d'une beauté ravissante, seront enfermées dans des pavillons su«perbes.

«Pleins d'une bienveillance mutuelle, leur tête est ceinte d'un éclat ra«dieux ; la beauté et la joie brillent sur leur front.

«Les discours frivoles seront bannis de ce séjour. Le cœur n'y sera point «porté au mal. On n'y entendra que le doux nom de paix.

«Hôtes de paradis! dira l'un d'eux, lors de ma vie terrestre j'étais lié «avec un incrédule. Un jour, il me demanda : «Crois-tu à la résurrection? «penses-tu, qu'après notre mort, lorsque nos corps seront réduits en pous«sière, nous subirons un jugement?» Voulez-vous que nous allions voir ce qu'est devenu ce sceptique?

«Ils se lèveront et l'apercevront au milieu de l'enfer.»

Pour peu qu'on soit familiarisé avec le style figuratif du Cantique des Cantiques de Salomon, celui des prophéties d'Isaïe, et des autres parties d'écritures saintes, on s'aperçoit, au premier coup d'œil, que Mahomet a recours ici au voile d'allégorie. Tel théologue musulman, à l'instar de Virgile dans l'enfer du Dante, pourrait nous y servir de conducteur, expliquer

le sens moral de chacun des tableaux du paradis mahométan. Nous y trouvons quelques traits de ressemblance avec les symboles mystérieux de la ville des élus de l'Apocalypse. «Des harpes et des coupes d'or pleines de par-«fums, c'est-à-dire les prières des saints. (Apoc., vers. 8), charment le séjour «des bienheureux. — «Et le soleil ni aucune autre chaleur ne les incommode «point.» — «On les conduira aux fontaines des eaux vivantes» (Apoc., VII, 16, 17 ; XXI, 6). — «L'épouse de l'agneau,» de l'Apocalypse ; la fiancée, du Cantique, la fille de Sion, d'Isaïe ; Beatrice, de la *Comédie divine ;* et les houris des bienheureux du Coran, sont toutes du domaine du mysticisme. Les plus grands poëtes de Perse, comme Séadi, Hafiz, Chemseddine, Roumi, ont laissé des volumes de productions écrites dans le même esprit.

Maintenant, passons à la polygamie, à l'esclavage et aux eunuques, trois principaux chefs d'accusation portée contre Mahomet. Nous n'en défendrons pas le principe, nous voulons seulement établir à sa juste valeur le degré de culpabilité de l'auteur du Coran.

Toutes ces trois institutions existaient depuis des temps immémoriaux en Asie. Mahomet n'en inventa aucune. Le mal y ayant pris de trop profondes racines pour être détruit d'un seul coup, que fit-il ? Il le modifia ; et si cette route d'amélioration progressive n'a pas été suivie dans le sens de la direction donnée par les commentateurs et les compilateurs des traditions, il faut s'en prendre à eux.

L'Évangile se trouve dans le même cas vis-à-vis de nous. Les musulmans pourraient objecter à leur tour que nous n'avons pas le droit de leur faire ce reproche, vu que ces trois institutions existent chez nous, malgré nos lumières religieuses et notre civilisation. En premier lieu, ne tolérons-nous pas les eunuques chez nous ? Dans la première capitale du nord de l'Europe, à Saint-Petersbourg, le gouvernement accorde une protection particulière à une société nombreuse de skoptzy, c'est-à-dire eunuques, qui forment une corporation des plus riches marchands de la Russie. Passe encore pour les skoptzy, ils se mutilent volontairement, croyant faire une action agréable à Dieu. Mais, y a-t-il si longtemps qu'en pleine Rome, chaque vendredi saint, dans la chapelle Sixtine, tout un orchestre de castrati, chantaient au vicaire du Christ les dernières paroles du Christ mourant ? En second lieu, sommes-nous moins polygames, dans la plus vaste acception du terme, que les musulmans ? Donnez-vous la peine de compter les amourettes des individus de toutes les classes de notre société, depuis le lion des salons jusqu'à l'ouvrier qui jette le produit de ses épargnes de la semaine, dans les orgies d'une nuit passée à la barrière ; et vous verrez que le chiffre d'amourettes de ces individus dépassera de beaucoup celui d'un harem le mieux rempli ; avec cette différence que, là-bas, tous les enfants jouissent du privilége du nom et de la fortune de leur père, tandis que, chez nous, ils donnent lieu à l'infanticide, crime inconnu aux musulmans, ou bien vont expier le forfait de leurs parents sous le toit d'une maison d'enfants trouvés. En troisième lieu : avons-nous aboli chez nous l'esclavage ? Quel nom donnerez-vous à des millions de paysans

russess? On pourrait me citer l'ukaze de l'empereur Alexandre, qui défend de vendre les serfs autrement qu'avec la glèbe à laquelle ils sont attachée. Mais il y a mille et un moyens d'éluder cette loi. En 1829, dans la ville de Zitomir, chef-lieu d'un département du même nom, après la mort d'un officier gouvernemental, qui se trouva débiteur du fisc, on vendit publiquement à l'encan, entre autres appartenances du décédé, son vieux domestique. Dans les États les plus civilisés de l'Europe, où la loi affranchit les hommes, la mauvaise distribution de la propriété, et plus encore, les besoins du luxe toujours croissants, les asservissent plus cruellement encore. Sans parler des nègres des colonies, voyons ce qui se passe dans les houillères de la Grande-Bretagne. Lisez les débats parlementaires de l'an passé. La condition des esclaves travaillant dans les fermes de Méhémet Ali-Pacha est enviable en comparaison des misères et de l'abrutissement de ces mineurs, parmi lesquels ni l'âge, ni le sexe, ne sont respectés.

Comparons ce triste tableau à celui que Mahomet offre comme règle de conduite aux musulmans. Le Koran garde un silence absolu à l'égard des eunuques (1), quoique l'Évangile selon saint Mathieu (XIX, 12), et les Actes des apôtres (27) recommandent cette institution, dans le sens mystique du terme. Aujourd'hui, dans tous les pays musulmans, le nombre d'eunuques est comparativement minime; comme ils coûtent cher, il n'y a que les gens riches qui les préposent à la garde de leurs harems. Les paysans et les nomades, qui font les quatre cinquièmes de la population, ne s'en servent jamais. Les femmes de ces derniers ne se voilent même pas. Ajoutons qu'une partie des eunuques n'a pas subi la mutilation forcée. En Perse, par exemple, on paye mieux un hermaphrodite ou un homme né eunuque. J'ai vu des individus devenus tels, à force de monter à cheval, ce qui est assez fréquent chez les Tartares Nogays du Caucase, ainsi que chez les Turkomans de l'Asie centrale.

Quant à l'esclavage, Mahomet en fait subir le joug à ceux seulement d'entre les prisonniers de guerre qui n'ont pas consenti à embrasser l'islamisme. « Accordez à vos esclaves fidèles (dit-il, Koran, ch. XXIV), l'écrit qui assure leur liberté, *lorsqu'ils vous le demanderont*. Donnez-leur une partie de «vos biens. Ne forcez point vos femmes esclaves à se prostituer pour un vil «salaire, si elles veulent vivre dans la chasteté» (2). Tous les commentateurs s'accordent à admettre que la postérité issue d'une mère esclave soit admise à la jouissance des biens du père, comme les enfants nés d'une femme libre. Par ce moyen, l'esclavage de père en fils est aboli. Chez les Chyites, le

(1) Le sens du verset, cité par M. Fortin d'Ivry, est trop général pour qu'on puisse accuser Mahomet d'avoir encouragé l'institution des eunuques.

(2) Le Coran n'autorise nulle part l'*enlèvement* des païens, des juifs ou des chrétiens, comme l'assure M. Fortin d'Ivry. (*Revue de l'Orient*, tome IV, p. 214.) La chasse des esclaves faite chaque année par Méhémet-Ali, dans l'intérieur de l'Afrique, est un acte tout aussi contraire à la lettre du Coran, que la traite des noirs l'est à la lettre de l'Évangile.

maître est obligé d'affranchir son esclave après l'échéance du terme, qui varie de dix-huit à vingt-quatre ans. Les cruautés du vice-roi d'Égypte et autres potentats musulmans, exercées contre leurs esclaves, sont autant d'abus contraires à la lettre du Koran.

Passons à l'article de la polygamie. Malgré la meilleure volonté d'être impartial envers Mahomet, on ne peut alléger sa faute là-dessus, autrement qu'en présentant des circonstances atténuantes. L'histoire de sa vie privée, d'ailleurs si exemplaire et sobre, offre plusieurs exemples d'une licence inexcusable, comme l'a fait observer M. Fortin d'Ivry. Nous ne saurions non plus adhérer aux réponses que Mahomet jugea à propos de faire aux Juifs qui lui reprochaient la polygamie, en leur disant qu'il ne faisait que suivre l'exemple donné par d'autres prophètes, ses prédécesseurs, Abraham, Jacob, David et Salomon, qui eurent plusieurs femmes. Savary, dans une note annexée à la surate VI[e] de sa traduction, cite le témoignage d'un des commentateurs les plus en vogue, qui prouve que du temps de Mahomet, les Arabes avaient huit et dix femmes, et que celui-ci a resserré la polygamie dans des bornes plus étroites. « Craignez « d'être injustes envers vos femmes, dit-il; n'en épousez que deux, trois ou « quatre. Si vous ne pouvez les maintenir avec équité, n'en épousez qu'une, « ou bornez-vous à vos esclaves. » Il fit plus que cela; il tâcha de tout le poids de son autorité d'annoblir et de relever la femme de l'abjecte condition où elle était plongée depuis l'antiquité la plus reculée en Orient. Non-seulement il n'a pas interdit au beau sexe l'entrée du paradis, car dans les drames religieux de Perse, nous voyons les femmes en descendre sur la terre pour pleurer la mort de leurs enfants martyrisés; non-seulement il leur assure leur quote-part en cas d'héritage, de divorce et de dot, mais il s'indigne contre l'absurdité, contre les préjugés contraires à la dignité de la femme et en vigueur chez ses compatriotes arabes. « Si quelqu'un d'entre eux, dit-il « (Koran, ch. XVI), apprend la naissance d'une fille, la tristesse élève un « nuage sur son front. Accablé de cette nouvelle, il se cache du peuple, in- « certain s'il n'outragera pas le messager, ou s'il ne s'ensevelira pas dans « la poussière. Leurs jugements ne sont-ils pas sacriléges? » (1).

Cet exemple de la mauvaise honte du père à qui on apporte la nouvelle de la naissance d'un enfant femelle, prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire la dégradation de la femme du temps de Mahomet. La femme, telle que nous la respectons aujourd'hui, grâce à l'Évangile et aux

(1) Et ailleurs : « Laissez aux femmes que vous devez répudier un asile dans vos « maisons; ne leur faites aucune violence pour les loger à l'étroit. Accordez à celles « qui sont enceintes tous les soins convenables pendant le temps de leur grossesse. Si « elles allaitent vos enfants, donnez-leur une récompense réglée entre vous avec « équité; s'il se trouve des obstacles, ayez recours à une nourrice. » (Coran, ch. LXV.) L'explication du verset 223, chap. 2, que M. Fortin d'Ivry donne en latin (page 221) sur la foi de je ne sais quel commentateur, scandaliserait tout bon musulman, à commencer par Mahomet lui-même.

mœurs chevaleresques du moyen âge, est une création moderne et purement européenne. C'est une de ces idées que Dieu, dans sa sagesse, faisait mûrir depuis des siècles, à l'ombre des forêts de l'Europe septentrionale, et qu'il n'a fait réaliser qu'après les longs et pénibles travaux de l'esprit humain. Jésus-Christ lui-même ne fait que préluder à cette œuvre glorieuse, en montrant seulement de la compassion et de l'indulgence envers les femmes. Il nous a fallu une nouvelle explosion du christianisme pour réhabiliter la femme dans ses droits. Les musulmans ont peu profité des sublimes leçons que leur prophète prêchait dans le désert. Je connais moi-même un seigneur qui fit appliquer une bastonnade sous la plante des pieds de son eunuque, parce que, dans une grande réunion de convives, celui-ci était venu lui dire à haute voix que la maîtresse du harem venait d'accoucher d'une fille. Un autre de mes amis asiatiques, ayant remarqué son voisin maltraitant sa servante, dit : «Pourquoi la frappes-tu, Dieu ne l'a-t-il pas assez frappée en la créant «femme?» ce dernier ne fit que redoubler les coups de canne qui pleuvaient sur la coupable. Les plus habiles poètes satiriques de Perse exercent leur verve à s'acharner dans des termes virulents contre notre meilleure moitié. Un d'eux dit très-sérieusement que : « Dès l'éternité, Allah n'a commis « qu'une faute, qui pour être seule et unique, n'en est pas moins la plus «grave : il créa la femme! » Un autre s'écrie : «Puisse la femme et les croco« diles être à jamais ensevelis dans la tombe! »

Zen ou ejdéha her dou der gour béhe!

La polygamie, du moins telle que j'ai eu lieu de l'observer chez les Chyites, n'y est pas aussi universelle comme elle aurait pu l'être. Le gros de la population, les paysans et les nomades, ont rarement plus d'une femme. Il n'y a que les princes du sang et les riches qui peuplent copieusement leurs gynécées, et, chose étrange, ce mal même produit du bien. Voilà comment : dans chaque harem, une ou deux femmes seulement règnent en souveraines : on les appelle *banou*, ou *khatouns*. Le mari les honore, se prête à toutes leurs fantaisies, donne la préséance à leurs enfants, et condescend souvent jusqu'à leur demander la permission de passer dans l'appartement de telle ou telle concubine. A son tour, la banou est l'indulgence même pour les faiblesses de Monsieur. Elle va recruter elle-même pour lui les odalisques toujours les plus belles. On se lasse de meilleures choses. Le maître est constant seulement pour la complaisante banou. Il la garde jusqu'à la fin de ses jours. Quant aux autres, aussitôt après en être dégoûté, ce qui ne tarde pas à arriver, il divorce et en fait cadeau à ses domestiques. Une femme qui, par ce moyen, convole en secondes noces, est toujours bien venue dans la maison de son nouvel époux, pour la plupart du temps pauvre. Les charmes de sa personne et la dot qu'elle lui apporte, le mettant sous une double obligation à elle et au maître, il reste souvent monogame tout le restant de sa vie, soit par reconnaissance, soit par crainte. Feth-Aly-Chah, l'avant dernier roi de Perse, mort à l'âge de soixante-huit ans, laissa environ deux cents

veuves dans son harem, dont plusieurs vierges. Son successeur, Mohammed-Chah, prince d'une sobriété inouïe dans les fastes des souverains orientaux, ordonna à celles qui étaient mères, d'aller habiter avec leurs enfants princiers; le restant fut distribué parmi les courtisans du jeune shah. C'était pour chacun un empressement d'épouser une princesse riche et jolie, car la banou du vieux roi (nommée *Tadji-Doulet*, ou « couronne de l'empire») excellait dans l'art de les choisir. Voilà une centaine de familles improvisées en quelques jours!

Je me résume. La mission de Mahomet était celle de préparer les Orientaux à la réception du Verbe. Il s'en est acquitté en leur inspirant un sentiment profond de Dieu, et en leur inspirant le besoin d'une foi sincère et chaleureuse. Ce sentiment et ce besoin ayant déjà passé dans tous les pores de l'homme social et de l'homme individuel chez eux, y étant devenus chair et os, font le dernier et le plus glorieux résultat de sa mission. Elle est accomplie. L'astre à ce double rayon que le doigt de Mahomet montra le premier aux pâtres arabes, et dont la lumière conductrice les guida des sables de leurs déserts sur les trônes des royaumes et des empires, s'est arrêté aujourd'hui et pâlit devant le soleil du christianisme. A nous la tâche de leur prouver que leur astre ne peut être rallumé qu'au foyer universel de toute lumière.

Les musulmans, je le répète, sont déjà mieux préparés et plus à même de recevoir les bienfaits de la révélation, qu'ils ne le croient eux-mêmes. Ils sentent que l'islamisme ne suffit plus. Je regrette de n'avoir pas sous la main le texte arabe des traditions (*Hédisse*) du XIIe et du XIVe siècle de notre ère, qui toutes s'accordent à dire qu'une génération universelle doit avoir lieu dans le temps où nous vivons. Le shah actuel, et son premier ministre, Hadji-Mirza-Agassy, un des plus renommés astrologues du pays, sont convaincus qu'il est le dernier souverain de la terre (1). Ces traditions disent positivement que le monde musulman tombera au pouvoir des hommes *Asgar*, c'est-à-dire ayant des cheveux blonds. Après quoi, ajoutent-ils, viendra l'imam Mehdy avec Jésus-Christ, et ils convertiront tous les hommes à une foi seule et universelle. C'est par la même raison que beaucoup de Turcs se font enterrer sur la rive asiatique du Bosphore, leurs prédictions les ayant avertis depuis longtemps que Constantinople sera repris par les Européens.

Reste à savoir quel est le mot qui fera vibrer ces âmes à trempe d'acier? Ce n'est pas certainement la propagande de Rome, de Londres, ou de Paris. Les demi-mesures de leurs missionnaires, prêtres et laïques, leurs prônes doucereux et timides, je le sais de bonne expérience, manqueront toujours d'effet. Ce sont moins encore les améliorations tentées par nos gouverne-

(1) D'après une correspondance de la Société orientale (voyez la *Revue de l'Orient*, tome IV, p. 301) ces prédictions doivent s'accomplir dans le courant de l'année actuelle, 1841. La mort de deux principaux chefs religieux en est le premier signal. Elle a produit déjà une grande sensation dans le pays.

ments et nos philanthropes en Orient, telles que l'établissement des manufactures, des écoles, de l'armée disciplinée à notre manière, etc. que nous voyons en Turquie, en Égypte, en Perse, s'élever et tomber aussitôt. « A quoi bon tout cela? répondent les Orientaux. Dieu ne nous en a rien dit dans le Koran. Nous ne sentons pas Dieu là-dedans. Notre prophète avait raison de dire que: «Les œuvres de l'infidèle ressemblent à la vapeur qui s'élève « dans le désert: le voyageur altéré y court chercher de l'eau, et lorsqu'il « s'en est approché, l'illusion a disparu » (Coran, ch. XXIV). Prouvez-nous que vous valez mieux que nous.»

L'homme capable de le leur prouver, vous le connaissez tous, c'est Napoléon (1). Il a déjà commencé l'œuvre de la réforme des musulmans. Avant Mahomet, les Arabes faisaient le pèlerinage de la Mecque; Mahomet continua leur culte, après l'avoir épuré; Napoléon n'a pas voulu non plus faire main basse sur l'islamisme; il voulut le continuer dans le sens du Verbe. Continuons donc Napoléon, en ramassant le fil rompu par le poignard qui tua Kléber. Tout ce que nous savons du séjour de Napoléon en Orient, prouve avec quel admirable instinct il comprenait Mahomet. Un jour, lorsqu'il n'était que général de brigade, l'idée lui vint d'occuper le trône vacant alors du Grand-Seigneur. « Oui, je puis devenir à Constantinople, «le second tome du comte de Bonneval,» disait-il dans un de ses entretiens particuliers. « L'esprit de sédition et d'indiscipline des Turcs ne m'effraye «pas. Un Français Corse les dégrossira, les mariera, car leur polygamie para«lyse tout. J'empalerai dix régiments, s'il le faut, pour en faire obéir un; «leur ignorance servira mes desseins; s'ils étaient plus éclairés, j'éprouve«rais plus d'obstacles. Je les ferai trotter sur quatre siècles. »

A peine arrivé en Égypte, il fit célébrer une fête relative aux débordements périodiques du Nil, une autre au jour de l'anniversaire de la naissance de Mahomet, et il alla à la grande mosquée, en babouches jaunes, causer de la religion et de la politique avec les oulémas. Il sympathisa avec toutes les classes de la nation, en leur promettant de les délivrer du joug de l'aristocratie militaire des Mamelouks. Voici quelques échantillons du langage qu'il leur tenait :

«Gloire à Allah, il n'y a point d'autre Dieu que Dieu. Mahomet est son «prophète, et je suis de ses amis. Le divin Coran fait les délices de mon es«prit; je compte, avant qu'il soit peu, aller voir et honorer son tombeau «dans la ville sacrée; mais ma mission est auparant d'exterminer les Ma«melouks. Si l'Égypte est leur ferme, qu'ils montrent le bail que Dieu leur «en a fait; mais Dieu est juste et miséricordieux pour le peuple.»

«Le Mamelouk a mérité la mort», répond son interlocuteur musulman.

---

(1) « L'Égypte, sous le gouvernement français (dit notre honorable confrère, M. Hamont, dont la compétence à ce sujet ne saurait être révoqué en doute), acquerait chaque jour de nouvelles forces; elle allait reconquérir sa vigueur première, reprendre dans le monde une place qu'elle y avait perdue, quand un événement imprévu força la France d'abandonner sa conquête. » (*Revue de l'Orient*, tome IV.)

«Allah t'a fait suivre de l'ange exterminateur pour délivrer sa terre d'É-«gypte; honneur à tes armes invincibles et à la foudre inattendue qui sort «du milieu de tes guerriers à cheval» (l'artillerie volante).

«— Crois-tu que cette foudre soit une œuvre des enfants des hommes? «le crois-tu? Allah l'a fait mettre en mes mains.»

Réponse. «Nous reconnaissons à tes œuvres, Dieu qui t'envoie. Serais-tu «vainqueur si Allah ne l'avait permis? Le Delta et les pays voisins reten-«tissent de tes miracles.»

Ce ne sont pas des phrases inventées par un historien: les musulmans, avec cet instinct inné qu'ils ont pour les choses divines, croyaient de bonne foi que Napoléon était l'envoyé de Dieu. Le grand serpent que l'on trouva mort sur le socle de la colonne de Pompée, au jour de l'entrée de l'armée républicaine à Alexandrie, et la main de Napoléon touchant impunément les plaies des pestiférés de Jaffa, servaient aux Turcs d'explication pourquoi il était victorieux.

Napoléon, et, avant lui Mahomet, nous ont révélé un grand moyen d'impressionner les Orientaux. Ce dernier avait dit: «Le Coran vient du «Souverain du monde. Il le déposa *sur ton cœur*, afin que tu fusses apôtre.» Remarquons bien l'expression *sur ton cœur*: le mot de l'énigme du sphynx islamique s'y trouve dit tout entier. En d'autres termes: Dieu recommande à son prophète arabe que, toutes les fois qu'il voudra être compris par les hommes de ces parages, il doit *les enthousiasmer avant que de les convaincre*. Le chemin qui conduit à leur intelligence passe par le cœur. Profitons de l'heureuse découverte; c'est le seul et unique secret: comment réussir auprès de ces peuples à convictions profondes, à imagination ardente? Ils ne comprennent rien aux chefs-d'œuvre de notre industrie, parce qu'ils sont accoutumés à sentir avant que de penser. Chez eux, l'intelligence ne s'est jamais dit qu'elle peut se passer de Dieu. Dans leur dictionnaire, les mots *ilm*, science; *hikmet*, sagesse; *islam*, soumission; et *dine*, religion, sont autant de synonymes. Ils racontent que jadis un jardinier, ayant entendu réciter ce verset du Coran:

«Si demain la terre engloutissait toute l'eau qui sert à vous désaltérer, «qui pourrait faire jaillir d'autres sources de son sein?»

Répondit: «Moi, avec cette bêche, en creusant la terre.» Son impiété fut punie à l'instant même, ses yeux se desséchèrent, et il devint aveugle.

Je me rappelle, dans une de mes conversations avec le shah actuel de Perse, lui avoir dit que le dieu de l'Angleterre, c'était son commerce, et le dieu de l'Allemagne, c'était sa philosophie. «A la bonne heure! s'écria-t-il; et «voilà pourquoi leurs manufactures ne peuvent pas prospérer chez nous. Il «arrivera à vos penseurs ce qui est arrivé au roi Nemrod. Il bâtit une tour «fort élevée, afin de pouvoir monter dans les cieux, et y faire la guerre. Dieu «envoya un violent tremblement de terre qui renversa la tour. Quand au roi, «un moucheron s'étant introduit dans ses narines, lui causa tant de peine «qu'il mourut d'une fièvre cérébrale.»

Une autre fois, voulant faire comprendre au prince la vitesse des loco-

motives à vapeur, je lui dis : «Figurez-vous que vous vous trouvez ici, à «Tauris, la veille de la fête de Bayram, et que vous avez un chemin de fer «de cette ville à Téhéran. Vous déjeunez ici ; vous soupez à Zengan, fumez «votre dernier kalian à Kazbine; puis, juste à temps, et tout à votre aise, «vous descendez à Téhéran le lendemain pour y faire votre prière du matin «sur le tombeau de l'imam shah-Abdoul-Azim. Tandis qu'à présent, il vous «faut toute une semaine pour accomplir ce trajet.» — Le shah resta pensif quelques moments... «Oui, ce serait amusant de faire un parcours aussi «rapide. Mais, qui est-ce qui peut m'empêcher d'arranger ici mes affaires «de manière à pouvoir fêter mon Bayram à Téhéran, en voyageant comme «d'habitude. Je partirais de Tauris sept jours avant la fête au lieu de vingt-«quatre heures dont vous parlez. D'autant plus que la peine que j'aurais «prise en y allant à cheval serait une œuvre méritoire, et par conséquent «plus utile à mon âme et plus agréable à l'imam.»

Tous les musulmans pensent de même, car le Coran les a assimilés tous, à s'y méprendre. Une des caves souterraines du château royal de Téhéran est remplie de modèles de machines, et d'autres échantillons de produits des meilleures fabriques européennes, offerts au feu roi par des ambassadeurs et voyageurs chrétiens. Personne ne s'y intéresse plus, nonobstant qu'on en ait expliqué l'usage et l'application. Les plus curieuses pièces de notre orfèvrerie n'y trouvent pas de chalands, si la valeur intrinsèque des pierreries et du métal est peu considérable. Mais, quand le général Gardanne se mit à expliquer à Feth-Aly-Shah le plan de je ne sais quelle bataille gagnée par l'empereur, le vieux roi et toute sa cour trépignaient de joie et d'émotion. Il pria le général, et cette fois sincèrement, de lui laisser quelques officiers capables d'apprendre aux Persans à remporter des victoires aussi brillantes. Le shah actuel est un de leurs élèves. Plusieurs années après, des Persans, qui me racontaient les détails de cette mémorable audience, juraient que dans les yeux et sur les épaulettes des officiers de l'empereur, on voyait pétiller le feu de son artillerie.

Je vous cite ces faits comme venant à l'appui de mes assertions. L'œuvre de la civilisation de l'Orient doit commencer par s'adresser aux âmes des Orientaux. Ils ne manqueront pas de recevoir les lumières du Verbe, pourvu qu'on le leur fasse sentir moyennant une force et un ton convenable au Verbe. D'autres perfectionnements s'ensuivront tout naturellement, au fur et à mesure de leur progrès moral. Il y a une surate singulière dans le Coran. C'est une espèce de toast, dans le genre O'Connel, porté par Mahomet à la prospérité politique et commerciale d'une confédération arabe de la tribu de Koreich. Le voici, ce chapitre, tout entier : « A l'union «des Koréichites ! Elle importe à la sureté du commerce pendant l'hiver et «l'été. Qu'ils adorent le Dieu de notre temple, le Dieu qui les a nourris pen-«dant la famine, et qui les a délivrés des alarmes.»

Les temps ne sont pas peut-être trop éloignés où nous pourrons répéter le même toast, à l'union de nos nouveaux frères en Jésus-Christ.

Alex. Chodzko.

THÈBES D'ÉGYPTE.

Quelle que soit la variété des sujets d'observation et des genres d'intérêt que présentent les divers pays, le voyageur, également curieux de l'histoire et de la statistique, est souvent captivé par une impression qui domine toutes les autres et qui devient la source la plus féconde de ses remarques et de ses réflexions. En Égypte, cette impression dominante naît à la fois de la haute antiquité de ses traditions et de leur caractère indélébile d'originalité, de mystère et de grandeur. L'ombre grave et majestueuse du peuple éteint des Pharaons plane toujours sur cette vallée du Nil, dont la surface a été si étrangement métamorphosée par les œuvres modernes des derniers conquérants, Turcs-Osmanlis et Arabes. Aussi, moins occupée des sensations que des pensées rétrospectives, dans un pays où la conquête des Romains, des Grecs et des Perses ne représente point l'ère antique, l'âme se complaît dans les rêveuses méditations d'un passé tellement prodigieux, qu'il touche à l'origine des sociétés humaines.

Mais, pour comprendre tout ce que ce sentiment rétrospectif est susceptible d'évoquer de souvenirs, d'exciter d'intérêt et de profondes émotions, il faut se transporter au milieu des ruines imposantes de Thèbes. Que de siècles se pressent et s'enfuient, lorsque la pensée remonte le cours des âges pour assister à la fondation de cette superbe ville et pour la contempler dans toute sa splendeur! La plus ancienne comme la plus magnifique des deux métropoles immenses successivement érigées dans le royaume des Pharaons, on ne sait à quelles époques, Thèbes, qui fut aussi la capitale du monde, avait été déshéritée par Memphis, il n'y a pas moins de quarante siècles. Ce n'est pas sans hésitation que l'esprit ose s'aventurer dans cette chronologie ténébreuse dont s'épouvantent les hardiesses même de l'imagination. Cependant, à défaut de traditions précises et non interrompues, quelques événements historiques datés et des inductions évidentes viennent soutenir les pas chancelants. Voyons donc comment il est possible d'établir présomptivement, en très-peu de mots, l'étonnante antiquité de Thèbes; nous jetterons ensuite un rapide coup d'œil sur ses belles ruines, et nous terminerons par des réflexions.

La cour des Pharaons résidait à Memphis, devenue à son tour la capitale de l'Égypte, lorsque, il y a trois mille neuf cents ans, un esclave, élevé au rang de ministre, comme on en voit toujours de fréquents exemples en Orient, appela les premières tribus israélites sur les bords du Nil, d'où elles s'enfuirent, après quatre siècles d'hospitalité, sous la conduite de Moïse. Le puissant ministre Joseph, si célèbre dans la Bible par les malheurs de

sa jeunesse et son élévation ultérieure, voulut fixer sa famille nomade auprès de lui en obtenant pour elle la terre de Gessen, située aux portes de Memphis, sur la rive opposée du fleuve et fort éloignée de Thèbes.

D'autre part, quelques mentions historiques appuyées de recherches géologiques, dont il convient d'écarter ici l'aridité, acquièrent une extrême vraisemblance à l'opinion sagement établie par Hérodote, laquelle considère l'Égypte tout entière comme un riche présent du fleuve qui lui continue ses bienfaits. Un golfe de la Méditerranée, qui s'avançait au loin dans le désert de Libye, parallèlement à la mer Rouge, aurait été lentement comblé par les sédiments du Nil. Or, il faut remonter ce fleuve dans l'espace de plus de 100 lieues pour parvenir du site de Memphis aux ruines de Thèbes, d'où l'on conçoit que cette dernière ville ait pu précéder l'autre de plusieurs siècles.

Quelle n'est donc pas l'antiquité de Thèbes, si elle avait cessé d'être la métropole de l'Égypte, il y a quatre mille ans, pour céder son rang à Memphis, fondée longtemps après elle et plus tard éclipsée elle-même par Alexandrie? Privés comme nous le sommes d'une date précise, nous serions presque conduits par le calcul des probabilités à franchir l'époque assignée au déluge, et à méditer les secrètes annales à l'aide desquelles les prêtres égyptiens voulurent convaincre Hérodote et Diodore de Sicile que leur pays conservait des tables chronologiques remontant à dix ou douze mille ans.

Cependant, tel est le caprice du génie destructeur des hommes et du temps, qu'il ne subsiste de Memphis que les pyramides, de l'ancienne Alexandrie, que de rares vestiges dispersés; tandis que les restes de Thèbes attestent encore au voyageur quelle fut son étendue et sa magnificence! Ses temples, ses palais disséminés sur les deux rives du fleuve, témoignent par la grandeur et la majesté de leurs ruines de la légitime renommée dont elle a joui dans les temps les plus reculés. Comment exposer aux yeux, par les artifices du langage, tant de palais et de temples mutilés qui ornaient une seule cité si éminemment monumentale, et qui prennent aujourd'hui le nom des misérables villages de Louqsor et de Karnac, sur la rive droite du Nil, de Médînet-Abou et de Kournah, sur la rive gauche? Cette tâche serait immense; et n'est-il point vrai, d'ailleurs, que, autant les édifices remarquables sont beaux à contempler, autant leur description deviendrait ingrate pour un auditoire, alors même qu'on serait assez heureux pour allier les connaissances artistiques et archéologiques nécessaires aux délicatesses d'un goût exquis et à l'expression la plus pittoresque.

Mais, quelle n'est pas la surprise et l'admiration du voyageur, en présence de ces ruines monumentales que tant de siècles ont respectées et qui révèlent le site et la splendeur de la plus ancienne cité dont le nom soit célébré dans l'histoire! Certainement, elle devait être grande et belle, cette ville qui réunissait dans sa vaste enceinte tant de monuments dont les restes prodigieux excitent encore notre étonnement! Le seul palais de Karnac surpassait peut-être en étendue et en beauté, sous une autre forme

d'architecture, le château royal de Versailles, qui compte si peu de rivaux. Pour donner une idée de la largeur des proportions de l'édifice thébain, il suffira de rappeler qu'il conserve plus de 120 colonnes debout dans une seule salle hypostile, et que ces colonnes ont plus de dimension et de hauteur que celles qui décorent le frontispice de notre Panthéon. Complétez maintenant par la pensée l'édifice dont vous connaissez un seul compartiment, et dont la merveilleuse étendue est encore tracée par un mur d'enceinte couvert de sculptures; ajoutez aux nombreux appartements royaux qui subsistent une foule d'obélisques, de colosses humains, de portiques, de pylônes et de portes triomphales, dressés encore, mais pour la plupart mutilés; rétablissez ces longues allées de sphynx qui paraient les quatre avenues; et vous concevrez ce que devait être la pompeuse perspective du plus vaste palais de Thèbes.

Les monuments veulent être vus, et la parole qui se prête à rendre fidèlement les pensées est trop souvent impuissante quand il s'agit de transmettre des sensations. Je ne m'arrêterai donc pas aux ruines d'ailleurs si remarquables de Louqsor; à celles plus considérables encore qui couronnent la colline déserte de Médinet-Abou; non plus qu'à celles qui décorent la plaine de Kournah et le pied de la chaîne libyque, et parmi lesquelles apparaît, renversée, la statue colossale de Memnon, le plus gigantesque des monolithes, dans un pays où l'on rencontre tant d'énormes blocs de granit transformés en objets d'art et déplacés au loin par la main des hommes.

Abandonnant la vallée du Nil pour parvenir aux tombeaux des rois, à travers une gorge sinueuse et sauvage du désert de Libye, je ne pénétrerai point dans ces excavations profondes, artistement taillées au ciseau dans le roc, ornées de peintures et de sculptures, et qui sont certainement une des merveilles de la Thébaïde. Je n'essayerai pas davantage de décrire les hypogées ou catacombes de Thèbes, dont certaines galeries remarquables pourraient dignement figurer à côté de la pompe des sépultures royales.

Je ne dirai rien non plus de ces étranges figures hiéroglyphiques et symboliques, et d'une foule de tableaux en action; typographie pittoresque, bizarre et mystérieuse, au moyen de laquelle les souverains de l'Égypte destinaient les murs des palais, des temples, des tombeaux, à perpétuer la mémoire des institutions, des événements et des hommes qu'ils jugeaient dignes de passer à la postérité. Je me hâte donc de terminer cet aperçu en redisant que, par l'espace qu'elles occupent, par leur nombre et par leur beauté, les ruines de Thèbes révèlent encore l'étendue et la richesse monumentale d'une cité fameuse dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

A la vue de tant de grandeur éclipsée et de désastres apparents, aux impressions sur les sens succèdent bientôt les souvenirs qui deviennent pour l'âme une nouvelle source de jouissances mêlées de regrets. Homère, qui avait parcouru l'Égypte, et sut d'ailleurs si souvent allier dans ses poétiques récits l'exactitude des descriptions aux créations de l'épopée, fait parler ainsi un de ses héros :

« Non, quand il m'offrirait, pour calmer mes transports,
« Ce que Thèbes d'Égypte enferme de trésors ;
« Thèbes qui, dans la plaine, étalant ses cohortes,
« Ouvre à vingt mille chars ses cent fameuses portes. »

Et ce n'est pas seulement par ses richesses, par sa magnificence et sa nombreuse population que Thèbes aux cent portes, également nommée Hécatompyle ou Diospolis, se distingua dans les temps antiques. Ne fut-elle pas le berceau de cette civilisation égyptienne qui paraît avoir été le point de départ de la civilisation de l'ancien monde? Hérodote a été sévèrement traité par Plutarque pour avoir émis cette dernière opinion, dont s'offensaient les jalouses susceptibilités du patriotisme orgueilleux des Hellènes; et Diodore de Sicile s'exprime, à ce sujet, avec non moins de précision. «Les prêtres égyptiens, dit-il, lisent dans leurs annales qu'on a vu chez eux Orphée, Musée, Mélampe, Dédale, le poëte Homère, Pythagore de Samos, Lycurgue de Sparte, l'Athénien Solon, Démocrite l'Abdéritain, Platon le Philosophe, etc... Ces prêtres donnent aussi diverses preuves qui font voir que ces sages ont tiré de l'Égypte ce qu'il y a de plus merveilleux dans les sciences qu'ils ont professées.» Le disciple favori d'Aristote et l'héritier de ses œuvres, Théophraste, proclamait les Égyptiens le peuple le plus éclairé de la terre; assertion que l'on pourrait appuyer d'une foule de preuves et de témoignages s'il ne convenait d'éviter cette longue digression. Que ce soit assez d'avoir rappelé en peu de mots les mérites de tout un peuple, à l'occasion d'une seule ville dont il s'énorgueillissait. L'oubli des bienfaits que les générations ont recueillis des ancêtres éloignés est une espèce d'ingratitude fort commune parmi les nations; et qui sait tout ce que nous devons à l'ancienne Égypte de lumières, dont les Grecs et les Romains nous ont transmis l'héritage emprunté!

Du reste, il serait difficile de faire la juste part de Thèbes dans ce mouvement fécond des intelligences auquel les Égyptiens furent redevables d'une civilisation précoce qui les recommande à l'estime de la postérité; car les traditions historiques qui la concernent particulièrement sont extrêmement bornées et confuses; abstraction faite, toutefois, des grands tableaux hiéroglyphiques et symboliques dont les mystères longtemps impénétrables avaient trouvé un illustre révélateur dans le plus jeune des deux frères Champollion, de si regrettable mémoire! Mais il suffit de considérer les progrès artistiques surprenants qu'elle avait accomplis, et qui se manifestent par la beauté d'ensemble et de détail de ses prodigieux monuments, par la variété et la perfection des objets d'art qu'on a retirés de ses décombres, pour présumer que Thèbes avait devancé le reste de l'Égypte dans la conception des institutions sociales et dans les observations scientifiques qui ont illustré ce pays, et qu'elle fut enfin le foyer primitif de cette sagesse et de cette science proverbiales que les anciens Égyptiens allièrent à tant de pratiques étranges et d'incroyables superstitions.

Et cette ville qui brillait d'un si vif éclat, alors que l'Europe tout entière

était encore plongée dans les ténèbres de la barbarie, a disparu de la scène du monde! Mais le rang éminent qu'elle revendique dans l'histoire, et que ne sauraient lui ravir les rivalités tardivement élevées en faveur de l'Inde et de la Chine, ne permet pas de fouler sans émotions cette même terre qui fut témoin de sa grandeur et de son néant. On éprouve le besoin de se recueillir, dans ce lieu solitaire qui n'est plus animé que par des souvenirs. Lorsque la nuit vient tempérer l'éblouissante ardeur d'un ciel resplendissant d'azur, de lumière et de flamme, et surtout si la lune répand sa pure et douce clarté sur l'enceinte de Thèbes que, du sommet d'une colline, un seul regard puisse embrasser, on est irrésistiblement entraîné vers les rêveries sous l'impression de ces belles ruines dont le muet langage cause un profond saisissement.

Quel silence et quelle solitude ont remplacé sur cette triste plaine le mouvement et la vie d'une grande cité qui fut longtemps sans rivale! qui était florissante avant que les fondements eussent été jetés de Memphis, de Babylone, de Jérusalem, de Tyr, d'Athènes, de Carthage, de Rome, et de tant d'autres villes fameuses dont l'antique renommée saisit notre imagination! Pourquoi faut-il encore que les traditions aient subi le sort des hommes et des choses qui pouvaient en être l'intéressant objet, qu'elles aient été moins épargnées que les monuments, et qu'enfin nous en soyons réduits aux conjectures relativement aux titres et aux caractères particuliers de cette société thébaine, presque contemporaine du déluge! Sans doute, la pompe toujours apparente des temples et des palais nous dit assez quelle fut la magnificence du sacerdoce et de la royauté; des tableaux conservés sur ces édifices splendides peuvent même nous initier à certaines coutumes concernant le culte, les prêtres et les Pharaons: mais cette immense population qui animait la superbe Thèbes, comment recomposer l'histoire de ses mœurs, de ses habitudes, avec des impressions recueillies sur les lieux, lorsque le temps et les fureurs de la guerre ont effacé ses habitations et tout ce qui servait à ses besoins ou à ses plaisirs? Privée de tout appui dans les objets sensibles, l'imagination s'égarerait trop facilement, et son moindre écueil serait de rapporter aux habitants d'une seule ville les caractères généraux qui distinguaient le peuple égyptien. Il faut donc renoncer à satisfaire l'avide curiosité qui s'attacherait aux indices de la vie publique ou privée de ces antiques Thébains, dont l'intelligence avait étonnamment grandi au milieu de l'enfance générale de l'espèce humaine. Les soins et le respect qu'ils vouaient aux dépouilles mortelles de l'homme sont les seuls usages dont cette terre désolée ait conservé l'ostensible empreinte. Vainement la cupidité ou la curiosité historique des nations s'est exercée pendant des siècles aux fouilles sacriléges dans le sanctuaire des tombeaux: les momies abondent toujours dans les catacombes de Thèbes, et le culte des morts y éclate merveilleusement par l'extrême recherche des sépultures. De longues galeries et d'innombrables cellules laborieusement ciselées dans les flancs de la chaîne libyque, et décorées de peintures et de sculptures; des momies humaines qui, après des milliers

d'années, laissent apercevoir une physionomie reconnaissable dans leurs sarcophages parés de brillantes couleurs ; tant de soins donnés à l'embaumement des corps et à l'embellissement des caveaux funéraires, autoriseraient à penser que les préoccupations de la mort remplissaient la vie de ces hommes graves et religieux qui ne se considéraient que comme des voyageurs sur la terre.

Mais, lorsqu'ils envisageaient la nécropole, ou la ville souterraine des morts, comme des demeures inviolables et éternelles, ils ne songeaient pas que nulle part le repos n'est assuré aux humains, et que les générations futures, indifférentes à leur religion, viendraient troubler leur paix jusque dans la tombe. Si ces pieux asiles n'avaient pas été profanés, on retrouverait de nos jours, avec leurs formes et presque leurs visages, les Thébains groupés par familles, le fils à côté de son père, et celui-ci avec ses aïeux. Ah! si ce peuple des Pharaons, témoin de la splendeur de Thèbes, se relevait de ses tombeaux, quelle surprise, que de regrets et de larmes de désespoir en découvrant cette plaine déserte! Et le grand Sésostris, qui pourrait exprimer l'amertume de sa douleur à la vue de tant de désastres! quand, sur les restes encore magnifiques de ses palais, il reconnaîtrait les sculptures historiques qui le représentent dominateur de l'Afrique, vainqueur de l'Asie, et le bienfaiteur de l'Égypte, dont il éleva au plus haut degré la civilisation, la puissance et la gloire!...

Et qui pourrait sonder l'abîme des humaines destinées! quelles nations et quelles villes florissantes de nos temps oseraient se croire à l'abri de catastrophes en présence des enseignements terribles que l'histoire a légués à nos méditations, et lorsqu'il suffit d'un seul événement, d'un seul homme pour anéantir des cités et pour changer la face des empires? Les merveilles de la civilisation et la puissance des armes que les siècles ont déplacées, suivant le cours de l'astre qui éclaire le monde, sont-elles pour toujours bannies de l'Orient, ne reflueront-elles jamais vers leur primitive source? Tandis que les peuples d'Occident, fiers de cet héritage qu'ils ont considérablement agrandi, déchirés par les guerres et de nouveau courbés sous un despotisme sauvage, retomberaient dans la barbarie! De lamentables exemples qui frappent les sens sont autrement capables, que les récits et la réflexion, d'émouvoir l'intelligence et le cœur de l'homme; et les décombres abandonnés de la plus ancienne capitale du monde, l'abrutissement et la misère de tout un peuple qui eut ses jours de gloire et de prospérité, sont certainement susceptibles d'inquiéter les sentiments patriotiques de quiconque affectionne assez son pays pour étendre sa sollicitude sur les éventualités possibles de son avenir le plus reculé.

Hélas! peut-être un jour, jour à jamais néfaste, si les décrets du ciel l'avaient ainsi voulu! quelque voyageur, venu de l'Orient régénéré pour étudier l'histoire de France à travers les ruines de nos édifices et le naufrage de nos institutions, s'arrêtera pensif sur la colline de Montmartre, et, tournant ses regards vers les rives attristées de la Seine, il s'écriera, pénétré de l'émotion qu'éveille la solitude de Thèbes : «C'est là qu'était Paris!

c'est là que s'élevait cette ville éclairée, populeuse et monumentale, qui apparut longtemps comme un brillant météore dans le monde, qu'elle pénétrait de ses lumières et qu'elle remplissait de sa renommée!...» Hâtons-nous de repousser ces désolantes prévisions, ce sinistre parallèle! Et cependant, que d'analogies de situation entre le voyageur supposé et celui qui médite sur les ruines de Thèbes! Le saisissant exemple de tant de grandeur éclipsée ne suggèrerait-il pas les mêmes réflexions sur l'inconstance et l'instabilité des destinées et des œuvres humaines?...

Pour faire diversion aux impressions sévères et aux sombres rêveries inséparables du tableau d'imposantes ruines, Thèbes n'offre point de ces riants paysages comme on en trouve sur les bords fortunés du Nil. Les champs et les marais sans ombrage qui couvrent aujourd'hui les vastes décombres d'une cité anéantie; la double chaîne de sables et de rochers qui encaisse cette plaine monotone, sur laquelle s'élèvent de misérables hameaux peuplés d'Arabes à demi sauvages; sont autant d'objets incapables d'exciter la curiosité et de captiver l'attention. A Thèbes, la tristesse de la nature s'harmonise avec le spectacle des ruines et le silence des tombeaux; et tout l'intérêt que ces lieux inspirent se renferme dans un lointain passé plein de mystère et de grandeur.

Dès que l'âme, assombrie par des images de destruction et des pensées rétrospectives sérieuses, appelle des impressions plus riantes et plus variées, il faut chercher ailleurs l'attrayant tableau des beautés naturelles qui voilent aux regards superficiels les misères d'un pays dégénéré et le deuil d'une nationalite éteinte. Il n'y a plus d'Égyptiens en Égypte, les hordes conquérantes qui la possèdent ont tout envahi, tout détruit ou tout dégradé; mais ce sont toujours les mêmes eaux fécondantes, la même terre, le même soleil, la même fertilité des campagnes. La libéralité des faveurs que la Providence ne cesse d'y répandre à pleines mains n'est point retenue par l'indignité des races modernes destinées à les recueillir. Tous les ans, après une inondation bienfaisante, les inépuisables trésors cachés dans le limon du Nil couvrent la plaine d'une luxuriante végétation, éclatante de verdure, parée de fleurs et prodigue de fruits. C'est ainsi que, dans sa fécondité merveilleuse et son éternelle jeunesse, l'Égypte sait allier la richesse, et le charme de ses dons naturels à la majesté grave de ses immortels monuments et aux prestiges de son antique histoire.

D'ailleurs, tout l'intérêt historique qui se rattache à ce fertile pays, convoité par tant de nations, ne se borne pas au long règne des Pharaons détrônés sans retour par les Perses de Cambyse. Une foule d'événements mémorables s'y sont ultérieurement accomplis; les Français eux-mêmes ont gravé leur part de glorieux souvenirs sur ces lointaines rives où semblent s'être donné rendez-vous les plus grands peuples de l'univers, guidés par ces conquérants illustres dont l'éclatante renommée restera grande comme le monde. Le merveilleux récit de cette expédition héroïque, des batailles des Pyramides, d'Aboukir, d'Héliopolis, étonnera l'imagination et fera battre le cœur des derniers enfants de la France. Leur patriotisme sera

noblement ému en voyant que, dans sa conquête si éphémère, notre valeureuse armée d'Orient a cueilli plus de lauriers sur les bords du Nil que les légions romaines et les phalanges grecques. Enfin, le nom de Bonaparte brillera désormais, à côté de celui de César et d'Alexandre, dans l'histoire d'une contrée célèbre effacée du rang des nations, et qui fut le plus puissant empire de la terre sous le sceptre victorieux de Sésostris.

A. LAGASQUIE, D. M. P.

DE LA CIRE D'ARBRE (1)

ET DES INSECTES QUI LA PRODUISENT.

Avant le XIII[e] siècle, la cire blanche, dont on se servait en Chine pour faire les bougies, était uniquement produite par les abeilles. Vers 1250 on songea à tirer partie des sécrétions des insectes appelés *La-tchong* (insectes à cire); et depuis lors, cette espèce de cire est devenue d'un usage général. — On en récolte dans plusieurs provinces; mais celle tirée du *Ssé-Tchouen* et du *Yun-nan* est la plus estimée.

Les Chinois élèvent les insectes à cire sur trois sortes d'arbres, dont deux sont bien connus en Europe; ce sont :

1° Le *Niu-tching* (Rhus succedaneum), dont le nom chinois signifie littéralement *vierge-pure*. Cet arbre conserve toujours son feuillage, et brave les froids les plus rigoureux. Ses feuilles, longues de 4 à 5 pouces, sont épaisses, molles et allongées; leur surface est verte et l'envers d'une teinte pâle. En juin, l'arbre se couvre de fleurs bleues et blanches qui sont suivies,

---

(1) Un arbrisseau aquatique qui croît à la Louisiane, et dans quelques parties de la Caroline porte le nom d'*arbre à cire*. C'est une sorte de myrthe bâtard (*myrica cerifera*) dont les baies, grosses comme un grain de coriandre, contiennent des noyaux couverts d'une espèce de cire verte, résineuse, d'une odeur douce et aromatique. Les Américains font macérer ces baies dans de l'eau bouillante et en retirent la cire qui surnage, et qui, après avoir été blanchie par les mêmes procédés que la cire jaune des abeilles, sert à faire des bougies. Une livre de baies produit 2 onces de cire.

Sparrmann, dans son *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, dit aussi que dans le district de *Zeekoe-Rivier* (rivière des vaches marines ou hippopotames), les fermiers hollandais recueillent sur le *myrcia cerifera* de petits fruits couverts d'une substance grasse, verdâtre, semblable à de la cire, et dont ils font des bougies qui brûlent parfaitement bien. Le naturaliste suédois croit que cette cire, en apparence végétale, est produite par des insectes dont il ne désigne pas l'espèce.

Pagès, dans son *Voyage autour du monde*, dit que les habitants de la Louisiane tirent de la cire propre à faire des bougies d'un arbrisseau (qu'il ne nomme pas) en faisant bouillir les jeunes branches et les bourgeons. A. H.

en octobre, de petits fruits disposés en grappes et de couleur violette. L'écorce de l'arbre est blanche et onctueuse.

2° Le *Tong-tsing* (Ligustrum glabrum). Le tronc de cet arbre, qui ne s'élève pas à plus de 10 pieds, devient quelquefois si gros que deux personnes peuvent à peine l'embrasser. Son bois, dont les fibres sont blanches et déliées, est dur, lourd et susceptible d'un beau poli. Ses feuilles ressemblent à celles du frêne, mais elles sont plus petites; elles sont minces, étroites, arrondies à leur extrémité, brillantes, et propres à teindre en rouge. Ses fleurs sont blanches, et ses graines, de la grosseur d'un pois (*dolichos*), sont rouges. — Les jeunes pousses du tong-tsing, cuites dans l'eau qui leur enlève leur amertume naturelle, servent, dans certains cantons, à la nourriture des Chinois.

3° Le *Choui-kin*, ou *Kin* des lieux humides, qui paraît être de la même famille que le *Moukin*, ou *Kin* arborescent (Hibiscus syriacus). Cet arbre ne produit pas de fleurs. Ses feuilles ressemblent à celles du *niu-tching;* mais elles sont dentées en scie, et naissent cinq par cinq (1).

Le *niu-tching* et le *tong-tsing* sont cultivés. Ils viennent de graines. On fait les semis en décembre; les premiers jets paraissent au printemps. Au mois d'avril de l'année suivante, la transplantation a lieu. On plante les arbres en quinconce, à 10 pieds de distance les uns des autres. Il convient d'entourer les racines de fumier et de bêcher, chaque année, le pied de l'arbre, si l'on veut obtenir des pousses vigoureuses et une abondante récolte de cire.

On apporte les *la-tchong* (insectes à cire) sur les arbres, quand ils atteignent la hauteur de 7 pieds.

Dans quelques provinces, on ne sème les graines du *tong tsing* qu'après les avoir fait tremper dans l'eau de riz pendant dix jours, et les avoir dépouillées de leur péricarpe.

On ne place les insectes sur les arbres que tous les deux ans. On laisse reposer, pendant une année, l'arbre qui les a nourris pendant un an, et on a soin de couper tous les vieux rameaux sur lesquels ils ont vécu.

Dans quelques provinces, on emploie les arbres pendant trois années consécutives à la nourriture des insectes à cire, et on les laisse ensuite se reposer trois ans.

Les insectes à cire commencent vers le 5 juin à grimper aux branches

---

(1) Dans le pays de *Chou* (qui dépend de la province du *Ssé-Tchouen*), il y a un autre arbre sur lequel on place les insectes à cire, et qu'on appelle *tcha-la* (littéralement *appliquer cire*). Les feuilles ressemblent à celles du *chrysanthemum indicum*. Il croît encore plus rapidement que cette plante. Dès que l'arbre tcha-la a un an, on peut y placer les insectes. Au bout de trois ou quatre ans, son tronc est gros *comme une tasse à mettre du vin*, mais il dépérit bientôt, et l'on ne peut ainsi en obtenir de la cire que pendant fort peu de temps. Cet arbre est d'une espèce différente du *choui-kin*. Il pousse rapidement, même lorsqu'on y a appliqué des insectes à cire; mais il a de la peine à devenir un gros arbre.

de l'arbre, se nourrissent de son suc, et laissent échapper une sorte de salive qui s'attache à l'écorce, se condense et se change en une graisse blanche qui a l'apparence du givre: c'est la *cire d'arbre*.

Blancs en naissant, les insectes devenus vieux, et qui ont produit de la cire, sont de couleur rouge et noire, ou rouge et violette. Gros d'abord comme des grains de riz ou de millet, ils deviennent, lorsqu'ils ont atteint toute leur croissance, gros comme des œufs de poule. Alors, ils se rapprochent entre eux, forment des paquets ou des grappes, et enveloppent les branches: on dirait les fruits de l'arbre.

Lorsque l'insecte est sur le point de pondre, il se construit une coque où il dépose ses œufs. On recueille ces œufs, on les enveloppe et on les conserve dans des feuilles de gingembre.

Vers le 6 mai, on suspend les coques de distance en distance aux branches des arbres. L'éclosion a lieu vers le 5 juin. Les insectes sortent en rampant, et se cachent d'abord sous les feuilles; ensuite, ils grimpent aux branches, s'y installent et travaillent à la cire.

Il faut avoir soin d'empêcher les fourmis de monter sur les arbres; elles sont friandes des œufs, et les dévoreraient.

La cire produite par les insectes doit être récoltée aussitôt après le 23 août. On coupe les branches qu'elle recouvre, et on la recueille en raclant l'écorce. Ce qu'on obtient est ce que les Chinois nomment *la-tcha* (sédiment de cire).

On prétend que si l'on attendait jusqu'après le 7 septembre pour faire cette récolte, la cire se trouverait si fortement agglutinée à l'arbre, qu'il serait presque impossible de l'enlever.

On fait fondre le *la-tcha* dans de l'eau bouillante, et on le fait passer dans un filtre d'étoffe pour le dégager de toute impureté. On obtient ainsi la *cire* que l'on met dans l'eau froide, où elle se fige et forme une masse solide.

Un missionnaire français, le P. d'Incarville, a écrit que, dans quelques provinces, on tirait la cire de l'insecte même. «On ramasse, dit-il, les *petits vers* qui se nourrissent sur l'arbre à cire, on les fait bouillir dans l'eau, et ils rendent une espèce de graisse qui, étant figée, est la cire blanche de la Chine. »

La *cire d'arbre* pure est très-blanche. Si on la brise, elle présente des veines brillantes et diaphanes comme la *stéatite*. Elle a l'apparence onctueuse du *blanc de baleine*. Mélangée avec une centième partie d'huile, elle fournit des bougies qui ne coulent pas, et que les Chinois estiment d'une qualité *dix fois supérieure* à celles fabriquées avec la cire produite par les abeilles.

A. Hugo (1).

---

(1) Cette note a été en partie rédigée d'après divers *extraits d'auteurs chinois*, traduits par M. Stanislas Julien, et communiqués à l'Académie des sciences par cet honorable membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

ORGANISATION

ET COMPOSITION ACTUELLE

DU GOUVERNEMENT CHINOIS.

Pendant que la légation des États-Unis d'Amérique se rend à Pékin, et que la nôtre est probablement arrivée déjà en Chine, il est assez curieux de connaître la composition des ministères du céleste empire, ainsi que la liste des gouverneurs généraux, lieutenants-gouverneurs, et autres hauts fonctionnaires dans les provinces.

Voici cette liste, extraite de l'*Almanach impérial chinois* pour 1843, et publiée par la *Gazette de Hong-Kong*.

Principaux gardiens de la famille impériale. — 1. *Tsaï-tsuen*, roi de Tolo. — 2. *Kin-chow*, roi du premier rang. — 3. *Woum-koun-gah*, roi de second rang. — Ces trois personnages sont des chefs tartares mantchous, et accompagnent habituellement Sa Majesté *Tao-kwan* (Splendeur de la Raison), empereur actuel.

Cabinet. — 1. *Mouh-tchan-gah*, Tartare Mantchou, gouverneur de l'héritier présomptif. Premier ministre, quartier-maître général, président du bureau des travaux publics et du *Collége national* (l'Institut de Chine), général dans l'armée mantchoue. — 2. *Pouann-che-gann*, Chinois, originaire de la province de Kiang-sou (province de Nankin), gouverneur de l'héritier présomptif, vice-président du bureau des offices, président du bureau des finances, et vice-président du Collége national. — 3. *Paou-hung*, Tartare Mantchou, et parent éloigné de l'empereur; pour le moment il est gouverneur de la province de Sze-tchouenn. — 4. . . . . . poste vacant.

Ainsi pour le moment il n'y a que deux ministres siégeant au cabinet.

Ministres assistants (ou adjoints). — 1. *King-ching*, Tartare Mantchou appartenant à la famille impériale, vice-président du bureau des finances, dirigeant les affaires de la maison impériale (intendant de la liste civile), surintendant des colléges établis dans le palais et de l'École nationale, membre du bureau astronomique. — 2. *Tcho-ping-tienn*, Chinois de la province de Sze-tchouenn, vice-président du bureau des offices, et grand maire de Pékin.

Collége national. — 1. *Mouh-tchann-gah*, président, etc. (voir le cabinet). — 2. *Pouann-che-gann*, vice-président, etc., comme ci-dessus.

Bureau des offices. — 1. *Gann-kweï*, Tartare Mantchou, de la famille impériale, président du bureau et directeur de la maison impériale, commandant d'un corps de troupes tartares, et un autre d'infanterie chinoise, sous-directeur de l'École nationale, et membre du bureau de musique. — 2. *Tcho-ping-tienn*, vice-président, etc., comme ci-dessus.

Bureau des finances. — 1. *Pouann-che-gann*, président du bureau, etc. — 2. *King-ching*, vice-président du bureau, etc., comme ci-dessus. — 3. *Ke-siounn-tsaonn*, originaire de la province de Schann-si, directeur de bureau et membre du Collége national.

Bureau des rites. — 1. ..... Le poste de président est vacant. — 2. *Soung-chow-tching*, originaire de la province de Tché-kiang, vice-président du bureau, et surintendant du bureau des offices.

Bureau de la guerre. — 1. *You-tching*, prince mantchou, président du bureau, directeur de la maison impériale, général dans l'armée tartaro-chinoise, surintendant du bureau des finances, et membre du bureau médical. — 2. *Hiou-nak-pou*, originaire de la province de Tché-kiang, vice-président du bureau.

Bureau des peines. — 1. ..... Le poste de président est vacant. — 2. *Ahli-tsinn-gah*, Tartare Mantchou, vice-président du bureau, et général dans l'armée tartaro-chinoise. — 3. *Se-chin-kou*, natif de la province de Gan-hoei, et directeur du bureau.

Bureau des travaux publics. — 1. *Mouch-tchann-gah*, président, etc., comme ci-dessus. — 2. *Saï-chann-gak*, Mongol, vice-président du bureau, directeur du bureau des offices, surintendant du bureau des finances, général dans l'armée mantchoue, intendant de la douane à la porte de Pékin, et membre du Collége des interprètes. — 3. *Liaou-hong-tsiuenn*, originaire de la province de Fokienn et directeur du bureau.

Bureau des affaires étrangères. — 1. *Ki-lounn-taï*, Tartare Mantchou, président du bureau, et général dans l'armée tartaro-chinoise. — 2. *Saï-ckang-gah*, Mongol, directeur du bureau, etc. — 3. *Gan-hwa*, Tartare Mantchou, de la famille impériale, sous-directeur du bureau, garde du corps de la personne de l'empereur, commandant une des portes de la capitale, général et quartier-maître dans l'armée mantchoue, membre du conseil privé, et surintendant des jardins de plaisance de l'empereur. — 4. *Yuh-ming*, Tartare Mantchou, de la famille impériale, sous-directeur du bureau, garde du corps, lieutenant général dans l'armée tartaro-chinoise, commandant l'aile gauche, officier préposé aux établissements de voyage de l'empereur.

Ce bureau expédie toutes les affaires relatives aux Mongols, Calmouks, Thibétains, et autres tribus de l'est.

Gouverneurs et lieutenants-gouverneurs des provinces respectives. — Tous les gouverneurs ont le rang nominal des censeurs et des directeurs du bureau de la guerre, et font toujours les fonctions des surintendants en chef des départements militaires, et de l'intendance des troupes dans leurs provinces respectives. Les lieutenant-gouverneurs ont toujours le rang des censeurs délégués et vice-directeurs du bureau militaire, et ont, immédiatement après les gouverneurs, la surintendance des départements en question.

1. Province de Tchih-li (province de Pékin). — *Nâh-kin-dgih*, Tartare Mantchou, gouverneur de la province, gouverneur du prince impérial,

directeur du bureau militaire, surintendant en chef des canaux, des douanes, et de l'intendance militaire.

Ki-ying (signataire du traité de Nankin), Tartare Mantchou, de la famille impériale, et gouverneur honoraire du prince impérial, gouverneur général des deux Kiang (c'est-à-dire de Kiang-nan et Kiang-si, le Kiang-nan comprenant les provinces de Kiang-sou et Gan-hoeï).

2. **Province de Kiang-sou** (province de Nankin). — *Liounn-chenn-paou*, originaire de la province de Chang-toung, lieutenant gouverneur de Kiang-sou. — *Kienn-ling* (second signataire du traité de Nankin), Tartare Mantchou, surintendant des douanes du port de Shang-haï (un des ports ouverts au commerce étranger).

3. **Province de Gan hoeï** (1). — *Tching-maou-tsaï*, originaire de la province de Kiang-si, lieutenant-gouverneur de la province de Gan-hoeï.

4. **Province de Kiang-si** (2). — *Wou-wan-gong*, originaire de Kiang-sou, lieutenant-gouverneur de la province, remplissant les fonctions de commandant en chef de toutes les garnisons.

Liou-yunn-ko, originaire de la province de Shang-toung, gouverneur général du Fokienn et du Tché-kiang (ci-devant lieutenant-gouverneur du Tché-kiang).

5. **Province de Tché-kiang** (3). — La nomination du lieutenant-gouverneur de cette province n'est pas encore connue. — *Tching*, originaire de Kiang-nan, surintendant des douanes du port de Ning-pô (un des ports ouverts au commerce étranger).

6. **Province de Fo-kienn** (4). — *Liou-hioung-haou*, originaire de Shang-toung, lieutenant-gouverneur de la province. — *Pouh-tchang*, Mongol, général tartare, commandant de toute la province et directeur des douanes de Fou-tchaou (un des ports ouverts au commerce étranger) et d'autres ports maritimes. — *Ho-loung-wo*, Tartare Mantchou, surintendant des douanes du port d'Amoy (un des ports ouverts au commerce étranger).

You-taï, Tartare Mantchou, gouverneur général du Hou-kwang ou des deux Hou (c'est-à-dire Hou-pih et Hou-nann).

7. **Province de Hou-pih** (5). — *Siaou-ping-yenn*, lieutenant-gouverneur, originaire du Tché-kiang.

8. **Province de Hounan** (6). — *Wou-ki-siunn*, lieutenant-gouverneur, originaire de Ho-nan.

9. **Province de Ho-nan** (7). — *Go-chouan-genn*, Tartare Mantchou, sur-

---

(1) Cette province est située à l'ouest de Nankin.
(2) Située au sud de Nankin.
(3) Province maritime.
(4) Province maritime.
(5) Province centrale située au nord du Grand-Lac.
(6) Province centrale située au sud du Grand-Lac.
(7) Province centrale située au sud de Pékin.

intendant du fleuve Jaune et des canaux, inspecteur des terrains militaires, lieutenant-gouverneur de la province.

10. PROVINCE DE SHAN-TOUNG (1). — *Liang-paon-tchang*, originaire de Tchih-li, lieutenant-gouverneur de la province, inspecteur des terrains militaires.

11. PROVINCE DE SHAN-SI (2). — *Liang-go-hâan*, originaire de Shan-toung, lieutenant gouverneur de la province, remplissant les fonctions du commandant en chef des garnisons.

12. PROVINCE DE SHEN-SI (3). — *Li-sang-guenn*, lieutenant-gouverneur, originaire de Hou-nan.

13. PROVINCE DE KANN-SOUH (4). — Le gouverneur général remplit en ce moment les fonctions du lieutenant-gouverneur de cette province.

14. PROVINCE DE SZE-TCHOUENN (5). — *Paou-hung*, gouverneur, Tartare Mantchou, ministre du cabinet, remplissant les fonctions du lieutenant-gouverneur de la province.

Kĩ-koung, originaire de Shan-si, gouverneur général des deux Kwangs (c'est-à-dire de Kwang-toung et Kwang-si), gouverneur du prince impérial (vice-roi de Canton).

15. PROVINCE DE KWANG-TOUNG (de Canton). — *Tching-kin-tsaï*, originaire de Kiang-si, lieutenant-gouverneur de la province. — *Wan-foung*, Tartare Mantchou, surintendant des douanes dans toute la province (grand Hoppo de Canton).

16. PROVINCE DE KWANG-SI (6). — *Tchou-tchi-ki*, originaire de Ho-nan, lieutenant-gouverneur de la province.

17. PROVINCE DE YUN-NANN (7). — *Tchang-foung-tchoung*, originaire de Shen-si, lieutenant-gouverneur.

18. PROVINCE DE KOUEÏ-TCHEOU (8). — *Ho-tchang-ling*, originaire de Hounann, lieutenant-gouverneur de la province.

Il n'y a donc que trois provinces, celles de Honan, Shan-toung et Shansi, qui aient des lieutenants-gouverneurs indépendants de gouverneurs généraux.

H. E. DE CHONSKI.

---

(1) Province maritime, presqu'île bordée par la mer Jaune.
(2) Province du nord touchant à la grande muraille.
(3) *Idem*, située à l'ouest de la précédente.
(4) Province touchant au désert de Kabi on Cha-mô.
(5) Province de l'ouest, limitrophe du Thibet.
(6) Province du sud, limitrophe du Tonquin.
(7) Province du sud, limitrophe du royaume des Birmans.
(8) Province montagneuse située au nord de celle de Kwang-si.

ÉMIGRATION DES INDIENS.

TRAVAIL LIBRE DANS LES COLONIES DE MAURICE ET DE BOURBON.

L'abolition de l'esclavage des noirs dans les colonies anglaises, et surtout la déclaration qui a mis fin à l'état transitoire d'apprentissage, avaient fait fortement sentir la nécessité de combler le vide laissé dans les exploitations coloniales par la suppression du travail forcé, en ayant recours à une importation de travailleurs libres pris dans les contrées environnantes.

L'exubérance de la population native dans l'Inde anglaise, et surtout, dans les districts montagneux, la difficulté pour elle de pourvoir à sa subsistance, pousse à certaines époques de l'année des masses considérables de travailleurs, nommés communément *hill-coulis* (*coulis des montagnes*), vers les principales villes de la côte, pour s'y procurer de l'occupation.

Cette circonstance a donné aux principaux colons de l'île Maurice l'idée de venir y chercher les ouvriers dont ils avaient besoin pour la culture de leurs campagnes, désertées en partie par la population noire affranchie.

C'est en 1834 que furent faits les premiers essais d'importation de coulis indiens à l'île Maurice; depuis cette époque jusqu'en 1839, on en avait déjà introduit 25,000 : sur ce nombre, on comptait *deux* femmes sur *cent* hommes.

Nous nous proposons d'abord de présenter ici un exposé succinct du mode primitivement employé dans le transport et l'introduction, dans la colonie de Maurice, de cette nouvelle classe de travailleurs, des variations qu'il a subies, des règlements qui concernent la matière, et des résultats que cette immigration a produits, tant pour la colonie elle-même que pour l'Inde anglaise.

Ce tableau, appuyé sur des pièces authentiques, nous guidera ensuite dans l'examen des mesures réclamées par l'état actuel de notre colonie de Bourbon, qui, par l'analogie de sa position géographique, de la similarité des cultures et des rapports existant encore tout dernièrement entre les propriétaires créoles et la population noire, était la sœur jumelle de l'ancienne île de France.

L'introduction des coulis indiens à Maurice, depuis 1834 jusqu'en 1839, se faisait de la manière et aux conditions suivantes :

Les colons de l'île Maurice s'adressaient aux maisons de commerce établies à Calcutta, en leur demandant d'engager à leur service un certain nombre de coulis indiens. Ces maisons se les procuraient par l'intermédiaire d'agents secondaires, Indiens natifs, nommés *duffadars*, faisant un commerce analogue à celui qui est exercé en France par des individus au service des bureaux de remplacement militaire et vulgairement appelés *marchands d'hommes*.

Les Anglais désignent par le nom de *crimp* ou *kinapper* (racoleur) ces hommes, dont ils regardent l'industrie comme exercée le plus souvent par des moyens frauduleux, et, par conséquent, comme inique et dégradante.

En effet, les coulis engagés par ces derniers étaient amenés à conclure avec les agents des contrats que ceux-ci transféraient aux colons en se faisant payer une forte commission.

C'était une véritable vente, déguisée sous le nom de *transfert de contrats indiens*, quoique le mot *vente* fût toujours soigneusement évité dans la conclusion de ces sortes de marchés.

Par ces contrats, les coulis étaient ordinairement engagés pour cinq ans, presque tous à raison de 5 *roupies* (12 fr. 50 c.) par mois, plus la nourriture, équivalant à peu près à la même somme.

A l'expiration des cinq années, ils avaient droit à être renvoyés dans l'Inde aux frais du colon.

Les émigrants étaient censés avoir reçu en avance les six premiers mois de leurs gages, soit 30 roupies; mais les embaucheurs, sous prétexte de dettes contractées envers eux, pour logement, nourriture, vêtement, etc., trouvaient presque toujours le moyen d'enlever la totalité de cette somme aux malheureux Indiens, qui se voyaient obligés de servir six mois sans recevoir aucune rétribution. Ces exactions donnèrent lieu à des plaintes nombreuses et réitérées.

Les contrats conclus à ces conditions étaient, comme nous l'avons dit, transférés ou plutôt *vendus* aux colons.

Leur prix variait considérablement, selon les circonstances. Il s'est élevé dans certains cas jusqu'à 40 piastres espagnoles par homme, non compris les avances des gages.

Séduits par des profits énormes qu'ils avaient réalisés, les embaucheurs et les spéculateurs se laissèrent aller à des manœuvres coupables, dans le but de se procurer un plus grand nombre d'émigrants. Plusieurs faits qui en fournissaient la preuve furent portés à la connaissance du public et excitèrent vivement l'opinion. Des assemblées (*meetings*) furent tenues, des pétitions furent adressées au gouvernement général de l'Inde pour réclamer la prohibition d'un pareil trafic. Ce fut alors que le prix des contrats indiens arriva à son apogée, et au moment de la prohibition, dont nous allons parler, il était parvenu jusqu'à 100 piastres espagnoles (543 francs).

En 1839, un acte législatif interdit dans l'Inde l'émigration des coulis, jusqu'au moment où des mesures convenables eussent été prises pour leur assurer une protection efficace.

La conséquence de cette prohibition fut qu'on paya jusqu'à 100 piastres espagnoles l'engagement d'un Indien pour une année de service. Le sucre, principal produit de la colonie, se vendant alors de 8 à 10 piastres espagnoles le quintal, les bénéfices réalisés permettaient de porter le salaire du travailleur indien à environ 12 piastres par mois, non compris la nourriture.

Il était impossible que des prix aussi élevés pussent se maintenir longtemps, et le manque de bras ne permettait pas cependant de les diminuer.

Dans cette situation difficile, les colons de Maurice eurent recours à la seule mesure capable d'y remédier (1). Le 4 juin 1840, un plan d'association générale des planteurs fut formé sous le nom de *Mauritius free labor association*.

D'après ce plan, l'émigration des travailleurs libres de l'Inde, de Madagascar, de Mascate, etc., devait être opérée aux dépens de l'association, par l'intermédiaire des agents institués par elle, et, pour faire face aux frais nécessaires, l'association sollicita du gouvernement local l'établissement d'une taxe spéciale.

En même temps, on entreprit auprès du ministère britannique, pour obtenir la mainlevée de la prohibition concernant la sortie des coulis de l'Inde, des démarches actives qui furent couronnées d'un plein succès.

Un *ordre de la reine en conseil*, daté du 15 janvier 1842, permit de nouveau l'immigration de ces coulis, en l'organisant d'après un système dont voici les bases principales :

1° L'introduction des coulis et leur renvoi dans l'Inde, une fois leur temps de service expiré, ne doivent plus avoir lieu aux frais des colons ni d'une association particulière, mais à ceux de la colonie.

2° Aucun engagement ne doit lier l'Indien émigrant, avant son arrivée à Maurice, où il est parfaitement libre de se placer au service de qui bon lui semble. L'*ordre de la reine en conseil* pousse même la sollicitude, à cet égard, jusqu'à déclarer nul tout engagement contracté par les Indiens dans les quarante-huit heures de leur débarquement.

D'un autre côté, la loi coloniale de Maurice ne permet pas à un travailleur libre d'engager ses services pour plus d'une année.

3° Tout émigré indien est libre de retourner dans son pays en tout temps; mais les frais de son retour seront à sa charge, s'il quitte la colonie avant l'espace de cinq années, sans préjudice de l'action du propriétaire envers lequel il a contracté un engagement qu'il n'a pas observé.

4° Des dispositions particulières règlent le mode de transport des émigrants à bord des navires. Une hauteur de six pieds est exigée dans l'entrepont, et une nourriture saine et abondante leur est assurée pendant toute la durée du voyage.

5° Une agence spéciale est instituée pour examiner l'état de la santé des émigrants et s'assurer s'ils partent de bonne volonté, et s'ils sont pourvus de tous les objets nécessaires prescrits par les règlements.

6° Les capitaines de navires sont soumis à la pénalité de l'emprisonnement et de l'amende, en cas de contravention aux dispositions des règlements.

---

(1) Un rapport contenant un exposé raisonné des abus résultant du système suivi jusqu'à la prohibition, et des mesures à prendre pour en prévenir le retour, avait été soumis au gouvernement colonial de Maurice par M. Hugon, employé dans le département du sel et de l'opium à Calcutta. (*Note de l'auteur.*)

7° Un protecteur des émigrants est institué à Maurice pour veiller à la stricte exécution des règlements qui les concernent.

Dans l'Inde, l'émigration avait déjà été limitée aux trois ports de Calcutta, Madras et Bombay, par l'acte portant le n° 14, de 1839, émané du conseil législatif de Calcutta.

Les gouvernements de l'Inde et de Maurice firent des règlements conformes à l'esprit de l'ordre de la reine en conseil.

Celui de Maurice institua une prime de 7 liv. sterl. pour l'introduction de chaque immigrant, homme ou femme, et de la moitié de cette somme pour un enfant. On avait calculé que cette somme offrirait une indemnité suffisante à ceux qui voudraient se charger du transport des coulis dans la colonie. Cependant l'institution de la prime a dû nécessairement ouvrir un champ libre aux spéculations particulières, qui amenèrent à leur suite des conséquences que le gouvernement avait précisément en vue d'éviter.

Les agents secondaires s'emparèrent de nouveau des malheureux émigrants, et, sous prétexte de se faire rembourser les frais avancés pour les faire venir de l'intérieur au port de l'embarquement, absorbèrent une grande partie de leur salaire futur.

Une fois arrivés au port d'embarquement, les émigrants tombaient entre les mains des spéculateurs, qui se chargeaient d'arrêter leur passage, de pourvoir à toutes les formalités exigées par les règlements, et de les expédier à Maurice.

L'agent public établi à Calcutta pour veiller à l'exécution des règlements examinait il est vrai, les émigrants, s'assurait, autant que cela lui était possible, que leur libre arbitre n'était pas violenté; mais, n'ayant ni qualité, ni moyen pour s'occuper de leur transport et de leur expédition, il était obligé de les abandonner à des spéculateurs particuliers qui s'en chargeaient dans le seul but de réaliser de grands bénéfices, et qui, pour l'atteindre, devaient nécessairement s'assurer de la faculté de disposer des émigrants lors de leur débarquement à Maurice.

Quoique le gouvernement colonial de cette île ne leur garantît ni ne leur reconnût même cette faculté, il en toléra cependant l'exercice. Dans un pays où l'esclavage venait à peine d'être aboli, où, vingt-cinq ans auparavant, la traite des noirs se faisait d'une manière publique et légale, on ne trouva point étonnant que des hommes, spéculant sur l'introduction des travailleurs, cherchassent à en retirer le plus grand profit possible. Aussi, au moment de l'arrivée des coulis, personne ne se présentait pour les engager sans avoir fait à l'avance un marché avec celui qui les avait introduits. C'est ainsi que le but des règlements contenus dans l'ordre en conseil, c'est-à-dire la protection des émigrants contre la rapacité des spéculateurs mercantiles, se trouva complétement éludé.

Dans les premiers temps de l'introduction des coulis, lorsque le besoin de bras se faisait fortement sentir, les planteurs payaient, outre la prime dont nous avons parlé, une somme de 20 à 25 piastres espagnoles à l'introducteur,

et cela pour un homme que la loi coloniale ne leur permettait pas d'engager à leur service pour plus d'une année. La rétribution mensuelle d'un travailleur libre était alors de 15 roupies, tandis que les nouveaux arrivés n'étaient engagés qu'à raison de 5 roupies par mois, la nourriture non comprise. C'étaient donc les intermédiaires qui absorbaient les deux autres tiers du prix courant de la main-d'œuvre. Les bénéfices considérables réalisés dans les affaires d'Indiens engagèrent un grand nombre de spéculateurs à s'y livrer. Il arriva dans l'Inde beaucoup de personnes chargées d'expédier des coulis : une forte concurrence s'établit pour obtenir à bord des navires des passages dont le prix ordinaire de 40 roupies monta à 55, non compris la nourriture.

Les embaucheurs indiens profitèrent aussi de la concurrence qui s'établit parmi les expéditeurs pour élever, dans une proportion encore plus forte, le prix de leurs services.

La rémunération dont ils se contentaient dans les commencements était de 2 à 3 roupies par émigrant; mais, depuis que les expéditeurs étaient tombés dans leur dépendance, ils élevèrent ce prix jusqu'à 15 roupies. Sous l'empire d'un meilleur système, une roupie par tête serait une rétribution suffisante pour les agents intermédiaires.

Dans les années 1840, 1841 et 1842, les retours fréquents des travailleurs indiens, avec des économies qui s'élevaient quelquefois jusqu'à la somme de 2 à 300 roupies, avaient créé un puissant stimulant pour une émigration croissante.

Néanmoins, les personnes bien au fait de la situation des choses dans l'Inde et à Maurice eurent des craintes sérieuses que ce trafic d'hommes, fait d'une manière complétement opposée aux intentions du gouvernement, n'eût des conséquences fâcheuses; dans ce but, elles se concertèrent afin d'entreprendre les démarches nécessaires pour lui faire suivre d'autres voies. Elles réussirent à faire présenter, le 22 juin 1843, par la Société des possesseurs de terre (*land holders Society*), une adresse au gouvernement de l'Inde (rédigée par M. Georges Thompson), adresse exposant le système d'après lequel se faisait l'émigration, et la désuétude où étaient tombés les règlements prescrits par le gouvernement.

On y indiquait le moyen le plus propre à remédier à ces abus.

Ce moyen, selon les idées de la société, consistait dans la nomination d'une personne revêtue de la confiance du gouvernement de Maurice, entre les mains de laquelle devait être placée la direction entière de l'émigration des Indiens, jusqu'à leur livraison définitive aux agents antérieurement constitués. L'agent, dans le plan de l'adresse, devait faire toutes les dépenses nécessaires pour le compte de la colonie, et aux frais du trésor, sans qu'il eût à recevoir ni à exécuter aucune commission de la part des particuliers.

L'adresse fut reçue par le lieutenant-gouverneur du Bengale, qui promit d'appeler l'attention sérieuse du gouvernement sur le mal qu'elle signalait et les mesures qu'elle conseillait pour y obvier.

Une circonstance fortuite vint ajouter une nouvelle preuve éclatante à l'appui des assertions mises en avant par l'adresse dont nous venons de parler. En septembre dernier, un navire chargé d'émigrants, se trouvant en rivière près du jardin botanique de Calcutta, allait faire voile pour Maurice. Au moment d'appareiller, trois hommes sautèrent par-dessus le bord pour gagner le rivage. L'un d'eux se noya ; les deux autres furent recueillis par les soins d'un M. Miller, qui se promenait dans les allées du jardin. Ces hommes lui déclarèrent qu'ils avaient été trompés, conduits à bord sous un faux prétexte et retenus contre leur gré.

M. Miller les envoya devant le magistrat de Calcutta, lequel dépêcha deux officiers de police à bord du navire, avec la mission de dire aux Indiens, en présence de M. Miller, qu'ils étaient tous libres de disposer de leurs personnes, et que nul n'avait le droit de les forcer à partir. Sur le nombre de 200, 45 profitèrent de cette autorisation pour débarquer.

Cet événement fit beaucoup de bruit ; la presse s'en empara : mais, après une première explosion de sentiments philanthropiques, on laissa toute l'affaire tomber dans l'oubli.

On s'occupe généralement trop peu, dans l'Inde, du sort des classes pauvre : les déclarations des 45 Indiens, recueillies avec empressement, jetèrent un fort vernis d'impopularité sur la question de l'émigration ; mais on ne se donna pas la peine de chercher les moyens d'y porter remède. Et cependant le fait que nous venons de rapporter, et qui n'est sans doute qu'une partie minime d'une longue série d'abus de ce genre, décelait la gravité du mal, dû en entier aux vices du système adopté dans le trafic des émigrants. On ne pouvait rejeter toute la faute sur l'agent public, qui, ayant plus de 2,500 émigrants à passer en revue dans le courant d'un mois, ne pouvait pas se livrer à un examen minutieux des dispositions de chaque individu. Du reste, tout conspirait autour de lui pour lui cacher la vérité. Les embaucheurs n'épargnaient ni peines ni argent pour tromper sa vigilance. Tout cela résultait de la concurrence outrée que se faisaient les racoleurs. C'est là où était la source de tout le mal : tant qu'on n'était pas en mesure d'anéantir cette concurrence, les agents publics, quel que fût leur nombre, devaient se trouver dans l'impossibilité d'empêcher la fraude ; tandis qu'en la supprimant la surveillance devenait pour ainsi dire inutile.

Pour arriver à ce résultat, le protecteur des Indiens à Maurice, M. Anderson, vint à Calcutta en octobre dernier, afin de se concerter avec le gouvernement de l'Inde sur les moyens à prendre pour établir l'émigration sur de meilleures bases.

En conséquence, toutes les mesures proposées dans l'adresse de la *land holders Society* furent adoptées, et un acte du gouvernement de l'Inde limita l'émigration des coulis au seul port de Calcutta, et ne la permit que par l'intermédiaire d'un agent du gouvernement de Maurice. M. Anderson, de concert avec le gouvernement général, nomma cet agent. On lui offrit les crédits nécessaires pour subvenir aux dépenses de l'émigration, telles que, achats de vêtements, ustensiles, frais de voyage, etc., et on le chargea

de faire des arrangements pour le passage et la nourriture des coulis, au moyen de soumissions cachetées, le prix devant être payé aux entrepreneurs des transports, après le débarquement des coulis à Maurice, aux conditions prescrites par l'*ordre en conseil.*

Ce nouveau système devait être mis à exécution à partir du 1er janvier 1844, et celui des primes aboli virtuellement à la même époque.

La concurrence étant ainsi supprimée de fait, l'expédition des émigrants pourra évidemment se faire à bien meilleur marché.

La prime de 7 livres sterling avait été jusqu'ici entièrement absorbée par les dépenses. Avec le nouveau système, on espère que chaque couli, rendu à Maurice, ne coûtera pas plus de 6 livres sterling, et cela, y compris les frais de l'agence, qui se montent en tout à une somme de 25,000 roupies. L'agent lui-même est rétribué à raison de Compagnie Roupies 1,000 par mois (30,000 francs par an).

En répartissant ces frais d'agence sur 5,000 émigrants, nombre suffisant pour les besoins de la colonie, la moyenne des dépenses totales par chaque individu peut être établie comme il suit :

Passage avec nourriture, prix moyen.	C. R. 40 —	Fr. 100 »
Habillement et ustensiles de voyage, etc. . . .	» 5	12 50
Dépenses avant l'embarquement.	» 10	25 »
Frais d'agence.	» 5	12 50
TOTAL.	C. R. 60 —	Fr. 150 »

On peut calculer qu'à la fin de 1843 il sera parti, des trois présidences de l'Inde, plus de 35,000 émigrants, c'est-à-dire :

De Calcutta, environ.	16,000
De Madras.	14,000
De Bombay.	5,000
TOTAL.	35,000

Dont un huitième environ de femmes (la proportion exigée par les règlements est au moins de 12 femmes par 100 émigrants) (1).

Le besoin de bras qu'éprouvait la colonie de Maurice sera ainsi amplement satisfait. Il n'y aura plus à l'avenir qu'à remplacer les pertes causées par le retour des émigrants dans l'Inde et par les décès, et cela, jusqu'à ce que la culture dans la colonie ait pris un développement beaucoup plus vaste, ce qui n'est pas à prévoir d'ici à un temps rapproché.

Il est donc probable que les demandes de travailleurs n'excéderont pas 5,000 par an, et qu'on sera obligé de refuser un grand nombre de ceux qui se présenteront.

---

(1) D'après les dernières nouvelles reçues de Calcutta, par la malle de mars, le nombre des travailleurs transportés à Maurice des ports de Calcutta, Madras et Bom-

On peut calculer que 18,000 coulis au moins arriveront de l'intérieur à Calcutta, sans qu'on emploie aucun moyen pour les y attirer. Bourbon pourrait y recruter plusieurs milliers de travailleurs libres, sans faire, sous ce rapport, la moindre concurrence à Maurice.

Nous avons dit que les règlements exigeaient une proportion d'au moins 12 femmes sur 100 émigrants.

Plusieurs motifs concouraient alors à la rendre aussi faible. D'abord, les

---

bay, depuis que les restrictions imposées à l'émigration ont été abolies, c'est-à-dire depuis la fin de 1842 jusqu'à la fin de l'année 1843, a été comme il suit :

SAVOIR :

	HOMMES.	FEMMES.	ENFANTS.
De Calcutta	15,105	2,360	644
De Madras	14,862	1,813	548
De Bombay	5,162	516	181
TOTAL	35,120	4,689	1,373
TOTAL GÉNÉRAL		41,191	

Ensemble 41,191 âmes ajoutées à la population de Maurice. On suppose que, sur le nombre de travailleurs indiens qui ont été transportés avant les restrictions, environ 17,000 sont demeurés dans l'île.

Le nombre d'esclaves émancipés était, en 1836, d'environ 57,000; mais, d'après les derniers rapports, ce nombre paraît avoir considérablement diminué, et il est probable qu'il n'en existe pas en ce moment plus de la moitié.

Cependant ceux qui restent, joints aux émigrants indiens, donnent une masse de travailleurs suffisante, à ce qui nous semble, pour les besoins de la colonie.

L'immigration récente des coulis a dû coûter au trésor colonial environ 280,000 livres sterling, à raison de 7 livres sterling par tête d'adulte. Indépendamment de cette somme, les dépenses d'agence et autres frais extraordinaires se sont élevés à environ 60,000 livres sterling, qui ont été payées par les planteurs, et constituent une lourde charge pour les finances de la colonie.

Cette dernière dépense est d'autant plus sensible, qu'elle n'est pas immédiatement remboursable, parce qu'il faut au moins 18 mois entre le moment où le premier coup de pioche est donné et l'arrivée du sucre sur le marché.

Le journal *The Calcutta star* estime qu'il est arrivé à Maurice, de différentes parties de l'Inde, 44,000 coulis capables de travailler, sans compter les femmes ni les enfants, et qu'il existe sur les plantations environ 8,000 nègres affranchis, ce qui donne un total de 52,000 travailleurs.

Les planteurs se plaignent cependant de la courte durée à laquelle sont astreints leurs engagements avec les coulis : d'après la loi coloniale, cette période n'est que d'une année.

Cette dernière circonstance, disent-ils, jointe à l'intervention du gouvernement de l'Inde dans la question de l'émigration, tend à élever les gages des travailleurs d'une manière exorbitante, et place entièrement le planteur sous leur dépendance. Il ne serait possible, assure-t-on, de remédier à cet état de choses, que par une libre importation de travailleurs, à laquelle les nouveaux arrangements s'opposent.

colons voulaient que les femmes s'engageassent aux travaux de la terre, ce qui est contraire aux usages et aux idées des Indiens; d'un autre côté, l'émigration au delà des mers était pour eux une entreprise trop aventurée, et ils se faisaient, des dangers et des fatigues de ce voyage, une peinture trop terrible pour désirer emmener leurs femmes.

Quant aux préjugés religieux, que l'on croyait une barrière insurmontable à l'émigration des femmes, l'expérience a prouvé le contraire; de sorte que la seule difficulté réelle qui s'oppose à l'établissement fixe des familles indiennes à Maurice est la loi coloniale qui ne garantit pas à l'époux indien la plénitude de ses droits sur sa femme, l'adultère n'y étant ni poursuivi ni puni parmi les gens de couleur de basse classe.

L'émigration, facilitée par l'allocation des fonds nécessaires à l'engagement et au transport des travailleurs, simplifiée par la suppression de la concurrence des embaucheurs, devenue moins pénible pour les Indiens par la présence d'un plus grand nombre de femmes qui partagent leur sort, reçoit cependant son encouragement principal de la différence qui existe entre les salaires dans l'Inde et ceux payés daus l'île Maurice, différence qui leur permet de réaliser des bénéfices considérables dans cette dernière colonie. Nous avons dit qu'un travailleur libre y était rétribué à raison d'au moins 5 C. R. par mois (la nourriture non comprise).

Il n'en est pas de même au Bengale : le laboureur ou manœuvre, travaillant près de sa famille, y gagne ordinairement de 1 ¾ à 2 ½ C. R. Dans les districts éloignés, là surtout où se trouvent beaucoup d'indigoteries, le couli gagne 3 C. R., toujours sans la nourriture, qu'il doit se procurer lui-même.

A Calcutta, on le paye jusqu'à 3 ½ roupies, mais aussi le prix des vivres y est plus élevé. Des aliments semblables à ceux qu'ils reçoivent à Maurice leur coûteraient 2 ½ roupies. Mais ils ne travaillent pas autant sous le ciel brûlant de l'Inde, une nourriture moins abondante leur suffit, et leurs dépenses, à cet égard, se bornent ordinairement à 1 ½ roupie. Quant aux vêtements, comme, sous ce rapport, leurs besoins sont excessivement restreints, ils peuvent y pourvoir pour une somme de 3 roupies par an.

Le logement est représenté par une dépense d'un quart de roupie par mois, d'où il résulte que le total de leur dépense à Calcutta ne s'élève sans doute pas au delà de *deux roupies* par mois, et leur permet de réaliser environ *dix-huit roupies* d'économie par an, lorsqu'il n'y a pas de chômage.

Recettes et dépenses d'un couli indien à Calcutta.

	RECETTES.	DÉPENSES.
Gages à C. R. 3 ½ par mois, soit par an C. R.. . .	42	»
Nourriture (par mois R. 1 ½) par an..	»	18
Logement (*dito* ¼) *dito*.	»	3
Vêtements (*dito* ¼) *dito*.	»	3
Bénéfices.	»	18
BALANCE, C. R.	42	42

Dans les indigoteries, 3 roupies par mois leur laissent probablement environ le même bénéfice, qu'ils obtiennent sans doute également en travaillant près de leurs familles dans l'intérieur du pays; car, dans ce dernier cas, quoique leur salaire soit plus faible, les frais d'entretien diminuent probablement aussi dans les mêmes proportions.

Les Européens, dans l'Inde, ont généralement si peu de rapports directs avec la basse classe du peuple, que les calculs que l'on fait de leurs dépenses et de leurs bénéfices ne peuvent être regardés que comme approximatifs.

Le véritable moyen d'arriver à l'appréciation exacte des avantages que leur présente l'émigration est de leur offrir des moyens de transport dans les contrées où leur travail peut être utilisé, et leur assurer un retour libre et facile, sinon gratuit, dans leur propre pays.

Comme les navires revenant *sur lest* de Maurice dans l'Inde peuvent donner passage à un Indien pour une somme de 20 roupies, il suffirait de lui garantir en tout temps la possession de cette somme, pour le mettre à même de se prononcer librement sur cette question.

Tout ce que nous venons de dire sur l'immigratien des coulis indiens dans la colonie de Maurice pourrait s'appliquer à notre île Bourbon, si l'état différent des rapports entre les colons et la population noire ne modifiait essentiellement certaines des considérations émises. En effet, l'esclavage, qui existe encore dans nos colonies, n'y fait pas sentir au même degré la nécessité d'introduire des travailleurs libres. Cette nécessité a commencé à exister cependant depuis la suppression définitive de la traite des noirs, qui autrefois comblait les vides périodiques dans les rangs des travailleurs. Aussi, depuis plusieurs années, l'attention des colons de Bourbon s'est portée vers l'introduction des coulis de l'Inde. Quelques essais d'engagements ont été faits sur la côte de Coromandel, mais leurs résultats ont été jusqu'ici peu fructueux; et, quelles que soient les mesures prises à cet effet, il est très-douteux qu'on parvienne à s'assurer d'une immigration nombreuse, sans altérer profondément les relations existantes entre les *maîtres* et les *esclaves* de la colonie.

Le contact de deux systèmes aussi opposés l'un à l'autre, que ceux du *travail esclave* et du *travail libre*, ne peut se prolonger sans que l'un exerce une forte influence sur l'autre : dans l'intérêt de l'humanité, comme dans celui de la prospérité future de la colonie, il serait à désirer que le système du *travail esclave* subît, le plus tôt possible, des modifications importantes. Malheureusement, les décrets qui règlent la position des travailleurs venant de l'Asie prouvent plutôt une réaction du système *esclave* sur le *travail libre*. Ils font à l'Indien une position *exceptionnelle*, qui ne convient nullement à son esprit d'indépendance et de résistance passive.

Au lieu de le considérer comme un homme libre, de quelque couleur qu'il soit, le décret colonial du 25 décembre 1838, qui sert encore de base aux rapports existants entre les colons et les travailleurs libres, et qui est fait dans le but apparent de présenter des garanties à ces derniers, les soumet à des nombreuses restrictions, dont la somme équivaut à un *esclavage*

mitigé. Ainsi, les Indiens ne peuvent faire un pas sans la volonté du *maître* : ils sont soumis à des *chefs de caste* nommés par le *maître* ; ils peuvent être punis par ce chef à la réquisition du *maître*.

Ces conditions devront évidemment être changées : l'Angleterre ellemême, qui a pris tant de précautions pour garantir le sort des émigrants indiens dans ses propres colonies, s'opposera évidemment à leur introduction à des conditions différentes dans nos établissements.

L'affranchissement tant désiré des noirs ne pourrait qu'éprouver des retards, si cette organisation vicieuse du travail des Indiens devait continuer.

Il faut cependant prendre un parti. L'abolition de l'esclavage dans nos colonies n'est plus qu'une question de temps et d'opportunité : éclairés par l'expérience que nous donnent les colonies anglaises, nous pouvons marcher dans cette voie d'un pas plus ferme et plus sûr. Selon nous, c'est la colonie de Bourbon qui devrait être le premier théâtre de nos essais. Il y aurait pour ce choix plusieurs motifs importants :

D'abord une immigration de plusieurs milliers de travailleurs libres par navires français donnerait plus d'activité et d'importance à notre commerce à Calcutta, ou plutôt à la navigation française dans les mers de l'Inde.

Le commerce de Bourbon avec Calcutta a pour objet l'approvisionnement de la première de ces colonies en riz et autres denrées : le nombre des navires actuellement employés à ce commerce se trouverait doublé par le transport des coulis, parce qu'un navire portant des émigrants, obligé de laisser tout son entrepont libre, ne peut plus embarquer qu'une demi-cargaison.

Mais ce qui surtout devrait déterminer le gouvernement à adopter Bourbon comme champ d'expériences dans la question de l'abolition de l'esclavage, c'est la facilité plus grande de suppléer par le travail libre à l'insuffisance des bras esclaves.

La proximité d'une des contrées les plus populeuses du globe, pouvant en tout temps fournir des travailleurs robustes, habiles, et capables de supporter facilement le climat des tropiques, nous permettrait, à Bourbon plutôt qu'aux Antilles et à la Guyane, de hâter le moment de l'affranchissement complet de la population africaine.

A cette source abondante, d'où le peuple de travailleurs se répand dans les colonies voisines, il en viendra peut-être se joindre, dans l'avenir, une autre beaucoup plus riche : les derniers événements dont la Chine vient d'être le théâtre semblent annoncer l'ouverture des grands débouchés par lesquels une population exubérante se répandra à grands flots dans des pays que la nature a richement dotés, mais où les bras sont complétement insuffisants pour la culture.

Malgré la politique ombrageuse et méfiante du gouvernement chinois, dans les vues duquel il entrait d'empêcher toute émigration des habitants du céleste empire, le trop plein de la population, suivant une pente naturelle, se déverse déjà, depuis plus d'un siècle, sur des pays fertiles, mais faiblement peuplés.

Les îles Philippines, les Indes néerlandaises, la presqu'île malaise, Siam

et la Cochinchine, offrent un asile à ces travailleurs infatigables et ces habiles artisans. Quelques essais d'importation des Chinois ont même été tentés au Cap, à Sainte-Hélène, et jusqu'à la Guyane, mais dans des proportions trop exiguës pour pouvoir juger des résultats que produirait une émigration régulière et bien organisée. Les rapports plus fréquents, les communications plus directes que le nouvel état de choses, depuis le traité de Nankin, va nécessairement ouvrir aux Européens en Chine, permettront sans doute d'entreprendre des transports de travailleurs sur une plus vaste échelle.

Alors se produira le fait que la marche providentielle des événements réserve peut-être aux races humaines.

La population noire, pressée et refoulée de tous côtés par d'autres familles placées à un degré plus élevé dans le développement de l'espèce humaine, disparaîtra des contrées soumises à la souveraineté des blancs, à moins que, par une imprévoyance injustifiable, ces derniers ne deviennent, comme à Saint-Domingue, les victimes d'une race moralement inférieure, mais qui, trop longtemps opprimée, s'est violemment déchaînée contre ses anciens dominateurs.

C. A. de Challaye.

CORRESPONDANCE.

La lettre suivante, datée de Milianah, 27 août 1844, a été reçue par le rédacteur en chef de la *Revue de l'Orient.*

« Monsieur,

« J'arrive hier de la frontière du Maroc, et je n'ai pu encore écrire à la Société orientale, qui a bien voulu m'agréer comme membre correspondant. Veuillez lui présenter mes remercîments.

« Soyez assez bon encore pour donner asile, dans votre prochain cahier, à la note que j'ai l'honneur de vous envoyer. Elle répond à un article de la *Chronique* du mois de juin, dont la rédaction m'a péniblement affecté.

« Recevez, monsieur, l'assurance de toute ma considération et de mon dévouement.

« Votre très-humble serviteur,

« E. Mesmer. »

« Une longue expédition ne m'a permis de lire qu'aujourd'hui un article de la *Revue de l'Orient* du mois de juin, dans lequel des amis de M. Vidal blâment le jugement que j'ai porté sur M. Loëve-Veimars, ou du moins paraissent m'accuser de ne pas avoir rendu à M. Vidal la justice qui lui est due. Ce déni de justice était loin de ma pensée. J'ai dit que la province de Bagdad était à peine surveillée par la France avant 1841, mais je n'ai pas

dit qu'elle ne l'était pas par M. Vidal. Il fallait un fonctionnaire d'un rang supérieur et tout le personnel d'un consulat pour exercer complétement cette surveillance : l'envoi de M. Loëve-Veimars à Bagdad et celui de M. Botta à Mossoul me semblent démontrer que cette nécessité avait été comprise.

« Dans une hiérarchie, celui qui occupe les derniers échelons est un agent *subalterne* par rapport à celui qui est aux premiers. Cette qualification n'a rien de blessant. Je suis moi aussi un *officier subalterne*. Je me suis assis au foyer de M. Vidal comme à celui de M. Loëve-Veimars, à tous les deux j'ai trouvé une hospitalité grande et cordiale. Le souvenir de cette hospitalité m'impose des devoirs. J'ai emporté de Bagdad une connaissance exacte de tout ce qui s'est passé entre le consul général et son chancelier à l'arrivée du premier ; mais ce n'est pas à moi, leur hôte, à signaler des faits d'intérieur, je ne dois parler que de ma reconnaissance pour chacun d'eux.

« M. Vidal connaît parfaitement l'Orient ; les langues que l'on y parle lui sont familières ; les usages, les mœurs, n'ont pour lui rien d'étranger. Il a dû rendre des services et de grands services.

« M. Loëve-Veimars connaît l'Europe comme M. Vidal connaît l'Asie ; et l'Europe a des représentants à Bagdad. M. Loëve-Veimars a un esprit éclairé et un jugement très-sûr ; il est rompu aux luttes de la diplomatie ; il a exercé des fonctions élevées dans les ambassades, et il n'est pas à Bagdad sur son premier champ de bataille. Il devait donc aussi rendre de grands services, et il en a rendu.

« Je n'ai parlé que de lui, parce qu'il était seul en exercice à mon arrivée, et que je n'ai vu que lui seul à l'œuvre. J'ai pu me tromper dans mes prévisions, mais en bonne justice on ne peut m'accuser d'avoir été à côté de la vérité, et surtout d'avoir voulu blesser M. Vidal. Si, comme je le crois, cette accusation n'a été portée que comme point de départ pour faire l'éloge de M. Vidal, il était possible d'arriver à ce but en passant par une autre voie. »

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 7 juin. — M. A. Hugo préside au commencement de la séance, ouverte à 8 heures. M. Denis occupe le fauteuil à la reprise.

La parole est d'abord donnée à M. Le Bron de Vexela, rapporteur de la commission nommée pour l'examen du travail de M. Jules Lechevalier, sur la colonisation de la Guyane française : les conclusions du rapport sont contraires à cette œuvre.

M. Estancelin, président honoraire de la Société, et député, appuie ces

conclusions. «Les questions de colonisation, dit-il, sont assurément dignes «de toute l'attention des hommes qui s'occupent d'idées d'avenir, et c'est «avec plaisir que je vois la Société s'y engager, et les traiter aussi souvent «que l'occasion lui en est offerte. — Tyr et Sidon fondèrent des colonies pour «écouler le trop plein de leurs populations, les Romains en fondèrent aussi, «mais dans la vue de s'agrandir : c'étaient des colonies militaires, dont on «trouve encore des traces chez quelques peuples qui ont conservé partie de «leurs lois, de leurs usages, et jusqu'à leur langue, ainsi qu'on voit en «Hongrie, par exemple. — Au moyen âge, la nécessité de se faire place, et «les persécutions politiques et religieuses, poussèrent de nouveau les peu-«ples à émigrer. — Aujourd'hui la population croît comme à l'origine des «nations : les machines cependant, et ne nous en plaignons pas, réduisent «à l'inaction un grand nombre de bras. — Ne faut-il pas leur fournir du tra-«vail ? Eh bien! à quoi bon le chercher au loin, dans des régions mortelles «pour l'Européen, pendant que nous avons à nos portes une possession im-«mense, féconde et salubre! — C'est en Algérie, et non dans la Guyane, «que le gouvernement français doit pousser les hommes qui sont sans car-«rière et sans ressources au sein de la France.»

D'autres membres de la Société se rangent à l'opinion de la commission. — Aucun membre ne s'élève contre. — M. Hugo pense néanmoins que l'importance de la question réclame l'audition d'un contradicteur, de l'auteur même du projet, et propose de l'inviter à venir au sein de l'assemblée le défendre et le soutenir. Cette proposition est accueillie, et M. Jules Lechevalier recevra cette invitation.

Après la lecture d'un mémoire de M. Hamont sur l'*agriculture des Égyptiens*, et celle d'un travail de M. le comte de Saint-Céran sur la *Turquie et la Russie*, la séance est levée à 11 heures.

Séance du 21 juin. — La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. A. Hugo. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le vicomte Onffroy offre à la Société, de la part de monseigneur Mourad, archevêque maronite de Laodicée, une *notice historique sur l'origine de la nation maronite.*

M. le président fait remarquer que quelques-uns des chiffres de population donnés dans cet écrit diffèrent notablement de ceux indiqués par les voyageurs. M. le vicomte Onffroy explique la cause de cette différence et promet quelques détails à ce sujet.

M. Horeau fait remarquer que cette brochure, dont le digne prélat lui a fait remettre plusieurs exemplaires, se vend au profit des chrétiens maronites; divers membres de la Société s'empressent d'en acheter.

M. Mac Carthy donne lecture d'une *notice sur les forces défensives de l'empire du Maroc.*

Il appelle ensuite l'attention de la Société sur un nouvel établissement géographique, le *Géorama*, qui vient de s'élever aux Champs-Élysées : c'est un vaste globe dont la carte, construite sur une grande échelle, donne aux

régions de l'Orient un développement tel, qu'on peut les y étudier avec autant de détail que d'intérêt. M. Mac Carthy pense que cette représentation graphique de l'Asie et des régions limitrophes, exécutée avec soin et exactitude, commode à consulter, pourra être d'un grand secours à toutes les personnes qui voudront se préparer au débat des questions dont l'Orient tout entier peut devenir chaque jour l'objet.

M. Morpurgo, à l'occasion d'une lettre insérée dans le *Journal des Débats*, et qui est relative aux réjouissances dont Jérusalem a été témoin à l'occasion de la fête du roi Louis-Philippe, rappelle à ce sujet les détails de la fâcheuse affaire qui eut lieu dans cette même ville quelques mois auparavant, et il s'appuie sur la nature de cette réaction pour montrer que dans l'empire ottoman les gouvernés règlent leur conduite sur celle des gouverneurs, que toutes les fois que la Porte saura déployer l'énergie nécessaire, elle fera respecter ses ordres, qu'il lui a suffi de changer le gouverneur de Jérusalem pour changer la manière d'être du peuple, et que là où on avait violé et insulté la demeure de notre consul, les musulmans eux-mêmes, peu de temps après, faisaient retentir de coups de fusil et de cris de joie la demeure de ce même consul.

M. Fortin d'Ivry donne lecture de la deuxième partie de son mémoire sur la nature intime du christianisme et du mahométisme, intitulé *Orient et Occident*.

La séance est levée à 11 heures moins un quart.

Séance du 5 juillet. — La séance, ouverte sous la présidence de M. A. Hugo, et terminée sous celle de M. A. Denis, dure de 9 heures moins un quart à 11 heures.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport fait par M. Le Bron de Vexela sur le travail de M. Jules Lechevalier relatif à la colonisation de la Guyane française.

M. Jules Lechevalier a été invité, par M. le secrétaire général, à assister à la séance afin d'y prendre part à la discussion s'il le jugeait convenable. M. V. de Nouvion, secrétaire de la Société de colonisation, annonce que M. Lechevalier n'a pu se rendre à l'invitation qui lui a été faite, parce qu'il était parti pour l'Angleterre quelques jours auparavant, et que de Londres il doit se rendre à la Guyane.

M. Le Bron annonce, de son côté, qu'il va être obligé de s'absenter pendant deux mois environ, et qu'ainsi il ne pourrait assister à la discussion si elle était reculée.

Mais, sur la proposition de M. le président, la discussion est remise au retour de M. Le Bron. M. Hugo engage M. de Nouvion à se présenter aux séances pour y défendre les idées de M. Lechevalier; M. de Nouvion répond qu'il est tout disposé à prendre la parole au nom de M. Lechevalier, dont il connaît parfaitement et les projets et les intentions. Il propose, afin de rendre la discussion plus fructueuse, de remettre à la Société toutes les publications de M. Lechevalier. La Société accepte l'offre qui lui est faite, et en remercie M. de Nouvion.

M. Mac Carthy donne lecture d'un mémoire de M. Horeau ayant pour titre: *Du parti utile que l'on pourrait tirer des condamnés à mort de certaines catégories pour l'exploration des régions inconnues.* M. Alphonse Denis et M. Fortin d'Ivry présentent quelques objections au projet de M. Horeau. M. Denis pense qu'il serait peut-être peu convenable de confier à des malfaiteurs l'exploration de contrées dont la découverte est l'objet des tentatives d'hommes honorables, pleins de zèle et de talent. M. Fortin croit que ce serait un grand malheur pour l'avenir de laisser au milieu de peuples encore dans l'enfance des hommes animés d'une énergie féroce, de passions violentes, et il cite à l'appui de son objection quelques exemples.

M. Horeau. «Les tentatives des savants et des voyageurs qui depuis plu«sieurs siècles se sont dévoués à l'exploration de certaines régions, telles que «l'Afrique, par exemple, ont amené peu de résultats; je n'ai jamais songé «à leur substituer les hommes dont je propose l'emploi, qui ne seraient bons «que comme pionniers de découvertes, comme des enfants perdus destinés «à préparer les voies sur lesquelles s'élanceront plus tard les voyageurs in«struits. Quant aux craintes de M. Fortin, elles cessent par cela même qu'il «n'a jamais été dans mes intentions d'utiliser ni les assassins, ni les crimi«nels endurcis; mon titre l'indique suffisamment en ce qu'il dit: *les con«damnés à mort de certaines catégories.* Or, j'entends par là ceux qu'un «crime involontaire, qu'une infraction à la discipline, que des lois trop sé«vères enfin, condamnent à la mort, bien que tous les faits de leur vie anté«rieure les montrent sous les rapports moraux les plus favorables. On ne «peut certainement sans déraison, sans cruauté, continuer à les sacrifier à «la vengeance de la société. Qu'on leur offre, qu'on leur donne les moyens «de se relever, de rentrer au milieu de leurs frères, et ils les saisiront avec «empressement, avec reconnaissance. C'est un de ces moyens que j'ai cru de«voir présenter. Mais en l'exposant ici brièvement, je n'ai eu d'autre but que «d'offrir aux penseurs les bases d'une idée qui demande, qui a besoin d'être «étudiée, d'être développée, que j'exposerai moi-même peut-être par la suite, «d'une manière plus large et plus complète» (1).

Séance du 19 juillet. — Cette séance, présidée par M. A. Hugo, a été ouverte à 8 heures et demie et close à 11 heures et quart.

Après l'adoption du procès-verbal, l'admission et la présentation de divers membres, M. Lagasquie donne lecture d'une *notice sur Thèbes,* l'antique capitale de l'Égypte (voir page 59).

La parole est ensuite donnée à M. Élisée Poujade, rapporteur de la commission chargée de l'*examen de la constitution grecque* (voir page 92).

---

(1) La proposition de M. Horeau a un *précédent.* Lors des premières expéditions des Portugais sur les côtes d'Afrique et au delà du cap de Bonne-Espérance, notamment lors du voyage de Vasco de Gama, chacun des navires de la flotte était *muni* d'un ou de plusieurs condamnés à mort dont la peine avait été commuée, et qui devaient être mis à terre *les premiers* sur les côtes nouvellement découvertes pour courir *les premiers* dangers de l'exploration. A. H.

Ce travail donne lieu à une discussion longue et animée à laquelle prennent part MM. Morpurgo, Fortin d'Ivry, de Saint-Céran, Poujade, Vaillant, de Bucharest, etc. etc.

SÉANCE DU 2 AOUT. — Ouverte à 8 heures et demie sous la présidence de M. A. Hugo, et close à 11 heures.

Dans la correspondance lue à cette séance, on remarque une lettre de M. Ch. Schefer, datée de Jérusalem, et donnant des détails intéressants sur diverses excursions de l'auteur en Palestine et en Syrie. « Je me dirigeai «d'abord sur Damas, où, dit-il, je suis resté un mois, et que je voulus vi«siter dans tous ses détails et de la manière la plus complète. La population «musulmane de cette ville est célèbre par son ignorance et par son fana«tisme aveugle et brutal (1). J'endossai donc le costume oriental et gardai «le plus strict incognito. C'est ainsi que je suis entré deux fois dans la fa«meuse mosquée des Omniades, où l'on prétend qu'est enterré saint Jean «Damascène. — Damas, vue de la montagne appelée *Koubbet-Esseoar*, ou «des montagnes qui s'élèvent derrière *Salatié*, présente le coup d'œil le plus «ravissant. La ville s'étend irrégulièrement du nord au sud et présente la «figure d'un tambour arabe. Entourée de jardins verdoyants, je ne m'é«tonne pas que Damas ait été appelée *Djeimet-mecham* par les Orientaux; «mais quand on entre dans la ville, l'aspect est triste; longues rues, silen«cieuses maisons, dont les murs de boue sont percés de fenêtres étroites, «grillées ou surchargées de rares *machrabiès* (jalousies). On est bien dans la «ville, qui passe pour le dernier refuge du fanatisme musulman. Les bazars «de Damas, spacieux et couverts, sont moins bien fournis que ceux du «Caire; néanmoins on y trouve encore quelques objets à acheter. La por«celaine de Chine, les poignards, se trouvent en abondance dans le *Souk«el-Eracam*, les lances au *Souk-el-Kheït*. Les belles armes, les livres, ont «disparu, on n'en trouve presque plus. Lorsque j'arrivai à Damas, toutes «les marchandises étaient à vil prix; la perception du *ferdé* qui devait se «faire, l'arrivée de Hamick-Pacha, seraskier d'Arabie, la crainte de la con«scription, avaient répandu la terreur dans la ville; plus de 2,000 jeunes «gens avaient fui chez les Arabes...»

M. Vaillant, de Bucharest, lit un mémoire *sur les tendances politiques des Moldo-Vallaques manifestées par leur littérature*, qui sera inséré dans la *Revue de l'Orient*.

SÉANCE DU 16 AOUT. — Dans cette séance, ouverte à 9 heures, et présidée

---

(1) Ce n'est pas sans étonnement et satisfaction que nous lisons dans l'*Écho de l'Orient*, journal de Smyrne, cette annonce, qui fait naître bien des réflexions :

« HOTEL DE PALMYRE, A DAMAS. M. Louis Pautassi s'empresse d'informer le public et MM. les voyageurs qu'il vient d'ouvrir dans cette ville un HÔTEL où il ne sera rien négligé pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Damas (en Syrie), ce 1er juin 1844. » A. H.

par M. A. Hugo, l'adoption du procès-verbal et l'admission de nouveaux membres sont suivies de la lecture d'un *Mémoire* de M. C.-A. de Challaye, ex-gérant du consulat de France en Chine, *sur l'émigration des Indiens et sur le travail libre dans les colonies de Maurice et de Bourbon* (voir page 73).

Ce mémoire, publié dans la *Revue de l'Orient*, donne lieu à une discussion et à des éclaircissements auxquels prennent part MM. Bellet, E. Poujade, A. de Kerveguen, etc.

Une question faite sur l'abdication annoncée de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, fournit à M. le président l'occasion de faire remarquer que, s'il faut ajouter foi aux documents les plus dignes d'attention, cette abdication est le résultat de la misère effroyable dans laquelle l'administration du pacha a plongé l'Égypte, misère que la Société orientale a si puissamment contribué à faire connaître aux peuples européens, malgré les injures et les attaques dont son dévouement à la vérité a été récompensé. Le pacha d'Égypte avait des *laudateurs* intéressés.

M. Morpurgo. « Voici ce qui a amené cet acte politique si extraordi-« naire, en même temps que la connaissance de l'état de l'Égypte. Lorsque « Artyn-Bey revint de France, il amena avec lui un économiste et un em-« ployé du ministère des finances, M. Rousset, auquel on donna pour tâche « la création d'une nouvelle organisation financière de l'Égypte. Ceci donna « nécessairement lieu à des travaux préparatoires très-étendus. Alors l'état « misérable de l'Égypte apparut dans toute sa nudité. Le pacha, effrayé de « l'abîme qu'il avait lui-même creusé, se serait décidé à remettre le pouvoir « entre les mains de son fils. »

M. de Saint-Céran donne ensuite une nouvelle lecture de son mémoire intitulé *la Russie et la Turquie.*

Ce travail devient l'objet d'une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, qui s'attachent surtout à l'examen de la question si importante du chiffre de la population des provinces européennes de l'empire ottoman. — On porte le chiffre des Bulgares à 3 millions. — M. Morpurgo estime le chiffre total de la population européenne à 14 millions; en en excluant les principautés danubiennes, ajoute-t-il, on arrive, pour le reste, à 5 millions de chrétiens et 3 millions de musulmans.

La séance est levée à 11 heures moins un quart.

Séance du 6 septembre. — Cette séance s'ouvre à 8 heures et demie sous la présidence de M. A. Hugo.

Après l'adoption du procès-verbal, la lecture de la correspondance et l'admission de nouveaux membres, M. de Challaye présente à la Société l'explication détaillée d'un *Tableau des talismans chinois*, dont il a fait hommage à la Société dans une précédente séance. Ces talismans, composés de figures ou lettres cabalistiques, auxquels les Chinois accordent une grande confiance, sont applicables à toutes les conditions de la société, et se trouvent, en Chine, dans toutes les boutiques et dans les vestibules de chaque maison.

M. Mac Carthy lit ensuite une *notice sur Mogador*. Cette notice, accompagnée d'une vue de Soueirah et de l'île de Mogador, contient tous les détails recueillis par les voyageurs sur le port témoin du glorieux fait d'armes de l'escadre commandée par le prince de Joinville.

Sur la proposition de M. le président, qui rappelle qu'à la bataille d'Isly, comme précédemment à la prise de la smala d'Abd-el-Kader, la Société orientale a été dignement représentée par un de ses membres titulaires, M. Auguste Detard, capitaine au 2e régiment de hussards, cité honorablement dans le bulletin du maréchal Bugeaud, l'assemblée décide qu'une lettre de félicitation sera adressée à ce brave officier. — M. le président propose aussi, et l'assemblée décide, qu'une lettre pareille sera adressée à M. Warnier, également membre titulaire de la Société orientale, et qui, à Tanger ainsi qu'à Mogador, a été chargé par le prince de Joinville de missions de confiance aussi honorables que périlleuses.

La Société arrête, en outre, qu'en raison de l'époque des vacances, pendant laquelle nombre de ses membres s'absentent de Paris, elle ne tiendra pas de séance avant le 18 octobre prochain.

M. de Challaye donne lecture de la relation fort intéressante d'une *excursion de Canton à Wampoa*, où il a couru de grands dangers et acquis la preuve du peu d'autorité que les fonctionnaires impériaux du céleste empire ont sur l'armée et la population chinoise.

La séance est levée à 11 heures et quart.

O. Mac Carthy, *secrétaire général.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membre honoraire :

M. **Raffeneau-Delile**, correspondant de l'Académie des sciences, ancien membre de l'Institut d'Égypte, professeur à la Faculté de Montpellier.

Membres correspondants :

MM. **Eusèbe de Salles**, prof. à l'École des langues orientales, à Marseille.
E. **Prisse** (d'Avesnes), vice-président de l'Associat. littéraire d'Égypte.
Charles Boileau-Elliot, v. en Orient, memb. de l'Acad. roy. de Londres.
Trulet, négociant, à Smyrne.
Freydier-Dubreul (le P. Antoine), mission. apostolique, à Sydney (Australie).
Vercuet (le P. Léopold), missionnaire apostolique, en Océanie.
Monzauzier (le P. Xavier), missionnaire apostolique, *id.*

LE MOUVEMENT DU 15 SEPTEMBRE

ET LA CHARTE GRECQUE.

Un drame politique s'est accompli : la Grèce en a été le théâtre. Étudier l'esprit qui a présidé au mouvement du 15 septembre, en caractériser les tendances, en apprécier les résultats, tel est l'objet de l'aperçu rapide que j'ai l'honneur de soumettre à votre attention bienveillante et éclairée.

Je ne vous placerai point, messieurs, en présence d'événements dont le souvenir vous est présent, et dont l'époque s'éloigne déjà de nous. Écartons les tristes images de ces luttes qui déchiraient le jeune royaume, des souffrances qui l'épuisaient. Une révolution éclate. Ce n'est point là l'œuvre d'une faction : c'est le peuple, c'est lui-même, c'est lui seul qui se meut. La Russie, dont l'œil et la main pénètrent et s'agitent sans relâche au sein des États d'Orient, qui depuis longtemps excitait son parti à une insurrection dont elle espérait que naîtraient l'anarchie et le désordre, la Russie s'étonne, s'inquiète, se trouble, se hâte encore vainement d'imprimer son impulsion au mouvement. C'est le peuple qui s'est levé : il marche, il parle, il demande, sous l'empire d'une volonté unanime, nationale !

Cet absolutisme de la Russie, qui a toujours été en Grèce la base et le ressort de toutes ses forces, qu'elle y a constamment opposé aux séductions, aux entraînements des doctrines constitutionnelles, et que n'a point laissé d'irriter la ferme et digne résignation du souverain ; cet absolutisme n'avait jamais cessé d'y combattre toute manifestation, toute forme populaire, en même temps qu'il s'exerçait, qu'il s'appesantissait sur la couronne elle-même ; sur la couronne, dont il a inutilement tenté de vaincre les aversions naturelles, les légitimes susceptibilités. Avec quelle énergie, quelle souplesse, quelle inaltérable persévérance, tour à tour despotique et libérale, austère ou flatteuse, la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg adopte et poursuit, selon les temps et les lieux, les rôles les plus incohérents et les plus dissemblables ! Nous l'avons vu s'évertuer, tantôt à la faveur de son apostolat schismatique, à persuader aux Grecs que l'Occident travaille à l'anéantissement de l'Église d'Orient, tantôt exhorter le roi à résister à ses sujets en lui promettant tel appui qui relevât la dignité perdue de son trône, et proclamer à la fois que si le noble Othon était las de se vouer à une inquiète nation, le czar pourrait seul donner à la Grèce un monarque capable de la couvrir d'une efficace protection, dont la fortune pût satisfaire aux besoins du pays comme aux exigences de la royauté, et dont le schisme oriental aurait consacré le baptême !

Ces intrigues grossières ont échoué devant la sagacité, le bon sens de la nation. L'esprit public a fait un bien remarquable progrès. La nouvelle génération ne s'y inspire que de principes libéraux. La première, qui les

a toujours cultivés, bien que le caractère en fût parfois modifié en elle par certaines influences aristocratiques, ne les veut pas moins voir régner. On se le rappelle, messieurs, la Société philorthodoxe fut, en 1836, organisée par la Russie dans le but, disons mieux, sous le prétexte de protéger l'Église grecque, et d'étendre le territoire du royaume naissant. Il n'est pas un Grec qui ne dût, alors surtout, embrasser un tel programme. La Russie se flattait d'être l'âme de cette congrégation : formée par les Grecs et pour les Grecs, la philorthodoxie n'a travaillé qu'aux intérêts grecs ; elle a provoqué, elle a enfanté une révolution !

Ce n'était pas tout. Quelques fanatiques adhérents de la Russie, en revêtant le masque de la religion et de la liberté, parvinrent, pendant la durée des travaux législatifs, et jusqu'au jour même où la constitution reçut la sanction du trône, à préoccuper l'assemblée nationale de considérations futiles ou intempestives propres à entraver le cours de ses opérations. Mais de la loyale attitude de la nation, éclairée par les sages conseils des légations de France et d'Angleterre, résulta bientôt la défaite pour un camp, et la victoire pour l'autre. L'œuvre était accomplie d'une régénération nouvelle pour le pays : la Grèce avait aussi sa charte constitutionnelle.

On est moins frappé de l'analogie que présente la charte grecque avec les chartes depuis longtemps en vigueur que de l'originalité qui la distingue. Quelque précis, en effet, quelque absolus que soient les particularités et les signes dont les diverses chartes nous offrent l'exemple, quoiqu'elles naissent toujours de grandes commotions politiques, elles ne sont d'ordinaire que le résultat consacré de combinaisons sociales, philosophiques, presque exclusivement générales. Dans la charte grecque transpire l'esprit du peuple, se manifestent ses craintes comme ses espérances, se dessine sa situation, se résume son histoire. Ce n'est pas toutefois qu'elle ne soit identique aux modèles qui en ont facilité la rédaction; l'imitation en est évidente, en était naturelle; mais elle est intelligente, habile. Ce n'est pas qu'on n'y découvre certaines omissions, mais elles semblent volontaires; qu'on n'y soit surpris de certaines contradictions, mais elles trahissent elles-mêmes le caractère national.

L'esprit grec s'y révèle tout d'abord, s'y révèle partout : le peuple consacre le triomphe de son culte, triomphe qui consacre encore lui-même celui de sa puissance. Et n'accusez pas ici, messieurs, le sentiment religieux auquel le peuple paraît tant sacrifier. Il n'y a là ni passion ni conviction exclusive d'un dogme. Quand la Grèce se leva contre les tyrans, ce sont les prêtres qui marchaient les premiers au combat ; c'est sous la croix, c'est par la croix que la liberté grecque a été conquise. Doit-on s'étonner de la suprématie que le clergé a si naturellement conservée? La religion, à la vérité, devient un sceptre entre ses mains, mais l'instinct des Grecs suffirait seul à les sauver du fanatisme, si le fanatisme les pouvait jamais aveugler.

Deux éléments politiques sont en lutte dans la charte grecque. Le senti-

ment démocratique, si puissant, inné chez les Grecs, n'ébranle pourtant pas chez eux le respect dû au principe monarchique. Il est curieux de voir ce peuple sortir de vingt siècles d'esclavage pour couronner un prince étranger avec tous les prestiges de la joie et toutes les ivresses de l'ambition, l'entourer de sa sollicitude et de son amour, étendre les limites de son autorité et de ses prérogatives ; mais ne faire peser que sur ses ministres une responsabilité sévère, si grave et si solennelle ; mais lui interdire le pouvoir de conférer à ses sujets des titres de noblesse, ou même de reconnaître ceux dont ils seraient investis par une puissance étrangère! N'y a-t-il pas là, messieurs, une sérieuse signification?

Nous voulions tout à l'heure signaler d'importantes lacunes dans la charte grecque. Si nous nous rappelons pourtant quelles fréquentes modifications nous avons apportées nous-mêmes aux lois qui nous régissent, quelles nombreuses restrictions nous leur avons imposées ; si nous nous pénétrons de cette vérité que les chartes doivent être, non un code théorique d'irrévocables statuts où la pensée humaine a prévu toutes les hypothèses, mais une règle que le temps peut perfectionner et le progrès élaborer, nous serions volontiers portés à rendre à la constitution grecque toute la justice, tous les éloges qu'elle mérite, à concevoir pour le pays qui vient de la conquérir de plus belles espérances.

La France, messieurs, l'Europe, ont applaudi au peuple grec. Le voilà qui va grandir dans la carrière nouvelle où il essaie déjà ses forces et son génie. Ayons bon espoir; mais ne lui dissimulons pas les dangers d'une émancipation à la hauteur de laquelle ne se tiennent guère que les peuples d'une civilisation mûre et éclairée ; émancipation toutefois dont l'excellent vouloir, le laborieux et sincère dévouement de leur monarque, les bienfaits d'une active administration, n'auraient pu retarder ou préparer le moment. Aidons-le, donnons-lui toujours la main; mais gardons-nous d'une funeste louange. Ne s'agite-t-il pas encore ce vieux peuple régénéré, qui a rebâti, il y a dix ans, sa capitale sur les plages de Salamine? L'écho du canon de Navarin ne vient-il pas encore de retentir à ses oreilles? Ne vous semble-t-il pas, messieurs, que la Grèce ne soit encore qu'aux premiers jours de sa révolution, et qu'elle aura bientôt brisé les liens dont ses libérateurs eux-mêmes l'ont enchaîné? Non, n'allez pas donner à cette révolution d'Athènes l'ironique et burlesque qualification que le châtelain de Ferney donnait aux troubles de Genève. Cette révolution a été consommée en une nuit par le chétif État qu'une alliance bien étrange a hier encore érigé en royaume; mais si faible qu'il soit, il a compris sa mission et son avenir; mais de cette révolution vont peut-être surgir au milieu de nous d'orageuses et redoutables catastrophes au péril de la paix du monde!

A Dieu ne plaise, cependant, que nous pensions flatter aujourd'hui de stériles ambitions! Que les Grecs restent chez eux et réparent plutôt leurs fautes, les fautes que nous avons causées nous-mêmes. Quel si précoce besoin avaient-ils de se constituer présomptueusement en une société européenne? Athènes est devenue en peu d'années une bizarre miniature de

Munich et de Vienne, de Londres et de Paris; l'élément grec s'est immiscé à mille éléments étrangers et s'est dénaturé; nos idées se sont infusées dans ces vives imaginations qui se divertissaient à nous imiter : ce fut, au lieu d'une ville économe, telle que la devaient fonder les enfants de Solon et de Lycurgue, une élégante cité que l'on vit s'élever aux pieds de l'Acropole!

Et pourtant nous avions semé sur cette terre fertile bien des germes de grandeur! Nous avions eu pourtant foi dans ce génie dont la séve ne s'était point amortie au contact avilissant de l'esclavage, et qui se retrempait si vigoureusement dans les souvenirs d'une glorieuse histoire et les exaltations de l'héroïsme! Nous nous étions même, il faut l'avouer, singulièrement mépris! N'a-t-on pas cru, n'a-t-on pas dit, n'a-t-on pas en quelque sorte décrété que le sceau du destin était marqué sur la Grèce, qu'un jeune peuple s'allait répandre dans les solitudes du vaste empire, et que l'Église de Justinien allait redevenir la métropole chrétienne de l'Orient?

L'influence de la Grèce sur les populations chrétiennes soumises à la domination musulmane pouvait, à la vérité, devenir funeste à la Porte, et la Porte devait, à juste titre, en appréhender les mécontentements, le développement. Les faits ont démenti les prévisions, calmé les craintes, trompé les attentes. Tandis que la Grèce était presque condamnée à l'inertie, à l'impuissance, quoiqu'elle luttât contre l'incurie des uns ou l'incapacité des autres, quoiqu'elle eût déjà déployé une remarquable activité, qu'elle eût créé des ports, une marine, un commerce, fondé des écoles et des universités, cultivé son sol, le vieux corps ottoman reprenait un reste de vigueur en dépit de ses nombreuses blessures et de ses violentes atteintes. Une sorte de transformation s'opérait parmi les Turcs; le divan améliorait le sort des chrétiens; les tristes émigrations de Samos, de Candie, d'Ipsara, de Chio, l'ont depuis témoigné. Aux plus hautes espérances succédèrent alors les préventions les plus sérieuses et les moins justes. En présence de l'extrême pénurie et des dettes énormes, des dissensions intérieures, de la souffrance universelle, on se prit à désespérer. On découragea les Grecs après les avoir flattés; on étouffa leurs rêves après avoir sanctionné la légitimité de leurs intérêts, de leurs droits!

Assurément le temps n'est plus aujourd'hui qu'il soit besoin de protester contre une abjecte et déplorable réaction. Les jours les plus difficiles sont passés pour les Hellènes. Nous leur dirons: «Nous vous gardons nos sympa- «thies, notre soutien; mais nos conseils seront désormais plus sévères.» Nous leur dirons: «Le maintien, l'affermissement de votre monarchie, est la pre- «mière condition de votre prospérité; respectez-la et défendez-la; soyez so- «bres, soyez dignes de cette indépendance politique dont vous vous êtes «fait un bouclier.» Nous leur dirons: «Conjurez les pénibles influences qui «vous tourmentent; organisez votre patrie; rendez vos industries floris- «santes, étendez votre commerce, enrichissez votre marine; durez, — et «vous deviendrez forts.»

ÉLISÉE POUJADE.

CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

Les journaux quotidiens, par leurs publications rapides et multipliées, rendent fort difficile la tâche du rédacteur de la chronique; les événements accumulés qui depuis un mois se sont succédés l'ont rendue impossible. En effet, comment, dans l'espace restreint qui nous reste, pourrions-nous exposer avec des détails suffisants, et apprécier avec les développements nécessaires, les faits divers dont nous allons nous borner à faire mention, autant que possible, dans l'ordre que leur importance leur assigne.

1° Différend avec l'Angleterre, à l'occasion des menées du sieur Pritchard, et solution pacifique de ce différend. — Au moment où la paix était conservée en Europe, on apprenait à Paris que les intrigues du fanatique consul-missionnaire avaient produit à Taïti de funestes résultats, et que le sang français et taïtien coulait en Océanie.

2° La guerre avec le Maroc, signalée par les glorieux exploits de nos armées de terre et de mer, le bombardement de Tanger, la prise de Mogador, le combat de Lalla-Maghrenia, la bataille de l'Isly. — Après de tels succès, la paix sera sans doute profitable et assurée: c'est le devoir de ceux qui la négocieront.

3° L'occupation des îles Gambier, avec l'assentiment d'une population indigène, devenue, en quelque sorte, française, par sa conversion au catholicisme. Si jamais l'abandon des îles taïtiennes était résolu, la possession des îles Gambier aurait une importance qui serait vivement appréciée par nos marins.

4° La misère croissante de l'Égypte, suivie de l'abdication du pacha; cette abdication retirée; l'affaiblissement intellectuel du vice-roi. Il paraît pourtant qu'il n'a pas été assez prononcé pour abandonner aux Anglais, comme on l'avait prétendu, le port de Suez et le libre passage de l'isthme.

5° La corruption qui, en viciant les élections grecques, a causé la chute du ministère Mavrocordato, et amené la constitution du ministère Coletti. — Le premier recevait ses inspirations de l'Angleterre; le second écoutera sans doute les conseils amicaux et désintéressés de la France.

6° La recrudescence du fanatisme musulman en Turquie. — Les volontés européennes, qui ont empêché de rendre à la famille Cheab l'autorité dans le Liban, et qui perpétuent dans la montagne l'anarchie et la terreur.

7° Les intrigues russes, protégeant en Perse les violences anglo-américaines, et forçant le gouvernement de Téhéran à persécuter les catholiques. (Nous reviendrons sur ce sujet.)

8° Les désastres continus des armées du czar dans la Circassie.

9° L'effet produit dans l'Inde par le rappel inattendu du gouverneur général. — La révolte d'un régiment indien : fait d'une grande importance, et dont les conséquences se montreront plus tard. — L'échec éprouvé par les Anglais dans leur tentative de fonder un établissement à Borneo.

10° L'arrivée de notre ambassade en Chine, et la nomination d'une commission chinoise chargée de traiter à Canton avec l'ambassadeur français.

Cette nomenclature est longue, comme on le voit, et nous avons dû laisser de côté un grand nombre d'événements secondaires, qui nous fourniront un autre jour matière à quelques observations.

A. H.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET COMMERCIALES

SUR GADAMÈS,

SUIVIES D'UN ITINÉRAIRE DE TRIPOLI A GADAMÈS.

La fin tragique d'Abd-el-Gelil délivra les Turcs du plus puissant et du plus redoutable des trois chefs de la coalition arabe. Ses partisans, frappés de terreur à la nouvelle d'une catastrophe aussi imprévue, firent leur soumission ou se retirèrent dans le désert, laissant à Askar-Aly la libre possession de tout le territoire de Tripoli.

Quinze jours après, le second chef de la coalition, le cheik de Tarouna, Meryet, qui avait trahi et livré Abd-el-Gelil, victime des promesses et des séductions du pacha, était décapité par ses ordres.

La coalition était donc vaincue et dissoute; mais pour que la victoire d'Askar-Aly fût complète, il lui restait encore à se défaire de Gouma, le grand cheik du Gharian, le troisième et le dernier des chefs coalisés.

Pour l'intelligence des faits que nous avons à raconter, nous devons dire quelques mots sur Gouma, et remonter à la première année de la lutte des Arabes contre les Turcs.

Gouma descendait, par ses ancêtres paternels, de la puissante famille de Mahmoudi, et, par les femmes, des pachas de Tripoli; allié lui-même aux Karamanli, il disait avec orgueil qu'il avait un pied sur les marches du trône, et peut-être nourrissait-il secrètement l'espoir d'y monter un jour.

Plein d'ambition, brave, intrépide, grand cheik du Gharian, il régnait en souverain dans ces montagnes, et bravait du haut de leurs rochers escarpés les pachas de Tripoli, avec lesquels il était souvent en guerre.

Lors de l'expédition de Tahir-Pacha, Gouma, qui, comme toute l'aristocratie arabe, détestait et méprisait les Turcs, joignit ses armes à celles d'Abd-el-Gelil, pour les chasser de la régence. Bientôt après, Meryet vint se joindre à eux, et ces trois chefs formèrent cette coalition qui fut si fatale aux premiers pachas que la Sublime Porte envoya dans la régence de Tripoli.

Nous avons dit comment Askar-Aly parvint à rompre cette coalition en offrant à chacun des chefs une paix avantageuse. L'on sait que, quelque temps après, Gouma et Meryet, dupes de la perfidie du pacha, et séduits par ses promesses, se liguèrent secrètement avec lui contre Abd-el-Gelil, que ce dernier, trahi lâchement à la bataille de Lebida par ses anciens alliés, fut forcé de se retirer en désordre jusqu'au Fezzan; enfin nous avons dit que ces deux traîtres, attaqués à leur tour par Askar-Aly, et privés de l'appui d'Abd-el-Gedid, furent battus complétement, et contraints, l'un,

Meryet de se réfugier presque seul au Fezzan implorer son pardon d'Abd-el-Gelil, l'autre, Gouma de gagner les montagnes limitrophes de Tunis avec quelques tribus fidèles et un petit nombre de partisans dévoués.

Maître des défilés, et retranché dans les points les plus difficiles de ces montagnes, Gouma pouvait braver les Turcs, et attendre les événements, si sa petite armée n'eût été en proie à la plus affreuse disette.

La famine l'aurait probablement forcé de descendre dans la plaine, et de se rendre au pacha, si je n'eusse trouvé moyen de le faire secourir par le bey de Tunis.

Gouma, que j'avais vu au camp d'Abd-el-Gelil, et avec lequel j'avais été en relation avant sa trahison, m'envoya un courrier secret à Tripoli pour me faire part de sa fâcheuse position, et me prier de lui envoyer des vivres. Mais la chose était inexécutable : les Turcs, maîtres de la plaine, auraient arrêté le convoi ; d'un autre côté, la position qu'il occupait le tenait trop éloigné des côtes pour que je pusse songer, comme je fis un an plus tard pour Abd-el-Gelil, à lui en expédier par mer.

L'on ne sera pas étonné du message de Gouma et de la confiance qu'il avait en moi, lorsqu'on saura que j'avais déjà dépensé 100,000 francs pour soutenir la cause de la coalition arabe, dans laquelle je fus appelé à jouer un rôle politique fort important, tant par la haute considération dont je jouissais auprès de tous les chefs arabes, que par les intelligences que j'avais su me ménager jusque dans les conseils du pacha.

A cette époque, les affaires de Syrie venaient d'avoir lieu ; la France était exclue du concert européen, et le divan de Constantinople, poussé par l'Angleterre, armait une expédition contre Tunis. Le pacha de Tripoli, dans la confidence des projets de son gouvernement, préparait de son côté une autre expédition, qui devait aller s'emparer de l'île de Zerbi, et envahir la partie sud de la régence pour seconder le débarquement et l'attaque de l'armée ottomane sur Tunis.

Malgré tout le mystère qui présidait à ces préparatifs et les précautions que l'on prenait pour en cacher le but, j'en fus instruit par un personnage haut placé dans les conseils du pacha et dont j'avais acheté la fidélité.

Dans cette grave circonstance, je pensai qu'il était du plus haut intérêt, tant pour la France, qui devait s'opposer à une restauration turque à Tunis, que pour le bey, de soutenir Gouma dans la position avantageuse qu'il occupait sur la frontière de la régence.

Mû plus encore par un sentiment de patriotisme que par le désir de venir en aide à Gouma, je me rendis auprès du commandant du *Palinure*, qui était sur le point de faire voile pour Tunis, et je lui remis une note pour le bey. Je prévenais ce prince de ce qui se passait à Tripoli, et après lui avoir décrit la position de Gouma, que la fortune lui envoyait comme un puissant auxiliaire pour défendre l'entrée de ses États, je faisais ressortir toutes les considérations politiques qui devaient l'engager à le secourir promptement.

Le commandant du *Palinure* sentit toute l'importance de cette affaire, et

me promit de voir le bey sitôt après son arrivée. J'écrivis en même temps à Gouma pour le prévenir de ce que j'avais fait pour lui, et l'engager à tenir le plus qu'il pourrait, en attendant les secours que le bey de Tunis lui enverrait probablement.

Voici l'extrait d'une lettre du commandant du *Palinure*, qui me parvint un mois après son départ :

« Tunis, 21 octobre 1841.

« Le bey a beaucoup remercié de ce que vous lui apprenez du Gharian. Il doit y « avoir maintenant des grains en suffisance, et, d'ici à quelques jours, il en partira « encore. Des troupes et des officiers ont été envoyés à Zerbi ; cette île doit être « maintenant à l'abri d'un coup de main et même d'une attaque qui ne serait pas très- « vigoureuse. »

La chute du ministère whigh et la retraite de lord Palmerston changèrent la politique anglaise. La flotte destinée à agir contre Tunis rentra dans le Bosphore, et l'expédition préparée à Tripoli dans le même but fut envoyée dans le Fezzan contre Abd-el-Gelil.

On sait quel fut le sort de cette expédition, à la suite de laquelle Abd-el-Gelil, vainqueur, rentra dans le pays de Syrte, et regagna tout le terrain qu'il avait perdu.

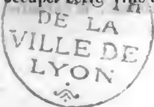
A la nouvelle de la défaite de l'armée turque, Gouma abandonna les frontières de Tunis, et revint en hâte dans le Gharian, dont il s'empara, en chassant devant lui les partisans du pacha, trop faibles pour lui résister. De son côté, Meryet avait été replacé par Abd-el-Gelil dans son commandement de Tarouna.

Ainsi, la coalition arabe, vaincue et dissoute en 1841, reparaissait dans toute sa force au commencement de 1842, et l'autorité d'Askar-Aly se trouvait de nouveau circonscrite dans un rayon de quelques lieues autour de Tripoli.

Malheureusement les Arabes sont de grands enfants que l'expérience ne corrige pas; avec de l'argent on peut les faire tomber vingt fois de suite dans le même piége. Ce lâche Meryet, qui, pour prix de sa trahison, avait été dépouillé de son commandement, se laissa de nouveau séduire par Askar-Aly; mais cette fois sa perfidie eut de plus graves conséquences : Abd-el-Gelil trouva la mort dans le guet-apens où cet infâme le conduisit, et lui-même, pour toute récompense, fut décapité.

Après cette catastrophe, Gouma, resté seul des chefs de la coalition, se vit forcé d'abandonner le bas Gharian, et de se retirer dans le Djebel. Là, entouré de tribus guerrières et dévouées, retranché dans les hautes montagnes, maître des passages difficiles et de la ville de Tekle, il put impunément braver la colère et les menaces d'Askar-Aly.

Cependant la pacification du haut Gharian était importante ; car la route obligée de Gadamès traverse ces montagnes, et le pacha, qui voulait à tout prix rétablir ses relations avec le désert, devait préalablement soumettre et occuper cette ville encore au pouvoir des partisans d'Abd-el-Gelil. Mais ce



projet était impossible à réaliser tant que Gouma resterait maître des défilés du Djebel.

Pour arriver à son but, Askar-Aly fit jouer ses moyens ordinaires de ruse et de séduction ; mais Gouma savait à quoi s'en tenir sur les promesses du pacha, et l'exemple récent de Meryet n'était pas fait pour l'encourager à traiter avec lui. Alors on eut recours à la force des armes : plusieurs expéditions furent dirigées sur le Djebel, mais toutes vinrent échouer contre le courage de Gouma et la position inexpugnable qu'il occupait.

Plusieurs mois se passèrent ainsi en tentatives infructueuses de la part des Turcs, lorsque le divan de Constantinople, cédant aux sollicitations réitérées de l'Angleterre, rappela Askar-Aly.

Son successeur, Méhémet-Pacha, arriva à Tripoli avec des instructions pressantes pour en terminer avec Gouma, dont les excursions fréquentes portaient le trouble et l'effroi dans les campagnes, et même jusqu'aux portes de la ville ; car les montagnards descendaient souvent à l'improviste dans le bas Gharian et dans la plaine, surprenaient et égorgeaient les postes turcs, et retournaient dans leurs rochers inaccessibles mettre à l'abri le butin qu'ils avaient fait.

Pour donner au pacha plus de chances de succès dans les négociations qu'il avait ordre d'entamer avec ce chef, qu'on ne pouvait réduire par la force, le Grand Seigneur lui avait remis pour Gouma la grande décoration du Nischam, et un firman d'investiture du haut et du bas Gharian ; mais ce dernier, qui avait appris à ses dépens que les faveurs de la Sublime Porte cachent toujours quelque piége, quelque perfidie, fut inaccessible à toute proposition.

Ce fut alors que le consul général d'Angleterre, pour se concilier les bonnes grâces du pacha, et augmenter son influence par un service rendu, vint lui offrir sa médiation auprès de Gouma, qui fut acceptée avec empressement.

M. Warrington, comme je l'ai déjà dit, avait, dans les premiers temps de la lutte des Arabes contre les Turcs, pris le parti des premiers, par esprit d'opposition contre M. Schwebel. De là, cette guerre acharnée, cette haine violente, qui survinrent entre Askar-Aly et lui, et qui furent la cause du rappel de ce dernier ; car, telle est la politique de l'Angleterre dans tout l'Orient : lorsqu'un gouverneur est assez maladroit pour ne pas vivre en bonne intelligence avec les agents anglais, lorsqu'il ne veut pas se laisser conduire par eux, elle demande son rappel ou sa destitution, jusqu'à ce qu'il en vienne un autre plus docile à sa volonté.

M. Warrington pensait que ses premières manifestations en faveur des Arabes seraient un titre à la confiance de Gouma, et qu'il aurait assez d'influence sur lui pour l'amener à faire sa soumission. Cependant ce cheik opposa d'abord beaucoup plus de résistance qu'il ne s'y était attendu. Enfin, cédant aux sollicitations réitérées et aux promesses du consul, Gouma consentit à faire sa soumission aux conditions qu'on lui proposait; mais il déclara qu'il ne viendrait à Tripoli qu'autant que lui, consul, le garanti-

rait, au nom de l'Angleterre, de tout attentat contre sa personne ou contre sa liberté.

L'on ne sait pas au juste ce qui fut arrêté entre le consul et le pacha, et si ce dernier fit réellement toutes les promesses que l'on exigeait de lui : M. Warrington me l'a affirmé positivement, pour se justifier du soupçon d'avoir prêté les mains au guet-apens qui fut tendu au malheureux cheik du Gharian. Toujours est-il qu'à la suite d'une conférence avec le pacha, il écrivit à Gouma qu'il pouvait venir en toute confiance à Tripoli, qu'il serait libre de retourner dans le Gharian quand il le voudrait, que sa personne serait placée sous la protection du pavillon britannique, et enfin qu'il irait au-devant de lui et qu'il le présenterait lui-même au pacha.

Sur ces assurances du consul, Gouma répondit qu'il allait se mettre immédiatement en route. Le jour où ce cheik devait faire son entrée à Tripoli, le consul se rendit au château pour demander à faire partie de l'escorte d'honneur que l'on envoyait au-devant de lui. Le pacha répondit assez froidement qu'il était libre d'aller au-devant de Gouma si cela lui faisait plaisir, mais qu'il ne pouvait se joindre à l'escorte, parce que sa présence donnerait à la réception du chef du Gharian un caractère officiel qu'il ne pouvait reconnaître; que Gouma n'était pas un protégé anglais, mais bien un sujet rebelle dont il avait le droit de juger et d'apprécier la conduite.

Ce changement de langage faisait assez connaître le sort que la politique astucieuse de Constantinople réservait à Gouma.

M. Warrington prétend qu'il lui expédia un courrier pour l'engager à retourner immédiatement de suite au Gharian; mais ce courrier fut intercepté, et Gouma fit son entrée à Tripoli, au milieu d'une nombreuse escorte. Toute sa suite reçut l'ordre de camper au dehors de la ville.

L'absence du consul britannique, qui devait le présenter au pacha, lui inspira quelques soupçons. Cependant il fut conduit en grande pompe au château, où le pacha le reçut avec les honneurs dus à son rang et lui remit, avec un déploiement de magnificence inusitée, la grande décoration du Nisham et son firman d'investiture; mais en même temps on lui signifia qu'il ferait un séjour de quelques mois à Tripoli, pour se mettre au courant des nouvelles lois et des innovations que le Grand Seigneur avait introduites dans les diverses branches de l'administration.

On lui assigna des appartements dans le château même, une garde d'honneur et plusieurs officiers furent attachés à son service; mais il ne fut pas longtemps dupe de toutes ces démonstrations bienveillantes.

Malgré les égards et le respect qu'on lui témoignait, il vit qu'il n'était entouré que de gardiens chargés de le surveiller.

Les postes des portes de la ville avaient reçu l'ordre de ne pas le laisser sortir seul. Voulait-il faire une promenade dans la campagne, sa garde et plusieurs officiers montaient à cheval pour l'accompagner dans son excursion; de sorte que, sous une apparence de liberté, Gouma n'était réellement que le prisonnier du pacha.

Cette surveillance respectueuse de tous les jours, de tous les instants, lui

inspirait de graves inquiétudes. Souvent il se rendait chez le consul anglais pour réclamer l'exécution de ses promesses et demander à retourner dans le Gharian ; mais M. Warrington se trouvait lui-même dans une position fort embarrassante : le pacha le recevait avec froideur, et niait énergiquement lui avoir promis autre chose que la vie sauve de Gouma.

Souvent aussi Gouma venait me faire part de ses chagrins et de ses craintes ; il se plaignait beaucoup du consul anglais, qui paraissait l'abandonner : malheureusement j'étais dans l'impuissance de lui être utile. Une fois je lui conseillai de profiter d'une de ses promenades du soir dans la campagne pour s'échapper, et gagner le Gharian : il me répondit qu'il y avait songé plusieurs fois, mais que c'était impossible ; que son escorte était trop nombreuse, que tous les hommes qui la composaient étaient armés de fusils chargés à balles, et qu'enfin on poussait la prévoyance jusqu'à lui donner pour monture le plus mauvais coureur des écuries du pacha.

Cette captivité, déguisée sous des apparences de respect et de bienveillance, durait déjà depuis quatre mois, lorsque des ordres arrivèrent de Constantinople pour transférer Gouma dans cette capitale. Le consul anglais protesta pour la forme, et en référa à son ambassadeur près la Sublime Porte. On répondit qu'il ne serait fait aucun mal à Gouma, mais que la tranquillité de Tripoli exigeait qu'il ne reparut plus dans cette régence. Aujourd'hui ce fameux cheik est en exil à Trébisonde, où il vit d'une petite pension que lui fait le Grand-Seigneur.

Le Gharian ne fut pas immédiatement soumis après le départ de Gouma : les montagnards continuèrent la guerre. Mais celui qui en était l'âme et le chef n'était plus là : leurs opérations manquèrent de cette unité d'action, de volonté, et d'intérêts, qui seule peut assurer le succès. L'héritage de Gouma, que chacun voulait recueillir, devint une pomme de discorde qui divisa ces tribus jusqu'alors unies entre elles. Plusieurs prétendants se mirent sur les rangs, et tous, dans l'intérêt de leur ambition personnelle, ne songèrent qu'à se ménager l'appui d'une protection supérieure dans l'espoir de l'emporter sur leurs rivaux.

Le pacha sut profiter habilement de ces rivalités pour flatter les espérances et les prétentions de chacun. Séduits par ses promesses, quelques chefs firent leur soumission, d'autres les imitèrent, et, dans l'espace de quelques mois, le Djebel fut entièrement pacifié.

Mais Méhémet était trop adroit pour confier à une seule main l'immense pouvoir dont Gouma était investi. C'eût été rendre à ces tribus turbulentes et guerrières l'unité de commandement, qui, jusqu'à présent, avait fait leur force. En politique habile, il mit en pratique cette maxime de Machiavel : *Diviser pour régner ;* le Gharian fut partagé en soixante et douze districts, et soixante et douze cheiks, tous égaux en force et en autorité, reçurent le même jour le burnous d'investiture.

Cet arrangement, comme l'avait prévu le pacha, ne devait satisfaire aucun de ces ambitieux ; car tous s'étaient flattés d'obtenir le commande-

ment du Gharian. Il s'en suivit que chacun, trouvant trop petite la portion d'autorité qui lui était échue en partage, voulut l'augmenter aux dépens de son voisin. Alors les haines de rivalité se réveillèrent plus violentes que jamais; l'anarchie la plus complète régna dans le pays; toutes ces tribus, réunies sous Gouma, se livrèrent à des guerres intestines, à des combats acharnés, qu'excitait et encourageait la politique turque.

Puis, quand elles furent lasses de combattre, quand elles furent bien affaiblies, les Turcs arrivèrent dans le Djebel, s'emparèrent des villes et des villages, et se posèrent en médiateurs des intérêts de chacun. Les soixante et douze cheiks reçurent l'ordre de se rendre auprès du délégué du pacha, sous le prétexte d'une réconciliation; mais à peine étaient-ils réunis, que soixante et douze têtes tombèrent sous les coups du cimeterre ottoman.

Cette terrible exécution répandit la terreur dans toute la montagne. Les tribus, tremblantes et soumises, vinrent implorer leur pardon, et toutes se courbèrent sans murmurer sous le joug du vainqueur.

Ces faits se passèrent au commencement de l'année 1843, et depuis cette époque l'autorité du pacha, jusqu'alors reconnue dans le Djebel, a régné seule et sans partage.

Les Turcs n'ont rien négligé pour se fortifier dans ces montagnes, qui sont à la fois la clef du désert et de la régence de Tunis. Maîtres des places fortes, des points fortifiés, des passages difficiles, leur autorité s'est tellement affermie que, de bien longtemps du moins, toute tentative des indigènes pour s'y soustraire serait infructueuse et promptement réprimée.

En France, nous sommes si gravement préoccupés des grands événements politiques qui se succèdent avec tant de rapidité, que nous donnons généralement peu d'attention à ceux d'un ordre secondaire, quand surtout ils n'offrent pas une question d'actualité, un intérêt immédiat. Ainsi l'occupation du Gharian par les Turcs est un fait qui a passé presque inaperçu, et dont les conséquences, cependant, peuvent devenir très-graves pour l'avenir.

Ces montagnes, habitées par des tribus belliqueuses, libres, indépendantes, ennemies des Turcs, formaient comme une espèce de boulevard fortifié, inaccessible, qui protégeait la partie sud de la régence de Tunis. C'était une barrière que les Turcs n'auraient pu ni osé franchir : aujourd'hui cette barrière n'existe plus. Constantinople s'est rapprochée de Tunis; et si un jour il prend fantaisie au Grand Seigneur de renouveler ses prétentions sur cette régence, un débarquement à la Goulette n'est plus nécessaire : une armée turque peut descendre du Gharian dans les plaines de Tunis, et s'emparer de cette capitale, même avant que la nouvelle en soit arrivée à Constantine.

Ainsi, la possession du Gharian par les Turcs est donc un fait important, qui doit inquiéter le bey de Tunis et fixer l'attention du gouvernement français, si intéressé à conserver l'indépendance de ce prince, et à s'opposer à une restauration turque, qui serait fatale au repos et à la tranquillité de l'Algérie. Il est hors de doute que si le Gharian eût été soumis en 1837,

comme il l'est aujourd'hui, lorsque Tahir-Pacha n'osa opérer son débarquement à la Goulette, en présence des amiraux Lalande et Gallois, une armée turque, entrée dans la régence par Tripoli, se serait emparée de Tunis, sans qu'il eût été de notre pouvoir de s'y opposer.

Le haut Gharian est, comme je l'ai dit, la clef du désert pour Tripoli; c'est le passage obligé de Gadamès: les Turcs n'osèrent rien entreprendre contre cette ville avant que leur autorité fut bien affermie dans le Djebel. La soumission et l'occupation par les troupes du pacha de cette oasis, qui joue un si grand rôle dans le commerce de la Barbarie avec l'Afrique centrale, ne datent par conséquent que de 1843.

Le premier gouverneur qui fut nommé pour Gadamès était le caïd Sidi-Assen, ancien mamelouk du vieux pacha Ioussouf. Cet homme était un de ceux qui contribuèrent le plus, par leurs intrigues, à tromper le pacha sur le compte d'Abd-el-Gelil, et à lui arracher une sentence de mort contre lui et son frère Seif-el-Nasser: sentence injuste, qui fut la cause de la révolte d'Abd-el-Gelil, de la ruine des Karamanli, et de tous les malheurs qui vinrent fondre sur Tripoli.

Les Arabes ont de la mémoire et sont vindicatifs; leur haine peut sommeiller longtemps, mais, quand l'occasion se présente, elle se réveille terrible et sanglante. Sidi-Assen était odieux aux partisans d'Abd-el-Gelil, qui n'avaient pas oublié le rôle infâme qu'il avait joué auprès du pacha Ioussouf, et quand sa nomination au gouvernement de Gadamès fut connue, ils l'attendirent dans le désert, où ils étaient encore en majorité, et ils l'assassinèrent à Birklab, à six journées de Tripoli.

Le second gouverneur fut un mulâtre, nommé Bagoubba, lieutenant-colonel de cavalerie au service des Turcs; cet homme était un des meurtriers d'Abd-el-Gelil. Quelques jours avant son départ pour Gadamès, je le trouvai porteur d'un très-joli fusil monté en argent que j'avais donné à Seif-el-Nasser, et dont il s'était emparé à la mort de ce dernier. Je lui dis que ce fusil lui porterait malheur: «Tu as raison, me répondit-il, de me parler «ainsi, car tu étais le frère du propriétaire» (les Arabes se servent souvent de ce mot au figuré, qui, chez eux, veut dire *ami intime*). Du reste, il m'avoua qu'il n'avait pris le parti des Turcs que pour venger la disgrâce de son maître, le pacha Ioussouf, contre lequel Abd-el-Gelil avait pris les armes.

Plus heureux que Sidi-Assen, Bagoubba put arriver jusqu'à Gadamès; mais, après un séjour de trois mois, il y mourut empoisonné.

Le pacha n'a pas nommé d'autre gouverneur à Gadamès, et les habitants n'ont fait leur soumission qu'à cette condition. Cependant ils ont consenti à recevoir une garnison turque de 300 hommes, commandés par un officier supérieur qui n'a aucune autorité, soit judiciaire, soit administrative, dans la ville; ses fonctions se bornent à une surveillance de police et à percevoir pour le compte du pacha les impôts dont sont frappées les caravanes qui arrivent ou qui passent dans la ville.

Celles qui trafiquent de leurs marchandises à Gadamès payent des droits

réguliers assez légers ; mais celles qui ne sont que de passage pour se rendre dans une des régences de la Barbarie, autre que Tripoli, payent des droits beaucoup plus élevés, fixés presque toujours arbitrairement par le chef de la garnison turque.

Les grandes caravanes de Soudan sont plus particulièrement rançonnées ; non-seulement leur droit de transit est souvent doublé ou triplé, selon le caprice du chef turc, mais encore on leur vend à des prix exagérés l'eau dont elles sont obligées de faire provision. Ces vexations ont pour but, comme je l'ai dit, de forcer ces caravanes à se rendre à Tripoli.

Outre la garnison de Gadamès, les Turcs ont encore dans l'oasis, à une lieue de la ville, un camp de 3 ou 4,000 hommes de troupes arabes, commandées par des officiers turcs.

La formation d'un corps si considérable dans un pays où les vivres manquent, et que l'on est obligé d'approvisionner à grands frais de Tripoli, doit cacher un but politique que l'on explique difficilement, à moins cependant que le pacha n'ait prévu qu'une révolte des grandes caravanes contre l'arbitraire et les exactions de son système était possible, et qu'alors le camp n'ait été placé là pour les intimider et soutenir au besoin la garnison de Gadamès.

La ville de Gadamès est divisée en deux districts, appelés en arabe *charah* : l'un, le charah de Benioulid, gouverné par Hadgi-Mohamed-Elteni ; et l'autre, le charah de Benisid, sous les ordres de Sidi-el-Habib. Ces deux gouverneurs, ennemis et indépendants l'un de l'autre, exercent une autorité absolue dans leurs districts respectifs. Ils ont le droit de vie et de mort sur leurs sujets ; leur conduite, leurs actes, tant administratifs que judiciaires, ne sont soumis à aucun examen, à aucun contrôle de la part des Turcs. Ils ne sont pas sujets du pacha, mais seulement tributaires ; la redevance annuelle de chacun est fixée à 1200 méticaux d'or (8 kilogrammes), qu'ils payent exactement.

Ils sont encore tributaires du cheik des Arabes Sebah. C'est une tribu nomade forte de 2,000 hommes, indépendante des Turcs, qui est censée protéger les caravanes des Gadamsins qui se rendent soit au Fezzan, soit à Tripoli, ou dans la régence de Tunis. Ces Arabes, voleurs et pillards, se sont fait redouter des habitants de Gadamès, et ces derniers ont consenti à leur payer un tribut annuel, plutôt pour la sûreté de leurs marchandises et de leurs relations, que pour rémunérer leur protection ; car cette prétendue protection se borne à laisser passer les caravanes sans les dévaliser ; mais si le tribut n'est pas payé exactement, la caravane entière est dépouillée. Leur cheik, Ben-Halifa, descendant de l'ancienne famille des Mahmoudi, est parent de Gouma, et comme lui prétend avoir des droits au trône de Tripoli.

Les deux districts de Gadamès sont séparés par un large chemin qui traverse la ville dans toute sa longueur, et que les habitants d'un district ne peuvent franchir pour se rendre dans l'autre sans s'exposer à être massacrés impitoyablement. Une inimitié perpétuelle règne entre eux, et le moindre

motif suscite des collisions sanglantes, des guerres acharnées. Depuis l'occupation de la ville par les Turcs, ces scènes de meurtre et de carnage sont moins fréquentes. Comme ils ont la police de la ville, et par cela même la faculté de fréquenter les deux quartiers, leur intervention a souvent réussi à calmer les animosités et à prévenir les désordres.

Cependant ces deux races si ennemies, qui ne s'allient jamais entre elles, ont des rapports journaliers d'intérêts et de commerce, dans lesquels elles apportent de part et d'autre beaucoup de loyauté et de bonne foi. Au centre du chemin dont nous avons parlé, est placé un immense bazar également neutre, où se rendent deux fois par semaine les Benioulid et les Benisid. Chacun va s'asseoir et se ranger sur une longue file, dans la partie du bazar la plus rapprochée de son quartier, sans pouvoir ni communiquer ni parler avec ceux du côté opposé. Au centre sont placés les intermédiaires et les crieurs, qui ne peuvent être que des affranchis ou des esclaves; car eux seuls ont la prérogative de communiquer avec les deux partis.

Les ventes se font toujours aux enchères par le moyen des crieurs publics: la marchandise est adjugée au plus offrant de l'un ou de l'autre district, et le crieur en reçoit de l'acquéreur le prix qu'il remet aussitôt au vendeur. Les paiements se font toujours en piastres de Tunis, en gourdes d'Espagne, ou en thalaris de Marie-Thérèse.

En dehors de ce marché public, les habitants des deux districts de Gadamès font encore journellement entre eux un commerce considérable d'échanges, qui se traite à domicile par l'intermédiaire de leurs esclaves ou des affranchis, qui sont leurs courtiers communs. Ces deux classes d'hommes ont seules le privilége de pouvoir fréquenter les deux quartiers. On les rencontre à chaque instant courbés sous le poids d'énormes ballots de marchandises qu'ils transportent d'un district à l'autre.

Leur position d'intermédiaire entre deux races ennemies serait souvent très-délicate, s'ils n'apportaient pas une grande impartialité dans leurs opérations, qu'ils terminent toujours à la satisfaction des parties intéressées.

Il n'est pas rare de trouver à Gadamès des négociants beliounid et benisid qui, depuis vingt ou trente ans, font ensemble pour plusieurs centaines de mille piastres d'échanges par an, sans s'être jamais parlé, sans avoir jamais eu la plus légère discussion d'intérêt. Et cependant ces hommes, que de si longues relations devraient rapprocher, seraient les premiers à s'égorger, poussés par ce sentiment de haine héréditaire que rien ne peut justifier, si l'un d'eux entrait dans le quartier de l'autre, tant les préjugés de naissance ont de force chez les peuples fanatiques et ignorants.

Ce n'est pas à Gadamès seulement que l'on trouve cette division en deux quartiers habités par des populations ennemies, plusieurs autres villes du désert sont dans le même cas; on la trouve même jusque dans le Sahara algérien.

La ville de Gadamès peut avoir 12,000 habitants. Ses maisons, dont quelques-unes ont jusqu'à trois étages d'élévation, sont construites en terre, en

plâtre et en bois : elles n'ont d'ouverture à l'extérieur que la porte, qui est généralement très-basse ; à l'intérieur elles reçoivent le jour par des trous d'une toute petite dimension, qui ne laissent pénétrer qu'une faible quantité de lumière, de sorte que les appartements sont toujours sombres. Cette disposition était la plus favorable pour donner de la fraîcheur, et préserver les habitants de l'air enflammé de ces contrées et des vents brûlants du désert.

Les rues, étroites et tortueuses, sont presque aussi sombres que les maisons, recouvertes dans toute leur étendue en planches et en maçonnerie; elles ne sont éclairées que par des soupiraux que l'on a ménagés à environ cinquante ou soixante pas de distance les uns des autres. Il n'y a de découvert que les places du marché et les mosquées, qui sont en grand nombre, mais dont la construction est peu remarquable.

L'étranger qui arrive à Gadamès, les yeux encore éblouis de la clarté brillante du soleil, réfléchie par les sables du désert, croit entrer dans une ville souterraine, dans de vastes catacombes. Avec une imagination vive, et l'esprit tant soit peu romanesque, l'on peut se croire le jouet de quelque hallucination fantastique; car ces rues, plus sombres encore par le passage subit du grand jour à l'obscurité, ces maisons carrées sans ouverture, ces habitants qui circulent silencieux d'un pas grave et mesuré, enveloppés dans des burnous blancs, forment un ensemble triste et lugubree qui représente assez bien des ombres errantes au milieu des tombeaux.

La ville est entourée d'une muraille bastionnée en assez mauvais état, qui peut avoir cinq à six mètres d'élévation, sur un ou deux d'épaisseur. On y entre par quatre portes correspondant avec les routes les plus fréquentées du désert. Celle que l'on trouve en venant de Tripoli se nomme Bab-el-Nader. La muraille est encore percée d'une grande quantité de petites portes pour servir de communications avec les jardins, qui forment comme une espèce de faubourg tout autour de la ville, à l'exception cependant du côté de la porte du sud-est, où l'on trouve un vaste terrain servant de cimetière.

Cet asile de la mort, où viennent s'éteindre toutes les passions humaines, n'a pu réunir les Benioulid et les Benisid. L'inimitié qui les a séparés pendant leur vie les poursuit encore après leur mort. Le cimetière, comme la ville, est divisé en deux districts, où chaque secte enterre ses morts. Toutes les tombes se ressemblent à peu près: ce sont deux grandes pierres plates, de la hauteur d'un mètre et demi à deux mètres, placées aux pieds et à la tête du défunt ; ce qui produit de loin l'effet d'un rassemblement confus d'hommes groupés irégulièrement. Elles portent chacune une inscription en lettres noires gravées en creux ; celles des riches sont en lettres d'or. Les pierres des tombeaux des hommes se terminent par un turban plus ou moins bien sculpté.

A quelque distance de la ville, près du cimetière, l'on remarque une petite préceinte, construite en pierres de taille, et dont l'entrée est sévèrement interdite aux infidèles. Les croyants disent qu'elle renferme les tombeaux de

quelques amis du prophète : ce lieu, qui a classé Gadamès parmi les villes saintes, est très-vénéré par les musulmans, qui y font de fréquents pèlerinages.

Les jardins, qui sont placés, comme nous l'avons dit, autour des remparts, sont eux-mêmes entourés d'une muraille un peu moins élevée que celle de la ville, mais démolie dans plusieurs endroits. Cette muraille a quatre portes correspondant aux quatre portes principales de Gadamès, qui se trouve ainsi renfermée dans une double enceinte.

Presque tous les jardins sont très-petits, les plus grands ont à peine 40 mètres carrés. A l'exception de quelques grenadiers, le dattier est le seul arbre qu'on y rencontre. Il produit d'excellents fruits et en grande quantité ; son bois est d'une contexture plus serrée que celui des dattiers de Barbarie. On prétend que cette différence provient de ce qu'ils sont arrosés avec de l'eau chaude. Il est employé comme bois de construction, de charpente ; les portes de la ville même sont en bois de dattier.

Cet arbre, quoique très-abondant, vaut encore jusqu'à quarante gourdes d'Espagne. Les habitants ne l'abattent jamais pour s'en servir ; mais souvent il est déraciné et renversé par les ouragans et les forts coups de vent qui se font sentir dans toutes les saisons, mais plus particulièrement en hiver.

La terre est excellente et serait très-productive si les hommes se donnaient la peine de la travailler. Naturellement indolents, livrés entièrement au commerce, ils s'occupent peu d'agriculture. A l'exception de quelques melons d'une très-bonne qualité, ils ne cultivent aucun légume. Ils sèment cependant de l'orge et du blé, mais en très-petite quantité ; d'ailleurs, l'eau et le terrain leur manquent. Dans toute l'oasis de Gadamès, les agriculteurs labourent la terre avec des pelles, et ne se servent jamais de charrue. En été, ils sèment aussi du *guesob*, petite graine farineuse d'un vert clair, très-agréable au goût, et dont ils font une espèce de polenta.

La ville de Gadamès n'a qu'une seule source d'eau, située dans l'intérieur de la ville, près des remparts. Elle appartient à Hadgi-Mohamet-Elteni, le plus riche des Gadamsins, et dont la fortune est évaluée à plus de quatre quintaux d'or.

Cette source, d'une température de 35 degrés, forme à la surface du sol un lac de 80 mètres de circonférence. Sa profondeur vers son centre est de 12 mètres et demi. L'eau prise à sa source, fort purgative pour les hommes, est sans action sur les animaux. Après vingt-quatre heures de repos dans une outre ou un récipient quelconque, elle perd sa qualité purgative, et devient potable : elle conserve toujours une saveur légèrement amère, très-sensible pour les étrangers, mais à laquelle on s'habitue facilement.

Une source dans le désert est le don le plus précieux que la nature ait pu faire à ces contrées arides. Tous les points de cette immense mer de sable qui en furent favorisés devinrent des centres d'attraction, vers lesquels accoururent se grouper les populations altérées de ces brûlants climats. Ces rassemblements d'hommes et d'animaux formèrent par leurs détritus des couches de terre végétale qui donnèrent naissance à une végétation, faible

d'abord, mais qui devint riche et puissante à mesure que les couches, par des débris nouveaux, gagnèrent en épaisseur. Telle est, à mon avis, l'origine de ces îles fortunées dans un océan de sables que l'on nomme oasis du désert.

L'on conçoit dès lors quelle importance les Arabes attachent à ces sources qui donnent la vie et la fécondité, et loin desquelles on ne trouve plus que la stérilité et la mort. Aussi, avec quels soins ils construisent des murailles solides pour renfermer cette eau bienfaisante dans une enceinte préservatrice, creusent des bassins pour la conserver, pratiquent des canaux pour la conduire à une destination voulue, sans qu'il s'en perde une seule goutte.

C'est à Gadamès surtout que l'on peut apprécier la sollicitude des habitants pour l'entretien de l'unique source que Dieu leur a donnée. Quel ordre et quelle parcimonie dans la distribution de cette eau, qui doit suffire aux besoins de la ville, à l'arrosage des jardins, et à la provision des caravanes.

La source est entourée par une muraille en pierres de taille de trois mètres de hauteur, avec une seule ouverture qui se ferme au moyen d'une porte à laquelle des gardiens, qui se relèvent, veillent jour et nuit. Dans cette enceinte, on a creusé un réservoir qui reçoit de la source l'eau destinée aux besoins de la ville. Quatre canaux en pierre, très-bien entretenus, partent de ce réservoir, et vont porter cette eau dans autant de bassins: deux pour le district des Benoulid, et les deux autres pour celui des Benisid, où les habitants viennent puiser à discrétion leur provision pour vingt-quatre heures.

L'eau destinée à l'arrosage des jardins se donne à la mesure, et voici comment s'en fait la distribution :

Plusieurs canaux partent également de l'enceinte de la source et correspondent à une certaine quantité de jardins. Chaque canal aboutit à un nombre de rigoles, qui s'ouvrent et se ferment à volonté, égal à celui des jardins qu'il doit arroser. Un distributeur, armé d'une mesure en cuivre qui peut contenir cinq ou six litres, est placé à chaque canal. Il puise dans la source une certaine quantité de mesures, selon la dimension du jardin, et les verse dans le canal. Le propriétaire ouvre sa rigole; quand le distributeur a versé le nombre de mesures qui lui revient, il jette une poignée de paille, qui suit le cours de l'eau et arrive au maître du jardin, qui ferme sa rigole à ce signal, et le voisin ouvre la sienne, et ainsi de suite.

Cette distribution se fait assez lentement; les maîtres des jardins attendent souvent leur tour d'eau jusqu'à minuit, et ce n'est qu'après quatre ou cinq jours que chaque jardin peut être arrosé. Les distributeurs, qui n'ont pour tout registre que des feuilles de palmier et des nœuds, ne se trompent jamais sur la quantité de mesures qu'ils doivent donner à chaque jardin.

L'eau que l'on distribue aux caravanes se donne aussi à la mesure.

Cette source, comme je l'ai dit, appartient à Hadgi-Mohamet-Elteni; mais il doit fournir sans aucune rétribution l'eau nécessaire à la ville: il ne

tire profit que de celle donnée aux jardins, et prise par les caravanes, qui est vendue à tant la mesure.

Il y a peu de villes dans cette partie de l'Afrique, en y comprenant même celles des côtes de la Barbarie, qui aient, proportion gardée de la population, autant d'écoles que Gadamès. Tous les hommes et une grande partie des esclaves savent lire, écrire et calculer.

Cette multiplicité des écoles s'explique facilement dans une ville toute commerçante comme Gadamèes, où chaque habitant est obligé de faire des comptes et de tenir des registres.

Les Gadamsins sont presque tous mulâtres, cependant les personnes de distinction sont blanches; ils parlent l'arabe avec les étrangers, mais entre eux, ils ne se servent que du berbère; ils connaissent également la langue des Touariks et les différents dialectes de celle des nègres.

Dans aucun pays, les femmes ne sont tenues plus sévèrement qu'à Gadamès; à l'exception de quelques vieilles négresses, on n'en rencontre jamais une seule dans les rues; celle qui se ferait voir à un étranger serait mise à mort.

Les Gadamsins sont assez hospitaliers; les étrangers peuvent parcourir tous les quartiers de la ville, partout ils sont accueillis avec bienveillance.

Les boutiques sont petites et mesquines; elles ne servent qu'à la vente des denrées et des marchandises de consommation locale. Le haut commerce d'échange se fait dans l'intérieur des maisons, qui contiennent d'immenses magasins.

Les petites caravanes libres qui viennent échanger leurs chargements à Gadamès entrent dans la ville; mais les grandes caravanes et celles qui ne sont que de passage, stationnent en dehors de la porte ouest, sur une grande place nommée Dahret-Buhass. Le jour même de leur arrivée, le commandant turc, accompagné d'une forte escorte, vient compter leurs chameaux, faire l'estimation de leurs chargements, afin de fixer le droit de transit qu'il doit percevoir, et qui est ordinairement de 5 %, payable en marchandises.

Pour avantager Tripoli, et dans l'intention de rétablir ses relations à l'intérieur, l'on exempte d'une partie du droit de transit les caravanes qui veulent se rendre dans cette ville; mais les grandes caravanes de l'Afrique centrale, qui ont été détournées de Tripoli, par vengeance du fils d'Abd-el-Gelil contre les Turcs, sont en butte à mille avanies de la part de ces derniers. Ce n'est plus 4 ou 5 % qu'on leur fait payer; mais bien 15 à 20 %.

Les négociants de Gadamès à qui elles sont adressées, presque tous Ouled-Soliman, ont voulu intercéder en leur faveur et s'opposer à cette injustice; mais ils n'ont fait que s'attirer des vexations de toute nature, et après des efforts infructueux, ils ont été forcés de courber la tête et de subir la volonté arbitraire du pacha et de ses agents, qui, mal rétribués, profitent de leur éloignement de Tripoli pour commettre des exactions toujours impunies.

Après la perception du droit de transit, les caravanes font quelques échanges des produits de la Nigritie contre ceux du Fezzan, du Souf, du

Djerid et autres contrées, dont il y a d'immenses dépôts dans la ville. Lorsque leurs opérations sont terminées, elles font leur provision d'eau, qu'on leur fait payer encore beaucoup plus cher qu'aux autres caravanes, et elles se mettent en route pour leur destination, après un séjour à Gadamès d'environ une semaine.

Les petites caravanes qui arrivent à Gadamès pour faire leurs échanges, sans autre destination, paient aux Turcs un droit d'entrée de 9 %. Elles vont se ranger dans le chemin neutre qui sépare les deux districts de la ville, et là elles se divisent en fractions, qui se rendent chez les négociants benioulid ou benisid, qui ont l'habitude de traiter avec elles. Celles qui n'ont pas de recommandations sont accostées par une foule de courtiers qui les conduisent dans les maisons qui les emploient.

Les caravanes qui fréquentent le plus Gadamès sont celles de Touat, du Souf, du Djerid et de Gabès. C'est au moyen de ces deux dernières que Tunis participe encore au commerce de l'Afrique centrale, quoique, depuis plusieurs années, les grandes caravanes ne se rendent plus dans cette régence, où les relations sont moins faciles et les droits plus élevés que dans l'empire de Maroc.

Cependant, malgré l'augmentation impolitique des impôts que le bey Ahmed fait supporter aux caravanes, depuis son avénement au trône, et qui les a en grande partie détournées de ses États, Tunis aura toujours une assez forte part dans le commerce de l'intérieur, parce que cette régence a des produits spéciaux avec lesquels les autres nations ne peuvent entrer en concurrence, et qui sont très-recherchés de presque tous les peuples de l'Afrique centrale, tels que bonnets rouges, coiffure ordinaire de toutes les personnes de distinction, burnous blancs, haïks fins, très-estimés, mouchoirs de soie, de couleur claire et de fabrique tunisienne, que généralement les femmes blanches ou négresses se nouent sur la tête pour maintenir leurs cheveux, couvertures de laine, essences de rose et de jasmin.

D'où il résulte que le changement de direction des grandes caravanes n'a été que très-peu préjudiciable aux fabricants, qui exportent à peu près la même quantité de leurs produits; mais elle a ruiné les commerçants indigènes et fait le plus grand tort aux négociants européens, parce que les premiers ne trouvent plus à acheter les produits de la Nigritie, et que les seconds ont perdu ce placement énorme de marchandises de fabrique européenne que les grandes caravanes emportaient avec elles.

Aujourd'hui l'échange des produits tunisiens, qui avaient lieu dans la régence même, ne se fait plus qu'à Gadamès, et ce sont les caravanes de Gabès et du Djerid qui les transportent dans cette ville.

Les marchandises qu'elles rapportent en retour consistent principalement en natron, dont il se fait une énorme consommation à Tunis, dans la fabrication du tabac soit à priser, soit à mâcher, où il entre pour un dixième, et en produits de la Nigritie, mais en petite quantité et seulement pour compléter leur chargement.

Il reste donc prouvé que le commerce d'exportation des produits de l'industrie tunisienne avec l'Afrique centrale n'a pas diminué depuis que les grandes caravanes n'arrivent plus dans cette régence, tandis que celui d'importation est presque nul aujourd'hui, puisqu'il se borne au natron qui vient du Fezzan, et à une faible quantité de produits de l'Afrique centrale.

Pendant tout le temps qu'Abd-el-Gelil fut souverain du Fezzan, les grandes caravanes du Soudan se rendaient de Ghat à Mourzouk, où ce prince avait formé de vastes entrepôts de marchandises, et créé diverses manufactures, qui auraient fait de cette capitale la ville la plus commerçante du désert; aujourd'hui Mourzouk a perdu ses entrepôts, ses manufactures, avec l'homme de génie qui en était le créateur, et cette ville si riche, si florissante, qui disputait à Gadamès la suprématie commerciale, est pauvre et abandonnée. Les grandes caravanes de l'Afrique centrale la laissent de côté, et arrivent directement de Ghat à Gadamès. Les seules relations qu'elle ait conservées sont avec Tripoli, où elle expédie deux fois par an des dattes, du natron et du séné, les seuls produits de son sol. Cependant quelques chameaux de Gadamès s'y rendent encore pour charger du natron, dont cette ville a besoin pour échanger avec les caravanes de Gabès et du Djerid.

Ainsi, l'importance de Gadamès ne peut être contestée. C'est le seul grand entrepôt de commerce de l'intérieur de l'Afrique avec la Barbarie; c'est le passage obligé de presque toutes les caravanes; c'est le grand centre vers lequel viennent affluer les marchandises de tous les pays: produits européens et produits barbaresques pour les caravanes de l'Afrique centrale; produits de la Nigritie, du Bornou, du Tibbou, du Fezzan, du Touat, de Ghat, pour les caravanes de l'Afrique septentrionale; tout s'y trouve en abondance. Gadamès menace de tout absorber, et si cette ville était entre les mains d'une nation plus intelligente que la Turquie, elle deviendrait bientôt le seul point d'échange de tout le désert.

La grande quantité et la variété des marchandises que l'on trouve à Gadamès font que les affaires s'y traitent avec beaucoup de célérité. Une caravane nombreuse peut en deux ou trois jours vendre son chargement, et se procurer en échange toutes les marchandises qu'elle désire. Ce grand mouvement commercial a créé d'immenses fortunes. Nous avons parlé de celle de Hadgi-Mohamet-Elteni, et il nous serait facile d'en citer vingt autres presque aussi colossales.

Le trafic des esclaves était autrefois une des branches importantes du commerce de Gadamès. Cette ville achetait une grande partie de ceux que les caravanes du Soudan traînent avec elles, et les gardait comme un dépôt de marchandises qu'elle écoulait plus tard sur différents points de la Barbarie, mais principalement sur Tunis qui en exportait elle-même 7 à 8,000 par an, pour les marchés de Constantinople et de Smyrne. Mais aujourd'hui cet infâme trafic n'existe plus dans cette régence depuis bientôt quatre ans, époque à laquelle le bey a défendu la vente publique des esclaves dans l'étendue de ses États, et en a prohibé l'importation et l'exportation.

L'occupation française a également fermé les marchés de l'Algérie à ce genre de commerce, et l'on ne compte plus que Maroc et Tripoli qui reçoivent encore des esclaves; mais le nombre en est très-minime et diminue tous les jours, car ces deux pays n'osent plus les exporter et n'en achètent que pour leurs besoins locaux.

Aussi Gadamès ne fait plus de l'achat des esclaves un objet de spéculation; les habitants, à l'exception de quelques jolies négresses, n'en achètent que très-peu pour eux; car le nombre des nègres libres est si considérable et leurs services se louent à si bon marché, que le besoin des esclaves se fait moins sentir de jour en jour.

Ce manque de débouché pour la vente des esclaves en a fait baisser le prix, et les grandes caravanes du Soudan, qui ne trouvent presque plus de bénéfices à ce trafic, n'en apportent pas la dixième partie d'autrefois.

Mais, chose singulière, et qui ferait supposer que les nègres n'ont pas autant d'amour pour leur pays natal qu'on leur en a supposé, ou bien qu'ils en sont chassés par la misère et la persécution, c'est que les émigrations des nègres libres augmentent à mesure que le trafic des esclaves diminue. Maintenant, on voit arriver, avec presque toutes les grandes caravanes du Soudan, des familles nombreuses, des tribus entières de nègres libres, qui abandonnent le sud pour venir s'établir dans le nord. Nous avons parlé dans un autre mémoire des villages fondés par ces émigrations dans la Cyrénaïque, la province de Taverga, et le Djerid tunisien, et nous aurons l'occasion d'y revenir encore dans notre itinéraire de Tripoli à Gadamès.

Lorsque ces émigrations arrivent dans cette dernière ville, elles sont encore incertaines sur le choix des provinces où elles iront s'établir. Plusieurs suivent les caravanes jusque dans le Maroc, et nous savons qu'elles ont fondé des colonies assez importantes dans quelques contrées de cet empire. L'empereur a favorisé de tout son pouvoir l'établissement sur son territoire de ces populations actives et laborieuses; il en a même formé des régiments, qui passent pour les plus braves, les plus fidèles et les plus dévoués de ses troupes. D'autres se dirigent sur la régence de Tripoli, et enfin quelques-unes vont dans le Djerid tunisien.

Depuis quelques années, notre position en Algérie a bien changé. Pour assurer la sécurité des points que nous occupions, nous avons été forcés d'étendre nos conquêtes et d'occuper militairement presque tout le territoire algérien. Abd-el-Kader a fui devant nos armées victorieuses, et les populations qui nous étaient hostiles sont soumises aujourd'hui. Mais nous ne devons pas nous faire d'illusions: cette soumission ne peut être et ne sera jamais sincère; leur fanatisme religieux s'y oppose. Courbés sous l'empire du fatalisme, les Arabes cèdent à la force et à la nécessité, et acceptent le joug des infidèles comme une punition de Dieu. Le Coran même leur en fait un devoir, mais il leur dit aussi qu'ils ne peuvent faire d'alliance avec eux, que leur soumission doit être restrictive, apparente et momentanée, en attendant le jour de la délivrance.

Si donc, nous voulons contenir ces populations fanatiques, nous devons agir continuellement sur elles, leur faire sentir à chaque instant notre force et notre autorité; car la crainte d'un châtiment immédiat peut seule les maintenir dans le respect et l'obéissance; et pour cela, nous devons garder toute l'Algérie, et prolonger indéfiniment notre occupation militaire.

Les publicistes, les hommes politiques qui s'occupent des intérêts de l'Algérie, ont parlé de la colonisation, comme d'un moyen propre à remédier à cet état de choses, qui nécessite l'entretien d'une armée de 100,000 hommes en Afrique, fardeau beaucoup trop lourd pour notre budget: les uns ont proposé la colonisation civile; d'autres, l'établissement de colonies militaires. Ces deux systèmes, qui offrent dans leur exécution de nombreuses difficultés, présentent des avantages et des inconvénients que je ne veux pas discuter ici: mon intention est de faire connaître seulement un autre mode de colonisation beaucoup plus facile et moins dispendieux.

J'ai signalé cette tendance des nègres de l'Afrique centrale à abandonner le sud pour venir dans le nord, et je crois qu'il serait très-possible de la faire tourner au profit de l'Algérie.

La fidélité et le dévouement des nègres sont passés en proverbe; et si leur histoire offre des exemples de vengeance et de réaction sanglante contre leurs maîtres et leurs oppresseurs, ce n'est toujours que lorsqu'ils y ont été poussés par des actes de barbarie et d'inhumanité, et quand on rendait trop lourds les fers de leur esclavage. Le nègre libre est naturellement bon, fidèle, dévoué et reconnaissant envers son bienfaiteur.

L'Algérie a deux côtés faibles sur lesquels nous devons continuellement veiller: à l'ouest, ce sont les frontières de Maroc; à l'est, celles de Tunis. Tant que les Arabes algériens seront en contact avec les tribus fanatiques de ces deux pays, tant qu'ils trouveront sur leur territoire un refuge assuré et des ressources pour venir nous attaquer de nouveau, nous n'aurons ni paix ni sécurité à espérer. Que le gouvernement français attire en Algérie ces émigrations des nègres de l'Afrique centrale, qu'il leur donne des terres sur les limites de Tunis et de Maroc, qu'il protége et encourage leurs établissements naissants, et nous aurons bientôt des colonies fortes et prospères qui s'étendront sur nos deux frontières, comme autant de gardiens intrépides, intéressés à en défendre l'entrée contre nos ennemis.

Depuis une vingtaine d'années, plus de trente villages ont été fondés tant dans la Cyrénaïque que dans la province de Taverga, par des nègres de l'Afrique centrale; et malgré les vexations et les exactions auxquelles ils sont souvent exposés par suite du système vicieux de l'administration turque, le pacha de Tripoli n'a pas de sujets plus soumis et plus dévoués, et qui payent plus exactement les impôts.

Une quantité considérable de terres ont été défrichées par eux, et les environs de leurs villages, qui annoncent un peuple actif et laborieux, se font remarquer par la variété et la richesse des cultures, et forment un contraste frappant avec les localités habitées par les Arabes.

Ces hommes sont généralement doux, inoffensifs et hospitaliers; mais

lorsque leurs personnes ou leurs propriétés sont attaquées, ils se défendent avec courage.

Ils ont pour chefs des marabouts blancs arabes, que le pacha leur envoie, lors de leur arrivée, pour les convertir à l'islamisme; car ces peuplades émigrantes qui viennent pour la plupart du lac Tchad sont presque toutes idolâtres, et embrassent aisément la religion des peuples chez lesquels elles viennent s'établir.

Il serait peut-être d'une bonne politique de suivre le même système en Algérie, et de placer dans leurs établissements des missionnaires, des frères de quelque congrégation religieuse, qui les convertiraient facilement au christianisme, et l'on conçoit dès lors quelle immense influence nous aurions sur ces nouveaux colons que des sympathies religieuses rattacheraient encore à nos intérêts.

Nos frontières est et ouest ainsi gardées par des nègres cultivateurs attachés au sol, nous pourrions établir quelques colonies militaires sur les limites du Tell, moins pour contenir les tribus sahariennes, dont nous n'avons rien à redouter, puisque la disette des céréales qu'elles sont forcées de venir tous les ans acheter chez nous les met perpétuellement sous notre dépendance, que pour garnir nos frontières sud et assurer ainsi la tranquillité du centre de l'Algérie, que l'on pourrait alors livrer à la colonisation européenne.

Pour obtenir ce résultat qui permettrait de réduire de moitié nos forces en Algérie, il est indispensable que la France ait un agent à Gadamès, chargé de faire connaître aux familles émigrantes les avantages qu'elles auraient à venir en Algérie.

Nous avons dit qu'un grand nombre de ces familles arrivaient à Gadamès sans destination arrêtée, et que les autres suivaient les grandes caravanes jusque dans le Maroc.

Les premières sont des familles, indépendantes des chefs caravaniers, qui se joignent à la caravane, comme tout voyageur en a le droit, avec leurs chameaux, leurs bagages, leurs vivres, et qui, par conséquent, sont libres de s'en séparer à volonté. Cette séparation a lieu ordinairement à Gadamès, et là, d'après les renseignements qu'elles prennent ou d'après ce qu'elles entendent dire de leurs compatriotes qui y sont déjà établis, elles se rendent dans la régence de Tripoli et quelquefois dans le Djerid tunisien.

Un agent français établi à Gadamès, qui aurait pour instruction de promettre à ces familles des terres qu'on leur abandonnerait en toute propriété, l'exemption des impôts pendant quelques années, la protection assurée, active, vigilante du gouvernement, et même de légers secours, s'il en était besoin, les déterminerait facilement à venir s'établir en Algérie. Mais il faudrait que les lieux qu'on a l'intention de leur désigner fussent fixés d'avance, qu'une administration de colonisation fût organisée pour les recevoir, les protéger, les assurer de nos dispositions bienveillantes et pacifiques; car ces familles, transportées tout à coup au milieu d'un peuple inconnu, seraient timides, craintives, et demanderaient, dans les

premiers temps, à être traitées avec beaucoup de douceur et de ménagement. Il serait aussi très-utile d'établir des écoles pour enseigner le français à leurs enfants : les nègres ont, en général, une grande facilité pour apprendre les langues ; tous ceux qui arrivent à Tripoli apprennent l'arabe dans la première année, et l'on conçoit que nos relations avec eux deviendraient plus faciles et plus amicales, lorsqu'ils sauraient parler le français.

Quant aux secondes familles qui suivent les caravanes jusqu'à leur destination, elles dépendent des chefs caravaniers ; moins aisées que les premières, elles louent leurs services pendant tout le voyage pour la nourriture qu'on leur donne. Elles soignent et conduisent les chameaux, chargent et déchargent les marchandises, et rendent enfin mille petits services qui compensent grandement les légers frais qu'elles occasionnent. Pour celles-là, ce serait au chef caravanier que l'agent français devrait s'adresser, et ceux-ci, moyennant quelques cadeaux ou le remboursement de leurs frais, qui sont toujours minimes, consentiraient volontiers à les laisser libres.

D'ailleurs, comme le but de l'agent français à Gadamès serait principalement de s'entendre avec le fils d'Abd-el-Gelil, pour faire prendre aux caravanes du Soudan, du Bornou et du Tibbou, la direction de l'Algérie, il n'aurait pas à s'occuper de ces familles nègres émigrantes, qui arriveraient naturellement dans nos possessions en continuant leurs services aux caravanes, dont elles suivraient la direction.

Une fois que nous aurions quelques familles nègres établies en Algérie, et que l'on connaîtrait les avantages qu'elles y trouvent, qu'on saurait avec quelle bienveillance elles sont traitées, de nouvelles familles viendraient bientôt se grouper auprès d'elles, et la colonie s'accroîtrait avec rapidité. C'est ainsi qu'elles ont commencé à Tripoli ; la plupart des villages considérables que l'on rencontre maintenant dans la Cyrénaïque n'ont été fondés dans le principe que par un petit nombre de familles, auxquelles sont venus se joindre de nouveaux émigrants. D'ailleurs, si le gouvernement français voulait activer la formation de ces colonies nègres, il y aurait un moyen infaillible et très-facile à employer : ce serait d'accorder de légères primes d'encouragement aux chefs caravaniers, pour provoquer l'émigration. Ces primes seraient proportionnées au nombre de familles qu'ils conduiraient en Algérie.

De retour dans leur pays, ces hommes ne manqueraient pas de vanter la facilité de nos relations, la douceur de nos mœurs, la protection que nous accordons aux étrangers, l'égalité de nos lois pour toutes les sectes, pour toutes les races, pour tous les individus, chefs comme subordonnés, grands comme petits, et enfin, les avantages dont jouissent ceux qui viennent s'établir chez nous. A leurs récits, des familles, des peuplades entières abandonneraient le sol natal, où elles ne trouvent ni sécurité ni protection, pour venir s'établir en Algérie.

Ainsi, dans la position actuelle de notre colonie, la présence à Gadamès d'un agent français actif, intelligent, habitué aux Arabes, peut rendre d'importants services, soit sous le point de vue commercial, en obtenant du

fils d'Abd-el-Gelil et des chefs touariks un traité de commerce pour faire arriver à Constantine ou même à Alger les grandes caravanes du Soudan ; soit sous le point de vue d'économie politique et de richesse territoriale, en faisant tourner à notre profit les émigrations des nègres de l'Afrique centrale, qui viendraient fonder dans l'est et dans l'ouest des colonies qui auraient pour nous le double avantage de garder nos frontières et de donner aux terres, par une culture intelligente, une nouvelle fécondité ; soit enfin, sous le point de vue de la science et de notre influence politique, morale et religieuse, en recueillant dans cette contrée peu connue des observations géographiques et astronomiques, des matériaux précieux pour les sciences naturelles, des documents sur l'histoire, les mœurs, les usages, les croyances des différents peuples de l'Afrique centrale.

Un agent français à Gadamès, qui comprendrait bien sa mission, serait à la fois une sentinelle avancée de la civilisation, qui parlerait de la France et de ses merveilles aux habitants du désert, qui ne la connaissent pas encore; un courtier des intérêts commerciaux de l'Algérie, qui ferait diriger sur nos possessions africaines les riches caravanes du Soudan ; enfin, un missionnaire qui remplirait une espèce de sacerdoce religieux, en préparant à la foi catholique de nouvelles conquêtes dans les familles de ces nègres idolâtres qui viendraient, par son entremise, demander l'hospitalité à la France algérienne.

Les Anglais, dans l'intérêt de leur commerce, ont un consul à Mourzouk, accrédité auprès du pacha de Tripoli. L'on pourrait donner le même patronage à l'agent français de Gadamès. Une fois reconnu par le pacha, il trouverait dans la garnison turque de Gadamès assez de protection pour pouvoir se faire respecter de tous les partis et accomplir sa mission en toute sécurité. D'ailleurs, les hauts intérêts dont il serait chargé, et sa position de représentant de la France, ne tarderaient pas à lui donner dans le pays une grande influence.

Jamais le pouvoir des Turcs à Gadamès n'a été aussi solidement établi que depuis qu'ils affectent de le faire moins sentir. En renonçant à nommer un gouverneur dans cette ville, après l'assassinat de Sidi-Assen et l'empoisonnement de Bagoubba, le pacha a fait preuve de beaucoup de tact et de finesse. Sous le titre modeste de chef de la milice turque, son délégué jouit de plus d'influence et d'autorité que sous ce titre de gouverneur, qui blessait l'orgueil et la fierté des Gadamsins.

Généralement, ce qui intéresse le plus les pachas dans leurs gouvernements, c'est la partie financière. Or, à Gadamès, le chef de la milice turque est seul chargé de la perception des impôts et des droits sur les caravanes, qu'il fixe selon sa volonté. Pourvu que ses coffres se remplissent, il laisse volontiers à Hadgi-Mohamet-Elteni et à El-Habib leurs titres de gouverneurs, l'un de Benioulid, l'autre de Benisid.

L'inimitié perpétuelle qui existe entre ces deux chefs et les deux districts qu'ils commandent rendait la position d'un gouverneur difficile, pour ne pas dire impossible. Investi, par les prérogatives attachées à son titre, des

pouvoirs administratifs et judiciaires, placé, par la nature de ses fonctions, comme arbitre et souverain juge entre deux rivalités violentes, deux partis irréconciliables, il se trouvait exposé, quelles que fussent l'équité de ses décisions, l'impartialité de ses jugements, à des plaintes amères, à des accusations de corruption, tantôt de la part des Benioulid, tantôt de celle des Benisid, selon qu'il donnait tort ou raison à l'une ou à l'autre nation. Chaque affaire particulière devenait une affaire de parti, que le jugement du gouverneur ne pouvait concilier : de là mécontentement général, haine contre la domination turque, refus d'obéir, sédition sanglante, et les deux districts oubliaient un instant leur animosité pour s'unir dans un désir commun, celui de la vengeance.

L'unité de commandement dans une ville aussi divisée était donc impossible : d'ailleurs elle devait tendre nécessairement, par son unité d'exécution, à opérer une fusion entre des nationalités opposées, à effacer une ligne de démarcation tracée par le sang, l'orgueil et les préjugés, depuis plusieurs siècles, et amener une réconciliation contraire aux intérêts de la politique des Turcs dans ce pays, où la division entre les indigènes est une des conditions essentielles de leur influence et de leur autorité.

Après la mort de Bagoubba, le pacha de Tripoli sentit très-bien que la présence d'un gouverneur turc à Gadamès était incompatible avec l'esprit et le caractère des habitants. Pour remédier à cet état de choses, un moyen e présentait naturellement : c'était la nomination de deux gouverneurs, 'un pour les Benioulid, l'autre pour les Benisid ; mais l'existence dans la même ville de deux fonctionnaires égaux en autorité présentait encore de graves inconvénients. Un long séjour parmi leurs administrés, leurs relations journalières avec eux, devaient indubitablement les porter à des préférences, à des actes de partialité en leur faveur, et faire naître, entre les deux chefs, des jalousies, des rivalités d'amour-propre, et peut-être même des conflits préjudiciables aux intérêts turcs.

Après avoir longtemps réfléchi sur ce qu'il devait faire, le pacha prit un parti moyen, qui produisit les plus heureux résultats. Le gouverneur de Gadamès fut remplacé par un commandant militaire qui n'eut que le simple titre de chef de la milice turque, et dont les fonctions se bornèrent à percevoir les impôts et à maintenir l'ordre dans la ville. L'administration et le gouvernement absolu de chaque district furent rendus aux chefs des Benioulid et des Benisid, Hadgi-Mohamet-Elteni et El-Habib.

Les Gadamsins accueillirent avec joie cet arrangement qui semblait leur rendre l'indépendance, et qui, en réalité, les plaçait encore davantage sous la dépendance des Turcs. Mais tel est, en général, le caractère des hommes : ils acceptent avec empressement ce qu'ils ont refusé avec opiniâtreté, pourvu que l'on déguise le fonds sous une forme ou une enveloppe nouvelle. Le gouverneur, qui ne l'avait été que de droit, sans en avoir l'autorité, le devint de fait dans la personne du chef de la milice, sitôt que ce titre fut supprimé.

Placé comme une puissance neutre et modératrice entre deux nationa-

lités ennemies, chargé seulement de réprimer leurs écarts par une intervention officieuse, le commandant de la milice devint bientôt l'arbitre auquel recoururent les deux partis dans leurs différends.

Chacun voulut l'attirer dans ses intérêts, parce que l'on sentait qu'il ferait toujours pencher la balance en faveur de celui pour lequel il se prononcerait. Chacun, le désirant pour appui, et le redoutant comme adversaire, se confondit en protestations de soumission et de dévouement pour gagner ses bonnes grâces. Ainsi, les Gadamsins, par suite de leurs divisions intestines, rendaient au chef de la milice l'influence et l'autorité qu'ils avaient refusées au gouverneur.

Ce chef militaire sut profiter habilement de sa position de neutralité entre les deux partis pour les dominer tour à tour, et aujourd'hui son pouvoir est si bien affermi, qu'il dirige à volonté Hadgi-Mohamet-Elteni et El-Habib, qui n'osent plus rien faire sans son approbation.

Notre but, en cherchant à bien préciser la politique des Turcs vis-à-vis des Benioulid et des Benisid, était de montrer combien la position d'un agent français à Gadamès serait délicate. Forcé, dans l'intérêt de la mission qu'il aurait à remplir, d'être également bien avec les Turcs et les deux partis qui divisent la ville, sa conduite exigerait beaucoup de prudence et de circonspection. Ce n'est que par une étude approfondie du caractère des indigènes et des Turcs, c'est en évitant surtout de froisser les intérêts et les susceptibilités d'aucun des partis, qu'il parviendra à se faire respecter et à jouir de cette influence et de cette considération personnelle dont il aura besoin.

Depuis la soumission du Gharian, la route de Tripoli à Gadamès est très-sûre. Un courrier met treize jours à la parcourir ; mais il en faut vingt pour les caravanes. Nous allons, pour terminer ce mémoire, décrire leur marche jour par jour, en donnant quelques détails sur chaque point de station.

Itinéraire des caravanes de Tripoli à Gadamès.

Première journée. — Huit heures de marche.

De Tripoli à Hachet-el-Menani, puits situé à quelques milles au sud de Zanzour, joli petit village d'environ 2,000 habitants. Les maisons sont isolées et entourées de jardins très-bien cultivés, dans lesquels on trouve, en grande abondance, des arbres fruitiers de toute espèce.

Deuxième journée. — Neuf heures de marche.

De Hachet-el-Menani à Catadala, puits situé au milieu d'une grande plaine, fertile en pâturages, habitée par les Orchefani, une des fortes tribus de la régence. Ce sont des Arabes nomades, presque tous cavaliers, généralement voleurs et pillards, redoutés des voyageurs et des tribus voisines.

Les Orchefani ont toujours été soumis aux Turcs pendant les guerres de la coalition ; ils furent les seuls qui restèrent fidèles au pacha. — C'est

probablement à cause de leur dévouement et de leur fidélité que les Turcs ont toujours fermé les yeux sur leurs rapines et leurs brigandages.

Troisième journée. — Onze heures de marche.

De Catadala à Zaret, puits situé au milieu de la route du même nom, au pied du Djebel, à quelques milles de Tekle, une des villes les plus considérables du haut Gharian. La route est belle et très-accidentée; l'on traverse les vallées Gattes, habitées par les tribus Sbah et Gevari : cette dernière est presque aussi forte que la tribu des Orchefani, et, comme elle, peut fournir une nombreuse cavalerie.

Quatrième journée. — Onze heures de marche.

De Zaret à Gasser-Uamès, ancien château romain, situé sur une petite éminence, au milieu d'une grande plaine du Djebel, et dont il ne reste plus qu'une tour encore debout. La route est pénible et presque toujours ascendante. L'on suit le grand chemin qui traverse le Djebel. La montagne, de ce côté, est très-fertile; on y trouve d'immenses forêts d'oliviers, d'amandiers, et de pistachiers, dont l'amande forme un des principaux produits du Gharian. Cette province fournissait autrefois une grande quantité de safran, que l'on expédiait dans les autres régences barbaresques et dans le Levant; mais pendant les guerres de la coalition, les tribus de ces montagne, forcées de se déplacer souvent, ont négligé et même presque abandonné cette riche culture.

Cinquième journée. — Dix heures de marche.

De Gasser-Uamès à la montagne de Sness, sur le versant ouest du Djebel. La route est moins fatigante que la veille; l'on traverse un long vallon, appelé Ouadi-Uamès, du nom du château romain, et l'on prend ensuite les montagnes jusqu'à Sness.

Sixième journée. — Huit heures de marche.

De Sness à une plaine située sur la route, où les caravanes s'arrêtent pour camper.

Septième journée. — Neuf heures de marche.

De la plaine à Bir-Klab, puits d'eau légèrement saumâtre. C'est à Bir-Klab que fut assassiné le premier gouverneur de Gadamès, le caïd Sidi-Assen, dont nous avons parlé.

Huitième journée. — Sept heures de marche.

De Bir-Klab à Hadir-el-Ma. Cet endroit est ainsi nommé parce que les eaux pluviales y forment en hiver un petit lac qui se dessèche en été.

Neuvième journée. — Onze heures de marche.

De Hadir-el-Ma à Hmada, puits d'eau saumâtre situé au milieu d'une grande plaine du même nom.

Dixième journée. — Neuf heures de marche.

De Hmada à Melaha, lac salé d'une assez grande étendue.

Onzième journée. — Huit heures de marche.

De Melaha à Tmed-el-Heid, puits situé dans des vallons incultes. On y trouve pendant l'hiver plusieurs sources d'eau douce.

Douzième journée. — Huit heures de marche.

De Tmed-el-Heid à Nasra, puits d'eau saumâtre de 5 mètres de profondeur. Les caravanes s'y arrêtent ordinairement un ou deux jours pour faire leurs provisions d'eau pour trois jours qu'elles doivent passer dans le désert, où l'on ne rencontre plus de puits. L'eau de Nasra est amère : en en buvant quelques verres de suite, elle donne des coliques et produit l'effet d'un purgatif.

Treizième, quatorzième et quinzième journées.

Vingt-huit heures de marche à travers des plaines sablonneuses, où l'on ne voit aucune espèce de végétation.

Seizième journée. — Huit heures de marche.

Du désert à Derg, petit village situé dans un très-beau vallon couvert de dattiers, dont la fertilité console un peu de la nudité et de l'aridité de la plaine que l'on vient de parcourir.

Ce vallon dépend d'une chaîne de collines dans lesquelles quelques tribus nègres de l'Afrique centrale sont venues s'établir.

Derg a été fondée par elles. C'est une agglomération d'une centaine de maisons en terre et en bois de dattier, qui se tiennent toutes entre elles. Tout autour l'on remarque un grand nombre de petits jardins où l'on trouve des dattiers en abondance et quelques grenadiers.

Les campagnes environnantes sont très-riches; on y voit des champs considérables de blé et d'orge et d'immenses plantations de dattiers. Comme à Gadamès, les habitants du pays ne connaissent pas les charrues, et se servent de pelles pour labourer la terre. En été, ils sèment une grande quantité de guesob.

Les puits sont peu nombreux et peu profonds : ils puisent de l'eau avec des seaux en feuilles de dattier, qu'ils descendent et remontent au moyen d'une corde en fil du même arbre, et d'un balancier en bois.

Malheureusement le pays est malsain : on y trouve plusieurs lacs d'eau saumâtre dont les émanations malfaisantes produisent en été des fièvres très-dangereuses pour les étrangers. Les habitants les guérissent avec de l'eau saturée de vapeur de soufre. Voici le procédé qu'ils emploient pour la préparer : ils mettent dans un vase à goulot étroit du soufre enflammé ; le soufre, en brûlant, dégage des vapeurs blanchâtres, qui se répandent dans le vase ; alors ils le remplissent d'eau, le bouchent ensuite, et le laissent ainsi au moins vingt-quatre heures avant d'en faire usage.

Cette petite colonie est gouvernée par un cheik, nommé Abd-el-Hafid-Belbaïd. Cette place est élective : à la mort du cheik, les nègres en choisissent un autre parmi eux. Ils payent un tribut annuel au pacha de Tripoli ; à la récolte des dattes, ils en payent un autre en nature aux Arabes Zeutan et Ourgeban, qui habitent les montagnes voisines.

A une heure de distance, à l'est de Derg, l'on trouve un autre village, nommé Togotta, bâti sur le sommet d'une petite colline, au pied de laquelle on voit une grande quantité de jardins. Le village est entouré d'une muraille en terre de peu d'épaisseur.

A deux milles plus loin, dans la même direction, l'on trouve encore un autre village, nommé Tfelfelt, situé au pied d'une colline, et entouré, comme Togotta, d'une muraille en terre et de petits jardins.

A quelques centaines de pas de ce village, sur le sommet d'une haute colline, l'on voit une tour ancienne, dont on ignore l'origine, de 20 à 25 mètres d'élévation. Les habitants s'en servent comme d'observatoire : du haut de cette tour, la vue plonge dans le désert, et l'on peut voir l'arrivée des caravanes à une distance de quatre à cinq lieues.

Ces villages se ressemblent, tant pour la construction que pour la disposition ; comme Derg, ils ont été fondés par des nègres émigrés de l'Afrique centrale. Ils forment entre eux une espèce de petite république fédérative, où règne toujours la plus parfaite harmonie. Exposés quelquefois aux excursions des Arabes de la montagne, qui viennent piller leurs récoltes, ils se rassemblent pour défendre leurs propriétés, et repousser l'ennemi commun.

Tous ces hommes, adonnés aux travaux de la terre, n'ont pas d'autre industrie ; leurs femmes fabriquent en feuilles de dattier plusieurs objets de sparterie à leur usage.

Leurs bestiaux consistent en quelques chèvres ; ils n'ont même pas de chameaux, cet animal si nécessaire aux Arabes. Du reste, ils n'en ont pas besoin, car ils ne voyagent jamais. Leur vie est très-sédentaire ; ils ne quittent leurs villages que pour aller quelquefois à la chasse des autruches, des bœufs sauvages et des gazelles, qui abondent dans ces contrées.

Les caravanes s'arrêtent ordinairement deux jours à Derg.

Dix-septième journée. — Dix heures de marche.

De Derg à Ramela, puits situé au milieu d'une petite plaine sablonneuse. En quittant Derg, on laisse Tagótta et Tfelfelt sur la droite. La route est très-accidentée ; l'on traverse plusieurs petites montagnes. A deux heures du chemin de Derg, l'on trouve un autre petit village, nommé Matres, en tout semblable à ceux dont nous avons parlé, et habité également par des nègres. Les caravanes s'arrêtent ordinairement deux heures dans ce village pour faire provision d'une eau excellente que fournit en grande abondance une source placée dans le village même. A environ quatre milles de Matres, on remarque deux petites coupoles de marabouts, très-anciennes, où les caravaniers vont faire leur *fetha* (prière), et l'on continue la route jusqu'à Ramela, toujours à travers des terrains accidentés et généralement très-boisés.

Dix-huitième journée. — Dix heures de marche.

De Ramela au pied d'une haute montagne nommée El-Kerb. En quit-

tant Ramela, l'on entre dans un petit désert de sable que l'on met cinq heures à traverser, et l'on reprend ensuite les terrains accidentés jusqu'à la montagne.

Dix-neuvième journée. — Neuf heures de marche.

D'El-Kerb à Tasfin, petite montagne où l'on trouve beaucoup de pâturages pour les bestiaux. La moitié de la journée se passe à traverser de hautes montagnes; du sommet de l'une d'elles on aperçoit à l'ouest les dattiers de Gadamès. L'on tombe ensuite dans une plaine inculte et stérile, parsemée de petits cailloux noirs, qui se termine au pied de Tasfin, où l'on trouve un puits, autour duquel les caravanes viennent camper.

Vingtième journée. — Sept heures de marche.

De Tasfin à Gadamès. On traverse la montagne, et l'on arrive ensuite dans une plaine qui conduit jusqu'à Gadamès, où l'on entre par la porte Bab-el-Nada.

Itinéraire des caravanes de Tripoli à Gadamès.

JOURNÉES.	LIEUX DE STATIONS.	HEURES DE MARCHE.	OBSERVATIONS.
1	Hachet-el-Menani.	8	Puits.
1	Catadala.	9	Puits.
1	Zaret.	11	Au milieu de la route.
1	Gasser-Uamès.	11	Château romain.
1	Sness.	10	Montagne.
1	En plaine.	8	»
1	Bir-Klab.	9	Puits.
1	Hadir-el-Ma.	7	Sources d'eau.
1	Hmada.	11	Puits.
1	Melaha.	9	Lac salé.
1	Tmed-el-Heid.	8	Puits.
1	Nasra.	8	Puits.
1	Désert.		»
1	Désert.	28	»
1	Désert.		»
1	Derg.	8	Petit village.
1	Ramela.	10	Puits.
1	El-Kerb.	10	Montagne.
1	Tasfin.	9	Puits au pied d'une petite montagne du même nom.
1	Gadamès.	7	»
20 journées.		181 heures de marche.	

E. Subtil.

LES ANGLAIS ET LE SIND.

(Extrait d'un voyage dans l'Inde.)

Départ de Mascate. — Navigation de la mer des Indes. — Procédés de l'Angleterre dans le Sind.

On profite pour sortir de Mascate du calme qui règne ordinairement jusqu'à dix heures du matin ; mais si la brise commence de bonne heure, cette opération n'est pas très-facile. Nous fûmes obligés, quand je partis, de nous aider de notre ancre pour ne pas être poussés sur un îlot qui est au milieu du port. Seyd-Ben-Calfaun avait bien voulu m'accompagner, et m'expliquait les difficultés de cette navigation. Un envoyé du prince était également venu au nom de son maître pour me souhaiter une bonne traversée, et m'avait rapporté des fruits, des chèvres et des confitures pour ma provision. J'avais déjà reçu de mon obligé Abdullah-Jemal un cadeau semblable, et l'équipage s'en montrait fort satisfait, n'ignorant pas qu'il en aurait la plus grande part. Ce fut en m'éloignant de la ville que je pus voir le sombre aspect sous lequel elle se présente. Çà et là on aperçoit quelques maisons d'une couleur noire, d'une apparence européenne et bâties avec du basalte. Elles sont du temps des Portugais, et la plus considérable est une ancienne église devenue un magasin. La tradition rapporte que là s'étaient réfugiés les vieillards, les femmes et les enfants, lorsque les Arabes s'emparèrent de la ville et les y massacrèrent. Plus loin, on voit les forts dont j'ai parlé et dont les défenseurs furent aussi mis à mort. — Il faut entendre les Arabes raconter ces anciens exploits pour comprendre combien ils désireraient les renouveler. On ne saurait trop insister sur cette différence entre les peuples civilisés et les barbares, ou plutôt entre les chrétiens et les mahométans. Nous avons tous connu de ces hommes qui ont fait les guerres du continent ; nous les avons entendus raconter leurs dangers, les scènes sanglantes auxquelles ils prirent part. Si un juste sentiment d'orgueil les anime, il n'en est pas, même parmi les plus humbles, qui ne trouvent des paroles de pitié pour les victimes de tels désastres. Tous répètent avec plus de plaisir leurs actes d'humanité que leurs actions héroïques ; tandis que les chefs qui ont conduit les armées avec le plus de gloire se distinguent par leur plus grande horreur des combats. Rien de semblable chez le mahométan ; des années se sont succédées depuis que le corps de son ennemi est réduit en poussière, qu'il triomphe encore sans que la commisération puisse l'atteindre. Il transmet à ses enfants le souvenir de ses vengeances, raconte avec joie comment il a tué, comment il s'est baigné dans le sang, et jamais un sentiment de regret ne se mêle à ses narrations.—L'entrée du port est en bar-

monie avec la barbarie des habitants; des rochers de basalte d'une affreuse nudité, que fait ressortir davantage l'éclat de magnifiques cristaux de feld-spath, le resserrent, et forment du côté de la mer une muraille naturelle contre laquelle les flots viennent se briser. Je ne connais aucun pays, excepté Sainte-Hélène, qui ait, avec un meilleur climat, une telle apparence de grandeur sauvage.

Seyd-Ben-Calfaun nous quitta lorsque nous fûmes hors du port, et alors, favorisés par le vent, nous suivîmes la côte pendant quelque temps. Quoique la végétation ne fût pas très-active, on remarquait cependant moins de stérilité qu'à Mascate, et les dattiers paraissaient la principale richesse du pays. Enfin nous vînmes devant Raz-el-Gât, le cap le plus oriental de l'Arabie, et bientôt après nous perdîmes de vue toute cette côte aussi bien que celle de la Perse. Nous devions marcher ainsi plusieurs jours sans autre secours que celui de l'astronomie, et je n'étais pas peu désireux d'observer comment des navigateurs arabes se tireraient d'affaire. Nous avions pris pour nous diriger un Wahabite, pour la science duquel, je l'avoue, je n'avais pas grand respect, et que je jugeais avec cette présomption si naturelle aux Européens. Il est vrai que rien chez lui ne paraissait de nature à inspirer la confiance; assis sur la dunette, il semblait n'avoir d'autre souci que de manger, de dormir ou de causer avec un jeune esclave abyssinien. Cependant, quand nous eûmes perdu de vue Raz-el-Gât, il commença ses observations. Son esclave et lui tenaient assidûment le cahier de loch, et il notait avec exactitude les variations du vent, tandis qu'ils veillaient avec soin sur la direction du navire. Un jour après, je le vis, armé d'un sextant, relever à midi la hauteur du soleil, puis il déploya une belle carte et marqua le point après avoir fait ses calculs. Je me rappelai alors mon ami Mehemed-Ismaël, et soupçonnai le pilote d'agir comme lui, c'est-à-dire au hasard. Pour m'en assurer, j'observai de mon côté, et le lendemain nous n'obtînmes pas le même résultat; la différence augmenta même chaque fois sans qu'il parût moins sûr de son fait. Enfin, il nous annonça un soir que le lendemain nous verrions Diou, et en effet nous l'aperçûmes comme il l'avait prédit. J'ignore comment il faisait ses calculs, mais il ne se servait pas de livres européens de navigation, et n'avait ni tables de réfraction, ni rien autre qui pût l'aider à calculer sa latitude. Il n'avait pas non plus d'instrument pour prendre la moyenne des rhumbs de vent. Je doute, d'ailleurs, que la méthode que l'on suit pour calculer la dérive d'un bâtiment européen pût s'appliquer à un navire arabe, dont la voilure est si différente. En un mot, je crois que cet Arabe faisait réellement des observations par des procédés qui ne sont pas les nôtres. Je cherchai vainement à les comprendre, mais je ne savais pas la langue, et n'entendis rien à ce que me dirent ceux qui voulurent interpréter les explications. Il serait fort possible que le savant homme dont je parle ne fût qu'un charlatan, qui, pour tout mérite, aurait tenu le navire dans la direction usitée et connue, par l'observation de sa marche, le moment où nous verrions la côte. La mer est si douce dans la saison où je passai, et les vents sont si réguliers, que des

pêcheurs vont de Mascate dans l'Inde avec des bateaux faits de bambous liés les uns aux autres : il n'y aurait donc rien de bien étrange à ce qu'un ignorant nous y eût conduits, et il serait plus commode d'expliquer ainsi notre arrivée. Mais je ne puis oublier que dans la mer Noire j'ai vu des Turcs faire l'observation du soleil avec un instrument grossier, qui certes n'était pas d'origine européenne. Les Arabes ont navigué, ont fait des découvertes, qui toutes n'étaient pas dues au hasard ; notre pilote avait pour confident, pour élève, un jeune esclave, et il avait peut-être été lui-même l'esclave et l'élève d'un maître. Ainsi la tradition avait pu se conserver ; je n'étais pas assez instruit pour m'en assurer, et je le regrette vivement. Rien de plus aisé que de mépriser ce qu'on ne comprend pas, mais il serait plus philosophique de rechercher quelle a été et ce qu'est devenue la navigation chez les Arabes. Le plus grand des voyageurs, Chardin, nous a exposé l'état des sciences chez les Persans de son époque, et il n'y aurait rien d'étrange, si ces sciences n'étaient pas tout à fait perdues. Peu de personnes, je suppose, savent assez bien l'arabe et l'astronomie pour résoudre ce problème; les Anglais, qui, mieux que d'autres, auraient l'occasion de le faire, s'inquiètent trop peu de telles choses pour qu'on doive compter sur leur secours. Nul doute que si j'eusse rencontré Ben-Calfaun après avoir vu notre pilote, il ne m'eût éclairé à ce sujet, et je ne serais pas réduit à signaler ce fait à l'attention d'autres voyageurs.

Si j'avais échappé à la fièvre pendant mon séjour à Mascate, elle ne manqua pas de m'atteindre trois ou quatre jours après le départ, et, aidée du roulis, elle me fit horriblement souffrir. C'était une fièvre continue qui ne me laissait pas un moment de repos, et empêchait tout sommeil ; elle me tenait dans un état de somnolence accompagné de vertiges et quelquefois de délire. Je n'avais pour la combattre aucun médicament, et peut-être cette circonstance fut-elle heureuse, car la liberté d'esprit me manquait pour juger de ce qui aurait pu me convenir. Les ravages de cette maladie furent incroyables; après quelques jours, j'étais réduit à un tel état de faiblesse et de maigreur que je ne pouvais plus me soutenir, et j'aurais infailliblement succombé si notre navigation s'était prolongée davantage. Si je donne ces détails, ce n'est point pour appeler l'intérêt du lecteur sur des souffrances particulières, mais parce que la fièvre de Mascate, quoique célèbre, n'a jamais été décrite. Elle me paraît semblable à celle qui règne dans une grande partie du golfe Persique aussi bien que dans le Beloutchistan et le Sind, mais elle a beaucoup plus d'intensité. Enfin, accablé de fatigues, je finis pas m'endormir, puis je me réveillai en sursaut. Il me semblait que j'avais fait un long somme tant je me sentais dispos et rafraîchi, et mon étonnement fut extrême quand je vis que je n'avais reposé que cinq minutes. Il ne fallait rien moins que cette expérience personnelle pour me faire croire au phénomène si obscurément décrit par les médecins sous le nom de *crise*. Le changement fut si instantané qu'il me fut impossible de l'attribuer à d'autres causes qu'à une modification survenue dans les organes internes. Je supposai que, par une cause physique, l'irritation du cerveau avait cessé, ce qui

m'avait permis de dormir, tandis que des purgatifs, qui plus tard me guérirent complétement, accusèrent un dérangement dans le foie. De ces observations je conclus que la fièvre de Mascate est du même genre que celles qui, dans l'Inde, sont accompagnées tantôt d'hépatite, tantôt de congestion au cerveau, et quelquefois de ces deux lésions. Quant à la maladie dont j'ai parlé sous le nom de *houmaï gachi*, je ne l'ai jamais vue, on en parle rarement, et comme je me défie de l'exagération des Arabes, je suis porté à croire qu'elle est précisément celle que je viens de décrire.

La maladie dont je fus atteint diminua de beaucoup le regret que j'éprouvais à ne pas visiter, comme c'était mon dessein, la province de Sind et la principauté de Cutch. Depuis longtemps j'étudiais avec soin les démarches ou plutôt, pour donner aux choses leur véritable nom, les intrigues des Anglais dans ces pays. Ils y avaient débuté par une attaque indirecte contre les droits des autres nations, et, comme d'usage, on ne leur avait adressé aucune remontrance. J'accuse sans détour le ministère de la marine sous la Restauration de cette négligence, dont notre commerce souffrit plus tard. Il semble qu'en 1819, le noble et glorieux gouverneur de Calcutta, lord Hastings, qui, l'année précédente, en avait fini avec les Marattes, voulut régler toutes les affaires de l'Inde occidentale; outre la destruction des pirates du golfe, il étendit le pouvoir britannique jusqu'aux bords de l'Indus. Pour cela il envoya une armée à Cutch, et, au mois de mars, s'empara de Bouj, capitale de ce pays. Les princes qui, sous le nom d'*émirs*, régnaient dans la province de Sind, effrayés de l'approche des Anglais, se hâtèrent de faire avec eux un traité qui fut signé en 1820, et qui stipula *que les émirs s'engageaient à n'entretenir aucun rapport avec des puissances européennes ou avec les Américains*. Il est évident qu'une telle clause est un acte d'inimitié aussi flagrant que si, en 1823, la France, après avoir rétabli le roi d'Espagne, eût obligé ce prince à n'entretenir aucun rapport avec l'Angleterre. Les conséquences s'en firent sentir plus tard, lorsque, après 1830, un capitaine français, M. Lartigue, vint à Bombay. Sans y être contraint par des nécessités impérieuses comme en 1814 et en 1815, le gouvernement français avait, en 1817, conclu à Londres un traité additionnel, par lequel la France renonçait, pour un million par an, aux deux branches les plus lucratives du commerce de l'Inde, celles du sel et de l'opium. Il n'est pas étrange qu'un arrangement si funeste, dû sans doute à l'ignorance, ait fait planer sur ses auteurs les soupçons les plus déplorables. Cependant les Anglais n'étaient pas moins prompts à s'opposer à la contrebande de l'opium dans l'Inde qu'à la favoriser en Chine; mais leur vigilance ne suffisait pas pour empêcher qu'on ne la fît de la province de Malva avec les possessions portugaises de Goa et de Daman, aussi bien qu'avec le Sind. Un chargement préparé par la fraude se trouvait à Curatchie, port de ce dernier pays, et M. Lartigue reçut des propositions pour le prendre et le porter à sa destination. Dès que le gouvernement de Bombay fut instruit de ce projet, il donna ordre au surintendant de la marine de l'Inde de faire surveiller le navire *la Sophie*, qui devait faire l'expédition, et de l'arrêter s'il chargeait de l'opium. L'or-

dre ne disait pas si l'on se fondait sur le traité de 1820 avec les émirs, ou sur celui de 1817 avec la France. Je dois rendre à la puissante maison anglaise qui avait proposé ce chargement la justice de dire qu'elle voulait défendre jusqu'au bout, devant les tribunaux, le droit du navire français. Le capitaine Lartigne n'était pas autorisé à courir de telles chances, et revint à Bordeaux où il fit son rapport, et j'appris de lui, en 1835, ces détails dont je vis la preuve officielle. Ainsi le ministère de la marine, non content de faire le plus absurde des traités, en avait sans réclamation laissé contracter un second hostile à la France. Il était chargé de nos intérêts dans l'Inde, et les devait surveiller; la France lui en donnait d'ailleurs les moyens: non-seulement le gouverneur de Pondichéry était sous ses ordres, mais il avait presque sur les lieux, à Surate, un agent officiel. Il est vrai que cet agent était si bien traité, qu'après avoir, sans secours, défendu contre les Anglais son droit de battre pavillon, il mourut laissant à peine de quoi se faire enterrer. Les Anglais dont il avait été l'adversaire, et surtout le résident de la compagnie, l'excellent M. Sutherland, furent obligés de faire une souscription pour sa veuve. Notre traité sur l'opium, et le fait que je viens de rapporter, ne témoignent certes pas de cette sollicitude que depuis quelque temps on a bien voulu prêter à la Restauration pour les intérêts nationaux. Quant à la plainte de M. Lartigue, l'oubli où on l'a laissée ne peut encore être imputé qu'au ministère de la marine, qui semblerait moins soucieux de nos droits que n'était un marchand anglais. J'ignore si cette plainte franchit jamais les bureaux du commissaire de Bordeaux, ou si, grâce à la paresse que le système de centralisation couvre de son égide, elle tomba dans le gouffre des cartons; mais il paraît qu'elle n'aboutit jamais où elle devait aller, au département des affaires étrangères, car je fus prié d'envoyer le texte des traités que j'avais dénoncés.

Les émirs, cependant, plus heureux que leurs voisins de Cutch, avaient échappé à une invasion anglaise et au danger presque aussi grand de recevoir chez eux un résident. Ces princes étaient, dans l'origine, au nombre de quatre, appartenant à la famille des Talpours, qui avait renversé celle des Calora. Deux d'entre eux survivaient quand on fit la convention de 1820, et paraissaient avoir la suprême autorité à laquelle, cependant, participaient les enfants de ceux qui étaient morts. Ils régnaient, à ce qu'il semble, en bonne intelligence, mais non sans se surveiller réciproquement, sur une terre fertile arrosée par l'Indus, qui la traversait en diagonale, et leur territoire, qui s'étendait de Chikarpour jusqu'à la mer, était borné par l'Ajemir, la principauté de Cutch, l'Océan indien et le Beloutchistan. Leur gouvernement paraît ne pas avoir différé beaucoup de celui de leurs prédécesseurs, et il n'était ni pire ni meilleur que celui des autres princes asiatiques. Leur soin principal était d'accumuler de l'argent, qu'ils déposaient dans une forteresse située comme une oasis dans le désert, et qui se nommait Emir-Cout ou forteresse des princes, nom que les Anglais ont défiguré suivant leur usage. Leur capitale, où ils occupaient un château fortifié, se nommait Haïdrabad; ils possédaient une autre ville considérable, quoi-

que bien déchue de son ancienne splendeur, Tatta, qui était bâti au point où l'Indus se divise en deux grandes branches, et forme un delta semblable à celui de la basse Égypte. Le port principal de ce pays est Couratchi. La puissance du fleuve, ses crues régulières, la fertilité du sol, font comparer le Sind à l'Égypte. Ses communications par eau avec le Penjaub et l'Asie centrale augmenteraient son importance, si les contrées que traverse l'Indus étaient plus civilisées, et surtout le Sind n'était pas gouverné par des mahométans toujours intolérants, toujours prêts, là comme ailleurs, à persécuter ceux qui ne partagent pas leurs croyances. On peut en juger par ce fait que lorsque la famille de Talpour s'empara du gouvernement en 1771, le rapport des mahométans aux Indous était de un à dix, et qu'on le porte aujourd'hui de sept à dix. Quoique ce pays soit au delà des frontières naturelles de l'Inde, il n'est pas étrange qu'il ait attiré l'attention des Anglais, et que les officiers de la compagnie aient fait tous leurs efforts pour engager leur gouvernement à s'en emparer. La résidence de Cutch entretenait à la cour des émirs un agent indigène, et, si l'on remarque que, sans qu'aucun Européen eût visité le pays, sans le secours d'observations scientifiques, et sur les seuls rapports des indigènes, on était parvenu à obtenir une carte très-correcte du Sind, on conclura que la surveillance avait dû être fort étroite.

Enfin une occasion se présenta de se mettre en rapport direct avec les émirs: l'un d'eux tomba malade, et pria le résident de Cutch de lui envoyer son médecin, le docteur James Burnes, frère du célèbre voyageur. Nous considérerions en Europe la visite d'un médecin à un malade comme une chose fort simple et parfaitement en dehors de la politique. Beaucoup de membres de la Faculté ont même un sentiment si juste de leurs fonctions, apprécient avec tant de délicatesse l'intimité des relations qu'elles font naître, qu'ils croiraient les avilir en les convertissant en moyen d'intrigues. Il n'en est pas ainsi dans l'Inde, où les médecins attachés aux diverses résidences ont, sinon par droit, du moins par l'usage, un caractère politique. Souvent ils sont assistants du résident, souvent ils le remplacent quand il s'absente. Il ne faut donc pas s'étonner de la pompe avec laquelle le docteur Burnes alla visiter son malade: il était accompagné d'une centaine de personnes et d'un détachement de troupes; on envoya pour le recevoir un homme d'un rang élevé, et il devint à son arrivée l'hôte du premier ministre. Éprouve-t-il quelque contrariété sur la route, souffre-t-il d'un délai, il s'en plaint comme d'une insulte faite au gouvernement britannique. Jamais ambassadeur ne veilla plus strictement à l'étiquette. Quand on l'introduisit pour la première fois au *durbar* ou audience publique, ses bottes lui furent retirées par surprise; ce qui le détermina, dit-il, à garder son chapeau sur sa tête: ainsi fut sauvée la dignité nationale. L'état de son malade paraît ne l'occuper que médiocrement, et tous ses rapports adressés au gouvernement de Bombay tendent à le décider à s'emparer du pays; il en offre même les moyens: comme il a été bien accueilli et que l'occasion est favorable, il propose d'y séjourner pour établir les premières relations.

Ce projet ne fut pas adopté immédiatement, et les émirs ne payèrent pas encore de leur royaume quelques onces de sulfate de quinine. — Cela se passait en 1828, et quelques années plus tard le frère du docteur était chargé par le gouvernement d'examiner cette question et d'autres qui s'y rattachaient : ce fut là ce qui motiva son voyage à travers l'Asie.

Déjà en 1832, le gouvernement de l'Inde, pressé par ses agents, avait signé un traité de commerce avec Runjit-Sing, roi de Lahore, le nabab de Bahaoulpour et les émirs du Sind, pour régler la navigation de l'Indus. Alexander Burnes, que j'avais rencontré dans la mer Rouge, était retourné à Cutch pour reprendre ses travaux, et en 1835, pendant que j'étais à Bombay, on fit préparer la première expédition par un négociant persan, Agha-Mehemed-Raïm. Le gouvernement de Bombay ne manqua pas de saisir cette occasion d'envoyer encore un médecin diplomate, le docteur Heddle. Personne parmi ceux qui ont connu cet homme distingué, dont la mort a laissé un si grand vide, ne songera à l'accuser d'une vanité déplacée, reproche que je n'ai pas davantage voulu faire à son prédécesseur, le docteur Burnes. L'un et l'autre se conformaient aux antécédents, aux usages imposés par la compagnie; elle n'oublie pas qu'elle doit son empire de l'Inde au médecin qui donna des pilules au grand mogol. La preuve s'en trouve dans les pièces officielles, où le gouvernement de Bombay fait du peu de déférence témoignée au docteur Heddle un de ses griefs contre les émirs.

Cependant il y avait un homme qui désapprouvait ces intrigues, qui prévoyait qu'elles conduiraient à l'occupation du Sind, et comprenait quels dangers en résulteraient par la suite. Cet homme était le colonel Pottinger, alors résident à Cutch, et aujourd'hui commissaire en Chine. Sa longue expérience des Asiatiques donnait de l'autorité à ses paroles, et sir Alexander Burnes, qui était sous ses ordres, trouvait en lui un censeur sévère. Dans cette lutte, Burnes devait avoir l'avantage : ce qu'il proposait était nouveau, et il venait d'acquérir de la célébrité. Le commerce de Bombay voyait avec intérêt les projets du voyageur, et son opinion n'était pas indifférente au gouvernement. On oublia que le colonel Pottinger avait débuté par un voyage aussi périlleux que celui de Burnes; que sa vie entière avait été consacrée à l'étude des Asiatiques; on ne se défia pas assez des avis des marchands toujours prêts individuellement ou collectivement à pousser aux entreprises aventureuses, pourvu qu'elles ne leur fassent courir aucun risque. On parut considérer les opinions du résident comme entachées de jalousie, comme inspirées par l'esprit de contradiction et par une humeur atrabilaire. Sir Alexander Burnes fut *arraché à son tyran* et chargé en 1836 de sa seconde mission, dont personne alors sans doute n'eût soupçonné les graves résultats.

Le résumé que je viens de faire de ce qui s'est passé dans le Sind ne repose, comme on voit, sur aucun de ces rapports des Asiatiques qui méritent peu de confiance; je n'ai consulté que des documents officiels. Cependant, je ne devais pas négliger de rechercher le sentiment des indigènes. J'interrogeais volontiers ceux que leurs affaires avaient conduits dans le

Sind, les pèlerins de ce pays qui passaient par Bassora ; j'avouerai même que j'y envoyai un agent. Tous savaient que l'on avait pour but de s'emparer du cours du fleuve, et que les traités n'étaient qu'un prétexte pour arriver à ce résultat. Les émirs ne s'y trompaient pas plus que les autres, et ne sont pas fort étonnés d'avoir trouvé la prison pour récompense des concessions que la crainte leur avait inspirées. Témoin de ce qui se passait sur les bords de l'Euphrate, obligé que j'étais d'intervenir à chaque instant pour empêcher les empiétements des Anglais, il ne m'était pas difficile d'apprécier leurs actes sur l'Indus, où ils agissaient sans contrôle. J'eus donc peu de mérite à annoncer, dès 1837, le projet qu'ils viennent de mettre récemment à exécution. Qui, d'ailleurs, eût pu s'y méprendre, quand des hommes honorables, des fonctionnaires haut placés, le disaient sans détour dans l'Inde?

Il est bon qu'on le sache, beaucoup d'Anglo-Indiens honnêtes ne voient pas sans dégoût ces traités, ces déclarations mensongères qui ne dissimulent jamais l'abus de la force. Combien de fois n'ai-je pas lu des accusations contre la compagnie, parce que, au lieu d'administrer l'Inde d'une manière uniforme, elle permet qu'on la suppose divisée en divers États, tandis qu'en réalité sa domination s'exerce partout? Que disent des auteurs consciencieux, exerçant des fonctions élevées, le docteur Kennedy, par exemple! Dès 1838, il presse le gouvernement de faire à Couratchi des travaux comme si la ville était aux Anglais; passant devant l'établissement portugais de Diou, il s'étonne de ce qu'il reste encore des vestiges de la souveraineté de ce peuple, et s'écrie sans détour que Goa et ses dépendances doivent, par force ou par amour, être cédés à l'Angleterre. Ainsi s'exprime un des hommes les plus modérés et les plus instruits qui aient écrit sur ce sujet: c'est qu'en effet il avait des traités le juste mépris qu'ils inspirent à ceux qui ont l'expérience de l'Inde. Que lord Bentink, puis son successeur lord Auckland, venus des bords de la Tamise, aient cru faire un acte honorable, aient été de bonne foi en signant les traités de 1832, en cherchant à les faire exécuter en 1836, cela prouve et leur candeur et leurs intentions bienveillantes. Mais ceux qui ont la pratique de l'Asie ne s'y trompent pas; ils savent qu'un traité n'est pour les Orientaux qu'un chiffon de papier, et qu'ils ne l'exécutent que quand ils sont forcés: il ne sert donc en définitive que de prétexte aux conquêtes. La plupart des gouvernements européens peuvent ne pas être convaincus de cet axiome, mais la compagnie des Indes a eu trop d'occasions de l'appliquer pour ne pas le connaître.

V. Fontanier.

PERSE.

DU COMMERCE DE TAURIS.

Le commerce de Tauris a atteint, depuis environ quinze ans, une très-grande importance; ce qui est dû non moins à la direction qu'il a prise depuis ce laps de temps, qu'à la position même de la ville. Auparavant toutes les marchandises étaient importées en Perse de l'étranger par Bagdad et par le golfe Persique; l'Inde fournissait aussi à ce pays les produits de ses manufactures en plus grande abondance qu'à présent, ainsi que les indiennes et les toiles blanches apportées de l'Angleterre. Mais ces voies étaient infiniment longues et partant dispendieuses, et tôt ou tard elles devaient réduire le commerce à se frayer d'autres routes, lesquelles, par leur proximité comparative avec les sources de production, ne pouvaient qu'exercer aussi une influence considérable sur les prix mêmes des marchandises. Le commerce a subi en Perse la loi générale et inévitable à laquelle nulle part, d'ailleurs, il ne peut se soustraire: quand il est gêné, comprimé ou ralenti dans ses mouvements divers et ses relations multiples, il finit par prendre d'autres directions. Jusqu'alors les communications de l'Europe par Constantinople étaient d'une médiocre étendue: Smyrne, échelle principale du Levant, était, il y a vingt ans, le grand entrepôt des denrées de l'Asie et de l'Europe; les échanges qui s'y opéraient étaient fort considérables; les Persans y portaient, en concurrence avec les autres Asiatiques, les produits ouvrés ou non ouvrés de leurs contrées; et leurs noix de galle, leurs beaux tissus et leurs soies écrues, n'avaient pas de meilleur débouché que cettte grande ville. Peu après, le commerce du Levant ayant été, pour ainsi dire, presque concentré à Constantinople, les marchands persans abandonnèrent insensiblement Smyrne, pour venir désormais dans la capitale, où ils trouvaient à vendre plus avantageusement leurs marchandises, et à effectuer leurs achats en toiles peintes, en quincailleries, en verreries, et en autres articles des manufactures de l'Europe. L'envoi de ces achats en Perse s'opérait alors par Scutari; de là les charges étaient dirigées en droiture sur Erzeroum, d'où elles étaient ensuite expédiées à Tauris. Cette nouvelle voie pouvait être déjà considérée comme un immense progrès fait dans la carrière du commerce persan avec l'Europe, en ce qu'elle allégeait les marchandises destinées pour la Perse d'une bonne partie des frais, dont l'énorme trajet des ports européens au golfe Persique, ou la distance, moins longue, à la vérité, mais tout aussi coûteuse de Smyrne aux frontières persanes, les surchargeaient. Plus tard, les relations commerciales de la Perse avec Constantinople devaient encore être facilitées bien davantage par une foule de circonstances fortuites ou calculées.

Quand l'usage de s'habiller en soie et en tissus précieux fut tombé presque

en désuétude dans la classe moyenne du peuple persan, et lorsque le luxe et l'ostenattion fastueuse eurent fait place chez elle à des habitudes de modestie et d'économie, plus en rapport avec l'état médiocre des fortunes particulières et l'exiguïté des ressources actuelles du pays, tout le monde, sans en excepter même les grands seigneurs, adopta les *indiennes*, qui, par la modicité comparative de leur valeur, convenaient si parfaitement à toutes les existences et à toutes les conditions sociales. Nul doute que leur introduction dans le pays a amené, d'un autre côté, des résultats déplorables, en ce que, par la suppression successive de la plupart des fabriques des tissus du royaume, il y a eu des intérêts privés bouleversés ou gravement compromis; et l'industrie la plus importante de la Perse a été, dès lors, comme frappée d'inertie, ne pouvant plus soutenir la concurrence avec les frais de production des tissus européens. Le malaise général, mais momentané, qui provient d'un pareil fait, eut été moins sensible chez une nation active, naturellement portée vers les travaux industriels, ayant à sa disposition des capitaux, et qui aurait le bonheur d'être régie par un gouvernement sage, éclairé, ayant lui-même à cœur d'atténuer la gravité de ce fait par des précautions et des mesures administratives et préméditées.

La Russie, avant l'Angleterre, avait commencé à pourvoir la Perse septentrionale de toiles peintes, de draps, de ouvrages plaqués, et de beaucoup d'autres objets, produits de ses fabriques. Ses indiennes, à couleurs médiocrement vivaces et de peu de solidité, à dessins d'un goût relativement mauvais, mais dont la toile était presque toujours d'une excellente qualité, se vendaient, dans tous les marchés de la Perse à des prix excessifs. Pendant quelques années, on peut dire que la Russie en a eu le monopole dans cette contrée; et les profits que les marchands russes et arméniens en ont réalisés sont assez considérables.

En ouvrant les ports transcaucasiens aux marchandises étrangères, on mit les peuples de ces contrées et la Perse à même de juger du bon marché de celles-ci, et de les préférer. Les Arméniens et les Géorgiens durent dès lors se conformer au goût prononcé des consommateurs, et s'attacher plus aux cotonnades allemandes et surtout anglaises qu'aux tissus russes. Le gouvernement russe, par une ordonnance, décréta la clôture du port de Redout-Kalé, espérant par là éloigner toute concurrence, et assurer aux produits nationaux, exclusivement, des débouchés, soit dans les provinces du Caucase, soit dans la Perse. Mais, commercialement, qu'en résulta-t-il? Ce qui arrive presque toujours en pareil cas, quand on veut entraver la marche libre du commerce par des mesures de prohibition, ou par des décrets dictés par des motifs purement politiques. Les Arméniens continuèrent d'aller faire leurs achats comme auparavant, à Leipzik et aux autres foires d'Allemagne, mais en ayant soin de faire passer les marchandises qu'ils y achetaient, non pas, comme naguère, par la Russie, mais par Trieste, ou par d'autres villes maritimes de l'Adriatique, et de là, à Constantinople et à Tauris.

Les frais de débarquement et de transport de Redout-Kalé à cette der-

nière ville, avant la fermeture de cette première place, étaient portés à 35 roubles d'argent par 10 pouts. Différentes autres dépenses accessoires faisaient constituer la totalité des frais à 5 p. 100 approximativement. Dans l'hypothèse d'un transport de la valeur de 2,000,000 de roubles à travers les provinces caucasiennes, valeur portée indubitablement à son minimum, il y avait donc 100,000 roubles de répandus chaque année dans ces contrées, indépendamment du droit de transit perçu par le gouvernement sur les marchandises destinées pour la Perse. La fermeture de Redout-Kalé ne fit, d'ailleurs, de tort qu'au trésor impérial; et s'il en résulta quelque bien, ce ne fut qu'uniquement en faveur des marchandises étrangères qui venaient de s'ouvrir de nouveaux passages pour pénétrer en Perse où avait lieu la majeure partie de leur consommation. Désormais, Trébisonde remplaça Redout-Kalé : les navires chargés de marchandises européennes commencèrent peu à peu à y venir aborder malgré les dangers qu'offre sa rade mal abritée contre la violence des coups de vent, et les nombreuses tempêtes dont la mer Noire est si tourmentée. Mais ce qu'il y a d'heureux, c'est que, vers la partie occidentale de la ville, à trois ou quatre lieues environ de distance, il est un bourg nommé Platana, dont le port peut servir de refuge à la plupart des bâtiments qui y vont relâcher, après avoir déposé leur cargaison à Trébisonde.

Cette ville, de bien médiocre qu'elle était sous le rapport commercial, devint tout à coup fort importante. Sa position parut merveilleuse pour le transit des marchandises destinées tant pour l'Asie Mineure orientale que pour la Perse. Depuis cette époque, ses communications avec Constantinople se multiplièrent, et les négociants persans, enhardis, et voyant l'avantage incomparable qu'il y avait pour eux à préférer cette route à celle de Scutari qu'ils avaient suivie jusqu'alors, n'en eurent plus d'autre que celle-là, soit pour l'envoi de leurs noix de galle, de leurs tombeckis et de leurs soies écrues à Constantinople, soit pour leurs retours de cette ville, lesquels consistaient et consistent toujours en indiennes anglaises, en sucres, en draps, etc.

Le service régulier de bateaux à vapeur établi entre les deux villes contribua puissamment à l'extension de leurs relations commerciales réciproques, et accéléra la prospérité de Trébisonde, qui, peu auparavant encore, paraissait n'exister plus, pour ainsi dire, que dans ses propres ruines. Actuellement, deux pyroscaphes autrichiens et deux autres sous pavillon turc sont employés à transmettre, dans l'espace de trois jours, la correspondance d'une ville à l'autre, et rivalisent avec les bâtiments à voiles pour le transport de plus en plus considérable des ballots et des passagers. Tous ces pyroscaphes sont tenus de toucher, en passant, à Synope et à Sampsou, pour y déposer ou prendre des marchandises, et des hommes qui désireraient se rendre à Constantinople ou à Trébisonde.

Quand on fut bien persuadé de l'importance commerciale de cette dernière ville, chaque maison un peu puissante et bien famée de Constantinople voulut y avoir une espèce de succursale ou un correspondant. Le commerce

anglais avec la Perse venait aussi d'acquérir par cette voie un prodigieux accroissement. L'énorme quantité de cotonnades qui arrivent annuellement à Constantinople n'ayant pas de meilleur débouché que ce pays, Trébisonde a dû se couvrir de comptoirs et d'établissements de commerce. La multiplication des envois et des retours y a déjà fait sentir la nécessité d'une compagnie d'assurance garantissant l'expédition des groupes ou des produits persans pour Constantinople, de même qu'il y a dans cette capitale des compagnies qui assurent les marchandises envoyées à Trébisonde.

Les négociants européens, les Grecs, les Arméniens, les Turcs mêmes, qui commercent à Trébisonde, réalisent de beaux bénéfices, soit en travaillant pour leur propre compte, soit en faisant seulement la commission, ou en se chargeant de l'expédition des marchandises pour l'intérieur et la Perse.

Ces marchandises ne payent qu'un droit de 3 p. 100 à Constantinople.

Ce droit est payé à Trébisonde lorsque les marchandises y viennent directement de l'Europe, et sans avoir été débarquées à Constantinople.

Celles envoyées en Perse doivent toujours passer par Erzeroum. La distance entre cette ville et Trébisonde est environ de 80 à 100 lieues françaises. Il y a deux chemins de communication : l'un est le chemin d'hiver, et l'autre le chemin d'été. Le premier offre moins de difficultés pendant la saison dont il porte le nom, parce que la neige y est beaucoup moins abondante, et que le terrain n'en est pas si rudement accidenté; le second, qui passe par Ghioumouschkané, est peut-être un peu plus court, mais, en revanche, matériellement impraticable dans la saison des gelées et des pluies. Au reste, tous les deux viennent aboutir et se joindre dans une plaine touchant le district de Baïbouth. Les caravanes mettent, pendant l'été, cinq jours de Trébisonde à cette ville; de là jusqu'à Erzeroum il n'en reste plus que trois, mais habituellement on compte dix jours.

D'Erzeroum à Tauris, la distance étant plus grande, on en doit compter de quinze à vingt. Le chemin est, d'ailleurs, presque toujours plat et uni, et contraste avec celui de Trébisonde à Erzeroum, qui est excessivement difficile et montueux.

Les marchandises envoyées ou apportées à Tauris par les Européens sont taxées d'un droit de 5 p. 100. Les sujets russes, qui, sous d'autres rapports, jouissent de garanties et de certains priviléges dans leurs transactions avec les indigènes, sont également soumis à ce même droit, tant pour leurs marchandises d'importation que d'exportation.

Une évaluation, d'après les plus bas prix du marché, sert généralement de base à la perception de cet impôt; il est donc rare qu'il revienne à 5 p. 100. Les marchands s'arrangent toujours de manière à obliger le douanier à condescendre à une déduction, soit en lui avançant de l'argent, soit en passant avec lui d'autres conventions qu'il croit avantageuses.

Les Persans ne font pas la moitié des frais auxquels les Européens et les Géorgiens mêmes sont nécessairement soumis. Les deux tiers des marchandises anglaises ou autres qui arrivent à Tauris de Constantinople sont

envoyées par les négociants persans établis dans cette capitale depuis longues années, et qui, pour la plupart, ne sont que des associés ou de simples commis de huit ou dix marchands de Tauris. Les uns et les autres sont des hommes sans foi, sans conscience, remplissant mal leurs engagements, et qui ont été souvent la cause de la ruine de plusieurs bonnes maisons de Constantinople: ce qui ne les empêche pas toutefois de demander toujours de grands crédits qu'on ne leur refuse pas constamment. Ils ont, en général, peu de capitaux, mais ils savent si bien faire valoir ce qu'ils ont, et même ce qu'ils n'ont pas, qu'ils finissent par tromper jusqu'aux plus rusés et aux plus consommés des négociants grecs, européens ou juifs. La grande concurrence de ces négociants se livrant au commerce des indiennes et des toiles blanches; le fréquent engorgement qui en résultait par des envois non interrompus de Londres; la préférence qu'on accordait aux ducats d'or ou aux tomans, avec lesquels se faisaient tous les payements des Persans, et qui, à raison de leur excellent titre, mettaient tout homme qui avait des remises à faire en Europe à l'abri de toute perte résultant de la fluctuation journalière de la détestable monnaie du sultan; toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nécessitaient, pour ainsi dire, la confiance témoignée aux Persans. Mais, en 1837, on se vit obligé de la restreindre considérablement par suite de la crise commerciale générale qui ébranla plus ou moins toutes les maisons de Constantinople, et des faillites frauduleuses de plusieurs de ces Persans, ou des délais indéfinis apportés dans leurs remboursements.

Cette crise, devenue fatale principalement à ceux qui avaient des rapports avec ces hommes, leur dessilla enfin, quoiqu'un peu tard, les yeux, et les rendit plus prudents et moins confiants à l'avenir. Durant deux années, les marchands persans expéditionnaires de Constantinople vécurent dans la plus grande déconsidération : tiraillés et poursuivis de tous les côtés par leurs créanciers, abandonnés de leurs associés de Tauris, lesquels désavouaient hautement leurs actes pour ne point en partager la solidarité, ils se virent forcés de recourir à un concordat au moyen duquel ils purent se libérer envers les premiers, non pas intégralement, mais en partie. C'était là la seule ressource qu'ils eussent. Ces arrangements amiables n'eurent cependant d'autre effet que de calmer un peu le cri d'animadversion élevé contre eux; leur constante mauvaise foi ne pouvait leur procurer une complète réhabilitation. Depuis lors, les négociants de Constantinople ne voulurent plus leur vendre leurs marchandises qu'au comptant, ou à des termes extrêmement courts. Les Persans, n'ayant pas toujours de l'argent à leur disposition, offraient en échange leurs mauvaises soies, des noix de galle, des châles et des tombeckis. Ces deux derniers articles étaient mal venus auprès des marchands de cette ville, parce que les châles, tardant, comme en général, tous les objets de luxe, à se débiter, engageaient pour trop longtemps leurs capitaux, et que les tombeckis avaient non-seulement un débit tout aussi long que les châles, mais encore des termes considérables.

Outre les négociants persans fixés à Constantinople, il y en a d'autres

qui, chaque année, partent de Tauris avec des sommes d'argent, pour y aller acheter des indiennes et des toiles. Ces marchands voyageurs, indépendamment de leurs propres fonds, portent aussi avec eux ceux de trente ou quarante autres grands et petits négociants de la ville, pour lesquels ils achètent des marchandises moyennnant une commission.

Quand ils arrivent à Constantinople, les possesseurs d'indiennes leur accordent toujours la préférence sur les Persans domiciliés, parce qu'ils achètent argent comptant.

Le transport des ballots à Tauris leur coûte, comme il vient d'être dit plus haut, beaucoup moins cher qu'aux Européens : ils ne les assurent jamais; marchandises, groupes, tout, sans exception, est abandonné par eux au destin. De plus, l'emballage leur revient à meilleur marché, parce qu'il est moins soigné. En fait de droits de douane, chez eux, ils ne payent que le rahlarlique ou droit de péage, perçu à Khoï, et qui monte seulement à 2 réaux la balle. Les Dilmanlis et les Lekks sont des hommes actifs, intelligents, sobres et infatigables. Ils font eux-mêmes le voyage de Constantinople; ils y opèrent leurs petits achats avec promptitude; ils emballent souvent eux-mêmes leurs marchandises; ils n'ont pas d'autre gîte, dans le bâtiment qui les reconduit à Trébisonde, que la cale ou le pont; et s'en retournent à Tauris, après avoir fait mille petites économies sur la route, pour alléger les frais de transport des colis. Arrivés à Tauris, dussent-ils ne trouver que le gain de 1 p. 100, ils n'hésiteront pas un instant à s'en défaire, afin de recommencer leur voyage dans le même but. Mais si les prix courants des marchandises ne leur laissent même pas espérer ce modique bénéfice, ils chargeront à l'instant leurs ballots sur leurs mulets, et les colporteront à Téhéran, à Casbin, à Recht, à Ispahan, et dans d'autres villes de l'intérieur. Les négociants de Tauris n'ont pas de plus terribles antagonistes que ces marchands ambulants qui gâtent toujours les marchés par la dépréciation des indiennes, et qui viennent traverser ou détruire tous leurs projets de spéculation.

Les négociants de Tauris manquent en général de capitaux : parmi les Persans proprement dits, on ne peut en nommer que trois ou quatre qui aient une fortune de 30 à 40,000 tomans; quelques autres en ont peut-être davantage, mais en immeubles, tels que maisons, caravansérails, jardins, bazars, etc.; les autres soi-disants riches montrent un faux luxe, de l'ostentation, et dévorent en toute sécurité, et sans aucun scrupule, les capitaux des pauvres marchands de Constantinople. Aussi leur dépit fut-il extrême quand deux ou trois de leurs créanciers vinrent s'établir au milieu d'eux. Leur crainte de voir leurs véritables ressources décelées fut plus grande encore que celle de perdre les avantages du commerce de Constantinople par la concurrence de ces étrangers. Ceux-ci ne tardèrent pas, en effet, de découvrir que les négociants qui se donnaient ou qui passaient à Constantinople pour être des millionnaires n'étaient en réalité que des hommes à peu de capitaux, en général, criblés de dettes, déconsidérés, et mal famés parmi les leurs. Le mauvais état de leurs affaires ne les empêche pourtant pas

d'entretenir des harems bien peuplés, et de construire des habitations somptueuses.

Les Géorgiens font passablement d'affaires à Tauris. Leurs capitaux sont consacrés principalement à des marchandises allemandes et russes; beaucoup d'entre eux, cependant, s'adonnent aussi au commerce des denrées anglaises, et des cotonnades qu'ils font venir soit de Manchester ou de Londres, soit de Constantinople.

Il y a peu de ces négociants qui fassent venir des indiennes de Russie; je n'en connais pas un seul parmi les Persans. Actuellement il y aurait perte à les faire concourir avec les indiennes anglaises. L'Angleterre, ici comme dans beaucoup d'autres endroits, écrase toute rivalité en ce genre. La Russie trouve, au contraire, quelque profit à envoyer en Perse ses nankins, ses ouvrages plaqués de Toulas, ses fers, ses cristaux, sa porcelaine même, et ses pelisses. Ses draps, quoique bons, sont encore d'une qualité inférieure en comparaison de ceux de l'Angleterre, et surtout de ceux de France, lesquels sont infiniment plus recherchés et d'un prix moindre.

Il y a une sorte de gros drap gris, espèce de feutre, parfaitement propre à faire des capotes, et qui, en Perse, est d'un débit fort considérable; on en importe beaucoup de la Russie.

Les marchandises russes apportées par les Géorgiens à Tauris y arrivent vers le mois de novembre: ces envois ont lieu de Macarieff ou Saint-Macaire, et peuvent être évalués approximativement à 100,000 tomans.

Les sucres russes sont excellents et parfaitement raffinés, mais chers, et par conséquent d'une consommation bien restreinte, comparativement aux sucres anglais, hollandais, allemands et français. Ces derniers laissent beaucoup à désirer pour la qualité et pour le raffinage. Le nombre de caisses qui en arrivent annuellement à Tauris se monte de 25 à 30,000. Le peuple achète du sucre indigène, de la cassonade ou du sucre en poudre venant de l'Inde.

Le nombre de ballots d'indiennes et de toiles blanches de diverses espèces envoyés d'Angleterre à Tauris et à Trébisonde se monte à 25,000 tous les ans. La différence d'année en année n'est guère que de 4 à 500.

On doit évaluer chaque ballot, terme moyen, à 80 tomans, valeur qui, multipliée par le nombre des ballots, donnerait le total de 2,000,000 tomans.

Les indiennes les plus recherchées sont celles dites de quatre mains ou cinq couleurs, que les Persans appellent *bender ghiouli;* celles de deux couleurs, d'une couleur, et quelquefois celles de trois couleurs.

Le prix des premières est, terme moyen, de 27 à 28 sahipschirans, celui des secondes de 13 ½ à 14, celui des troisièmes de 12 à 12 ½, celui des quatrièmes de 20 à 21. Tous ces prix sont subordonnés à un terme de 6 à 7 mois, quelquefois plus ou moins, selon l'état du marché et la situation de ces marchandises. Leur qualité, naturellement, exerce toujours une grande influence, tant sur les prix que sur l'étendue du terme.

Les indiennes à grandes et à petites palmes et celles de six couleurs, con-

nues à Recht sous l'appellation abusive de *zil-lech*, toutes les deux sortant des manufactures anglaises, sont, en général, assez demandées quand il n'y en a pas en surabondance.

Les toiles blanches, telles que les madapolams, les calicots, les mouchoirs, les toiles d'Hollande, d'Amérique, etc., sont d'une très-grande consommation en Perse, et laissent ordinairement du profit.

Néanmoins, leur débit a beaucoup diminué depuis que le gouvernement russe a prohibé leur introduction dans les provinces d'au delà de l'Araxe, afin, peut-être, de garantir ce débouché exclusivement aux producteurs nationaux.

La Perse a peu de produits exportables. La soie est, sans contredit, son principal objet d'exportation. Celle qui est envoyée de Tauris à Constantinople se monte jusqu'à 6,000 ballots, et sert à solder une partie de la balance commerciale, qui reste toujours défavorable à la Perse. Quant aux noix de galle, elle sont apportées par les Kurdes de *Soouk-Dlak*, pendant l'hiver, lesquels la vendent aux marchands, à raison de 44 à 48 schahis le batman de Tauris. La quantité annuelle qui y en est portée ne peut s'évaluer à plus de 50,000 tomans. La moitié en est habituellement envoyée à Constantinople, et l'autre moitié, achetée par les Arméniens et les Géorgiens, s'exporte pour la Russie.

La graine jaune dite *d'Avignon* ou *de Perse* se trouve en petite quantité dans certains endroits de l'Ader-Beïdjan, et surtout sur les confins du Kurdistan, où elle est, dit-on, fort abondante, mais fort peu recueillie. Celle de Casbin n'est pas mauvaise, mais elle le cède en grosseur et en qualité même à celle que l'on récolte dans l'Asie Mineure. Ce produit, trop négligé, et à tort, par les Persans, qui, d'ailleurs, négligent bien d'autres choses importantes, est présentement en trop petite quantité pour qu'on puisse le classer dans la catégorie des articles exportables de Tauris. Quelques sacs de cette graine, envoyés pour essai par une maison de commerce européenne de Tauris à Marseille, ont été parfaitement bien vendus. Cette même maison n'en a point fait un mystère; elle l'a au contraire divulgué, dans l'intention d'engager, par cet appât, les Kurdes à ne point mépriser une production précieuse pour la teinture, et qui, abondante comme elle est dans leurs terres, peut leur être si facilement lucrative, pour peu qu'ils le veuillent.

Pendant l'été, on apporte d'Ardebil de la cire jaune : c'est un des meilleurs produits de la Perse septentrionale, mais susceptible encore d'une grande amélioration et augmentation dans sa quantité. Celle qu'on trouve à exporter ne peut guère se monter à plus de 7 à 8,000 tomans. Ordinairement on exige du propriétaire qu'elle soit refondue et purifiée; on ne saurait l'envoyer autrement à Constantinople ou en Europe, sans s'exposer à la voir dépréciée.

Le commerce de Tauris a des époques fixes d'activité et de stagnation. Cette périodicité fait que l'on peut assimiler cette ville à une foire, où, durant un certain temps, les échanges s'opèrent sans aucune solution de con-

tinuité. Depuis le mois de septembre, par exemple, jusqu'au nowrous, le marché offre un coup d'œil bien remarquable par le mouvement de la population et l'affluence des villageois qui y viennent faire leurs achats. C'est alors que toutes les marchandises étrangères, surtout les indiennes, s'écoulent le plus promptement et le plus avantageusement.

Les marchands de l'Irak accourent aussi à Tauris, ou bien ils y envoient leurs gens d'affaires, pour s'y pourvoir de ce dont ils ont besoin. Les détenteurs des grandes masses de marchandises donnent, en général, la préférance à ces étrangers, car ils apportent toujours de l'argent comptant avec eux, et escomptent volontiers; ce qui, pour la plupart du temps, arrange beaucoup les deux parties contractantes. Ces marchands étrangers n'excitent nullement la jalousie des binactares ou grands boutiquiers de la ville, parce que leur nombre est petit, et qu'ils n'achètent qu'une portion bien minime des marchandises anglaises ou autres. Ces binactares forment une espèce de corporation puissante, moins par ses capitaux que par l'union et l'esprit de concorde qui la dirigent, et qui président à tous ses entreprises.

Quand la maison R.... est venue s'établir à Tauris, elle a éprouvé de nombreuses difficultés et mille tracasseries venant de la part des premiers marchands de la ville, lesquels appréhendaient que leur commerce, presque monopolisé, ne fût ruiné par la compétition d'un étranger de quelque réputation. Se prévalant donc de leur inflence sur les négociants du second ordre, ils en convoquèrent les principaux, et les engagèrent à défendre aux leurs d'avoir aucune espèce de relation avec R...., espérant que la réprobation dont ils le frappaient le découragerait, et le déciderait, à la longue, à retourner à Constantinople. Les binactares sentaient bien le tort qu'ils se faisaient à eux-même en obéissant à cette injonction injuste, puisqu'elle ne tendait à rien moins qu'à la conservation du monopole des cotonnades au profit de quelques grands négociants, et qu'ils savaient que les marchandises, qu'ils achetaient d'eux à de si hauts prix, leur seraient vendues à meilleur marché par R....; néanmoins ils se soumirent à la volonté des grands, et il n'y eut point d'infraction : l'accord qui régna entre eux en cette circonstance est admirable. Un mois après il leur fût permis de communiquer avec R.....

Il est assez rare qu'une partie des marchandises tant soit peu considérable, et excédant, par exemple, trente à quarante colis, soit vendue à terme à un seul binactare; eux-mêmes, sachant bien qu'ils ne peuvent avoir que le crédit qu'ils méritent, s'associent à d'autres, et viennent demander la moitié ou tout le fond du magasin du négociant. Celui-ci se réserve toujours le droit de diviser sa marchandise aux coacheteurs, proportionnellement au crédit dont ils jouissent sur la place, à la fortune qu'ils possèdent, aux informations qu'il a sur eux. Cette répartition entre plusieurs acheteurs oblige ceux-ci à donner séparément une obligation payable au terme convenu et stipulé.

Une partie de ces grands boutiquiers revendent ces marchandises en gros

et en détail dans le pays même; d'autres les expédient à Teheran, à Kasbin, à Heamdan, et dans d'autres villes de l'intérieur.

Depuis avril jusqu'au mois d'août inclusivement, il y a cessation quasi complète de toute opération commerciale de quelque importance. Durant cette période, tout est en langueur : draps, sucres, objets manufacturés de première nécessité, de luxe, tous perdent à être vendus. Parmi les vingt-cinq à trente espèces d'indiennes d'un usage général en Perse, il n'y a que les mousselines à une et deux couleurs qui se vendent alors avec quelque profit à Tauris. Cependant, vers le milieu de juillet, le commerce sort un instant quelquefois de sa torpeur par l'arrivée des hadgis de la Mecque, lesquels, marchands pour la plupart, font des achats de 30 à 40,000 tomans en toiles blanches et en indiennes avant de poursuivre leur chemin plus loin. Mais ce réveil n'est que transitoire, car aussitôt que ces pèlerins sont partis, le négoce retombe dans sa première léthargie, et n'en ressort qu'après un ou deux mois.

Les termes servant de base aux transactions commerciales sont très-longs à Tauris; ce qui est généralement l'indice d'une absence de capitaux, surtout lorsque l'escompte se fait habituellement au taux de 12 p. 100, juste la moitié de plus qu'en Europe; encore on peut dire qu'à Tauris l'intérêt de l'argent est bas, comparativement à celui qui est en usage dans le Ghilan et dans d'autres provinces de l'intérieur. Les causes produisant ce même effet ne sont pas partout identiques: dans le Ghilan, ce sont les terres qui, rapportant 50 et 60 p. 100, et peut-être plus, chose inouïe, mais authenthique, ont une influence immédiate sur le taux de l'argent prêté. Ce taux, qui égalerait celui que nous nommons en Europe *légal*, est de 24 p. 100. Tous les jours il y a des négociants qui obtiennent 30 et 35 p. 100. Dans les provinces moins riches, l'élévation du taux de l'argent n'a d'autre cause que l'exiguïté des capitaux employés au commerce.

Le terme offert à Tauris pour les cotonnades, quand le commerce y est en activité, varie de trois jusqu'à sept mois, tandis que durant les temps de calme et de dépréciation il est de huit à douze.

Il n'y a pas de vente au comptant proprement dite: vendre en argent comptant à Tauris, c'est supposer toujours un terme de vingt à trente jours jusqu'au remboursement effectif de la somme due.

Les soies s'y vendent de dix jusqu'à vingt-quatre mois de terme; mais on a, en général, la faculté d'escompter tout ou partie. Chaque ballot de bonne soie, appelée *seher baff*, est vendu à 100 tomans, avec douze ou quatorze mois de terme; ce qui équivaut à 88 ou 86 tomans au comptant, en supposant le taux de l'escompte à 12 p. 100 par an. Quant aux soies de mauvaise ou de médiocre qualité, telles que celles que les marchands de Tauris viennent acheter à Recht pour porter à Constantinople, ou pour vendre à Tauris même, elles ont le même prix que les bonnes, c'est-à-dire 100 tomans le ballot; mais le terme auquel elles sont données varie de vingt jusqu'à vingt-quatre mois, ce qui revient, au comptant, à 80 ou à 76 tomans: c'est là leur prix réel, soumis pourtant, comme tous les prix possibles, aux oscillations de la hausse et de la baisse.

Les remises sur Constantinople ou sur n'importe quelle autre place s'opèrent très-difficilement à Tauris. Il faut toujours attendre le départ de quelque voyageur connu, d'un tatare ou d'un bon muletier, qui sont les seuls intermédiaires dont on puisse se servir pour envoyer des groupes. Ce mode de transmission, quoique excessivement incommode et lent, est généralement assez sûr. Il n'est pas d'exemple que de l'argent remis à un muletier ou à un tatare ait jamais été perdu, ou qu'il y ait eu aucune espèce d'abus de leur part. Dans ce transport il n'y a que deux dangers réels à craindre pour le numéraire : la rapacité bien connue des Kurdes, lesquels attaquent parfois les caravanes sur les frontières de la Turquie, quand elles ne sont pas en force pour leur en imposer, et la crue des rivières, dans lesquelles les charges peuvent tomber.

C'est toujours une nécessité bien triste pour un négociant d'envoyer de l'argent comptant d'une place à une autre; le préjudice qui en résulte pour les transactions commerciales, en général, est vivement senti, tant du côté de celui qui l'envoie que du côté de celui qui doit le recevoir. Que de lenteurs, d'appréhensions et de pertes, dans des pays comme la Perse et la Turquie, où il n'y a point de garanties publiques, et où les gouvernements sont sujets à de si fréquentes révolutions! Chaque négociant, malgré toutes ses précautions à ne point trop s'étendre, ni à trop compliquer ses relations, ne peut s'abstenir cependant d'avoir toujours une partie de ses capitaux en circulation. Les marchands de Tauris sont dans ce cas; il n'en est pas un qui n'envoie tous les ans à Constantinople la plus grande partie de son argent comptant : ils ne se servent presque jamais de lettres de change; car, se rendant eux-mêmes justice, ils ne s'accordent aucune confiance mutuelle, et sans confiance il ne saurait y avoir de commerce de change.

L'argent envoyé dehors consiste en ducats de Hollande, en roubles d'argent de Russie, ou en toute autre espèce de monnaie étrangère, celle de la Perse étant prohibée. Les Géorgiens apportent de Tiflis d'assez grandes quantités de ducats et de roubles, les préférant, comme de raison, aux marchandises russes, et même aux allemandes, lesquelles sont loin de leur présenter des chances de profit aussi certaines. La vente de ces monnaies leur procure facilement 8, et même 10 p. 100, quand le besoin s'en fait sentir. De plus, ce n'est point une de ces marchandises qui risquent de chômer longtemps, puisqu'à peu de chose de plus ou de moins, le possesseur trouve toujours à s'en défaire avec bénéfice. A chaque départ d'une caravane ou d'un tatare pour l'extérieur, les monnaies étrangères éprouvent régulièrement une hausse de 1 et demi à 2 p. 100.

Avant l'altération de la monnaie persane, l'agio des ducats pendant la baisse était habituellement de 14 à 15 schahis (la valeur intrinsèque du ducat étant 9 sahipchirans), et pendant la hausse il variait de 17 à 18, quelquefois même 19, quand leur quantité ne suffisait pas à la demande. Depuis la modification que vient de subir la monnaie indigène, les ducats ont dû atteindre la valeur du toman, et la dépasser même, quand il y a de grandes exportations d'argent. Il est à remarquer cependant que ce nivellement de la valeur du ducat au toman n'a peut-être lieu qu'à Tauris, où l'on

a souvent besoin d'envoyer des fonds dehors, tandis que dans les autres villes de l'intérieur, la diminution du poids de la monnaie semble n'avoir produit presque pas d'influence sur le prix des ducats.

Après le ducat d'or, c'est le rouble en argent qui est préféré, quoique, par sa pesanteur, d'un transport incommode. On donne 1 toman, et 18 jusqu'à 26 schahis d'agio pour 3 *manettes*, ou plutôt on compte le manette 3 sahipchirans, et l'on donne ce même agio pour chaque toman, ce qui revient au même.

Malgré la prohibition du gouvernement relative à l'exportation de sa monnaie, on en envoie à Constantinople d'assez grandes quantités. Les ducats et les roubles suffisent à peine pour la moitié des remises que l'on a à faire en numéraire; il faut donc, bon gré, malgré, transgresser une loi qui est absurde, digne d'un gouvernement ignorant, et essentiellement préjudiciable au commerce du pays. Les sommes que l'on fait passer dehors clandestinement seraient bien plus considérables si, pour la plupart du temps, il n'était pas de l'intérêt des négociants de préférer la monnaie russe, qui, nonobstant son agio passablement cher, laisse encore ordinairement un gain de 2 à 2 et demi pour 100 à Constantinople.

Le mouvement commercial annuel de Tauris, d'après un calcul approximatif, ne doit pas monter à plus de 4,000,000 tomans. A. S.

UN PEINTRE CHINOIS ET SON ATELIER.

La maison de l'artiste, située dans la rue de Chine, à Macao, est seulement distinguée de celle des voisins par une petite tablette noire attachée à la porte, sur laquelle sont inscrits, en caractères blancs, le nom et la profession de Lamquoi: c'est le nom du peintre. Il faut avertir que toutes les maisons de cette rue se composent de deux étages, dont ordinairement le supérieur est habité par les marchands; et, comme il n'est permis à aucun *fanqui* (étranger) d'y monter, c'est dans la boutique en bas que l'on confectionne une partie des objets demandés. Les boutiques de peintres ont cela de particulier que les étrangers et les chalands ont la faculté de pénétrer dans toutes les parties qu'il leur plaît de visiter, et qu'aux différents étages on y achève différentes parties du travail.

Lamquoi lui-même habite la partie la plus élevée de sa maison, et vous ne le trouvez au travail et entouré de tous ses outils qu'à l'extrémité supérieure de son bâtiment.

Au premier étage est l'atelier où se font les dessins sur papier de riz ou autres, tandis que le rez-de-chaussée sert proprement de boutique pour vendre. Telle est en général la disposition de toutes les maisons habitées par les artistes de cette ville extérieure (*out side city*). Cependant il y en a quel-

ques-uns d'entre eux qui ne font que des copies de vaisseaux ou qui cultivent d'autres branches particulières de leur art, et d'autres enfin qui ne peignent qu'à la manière purement chinoise. Maintenant nous allons faire parcourir au lecteur ces différents appartements, afin de lui expliquer en détail les opérations successives des ouvriers, et de lui énumérer les différentes matières, ainsi que les outils avec lesquels ils achèvent leurs brillantes productions.

En arrivant de la rue dans la maison de Lamquoi, vous entrez dans la boutique où les articles terminés sont exposés pour la vente. Ce sont les dessins sur papier de riz qui sont estimés les meilleurs. Ils sont empilés les uns sur les autres, recouverts de cages de verre et placés autour de la boutique. Cependant on y trouve aussi plusieurs choses qui ne se rapportent pas à la peinture, mais qui font partie cependant du fonds de commerce de la maison : telles sont, par exemple, des pierres de diverses sortes, gravées ou sculptées d'une manière fort curieuse. On trouve aussi à acheter là tous les objets matériels qui servent à peindre : boîtes à couleurs avec brosses, pinceaux, etc.; le tout couvert avec de la soie brochée d'or. Le papier de riz, rangé en lots de cent feuilles, est un article important de la vente. Cet objet de commerce est tiré de Nankin, et se vend plus ou moins cher, selon sa grandeur.

Le papier de riz des Indes Orientales est fabriqué avec la plante désignée par le nom *aeischynomene paludosa ;* mais on croit généralement que celui de Chine est le produit d'une espèce de mauve. La moelle en est extraite, puis amincie en feuilles, dont le prix varie selon leur étendue et leur netteté.

Quant à la substance que nous connaissons sous le nom d'*encre de la Chine*, elle est confectionnée effectivement dans ce pays, et pendant longtemps on a cru que pour la produire on se servait d'une certaine liqueur que contient un poisson, la sépia. Mais on sait positivement aujourd'hui que cette encre est composée de noir de fumée d'une espèce supérieure et de glue. On en trouve de trois espèces à Canton : celle de première qualité, qui vient, à ce que disent les Chinois, d'un lieu appelé Pau-Kum ; celle de seconde, que l'on fabrique à Nankin ; et enfin, la troisième, fort inférieure, faite à Canton même.

Les Chinois jugent de la qualité de l'encre par son odeur, puis en cassant un morceau par le milieu, de manière à s'assurer si la fracture est brillante et vitreuse. Quant à l'odeur, elle est donnée à l'encre par le musc qu'on y mêle. Or, cette odeur fait préjuger de sa bonté, parce que, le musc étant fort cher, on n'en parfume que l'encre de première qualité.

Mais revenons à la maison de Lamquoi. Un petit escalier, ressemblant assez à une grande échelle avec une rampe de bois, conduit à l'atelier du premier étage. Là, vous voyez huit à dix Chinois ayant leurs manches retroussées et leur longue queue de cheveux fixée autour de leur tête, afin de ne pas porter de dommages aux opérations délicates qu'ils font en peignant. La lumière est introduite franchement dans cet atelier par deux fenêtres pratiquées aux deux extrémités de la chambre, qui n'est pas grande, et n'a

pour tout ornement que les peintures nouvellement terminées et tapissant les murs. Ces ouvrages, de différents genres, sont placés ainsi pour tenter les chalands.

On remarque parmi ces peintures plusieurs gravures d'Europe, près desquelles sont placées des copies faites par les Chinois, soit à l'huile, soit à l'aquarelle. Ces gravures sont ordinairement apportées par les officiers de la marine, qui les donnent en échange de peintures et de dessins chinois.

C'est du reste un sujet d'étonnement que la fidélité et l'élégance avec lesquelles les peintres de ce pays copient les modèles qu'on leur propose. Leur coloris en particulier est brillant et vrai, ce qui mérite d'être remarqué, puisque, copiant des gravures, cette partie de leur travail est entièrement confiée à leur goût et à leur jugement. C'est donc un talent véritable qui les distingue, que le choix harmonieux des couleurs qu'ils combinent à leur fantaisie. — On voit aussi, suspendus aux murailles de l'atelier, des dessins représentant des navires, des bateaux, des villages et des paysages, dont l'apparence est parfois assez grotesque.

Cet atelier est garni de longues tables, séparées l'une de l'autre par un espace rigoureusement calculé pour laisser circuler les peintres. Les artistes chinois ne sont nullement contrariés, du reste, par la présence et la curiosité des étrangers ; au contraire, ils continuent tranquillement leur travail, et sont même tout dispoeés à répondre aux questions qu'on leur adresse, et à laisser regarder ce qu'ils font. Aussi, pour peu qu'on y apporte d'attention, est-il facile de saisir et de connaître tous les procédés qu'ils emploient pour achever ces beaux dessins sur papier de riz si prisés aujourd'hui en Europe.

En regardant ces hommes assis sur un petit tabouret devant leur table, avec leurs outils rangés en ordre à côté d'eux, on est frappé de la propreté et de la délicatesse avec lesquelles ils achèvent chacune des petites opérations qu'ils ont à faire. Les dessins qu'ils exécutent ne sont ni copiés entièrement sur d'autres, ni tout à fait originaux, et une bonne partie de leur ensemble résulte d'un travail mécanique.

D'abord, l'artiste choisit une feuille de papier de riz où se trouve le moins de taches et de trous qu'il soit possible, et dont la grandeur se rapporte avec le prix qu'il veut demander du dessin. Quand des défauts existent dans le papier, les Chinois sont fort habiles à les faire disparaître. Pour remplir une déchirure ou un trou, par exemple, ils placent derrière la partie avariée un petit morceau d'une substance tout à fait semblable à du mica, et qui est faite avec du riz. Lorsque les bords de la déchirure sont ainsi maintenus, ils intercalent sur le côté de la feuille qui doit être peint un morceau de papier de riz taillé, remplissant exactement l'espace vide.

Quand le papier est bien préparé, ils passent dessus une légère solution d'alun, pour le rendre apte à rrecevoir les couleurs, opération que l'on renouvelle plusieurs fois pendant le cours du travail que demande un dessin ; de telle sorte qu'avant qu'il soit fini, le papier reçoit ordinairement sept ou huit couches d'eau aluminée. L'effet de ce minéral sur le papier est tout

à la fois de l'empêcher de boire et de donner plus de fixité aux couleurs.

Vient ensuite l'opération du tracé, qui est à peu de chose près faite mécaniquement et d'après des recettes. Il existe des livres à l'usage des peintres chinois, dans lesquels ils trouvent des esquisses au trait et même coloriées, représentant des hommes, des animaux, des arbres, des plantes, des rochers, et des édifices, vus sous des aspects divers, dans des mouvements variés, plus ou moins grands et diminués en raison du plan perspectif où l'on veut les placer. Ces divers objets offerts ainsi dans les livres servent de pièces de rapport, au moyen desquelles les peintres font leurs tableaux. Ainsi, pour faire un paysage, ils copient des montagnes de leur livre modèle, y choisissent les arbres qui leur conviennent, ajoutent des figures d'hommes, d'animaux, et, par ce moyen, obtiennent des compositions assez variées, en combinant diversement les mêmes objets. Cette pratique rend raison de la ressemblance que l'on observe dans la facture des arbres, des rochers, et même des figures dans les compositions chinoises, bien que leur ensemble présente souvent de la variété. Chez Lamquoi, ainsi que dans les autres ateliers, on a donc des mandarins, des oiseaux et des arbres modèles que l'on place sous le papier de riz, dont la transparence favorise le calque, de telle sorte que dans toutes les boutiques on retrouve à peu près les mêmes sujets.

Le mérite particulier du peintre chinois consiste dans la perfection plus ou moins grande du coloris qu'il ajoute à ces compositions banales.

Les couleurs sont préparées d'avance et on les emploie de la même manière que quand on peint à l'huile, en empâtant. Les teintes, toujours opaques, sont appliquées et mêlées avec le plus grand soin. Après les avoir broyées en les humectant d'eau, avec une molette de verre sur un plat de porcelaine, on y ajoute de l'alun, puis de la glu pour les faire adhérer au papier. En Europe, nous préférons la gomme; mais les Chinois se servent de glu, qu'ils tiennent toujours chaude auprès d'eux.

Un appareil simple suffit pour leur faire obtenir ce dernier résultat. C'est un petit trépied en fer, supportant un godet du diamètre d'un pouce et demi, dans lequel est la glu; et, pour entretenir le degré de chaleur nécessaire, le peintre chinois allume de temps en temps un morceau de charbon, gros comme une noisette, qu'il place sous le godet, et remplace quand il est consumé.

Les couleurs étant préparées, l'artiste commence par mettre les teintes neutres pour masser le dessin. Les draperies et les accessoires sont peints d'abord sur le papier; mais quand on veut représenter des chairs, les teintes sont mises sur l'envers de la feuille, de manière à produire cette transparence de coloris que les peintres en miniature d'Europe obtiennent avec l'ivoire.

Pour cette partie du travail, il n'est pas très-nécessaire que le peintre chinois consulte ses modèles; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, cette branche de l'art, le coloris, dépend entièrement du goût et de l'habileté de l'artiste. Les peintres qui ont de l'expérience ne copient même pas du tout, du moment que le dessin est tracé.

Maintenant il reste à faire connaître de quelle manière les Chinois s'y prennent pour reproduire les détails des objets avec tant de soin et d'adresse.

Ce genre de perfection résulte tout à la fois de l'incroyable dextérité des peintres et de la nature du papier de riz, qui protége et facilite cette espèce de travail.

Les brosses dont on fait usage pour peindre sont semblables à celles avec lesquelles on écrit ; seulement elles sont plus fines, et les poils sont engagés dans un morceau de bambou ou de roseau. La couleur des poils diffère; ils sont blancs, gris et quelquefois noirs. Les pinceaux faits avec ces derniers sont les meilleurs. On en trouve quelquefois à Canton ; mais on ignore quel est l'animal qui produit cette espèce de fourrure, et l'on dit que quelques pinceaux, plus délicats encore que tous les autres, sont faits avec les poils qui forment la moustache des rats. Les bons pinceaux sont très-rares et fort chers.

Lorsque l'on peint une partie qui exige un certain nombre de coups de pinceaux plus délicats que ceux que l'on pourrait produire avec une seule touche, on emploie deux brosses ou pinceaux dont on se sert de cette façon : le plus petit pinceau est tenu perpendiculairement sur le papier par le pouce et l'index, tandis que celui qui est plus gros est tenu par les mêmes doigts, mais dans une position horizontale, de telle sorte que les entes des deux outils se croisent à angle droit. Il résulte de cette double disposition du petit et du gros pinceau qu'avec le premier on réforme le trait, si cela est nécessaire, on fait tous les détails délicats, et enfin on applique les couleurs précisément où l'on veut; puisque ensuite, en abaissant un peu la main, le petit pinceau prend la direction horizontale, en s'éloignant du papier, tandis qu'avec le gros pinceau humecté, mais sans couleur, et placé alors verticalement, on adoucit les teintes qui ont été appliquées par le petit. Au moyen de cette pratique, on ne dérange pas la main pour changer de pinceau, et la double opération de poser la teinte et de l'adoucir se fait avec plus de sûreté et de promptitude. Les peintres chinois manœuvrent ce double pinceau avec une dextérité singulière. La glu, dont ils se servent de préférence à la gomme, a l'avantage, en séchant moins vite, de laisser plus de temps pour perfectionner le travail. La position perpendiculaire, sur le papier, du pinceau avec lequel on opère, offre aussi un avantage relativement au papier de riz sur lequel les Chinois peignent : c'est de faire prendre l'habitude de peindre à main levée, en prenant seulement un point d'appui avec le coude. L'extrême fraîcheur du papier de riz rend cette précaution indispensable.

Le défaut le plus grand de la peinture chinoise, relativement au goût et aux doctrines qui régissent cet art en Europe, est l'ignorance totale, chez les artistes orientaux, des effets de la lumière et des ombres ; le modelé leur est entièrement inconnu. Ce système imparfait d'imitation tient à l'idée fondamentale des Chinois, qui prétendent représenter les objets de la nature non tels qu'ils apparaissent, mais tels qu'ils sont effectivement ; en sorte qu'ils s'efforcent d'imiter en peignant, comme on imite en sculptant.

T. Downing.

CHASSE AU LION

DANS LA PLAINE AZEBO-GALLA.

Je vins au village d'Atsella (province du Ouodjerate) retrouver mes compagnons, MM. Petit et Vignaud, qui y avaient passé la saison des pluies. On s'entretenait encore d'une chasse à la panthère qui avait eu lieu quelques jours auparavant, et notre hôte soutenait que tuer une panthère n'était pas un fait d'armes : «Cela ne compte pas même pour un *guedaye* (1), disait-«il, mais parlez-moi de la chasse au lion ou à l'éléphant. La mort d'un «lion compte à un guerrier pour 12 dépouilles viriles, et la mort d'un «éléphant pour 40; c'est avec de pareils trophées qu'on peut se présen-«ter devant la plus belle vierge de son village, et pousser le cri du *den-«fata* (2) dans un banquet.» Au moment où il disait ces mots, un cri d'alarme se fit entendre, et mit tout le monde en émoi : chacun courut à ses armes, croyant à une attaque nocturne des *Azebo-Galla*, chose d'ailleurs si fréquente en ces localités, que les villages environnants, malgré leur position inaccessible sur le bord des précipices, sont fermés avec soin par des palissades, et gardés toute la nuit par des sentinelles ; car lorsque les Gallas surprennent un village, ils y mettent la mort et la désolation. Tous nos Abyssiniens se précipitèrent du côté d'où l'alerte était venue; quant à nous, peu disposés à courir la nuit au milieu des casse-cous, où nous étions déjà très-peu ingambes pendant le jour, nous nous contentâmes de visiter nos armes, et de faire nos préparatifs de défense : la forteresse était commise à notre garde, et Dieu sait si nous l'eussions jamais rendue à de pareils ennemis, édifiés comme nous l'étions sur leur façon d'agir avec leurs prisonniers. Mais il se trouva que l'alerte était fausse; notre hôte revint en riant nous annoncer que tout ce bruit avait été causé par une panthère qui avait enlevé un mouton dans le parc, en franchissant une palissade haute de 12 pieds. Je comprenais bien que la palissade ne pût être un obstacle pour l'entrée de la panthère ; mais il me semblait que le mouton devait la gêner pour sortir. A quoi notre hôte me répondit qu'elle le lançait préalablement, par la seule force de sa mâchoire, et le rattrapait d'un bond, avant même qu'il n'eût dépassé le niveau du mur. Une fois ramenée sur ce sujet, la conversation s'anima encore davantage, et notre hôte, qui s'appelait *Ato-Beurou*, finit par nous proposer de nous conduire à une chasse au lion dans la plaine Azebo-Galla , où le docteur Petit était déjà descendu un mois auparavant. « Ne craignez rien des Gallas, nous dit-il, ce sont de mauvais garne-

(1) Tuer un homme ou le faire prisonnier est un *guedaye*.

(2) Cri de guerre après lequel on cite ses exploits et l'on fait un défi.

« ments, quand on n'est leur ami à aucun titre ; mais lorsqu'on a des pro« tecteurs comme j'en ai chez eux, on peut parcourir leur pays en toute sû« reté ; venez, je serai votre caution. J'ai déjà tué deux lions, non pas à la « manière des soldats d'*Oubié*, en surprenant par un coup de fusil l'animal « assoupi, mais en le prévenant, pour ainsi dire, de la voix, en luttant « corps à corps, lui avec ses griffes, moi avec mon sabre. »

Quelque dangereux que pût être un pareil combat pour les spectateurs, nous n'hésitâmes pas à accepter, et la partie fut fixée au lundi suivant. Nous étions alors au jeudi : c'était juste le temps nécessaire pour faire venir Billo, un de nos amis gallas, lui demander quelques renseignements et le prier de nous louer un logement dans la plaine pour huit jours.

Dès le lendemain, nous préparâmes nos armes et quelques cadeaux pour nous acheter, moi et M. Vignaud, un père (1) dans la ville de Karra : le docteur Petit avait déjà le sien à *Edda-Moheny*. Tous mes domestiques étaient effrayés, non de la chasse, mais du voyage : il faut dire que ces Azebo-Galla ont la plus féroce réputation d'émasculateurs qui soit dans toute l'Abyssinie : c'est, dit-on, jusqu'à s'embusquer dans les buissons pour surprendre les voyageurs isolés, les tuer et leur pratiquer cette horrible mutilation. Ils poussent parfois la cruauté jusqu'à égorger une femme enceinte dans l'espoir de trouver dans son sein un enfant mâle.

Billo n'arriva que le samedi; il réclama d'abord un bouclier que lui avait promis le docteur Petit : on le lui donna ; puis j'engageai la converation.

« — Quel est le caractère des Azebo-Galla ? lui demandai-je.

« — Rien ne les distingue que leur indépendance. Chez nous, un homme « riche, et qui possède un grand nombre d'amis est pris pour arbitre dans « les différends qui n'exigent pas que le sang soit versé ; même, en temps « de guerre, c'est lui qu'on met à la tête des expéditions ; mais tous ses sol« dats sont volontaires, et aucun n'est tenu de lui obéir. »

J'observai que l'homme riche pouvait ne pas être plus capable qu'un autre de diriger des opérations militaires.

« Il est impossible, répondit-il, qu'un lâche prospère chez nous. Per« sonne ne veut s'attacher à lui pour la culture de ses terres ; nulle femme « ne consent à le servir. Mes compatriotes sont comme tous les hommes, « tantôt bons, tantôt méchants ; mais ils méprisent les lâches, parce qu'ils « sont plus méchants que les autres, et n'ont pas la crainte de Dieu.

« — Vous avez donc une religion ?

« — Nous croyons à Dieu, voilà tout.

« — Avez-vous un serment qui puisse être un gage de foi ?

« — Non : si nous sommes en disposition de tenir parole, nous tenons ; si, au contraire, le mauvais génie nous conseille, nous cédons au mauvais génie.

---

(1) Un étranger ne peut voyager en sûreté chez les Gallas s'il n'obtient avant la protection d'un homme puissant, qui l'adopte comme son fils, et le proclame sur la place du marché, s'obligeant ainsi à venger sa mort s'il venait à être tué.

« — Des étrangers courent-ils parmi vous de grands risques d'être tués?

« — Pas toujours. Votre compagnon s'en est tiré une fois. Nous aimons « les cadeaux et sommes portés à la sympathie pour ceux qui nous en don- « nent de beaux. D'ailleurs, nous défendons toujours nos amis ; une fois que « vous aurez été adopté par un homme puissant qui vous aura promené sur « la place du marché, en déclarant tout haut que vous êtes son fils, il vous « restera peu de dangers à courir, parce qu'on ne voudra pas établir avec lui « la dette du sang, et il vengerait toujours votre mort : la seule chose que « vous puissiez redouter, c'est un lâche qui vous tuerait par surprise. »

Tout ceci était peu engageant, car on descend à Edda-Moheny par un ravin très-propre aux embûches. On pourrait nous tuer sans que nous eussions la consolation d'être vengés par notre père fictif : mais la partie était curieuse, d'ailleurs elle était engagée. Il fut donc résolu que notre Galla nous servirait de guide jusqu'à Moheny. Dès lors, plusieurs de nos domestiques demandèrent à nous quitter ; nous prévînmes tous les hommes que nous accorderions leur congé à ceux qui voudraient l'avoir. Cette forme de déclaration fit son effet : trois seulement s'en allèrent.

Le lundi, notre guide galla et notre hôte vinrent nous chercher à la pointe du jour, et nous partîmes avec six de nos gens, armés de fusils. Nous descendîmes de notre roc de Sessate, et suivîmes pendant deux heures la belle vallée d'Atsella dont la fertilité efface en peu de temps les traces de désolation qu'y jettent des guerres fréquentes : lorsqu'on arrive au point le plus élevé de cette vallée, les deux chaînes qui la bordent, se terminent brusquement par un précipice au-dessous duquel, à 2,000 pieds plus bas, on aperçoit la plaine Azebo-Galla. Lorsque nous arrivâmes à cet endroit, il était huit heures du matin. La brise n'étant pas encore levée, les nuages qui s'étaient formés sur la plaine pendant la nuit avaient continué à s'agglomérer en une masse compacte, et formaient entre les deux chaînes qui limitent le pays Azebo-Galla, l'une du côté de l'Éthiopie, l'autre du côté des Taltals, une nappe blanche qui dérobait la plaine à nos regards, et ne nous laissait apercevoir que les pointes de quelques hauts pics, dont la sombre couleur faisait ressortir sa blancheur mate comme celle de la neige. Après avoir un instant admiré cette scène, nous commençâmes à descendre comme dans un gouffre vers ces nuages que nous avions à nos pieds. Mais la brise s'éleva tout à coup, et à mesure que nous avancions, toutes ces vapeurs n'étaient plus qu'un léger brouillard qui jetait son humidité sur les plantes qui couvrent le versant de la montagne sur laquelle était tracée notre route. De temps à autre, en contournant le précipice, nous commencions à apercevoir les champs cultivés d'un vallon, formé par quelques chaînons à la base de la montagne d'Arara. Quand nous passâmes dans ce vallon, près du village de Kotié, il nous restait peu de chemin à faire pour entrer dans la plaine Galla.

Mais nous allions quitter le pays chrétien : c'est ici qu'un surcroît de précautions devenait nécessaire, du moins jusqu'à ce que nous fussions parvenus à Edda-Moheny. Nous nous assurâmes encore que nos armes étaient

en bon état, et marchâmes désormais plus rapprochés les uns des autres. Bientôt nous vîmes venir une troupe à cheval; c'était une escorte envoyée au-devant de nous par Abdallah, père adoptif de M. Petit. Nos protecteurs n'avaient pas la mine trop rassurante, surtout lorsque, saisissant quelques lambeaux de leur conversation, nous les entendions se dire que c'était dommage de nous laisser sains et saufs, et que chacun de nous, en raison de notre teint blanc, ferait un beau guedaye, qui pourrait bien compter pour quarante ordinaires. Cependant, comme nous étions de force à repousser toute agression de leur part, nous ne dîmes mot et nous arrivâmes tranquillement à Edda-Moheny.

Cette ville compte environ 2,000 âmes. Les maisons sont à toit conique, recouvert en chaume; les murailles sont formées de branches de bois verticales entrelacées de lianes. Elles sont entourées à distance d'une haie de kolkoals (euphorbe d'Abyssinie), d'où résulte une enceinte extérieure assez spacieuse, où l'on renferme les troupeaux pendant la nuit. Les champs sont divisés par des haies semblables; ce qui garantit fort bien le pays contre les attaques de la cavalerie, et permettrait à des piétons de s'embusquer avec avantage, si l'usage des armes à feu était plus répandu. Lorsque nous arrivâmes chez Abdallah, ce chef vint nous recevoir à la porte de sa maison et se découvrit les épaules pour nous saluer. Il nous engagea à entrer nous reposer, et donna des ordres pour qu'on prît soin de nos mules. Cette maison était d'assez belle apparence; les claires-voies des murailles étaient garnies d'un mortier d'argile qui empêchait l'air de pénétrer. L'intérieur était divisé en plusieurs compartiments, l'un pour le logement des femmes, l'autre pour la cuisine, un troisième pour le grain. L'ameublement se composait de deux *algas* (lits en cuir), quelques cuirs tannés qui servaient de tapis, de trois chaises recouvertes de lanières de cuir, à la façon des algas. Les ustensiles et les approvisonnements de ménage occupaient la plus large place dans ces appartements : c'étaient des outres à grains, des vases, les uns destinés à l'eau, les autres à l'hydromel et à la bière; les premiers remarquables en ce que, au lieu d'être en terre cuite, comme les vases éthiopiens, ils étaient en cuir, et d'une forme très-gracieuse, leurs bords garnis de l'espèce de coquillage appelé *caurie* par les Européens qui trafiquent sur la côte d'Afrique. Je n'ai pu m'expliquer de quelle manière ces Gallas se procurent ces coquillages; car je n'en ai jamais vu sur les marchés du Tigré, non plus qu'au Choa, et ce peuple ne paraît pas communiquer avec la mer, par les Taltals ou les Danakils, avec lesquels ils sont en guerre continuelle. Ils n'en est pas moins vrai qu'ils font une grande consommation de cauries, presque toutes les femmes gallas en portant cousues au tablier de cuir qui leur sert souvent de robe.

Pour compléter cet ameublement, on ne voyait pas là, comme dans le pays chrétien, de belles armes suspendues, des boucliers ornés de plaques d'or et d'argent: ces objets y étaient d'une simplicité extrême. Mais quelque simples, grossières même, que paraissent ces demeures, quant à leur description, leur aspect est doué d'un charme saisissant auquel il est diffi-

cile de se soustraire. Pour nous autres Européens, blasés sur la vue des plus grandes somptuosités, cette naïveté a une grandeur touchante. Et puis, quel climat, quelle pureté diaphane dans l'air! A cela vient s'ajouter toute la magnificence d'un horizon immense. A l'ouest et au nord, de vastes chaînes de montagnes qui perdent leurs cimes dans les nues ont leurs flancs couverts d'une végétation puissante dont la fraîcheur est continuelle; à l'est, la plaine fertile se déroule aux regards, et par un contraste du plus grand effet, se termine par des montagnes moins élevées qu'à l'ouest, et d'une couleur sombre et grisâtre.

Cette plaine est très-boisée, on y trouve du gibier de toute espèce; mais l'antilope et toutes les variétés de gazelle y sont en grande abondance: ce qui attire beaucoup de bêtes fauves; aussi les habitants, obligés de défendre leurs troupeaux contre leur voracité, sont habitués à les combattre, et déploient, dans ces sortes de lutte, une adresse et un sang-froid admirables. Notre hôte, sachant que nous voulions voir une chasse au lion, ne se fit pas longtemps prier pour nous procurer un chasseur émérite. Il s'adressa à un de ses parents qui en avait déjà tué trois, et portait au cou, comme marque distinctive de sa bravoure, trois chaînes en argent. Jour fut pris pour le lendemain. En attendant, le chasseur resta avec nous, et aux soins empressés que lui prodiguaient les jeunes filles de la maison, on jugeait facilement que c'était un guerrier fameux, dont les succès auprès du beau sexe ne le cédaient pas à ses autres prouesses. Du reste, les femmes de ce pays sont faites pour inspirer de vifs désirs: belles, avec des formes admirables, on n'aurait à leur reprocher qu'une certaine dureté dans le regard qui lui donne une ressemblance avec celui des bêtes fauves.

Sans doute, notre qualité d'Européens, et la hardiesse avec laquelle nous nous étions aventurés au milieu de ce peuple barbare, lui avaient donné une haute opinion de notre courage; car les jeunes filles s'empressaient autour de nous, et celles qui étaient chargées de nous laver les pieds paraissaient glorieuses de leur tâche. Il faut remarquer ici que les femmes du pays chrétien paraissent effrayées au premier abord des Européens, et sont loin de leur témoigner la même sympathie qu'à leurs compatriotes. On n'eut pas pas besoin de nous réveiller pour faire nos préparatifs de départ; car nous n'avions pu fermer l'œil de la nuit, en proie que nous étions à la plus effrayante quantité de punaises qu'on puisse imaginer. En quelques instants, nos corps furent couverts de boursouflures: force à nous de rallumer la lumière et de passer la nuit sur une chaise; car il ne fallait pas songer à une promenade nocturne à travers champs dans un pareil pays. Si nous eussions évité le couteau des Gallas, nous n'eussions certes pas échappé à la dent de la hyène ou de la panthère.

Le jour seul termina notre supplice. Notre hôte nous fit servir à déjeuner et envoya chercher les cavaliers qui devaient nous servir d'escorte. Aussitôt que tout notre monde fut réuni, nous nous mîmes en route: il était sept heures du matin. Nous formions une troupe de trente cavaliers et de cent piétons à peu près; nous suivîmes d'abord plusieurs allées de kolkoals

qui séparaient des champs de maïs et de thef (1); mais bientôt nous traversâmes ce que les Anglais appellent dans l'Inde des *jungles*. Là se trouvaient toutes les variétés d'acacias et plusieurs espèces de térébinthes. Le sycomore déployait aussi son ombrage majestueux qui invite au repos. Après avoir marché pendant une demi-heure à travers les jungles, nous étions sur le territoire d'un village allié d'Edda-Mokeny, nommé *Ouaré-Ouayô*. En sortant de ce territoire, nous fûmes obligés de descendre de cheval pour passer un fourré très-épais où les branches s'entrecroisent tellement, que nos montures, sans cavaliers, avaient grand'peine à passer. — Nous continuâmes à marcher pendant un quart d'heure, et il pouvait être environ neuf heures et demie, quand nous aperçûmes une vaste prairie limitée par un bois étendu, que l'on me dit être habité par les lions. De temps à autre, nous rencontrions aussi sur le chemin des traces d'éléphant; nous prîmes un instant le galop pour nous rapprocher du bois; toutefois, à une certaine distance, nous avançâmes avec précaution. Notre chasse aurait pu s'ouvrir d'une manière brillante; car une troupe de sept éléphants passa très-près de nous; malheureusement le calibre de nos fusils était trop faible, et le pays trop plat, pour exposer les piétons qui nous accompagnaient à la poursuite de ces redoutables animaux, furieux quand ils ont été atteints. Les mêmes risques n'existaient pas pour eux dans la chasse au lion; celui-ci ne s'acharne qu'au cheval, et c'est même un moyen de salut pour le cavalier que de lui abandonner sa monture. A portée de fusil du bois, nous nous arrêtâmes pour envoyer deux piétons examiner les bords d'une mare où les lions ont coutume de se désaltérer le matin, après les carnages de la nuit; ils revinrent nous annoncer qu'ils avaient trouvé près de là le squelette d'une antilope, probablement dévorée dans la nuit; car on pouvait encore voir distinctement les empreintes des pas du lion dirigées vers un autre bois situé à notre droite. « Si nous parve- «nons à découvrir le gîte de celui-là, nous dirent nos éclaireurs, la chasse sera «facile: le lion doit être lourd de son repas d'hier soir. » En nous dirigeant du côté qu'ils nous indiquaient, nous reconnûmes qu'ils ne s'étaient pas trompés; des traces toutes fraîches annonçaient le passage récent d'un lion: d'ailleurs nos montures furent soudainement saisies d'une vive agitation; l'oreille sans cesse tendue en avant, les naseaux gonflés et bruyants, quelque chose de fébrile et d'incertain dans leur marche, tout en eux décelait l'approche de l'ennemi; et encore fallait-il pour les faire avancer qu'ils fussent habitués à cette odeur de bête fauve. Nos piétons commencèrent à marcher serrés, en rapprochant les boucliers de manière à former une espèce de tortue, où ils étaient entièrement abrités, tenant leur javelot de la main droite et prêts à le lancer. Les cavaliers firent halte aux aboiements des chiens qui se rapprochèrent d'eux, la queue basse et d'un air qui demandait protection. Tout le monde fit silence. «Le lion doit être «bien près d'ici, me dit alors notre guide; et il est étonnant, après les aboie-

---

(1) *Poa abyssinica*.

« mens de nos chiens, qu'il ne se soit pas encore montré à nous; sans doute « qu'il est engourdi, comme nous l'avions prévu, et qu'il n'attaquera pas le « premier. » Quelques minutes se passèrent ainsi dans l'attente; enfin nous vîmes lentement s'avancer un lion énorme; ses yeux étaient à demi-fermés, comme s'il était encore assoupi. Arrivé à portée de fusil de nous, il s'arrêta un moment pour nous considérer; mais nous trouvant probablement trop nombreux, il poussa un rugissement sourd; se détourna un peu, et continua son chemin avec la même gravité. Celui de nous qui devait commencer l'attaque s'apprêtait déjà à lancer son cheval; il avait tiré son pesant sabre en forme de faux, et se couvrait de son bouclier : je le prévins par un coup de fusil. Je vis le lion frémir et chanceler; mais ce fut l'affaire d'une seconde; il se retourna en nous jetant un rugissement horrible qui fit cabrer tous les chevaux. Je ne sais en vérité rien de plus propre à inspirer la terreur que cet épouvantable cri. Les animaux ont un instinct admirable pour deviner qui les attaque. En ce moment le lion était à une cinquantaine de pas de nous, et je vis l'éclair de son regard fauve se diriger vers moi; ne doutant pas que je ne fusse choisi pour victime, je quittai mon fusil devenu inutile, et je saisis la lance d'un de mes gens, m'apprêtant à combattre à l'abyssinienne; mais le cavalier galla me prévint à son tour, et précipita son cheval à la rencontre du lion, avant que celui-ci n'eût le temps de bondir, il était près de lui. Par un mouvement simultané, le cheval se cabra, et le lion, se levant sur ses pattes de derrière, lui passa celles de devant sur le poitrail. Tous deux s'affaiscèrent, mais pas assez promptement pour que le Galla n'eût le temps d'asséner un vigoureux coup de sabre sur la tête du lion, puis il sauta aussitôt à terre. Le lion enfonça plus cruellement encore ses griffes dans le corps du malheureux cheval; mais, d'un second coup, le cavalier lui coupa un jarret de derrière, ce qui l'abattit. Il roula en poussant un effroyable cri de douleur; un javelot habilement dirigé dans la poitrine lui trancha définitivement la vie. Le cheval gisait expirant à côté. Le Galla n'avait reçu aucune blessure.

Le lion fut dépouillé sur-le-champ, et deux hommes se chargèrent de porter sa peau sur une branche d'arbre.

Le Galla commença immédiatement la danse du triomphe. C'est un trépignement très-précipité, accompagné d'un chant guttural et d'une mimique exprimant le sublime de la férocité.

Tous les gens de notre suite chantaient aussi en son honneur, et marquaient la mesure par des gambades; chacun à son tour se portait en avant, brandissant ses armes, et s'écriait: « C'est moi un tel, c'est moi qui ai vaincu « tant d'amarahs en combat singulier, c'est moi qui ai tué un lion, un « éléphant, etc. »

En approchant du village, un cavalier se détacha pour porter la nouvelle de notre victoire. Toutes les jeunes filles sortirent alors pour venir à la rencontre du vainqueur. Elles s'avançaient par bandes, chantaient et frappaient des mains; par intervalle, elles s'interrompaient pour danser. De leur côté, les cavaliers étaient sortis, et se livraient à des jeux d'équitation; quelques-uns

couraient sur le héros de la fête à bride abattue, la lance en arrêt et sans bouclier ; mais en arrivant près de lui, ils relevaient très-adroitement leur lance, et lui touchaient la paume de la main en signe d'amitié. Quelques-uns voulurent m'honorer de cette marque d'estime, chose qui n'était précisément pas de mon goût, quelque confiance que j'eusse en leur adresse. Arrivé vis à vis de la maison du chef, le Galla trouva un nouveau cheval, et sautant en selle, il recommença son chant triomphal ; il faisait exécuter à sa monture tous les mouvements de son corps; on l'eût pris, en voyant cette unité de volonté, pour un centaure.

Enfin, il fallut songer au repos; chacun rentra chez soi, mais pour se préparer à de nouvelles fêtes qui devaient durer trois jours, et auxquelles on nous fit l'honneur de nous inviter.

Le lendemain survint une foule de cavaliers dans la maison de notre hôte; ils burent jusqu'au soir, et c'est alors que commença une grande fête composée de tous les exercices militaires de Gallas. Plusieurs improvisateurs s'avançaient au milieu d'eux et célébraient les louanges des plus vaillants; mais c'est à partir du moment où le vainqueur du lion fit son entrée triomphale, porté sur un lit de branches d'arbres, que la fête prit une grande animation. A lui s'adressèrent toutes les agaceries des courtisanes. Le héros descendit alors de son brancard, sauta sur un cheval, et, se mettant à la tête d'une troupe de cavaliers composée de ses amis, il fit plusieurs évolutions, après quoi on rentra pour boire encore. A la nuit, tous les enfants couraient par la ville avec des torches allumées, et se réunissaient sur la place pour danser, et faire aussi à leur manière des exercices guerriers.

Le lendemain, notre hôte remit au vainqueur du lion une chaîne d'argent que je lui avais donnée ; nous y ajoutâmes un bouclier et une pièce de drap rouge, le tout par l'entremise de notre hôte, qui reçut lui-même quelques cadeaux dont il fut très-content. Nous songeâmes alors à remonter sur le plateau du Ouodjerate, car nous y avions laissé nos gens dans une position moins rassurante que la nôtre.

C.-T. Lefebvre.

CHASSE AUX HOMMES

DANS LE CORDOFAN.

Le Dongola, le Sennaar, et le Cordofan étaient gouvernés, il y a vingt-cinq ans, par des chefs indigènes, des *melicks*, qui formaient une race royale héréditaire, et qui organisaient tant bien que mal une répartition d'impôts et un système de défense. Les rois du Dongola et du Cordofan relevaient, en quelque sorte, du trône du Sennaar. Si la tranquillité du pays, la sécurité des habitants, étaient troublées par les invasions ennemies, on jouissait au moins, dans les intervalles, de ce bonheur que fonde la confiance des individus d'une même famille réunis dans un sentiment commun de défense.

Les Mamelouks chassés d'Égypte par l'armée française furent les premiers à porter atteinte à cette organisation nationale. Réunis au melick Tumbal d'Argo, ils s'emparèrent du Dongola ; mais ils se contentèrent d'exercer leur autorité pour faire rentrer la contribution assez modérée qu'ils frappèrent sur le pays : ce ne fut que demi-mal.

En 1820, Méhémet-Ali conçut et mit à exécution la conquête de ces trois grandes provinces. Le premier mobile de ce projet et le véritable but furent l'esclavage de la population noire. Le pacha voulait recruter son armée hors de l'Égypte, afin de ne point affaiblir les bras qu'il destinait à la culture et à son monopole. Les hommes devaient être envoyés en Égypte pour l'armée, les femmes et les enfants pour le marché aux esclaves.

Ismayl-Pacha, fils du vice-roi, fut chargé de l'expédition : des troupes nombreuses étaient sous son commandement, et, à sa suite, quelques voyageurs français, anglais et américains, donnaient une apparence d'institut scientifique à cette nouvelle expédition d'Égypte. La différence, c'était le but de la guerre, *la chasse aux hommes ;* le mode, le plus impitoyable massacre de tout ce qui refusait de se soumettre. A ces cruautés révoltantes, il ne pouvait y avoir, de la part d'une population aussi faible et aussi mal armée, d'autre défense qu'un piége, et il fut tendu de main de maître. Un matin, le fils du pacha, général en chef, et tout son état-major, étaient grillés, et les nègres dansaient une ronde autour du bûcher.

Le deftendar Méhémet-Bey fut chargé du commandement, et envoyé du Caire par le vice-roi pour terminer la guerre avec cette seule instruction : *Vengeance !* Il était homme à s'acquitter de sa mission avec une intelligence de bourreau. Je renonce à tracer le tableau de ces crimes. Il y a des faits sur lesquels on se tait ; la vérité semble une fiction ; on ne peut croire à un cumul de pareilles cruautés. Qu'il suffise de savoir que la première année fit affluer sur l'Égypte 40,000 esclaves.

Depuis ce temps le Cordofan a été occupé militairement par le pacha ; la

chasse aux nègres, faite dans l'origine pour recruter l'armée, fut continuée comme revenu fixe lorsque le pacha eut reconnu l'impossibilité d'employer les nègres dans ses régiments. On les dirigea alors directement au marché des esclaves, dans toutes les villes de l'empire ottoman, pour être vendus pour le compte du vice-roi.

Dans le Cordofan, c'est d'Obeïd que la chasse a son point de départ. Les troupes se dirigent au sud, vers les montagnes habitées par les nègres nubas. Ces montagnes forment au milieu de la plaine un groupe très-étendu de collines isolées et peut-être volcaniques, habitées chacune par une population, qui forme une tribu forte de 1,000 à 3,000 âmes. Ces nègres nubas, race typique du pays, vivent en familles régulières, au milieu de villages construits dans la partie la plus escarpée de la montagne, avec une enceinte fortifiée en branchages épineux. Ils exercent une industrie assez bornée, qui consiste toutefois à recueillir du grain pour leur nourriture, du miel, des plumes d'autruche, des dents d'éléphant, à élever des bestiaux, et à en tirer du beurre et des peaux, qu'ils savent tanner adroitement. Ce qu'ils ne consomment pas leur procure un moyen d'échanges, des toiles, des verroteries, du café, du tabac, etc. Les habitants du pays forment de petites caravanes, et font le commerce d'échange entre eux et les commerçants de l'Égypte. Comme institutions civiles et religieuses, ils ont un roi et une famille royale héréditaire, un grand-prêtre et ses desservants, et un à peu près d'ordre et de morale découlant de maximes traditionnelles respectées.

La gaieté de leur caractère est entretenue par leur peu de besoins et la facilité que la fertilité du sol et de leurs troupeaux leur donne pour les satisfaire : aussi songent-ils, une fois la récolte faite, bien plus à danser et à se parer qu'à tout autre souci. Il y a donc chez eux sentiment d'ordre par des institutions régulières, sentiment moral par la religion et par le mariage, qui n'admet qu'une femme, caractère dispos et heureux par le bien-être : aussi, parmi les esclaves, ces nègres nubas ont la meilleure réputation et le plus de prix. On vante leur intelligence, leur activité, leur courage, leur fidélité, seulement ils ont un défaut grave, incorrigible : ils regrettent leur pays, ne peuvent se distraire de ce souvenir, et meurent souvent en apparence de santé, ce qui fausse, comme on pense bien, les calculs du propriétaire. On n'est jamais parfait !

Un officier européen que nous pourrions nommer, et que le pacha d'Égypte avait envoyé dans le Cordofan en qualité d'*instructeur* des troupes nouvellement organisées, a été témoin d'une des quatre *gaswah* qui alors y avaient lieu annuellement, et c'est à lui que sont dus les détails qu'on va lire. M. *** assistait à l'infâme expédition, sans mission, sans commandement, et armé seulement d'un fusil pour se défendre.

Pour un aussi noble passe-temps que la *chasse aux hommes*, l'équipage, on le conçoit, ne saurait être trop brillant : il se compose en premier lieu de 400 Égyptiens et de leurs officiers turcs, tous armés à la française, portant l'uniforme des troupes du vice-roi, faisant l'exercice d'après les règles de nos ordonnances militaires, et marchant au son du tambour et de nos

marches du temps de l'Empire. A côté d'eux et sur les ailes, 100 hommes de cavalerie légère, prise parmi les Bédouins; sur les derrières, une douzaine des chefs de village environnant la capitale, accompagnés chacun d'une vingtaine de leurs paysans, escortent les convois de vivres portés par leurs chameaux ; au centre, le général commandant; près de lui, ses aides de camp, un délégué du fisc pour le plus exact contrôle de l'emploi des deniers publics; enfin un médecin et deux chirurgiens européens pour soigner les blessés. On le voit, rien n'est oublié de ce que réclament la stratégie, l'humanité et l'économie administrative!...

Tout ce monde marche en aussi bon ordre qu'un régiment fait ses étapes en France; on part d'ensemble et l'on s'arrête comme un seul homme au bivouac du soir. Des noirs du pays servent de conducteurs; car le blanc a profité de tout et au premier rang de la trahison. Ces noirs sont des pasteurs et traficants de bestiaux et de peaux de bêtes. Comme ils circulent librement dans le pays, à l'abri de leur rôle pacifique, qu'ils vont à la ville et en reviennent sans exciter de soupçon, rien ne leur est plus facile que d'espionner le pays et de trahir ses pauvres habitants. Ils savent donc se rendre compte de la population de chaque montagne, du nombre des hommes armés et de l'âge approximatif des individus; cela fait, ils apportent à la capitale leur dénonciation, et, moyennant un salaire du pacha, ils s'engagent à conduire la troupe et à servir d'otage pour la vérité de leurs assertions. Ces lâches limiers évitent ainsi aux chasseurs la peine de *juger* le nègre et d'*aller à la piste* de son pied et de ses allures : la *quête* est faite quand on part.

On est en marche, les conducteurs sont en tête, et, pendant les premières étapes, on chemine le jour. Des deux côtés de la route que l'on suit, s'élèvent quelques montagnes, les unes désertes, parce qu'elles ont été dévastées, les autres déjà à moitié repeuplées, remises que le chasseur ménage jusqu'à ce que ses élèves soient assez forts; les autres enfin trop bien défendues pour qu'on s'y hasarde. Ces populations sont aux aguets et dans les angoisses: celles-ci préparées à la fuite, celles-là à la défense, toutes à la malédiction qui semble jetée sur leur race.

A deux journées de distance de la montagne qu'on est décidé à attaquer, on reste au bivouac jusqu'à la nuit, et alors on marche dans l'obscurité pour s'arrêter de nouveau lorsque le soleil vient éclairer le pays: il semblerait que l'action qui se prépare ne peut se commettre en plein jour.

La veille de l'attaque, il y a inspection d'armes, revue et distribution de munitions; tout se passe dans les règles de la meilleure discipline. Le général transmet ses ordres par ses aides de camp; l'administrateur donne ses instructions de détail; à la nuit tombante, on se met en mouvement dans le plus grand silence, les hommes se taisent, les tambours sont muets, et la troupe marche.

La distance est si bien combinée qu'on arrive au but avant le jour et sans risquer de prendre le change. La cavalerie, qui précède au galop, tourne la montagne, et, par un mouvement habilement combiné, est déjà formée

en demi-cercle d'un côté, lorsque l'infanterie, en se développant, le ferme de l'autre; le bois alors est complétement cerné, le cerf est détourné et bien près d'être pris. La pauvre gente noire dort dans une si profonde sécurité qu'il est rare qu'elle se réveille, plus rare encore qu'avertie d'avance, elle se soit mise en sûreté; cependant il y a eu des exemples qu'un nègre échappé du nombre des esclaves s'est enfui pour avertir ses frères: la troupe alors cernait la montagne, mais le gibier avait délogé; toute la population s'était jetée dans les bois d'alentour, bois de ronces et de plantes épineuses, où l'on peut bien se jeter nu, mais dans lesquels une troupe bien tenue ne va pas risquer ses habits. Le plus fréquemment, la population encore endormie est cernée totalement, et l'on a le temps avant le jour de disposer l'attaque.

Le général est placé sur un mouvement de terrain élevé; on lui a établi des tentes habilement distribuées pour satisfaire à tous les services: en avant un canon est placé avec ses affûts, et ses artilleurs, mèche allumée, attendent le signal. Le soleil d'Orient tout radieux dore déjà le sommet de la montagne, et commence à éclairer ce tableau guerrier, quand une détonation avertit en même temps les blancs que leur rôle de ravisseurs commence, et les nègres, qu'il s'agit de leur liberté. Jamais canon n'avait fait retentir ces parages, jamais obus n'avait éclaté au milieu de ces roches. Aussi quel mouvement dans cette population ainsi surprise, quel étonnement, quelle stupeur! De tous côtés, on les voit qui avancent la tête au-dessus des rochers, qui grimpent aux arbres, s'élancent de branches en branches, font briller le blanc de leurs yeux et de leurs dents, puis disparaissent pour reparaître plus loin. Les femmes emportent leurs enfants sur leurs bras et sur leur dos; elles traînent après elles les vieillards aveugles ou impotents: c'est un murmure sourd, une agitation inquiète; à distance, c'est comme une fourmilière dans laquelle on a mis le pied.

L'attaque commence: il s'agit de s'emparer de toute une population, hommes, femmes et enfants, et d'en tuer le moins possible; car au Caire, le pacha est humain, il ne les veut que vivants. On détache quatre pelotons à la fois; ils marchent à l'assaut de la montagne, et toute la ligne soutient leur mouvement du bruit de ses coups de fusils à poudre et de ses canons tirés sans boulets: il s'agit d'augmenter l'effroi et de déconcerter la défense de ce timide troupeau; c'est à qui aboiera plus fort dans ce vacarme pour *rabattre* le nègre. Les soldats s'avancent toujours, la baïonnette en avant, à travers les rochers et les buissons. Tout fuit, car tout a peur; mais ces fuyards reprennent bientôt courage. Savez-vous pourquoi? C'est que les meurtriers approchent de l'antre où le lion a caché ses petits.

Les nègres ont des huttes et des cabanes au haut de la montagne: c'est là qu'ils vivent dans les temps tranquilles; mais pour se mettre à l'abri de leurs ennemis, ils se creusent des trous, de véritables terriers, au fond desquels ils cachent tout ce qu'ils ont de précieux, femmes et enfants. C'est pour défendre ce trésor qu'ils ont repris courage: d'une main ils lancent leurs longs javelots empoisonnés, de l'autre ils se couvrent de leur bouclier.

Mais avant que leurs ennemis soient à portée de leurs faibles armes, les balles des fusils de munition sont venues les atteindre. Durs à la souffrance, ignorants du moyen nouveau qui leur envoie la mort, les voyez-vous traversés de quatre et cinq balles sans faiblir? Ils prennent un peu de terre, en frottent l'orifice de leurs blessures, croyant s'être faits quelques écorchures, et continuent à combattre, jusqu'à ce que, épuisés par la perte de leur sang, ils tombent morts. Tant que le chef de famille s'est défendu, sa femme et ses enfants ont été près de lui, à l'encourager de leurs cris, à l'assister en attaquant l'ennemi à coups de pierre; est-il tué, ils se rendent sans murmure: c'est comme une soumission à la volonté du sort.

D'autres, moins courageux, fuient avec leur famille, et, comme les cerfs entourés de leurs biches, gagnent le haut de la montagne; d'autres se réfugient dans leurs terriers, et quel furet assez hardi pénètrerait dans ces antres où le désespoir s'est acculé? L'habileté du chasseur consiste alors à faire évacuer le trou : on fume le terrier, et pour cela les soldats égyptiens ont les mêmes moyens qu'on employe en Europe contre les renards et les blaireaux. Mais il suffit souvent de charger un fusil avec du poivre et de tirer dans le terrier : la poudre mêlée à cette forte odeur remplit l'antre et suffoque les nègres; ils sortent aveuglés et tombent dans les panneaux; les soldats se jettent sur eux et les enchaînent. Si après la détonation personne ne sort, les chasseurs vont à un autre antre, car ils savent à quoi s'en tenir : la mère a étouffé ses enfants, le père a tué la mère, et s'est tué lui-même après; or, les soldats n'ont que faire de cadavres. Quant à leur prise, ils l'entraînent avec eux. Mais c'est encore ici que se manifeste, même dans son inertie, cet attachement au sol, à la famille, si vif et si violent chez les nègres : l'un, serrant ses pieds dans ses mains, refuse de se redresser; l'autre se cramponne à un arbre et résiste de toute sa force musculaire; celui-ci embrasse ses enfants et sa femme, et forme avec eux un nœud que le fer seul peut dénouer.

Il y a des manières d'en finir avec ces résistances : les gens du pacha ont prévu tout ce que l'amour du pays pouvait créer de ruses et de résignation. Pour ceux-là, c'est un cheval qu'on attelle à leurs jambes, et, à travers les ronces et les rochers, on les traîne jusqu'au bas de la montagne : ils y arrivent écorchés, sanglants, défigurés, mais n'ayant pas lâché prise. Alors on les tue, n'en pouvant rien faire; s'ils cèdent, on suspend leur supplice, on les enchaîne, et, autour du cou, on leur attache une longue fourche pesante qu'ils sont obligés de soulever pour faire un pas.

Les soldats reviennent avec leurs prisonniers ainsi garrottés au divan qui se tient devant la tente du pacha : là, un jeune Turc, qui est venu s'instruire à Paris de tous les détails de notre tenue des livres, inscrit en partie double la recette de chaque heure, et les chefs de village auxquels on en impose la garde et la responsabilité. Ces chefs, avec leurs paysans, représentent assez bien les valets de limiers de nos chasses : ce sont eux qui connaissent le pays, les habitudes des nègres, leur langue et la manière de calmer leur rage. Ils réussissent à diminuer les effets meurtriers de cette

lutte morale, qui commence au moment où la lutte des armes a cessé. Quand c'étaient les soldats égyptiens qui les gardaient, on les a vus, se concertant dans le langage que leurs geôliers ne pouvaient comprendre, tomber tout d'un coup sur eux et les assommer à coups de chaînes et des manches de la fourche liée à leur cou. Il fallait alors que les balles et les boulets fissent justice de cette rébellion, et l'on comprend le tort que cela faisait à l'expédition.

Le peloton qui a ramené sa prise rentre dans les rangs, un autre lui succède; de battue en battue, la montagne est ainsi dépeuplée, et, quand les derniers chasseurs se sont assurés qu'ils ne laissent plus rien derrière eux, ils viennent l'annoncer au divan, et les ordres sont expédiés pour réunir la troupe.

Telle est, en résumé, la marche des attaques les plus faciles; mais quand les premiers pelotons n'ont pu se faire jour dans une résistance trop compacte, quand, repoussés par une population trop nombreuse, ils ont vainement jeté le carnage et la mort au milieu des assaillants, alors le général adopte une autre tactique, celle de la famine: celle-ci, pour être plus patiente, n'en est ni moins atroce ni moins meurtrière.

Les nègres n'ont d'autre moyen de se procurer de l'eau qu'en la puisant dans les sources qui coulent au pied des montagnes. On les prend donc par la soif, c'est-à-dire qu'on rétrécit le cordon de troupes qui cernent la montagne à la ligne où commencent les sources; puis on campe tranquillement jusqu'à ce qu'il convienne à ces malheureux de venir échanger leur liberté, leur patrie, leurs liens de famille, contre un peu d'eau qu'on leur donnera avec des chaînes. Il paraît qu'alors la force de patience et de résignation de la race nègre se montre dans sa plus énergique violence. De la ligne si rapprochée des troupes, on les aperçoit qui s'efforcent de ronger l'écorce des arbres pour en sucer quelque peu d'humidité; mais avec ce soleil brûlant, et sans nourriture, le palais se dessèche : alors les tourments sont terribles; quelquefois ils en prolongent le terme huit jours; mais, au delà, ils sont aux abois. Le pacha peut compter alors sur la soumission de tous ceux qui n'ont pas préféré pour eux, leurs femmes et leurs enfants, la mort à l'esclavage. Chaque jour, et successivement, on les voit s'avancer davantage; comme de timides chevreuils, ils descendent de la montagne et s'approchent des sources où ils ont l'habitude d'étancher leur soif; mais, en voyant les soldats, ils reculent: l'ardeur brûlante de leur gosier les ramène, et l'eau qu'on leur présente comme un appât trompeur diminue encore leur hésitation. Ils cèdent à la tentation : des chaînes aux mains et la fourche au cou répondent de leur soumission. Quand on suppose la montagne suffisamment affaiblie, on envoie des pelotons qui procèdent, comme je l'ai dit plus haut, et rabattent tout ce qui n'est pas cadavre.

Le divan vérifie les comptes, donne à chaque chef un certain nombre de soldats pour la garde et l'escorte des noirs qui leur sont confiés, et l'on part. Dès ce moment, un singulier changement s'opère : au carnage, au feu, aux blessures, aux traitements impitoyables, succèdent les soins les plus atten-

tifs, la compassion la plus touchante. Le vieillard est-il tellement courbé par l'âge qu'il ne puisse avancer, on le place sur un brancard ou sur un chameau, on le reconforte de quelque boisson fortifiante. Aux femmes, on leur laisse quelques moments pour accoucher ou le temps nécessaire pour allaiter leurs enfants; aux blessés, le loisir de se panser; à toute la troupe, on donne des provisions abondantes pour se nourrir. Ne vous y trompez pas, toutefois, c'est précaution de boucher, pitié de bourreau : il s'agit d'amener la victime vivante à la capitale, parce qu'on en répond. Mais l'humanité a ses limites justes entre la montagne et la capitale ; c'est huit jours de répit dans le malheur de toute une vie.

Arrivés à la capitale, nouveau divan: c'est ici que l'esclavage s'organise par la traite. D'un côté, le pacha de la province est sur son divan ; de l'autre, tous les chefs amènent les noirs qu'on leur a confiés: on examine les comptes; on fait rentrer l'avoir, et la vente commence. Mais, avant d'y procéder, le pacha, en habile administrateur, fait appeler à haute voix le melick ou roi des nègres, celui que la population de la montagne reconnaissait pour tel, et le chef religieux qu'elle vénérait. S'ils n'ont pas succombé à la lutte, ils sortent des rangs, et reçoivent l'ordre de choisir dans le troupeau vingt de leurs parents, hommes et femmes. Cela fait, on leur donne deux chameaux, quelques provisions, quelques marchandises pour commencer une sorte de commerce, et on les renvoye dans la montagne, qu'avec la protection de la Providence ils vont repeupler en peu d'années, afin d'offrir aux chasseurs futurs une nouvelle mine à exploiter. Voilà ce qui s'appelle une sage et prévoyante administration.

Quant aux autres prisonniers, on choisit les plus âgés, les plus faibles, ceux que les blessures ont estropiés ou défigurés, et on les distribue en forme de paye aux Bédouins qui ont fait la gaswah; c'est-à-dire qu'on donne aux plus impitoyables les êtres qui justement demandaient le plus de soins et de ménagements. Aussi, voyez chaque conquérant entraînant sa part de butin, exigeant sous le fouet la redevance de travaux pénibles, avec d'autant plus d'âpreté, que la brièveté probable de la vie de leur esclave doit lui faire craindre d'en tirer moins de profit. Les officiers et les soldats ont ensuite le droit de choisir dans les limites de leur paye les esclaves qu'ils désirent, et que le pacha taxe selon leur âge et leur force, si ce sont des hommes; selon leur beauté, quand ce sont des femmes. Les troupes du pacha ainsi payées, reste le gros du butin, qu'on envoie en forme de caravane, enchaînée au Dongola sur le Nil, d'où elle descend par eau jusqu'au Caire. Là, l'administration compétente, d'accord avec les gens de la douane, fait rentrer les droits du fisc et enregistre les nègres au marché des esclaves, où la vente commence.

Alors toute cette grande famille est disséminée sans considération de liens antérieurs. La mère est séparée du fils, le mari de la femme; il n'y a plus trace de la famille qui avait grandi sous les yeux de Dieu : la société est dissoute.

Voilà ce qu'autorise, ce dont profite un homme que la fortune place au

niveau de nos trônes; je dirai mieux, voilà ce qu'il a organisé et ce qu'il entretient. Vous le maudissez sans doute de ces 6,000 esclaves arrachés ainsi au milieu de 2,000 cadavres: eh bien! cela n'est rien à côté de ce qu'il a pu ordonner pour décupler ses revenus, au risque de décimer ses populations.

Le Sennaar est à lui, et de cette contrée partent également chaque année quatre autres gaswahs, qui ramènent aussi 5,000 esclaves, 6,000 quand les années sont bonnes. Ce n'est pas assez : l'Abyssinie fournit son contingent. Chaque année, les gellabs, vendeurs d'esclaves, sont envoyés de Sennaar pour acheter les femmes que des tribus enlèvent sur l'appât de ce gain que le pacha d'Égypte leur offre, et ces femmes, que le dieu des chrétiens avait adoptées, sont traînées dans tous les harems de l'Orient, qui ne leur donnent que la dégradation en échange de la patrie, de la famille, de la vraie religion. Ce n'est pas assez : le roi du Darfour, qui n'est point soumis au pacha, et qui garderait sa population, si quelqu'un n'était là pour la lui acheter, exporte chaque année 8 à 9,000 esclaves, dont un quart meurt dans les fatigues d'une marche impitoyable à travers le désert. Cette grande caravane est approvisionnée seulement pour le nombre de jours rigoureusement nécessaire; il faut que l'escorte fasse avancer tout ce monde et gagne la plaine ou la montagne fixée pour la halte du soir. Dans cette navigation au milieu des sables, on voit les malheureux naufragés qu'on laisse en arrière supplier et se tordre les bras; ils ne demandent qu'une journée de repos, et ils montrent à quelques pas de là la seule escorte qui consente à les attendre, les hyènes et les chacals. Le chef de la troupe est sourd à tous les cris; il est cruel par humanité: le sort de la caravane dépendrait d'un retard, le retard ne s'accorde jamais, et quand, à quelques jours de là, voyageur monté sur d'agiles dromadaires, je traversais rapidement le même désert, c'est par les carcasses humaines nouvellement dépecées que j'ai trouvé mon chemin, et que le soir j'ai reconnu ma halte. Au milieu de ces ossements pressés autour de moi, il me semblait la nuit qu'il se tenait un conseil; l'homme était jugé. Ce n'est pas assez: sur les deux rives du Nil, au-dessus des cataractes, l'esclavage n'est pas seulement la violation des droits les plus sacrés, c'est l'abrutissement des sentiments les plus délicats. Tel Turc, à côté de son harem, possède 100 femmes noires qu'il livre, dans sa basse-cour, à une dizaine de nègres. Chaque année, ces 100 femelles mettent bas un enfant, qui sera mutilé pour l'usage des harems, et vendu quand il aura douze ans. Ce déplorable troupeau n'a pas d'autre destination. Celles qui produisent peu ou mal sont réformées; les hommes sont également mis sur le marché, quand l'âge les a rendus faibles ou infirmes. Cette grande exploitation, ce haras d'hommes, donne année commune 2,000 esclaves, que la douane du pacha surveille et taxe, et qui viennent au Caire se vendre au marché. Ce n'est pas assez! — Eh! quoi encore? direz-vous. — Le voici, car on ne se contente pas de faire une chasse aussi meurtrière, d'autoriser des exploitations aussi honteuses, tout le pays est frappé d'impôts tellement exagérés que l'habitant ne pourrait pas les payer, si le pacha n'acceptait de lui une nouvelle monnaie: cette

monnaie, c'est la chair humaine. Ne croyez pas que ce soit impossible : l'homme, dans ces contrées, se monétise et se calcule à tant la livre; voilà le résultat le plus net de cette civilisation tant vantée.

Dans les villages, aux époques très-régulières des payements, quand le percepteur arrive, chaque famille cherche au fond de ses sacs si les pluies ou la trop grande sécheresse, les invasions de Bédouins ou les sauterelles, lui ont laissé de quoi satisfaire aux exigences du fisc. Quand l'avoir est insuffisant, le père de famille regarde autour de lui et cherche, dans ses affections, qui il sacrifiera : ici, c'est sa fille, là son fils, et là leur mère. Quand le courage lui manque pour choisir, il va lui-même offrir sa tête à la rapacité du maître; et l'on écrit en Europe que les impôts, répartis avec justice, rentrent facilement.

LÉON DE LABORDE.

ABYSSINIE.

LE DEDJAS OUBIÉ, CHEF DU TIGRÉ.

« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, » disait un célèbre diplomate.

Cette maxime, restreinte aux hommes d'État, à ceux qui gouvernent, est de la plus grande vérité, non-seulement en Europe, dans les pays civilisés, mais jusque chez les peuples presque sauvages. Si donc vous vous trouvez en contact avec un gouverneur, un chef de tribu, ou un roi quelconque, et que vous vouliez le juger, ne vous occupez pas de ses paroles, mais bien de ses intérêts présents, de ses actes passés et de leur résultat.

Telle est la marche que nous avons suivie pour connaître le dedjas Oubié, chef souverain, par le fait, d'un tiers de l'ancienne Abyssinie. Les observations et récits qui suivent ont donc trait surtout à la politique, aux actes et à l'entourage de ce chef.

Il faut avouer que rien n'est plus singulier qu'un prince noir et une cour de même couleur, avec des traditions de réception et des idées de dignité; tous ne sachant comment s'y prendre et se conduire avec des Européens revêtus d'un certain caractère. Oubié connaissait fort bien notre affaire d'Halai au sujet du prix du sang ; il savait que nous avions découvert la fourberie, que nous étions envoyés près de lui par le consul de France, et porteurs de lettres et de cadeaux (1): aussi cet embarras amena-t-il un in-

(1) MM. Aubert et Dufey avaient été envoyés en Abyssinie pour acquitter le *prix du sang* d'un homme d'Halai qu'on prétendait avoir été tué par un Français; leur voyage avait aussi un but d'exploration commerciale. (Voir *Revue de l'Orient*, t. I, page 315.)

cident fort piquant, à la suite duquel il nous aurait reçus sur le pied d'égalité, si nous l'avions voulu.

Mais il s'agissait de tout autre chose que d'une réception et d'un point de vanité. Il nous fallait connaître l'homme avec qui nous allions traiter, le caractère et les projets de ce chef noir et chrétien qui avait conquis un pouvoir absolu, et qui s'y maintenait par sa supériorité et son génie; celui dont nous allions soulever encore l'ambition et la haine, exciter les sentiments de grandeur, car tout en lui demandant justice, nous devions lui proposer de régénérer son pays par le commerce européen, de consolider son pouvoir en lui fournissant les moyens de rétablir dans sa famille l'unité de l'Abyssinie et de s'en poser comme le seul et unique chef.

Nous avions de plus à acquérir la confiance des grands qui l'entouraient. Une réception trop brillante aurait pu blesser des amours-propres et nous créer des ennemis. Nous demandâmes à être reçus simplement comme les envoyés des chefs voisins, du ras Ali par exemple : c'est-à-dire assis au pied du divan royal, au milieu des grands officiers et des femmes.

En public le dedjas Oubié ne prononce pas une seule parole, à moins que ce ne soit pour donner un ordre, encore est-ce par un intermédiaire qui s'appelle *affanegous* ou bouche du roi. Son visage est toujours à moitié couvert par un manteau, de telle sorte que le haut de la tête et les yeux peuvent seuls être aperçus. Ainsi le veut l'usage, et cela s'appelle aussi dignité. Certes, celui qui n'aurait vu ce prince qu'en public serait fort embarrassé pour le reconnaître ailleurs. Le cérémonial est du reste peu compliqué; l'affabilité et la gravité le composent presqu'entièrement.

Dans la vie privée, tout est différent: l'homme se montre, Oubié rejette son manteau sur ses épaules, laisse sa figure à découvert, et parle directement; il a rompu un usage d'étiquette fort gênant, c'était d'agir comme en public, de parler par son affanegous, mais ayant reconnu que ce dernier avait été séduit par les gens compromis dans notre affaire du prix du sang, il l'a chassé et a déclaré devant tous qu'à l'avenir il était, lui, son affanegous. L'Abyssinie nous devra du moins la destruction d'un sot usage.

Toutes les fois que nous nous sommes trouvés dans son particulier, le dedjas était véritablement très-bon et très-affable; et bien que sa figure porte le cachet de la fierté et de l'orgueil, elle l'abandonne facilement; mais ne serait-ce pas un calcul? La finesse, pour ne pas dire la ruse, est empreinte sur son visage, cependant il inspire la confiance; ses traits sont mobiles, son front large, et les rides précoces qui le sillonnent annoncent qu'il n'est pas sans ennuis et sans soucis. En effet, usurpateur et conquérant, Oubié supporte seul tout le poids de son gouvernement; tout est concentré en lui, seul il pense, seul il agit; et tout ce qui l'entoure obéit : on comprend en le voyant qu'il est homme de pouvoir et de commandement.

Ayant détruit peu à peu tous les obstacles qui l'entouraient, il s'est rendu chef absolu et a réuni dans sa main tout ce qui restait de l'ancienne Abyssinie hors du pouvoir des Gallas. La manière dont il est parvenu à un tel degré de puissance donne le poids exact de la confiance qu'il peut inspirer

comme homme d'État et pour les relations futures que l'on pourrait ouvrir avec les pays Habesch.

A l'âge de vingt ans, Oubié succéda à son père, le dedjas Gabriel, qui avait réuni à son gouvernement du Samen celui du Wogora et du Wolcaït. Cette succession, ou plutôt ce premier acte politique, fut une usurpation : il enleva par ruse le gouvernement à son frère aîné, à qui il fit crever les yeux parce que celui-ci voulait ressaisir le pouvoir et l'héritage. Tel fut son début dans la carrière gouvernementale.

L'Abyssinie septentrionale était alors divisée en trois parties, et sous la domination de trois chefs différents. Les États d'Oubié se trouvaient situés au milieu à l'ouest du Teccazé; les provinces qui reconnaissaient son pouvoir étaient par conséquent enclavées dans celles de ses deux voisins.

Le Tigré était régi par un prince aimé des Abyssiniens, par Sabagadis, qui s'était rendu redoutable et puissant. Les armes à la main, ce chef avait réduit sous sa paternelle administration toutes les provinces à l'est du Teccazé, possédées autrefois par le dernier ras abyssinien Oualled-Sellassé.

Le ras Marié avec ses Gallas était maître de Gondar et des anciens gouvernements qui entourent le lac Tsana; ces pays sont aujourd'hui sous la puissance du ras Ali, son successeur.

Les États d'Oubié étaient donc les moins étendus et les plus mal situés : or, un homme qui avait débuté par l'usurpation et presque par un fratricide ne pouvait et ne devait pas vouloir rester le plus faible et le plus petit. Se jeter sur les Gallas, les chasser de Gondar, Oubié savait fort bien que ce serait une folie, qu'il n'était pas assez puissant pour mener à bonne fin une telle entreprise. Il n'y avait alors que les États de Sabagadis qui pussent fournir pâture à son ambition; mais encore ici l'attaque était impossible : assez fort dans les montagnes du Samen pour résister au chef du Tigré, il ne l'était pas pour oser prendre l'offensive. Il n'avait donc d'autre ressource que de recourir à la ruse, et il devait attendre tout du temps et des circonstances. On va voir comment il sut en profiter. Le chef du Tigré, Sabagadis, dont nous venons de parler, était pour le moins aussi ambitieux et aussi rusé qu'Oubié; il convoitait de son côté les provinces appartenant à ce dernier, mais, quoique plus puissant, il savait qu'il ne serait pas facile de les enlever à leur possesseur. Dans l'intention de le perdre ou de l'affaiblir, il imagina d'engager celui-ci dans une guerre contre les Gallas et le ras Marié; convenant avec Oubié de le faire ras, c'est-à-dire lieutenant général de l'empire, s'ils parvenaient par leurs efforts réunis à chasser les Gallas d'Abyssinie et à rétablir l'unité gouvernementale dans la personne de Sabagadis. Pour mieux cimenter cette proposition et leur alliance, Sabagadis épousa la sœur d'Oubié, et celui-ci, en secondes noces, la fille de Sabagadis. En réalité ce que voulait Sabagadis, c'était d'amener les Gallas sur les provinces d'Oubié, les faire ravager, les ruiner, et l'affaiblir, afin de s'en rendre maître par la suite selon l'opportunité.

Mais on connaît le vieux proverbe, corsaires contre corsaires... Or, Sabagadis avait affaire à forte partie. Tandis qu'il agissait ainsi, combinant ses

astucieux projets, Oubié, qui, de son côté, convoitait les États de son beau-père, avait reconnu depuis longtemps qu'il ne parviendrait à les conquérir qu'avec le secours des Gallas: ce fut même la cause d'un premier mariage avec la fille d'un chef galla, le dedjas Maro du Dembea. Mais ce secours des Gallas était un dangereux moyen qui pouvait soulever contre lui les populations abyssiniennes, à moins qu'il n'y eût un prétexte d'union.

Sa première femme étant morte, il avait presque abandonné ce projet lorsque les propositions rapportées plus haut lui furent faites de la part de Sabagadis : il les accepta avec joie, espérant bien y trouver ou un motif de querelle avec son beau-père et d'alliance avec les Gallas, ou, dans le cas de réussite du projet mis en avant et qu'il croyait véritable, la satisfaction de son ambition. Des deux côtés il ne pouvait qu'y gagner.

En conséquence du traité, Oubié, limitrophe des provinces occupées par les Gallas, leur déclare la guerre. Ceux-ci, sous la conduite du ras Marié, fondent tout à coup sur ses États, battent son armée, et portent partout la dévastation. Effrayé et ne s'attendant pas à une irruption aussi soudaine, il se réfugie dans les montagnes inaccessibles du Samen, appelle à son secours Sabagadis, qui tergiverse, écrit, annonce son arrivée, et reste dans le Tigré. Etonné d'une telle conduite, Oubié redoute alors la politique de son beau-père, et, suivant ses projets à double face, s'empare de l'occasion, envoie un messager secret au ras Marié, lui fait part des causes de la guerre, de la proposition de Sabagadis, que, disait-il, il n'avait pu refuser, et finit par lui demander son alliance et la paix.

Le ras, menacé dans son pouvoir, accepta aussitôt, à la condition qu'ils réuniraient leurs troupes et marcheraient ensemble contre Sabagadis. On ne pouvait faire à Oubié une meilleure condition, car il était certain par cette coalition de vaincre le chef du Tigré. De plus, bien instruit des usages de Marié et de ses Gallas, il savait qu'ils ne resteraient pas dans de froides montagnes et dans un pays bien inférieur aux belles provinces de l'Ambara, qu'aussitôt la victoire, tous se retireraient, et qu'il serait chargé avec quelque chef galla de poursuivre Sabagadis.

Oubié marchait d'un pas presque assuré vers l'accomplissement de ses projets ambitieux, et la fortune elle-même devait le seconder au delà de ses espérances.

Les armées réunies traversent donc le Teccazé, fondent sur le Tigré par la province du Siré, où elles en viennent aux mains avec Sabagadis, dès lors forcé de se défendre et de faire tête à l'orage. Dans la bataille, le ras Marié fut tué, et Sabagadis pris avec l'aîné de ses fils, puis, selon l'usage, tous deux furent mis à mort par les parents de Marié.

Ces accidents favorisant au plus haut point les affaires d'Oubié, il comprit tout de suite quel parti il pouvait tirer de tels événements : devenant un des plus chauds partisans du nouveau ras, nommé Dorié, frère et successeur de Marié, il le flatte en le reconnaissant, suivant l'ancien usage, pour ras ou lieutenant général de l'empire, pour son suzerain, et se faisant investir par lui du gouvernement du Tigré, il se charge de tout pacifier, c'est-à-dire de tout conquérir.

Sur les promesses d'Oubié et selon ses prévisions, le ras et les Gallas se retirèrent en Amhara.

Alors commença la guerre contre les enfants de Sabagadis, qui étaient soutenus par les habitants du Tigré. Le second fils, nommé Wolda-Mikael, avait succédé à son père; Oubié lui fit une guerre incessante, une guerre d'escarmouche, car il ne lui laissa pas le temps de réunir une armée, il le poursuivit jusqu'à l'extrême frontière, près d'Halai, où il le tua.

Cassei, le troisième fils, échappé au carnage, prit ensuite le commandement, et la guerre continua dans le Tigré pendant cinq années. A la fin, Oubié s'était rendu maître de tout le pays, et avait enfermé son ennemi sur la montagne d'Aramat, où il le tenait bloqué, semant la discorde parmi les principaux chefs, et provoquant la défection.

Le fils de Sabagadis était réduit à la dernière extrémité, cependant il aurait pu tenir encore fort longtemps sur la montagne inaccessible qu'il occupait, et traîner la guerre en longueur, si Oubié, par ses espions, n'avait connu sa position désespérée, et s'il n'avait su que la crainte seule d'un châtiment retenait encore bien des chefs.

Pour en finir, il résolut d'avoir recours à la ruse et à la générosité. Changeant tout à coup de conduite, il ordonne de battre le négaret, espèce de timbale, et de proclamer que lui dedjas-mati du Samen, du Wogora et du Wolcaït, chef de toutes les provinces du Tigré, il pardonnera de bon cœur à tous ceux qui se rendront à sa tente. Pendant huit jours, le négaret bat, la proclamation continue, les défections commencent et se multiplient. Cassei, lui-même, reçoit indirectement des propositions d'Oubié, des généraux gagnés et fatigués de la guerre travaillent son esprit, enfin il finit par céder et descendre vers la tente de son ennemi. C'était le reconnaître pour son chef et son suzerain, c'était s'avouer vaincu et se rendre à discrétion.

Oubié sembla faire alors de la générosité, il récompensa Cassei de sa soumission en lui conférant, d'abord, les gouvernements de l'Agamé et de l'Enderta, puis enfin en lui donnant sa fille en mariage. Ceux qui connaissaient bien le caractère d'Oubié étaient fort étonnés de tant de magnanimité envers un ennemi qu'il devait craindre encore, et à qui il osait laisser deux gouvernements importants qui pouvaient servir plus tard de centre à une guerre nouvelle. Mais ils furent bientôt détrompés.

Dans les différentes entrevues qui avaient eu lieu entre Oubié et Cassei, le premier avait remarqué la nullité et le peu de capacité du dernier; il en avait conclu qu'il n'avait pas pu diriger et soutenir la guerre pendant cinq années, que d'autres avaient dû l'aider de leurs conseils et de leur intelligence; que c'étaient là ses véritables ennemis : il lui fallait donc connaître ces hommes, plus redoutables pour son pouvoir que Cassei lui-même. Certes, il ne se trompait pas, en pensant que tant que ces hommes seraient libres, avec l'influence du fils de Sabagadis, il devait toujours craindre une guerre nouvelle : à tout prix, il lui fallait s'en emparer.

Voici comment il s'y prit :

Au milieu des fêtes du mariage de sa fille avec Cassei, lorsque Oubié semblait manifester la plus grande amitié pour son gendre, il le flatta à la suite d'un repas, en le félicitant du grand courage qu'il avait montré dans la guerre; puis parla de récompenser ceux qui l'avaient aidé et secondé, loua leur fidélité, et dans la conversation, parvint à connaître ceux qui toujours entouraient Cassei et le faisaient agir. C'était là ce que désirait Oubié. Aussi le lendemain, tous les hommes désignés étaient-ils arrêtés et conduits, sous un prétexte futile, sur le mont Aï, prison d'État située dans le Samen.

Dès ce moment, l'influence de son plus puissant ennemi était annulée; resté seul, isolé, il était incapable de rien entreprendre. Le jour où Cassei se soumit, la guerre était terminée ou plutôt cessait pour quelque temps; mais le jour où le nom des hommes actifs qui le soutenaient fut divulgué, les ambitieux projets d'Oubié étaient réalisés, la famille de Sabagadis était anéantie et dépossédée.

Dès lors, Oubié put se dire le maître d'un pays trois fois plus grand que le sien; il se trouvait capable de résister même aux Gallas et à leur ras, qui l'avait aidé. Le premier acte de sa puissance fut de méconnaître le pouvoir suzerain au nom et à l'abri duquel il avait grandi: il est vrai que la politique lui ordonnait d'agir ainsi envers un ras galla, car il tenait sous sa domination toutes les provinces de l'ancien empire d'Abyssinie, encore pures de sang galla. Oubié était donc ce qu'il voulait être, chef absolu. Ainsi fut créée sa puissance.

Comme souverain indépendant, il traite aujourd'hui avec ras Ali d'égal à égal, et vit avec lui en bonne intelligence. Ce dernier, successeur du ras Dorié, est aussi le descendant des conquérants de l'autre moitié de l'Abyssinie; il est, comme Oubié, usurpateur de la puissance impériale. Le titre de ras, qu'il possède par droit de naissance, était autrefois conféré par l'empereur; de plus, il redoute Oubié par ce qu'il tient près de sa personne un descendant de la famille impériale, qui se nomme Tecla-Georgis. Si le ras osait lui rappeler ses premières promesses ou lui faire la guerre, Oubié soulèverait de suite tout ce qui est abyssinien, en faisant sacrer à Axoum Tecla-Georgis, comme empereur d'Abyssinie.

Nous venons de raconter par quels moyens Oubié s'est élevé, et comment il a su échapper au pouvoir du ras et des Gallas. Examinons maintenant ce qu'il a fait dans ses États pour maintenir sa puissance et gouverner des hommes aussi turbulents que les Abyssiniens: cette conduite mérite quelque attention. On peut dire qu'il existe en Abyssinie trois classes influentes, le clergé, les grands et les femmes.

Oubié a su bien vite se rendre ces dernières favorables en donnant à quelques-unes des villages à titre de revenu, et en choisissant pour les autres les plus beaux garçons de son armée, qu'il a fait principaux officiers de sa maison.

Quant au clergé abyssinien, très-riche, très-puissant, et, en tout temps, très-avide de pouvoir, Oubié l'a en quelque sorte associé à sa domination,

en se servant de son autorité. En effet, quel est son entourage? Le clergé. Son confesseur est un prêtre excessivement rusé; son trésorier, un autre prêtre, nommé Alaga-Abibé; son confident, qui ne le quitte pas, qui couche dans sa tente près de lui, qui possède toute sa confiance, est aussi un prêtre et un docteur de la loi. Alaga-Apthé-Salassé, tel est le nom de cet homme remarquable, que nous avons particulièrement connu. Plein de bonté et d'affabilité, rempli de sagacité, il est en même temps d'un caractère digne et ferme, il dirige tout le clergé.

Nous avons assisté aux fêtes religieuses et civiles de l'église de Marie, à Darrasque; nous avons vu Oubié donnant à manger à près de 3,000 diacres et prêtres: là nous avons pu nous assurer de la manière affable et fine dont il dirigeait ses réceptions, selon l'âge et la qualité de chacun, présidant lui-même au festin, sous la direction d'un prêtre.

Lors de ces fêtes, il s'est passé sous nos yeux un fait assez curieux: l'église de Darrasque et le village qui l'entoure est un lieu d'asile, c'est-à-dire que là, comme en France au moyen âge, l'action du pouvoir civil et militaire cesse. Lorsque Oubié arriva, les négarets se turent, les sabres rentrèrent dans le fourreau, et les lances s'inclinèrent vers la terre: l'armée, son chef en tête, rendait ainsi hommage à Marie et aux priviléges de son église.

Oubié flatte le clergé et se sert de son influence spirituelle et temporelle.

La science gouvernementale du chef du Tigré consiste à élever une multitude d'hommes nouveaux qu'il reconnaît capables, et de diviser les pouvoirs et les gouvernements. Autrefois, le Samen, le Wogora, le Wolcaït, le Teccazé, le Siré, le Tigré proprement dit, le Hamacen, le Serawé, l'Agamé, l'Enderta, le Wojjera et le Temben, qui forment aujourd'hui les États d'Oubié, étaient autant de gouvernements commandés par un grand qui prenait le titre de dedjas ou chef, et qui relevait soit du ras, soit du chef du Tigré, son représentant pour les provinces à l'est du Teccazé. De tous ces dedjas, il n'en reste plus que trois, celui du Hamacen, du Wolcaït, et Cassei, de l'Agamé. Ces quelques grands et ceux qui l'entourent, comme le major Kedous et le bellata Darrasso, jouissent même d'un pouvoir assez restreint; si même ils sont aussi puissants et aussi grands, c'est qu'Oubié les a trouvés tels lorsqu'il s'est rendu chef absolu. Il ne les élèvera pas; au contraire, s'il le peut, il diminuera leurs pouvoirs et leurs commandements. C'est même ce qu'il a fait en forçant Cassei, à qui il avait donné l'Agamé et l'Enderta, à céder ce dernier gouvernement à un de ses frères, qui bientôt a été à son tour forcé de le diviser entre plusieurs chefs nommés par Oubié. Quant aux autres provinces, il les a divisées en une multitude de petits gouvernements qui relèvent directement de lui, et qui ne peuvent rien faire et rien entreprendre, pas même conspirer; une révolte de leur part, si elle réussisssait, entraînerait leur chute.

Auprès de tous les grands qui ont quelque pouvoir et les anciens chefs de province qui lui sont soumis, Oubié a placé des hommes qui lui sont dévoués. Dans les provinces divisées en petits gouvernements, il a établi

une surveillance bien simple qui facilite et consolide sa puissance d'action. N'ayant ni détruit ni dispersé les anciennes familles qui possédaient autrefois le pouvoir ; au contraire, les ayant laissé vivre tranquillement près des nouvelles qu'il a créées, ces anciennes familles, afin de ressaisir le pouvoir, surveillent les nouvelles, et les nouvelles surveillent et compriment les anciennes, afin de se conserver.

La division, tel est le principe gouvernemental du dedjas Oubié.

Voilà pour le présent; maintenant, considérons si ce chef, qui semble avoir, au premier aspect, constitué à l'intérieur un pouvoir fort et durable, a pensé à l'augmenter pour l'avenir, et dans quelle direction!

Ce point paraît assez difficile à résoudre; cependant nos conversations nous donneraient droit de penser qu'il songe à l'avenir et qu'il a des projets arrêtés. Mais, comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée; il nous serait donc impossible, par des conversations seules, d'arriver à la connaissance de la vérité. Heureusement qu'ici il en est tout autrement : les paroles d'Oubié doivent être vraies, parce qu'elles sont d'accord avec les faits et ses intérêts.

Nous allons rapporter ces faits, qui, au premier aspect, semblent bien naturels, mais qui, comparés avec les paroles, et si on les examine de près, soulèvent le coin du voile qui cache la plus grande et la plus digne ambition.

Oubié, comme on l'a vu plus haut, avait épousé en premières noces la fille du dedjas Maro du Dembea, et Galla d'origine; on sait aussi dans quel but : il a eu de cette femme un fils qui est son fils aîné, et qui se trouve moitié Galla, moitié Abyssinien. Son père l'a fait, quoique jeune, gouverneur du Wogora, et l'a placé, entouré de grands, à Zarzawa, camp situé sur la route de Gondar, et à deux journées de cette capitale, qui appartient aux Gallas. Ce jeune homme possède beaucoup d'esprit naturel, et est très-aimé des Gallas, qui l'entourent et lui font une réputation parmi leurs tribus; ils le regardent comme un des leurs, à tel point que si quelques-uns d'entre eux éprouvent du mécontentement près du ras Ali ou près d'autres chefs gallas, ils viennent aussitôt trouver le fils d'Oubié, et se ranger sous ses ordres; ils sont toujours bien reçus. Quand ce jeune prince aura grandi, s'il est aussi capable et aussi ambitieux que son père, si seulement il est bien dirigé, il y a là tout le germe d'une grande révolution par la réunion de l'Abyssinie sous le pouvoir d'un seul chef de race galla et abyssinienne. La conduite antérieure d'Oubié, les paroles que nous lui avons plusieurs fois entendu prononcer sur les Gallas, lorsque nous lui parlions d'armements, de poudre et de canons, comparées avec ce fait, ne sembleraient-elles pas démontrer qu'il pense aujourd'hui à rétablir l'unité de l'empire sans chasser les Gallas, au contraire, en les assimilant aux Abyssiniens, auxquels ils sont déjà mêlés, et que cette unité, il la veut soit pour lui par son fils, soit pour son fils seul.

Autre fait.

On doit se souvenir que Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, envoya en 1820

son fils aîné, Ismayl-Pacha, pour conquérir le Sennaar; que celui-ci, ayant accompli sa mission, en fut nommé gouverneur: mais, voulant régir les Arabes de l'Etbora à la turque, ceux-ci s'étant concertés, le chef de Chendy, nommé Nemer, à leur tête, ils entourèrent de paille la maison d'Ismayl-Pacha, et l'incendièrent; le fils de Méhémet-Ali et ses officiers furent brûlés vifs, les troupes massacrées. Ibrahim-Pacha et Méhémet-Bey furent envoyés d'Égypte avec de nouvelles troupes pour reconquérir le Sennaar, qu'ils dépeuplèrent; les Arabes de l'Etbora se retirèrent dans le désert, de là sur les frontières d'Abyssinie. Nemer, avec sa tribu, se rendit dans le Teccazé, où il fut bien reçu par Oubié, qui lui donna le commandement de la frontière vers le Sennaar.

C'est le seul musulman, chez Oubié, qui ait un grand commandement. Plusieurs fois Méhémet-Ali a fait demander Nemer à Oubié, et toujours celui-ci a refusé de lui livrer; il a même repoussé les offres les plus séduisantes, car Méhémet-Ali tient beaucoup à punir l'auteur de la mort de son fils aîné.

Est-ce pour avoir un sûr gardien de sa frontière qu'Oubié a élevé Nemer? Non, nous ne le croyons pas; il n'en avait pas besoin. Qu'il l'ait reçu dans ses États comme réfugié, qu'il ait refusé de le livrer, ceci serait naturel pour tout autre que pour l'usurpateur du Samen et le conquérant du Tigré; mais, ce qui est plus encore, qu'il ait donné un commandement à Nemer, un point duquel celui-ci tombe de temps à autre sur les troupes de Méhémet-Ali et les massacre; qu'Oubié brave le pacha d'Égypte et la guerre, apprenant aux Abyssiniens à ne pas craindre les Turcs : il y a là des actes politiques. Ce qui est constant aujourd'hui, c'est que si Oubié veut faire des excursions dans le Sennaar, et même, réuni aux Gallas, en tenter la conquête jusqu'à Chendy, il possède des hommes, des tribus, dont il est sûr moralement, qui connaissent bien les routes, les positions, les ressources, et qui révolutionneront ces pays en soulevant tous les Arabes de l'Etbora

La première question qui nous a toujours été adressée par les grands est celle-ci : Pourquoi le roi de France ne tue-t-il pas les Turcs? Les chasser du Sennaar, de l'Égypte et du Soudan, tel est le rêve de tous les Abyssiniens. C'était aussi un des principaux points de nos conversations avec Oubié; il semblait nous interroger pour avoir des renseignements sur la puissance musulmane; du reste, nous les lui donnions volontiers, tout en faisant nos efforts pour lui faire comprendre que de tels projets ne seraient exécutables qu'avec les moyens que l'Europe pourrait lui fournir : aussi a-t-il très-bien senti l'importance des relations commerciales que nous lui proposions, et lorsque nous lui parlâmes des difficultés du littoral, de la rapacité des tribus du Dankali et du nayb d'Arkeko, il nous répondit : Le littoral et le Dankali appartiennent à l'Abyssinie.

Un dernier fait va démontrer si Oubié tourne les yeux vers l'Europe, et si les différentes conversations qu'il a eues, soit avec d'autres voyageurs, soit avec nous, portent leur fruit.

Ce que nous avons à dire s'est passé récemment. On doit se rappeler que les journaux ont annoncé (1841) l'arrivée à Rome de M. de Jacobi, préfet apostolique d'Abyssinie, et sa réception par le pape. Il revenait de ce pays, accompagné de jeunes Abyssiniens et de plusieurs prêtres envoyés par Oubié au souverain pontife. Il était naturel de penser que ces prêtres n'avaient d'autre mission qu'une mission religieuse, tandis qu'au contraire le but de cette ambassade était tout politique : la religion n'était que le prétexte. Comme M. de Jacobi, en vrai prêtre catholique, avait vanté la puissance du pape et son influence sur les princes catholiques, Oubié, sachant tant par nous que par les pèlerins, que le roi des Français est protecteur du saint-sépulcre et des chrétiens en Orient, apprenant par les missionnaires de Rome qu'il était aussi catholique, pensa que, par le moyen du pape, il pourrait arriver à lier des relations politiques avec la France. Je ne sais si notre gouvernement en aura été prévenu.

La preuve certaine que toute cette ambassade au pape n'avait qu'un but politique, c'est que cette même ambassade était suivie et même accompagnée d'une autre qui est restée au Caire, chargée de ramener un patriarche copte schismatique. On sait que le clergé abyssinien est de cette Église.

Ainsi, tandis qu'Oubié sollicite d'un côté l'appui des princes et du clergé catholique, de l'autre, il cache ses projets, calme les mécontentements que sa mission au pape aurait pu soulever en donnant au clergé et à l'Abyssinie le patriarche qu'ils désiraient depuis si longtemps. Par ce fait récent, on peut voir si Oubié est homme à refuser les moyens, quels qu'ils soient, de satisfaire son ambition, s'il pense à l'Europe, et si la religion même ne sera pas autre chose pour lui qu'un moyen.

Voyez la marche de cet homme politique : à vingt ans, par ruse, il s'empare de la succession de son frère aîné, et consolide son usurpation en lui faisant crever les yeux ; il épouse une Galla pour avoir une alliance et conquérir le Tigré; cette femme morte, il s'allie à la fille même du chef du Tigré, finit par le faire tuer, et se charge de recueillir ses dépouilles. Pour y arriver plus facilement, il reconnaît un suzerain, flatte le clergé, annihile les grandes familles, divise tout pour régner, consolide sa domination, réunit dans sa main tous les pays purs de sang galla, se déclare enfin chef absolu, et rejette le pouvoir du suzerain qu'il s'était lui-même imposé.

Que l'on note bien ces antécédents : ce sont des faits et des actes accomplis.

Quant à l'avenir, on pourrait le prévoir comme il suit. Chacun, du reste, pensera ce qu'il voudra de nos paroles, de nos idées, et de nos prédictions.

Oubié finira par s'emparer de tous les pays abyssiniens occupés par les Gallas, par rétablir l'unité de l'empire. Si l'Europe le seconde dans les relations qu'il veut ouvrir, la conquête du Sennaar, et, par suite, celle de l'Égypte, est immanquable. La réunion des Gallas et des Abyssiniens en une seule nation, l'activité et l'esprit guerrier de ces peuples, forceront nécessairement Oubié à attaquer continuellement ses voisins pour ne pas voir la

guerre civile recommencer de nouveau entre les deux races : alors, si une puissance européenne le veut, Oubié, à la tête des Abyssiniens, des Gallas et des Arabes de l'Etbora, recommencera la conquête des rois pasteurs. Sésostris était un Abyssinien. L'Égypte ne pourra résister à une invasion quelque peu organisée. Il n'existe pas de peuples plus propres à une telle conquête que les Abyssiniens et les Gallas. Oubié concentrant dans sa main tout le pouvoir, il lui sera facile de réunir 100,000 cavaliers et 100,000 fantassins : une telle armée inonderait les plaines du Sennaar et de l'Égypte sans que rien pût s'y opposer. Qui sait? peut-être que cette invasion n'est pas si éloignée qu'on le suppose : Gallas et Abyssiniens, chrétiens, tous y pensent. Si ces conquêtes sont pour Oubié un objet d'ambition et de politique, elles sont pour ces peuples un point de religion. Que l'on souffle au clergé de prêcher une croisade, et toute l'Abyssinie se soulève, descend le cours du Nil pour marcher à la conquête du saint-sépulcre; le premier, Oubié prendrait la croix.

C'est sous les auspices de cet homme politique, de ce puissant chef, que nous avions conclu un traité de commerce et entamé une opération qui pouvait donner à la France une grande prépondérance sur l'Abyssinie, la mer Rouge et même sur l'Égypte, pour ne pas dire plus (1). Ambitieux avant tout, Oubié favorisera les projets et se jettera dans les bras de ceux qui lui donneront les moyens de satisfaire son ambition. Jusqu'ici, il s'est adressé seulement à la France et à des Français, pour qui il a de la sympathie; il a repoussé les Anglais. Mais, si après avoir chassé les missionnaires protestants anglais, il a reçu et protégé les missionnaires catholiques, c'est qu'il espère par eux entrer en rapport avec la France; et si la France ne lui tend pas la main, il finira par accepter celle de l'Angleterre, et chassera les missionnaires catholiques.

Alors l'Abyssinie tombera sous l'influence anglaise; son commerce sera acquis à l'Angleterre, qui, par suite, obtiendra un pouvoir souverain sur la mer Rouge et toute la côte orientale de l'Afrique.

En 1842, j'avais communiqué cet écrit à la Société orientale, comme on peut s'en assurer dans la note des travaux lus à la Société avant la création de son bulletin. Mon intention était de le publier; mais ayant appris une partie des événements qui sont rapportés dans la note qui suit, j'ai cru devoir m'abstenir et attendre le retour de MM. Galinier et Ferret, qui avaient été envoyés en Abyssinie par le ministre de la guerre. Ces deux savants officiers d'état-major ont été chargés de lever la carte du Tigré. C'est à leur complaisance que nous devons les détails suivants : on pourra juger si

(1) Voir le 8e cahier de la *Revue de l'Orient*, 2e vol., article intitulé *Mer Rouge et mer des Indes.*

j'ai bien vu, en 1838, lorsque j'ai conçu une opinion, et lorsque j'ai porté un jugement, en 1842, sur Oubié, sa politique et son ambition, *avant de connaître* les désastres de ce chef aujourd'hui plus puissant que jamais.

AUBERT-ROCHE.

NOTE SUR OUBIÉ.

Quand nous sommes arrivés dans le Tigré à la fin de 1840, Oubié, qui s'était emparé de ce royaume en 1831 avec l'aide du ras de Gondar, était devenu extrêmement puissant, et songeait à déclarer la guerre au ras Ali, son suzerain, afin de prendre sa place. Pour accomplir ses ambitieux projets, Oubié n'avait rien négligé: il s'était procuré un grand nombre d'armes à feu, et entretenait une nombreuse armée. En même temps qu'il se montrait tous les jours faisant ses prières, qu'il s'entourait des prêtres les plus renommés du pays, et qu'il consultait les devins pour lire dans l'avenir, il tâchait de répandre le bruit que le ras protégeait exclusivement les musulmans et était prêt à embrasser l'islamisme. La légèreté et l'inconséquence du jeune ras prêtaient beaucoup de crédit à cette calomnie. Le roi du Tigré voulait se poser comme le soutien et le défenseur du christianisme, afin d'avoir entre les mains l'arme puissante de la religion, redoutable surtout chez les nations ignorantes et superstitieuses. Depuis longtemps l'Abyssinie était privée d'*abouna*, qui a seul le droit de faire des prêtres. Les églises manquant de desservants, le peuple se fâchait de l'indifférence religieuse de ses chefs, et leur en faisait un crime. Alors Oubié, pour grandir encore dans l'esprits des dévots et des fanatiques, envoya une députation au patriarche du Caire afin de l'engager à nommer un évêque en Abyssinie, et frappa un fort impôt pour se procurer les 40 ou 50,000 fr. nécessaires pour le voyage et l'installation de ce haut personnage. Huit mois après, en novembre 1841, l'abouna arriva, et le peuple se précipita sur son passage afin d'obtenir sa bénédiction. Le roi lui fit part immédiatement de ses projets; il lui représenta le ras comme un fanatique musulman, prêt à détruire la religion chrétienne, et lui démontra la nécessité de lui déclarer la guerre sans le moindre retard. L'abouna, croyant voir dans Oubié un chef superstitieux qu'il pourrait gouverner à son gré, fut enchanté de trouver cette occasion d'accroître sa puissance, et prêcha la guerre sainte contre le ras. Il partit avec Oubié.

La réunion des troupes devait avoir lieu à Mariam-Oa. Le roi avait fait publier dans tous les marchés qu'il couperait pieds et mains à quiconque ne se trouverait pas au rendez-vous. Là, Oubié mit un peu d'ordre dans son armée; tous les fusiliers, qui étaient environ au nombre de 1500, furent placés sous un seul chef, et l'armée entière, s'élevant à environ 12,000 combattants, fut divisée en trois corps.

Après quelques jours de marche, cette armée arriva à Debra-Tabour, au

centre des États du ras. Celui-ci, ayant vu se former l'orage, avait pris toutes ses mesures pour le dissiper; il avait réuni toutes ses troupes, et avait obtenu le secours des Gallas, aussi féroces que braves. Il arriva bientôt avec autant de forces qu'Oubié; mais, intimidé par la réputation de celui-ci et par les excommunications de l'abouna, il demanda la paix. Il envoya un message particulier au chef de la religion pour l'assurer qu'il était chrétien, et qu'il était prêt à se faire rebaptiser par lui s'il doutait de sa foi. Mais l'évêque copte, aussi ignorant et plus méchant que les Abyssins, oubliant alors sa plus belle mission, qui est de prêcher partout la concorde et la paix, lui répondit par des outrages, et lui déclara qu'après la bataille, il ferait verser du plomb fondu dans les oreilles de tous les musulmans. On en vint aux mains le 7 février 1842. L'affaire fut sanglante, et de part et d'autre on se battit vaillamment : mais bientôt l'armée du ras prit la fuite, et les soldats du Tigré, entraînés par l'appât du butin, la poursuivirent à outrance, laissant leur roi et l'abouna presque seuls sur le champ de bataille. C'est alors que Burrou-Aligat, qui s'enfuyait dans l'église de Madera-Mariam pour échapper aux poursuites du vainqueur, s'apercevant de l'isolement du roi, réunit quelques soldats dispersés et le fit prisonnier avec le chef de la religion. Cette nouvelle se répandit bientôt parmi les fuyards, et les affaires changèrent immédiatement de face. Le roi de Tigré, ses fils et ses généraux, furent tous pris et enchaînés au moment même où ils se félicitaient de leur victoire.

Mais qu'était devenu le ras? Déjà ses généraux faisaient courir le bruit de sa mort, et se préparaient à de nouveaux combats pour se disputer sa place. Enfin après huit jours, il arriva tout honteux, mis comme un simple soldat avec des habits sales et déchirés, ayant été maltraité par ses sujets, qui, le croyant battu, n'avaient pas craint de lui dire en face qu'il était un musulman maudit, et que sa défaite était une punition du ciel. Il se présenta chez l'abouna, et lui demanda l'absolution que celui-ci lui refusa s'il ne consentait pas à délivrer Oubié.

Le ras, trop généreux ou trop faible, pardonna à son ennemi, lui donna la liberté et le laissa repartir pour ses États, se contentant d'une somme de 3,000 fr. pour les frais de la guerre ou plutôt pour récompenser ses soldats. Malheureusement avant la bataille, il avait promis, s'il était vainqueur, de donner le Semen à Marceau, frère d'Oubié, et ce général était déjà parti pour en prendre possession. En vain le ras lui ordonna-t-il de revenir et lui fit-il la promesse de lui donner une autre province : Marceau tenait à gouverner le pays de ses pères, et refusa d'obéir. Le ras fut alors obligé d'aller dans le Semen avec ses troupes et de battre Marceau, qui avait combattu vaillamment pour lui contre son propre frère.

Dès qu'on apprit dans le Tigré le résultat de la bataille de Debra-Tabour, Guangoul, fils de Sabagadis, et Balgadaraya, petit-fils de Oualled-Selassé, se présentèrent, chacun de son côté, à la tête d'une petite armée, pour réclamer leurs droits au pouvoir suprême, dont leur famille avait été écartée par Oubié. Balgadaraya battit Guangoul, et s'avança jusqu'à Adoua, où il fut

reçu par les acclamations de la population, qui, fatiguée du despotisme du prince du Semen, avait appris avec plaisir la nouvelle de ses désastres.

Mais Oubié ne perdait pas de temps : à peine installé dans le Semen, il réorganisa son armée, leva des impôts, fit acheter des armes et des chevaux à Gondar, et se prépara à rentrer dans le Tigré, malgré Balgadaraya et malgré les fanfaronnades des Tigréens, qui criaient bien haut que jamais il ne remettrait le pied chez eux. Quand nous quittâmes l'Abyssinie, Oubié était encore dans le Semen. Depuis nous avons appris qu'il était rentré dans le Tigré, où il commande en maître comme par le passé, et dernièrement encore, il s'est avancé jusque dans le Samhar pour venger une injure qu'il avait reçue du nayb d'Arkeko. Il a obligé ce chef de lui payer une somme de 3,000 talaris, pour le punir des exactions qu'il avait commises sur les négociants abyssiniens, que toujours Oubié a particulièrement protégés.

GALINIER et FERRET.

ALGÉRIE.

LES KABYLES DE L'EST.

Les Kabyles de l'Est, connus sous le nom générique de *Zouaouas*, s'étendent depuis Dellys et l'Ysseur jusque au delà de Bougie. Ils occupent une zone de dix à douze lieues de largeur.

Toutes les tribus qui composent les Zouaouas sont commandées par des *aâmines* (1). Ces aâmines sont élus par le peuple, qui procède à leur choix dans de grandes assemblées que l'on nomme *djemâa*. La volonté générale peut-elle s'y faire connaître? Oui ; et cependant, comme partout ailleurs, la naissance, l'entourage, les richesses et le courage y donnent de nombreuses chances pour arriver aux emplois.

Lorsqu'une tribu kabyle se compose de plusieurs fractions importantes, chaque fraction se nomme un *aâmine*. Tous ces aâmines sont alors commandés par un *aâmine-el-oumena* (aâmine des aâmines). L'opinion publique le désigne, le djemâa le proclame.

La durée du pouvoir pour les aâmines n'est pas la même dans toutes les circonscriptions territoriales. Chez certaines tribus, ils sont renouvelés tous

(1) Titre qui répond à celui de kaïd chez les Arabes.

les six mois; chez d'autres, tous les ans; mais chez toutes, une mauvaise conduite peut appeler une destitution immédiate, comme de grands services peuvent autoriser une prolongation. Dans tous les cas, le peuple doit prononcer.

Ce sont les aâmines qui sont chargés du maintien de l'ordre public, ainsi que de l'observance des lois ou coutumes. J'ai dit aussi coutumes, parce qu'elles jouent un rôle immense dans la vie kabyle. D'où viennent-elles? Vous ne sauriez les trouver ni dans le Coran ni dans les livres saints, quoiqu'ils suivent tous la religion musulmane. Sont-elles dues tout simplement au besoin que des hommes sages ont éprouvé dès le principe de maintenir énergiquement des populations vigoureuses? Voilà ce que nous ne saurions décider. Elles existent, bornons-nous à les énumérer.

Les délits sont, en général, punis et réprimés par des amendes. Ce sont les aâmines qui les ordonnent et qui les perçoivent. Quand elles dépassent une certaine somme, ils sont tenus d'en déposer le montant chez l'aâmine-el-oumena, qui doit s'en servir pour acheter de la poudre. Cette poudre, au jour du danger, du combat, sera distribuée aux plus nécessiteux de la tribu. Voilà son emploi.

L'aâmine, quel que soit son caractère, ne peut faire ni du neuf ni de l'arbitraire; il a une marche à suivre pour tous les événements ordinaires. Cette marche n'est écrite nulle part : les vieillards, les savants en ont la tradition, et elle a force de loi. Elle m'a paru assez curieuse pour ne pas craindre d'en citer les principales dispositions.

Voici donc ce code étrange :

Tirer son yatagan, mais ne pas frapper,	8	boudjous.
Idem. et frapper,	16	»
Armer son fusil, et ne pas tirer,	10	»
Idem. et tirer,	30	»
Lever son bâton, et ne pas frapper,	1	»
Idem. et frapper,	3	»
Brandir une faucille, et ne pas frapper,	2	»
Idem. et frapper,	4	»
Faire le geste de frapper avec une pierre,	1	»
Idem. et frapper,	6	»
Frapper à coups de poing,	$\frac{1}{4}$	»
Paraître au lavoir des femmes,	2	»
Un étranger a pu se tromper; il ne paye rien.		
Ne pas monter sa garde,	1	»
Injurier sans motifs,	4	»
Être convaincu de vol,	100	»
Entrer dans une maison dont le maître est absent,	100	»
Le meurtrier doit être mis à mort, ou, s'il réussit à s'enfuir, tout son bien appartient aux parents de la victime.		

N'est-ce pas là le véritable *whergeld*, la composition qui, chez les Germains, rachetait toutes les peines. Le code bizarre des Kabyles se lit presque

en entier dans Tacite. Devons-nous en tirer cette conséquence, que les mêmes lois, les mêmes coutumes, se retrouvent dans toutes les sociétés à leur principe, ainsi que M. Guizot l'a si éloquemment développé ; ou devons-nous en déduire que les Kabyles sont les descendants directs des Vandales, qui fondirent sur l'Afrique au v[e] siècle, et qui, acculés dans les âpres montagnes du littoral, y ont conservé, avec le génie de leur farouche indépendance, les lois de leurs vieux pères, les Germains?

Contrairement aux idées reçues chez les Arabes, la bastonnade est une punition honteuse chez les Kabyles, et nul chef n'oserait l'ordonner dans l'étendue de son commandement.

A côté de l'autorité des aâmines, chefs élus par le peuple, il en existe une autre extraordinairement puissante, celle des *marabouts*. Leur influence est telle, que l'on est tenté de taxer de mensonges tout ce que l'on raconte. Les montagnards, dit-on, n'hésiteraient pas à égorger leurs propres enfants s'ils en recevaient l'ordre.

Lorsque l'inimitié divise deux tribus, les marabouts seuls ont le droit d'intervenir, soit pour rétablir la paix, soit pour obtenir une trêve plus ou moins longue. Lorsqu'une tribu nombreuse a remporté un avantage sur une tribu plus faible, et que cette dernière est résolue à périr plutôt que de céder, les marabouts obligent la tribu victorieuse à se déclarer vaincue.

Avec un tel peuple, c'est le seul moyen qu'ils peuvent employer pour décider le faible orgueilleux à ne pas se faire anéantir. L'on exprime cette action, qui se représente souvent, par le mot *ikendaou*.

Lorsque des circonstances graves nécessitent une réunion de tribus, les chefs en ordonnent la publication dans les marchés. L'on y vient de trois ou quatre jours de distance, et, à l'exception des malades, des vieillards, des femmes et des enfants, personne n'y manque. Au jour désigné, les marabouts choisissent un homme doué d'une voix sonore pour expliquer le but de la réunion, et demander conseil aux tribus groupées séparément. Le dernier berger peut émettre son avis. Après avoir recueilli les opinions diverses, les marabouts se réunissent en comité, et puis font connaître leur décision au peuple par l'intermédiaire du crieur public. Si aucune voix ne s'élève pour faire de nouvelles observations, l'on invite alors l'assemblée à battre des mains en signe d'adhésion, ce qui a toujours lieu. Cette démonstration, quand le rassemblement est considérable, a quelque chose d'imposant. Après cette opération, les Kabyles font une décharge générale de leurs armes, ce que l'on nomme *el-meïz*, la décision.

Le meïz s'exécute aussi toutes les fois que deux tribus se réconcilient. S'il n'a pas eu lieu, l'appréhension de trahison est permise.

Quand on se décide pour la paix, les chefs, en présence de leur monde sous les armes, échangent un bâton ou tout autre objet, le plus souvent un moule à cartouche. Il en est de même pour la guerre : l'on se prévient, l'on se rend l'objet précédemment échangé, et les hostilités commencent toujours sans prélude de trahison.

Les causes principales de guerre, chez les Kabyles, sont le mépris de

l'*aânaya*, les insultes aux femmes, et les contestations de territoire.

J'ai parlé de l'aânaya, il faut expliquer ce que l'on entend par ce mot.

L'aânaya peut se traduire quelquefois par *trêve*, quelquefois par *protection*, souvent par *sauf-conduit*, et c'est la plus belle prérogative du Kabyle.

Un homme, à tort ou à raison, est obligé de fuir son village, sa tribu: il obtient un objet quelconque, mais connu, d'un ami, d'un marabout, d'un chef, d'un indifférent, et, ce passeport étrange à la main, il peut voyager sans crainte. S'il était arrêté, ou même insulté, tous les parents de celui qui a donné l'aânaya prendraient fait et cause, et cela deviendrait le sujet de luttes longues et sanglantes. La lettre d'un marabout suffit pour vous faire parcourir tous les pays des Kabyles sans accident. C'est le plus sûr de tous les aânayas. Le nom de Dieu, invoqué par un malheureux que l'on veut dépouiller, ne le protége pas; celui d'un marabout vénéré le sauve.

Après l'aânaya, nous devons, je crois, parler de la manière généreuse dont se donne l'hospitalité chez les Kabyles. L'étranger, quelle que soit son origine, est toujours bien reçu, bien traité; ces égards sont plus grands encore pour le réfugié, que rien au monde ne pourrait forcer à livrer. Les Turcs, l'émir Abd-el-Kader ou ses kalifas l'ont plus d'une fois tenté, mais toujours leurs demandes ou leurs efforts dans ce genre ont été vains.

A certaines époques de l'année, il est permis aux voyageurs d'entrer librement dans les jardins pour se rassasier de leurs fruits. Ces époques sont annoncées par les crieurs publics dans les marchés. Je dois faire observer toutefois que, si l'on peut satisfaire librement son appétit, il serait très-dangereux de pousser l'indélicatesse jusqu'à vouloir emporter ce que l'on n'a pu manger; cela pourrait coûter la vie.

De ce que les Kabyles vivent en république, il ne faut pas inférer qu'ils ne payent ni l'*achour* ni le *zekkat* (1). Ils sont musulmans, et suivent à cet égard les prescriptions du Coran; seulement, au lieu de les verser entre les mains d'un sultan qu'ils n'ont jamais reconnu, ils les donnent à leurs *zaouyas*.

Ces zaouyas sont des chapelles, des lieux saints, des écoles où les marabouts et les thalebs (2) se réunissent, soit pour prier, soit pour enseigner les préceptes de la religion. L'achour et le zekkat, recueillis par elles, servent à couvrir tous les frais de l'instruction publique, comme à soulager les pauvres et les orphelins.

Partout les marchés sont libres et exempts d'impôts, taxes ou droits.

Pour plus de garantie, l'autorité des aâmines y cède le pas à celle des marabouts, qui n'y tolèrent ni arrestations, ni vengeances, ni représailles pour quelque motif que ce soit. Le banqueroutier est signalé dans les marchés; il ne trouve plus à commercer. Chez quelques tribus kabyles, il y a

---

(1) Impôts prescrits par le Coran et qui consistent dans le *centième* pour les troupeaux, et le *dixième* pour les grains.

(2) *Thaleb*, homme réputé savant.

des recéleurs privilégiés que l'on nomme *oukafs*. Les voleurs leur vendent à moitié prix l'objet dérobé, qui est ensuite racheté par les propriétaires un peu au-dessous de sa véritable valeur. On est étonné de trouver un pareil usage chez un peuple qui pousse à un si haut degré le sentiment du juste et de l'injuste. Quand on en parle avec répulsion aux chefs kabyles, ils répondent : « En principe, vous avez raison; et cependant nous sommes «forcés de tolérer cet abus, parce qu'il nous permet de retrouver quelque-«fois des objets précieux dont nous ne pourrions jamais suivre la trace dans «nos rudes montagnes.»

Tous les Kabyles habitent des cabanes bâties avec des briques de terre non cuite, et placées grossièrement les unes au-dessus des autres. Le toit est couvert en tuiles qu'ils confectionnent eux-mêmes. La cabane se nomme *tezaka;* il y en a une pour la famille, et une autre pour les animaux. La réunion de ces cabanes forme, dans certaines localités, des villages considérables. Ces villages sont partout entourés de jardins.

Le blé est fort rare chez les Kabyles; ils cultivent avec la pioche, et soignent très-bien leurs terres ensemencées. L'on ne mange de couscoussou que chez les riches.

Le peuple se nourrit avec des figues, de l'huile, et ne mange que rarement de la viande. Les glands sont aussi d'une grande ressource pour les Kabyles; ils les font ou bouillir ou griller. L'on confectionne chez certaines tribus kabyles une espèce de galette qui, dit-on, contient beaucoup de principes nutritifs; elle se nomme *metekobba*. La fine fleur de froment en fait la base, et l'on prétend qu'un morceau de cette galette, de la longueur et de l'épaisseur de la main, suffit pour nourrir un homme vingt-quatre heures. Une plus forte dose entraînerait la mort; elle altère beaucoup.

En hiver, les Kabyles se régalent d'une espèce d'oiseau qu'on appelle *zatoute* (colombe). Il en vient à cette époque des quantités innombrables; on les prend au filet. Ces oiseaux sont bouillis, salés et conservés comme provisions.

Les Kabyles possèdent peu de bœufs et de moutons; ces derniers sont châtrés. En revanche, ils ont beaucoup de chèvres, d'ânes et de poules. Les chefs seuls sont montés. Le pays est si dénudé, que la plupart du temps ils nourrissent leurs chèvres avec des *karkouch* ou figues sèches et avortées que l'on recueille avec soin. Les mulets sont moins communs aussi qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Le mariage se consacre par-devant le kadi, comme chez les Arabes, à l'exception que le futur achète, pour ainsi dire, sa femme, moyennant une somme d'agent plus ou moins forte qu'il donne au père. Ce père récupère ce qu'il avait donné lui-même lors de son mariage. Partant de là, plus il a de filles, plus il est riche.

La fiancée, armée d'un yatagan, d'un fusil, d'une paire de pistolets, est promenée dans tout le village. Les femmes ne se cachent pas la figure. Elles sont renommées pour leur beauté et la distinction de leurs formes. Elles travaillent beaucoup au dehors, et occupent leurs loisirs à tisser les vête-

ments de leurs maris, *beurnouss*, *haïks* (1), *cheloukha*, *habayas* (2), et étuis de fusil.

Les filles n'ont aucun droit à l'héritage de leurs parents. La raison qu'on en donne, c'est que la femme, qui est forcée de suivre son mari, peut être appelée à augmenter les ressources d'un pays qui d'ami peut devenir ennemi.

Dans chaque tribu, il y a une musique composée de deux espèces de clarinettes turques et de deux tambours : elle paraît dans toutes les noces ou circoncisions.

Les jours de fêtes sont employés par les jeunes gens à s'exercer au tir à la cible.

Les Kabyles portent pour tout vêtement la *cheloukha*, espèce de caban qui vaut de 7 à 8 francs, la *chachya* ou *fessy*, et le *boughrerous*, espèce de guêtres. Ceux de l'intérieur des montagnes vont la tête découverte; dans les combats, ils entourent leurs têtes avec l'étui de leurs fusils.

Les tribus kabyles qui avoisinent les plaines parlent arabe ; mais celles de l'intérieur l'ignorent entièrement, et ne parlent que le *kuebaylïa*. Le kuebaylïa s'écrit toutefois avec les caractères arabes.

La vengeance passe pour une obligation chez les Kabyles. Un homme est assassiné; il laisse un fils en bas-âge : sa mère lui apprend de bonne heure le nom du meurtrier ; puis, quand il est grand, elle lui remet un fusil en lui disant d'aller venger la mort de son père. Si, au lieu d'un fils la veuve a été laissée avec une fille, elle publie qu'elle sera mariée sans dot, et qu'elle ne sera donnée qu'à celui qui tuera l'assassin de son mari.

Il existe trois villes où l'on fabrique des armes et de la poudre ; ce sont : *Beni-Yaânny*, *Oulad-Aly* ou *Hazsoum* et *Gaouaoua*. Dans le voisinage de ces villes, l'on trouve des mines de plomb, de soufre et de salpêtre.

Il est démontré que chez quelques tribus l'on fabrique de la fausse monnaie avec une habileté incroyable. Le *douro* d'Espagne est imité avec un bonheur qui, du temps des Turcs, coûtait souvent la vie à celui qui tentait trop souvent la fortune. Les Kabyles ont l'étranger ou plutôt la domination étrangère en horreur, et ne pourraient se plier à une autre forme gouvernementale que la leur.

Lorsqu'on leur demande des impôts, ils en appellent aux armes.

En général, ils ne se battent pas dans les plaines; ils n'aiment que les montagnes ou les lieux boisés, où ils peuvent appuyer leurs longs fusils.

Lorsqu'ils sont forcés de descendre dans les vallées, chaque fantassin s'associe s'il le peut un cavalier qui saura le prendre en croupe, et le tirer d'un pas difficile au besoin.

Chaque tribu a son drapeau : il est rouge; celui des fractions de tribus est ordinairement blanc. Quand il s'agit de venger une injure ou de repousser

---

(1) *Haïk*, pièce d'étoffe en laine dont se drapent les Arabes.

(2) *Cheloukha*, *habayas*, espèce de chemise en laine, très-large, vêtement habituel des Kabyles.

une agression, et que le combat a été résolu, tout le monde doit marcher, armé ou non. Ceux qui n'ont pas de fusils se tiennent à portée des combattants, et leur devoir est d'emporter les morts et les blessés. Souvent même les femmes assistent à ces drames sanglants pour encourager leurs frères ou leurs maris.

Si un lâche vient à fuir, elles lui font, avec du charbon, une large marque sur son beurnouss ou sur sa chemise de laine, et il devient aussitôt l'objet du mépris général. Les Kabyles n'ont jamais subi le joug ; les *Flissas*, *Aameraouas*, *Beni-Grelfoun*, *Nezliouas*, *Oulad-el-Aâziz*, *Beni-Semayl* et *Marchaouas*, faisaient cependant aux Turcs, comme à Ben-Salem (1), une espèce de soumission boiteuse, et cela pour pouvoir cultiver dans les plaines qui les avoisinent.

Si l'on venait à parler à ces Kabyles de contributions, ils interrompaient immédiatement les relations commerciales, et se réfugiaient sur les pics les plus élevés de leurs âpres montagnes. Étaient-ils forcés de donner quelque tribut passager au pouvoir du jour, les tribus éloignées les punissaient aussitôt, soit en les dépouillant, soit en les livrant au ridicule. Elles cherchaient ordinairement à s'emparer d'un Kabyle appartenant à la tribu qui avait préféré le mépris et le déshonneur à la mort, l'affublaient du vêtement complet d'une vieille femme, lui faisaient un collier avec les intestins d'un animal, et puis le promenaient ainsi dans leurs marchés au milieu des huées générales. Cet usage est encore en vigueur.

Les Turcs, dont les ressources en infanterie étaient tellement insuffisantes qu'ils ne pouvaient même concevoir la pensée de tenter la conquête des Kabyles de l'Est, remplaçaient par une habile politique ce qui leur manquait en force matérielle.

Convaincus que si ces vigoureux montagnards étaient terribles dans leurs pays accidentés, ils étaient d'un autre côté bien peu redoutables en rase campagne, ils se contentaient de dominer à peu près ceux qui avoisinent les plaines, et laissaient les autres manger en paix leurs glands sauvages.

Au moindre grief, les Arabes des vallées recevaient l'ordre d'empêcher impitoyablement les premiers de cultiver, les derniers de fréquenter leurs marchés; et ces moyens, mis habilement en pratique, amenaient toujours de bonnes relations commerciales : on n'en voulait pas davantage.

Les Turcs étaient certains que, si leur puissance devait un jour recevoir un échec, ce ne serait pas de là que le coup partirait. Pourquoi donc se seraient-ils usés à combattre sans aucune espèce d'avantage un peuple pauvre, guerrier, et fortement attaché à ses idées d'indépendance ?

E. Daumas.

---

(1) Kalifa ou lieutenant d'Abd-el-Kader dans la province de Sabaou.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

CORRESPONDANCE. — IMPRIMERIE TAMOULE.

Le vice-président de la Société, rédacteur en chef de la *Revue de l'Orient*, a reçu la lettre suivante :

Indes orientales. Pondichéry, le 29 février 1844.

«Monsieur,

«La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, en date du 9 juillet 1843, pour m'annoncer que la Société orientale m'a nommé son membre correspondant, ne m'est parvenue que le 19 février 1844. Ainsi vous ne serez pas surpris du retard de ma réponse.

«Veuillez bien assurer l'honorable société que je regarde comme une insigne faveur l'honneur qu'elle m'a fait, bien qu'à mon insu, de me nommer son membre correspondant. Je ne sais vraiment ce qui a pu attirer sur moi l'attention d'une société où l'on compte tant de savants et illustres personnages. Je ferai tout mon possible pour répondre à l'honneur qu'elle me fait. Eloigné depuis plus de douze ans, pour la cause sacrée de la religion, d'une patrie que je chérirai toujours, je me trouve enchanté d'appartenir à une société qui a pour but principal, avec la défense des intérêts français, le soutien du catholicisme dans l'Orient. Oui, je chéris du fond de mes entrailles cette société littéraire et scientifique qui prête son appui charitable aux populations chrétiennes des pays lointains. Que le Seigneur, dont elle se fait gloire de soutenir les intérêts, la fasse fleurir à jamais!

«En témoignage de ma sincère reconnaissance pour la faveur qu'elle me fait et pour la bienveillante attention qu'elle porte au catholicisme dans l'Orient, je m'empresse de lui faire hommage des productions de la presse *tamoule* ou *malabare* que je dirige. Une partie de ces ouvrages sont le fruit des veilles de nos vénérables prédécesseurs dans la carrière apostolique; les autres, je les ai composés pour subvenir aux plus pressants besoins de nos missions, c'est-à-dire à la défense du catholicisme, à l'instruction et à l'édification de nos néophytes.

«Il ne sera peut-être pas hors de propos de vous dire que, dans les ouvrages de controverse, j'ai eu quelquefois l'honneur du nom français à défendre contre les écrits mensongers des hérétiques. Ainsi, par exemple, dans une *géographie* que les protestants ont publiée en malabare il y a quelque temps, ils avaient osé avancer que *le papisme était un obstacle à ce que les Français se distinguassent plus qu'ils ne faisaient dans les sciences et dans les arts.* Bien qu'en qualité de missionnaire apostolique, mon premier but, dans l'ouvrage intitulé *Véda Pourattelei Nikkoûm Sangstvi* ou *Remède contre les hérésies*, fut de défendre la foi catholique outrageusement défigurée et calomniée dans cette géographie, ainsi que dans une foule de leurs productions, ce me fut un vrai plaisir de soutenir aussi l'honneur de la nation

française, attaqué à la face de toute l'Inde, et de montrer, par les auteurs même protestants, que la France catholique avait produit un nombre de savants en tous genres sans comparaison supérieur à celui que l'Angleterre protestante avait pu produire dans le même laps de temps.

«Parmi les livres que je prends la liberté d'envoyer à l'honorable Société orientale, il y en a un qui peut-être aura quelque intérêt pour une semblable société littéraire, je veux parler de la *Grammaire latine-malabare* du célèbre P. Beschi, qui a fleuri dans l'Inde au commencement du siècle dernier. Pour faciliter l'étude de la langue malabare et la connaissance de son orthographe vraiment particulière et difficile, j'y ai ajouté différents tableaux qui mettent sous un coup d'œil la matière de plusieurs pages.

«J'y ai ajouté aussi un nouvel abrégé du *haut-malabare*, langue aussi différente du malabare ordinaire que le français l'est de certains patois de province, avec les principes de sa versification qui réellement est harmonieusement cadencée, riche en différents genre de poésie plus ou moins difficiles, et digne de fixer un peu l'attention des savants.

«Une autre chose qui dans cette grammaire mérite un peu d'être notée est une nouvelle *méthode d'accorder les mois malabares avec les mois européens*. Il existe entre les uns et les autres une différence très-grande et qui va croissant d'année en année, les mois malabares ne s'accordant pas même entre eux d'une année à l'autre; car tel mois qui a trente et un jours cette année en aura trente-deux l'année prochaine, ou bien le changement sera à l'inverse. Ce point avait exercé la patience et occupé les moments de plus d'un savant du siècle dernier; mais l'omission de quelques minutes dans leurs calculs, et l'année séculaire 1800 non bissextile, qui est survenue depuis, avaient fait une erreur d'au moins deux jours dans ces calculs appliqués aux temps actuels. D'autres ensuite avaient jusqu'à un certain point rectifié cette erreur, mais par des procédés longs et difficiles à l'extrême.

« Aidé des lumières d'un de nos missionnaires apostoliques, M. Mousset, j'ai approfondi la difficulté, et j'espère que la méthode que j'ai donnée dans cette grammaire l'aura fait absolument disparaître. Par elle, il est extrêmement facile de trouver promptement, même pour une série de siècles, le commencement juste et précis du mois malabare en correspondance avec le mois européen.

«A l'aide de cette méthode, je viens de composer un *calendrier perpétuel*, où le quantième malabare se trouve à chaque jour de l'année en regard du quantième européen, avec la lettre dominicale, le saint du jour et sa qualité de martyr, confesseur ou autre. Pour corriger la variation perpétuelle des mois malabares, j'ai ajouté un tableau où je marque, pour chaque année et chaque mois jusqu'à la fin de ce siècle, s'il y a quelque correction à faire au calendrier perpétuel. Ce calendrier est tellement combiné que les deux tiers du temps, il se trouve juste sans avoir besoin de correction; un tiers du temps seulement il faut ajouter ou retrancher *un* au quantième malabare: ce que j'ai indiqué d'une manière extrêmement claire et facile. Ce calendrier, qui est maintenant sous presse, sera utile à tous les Indiens et les

Européens en général, qui, sans calendrier, ne peuvent savoir au juste ni le quantième malabare, à cause de ses variations perpétuelles, ni sa concordance avec le quantième européen ; il sera surtout fort agréable à nos chrétiens, qui, éloignés fort souvent de leurs missionnaires, ne pouvaient, faute d'un pareil secours, savoir quel jour tombaient les fêtes, ni même le commencement du carême.

« Les calendriers du pays, outre qu'ils coûtent à se procurer annuellement, ne parviennent pas partout. D'ailleurs, faits par des gentils ou des protestants, au lieu des saintes observances du catholicisme, ils renferment des choses pleines de gentilité et que le paganisme a inventées, des distinctions absurdes et sans fin, de bons et de mauvais jours.

« Afin de mettre nos chrétiens à même de se passer de ces calendriers, sans qu'ils aient rien à regretter de ce qui peut servir à leur instruction et à leurs travaux ruraux, j'ai ajouté à mon calendrier deux tables où les pleines et les nouvelles lunes, qui sont les phases les plus connues des Indiens, sont calculées astronomiquement pour vingt-deux ans et adaptées au quantième malabare ; j'y ai ajouté aussi pour jusqu'à la fin du siècle les éclipses de soleil et de lune visibles dans l'Inde, et calculées pour le méridien de Pondichéry, et aux quantièmes et heures malabares, avec quelques courtes explications sur la cause de ces phénomènes. J'ai fait ce travail pour désabuser les Indiens des erreurs et superstitions où les plongent le paganisme et le trop grand crédit qu'ils accordent aux brames gentils, qui se prévalent de quelques connaissances imparfaites de l'astronomie pour renforcer la gentilité. On croit généralement dans ce pays, quand il y a éclipse, que c'est un gros serpent qui dévore le soleil ou la lune, et alors l'Indien superstitieux tremble pour sa propre personne et ses propriétés, et fait force superstitions païennes pour se préserver ainsi que ce qu'il possède des influences du terrible reptile aérien.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que je réclame votre indulgence pour les productions de notre presse ; je ne suis pas imprimeur, ou, si je le suis, c'est comme cet autre qui était médecin malgré lui, c'est-à-dire que je suis à la tête d'une imprimerie uniquement à cause du besoin urgent que nos missions ressentent de livres malabares. Je ne m'étais jamais occupé de cette partie avant 1840 ; alors je fus rappelé du milieu de la presqu'île pour fonder cet établissement. Je n'ai sous moi que des indigènes dont la plupart n'avaient pas encore vu d'imprimerie il y a trois ou quatre ans, et quelques-uns même, il y a peu de mois. Mais il faut dire que les Indiens, surtout à la côte, apprennent facilement quand ils veulent s'adonner au travail ; et avant tout, je dois reconnaître un secours tout particulier de la divine Providence, qui, par différents moyens, nous a mis à même de fonder et de soutenir jusqu'à présent cette imprimerie, qui est de nature à servir puissamment à propager l'instruction religieuse dans ces pays infidèles. Cependant nous avons chaque jour à lutter contre toutes sortes de difficultés, n'ayant que de vieilles presses en bois, que l'action du climat fait travailler sans cesse, et qui se détraquent assez souvent. Nos caractères

sont vieux, et souvent même en quantité insuffisante; et ces caractères, fondus en différents endroits, les uns par les Français, les autres par les Anglais ou par les indigènes, ne s'accordent ni pour la hauteur, ni pour la force. Aussi pour la *grammaire latine-malabare*, a-t-il fallu ajuster en quelque sorte chaque mot à force de bouts d'interlignes et autres moyens de ce genre.

«Trois autres ouvrages vont bientôt sortir de nos presses, savoir: un *livre de prières* orné d'images, et le plus complet qui existe dans ce pays; un nouveau *Pensez-y-bien*, avec prières et litanies au saint Ange Gardien, à saint Joseph, à saint François Xavier, etc., etc.; un *Chemin de la Croix*, avec la dévotion au sacré-cœur de Jésus et Marie, et autres dévotions propres à nourrir la piété des fidèles. De plus, nous venons de commencer l'impression d'une *grammaire malabare-latine*, à l'usage des séminaires et autres maisons d'éducation; puis va venir une *grammaire* toute *malabare*, destinée à apprendre aux indigènes leur propre langue, puis un *Dictionnaire latin-malabare*, et ensuite un *Dictionnaire polyglotte* ou *malabare-français-anglais-latin*, attendu qu'un pareil dictionnaire est nécessaire tant aux missionnaires français, anglais, et aux autres Européens, pour apprendre le malabare, qu'aux indigènes et surtout aux séminaires et autres maisons d'éducation pour apprendre les langues européennes. Ce travail est déjà commencé; mais accablé d'autres travaux, j'attends pour le continuer l'assistance d'un savant confrère qui m'est assurée.

«Avec les productions de notre presse, j'ai l'honneur d'envoyer, comme objet de curiosité, à l'honorable Société orientale, un manuscrit du pays. C'est là le vrai genre des livres de l'Inde, avec leur reliure, qui se compose de deux petites planchettes et d'une corde à laquelle toutes les feuilles sont enfilées. Ce livre est écrit sur des feuilles de palmier avec un stylet ou poinçon de fer. Un pareil livre n'aurait pas coûté moins de 12 à 15 francs il y a quelque temps; alors il n'y avait que les riches qui pussent se procurer des livres, et encore ces manuscrits, dénaturés par l'incorrection des copistes, fourmillaient-ils de fautes. Maintenant on a pour 1 franc 20 centimes ce même livre imprimé et cartonné. Jugez par là combien l'imprimerie va faciliter et propager l'instruction. De plus, nous donnons gratuitement les livres nécessaires aux catéchistes, maîtres d'école et autres gens qui servent à l'instruction ou rendent des services à la mission; et dans un vaste district comme celui du vicariat apostolique de Pondichéry, le nombre de ces gens se monte à un chiffre bien considérable. Cette œuvre demande des sacrifices, et nous regrettons de n'avoir pas les moyens nécessaires pour en faire davantage. Nous semons dans la peine et le travail; il faut espérer que le Seigneur fera sortir de cette semence une abondante moisson. Déjà nous avons le bonheur de voir quelques fruits, d'heureuses espérances et comme l'aurore d'un beau jour. Priez le Seigneur de réaliser pleinement cette espérance.

«Pardonnez, monsieur, la longueur de cette lettre; les choses que je devais vous faire connaître m'ont emporté au delà des bornes que je m'étais prescrites. Pressé par l'ouvrage, je l'ai griffonnée à la hâte au milieu de

mes presses et de mes ouvriers. Je compte sur votre indulgence, et vous prie d'agréer, etc.

DUPUIS, *missionnaire apostolique, membre de la Société orientale*

OUVRAGES OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

Depuis la publication de la dernière liste.

Par M. l'abbé Dupuis.

115. — *Véda-Pouratellei-Macoutel* (Réfutation de l'hérésie). Cahier in-18, imprimé en 1840, chez Toutin, imprimeur du gouvernement, à Pondichéry.

M. Dupuis composa cet opuscule en langue tamoule ou malabare, à Bangalore, en 1839, pour rattacher à la foi catholique une *chrétienté* que les protestants travaillaient à en détacher. — L'imprimerie tamoule des missionnaires n'existait pas encore, et son ouvrage fut imprimé à l'imprimerie du gouvernement.

116. — *Sattia-Labei-Paritchei* (Examen de la vraie Église), par M. l'abbé Dupuis. Cahier in-12; Pondichéry, 1841.

Cet opuscule et les livres suivants sont sortis de l'imprimerie tamoule fondée en 1840 à Pondichéry, par M. Dupuis.

117. — *Véda-Pouratellei-Nikkoum-Sangsivi* (Remède contre l'hérésie), par M. l'abbé Dupuis. Un fort vol. in-12; 1841.

118. — *Gnâna-Mirdam* (Ambroisie spirituelle). Un vol. in-18; 1841.

Cet ouvrage est une *Journée du chrétien*, qui, avec les prières d'usage, renferme, au lieu de méditations, deux catéchismes, l'un fort abrégé, et l'autre plus développé.

119. — *Gnâna-Vounertoudel* (Instructions spirituelles). Un fort vol. in-12; 1842.

120. — *Sattia-Vedarpoudanguellin-Sourcan* (Abrégé des merveilles de la vraie religion), par M. l'abbé Dupuis. Opuscule in-12; 1842.

121. — *Nandâi-Nei* (Pensez-y bien). Un vol. in-18; 1842.

122. — *Petit catéchisme* (en langue tamoule). 2ᵉ édition, augmentée de prières du matin et du soir. In-18; 1842.

123. — *Gnâna-Mirdam* (Lac d'ambroisie). Un fort vol. in-18; 1842.

Ce livre de prières, dans le genre de la *Journée du chrétien*, est l'ouvrage le plus complet qui ait paru dans l'Inde. Outre les prières, les méditations, le catéchisme, il renferme des abrégés de controverse sur divers sujets religieux, et un *Calendrier perpétuel*, avec la concordance des mois européens et malabares.

124. — *Gnâna-Mouyertchi* (Exercices spirituels). Un vol. in-12; 1842.

Un missionnaire du XVIᵉ siècle, nommé le P. Louis, supérieur de la mission d'Aour, près de Trichinâpaly, est l'auteur de cet ouvrage, qui contient des méditations sur les principales vérités de la religion.

125. — *Véda-Voulakkam* (Explication de la religion). Un fort vol. in-12; 1842.

Cet ouvrage, du célèbre P. Beschi, de la compagnie de Jésus, a été écrit en 1728.

126. — *Loutterinstielbou* (Caractère des luthériens). Opuscule in-12; 1842.

Cet opuscule du P. Beschi a été découvert par M. l'abbé Dupuis, et imprimé par ses soins.

127. — *Grammatica latino-tamulica* (Grammaire latine-tamoule ou malabare), par le P. Beschi, avec des notes et des additions par M. l'abbé Dupuis (voir p. 185). Un vol. in-8°; 1843.

128. — Un *manuscrit* en langue tamoule, écrit sur des feuilles de palmier enfilées, à la manière indienne, à une corde, et recouvertes de deux planchettes (voir p. 187).



CHRONIQUE DES ÉTATS ORIENTAUX.

TURQUIE. — PERSE. — INDES. — ARABIE. TRIPOLI. — GRÈCE.

Le gouvernement turc paraît s'occuper sérieusement d'introduire des réformes utiles et de propager les connaissances européennes au sein de l'empire. Le jeune sultan se prête avec un zèle digne d'éloges à toutes les démarches publiques qui tendent à inspirer aux musulmans quelque respect pour les arts et les sciences des chrétiens. Il est à regretter que le fanatisme religieux trouve encore des défenseurs dans le ministère ottoman, et qu'il faille l'énergique intervention des représentants de l'Europe pour obtenir la répression des barbaries que se permettent les populations des provinces asiatiques. Mossoul, Bagdad et Alep ont été successivement le théâtre de scènes violentes; mais heureusement notre ambassadeur à Constantinople est intervenu, et a obtenu la punition des coupables.

L'abdication du schah de Perse, Méhémed, est un événement inattendu dont on ignore encore la cause, et dont il est difficile de prévoir les conséquences. Cette abdication sera-t-elle plus sérieuse que celle du pacha d'Égypte?

Nous avions promis de revenir sur les intrigues des ministres américains à la cour de Téhéran, intrigues appuyées par l'ambassadeur russe lui-même. Voici l'extrait d'une lettre de M. Darnis, préfet apostolique de la mission des lazaristes en Perse, qui donne des détails sur les violences dont il a été l'objet.

« Je vous avais déjà annoncé qu'un des ministres américains d'Ourmiah, accompagné de trois évêques nestoriens, était allé à Téhéran pour nous faire chasser du pays et nous dépouiller des deux églises que nous avons construites à Ardicher et à Ourmiah. Nos ennemis ont trouvé un protecteur puissant et zélé dans la personne de l'ambassadeur de Russie, qui est protestant; sa grande influence a facilement arraché à la cour de Perse un firman qui ordonne au gouverneur de l'Aderbeidjan de nous expulser, M. Cluzel et moi, dans les vingt-quatre heures, du territoire persan; de nous éconduire avec toute notre famille, et de vendre ce qui nous appartient; de plus, il est enjoint à tous les gouverneurs d'empêcher qu'à l'avenir aucun missionnaire n'entre en Perse, de punir rigoureusement tous les catholiques, et en particulier deux ou trois prêtres qui ont dernièrement abjuré l'hérésie. Voilà à peu près tout ce que j'ai pu savoir de ce firman. L'ambassadeur russe ne s'est pas contenté de ces rigueurs; il a fait signifier au gouverneur de Tauris l'ordre de publier un édit conforme à celui du roi, et de déléguer un agent fondé de pouvoirs pour le faire exécuter et pour enchaîner les nouveaux convertis.

«M. Nicolas, que nous avions envoyé à Tauris, a fait tout ce qu'il a pu pour conjurer l'orage, ou du moins pour le retarder; mais ses efforts sont restés sans résultat, parce que c'était l'ambassadeur russe qui ordonnait et que les ministres américains payaient largement ceux qui étaient chargés de l'exécution. Il a seulement obtenu du gouverneur une espèce de sauf-conduit pour nos personnes, lequel a été assez peu respecté, quoique toutes

les autorités d'Ourmiah nous fussent favorables. L'omnipotence de l'ambassadeur russe ferme toutes les bouches.

«Dès que nous avons été instruits des mesures prises contre nous, M. Cluzel est parti aussitôt d'Ourmiah, avant l'arrivée du firman, afin qu'on ne l'empêchât pas d'aller à Téhéran protester contre ces violences.

«Enfin, le firman arriva : le 13 mars, je fus emprisonné avec le frère David. Le lendemain nous fûmes conduits au tribunal, au milieu d'une grande multitude de spectateurs. Là, le gouverneur nous assigna pour prison notre propre demeure, où nous fûmes gardés à vue par quatre gendarmes qui restaient auprès de nous la nuit et le jour. Je déclarai alors au gouverneur que j'exigeais, avant de partir, qu'on me remît une copie du firman du roi; on me le promit, mais on n'en a rien fait, parce que les Américains ont donné de l'argent afin que la copie demandée me fût refusée.

«Le soir même de notre arrestation, un vieux prêtre nestorien, nouvellement converti, fut jeté en prison et chargé de chaînes. On se mit aussi à la poursuite d'un autre prêtre dont le seul crime était son retour à l'unité; mais il a eu le bonheur d'échapper à la fureur de nos ennemis, qui, irrités d'avoir manqué leur coup, ont cruellement maltraité les habitants de son village, bien qu'ils soient nestoriens, afin de les forcer à révéler le lieu de sa retraite. Pour le même sujet, un enfant que nous avions avec nous depuis trois ans a été si rudement frappé par ces barbares, que chaque coup de bâton est gravé profondément sur son visage, qui n'est plus qu'une grande plaie sillonnée par de longues et sanglantes blessures. Malgré d'aussi horribles tortures, ce courageux enfant n'a jamais voulu indiquer à ses bourreaux la retraite du prêtre, quoiqu'il sût très-bien où il était caché.

«Cependant le délégué de Tauris ne perdait pas son temps à Ourmiah. Aidé de dix satellites, il se mit à frapper comme des bêtes de somme nos domestiques et les catholiques qui se trouvaient en grand nombre dans notre maison; il parla même d'attacher notre frère David à un arbre pour le faire fustiger. Quant à moi, j'en ai été quitte pour un déluge de grossières injures; une fois il en vint jusqu'à m'adresser des menaces; mais, voyant que je ne craignais ni son bâton ni son poignard, il n'osa pas mettre la main sur moi, ce qui a grandement étonné la foule immense qui était témoin de ces scènes d'horreur. Enfin, le gouverneur d'Ourmiah, instruit de ce qui se passait, envoya ordre de mettre fin à ces tortures.

«Voilà un léger aperçu de ce qui vient de nous arriver, car il est impossible de vous raconter tout au long. Nous avons été obligés de payer plus de 700 francs d'amende, sans compter les dilapidations que les satellites ont exercées dans notre résidence. Plusieurs de nos chrétiens ont pris la fuite, surtout ceux du village d'Ardicher, dont les Américains désiraient l'extermination.

«Nos ennemis pressaient notre départ : on nous conduisit, le frère David et moi, sous l'escorte de deux gendarmes, à deux journées d'Ourmiah, dans une petite ville du Curdistan. Ces deux satellites nous ont fait beaucoup souffrir pendant toute la route, et l'endroit où ils nous ont déposés est le plus dangereux de cette contrée barbare. Déjà on avait comploté de nous dépouiller et de nous assassiner; mais le chef du canton, quoique Curde, s'est montré généreux à notre égard : il nous a donné un cheik pour nous accompagner jusque sur le territoire de la Sublime Porte; sa protection

nous a délivrés des plus grands dangers de la part des brigands qui s'étaient rendus sur notre route pour nous égorger.

«Enfin le bon Dieu nous a conduits sains et saufs à notre destination, et je profite de ma liberté pour aller rejoindre M. Cluzel à Siuna, petite ville du Curdistan persan. Je devrais, pour m'y rendre directement, rentrer dans la Perse; mais comme je suis un peu connu dans ces contrées, et que je pourrais bien y rencontrer des émissaires méthodistes, je vais traverser les montagnes qui sont du côté de la Turquie, et j'espère arriver, avec l'aide de Dieu, à Siuna en dix jours.

«Il est très-important que je m'entende avec M. Cluzel, afin qu'il puisse aller soutenir les réclamations d'un grand nombre des principaux catholiques qui sont déjà partis pour Téhéran. A leur tête est l'évêque sexagénaire de Chosrova. Si cette députation ne réussit pas, comme il est bien à craindre, à cause de la résistance de l'ambassadeur russe, elle fera du moins une impression profonde, et pourra ralentir le feu de la persécution; car le premier ministre du schah semble nous être assez favorable.»

M. Cluzel s'est en effet rendu à Téhéran : sa mission n'a pas eu le résultat qu'on en espérait. Il avait été d'abord honorablement accueilli par le premier ministre Mirza-Agassi; mais l'influence russe a triomphé: ses réclamations ont été repoussées, et il a reçu l'ordre de quitter immédiatement la capitale sous l'escorte de *ferrasch* (gendarmes), qui l'ont conduit comme un malfaiteur jusqu'à la frontière.

Les nouvelles reçues de Chine et de l'Inde n'ont pas un grand intérêt. Il y a seulement à noter une nouvelle révolte dans l'armée anglo-indienne, celle du 6e régiment de cavalerie. Ces symptômes de mécontentement sont remarquables. Les populations indiennes sont moins résignées qu'on ne le croit généralement à la domination anglaise. Durant la guerre de l'Afghanistan, à une époque où on découvrit dans l'armée indienne un complot dont les ramifications étaient si étendues que le gouvernement de Calcutta, effrayé, n'osa pas en suivre tous les fils, on trouva, outre d'abondantes munitions de guerre, chez le rajah de Karnaul, cachées ou enfouies sous terre, 500 pièces d'artillerie; beaucoup de ces pièces étaient neuves. Karnaul est situé à 24 lieues au nord-ouest de Delhy. «Comment, dit M. Fontanier, qui nous a révélé ce fait presque inconnu en Europe, comment, si les peuples indiens sont si affectionnés qu'on le prétend à la domination anglaise, le rajah, qui n'a pas de port de mer, avait-il pu faire transporter, sans qu'on le dénonçât, tant d'artillerie, tant de munitions à travers l'Inde? »

Quoique le dernier gouverneur général de l'Inde ait été rappelé à cause de ses dispositions belliqueuses, la guerre paraîtrait être devenue une nécessité pour le gouvernement anglo-indien, et le nouveau gouverneur général est vivement sollicité de diriger une expédition contre le royaume de Lahore.

S'il faut en croire des nouvelles qui ont besoin d'être confirmées, le gouverneur turc des villes saintes de l'Arabie se serait déclaré indépendant, et les tribus de l'Arabie méridionale menaceraient Aden, trop fortifié par les Anglais pour rien craindre de leurs attaques.

En Afrique la révolte ferait aussi des progrès; une lettre reçue depuis peu de Tripoli contient les détails suivants sur les événements qui, dans cette régence, mettent en péril l'autorité turque.

« Le *Djebel* (la montagne) est en pleine révolte; voici comment les faits se sont passés. Vous savez que le grand cheik Gouma, gouverneur du Gha-

rian et du Djebel, attiré dans un piége à Tripoli, il y a environ un an, fut envoyé en exil à Trébisonde, avec son secrétaire, le cheik Miloud (1), son parent. Ce dernier, arrivé à Trébisonde, joua le rôle d'insensé avec tant de naturel, qu'il trompa les Turcs et obtint du grand visir, comme un homme sans importance, la permission de retourner à Tripoli, au sein de sa famille.

« Arrivé à Malte, au lieu de se rendre à Tripoli, Miloud s'embarqua pour Tunis, où il rassembla tous ses compatriotes mécontents et compromis dans les dernières insurrections, et gagna ensuite avec eux le Djebel, par la voie de Zerbi. Son arrivé dans les montagnes, où il avait joui d'une grande influence, fut le signal de la révolte. Les Djebelins prirent les armes et assassinèrent le gouverneur turc et son fils; plusieurs officiers turcs, disséminés dans les villages, furent également massacrés.

« Vous savez qu'après la dernière prise du Djebel par les Turcs, ces derniers avaient construit un fort où ils tenaient 800 hommes de garnison et 250 chevaux. Ce fort cerné de tous côtés, et la garnison manquant d'eau, l'on dut, après vingt-cinq jours de siége, faire sortir les chevaux, qui devinrent la proie des Arabes. Lorsque ces événements furent connus à Tripoli, le pacha s'empressa d'envoyer au secours des assiégés un corps de 1,000 hommes de cavalerie, qui fut battu par les Arabes et forcé de se retirer dans le bas Gharian, avec la garnison du fort, qui parvint à l'évacuer.

« Les Turcs démentent cette nouvelle, mais elle est confirmée par les correspondances arabes: ce qu'il y a de certain, c'est que le pacha du camp, Achmet, est parti le 17 août, à la tête de 6,000 hommes, pour le Djebel, où il est arrivé le 22. Hier, 26, on nous a apporté la nouvelle que le pacha, après un combat de quinze heures, était parvenu à reprendre le fort, chose de bien peu d'importance pour les Arabes, qui préfèrent combattre plutôt en plaine que derrière des murailles. Immédiatement après l'arrivée du courrier, l'on a envoyé de nouveaux renforts au pacha. L'affaire est très-sérieuse pour les Turcs, et s'ils sont battus, il est probable que toute la régence se révoltera. Les Arabes sont fatigués des avanies des Turcs.»

Les dernières nouvelles reçues d'Athènes annoncent que la session des chambres est ouverte, et que la vérification des pouvoirs donne lieu, dans la Chambre des députés, à de vives discussions. Espérons que l'esprit national sera assez fort chez les Hellènes pour triompher des opinions de tous les partis!

A. H.

(1) Miloud est le chef de la branche cadette des Mahmoudi, et Gouma est le chef de la branche aînée. Dans le premier temps des guerres de la coalition, l'oncle de Miloud ayant été mis à mort par ordre de Gouma, le neveu prit sa chemise ensanglantée, et vint à Tripoli demander vengeance au pacha. Il fut employé dans les troupes turques, et se battit contre son cousin pendant quelque temps; mais bientôt, dégoûté du service turc, et voyant qu'il compromettait sa popularité dans la montagne, il revint seul dans le Djebel, se réconcilia avec Gouma, et fit cause commune avec lui. Miloud est bien au-dessous du rôle qu'il veut jouer: c'est un ambitieux rusé, adroit, dissimulé comme tous les Arabes, mais qui n'a ni l'énergie ni les talents d'un chef de parti.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

MÉLANGES SUR LA CHINE (1).

LES BAMBOUS.

Les bambous sont du nombre assez grand de ces productions naturelles qui mettent en défaut toutes les méthodes de classification. Les botanistes s'accordent pour les comprendre dans la famille des *graminées;* mais comment s'accoutumer à l'idée d'un rapprochement aussi intime entre les herbes qui forment les pelouses que nous foulons aux pieds et des tiges qui s'élancent à la hauteur de nos grands arbustes? L'œil scrutateur du savant aperçoit des similitudes là où nous ne voyons que des contrastes frappants; mais quelquefois les opinions du vulgaire sont fondées sur la perception de rapports que la science ne doit pas négliger.

Le Chinois, comme l'Indien, tire du bambou un aliment, des ustensiles de ménage, des tiges légères, et capables d'une résistance supérieure à celle de bois très-pesants. Plus d'une fois, dans les voyages de découvertes, des tronçons de gros bambous ont servi de barriques pour fournir aux équipages une eau plus pure que celle qui avait séjourné trop longtemps dans des vases imprégnés de matières putrescibles. Dans les grandes îles de l'Asie, et sur les côtes occidentales de l'Amérique du Sud, les bambous fournissent seuls les matériaux pour la construction de maisons d'une belle apparence, d'une assez longue durée, susceptibles des embellissements du luxe, où l'on trouve une entière sécurité lorsque des tremblements de terre font écrouler les maisons de pierre et ensevelissent sous des ruines leurs malheureux habitants. D'autres bambous peuvent former d'excellentes fortifications, en opposant à l'ennemi leurs redoutables épines, et donnent des armes de jet dont la pointe est aussi acérée que si elle était armée de fer. C'est dans ce genre de plante que l'on trouve le véritable *bois de fer;* et cependant ce bois si dur peut être divisé en filaments assez déliés pour que l'on en fasse des tissus; il remplace l'osier pour des ouvrages de vannerie d'une grande délicatesse; on en fait même du papier. — Certes, nous ne possédons point dans nos climats tempérés un genre de plantes qui soit propre à des usages aussi variés.

Suivant Linné, les bambous sont des *roseaux.* En effet, des analogies remarquables semblent rapprocher ces plantes à tiges longues, articulées, à

(1) Les notes suivantes, relatives à diverses plantes et à des animaux qu'il serait possible d'introduire utilement en France, ainsi que les détails sur quelques procédés d'économie domestique en usage chez les Chinois, sont dues à une communication de M. l'abbé Voisin, un des vénérables directeurs des missions étrangères, qu'un séjour de dix années en Chine a mis à portée de connaître tout ce qui, dans le céleste empire, peut intéresser la curiosité européenne.

feuilles aiguës, etc.; cependant d'autres différences ont paru trop caractéristiques pour ne point constituer les bambous en genre distinct, mais il s'agissait ensuite de procéder à l'énumération des espèces du genre nouveau. Sur ce point, les botanistes n'ont point été d'accord, faute de descriptions assez complètes, de dessins exacts, et de documents que l'on ne peut trouver dans les herbiers. Nous nous bornerons donc à l'indication des espèces les plus remarquables et les plus usuelles, sur lesquelles il y a moins de divergence entre les opinions des botanistes.

Le bambou *sammat* est le plus grand de tous. Dans les terrains qui lui conviennent, il a quelquefois jusqu'à 33 mètres de haut, et 6 de diamètre à la base; son bois n'a pas 3 centimètres d'épaisseur, en sorte que la capacité du vide intérieur rend ces longues tiges très-propres à faire des seaux et autres vases analogues, des coffrets, des mesures de capacité, etc. On fait même des barques avec les plus grosses tiges en ajustant aux extrémités des pièces de bois auxquelles on donne une forme propre au mouvement rapide de ces légers esquifs.

Le bambou *illy* est au second rang quant à la grandeur; il s'élève communément à 20 ou 22 mètres. Il sert aux mêmes usages que le *sammat*, mais son bois est plus épais. Ces deux espèces se plaisent dans les terres humides et fertiles.

Le *térin* ou *télin*. Ce bambou est un de ceux qu'on a le mieux observés, à cause des usages multipliés qu'on en fait dans toutes les régions chaudes de l'Asie, sur le continent et dans les îles. Il ne s'élève qu'à 15 mètres de haut, mais il fournit aussi des vases d'une assez grande capacité, et peut remplacer presque partout les deux grandes espèces. Lorsque ses tiges sont abattues, on les fait sécher dans cette situation, et ce sont des planches. En les subdivisant on a des lattes; les grosses tiges sont les poutres, et les petites sont des chevrons. Aucune matière propre aux constructions ne réunit au même degré la force et la légèreté; de plus, les jeunes pousses, soit de la tige, soit des racines, sont alimentaires, et du goût, non-seulement des nationaux, mais des colons européens. On les mange comme des asperges, ou confites dans le vinaigre, ou avec les viandes, etc.

L'*ampel*. Cette espèce, encore plus petite que le *télin*, est aussi une des plus précieuses pour l'économie domestique, l'industrie et l'agriculture de l'Asie méridionale; elle fournit des leviers, des brancards, des échelles. L'Indien qui fait la cueillette du vin de palmier, lorsqu'il a épuisé la tige sur laquelle il est monté à une trentaine de mètres de hauteur, se fait un pont d'ampel pour passer sur le palmier voisin. Une longue tige de ce bambou suffit pour le porter, et une autre sert de garde-fou. Les jeunes pousses de cette espèce ont une saveur peu différente de celle du *télin*.

Le *tcho* fournit aux Chinois un papier très-solide, dont ils font des parasols, et que leurs peintres choisissent le plus souvent pour y déposer leurs œuvres.

L'épineux *téba* sert à faire des haies défensives, des retranchements, dont les approches sont hérissées des redoutables pointes du *tallam*, espèce très-

dure, presque sans vide dans l'intérieur, et dont les fragments aiguisés percent les souliers des fantassins et les pieds des chevaux.

Enfin le *beesha*, ressource des écrivains de l'Inde, qui en tirent leurs plumes, porte à juste titre, dans le système de Linné, le nom d'*arundo scriptoria*.

Les espèces de bambous d'une médiocre hauteur s'accommodent très-bien des terrains secs et maigres; on peut donc en avoir partout à l'aide d'une chaleur suffisante. Leurs jeunes pousses contiennent une matière sucrée plus ou moins abondante, et dont les herbivores sont extrêmement avides; l'homme lui-même ne dédaigne pas cet aliment. On prétend que ces pousses se renouvellent à chaque lunaison, et qu'en général la végétation de ces plantes est réglée par le cours de la lune, sans que le soleil y participe autrement que par la chaleur dont il est la source. Toutes les espèces de bambous ont une racine, ou souche traçante sous terre, articulée, dont les nœuds produisent au dehors des touffes de tiges qui se développent avec une prodigieuse rapidité. Il en est qui grandissent presque *à vue d'œil*, car elles atteignent en un seul jour la hauteur d'un mètre. Ces tiges, qui croissent si vite, ne fleurissent qu'une seule fois, après une durée de plus d'un demi-siècle; aussi leur semence est rare, et la propagation par cette voie est difficilement observée.

On s'étonne pourquoi, au lieu de cultiver le bambou dans les serres, on ne le plante pas en pleine terre, au grand air. Quelques variétés auraient de la peine à s'acclimater en France, mais le plus grand nombre, et surtout celui de la plus belle espèce, y réussiraient aussi bien que sur les montagnes du Thibet. Comme on vient de le voir, le bambou sert en Chine à toutes sortes d'usages; on en fait des nattes pour les lits et pour sécher les grains, des paniers pour conserver les céréales, des corbeilles, des radeaux pour le transport des marchandises, des nécessaires, des chaises, des meubles; enfin on en bâtit des maisons.

Il ne faut pas croire que le bambou ait besoin, pour prospérer, d'être planté dans des terrains marécageux; il n'y a que ceux d'une aridité absolue où il ne peut se développer, c'est-à-dire où il ne saurait atteindre sa hauteur naturelle de 15 à 20 mètres, hauteur qu'il atteint constamment dans les terrains ordinaires.

Le bambou se multiplie de boutures longues ordinairement de 1 mètre 50 centimètres, coupées entre deux nœuds; la bouture doit entrer en terre à la profondeur de 50 centimètres, et être saillante hors de terre d'environ 1 mètre. Cette dernière partie de la bouture doit être tenue constamment remplie d'eau, qu'on renouvelle à mesure qu'elle s'évapore, jusqu'au moment où la végétation indique la formation des racines; alors on abandonne la plante à elle-même. Ce procédé est partout en usage pour les plantations de bambous à la Chine.

ŒUFS ET LÉGUMES SALÉS ET CONSERVÉS.

Les Chinois ont deux manières de saler les œufs pour les conserver; mais une seule nous semble propre à être acceptée par la cuisine française.

Voici les doses pour 20 œufs. — 1 litre ½ de cendres tamisées ; ½ litre de chaux vive ; 62 grammes de sel commun (chlorure de sodium) ; et 125 grammes de potasse commune (sous-carbonate de potasse). On mélange exactement ces substances réduites en poudre, et l'on en forme, à l'aide d'une forte infusion de thé de bonne qualité, une pâte assez consistante pour en enduire les œufs, à l'épaisseur de 3 ou 4 millimètres. On laisse l'enduit se ressuyer pendant une heure ou deux à l'air libre, ou même au soleil, aussitôt après que les œufs en ont été recouverts ; puis, on les enferme dans un vase bien clos placé dans un lieu dont la température soit assez chaude pour qu'au bout de vingt jours l'enduit soit parfaitement sec. Les œufs peuvent alors être mangés sans autre préparation ni assaisonnement ; leur intérieur est totalement dénaturé ; le blanc, resté transparent, a pris une consistance gélatineuse ; le jaune est devenu d'un vert foncé.

Il faut se garder de forcer la dose de chaux et de potasse ; les œufs contracteraient un goût âcre, tandis que, préparés convenablement, ils ont la saveur du jambon, et possèdent l'avantage de pouvoir se conserver indéfiniment sans s'altérer.

Les Chinois salent les concombres, l'ail, la ciboule, l'oignon cultivé et une espèce de petit oignon sauvage commun dans certaines localités. Ils exposent d'abord ces légumes au soleil pour qu'ils se flétrissent, puis ils les saupoudrent de sel très-divisé, afin qu'ils s'en imprègnent plus facilement. Une seconde exposition au soleil est nécessaire pour fondre ce sel et en bien pénétrer les légumes ; l'opération dure en tout trois ou quatre jours. Les légumes sont ensuite déposés dans des jarres couvertes, où ils se conservent fort longtemps.

Les légumes salés se mangent toujours crus ; l'ail, par ce procédé, perd son odeur forte, et acquiert une saveur douce.

Le procédé de conservation sans sel est fort simple ; il serait susceptible de recevoir en France des applications importantes. On sait que l'exclusion de l'air extérieur est une condition essentielle de conservation pour une foule de substances alimentaires, qui même n'en exigent aucune autre. Les Chinois réalisent cette condition aussi parfaitement que possible au moyen de jarres dont le bord supérieur est creusé profondément en un canal circulaire qu'on remplit d'eau ; un couvercle posé sur ce canal, et plongeant dans l'eau, donne une clôture aussi hermétique qu'on peut le désirer. Les raves de la Chine, semblables aux nôtres, se placent dans ces jarres après qu'on les a nettoyées et coupées par tranches ; elles s'y conservent fraîches sans sel ni aucun autre ingrédient. C'est un procédé d'une extrême simplicité, et plus économique, sans aucun doute, que la plupart des méthodes proposées journellement au public.

VIN DE SORGHO.

On donne aux malades, pour les rétablir, le vin préparé avec le grain fermenté du sorgho, que les Chinois nomment *hao-lyang*. Ce vin s'obtient

par le procédé ordinairement en usage pour faire fermenter le grain qu'on destine à la distillation; il paraît qu'il possède des propriétés très-nourrissantes. M. l'abbé Voisin a vu un missionnaire français en Chine, réduit au dernier état de maigreur, revenir à la santé et reprendre ses forces après avoir fait usage de vin de Sorgho.

TOILE D'ORTIE.

Les tissus de soie et de nankin sont originaires de Chine. Les Chinois fabriquent aussi une toile très-belle et très-fraîche avec l'ortie (*urtica nivea*). Cette toile dure longtemps, et a cela de particulier, que lors même qu'elle est très-usée, elle ne laisse pas de duvet sur les vêtements comme la toile de lin ou de chanvre. Cette ortie, cultivée dans toute la Chine, pourrait être facilement cultivée en France, car elle ne demande aucun soin. Un seul semis suffit pour plusieurs années. Quand ces orties ont atteint leur développement, on les coupe et on en retire la partie filamenteuse sans la faire rouir.

CORMORANS ET LOUTRES PÊCHEURS.

Les Chinois sont parvenus à apprivoiser et à dresser à la pêche des animaux tels que la *loutre* et le *cormoran*, que l'on ne rencontre chez nous qu'à l'état sauvage. C'est vraiment un spectacle curieux que la docilité de ces animaux à tous les ordres du pêcheur, et leur dextérité à rapporter le poisson.

La loutre employée à la pêche est de deux espèces; la plus recherchée est celle dont le museau est carré. On ne mène jamais les loutres à la pêche qu'en les tenant en laisse au moyen d'une chaîne et d'un collier. Dès qu'elles voient le poisson sous l'eau, elles plongent pour le saisir et le rapportent à leur maître.

La chaîne n'est employée que dans le but d'empêcher l'animal de se laisser emporter par son ardeur pour la pêche et de trop s'éloigner du maître, auquel la loutre obéirait docilement sans être enchaînée.

Une loutre bien dressée se vend en Chine jusqu'à 500 francs; un cormoran se vend de 20 à 25 francs; ces prix sont évalués d'après la *valeur intrinsèque* de la monnaie, et non d'après sa *valeur relative*. — La journée d'un ouvrier, par exemple, est de 50 centimes, terme moyen; c'est-à-dire que l'ouvrier reçoit une pièce de monnaie valant intrinsèquement 50 centimes, argent de France. Mais avec cette pièce d'argent il peut se procurer une quantité d'objets utiles qui lui coûterait en France environ 2 francs; ce dernier prix est donc le salaire réel d'une journée d'ouvrier. — La valeur d'une loutre dressée à la pêche est, d'après cette base, d'environ 2,000 fr., et celle d'un bon cormoran pêcheur de près de 100 francs.

LE LA-TCHONG (COCCUS CERIFERUS).

La *Revue de l'Orient* a fait mention de la cire d'arbre que des insectes produisent en Chine. Ces insectes, qui vivent sur des arbres de l'espèce des *troënes* (ligustrum), appartiennent au genre des cochenilles (*coccus*).

M. Virey a fait connaître à l'Académie des sciences que le *coccus ceriferus* (la cochenille cérifère) n'était pas la propriété exclusive du céleste empire; cet insecte existe également dans l'Inde. Un botaniste anglais, James Anderson, l'a décrit et figuré dans une monographie publiée à Madras, en 1790; un naturaliste allemand, de Brunswick, l'a décrit aussi avec beaucoup d'exactitude dans un ouvrage d'entomologie imprimé en 1803.

Il paraît qu'une cire analogue à celle du la-tchong, mais de couleur jaune, est produite par un coccus qui vit sur un végétal encore inconnu de l'île de Madagascar.

Ces faits sont sans doute intéressants pour l'histoire naturelle; mais ce qui intéresse particulièrement l'agriculture, c'est la perspective prochaine de l'introduction en France du coccus cérifère. La France est pleine de troënes; tous nos coteaux arides, peu propres à d'autres cultures, peuvent se couvrir de cet arbuste, qui n'exige ni soin ni culture; d'un autre côté, la multiplication du la-tchong ne semble offrir aucune difficulté sérieuse. Qui sait si cette cochenille n'est pas destinée à nous affranchir du tribut énorme que nous payons à l'étranger pour le suif et la cire, dont nous ne pouvons nous passer, sans toutefois que nous sachions les produire en quantité proportionnée à nos besoins.

Souhaitons donc que le gouvernement, secondant les généreux efforts de MM. les missionnaires français, qui ont acquis déjà tant de titres à la reconnaissance de l'agriculture en Europe, mette bientôt nos agronomes en possession d'une quantité d'œufs du la-tchong suffisante pour tenter des essais dont il est permis d'attendre de si heureux résultats.

BATEAUX CHINOIS

EMPLOYÉS A LA CONTREBANDE DE L'OPIUM.

On sait que le commerce de l'opium en Chine se fait uniquement par contrebande. Des navires anglais fins voiliers, nommés *clippers*, armés à Calcutta ou à Bombay, apportent l'opium de l'Inde à Macao ou à Hong-Kong. Mais comme les lois coloniales de ces deux établissements s'opposent à l'emmagasinage à terre de cette denrée, on la tient en dépôt, soit à bord des navires qui l'ont amenée, soit à bord d'autres navires spécialement destinés

à servir de magasins flottants (*store ships*). Avant la dernière guerre entreprise par l'Angleterre, ces navires étaient ordinairement à l'ancre, soit au mouillage de l'île de Lintin (située à l'embouchure de la rivière de Canton), soit dans les nombreux passages qui se trouvent entre les îles disséminées devant la côte. Depuis le commencement des hostilités, le mouillage de ces navires a été transporté dans la baie de la Typa, près de Macao, et dans la rade de Hong-Kong. L'écoulement de la drogue ainsi emmagasinée se fait de deux manières : ou les caisses d'opium sont transbordées sur des navires européens d'un plus petit tonnage, qui vont tout le long de la côte en s'arrêtant dans certaines baies et criques à eux connues pour en faire le débit ; ou bien, ce sont des bateaux contrebandiers chinois qui viennent recevoir l'opium au mouillage même des navires-magasins pour l'introduire dans l'intérieur du pays. Ce dernier mode de débit étant employé pour ainsi dire sous les yeux des Européens établis en Chine, nous avons été à même de recueillir quelques renseignements tant sur la construction des bateaux contrebandiers que sur leurs mouvements et leurs opérations.

Ces bateaux, nommés par les Anglais *smugglers* ou *smuggling-fast-boats*, et par les Chinois *tcheong-long-tim*, font la contrebande de l'opium dans la rivière de Canton et ses diverses branches. — Partout où le commerce d'opium s'est établi en Chine, on a, d'un commun accord, arrêté qu'il ne se ferait qu'au comptant, ou plutôt, les navires anglais ne veulent délivrer l'opium que pour du *sycee* (lingots d'argent pur) ou des piastres, que les Chinois apportent sur le pont du navire. — Les sommes sont pesées par le shroff (caissier chinois chargé du pesage et de la vérification des lingots ou des piastres espagnoles), et ce n'est que lorsque le payement est complet et que l'argent a été reconnu de bonne qualité que se fait la livraison.

Les mandarins inférieurs, dont le silence et la connivence sont achetés le plus souvent par les smugglers au moyen de présents assez considérables, et quelquefois par l'offre de tant pour 100 sur toutes les transactions qui seront facilitées par leur entremise, sont ordinairement disposés à laisser à ceux-ci une très-grande latitude.

Ils savent d'ailleurs que les contrebandiers sont décidés à opposer à l'autorité une vive résistance au besoin, qu'ils sont toujours bien armés, se prêtent mutuellement secours, et n'ont ordinairement le dessous que dans le cas où ils se trouvent très-inférieurs en nombre.

La guerre entreprise par l'Angleterre contre le céleste empire avait apporté dans tous les services publics une telle confusion, que Whampoa, mouillage des grands navires européens, situé à onze mille de Canton, était devenu le rendez-vous, non-seulement des smugglers chinois, mais encore celui des smugglers européens ; ils y avaient pris un ancrage spécial à l'embouchure de la rivière des Jonques, par laquelle ces bâtiments passent pour remonter devant Canton : on était toujours certain d'y voir au moins une demi-douzaine de schooners ou cutters opiumistes, qui y faisaient ouvertement le commerce de la drogue.

Depuis le traité de Nankin, cet état de choses s'est beaucoup modifié : les

clippers opiumistes ont été obligés d'abandonner Whampoa, et se sont tous retirés soit à Hong-Kong, soit à la Typa.

Quoiqu'ils ne craignent pas précisément les bateaux mandarins, les contrebandiers les évitent cependant avec soin, dans l'ignorance où ils sont des sentiments des officiers qui les commandent: s'ils ne peuvent pas s'échapper assez promptement, ils cherchent à entrer en pourparlers, et offrent au mandarin et à son équipage un cumsha (cadeau) pour obtenir la permission de continuer leur voyage: ils n'en viennent aux mains qu'à la dernière extrémité, et seulement dans le cas où les demandes du mandarin sont par trop exorbitantes, ou dans celui encore plus rare où ce fonctionnaire se montre inaccessible à la corruption et ne veut pas consentir à transiger avec ses devoirs. — Dès lors ils livrent un combat acharné, et s'ils ont le dessous, ils tâchent de gagner à la nage la terre, dont ils ne s'éloignent jamais beaucoup, et ils abandonnent au vainqueur le bateau et toute sa cargaison.

Les contrebandiers chinois remontent jusqu'à Canton et même Fô-Shan-Fou, ville située à environ 15 milles de cette capitale, avec des chargements d'opium dont ils se débarrassent clandestinement la nuit: ils étudient les marchés avec soin et s'empressent de se présenter avec leur drogue sur les points qu'ils en savent dépourvus. — Ils vont aussi quelquefois dans le district de Tchinn-Tchéou (province de Fô-Kien), en remontant la côte Est, qu'ils suivent toujours à une fort petite distance. L'innombrable quantité de baies, d'anses et de criques dont cette côte fourmille leur offre toujours des abris en cas de mauvais temps.

A leur retour, ils rapportent à Macao ou à Hong-Kong des thés et de la soie qu'ils ont achetés soit sur la côte Est, à Amoy ou à Fou-Chow-Fou, soit au nord de Canton, à Fô-Shan-Fou. Quoiqu'ils ne soient pas d'aussi bonne qualité que ceux fournis par les Hanistes, ces thés trouvent ordinairement un placement assez avantageux, parce qu'ils n'ont eu à payer aucun des droits de sortie, et que les bâtiments anglais ou américains qui les chargent se soustraient ainsi à la dure nécessité de remonter à Whampoa et d'y payer les droits élevés auxquels sont soumis tous les bâtiments européens.

Je vais présenter maintenant tous les renseignements de détail que j'ai pu me procurer à bord d'un grand contrebandier mouillé sur la rade de Hong-Kong.

Ce bateau appartenait à un riche marchand chinois, nommé Acao, établi à Hong-Kong: sa construction a exigé, pendant un mois, le travail de quarante charpentiers et a coûté 1600 fr. avec tous ses agrès, etc. Ces bateaux durent ordinairement trois ou quatre années, après lesquelles on est obligé de les refondre. Après cette opération, ils peuvent encore servir deux ans, ce qui leur donne une existence totale de six à sept années au plus.

DIMENSIONS PRINCIPALES.	CUBITS.	MÈTRES.
Longueur,	70	25,99
Largeur au milieu,	13	4,82
Profondeur de la cale,	5	1,85

Hauteur du grand mât,	50	18,56
Id. du petit mât (de misaine),	35	12,99
Tirant d'eau,	3,50	1,29

Ces dimensions sont celles d'un bateau de seconde classe : ceux de la première classe ont 78 cubits (28,96 mètres) de long.

L'équipage se compose ainsi :

1 capitaine,
1 second,
60 rameurs,
10 matelots pour la manœuvre des voiles et pour gouverner,
———
72 hommes.

La plus grande partie de ces hommes appartiennent à la ville de Whampoa, où sont établies les femmes de ceux qui sont mariés. Dans aucun cas elles ne sont admises à s'embarquer à bord avec leurs maris, dans la crainte qu'elles ne leur fassent perdre tout courage au moment du danger.

Le bateau (ou fast-boat) peut contenir 350 quintaux d'opium ou 400 quintaux de thé congou.

Sur les bénéfices nets de chaque voyage on déduit d'abord le prix de la nourriture, qui, pour tout l'équipage, est de 6 francs par jour, ou 180 par mois.

Ce premier prélèvement fait, le propriétaire du bateau prend pour lui la moitié de la somme restante; l'autre moitié est dévolue au bateau et se partage de telle façon que le capitaine a un bénéfice de 100 p. 100, et son second un bénéfice de 50 p. 100, sur tous les autres hommes de l'équipage.

Avec mer calme et bonne marée, le bateau peut filer 6 milles par heure à la rame, sans l'aide des voiles: avec bonne brise du largue, il peut filer à la voile de 9 à 10 milles.

Pendant la nuit, les gardes, composées de six hommes, se relèvent d'heure en heure.

Comme il n'y a à bord ni montre ni horloge quelconque, le capitaine calcule les tours de garde en faisant brûler un petit bâton fait avec de la sciure de bois de sandale, et nommé communément *josstick*, sur lequel on a fait quatre marques à égales distances: la garde dure d'une marque à l'autre. Le josstick est allumé à huit heures du soir : on en use deux en une nuit, d'où il suit que la dernière garde finit à quatre heures du matin.

L'armement se compose de la manière suivante:

1 long canon de 12;
1 *id.* de 6;
12 djinjalls;
1 fusil de munition anglais;
20 paires d'épées doubles;
30 boucliers de rotin;
200 piques ou lances de diverses formes avec manche de bambou;

60 rames;
15 nattes pour couvrir le bateau;
2 cables: l'un en bambou, l'autre en bourre de coco, d'environ 40 brasses (ils ne font pas ordinairement usage du chanvre);
1 pompe en bambou (ils ne sont que fort rarement dans le cas de s'en servir, parce que, naviguant toujours près des côtes, si le bateau vient à faire eau, ils l'abattent de suite sur la plage pour le calfater);
1 bonne longue-vue européenne;
1 *id.* boussole *id.*

Tous les bateaux de cette espèce ne font pas usage de boussoles européennes: restant toujours à peu de distance des côtes, la boussole chinoise est suffisamment exacte pour eux.

Les djinjalls sont des espèces de fusils de rempart fixés sur un pivot; ils se chargent par la culasse en y adaptant une pièce de rapport en fer dans laquelle est placée la charge, et qui se trouve fortement maintenue au moyen d'une clavette. Afin de prévenir les accidents qui peuvent résulter de l'échauffement de la pièce de rapport, il y en a trois pour chaque djinjall, et on les emploie alternativement.

Excepté à Hong-Kong, où les contrebandiers se trouvent plus en sûreté que partout ailleurs, les hommes de l'équipage restent généralement à bord: quelques hommes seuls vont à terre pour acheter les provisions nécessaires.

En cas de querelles à bord, les tapageurs sont, d'un commun accord, renvoyés à terre. Le capitaine n'a pas le droit de frapper un homme ou de le mettre aux fers.

Il n'y a à bord ni médecin ni médicaments: les hommes malades ou blessés sont débarqués pour se faire soigner à terre.

Il n'est permis aux hommes de fumer l'opium que quand le bateau se trouve à l'ancre dans quelque lieu où il est en parfaite sûreté.

Toute rupture occasionnée par la manœuvre ou le mauvais temps est au compte du propriétaire; mais si un homme brise un objet par négligence, il est obligé de le payer.

Il n'y a pas de sainte-barbe à bord.

La poudre est dans une caisse de bois dont le capitaine a la garde. Les gargousses sont faites avec du papier chinois de bambou ressemblant à du papier de soie: il unit une grande finesse à une solidité remarquable. En temps ordinaire, les contrebandiers n'ont guère plus d'un picle de poudre à bord, c'est-à-dire kilog. 60,47.

Lorsqu'ils craignent d'être attaqués par des pirates ou par les mandarins, ils en embarquent un ou deux picles de plus.

Armés et approvisionnés de cette façon, les contrebandiers défient tous les obstacles qu'on leur oppose, et restent jusqu'à présent les principaux agents du grand commerce clandestin qui absorbe annuellement un capital de plus de 180 millions de francs.

C. A. DE CHALLAYE.

DÉPORTATION

A LA NOUVELLE-GALLES DU SUD.

TRANSPORT DES CONDAMNÉS. — RÉCEPTION, CLASSEMENT ET CONDITION DES DÉPORTÉS A LA NOUVELLE-GALLES. — LES FEMMES DÉPORTÉES. — UNE ÉVASION DE DÉPORTÉS (1).

Chaque condamné à la déportation, en quittant les pontons (hulks) où il a attendu le moment de s'embarquer, se dépouille des habits qu'il a portés à leur bord, et en revêt d'autres, se composant, comme les premiers, d'une veste et d'un pantalon. Il passe ensuite à bord du *Bay-ship* (bâtiment destiné pour Botany-Bay), où il est examiné par le chirurgien, qui renvoie aux pontons ceux qui paraissent trop faibles pour pouvoir supporter le voyage. Quand le nombre des condamnés qui peuvent être reçus à bord est complet, on en fait l'appel nominal, et on les fait descendre, l'un après l'autre, dans l'entre-pont, où on les charge de fers doubles, mais pourtant assez légers. Bientôt après, arrive de nouveau le chirurgien accompagné de son aide, qui les classe six par six en escouades, et les installe dans différentes cabines. Les cabines destinées à chaque escouade ont de 3 à 4 verges (15 à 20 pieds) de longueur, et contiennent, pour chaque condamné, une couchette avec deux couvertures. Deux rangées de ces cabines, placées l'une au-dessus de l'autre, font le tour du bâtiment. Il y a aussi, au centre du bâtiment, quelques lits suspendus où l'on fait coucher les vieillards ou ceux des condamnés qui ont des maux de jambes. Sur le pont est établi un hôpital où les malades sont fort bien soignés, le chirurgien ayant, dit-on, une gratification d'une guinée par tête pour tous ceux qu'il rend sains et saufs à la Nouvelle-Galles.

Tout est très-propre à bord; les ponts sont grattés et lavés le matin, et chaque cabine est nettoyée à fond par les condamnés qui l'occupent. Cette opération terminée, on les fait monter trente ou quarante à la fois sur le pont; ils y portent leurs lits, leurs couvertures, et les exposent à l'air, pendant qu'ils lavent et nettoient leurs hardes, sous la surveillance du chi-

---

(1) La *Revue de l'Orient*, dans son 2e volume (pag. 107 et 193), a donné sur les *colonies pénales anglaises* et sur les *établissements de correction de l'Australie* des renseignements empruntés à un respectable ecclésiastique, qui ont vivement frappé l'attention publique; voici sur *la déportation* de nouveaux détails, qui proviennent d'une source bien différente. Ce sont les extraits d'un *livre sur Botany-Bay*, qu'un malfaiteur sans éducation, mais non pas sans esprit naturel, détenu pour vol une seconde fois, après avoir subi une déportation de sept années, a composé dans sa prison, avec *les souvenirs de son exil* à la Nouvelle-Hollande. Ces détails, on s'en convaincra par la lecture, ne pouvaient être donnés que par un déporté.

rurgien, qui veille à ce que tout se passe convenablement. Deux des condamnés sont spécialement chargés de blanchir le linge.

La nourriture des condamnés est abondante et saine. Le dimanche, on leur donne à chacun 1 livre de rosbif et 1 livre de plumpudding. Le lundi, on leur sert du porc à la purée de pois; le mardi, du bœuf et du riz; le mercredi, même dîner que le dimanche; le jeudi, comme le lundi; le vendredi, du bœuf, du riz et du pudding; le samedi, du porc seulement. Tous les jours, les condamnés ont à déjeuner de la farine d'orge cuite à l'eau avec environ 2 onces de cassonnade pour chacun. Deux hommes sont employés à faire leur cuisine.

Chaque condamné a, en outre, par jour, une ration de trois pintes d'eau et une demi-livre de biscuit.

Quelques capitaines défendent de fumer dans l'entre-pont, mais il est permis de fumer sur le pont.

Point de couteaux, si ce n'est à l'heure du dîner, et alors on n'en distribue que deux ou trois avec la fourchette à chaque escouade, et, sitôt le repas fini, celui qui les a délivrés les ramasse et les emporte.

Tous les soirs, à la nuit, on verse à chacun des condamnés *une demi-pinte de vin de Porto.*

Dès qu'on a perdu la terre de vue, le capitaine allége les fers des condamnés qui sont tranquilles, et ne leur laisse que des fers simples.

Après une relâche de quelques jours à Rio-Janeiro, on va droit à la Nouvelle-Galles du Sud et l'on entre, au bout de quelques semaines, dans *Botany-Bay*, où est situé Sydney. L'arrivée du *Bay-ship* est annoncé par un pavillon hissé à une pointe qu'on appelle *South-Heath*. Un pilote vient au-devant du navire et le conduit au milieu du port, où il jette l'ancre. Le capitaine et le chirurgien suivent le *maître* du port au palais du gouverneur, où ils portent les dépêches du gouvernement et les feuilles publiques. A peine le capitaine a-t-il quitté le bâtiment, qu'une trentaine de bateaux chargés de monde, venus de la ville à force de rames, mouillent à l'entour. On laisse tous les condamnés monter sur le pont; mais il est défendu à aucun des visiteurs de mettre le pied sur le bâtiment; ils se rangent avec leurs canots le plus près qu'il leur est possible. Puis on entend crier de toutes parts : « Qui « amenez-vous? Y a-t-il parmi vous des gens de tel endroit? Comment va un « tel, et tel autre? » Il est rare que les condamnés ne trouvent pas là quelqu'un de connaissance. Quand la curiosité des questionneurs est satisfaite, ils retournent à la ville; puis, au bout de quelque temps, plusieurs reviennent apporter à leurs connaissances des fruits, des légumes et de la viande fraîche.

La défense faite aux curieux de monter à bord est pour empêcher qu'ils n'instruisent les arrivants des usages de la colonie. Ils diraient, par exemple, à tel d'entre eux : « Si tu es bon ouvrier, mon ami, ne te presse pas « de le dire, parce que le gouverneur, venant à le savoir, te gardera pour le « compte du public. » A tel autre, ils diraient, au contraire : « Dis que tu « es de tel métier, dont les ouvriers manquent à Sydney, et cela empêchera « qu'on ne t'envoie à Paramatta ou ailleurs. »

Quatre jours après que les condamnés sont entrés dans le port, on leur distribue des habillements nouveaux. Chacun d'eux reçoit deux vestes bleues avec un pantalon de même couleur, deux paires de souliers, deux mouchoirs, deux gilets, deux paires de bas, trois chemises de toile de coton rayée, et un chapeau. En outre, on leur fournit un lit et de bonnes couvertures; le tout est neuf. Rien de ce qui a servi à bord n'est porté à terre.

Cette distribution faite, et lorsque les déportés sont tous rasés et lavés, que leurs cheveux sont coupés, arrive à bord le surintendant des travaux publics, qui va devenir leur chef et qui est accompagné d'un commis. Cet officier les passe en revue. Il fait l'appel nominal, et, à mesure que chacun répond à son nom, il l'interroge à peu près ainsi: «Quel est votre métier? «Que savez-vous faire? Vous a-t-on bien traité à bord? Avez-vous quelque «plainte à faire? dans ce cas, parlez sans crainte.» Alors ceux auxquels on a fait quelque tort dans le voyage le disent; et si la plainte est fondée, le surintendant la consigne dans son rapport, et le capitaine ou le docteur, quelquefois même tous les deux, sont rudement tancés par le gouverneur.

Cet examen fini, les déportés passent dans les canots, qui les conduisent à terre. A peine sont-ils débarqués qu'il y a rumeur et tapage général sur le port. Ce sont des reconnaissances entre les nouveaux venus et leurs anciens amis, des poignées de mains, des *félicitations* de tous côtés. Les valises, sacs et paquets de chacun sont portés à terre et rassemblés en tas sur le quai, sous la garde de quelques soldats, sans quoi ils disparaîtraient bien vite. Ensuite on range les déportés en colonne deux à deux, et un sergent les conduit sur une grande place, où on les inspecte de nouveau.

C'est le gouverneur lui-même qui passe cette seconde revue, pendant laquelle il est accompagné du surintendant, du capitaine et du docteur. Après la revue, il adresse la parole aux nouveaux arrivés. Il leur dit «qu'ils «doivent s'estimer heureux d'être envoyés dans un si beau pays; qu'il espère «qu'ils s'y amenderont; qu'il les fera travailler, et mettra ceux qui veulent «bien se conduire à même d'améliorer leur condition; que le surintendant «disposera d'eux d'après la capacité de chacun, et que si, dans la suite, «quelqu'un a à se plaindre d'un mauvais traitement immérité, il n'aura «qu'à s'adresser au magistrat du lieu où il se trouvera pour obtenir aussitôt «justice.»

Après la retraite du gouverneur, le surintendant procède au classement des condamnés. Il commence par ranger à part un certain nombre d'entre eux, qu'il destine aux établissements de l'intérieur, Paramatta, Windsor et George's-River. Ceux qu'il a ainsi rangés sont généralement des cultivateurs ou des gens habitués aux travaux de la campagne. Les autres doivent rester à Sydney et y être employés, soit pour le compte du gouvernement, soit pour celui de particuliers habitant la ville, et qui deviennent leur caution.

Il est très-rare qu'on envoie des voleurs dans l'intérieur; ceux qui ont été voleurs de profession en Europe trouvent facilement à se placer à Sydney. C'est un fait certain que les *gentlemen* de Sydney prennent plus volon-

tiers à leur service un franc voleur qu'un de ces prétendus gens de bien qui viennent dans la colonie *pour n'avoir rien fait chez eux.* Ils savent qu'ils peuvent compter sur lui, qu'il ne laissera pas prendre le bien de son maître et que ce sera le dernier auquel il touchera lui-même.

Un homme qui commet un crime à Botany-Bay est traité absolument comme il le serait en Angleterre. On le juge de même, et, s'il est déclaré coupable, il est pendu ou condamné aux travaux forcés. Dans ce dernier cas, on l'emploie à ces travaux depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et, de plus, on lui fait passer la nuit au cachot. Les forçats portent un habillement particulier; c'est une veste et un pantalon de couleur marron d'un côté, et blanche de l'autre. Leurs fers sont doubles, mais pas très-lourds. Leur nourriture est saine et abondante. Chacun reçoit par semaine 7 livres de bœuf, 5 livres de porc salé excellent, 12 livres de farine, 2 de cassonade et des légumes en quantité. Les pommes de terre sont les meilleures qu'il y ait au monde, et, pour en avoir, il suffit d'en demander.

Pour ceux qui commettent des délits graves, il y a des dépôts de punition: il y a, par exemple, *Coal-River,* qui est à 400 milles de Sydney, et où les condamnés sont employés à des mines de houille. Là, on a bien à souffrir, puisqu'on travaille presque toujours à mi-corps dans l'eau. On peut être condamné à y passer quatre ans, sept ans, quatorze ans, suivant les cas. Quelques-uns y sont condamnés pour la vie.

Pendant l'application de cette peine, la condamnation qui a banni d'Europe le déporté est suspendue et ne reprend son cours que lorsque le terme de la condamnation coloniale a expiré.

Si l'on se conduit mal dans ce dépôt, on peut être envoyé à d'autres, car il y en a de pires. Il y en a un, surtout, où l'on est employé à fabriquer la chaux, le plus dur métier qu'on puisse faire. On tire cette chaux des écailles d'huîtres; elle vous entre dans les yeux et vous aveugle, ou elle vous arrive par la gorge et vous brûle les poumons. Ce travail est tel que l'homme le plus fort n'y résiste pas longtemps.

S'il y a un meurtre commis, chose assez commune, surtout parmi les Irlandais, l'accusé va se faire juger à Sydney, et, s'il est déclaré coupable, on le ramène au dépôt et on l'exécute, autant que possible, sur le lieu même où il a commis le crime.

Les déportés qui sont employés aux travaux de la campagne font la même journée de travail qu'on fait en Angleterre. Ils vivent comme le maître pour lequel ils travaillent, et reçoivent de lui pour gages 20 liv. st. par an (500 francs). Ils sont en outre vêtus à ses frais, et au moins aussi bien que s'ils étaient habillés par le gouvernement. Quelquefois, au lieu d'habillement, ils se font compter par lui 3 liv. st. L'ouvrier déporté qui travaille pour un particulier, et n'en est pas content, est toujours en droit de rentrer au service public. Quand il a fini sa journée, il emploie le reste de son temps pour son compte particulier, et alors il est payé sur le pied d'un homme libéré. Un homme actif, employé aux travaux publics, fait sa tâche de la journée en quatre heures au plus; mais lorsque c'est le gou-

vernement qui l'emploie, il n'a pas de gages; il n'est que nourri et vêtu; il est habillé à neuf deux fois par an, et son habillement se compose d'une veste et d'un pantalon de couleur bleue ou grise, avec une forte paire de souliers et un chapeau. Il a de plus un lit neuf avec deux couvertures et un gros tapis de pied, qu'on renouvelle tous les trois ans.

Les forçats se mettent au travail tous les matins, à six heures dans l'été, et à huit dans l'hiver; ils vont déjeuner à neuf, et retournent au travail à dix. Le dimanche, tous ceux qui travaillent pour le gouvernement sont tenus d'aller à l'église et d'assister au service divin; ils se rassemblent, rangés en pelotons, devant l'église. Chaque peloton a son chef, et, quand ils sont ainsi réunis, le surintendant du lieu vient les inspecter. Il demande à chaque chef de peloton si tous ses hommes sont présents, et s'il en manque, quelle est la raison de leur absence. Si, par hasard, il en aperçoit un dont la barbe soit mal faite, ou dont le linge ne soit pas propre, il appelle un constable, et l'homme est conduit en prison; il y reste jusqu'au lendemain, et s'il retombe en pareille faute, l'inspecteur le fait enfermer tous les soirs, pendant huit jours, après que le travail de la journée est fini. Même peine pour celui qui s'absente de l'église sans permission, et si cela ne suffit pas, on lui donne un bon pour aller recevoir vingt-cinq coups d'étrivières: quand il les a reçus, il est rare qu'il se les fasse donner une seconde fois.

Un déporté qui a servi un maître pendant trois ans sans donner aucun sujet de plainte peut lui demander un certificat de bonne conduite, et, muni de cette pièce, travailler pour son propre compte; mais, dans ce cas, il ne reçoit plus de rations des magasins du gouvernement. Pour obtenir d'aller travailler à Sydney, il faut une autorisation du gouverneur, qu'on obtient à l'aide d'une pétition signée par le maître qu'on a servi, par le curé et par le juge de paix du lieu. Après quatre ou cinq ans de séjour et de bonne conduite à Sydney, un déporté peut obtenir sa grâce entière, et, muni de lettres d'affranchissement, il a le droit d'habiter et de travailler là où il lui plaît.

En arrivant dans la colonie, les femmes déportées passent par les mêmes formalités que les hommes, et sont également placées sous l'autorité du surintendant.

Tout colon libre ou libéré peut obtenir une de ces femmes pour travailler chez lui, si toutefois elle y consent. Celles qui, en arrivant, ne trouvent pas à s'arranger ainsi à Sydney, sont transportées à Paramatta. Là, on les fait travailler à nettoyer la laine, à la carder, à la filer, elles fabriquent les étoffes grossières qui servent à habiller les condamnés. Elles travaillent de cette manière depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, puis elles font tout ce qu'elles veulent du reste de la journée. On leur donne presque autant à manger qu'aux hommes. On les traite bien; mais s'il arrive que quelqu'une soit paresseuse, on la fait coucher en prison, et on l'y retient jusqu'à ce qu'elle ait fini la tâche qu'elle doit remplir. En cas de vol, on envoie la voleuse au dépôt de *Coal-River*;

là, on la fait travailler non aux mines, mais à des ouvrages de femme, avec un collier de fer autour du cou.

Ce que les femmes déportées désirent par-dessus toutes choses, c'est d'aller à Sydney, avec l'autorisation d'y faire ce qui leur convient. A Sydney, elles se retrouvent comme en Angleterre; elles se parent et se mettent à courir les guinguettes; elles dansent, elles chantent, elles boivent. Afin d'être libres, elles cherchent à se marier; j'en ai connu, et je parle de femmes jeunes et jolies, qui, en arrivant à Paramatta, ont épousé des vieillards, des misérables, peut-être tout en guenilles, et demeurant dans les bois à 5 ou 6 milles des habitations; elles les épousaient uniquement parce que c'étaient des hommes libérés, et qu'elles se libéraient elles-mêmes par ce mariage. Une femme ainsi mariée, après avoir passé quelques jours avec son mari, trouve un prétexte, chose dont une femme n'est jamais embarrassée, pour aller à Sydney; se fait donner par la vieille dupe quelque argent pour le voyage, et puis *adieu;* elle ne le revoit plus.

Les constables parcourent les guinguettes de Sydney, et quand ils y rencontrent une fille sans aveu, c'est-à-dire qui n'a point de certificat de service ou de mariage, ils l'arrêtent et la conduisent en prison, d'où elle est renvoyée à Paramatta. Si c'est pour la première fois qu'elle s'est échappée, on se contente de la ramener à Paramatta, sans autre punition; mais en cas de récidive, on l'y met en prison, et elle ne sort plus qu'enchaînée.

Si le mari et la femme sont déportés tous les deux, ils ne sont pas tenus de vivre ensemble; mais si la femme vit avec un autre homme, le mari peut se la faire rendre, au moyen de deux témoins, hommes libérés, qui déclarent la connaître pour sa femme.

Un homme se libère, dans la colonie, de la même manière qu'une femme; il suffit qu'il épouse une femme libérée, ou que sa femme, qui est libre en Angleterre, vienne le rejoindre et se fixer dans la colonie; elle émancipe ainsi son mari.

Les vêtements dont on habille les femmes déportées, lorsqu'elles arrivent dans la colonie, sont une sorte de blouse d'étoffe forte, et de couleur foncée, avec jupon pareil, une paire de souliers et des chemises; on leur donne en même temps un lit et deux couvertures; on leur impose une tâche, et elles reçoivent, pour l'exécuter, une paire de ciseaux, un dé, du fil et des aiguilles.

Si une femme déportée se marie avec un homme libre, elle se libère; mais si elle épouse un condamné, sa condition ne change pas. Néanmoins, comme le mariage est toujours vu avec faveur par les autorités, le nouveau couple, en cas de bonne conduite, peut obtenir par la suite quelque grâce. En effet, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour encourager le mariage entre les déportés, et se charge du sort des orphelins résultant de ces unions.

Il y a à Sydney un fort bel établissement pour les garçons qui se trouvent dans ce cas, et un autre à Paramatta pour les filles. Ce dernier est un grand bâtiment en pierre de taille, qui peut en contenir de 50 à 60. On

les y élève avec soin, dans le but de les rendre aptes au service domestique; elles sont bien nourries; leur vêtement est propre et uniforme. Quand elles sont d'âge à entrer en condition, on les place dans les familles les plus respectables de Sydney ou de Paramatta, et en les y plaçant, on leur fait contracter l'obligation d'y rester pendant trois ans. Il est d'usage qu'une famille qui a besoin d'une servante s'adresse à l'*institution des orphelines*. Une fille qui trouve à se marier après avoir accompli ses trois années de service obtient du gouverneur une dot, si toutefois il approuve le mariage. Le couple reçoit une ferme de 30 acres et trois vaches, et le mari, s'il est forçat, est libéré en considération de cette union. Cependant, il faut le dire, il est rare qu'une jeune fille sortie de cette institution, surtout si elle est jolie, achève ses trois années de service; le plus souvent elle néglige ses devoirs, écoute les propos galants, prend le goût de la toilette, et finit rarement bien. Généralement les filles élevées à l'institution n'ont pas grand cœur à l'ouvrage. Une servante chez nous en fait à elle seule plus que deux de ces filles-là...

(Après avoir subi sa peine dans la colonie de Botany-Bay, Mellish, au lieu de chercher à s'y créer une existence honnête par des moyens honorables, songea à revenir en Europe, afin, sans doute, de recommencer la vie qu'il y avait menée avant sa condamnation. Ses *mémoires* s'arrêtent à son séjour au cap de Bonne-Espérance, où il débarqua en compagnie de quelques *convicts*, dont il avait facilité l'évasion; nous terminerons ces extraits par le récit de sa traversée de Sydney au Cap.)

En quittant la colonie, je m'embarquai comme domestique, au service d'*un gentlemen et d'une lady, anciens déportés* qui y avaient amassé de quoi revenir en Angleterre et s'y établir... J'avais clandestinement emmené avec moi six condamnés de mes camarades, et je les avais cachés à fond de cale; c'étaient des hommes pour lesquels j'avais une estime particulière; et il est de devoir pour un déporté qui quitte cette terre d'exil de n'y jamais laisser un ami s'il a le moyen de l'en faire partir. Mais il fallait, afin de pourvoir aux besoins de ces hommes, recommencer à faire *le métier de voleur;* et au lieu d'avoir l'âme satisfaite et tranquille, j'étais dans les transes d'une frayeur continuelle, car d'un jour à l'autre je pouvais être découvert ainsi que mes amis. Tous les soirs j'étais obligé de faire pour eux un nouveau vol, de fouiller dans les provisions de chacun, et de leur apporter le produit de mes larcins. Il y avait un grand nombre de passagers à bord du bâtiment, et je les faisais tous contribuer successivement, afin que cela se fît moins sentir et pût durer longtemps. Malgré cela, j'entendais dire souvent aux uns et aux autres que leurs vivres allaient vite et qu'ils ne savaient pas pourquoi. Ce qui était surtout difficile, c'était lorsque la viande que je prenais n'était pas cuite; alors je la donnais souvent toute crue à mes camarades affamés, et ils la mangeaient telle quelle. — Quand il faisait clair de lune, j'étais quelquefois bien embarrassé; je ne pouvais gagner l'endroit où la viande était serrée, et il me fallait voler double ration de pain. Enfin mon maître me chargea de faire la cuisine pour lui et sa femme, et cette occasion fut,

comme de raison, mise à profit. Si je leur accommodais une purée de pois ou une soupe au riz, elle se renversait comme par hasard, et une bonne moitié descendait à la cale pour y nourrir mes protégés. Tout ce que je pouvais attraper, d'ailleurs, y passait aussi, car, comme confrère, je fréquentais le cuisinier du bâtiment, et je levais sur lui d'utiles contributions.

Il y avait à bord de notre navire un tonnelier, de mes amis, et qui, après avoir fini son temps à Botany-Bay, s'en retournait comme moi en Angleterre. Je l'avais mis dans la confidence, et il me servait merveilleusement pour les larcins que je faisais au cuisinier.

Un matelot était également dans le secret : c'était un confident de trop; car un dimanche, je me le rappellerai toute ma vie, il y avait un mois environ que nous étions en mer, le tonnelier et ce matelot, causant ensemble dans le gaillard d'avant, se prirent de querelle pour je ne sais quelle misère (je travaillais, dans ce moment, près d'une caisse que je dévissais afin d'en retirer quelques provisions). Le matelot quitta brusquement le tonnelier et passa près de moi pendant que j'étais ainsi occupé; me prenant d'abord pour un autre, car il commençait à faire nuit, il me frappa sur l'épaule en me disant : « Où est le capitaine? j'ai à lui parler. » Mais aussitôt qu'il m'eut reconnu, il s'éloigna, courut à la cabine du capitaine et s'y précipita comme un fou, en criant à tue-tête : « Au meurtre! à l'assassin! nous « sommes tous perdus! le bâtiment va être pris! il y a dix hommes cachés « dans la cale, et tel et tel (en me nommant ainsi que le tonnelier) sont « d'intelligence avec eux; ils veulent s'emparer du bâtiment et nous tuer « tous. » Là-dessus, le capitaine appelle son second, monte avec lui sur le pont, et ordonne que tout l'équipage s'y rassemble de suite. Lorsque nous fûmes réunis devant le capitaine, ce matelot me désigna, ainsi que le tonnelier, comme auteur d'un complot tramé contre le bâtiment, et il assura que les dix hommes étaient tous des forçats échappés et cachés par nous dans la cale. Le capitaine fit apporter de la lumière, et, suivi du matelot, de son second et de quelques autres, il descendit à fond de cale.

Ils cherchèrent bien, mais ils ne purent trouver personne, tant mes amis étaient bien cachés! Toutefois, le capitaine ne renonça pas à ces recherches, le matelot lui ayant juré qu'il ne le trompait pas. Pour chasser de la cale ceux qui pouvaient s'y trouver, on s'avisa de la remplir de fumée; dès lors, force fut à mes hommes de sortir de leur retraite et de monter sur le pont. En y arrivant, ces pauvres gens faisaient la plus triste figure, car, depuis leur départ de Botany-Bay, ils avaient croupi à fond de cale, et n'avaient été ni rasés, ni lavés une seule fois; les vêtements qu'ils avaient sur le corps tombaient en lambeaux. Ce qui rendait ce spectacle encore plus triste, c'est que la nuit était sombre et qu'on n'était éclairé sur le pont que par la lumière de quelques chandelles. La première chose que fit le capitaine fut de faire appliquer les menottes à mes camarades; puis, après les avoir interrogés et s'être assuré qu'ils n'étaient que six, et non pas dix comme on l'avait dit, il les fit coucher à plat ventre sur le pont. Ensuite il fit mettre aussi les menottes au tonnelier et à moi; après quoi il nous

ordonna de nous coucher sur le ventre à côté des autres. Quand nous fûmes ainsi réunis, on jeta sur nous une grande voile, qui nous enveloppa tous comme un filet.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, on s'occupa de nous loger ailleurs. On nous fit descendre l'un après l'autre à fond de cale, et là, on nous mit dans un cachot tellement noir, que nous ne nous voyions pas les uns les autres. Ce cachot était aussi fort étroit, et nous y couchions tous sur un plancher nu. On nous avait fait descendre dans cet endroit au moyen d'une corde que l'on nous avait successivement passée autour de la ceinture. Pour toute nourriture, on donnait par jour à chacun de nous une pinte d'eau et une livre de biscuit, et nous recevions cette nourriture sans la voir. Le matelot qui nous l'apportait nous avertissait ordinairement par un cri d'avancer les mains pour la prendre; puis, quand nous la tenions, après avoir un peu tâtonné, nous la partagions entre nous. L'eau nous était descendue dans un petit baquet, et au bout d'une demi-heure que nous l'avions, il n'en restait plus.

On nous garda dans ce cachot pendant quarante jours. Lorsque nous fûmes arrivés au cap de Bonne-Espérance, le capitaine se présenta chez le gouverneur pour lui annoncer qu'il avait à son bord des déportés échappés de Botany-Bay, et pour lui demander la permission de les débarquer et de les écrouer dans la prison commune; mais, contrairement à son attente, le gouverneur lui dit «qu'il n'avait que faire de gens de cette espèce; qu'il ne «permettrait pas qu'on les reçût dans les prisons, et qu'il ne voulait pas «qu'on les débarquât.» Toutefois, le capitaine se consola de cette contrariété, en apprenant qu'il y avait alors dans le port un bâtiment irlandais chargé de condamnés pour Botany-Bay; il s'aboucha avec le capitaine de ce bâtiment, et le détermina sans peine à recevoir à son bord et à emmener mes malheureux camarades que je n'ai plus revus.

Le tonnelier et moi, nous restions dans la cale, et il ne paraissait pas qu'on s'occupât de nous en faire sortir; les jours s'écoulaient, on nous apportait comme d'ordinaire notre mesure de pain et d'eau, et rien n'annonçait qu'il dût se faire aucun changement à notre sort. Je commençai alors à croire que le capitaine voulait nous tenir là jusqu'à ce que le bâtiment fût arrivé en Angleterre; mais impatienté de ne pas voir de terme à nos douleurs, le troisième jour après le départ de mes camarades, je me mis à crier le plus haut et le plus longtemps que je pus, pour faire approcher de nous quelqu'un. Enfin, à force de crier, je me fis entendre d'un matelot de l'équipage, qui vint me demander ce que je voulais. Je lui dis «que je me «lassais d'être dans ce cachot; que je voulais parler au capitaine et qu'il me «rendrait un service de bon camarade s'il le faisait venir.» Il se chargea de la commission, et la fit, car au bout de deux heures environ, le capitaine descendit à la cale, et, s'approchant un peu du cachot, il nous demanda «ce que nous voulions de lui.» Je lui répondis «que nous étions à «demi morts tous deux, et qu'à moins qu'il n'eût envie de nous achever, il «devait nous tirer de suite de là, et nous faire monter sur le pont.» C'est

«bien,» dit-il sèchement; puis il s'en fut. J'espérais peu de cette réponse; cependant, une heure après, un des matelots vint nous dire qu'il était chargé par le capitaine de nous faire monter sur le pont; puis il nous tendit une corde, que nous nous passâmes l'un après l'autre autour de la ceinture, et au moyen de laquelle on nous fit sortir du cachot comme on nous y avait fait entrer.

Arrivés sur le pont, nous ne pouvions d'abord ni voir, ni marcher; la lumière du jour nous faisait mal aux yeux, et nous étions tellement affaiblis, que nous ne pouvions pas nous tenir debout. Nous avions alors pour témoin de l'état horrible où nous étions la femme du propriétaire du bâtiment, qui ce jour-là se trouvait à bord; cette pauvre femme en fut très-touchée, elle se mit à pleurer comme un enfant. Quant au capitaine, après nous avoir recommandés à son second, qui nous fit donner à chacun un verre d'eau-de-vie pour nous ranimer, il nous quitta pour aller à terre; puis il revint à bord après une couple d'heures, et nous trouvant un peu remis, il nous dit que nous méritions d'être pendus, et nous demanda ce que nous voulions qu'il fît de nous. Moi, qui portais la parole, je lui répondis que, puisqu'il croyait avoir tant à se plaindre, il n'avait qu'à nous mettre à terre, pour être conduits devant un magistrat; que la justice prononcerait, et que nous étions loin de craindre sa décision. Là-dessus, il répliqua que tout ce qu'il demandait c'était de se débarrasser de nous; qu'il nous ferait jeter à terre, et que nous deviendrions ce que nous pourrions. «Soit, lui dis-je, «mettez-nous à terre: nous ne sommes pas des forçats; nous avons fait nos «sept années d'exil, et nous avons le droit d'être libres comme d'autres.» Il nous fit alors ôter nos menottes, en nous disant que nous étions maîtres d'aller où nous voulions. Nous fûmes assez pressés, comme on le pense, de profiter de notre liberté; nous nous retirâmes bien vite, et nous descendîmes de suite au gaillard d'avant pour y chercher la valise que j'y avais laissée, et puis nous en aller. Cette valise, que je retrouvai bien là, et qu'avant de quitter Sydney j'avais remplie de hardes et de beaucoup d'autres objets, ne contenait plus rien de ce que j'y avais mis. Un habillement neuf et complet, que je réservais pour le jour où je mettrais le pied en Angleterre; un chapeau également neuf que je comptais mettre ce même jour; tout cela m'avait été pris. Je ne me consolais pas de cette perte; je me sentais humilié de la sotte figure que j'allais faire au Cap... Mon camarade n'avait pas été plus chanceux que moi; tout ce qu'il avait apporté à bord avait également disparu. Cependant, dans notre embarras, la plainte eût été inutile. Nous prîmes donc courage, et résolûmes de faire contre fortune bon cœur. Nous commençâmes par nous faire couper les cheveux, nous nous débarbouillâmes le visage, et nous nous fîmes raser. J'empruntai un bonnet à fourrure de kangourou, une chemise de toile rayée, une paire de vieux souliers et une cravate; mon compagnon trouva à en faire à peu près autant, et, vêtus ainsi, nous nous jetâmes ensemble dans une barque: nous fûmes en une vingtaines de minutes à terre...

MELLISH, *ancien déporté.*

TENDANCE POLITIQUE

DES MOLDO-VALLAQUES

MANIFESTÉE PAR LEUR LITTÉRATURE.

(Fragment lu à la Société orientale le 2 août 1844.)

Entre tous les peuples chrétiens liés à l'empire de Constantinople par des nœuds plus ou moins fortement serrés, les Moldo-Vallaques m'ont toujours semblé un de ceux qui méritaient le plus les sympathies de la France par la grandeur de leur passé et l'espoir de leur avenir. Ils ont lutté plus de trois cents ans pour l'indépendance, ils ont été les derniers vaincus, et s'ils sont aujourd'hui incorporés et tributaires, ils ne sont cependant ni subjugués ni asservis. Leur pays est bien à eux ; par leurs traités avec les sultans ils n'ont jamais cessé d'être autonomes, de se gouverner par leurs propres lois. Leur terre est fertile et féconde, leur esprit actif et intelligent; leur population couvre toute la Dacie trajane, ils s'appellent tous frères; ils disent à l'Italie: «Ma mère!» à la France et à l'Espagne: «Mes sœurs!» Ils parlent tous une même langue, et cette langue, d'origine latine, est dans cette contrée de l'Orient le germe d'une nationalité déjà forte de 6 millions d'hommes fatigués de dormir, et qui se réveillent aujourd'hui.

Profondément peiné, pour eux et pour nous, de l'indifférence qui les frappe, et convaincu que cette indifférence de notre part n'a d'autre source que notre ignorance de leurs désirs et de leurs efforts, je vais essayer, par un rapide coup d'œil sur leur littérature, de les faire sortir, malgré la censure russe, de l'étroit horizon où, comme l'a dit leur fabuliste Alexandresco :

Par ruse et par supercherie,
Maître renard Blondin les retient prisonniers.

Heureux si je parviens à vous convaincre que là aussi il est certains hommes d'élite dont la tête et le cœur sont tout à leur patrie, et dont la parole lumineuse et habile sait percer les ténèbres de l'ignorance, et, sinon briser, du moins délier et fondre les anneaux de la chaîne qui leur pèse au cœur. L'attention que vous voudrez bien m'accorder leur sera moins un témoignage de bienveillance qu'une preuve du haut intérêt que vous portez à leur pays.

Nous répétons, à la gloire des Polonais, qu'ils ont été de tous temps l'avant-garde de la chrétienté; permettez-moi, avant tout, de vous dire, à la gloire des Moldo-Vallaques, qu'ils ont été de tous temps l'avant-garde des Hongrois et des Polonais, et vous concevrez que, chez un peuple si essentiel-

lement guerrier, qui n'avait d'autre école que les camps, d'autre concours académique que les champs de bataille, la littérature dut être négligée et demeurer tout au plus l'apanage des prêtres et des moines. C'est ce qui a eu lieu en effet jusqu'au concile de Florence (1439), lorsque, par un fanatisme que le temps ne me permet pas de vous expliquer ici, les lettres cyrilliennes étant venues remplacer les lettres latines, et le sclavon devenant la langue de l'Église, la langue romane ne fut plus que celle du peuple.

Ce n'est pas à dire cependant que les Romans de la Dacie soient restés pour cela sans aucune espèce de littérature. Ils avaient au moins celle des peuples chevaleresques, la poésie guerrière et le lai d'amour. Or, ils étaient chevaleresques au dernier point. Pour vous en donner une idée, je me contenterai de vous citer ce puîné du seigneur de Marracini, baron ou marquis de Craïova, qui, le harnois sur le dos, s'en vint, suivi d'une poignée de preux, à travers la Hongrie et l'Allemagne, offrir à Philippe de Valois ses secours contre les Anglais, et dont le descendant, surnommé par nos pères le prince des poëtes, a traduit son nom roman en celui français de Ronsard. Il faut donc le croire, la langue d'Or, la Romanie orientale, la Vallaquie surtout, où nous retrouvons, près du Buzeo, la patrie des ancêtres de Ronsard, dut, ainsi que l'Occitanie, avoir ses poëtes, ses troubadours, qui célébrèrent dans leurs chansons les faits héroïques de leurs aïeux et de leurs contemporains. Si les échos des montagnes ne nous en ont conservé que de faibles restes, c'est à l'esprit du Phanar qu'il faut s'en prendre, car il n'a pas seulement brisé et flétri les cœurs, il a éteint jusqu'aux souvenirs, et, ce qui est pis encore, il a jeté dessus le voile du mépris.

Cependant, au milieu de cette démoralisation, née du despotisme des Osmanlis, nourrie par les intrigues des Phanariotes, organisée plus tard par la convoitise de la Russie, quelques hommes d'élite conservent encore dans leurs cœurs les sentiments d'un noble orgueil, l'amour de la patrie et le souvenir du passé. Le grand logothète Eustratius, chargé par Basile le Loup de la rédaction d'un nouveau code, le fait imprimer en 1646, avec cette préface en vers sur les armes de la Moldavie : «Quand tu vois un signe formidable, — ne t'étonne point s'il t'apparaît puissant, — car il est l'emblème de la puissance du fort — et sert d'ornement à sa gloire. — Ainsi la tête de bœuf des seigneurs moldaves, — comme la force de cet animal considère-la. — C'est avec elle que de grands princes ont fait un chemin glorieux ; — c'est avec elle que Basile a commencé ses travaux, — et que, par l'instruction qu'en son pays il restaure, — un nom immortel dans le monde il se crée.» C'est ainsi qu'en louant Basile, qui le mérite, le poëte-jurisconsulte lui explique et rappelle à ses concitoyens leur nationalité romaine, le sens de leur titre de *boïeru* et leur devise : Force et patience, et tant sont justes d'ailleurs la mesure et la rime de ces vers, qu'il est permis de croire qu'ils ne sont ni les premiers de l'auteur ni les seuls de ce temps.

Cependant l'on n'en retrouve pas d'autres, et ce n'est que vingt-cinq ans plus tard que paraît le psautier en vers de l'archevêque métropolitain Dosothée. A la n de ce livre il est une prière en vers pleine d'intérêt, car elle

est pour le poëte une preuve évidente des progrès de la poésie, qui déjà prend un ton presque épique, et pour l'historien un éclatant témoignage que ce n'est pas d'aujourd'hui que les Moldo-Vallaques opposent au pansclavisme leur origine romaine. En voici un fragment : «La race de la terre moldave, d'où dérive-t-elle? — D'Italie; que tout homme le croie. — Flaccus d'abord, puis Trajan, ont amené ici — les heureux habitants de ce pays; — ils en ont fixé les limites. — Aux signes qui existent on peut le reconnaître : — Trajan de la souche de ce peuple a rempli — la terre romane, l'Ardialie et la Moldavie; — les preuves en sont debout, on les voit par lui faites, — et la tour de Séverin tient encore sur sa base.» Ce n'est ici que la tradition qui parle, et déjà faussée par l'opinion d'Enéas Sylvius, mais la science va parler à son tour; voici Cantimir et P. Maïor. Cantimir traduit de son original latin ses *Chroniques moldaves*, et tandis que son manuscrit dort, enterré jusqu'en 1830, dans les archives de Moscou, P. Maïor publie ses *Origines*. Ces deux livres, pleins de savoir et de patriotisme, font les délices des Moldo-Vallaques. La lecture des *Origines* les arrache de leur apathie, et celle des *Chroniques* leur fait oublier volontiers un instant le prince de Moldavie traitant avec le czar Pierre pour méditer les sages conseils que ses remords leur ont laissés. Les voici : «Que notre peuple moldave profite de nos efforts; nous avons considéré la forme et l'État, l'antiquité et l'honneur de sa race dans un miroir pur, l'histoire; et lui conseillons, au lieu de s'enorgueillir de ses ancêtres, de voir, au contraire, combien il a déchu de leur dignité, d'ambitionner de marcher sur leurs traces, de remplir les vides qu'ils ont laissés, de se rappeler enfin, qu'aujourd'hui comme jadis, les Romans doivent s'estimer heureux, et tenir à honneur de mourir plutôt que, sous un faux semblant d'honneur et de bravoure, de vivre deshonorés.» A ces paroles d'un prince qui veut encore bien mériter d'une patrie qu'il a perdue, vous comprendrez pourquoi son manuscrit a dormi si longtemps dans les archives de Moscou, et vous vous étonneriez de la velléité de tendresse qui l'en a laissé sortir si vous ne saviez que P. Maïor a déjà publié ses *Origines*, et si je n'ajoutais, qu'avant d'en venir là, la Russie avait tenté, mais vainement, un dernier essai d'imposer aux Romans une origine sclavonne. Non, elle ne peut plus sur ce point abuser les Moldo-Vallaques. G. Sincaï écrit leur histoire; Paul G'iorgovitch s'efforce de réformer la langue, et son petit livre, au lieu d'être un *asperum rudimentum*, est plein, au contraire, d'une morale si patriotique, qu'il est bientôt dans toutes les mains, et fait vibrer tous les cœurs. Les Romans l'ont compris, les Ardialiens j'entends; pour qu'un peuple se régénère, il faut que le patriotisme soit en tout et partout, dans la forme comme dans le fond, dans les mots comme dans la pensée. Si je suis Roman, c'est que je suis d'Italie, de Rome peut-être; si je suis d'Italie ou de Rome, à quoi me servent les mots sclavons et les lettres cyrilliennes. C'est ce que dit et enseigne Paul G'iorgovitch, et le temps qui emporte le XVIIIe siècle soulevant un pan du rideau qui couvre le siècle suivant, montre la vérité aux Ardialiens, et leur dit : «Suivez-moi, je suis l'espérance, et je vais à la liberté!» 89 avait sonné en France.

l'insurrection éclate en Ardialie, et le brave général Hodja livre sa tête à la loi paternelle de l'Autriche.

Les Moldo-Vallaques ne marchent encore qu'à pas lents; ils sont embarrassés de leur long schalvar, qui leur bat la cheville, de leurs babousch, qu'ils traînent comme un esclave sa chaîne, de la coupole de Sainte-Sophie, que le Phanar a renversée en forme de bonnet sur sa tête, de tout leur habillement turc, qui, depuis cent soixante ans, en a fait des femmes. Mais ils se réveilleront, et nous allons bientôt les voir rivaliser avec les Ardialiens. Pour le moment, ceux-ci vont vite. Çachendela, brillant et modeste comme le ver dont il porte le nom, apparaît au milieu des ténèbres de leur ignorance, et répand sa morale patriotique dans toute la Romanie. De tous ses ouvrages, le plus remarquable est son livre de fables, qu'il publia en 1814. Ce ne sont, il est vrai, que des traductions en prose des fables de La Fontaine, mais la morale qu'elles lui fournissent, mais le développement qu'il donne à sa morale et la justesse avec laquelle il sait l'adopter aux besoins de ceux pour lesquels il écrit, font de son livre un livre précieux. Chacun le lit et en profite, ou du moins chacun peut en profiter, car la vérité s'y montre si lumineuse et si douce, qu'il n'est pas possible de ne la point voir.

Le clergé s'en trouve ébloui, et son livre est mis à l'index, non pas en Ardialie, terre autrichienne, où la censure réprime la pensée, mais en Moldo-Vallaquie, province turque où la censure russe est encore chose inconnue; et savez-vous pourquoi? parce qu'il s'efforce de détruire par le ridicule les préjugés populaires, les croyances païennes des chrétiens, aux *strigoïs*, vampires qui sucent le sang des hommes pendant leur sommeil, aux *zmeïs*, dragons qui les enlèvent sur leurs ailes de feu dans l'empire de Satan, aux *vèrcolaci*, vers rongeurs ou serpents parasites, qui dévorent la lune au temps de l'éclipse; c'est parce qu'il s'attache, se cramponne, se pend à la barbe de ce clergé, qu'il fait la mesure de son ignorance, qu'en éclairant le peuple il lui montre l'avilissement dans lequel il est tombé; c'est qu'il veut désillusionner ce clergé lui-même, trop attaché à sa barbe, qui lui vaut la vénération, et à son ignorance, qui fortifie celle du peuple. A cet acharnement contre la barbe, vous pourriez le croire d'une intolérance ridicule, et cependant il n'en est rien, et la morale que lui fournit la fable « l'hirondelle et les petits oiseaux » va vous montrer le contraire. « C'est ainsi, dit-il, qu'Énoch, Moïse, Socrate ont vainement parlé aux hommes, et c'est pourquoi, dans le siècle dernier, Wolff de Hall fut contraint, pour garder sa tête, de quitter la Prusse dans les vingt-quatre heures. C'est pour cela aussi que, parmi les Romans, des hommes de bien, généreux, actifs, infatigables, se détestent entre eux, quoique tous du rit grec, et cela parce que les uns sont unis (à l'Église latine), et les autres non. Ah! pourquoi tous les Romans ne s'aiment-ils pas? Pourquoi ne fraternisent-ils pas entre eux avec ou sans barbe, unis ou non unis? Sont-ils donc aveugles, qu'ils ne voient pas la grâce de la sagesse divine tomber sur eux comme une abondante rosée? Sont-ils sourds, qu'ils n'entendent pas l'em-

pire turc craquer de toutes parts et les chrétiens, leurs frères, pousser autour d'eux des cris de régénération? »

Ce noble effort n'est pas tout à fait perdu; ce cri chaleureux a de l'écho dans la Romanie, et s'il n'y opère pas l'union religieuse malgré la sainte onction qui en inonde les paroles, il y prépare du moins l'union politique. Déjà les Nacaresco, déja Beldimam et Assaki en font sentir à leurs concitoyens les précieux avantages. Les chansons de M. Nacaresco retentissent des rives du Danube aux vallons des Carpathes, et bientôt Jean, son neveu, qui vit là dans l'exil, va trouver le moyen de faire parvenir à ses concitoyens, par le trou de sa serrure, cette naïve et dolente allégorie:

« Là, sous les verroux, — une fleur végète, — tout soleil jaloux — est de la pauvrette, — et tel qui par peur — leur éclat révère — ne leur en voit guère, — au prix de ma fleur. Qui m'aime me suive, — et s'il en est un — qui bien sente et vive, — ce n'est plus commun, — qu'il me soit en aide. —Voyez donc, ma fleur — languit mais ne cède — point à la douleur. — Que bien rassemble — tous gens au cœur droit, — peu de bons ensemble — font plus qu'on ne croit. »

Puis, lorsque seul, avec ses pensées, il jette les yeux sur sa pendule, voyez comment il lui parle et en corrige les heures:

« Vois-tu l'homme marcher au crime, — orgueilleux, cruel, sans pitié; — vois-tu sur ses pas un abîme, — vois-tu s'eteindre l'amitié, — vois-tu des citoyens, des frères, — des patriotes, des amants, — prêts à briser pour des chimères — le plus saint de tous les serments?— Les vois-tu, le cœur vide, en butte — aux égarements de l'esprit! — fais que l'un soit d'une minnte— minute passe et bonheur suit: — mais quand triomphe la justice, — quand la concorde a réparé — les maux enfantés par le vice, — quand tout Roman est honoré, — quand, effet de la sympathie, — notre bon peuple vit heureux, — quand, sur le sein de mon amie, — mon cœur brûlant se croit aux cieux, — quand, dans l'ivresse de mon songe, — je voudrais qu'il durât toujours, — fais que la minute s'allonge — en trois cent soixante-six jours. »

Si la famille de ce poëte, la plus ancienne et la plus illustre de la Romanie, jouit parmi les siens de la vénération que nous accordons à plusieurs des nôtres, ne croyez pas que ce soit uniquement à l'expression de ses généreux sentiments qu'elle le doit; c'est à ses actes, qui l'ont toujours montrée conséquente avec ses paroles; c'est qu'en 1716 l'un des siens, gendre d'Étienne Cantacuzène, livre avec lui sa tête à l'ambition du Phanar; c'est que, depuis cette fatale époque où les principautés perdent leurs princes indigènes, cette famille ne cesse de regarder comme le plus saint des devoirs de soutenir à tout prix la nationalité romane, et de supporter presque à elle seule tout le poids des persécutions; c'est qu'en 1742, quand depuis vingt-cinq ans les écoles sont dissoutes, elle en fonde une à ses frais dans le monastère princier de son nom, à la porte de Bucuresci, et je dirai presque à la barbe des Phanariotes; c'est que cette ténacité de patriotisme fait exiler en Chypre deux de ses membres en 1755, deux autres à Rhodes (1787), et notre poëte enfin en 1830; c'est qu'elle a toujours fait, et fait encore une opposition sincère à tout ce qui n'est pas national; à l'Autriche,

quand elle occupe le Banat; aux Phanariotes, qui se disputent les principautés; à la Russie, qui les convoite; c'est que le premier Jean Vacaresco a fixé les regards de ses concitoyens vers la France par ce refrain qui sonne si bien à leurs oreilles :

« Unis d'amour et d'espérance, — Romans, vous en serez plus forts, — et notre aigle ira dire en France — que les Romans ne sont pas morts. »

Ils ne sont pas morts, et ils ne mourront pas. Le poëte l'a dit: «Peu de bons ensemble font plus qu'on ne croit. » Le feu sacré du patriotisme unit dans une même pensée les cœurs de quelques hommes d'élite. Le poëte peut mourir, un autre vient qui continue son œuvre. Ainsi, pendant que Vacaresco prêche l'union, Pâris Mumuleano compose ses élégies, et pleure sur sa patrie en pleurant sur lui-même. Saccadés comme ses sanglots, amers comme sa peine, ses vers ne sont jamais que l'expression vraie de son cœur. Il n'avait encore que pleuré lorsque 1820 arrive, et avec lui l'insurrection; soudain son cœur bat plus violemment, la crainte de l'incorporation l'exaspère, et il jette au visage des Phanariotes de terribles imprécations, qui suffisent à peine pour montrer au monde ce que la Romanie eut à souffrir de dédains et d'outrages, de forfaitures et de trahisons de la part de ces tyranneaux. Comme je ne suis pas ici pour maudire, je ne vous en fatiguerai pas, mais je dois vous dire qu'elles ne sont pas l'effet d'un simple débordement de bile, mais bien celui de la colère divine, qui s'exhale en prophéties par la bouche du poëte; et il faut connaître l'histoire de ces pays, de 1716 à 1821, pour comprendre tout ce qu'elles ont de juste et de sacré, il faut savoir que la Romanie est une terre d'amour, et que jamais, jusqu'alors, aucun cœur n'y avait maudit; comme une preuve d'ailleurs que ces imprécations sont plutôt une inspiration qu'un calcul, c'est qu'elles atteignent ceux qu'elles frappent, c'est que les Phanariotes, ces parasites des nations, méconnus des Hellènes, se sont vendus à la Russie, c'est que la Russie commence à s'en méfier, c'est qu'ils portent ombrage à la Porte.

C'est à cette époque que paraît Assaki, déjà connu en 1812 par son ode à l'Italie, où il va faire ses études. Jassien, «c'est avec orgueil qu'il admire alors la colonne Trajane, sur laquelle il voit l'Ister plier sous le joug romain, et Roman de la Dacie c'est avec respect qu'il vient chez ses ancêtres baiser la poussière de leurs tombeaux et s'instruire dans leurs vertus.» De retour dans son pays, il prouve à ses concitoyens qu'il ne leur a pas rapporté que des mots stériles, mais un cœur qui, pendant dix ans, s'est échauffé au foyer patriotique de l'antiquité. Leurs princes indigènes viennent d'être rendus aux Moldo-Vallaques, il les appelle à l'union: «Patriotes, leur dit-il, unissons-«nous! Patriotes! union!» C'étaient des noms tout nouveaux pour eux, car depuis plus de cent ans tous les liens qui les unissaient sont brisés, depuis plus de cent ans ils sont sans patrie; la Romanie, cette terre d'amour, qui jadis n'était qu'un commun domaine dont tout Roman avait sa part, était devenue le domaine particulier du sultan, que des fermiers exploitaient

en compte à demi avec leur seigneur et maître. Cependant, elle leur est rendue, le pays entier se lève pour lui répondre, et de ce jour date pour les Moldo-Vallaques l'ère de la régénération.

Beldiman en avait consigné les causes dans sa sanglante tragédie, Scavinsky en avait demandé les résultats à la fortune, et mourait d'impatience et de misère; Jonic Teutul, qui ne l'espérait plus, rendait l'âme en pleurant sur sa patrie déchirée en deux par Mourouz, lorsque se lève, pour la saluer par des chants d'amour et de guerre, un jeune homme de seize ans, Cârlova. Son élégie sur les ruines de Turguvici, l'un des derniers vestiges de leur gloire passée, enseigne aux poëtes à venir qu'ils doivent avant tout chanter ce qui est national, et sa marche guerrière grave profondément son nom dans le cœur de ses concitoyens. Encore enfant, c'est en homme, c'est en père qu'il leur parle: «Enfants, leur dit-il, le ciel vous ouvre une carrière glorieuse, — rappelez-vous, enfants, que l'Europe entière — regarde avec complaisance la lice où vous venez d'entrer; — réveillez-vous au cri de la patrie — qui vous dit, d'une voix tonnante: — Foulez aux pieds la paresse honteuse, — levez-vous et donnez-vous la main. — Assez longtemps vous vous êtes abaissés tous; — assez longtemps vous avez dormi — d'un sommeil profond dans les bras de la mollesse; — de gré ou de force il vous en faut sortir; il nous faut être libres. — Allons! dans cette voie sacrée affrontons toutes les peines; le succès suivra nos pas si, d'une voix unanime, nous chantons: gloire, amour, union!!!» On eût dit qu'il avait pressenti sa mort, car à peine a-t-il exhalé dans ce chant guerrier les derniers parfums de son cœur, que, semblable au lis des Carpathes, il se fane et meurt au soleil froid qui luit encore sur sa patrie. C'était en 1833, les Russes ne la quittèrent que l'année suivante.

Ces cris d'union font l'effroi des despotes, l'union du peuple est une menace dont ils connaissent l'effet. Vous ne vous étonnerez donc pas que la Russie ait établi le despotisme de la censure dans les principautés, et vous saurez gré à la pensée qui la combat au risque même d'être étouffée. Il serait trop long de vous montrer tous les déboires et tous les périls dont est entourée dans ces parages la vie de l'écrivain jaloux de dire la vérité, et pourtant je ne voudrais pas finir sans vous donner au moins une idée de leur lutte incessante contre le despotisme. Quelques exemples vous suffiront.

Dans sa fable « le renard, le cygne et les corbillats,» qui nous représentent la Russie, le poëte et les Romans, Alexandresco ayant osé mettre dans la bouche du cygne cette exclamation d'un prudent amour: Fils du corbeau, vous allez à la mort, malheur à vous! et plus bas:

«Mais votre aveuglement insigne — vous causera bien des malheurs, — et votre ignorance, avec l'âge, — croissant comme votre plumage, — un jour vous verserez des pleurs.»

Cette audace lui vaut une disgrâce et il perd son emploi au secrétariat d'État. Insouciant ou résigné, s'il ne trouve pas en cela une liberté de plus, il y voit un esclavage de moins, et 1840 apportant avec lui cette prophétie

du calendrier grec, « qu'il ne doit plus être qu'un troupeau et qu'un pasteur »; voici comment il le salue :

« Jadis, lorsque naquit celui qui devait naître, — pour rendre sa noblesse à tout homme déchu, — un vieillard dans ses bras le prit, s'écriant : « Maître, — maître, « délivre-moi, puisqu'enfin je l'ai vu ! » C'est ainsi qu'ils diraient, les justes de notre âge, s'ils pouvaient espérer, puissant réformateur, ce que promet ton nom, ce que dit ton message; — refais, retourne, change, et donne-nous le gage — qu'il ne sera ientôt qu'un troupeau, qu'un pasteur. Le monde se remue et tremble sur sa base; ses sceptres sont rouillés, ses lois n'ont plus de sens; — le cœur bat, l'esprit bout; de sa stupide extase — l'homme sort pour passer, et te crie : « Il est temps ! »

Pour le coup, il est à l'index et rayé des contrôles. Mais peu lui importe que la Russie ne lui permette plus de manger à ce qu'il appelle la gamelle publique, il se nourrira de poésie et vivra de l'estime de ses concitoyens. Il y a huit ans que cela dure et le poëte chante encore.

Entre tant de faits de même nature, je n'en choisirai qu'un pour terminer. Il est des plus remarquables et d'autant plus grave qu'il nous touche en ce qu'il montre de la manière la plus évidente toute la haine de la Russie, non-seulement pour nous, mais pour tout ce qui est de nous *quand ce n'est pas pour elle*. En 1838, trois hommes d'étude se recommandaient plus particulièrement à l'attention du pays, l'Ardialien Aaron Florian par son histoire de Vallaquie, le grec Aristias par sa belle traduction de l'*Iliade* en langue d'Or, et un français par son dictionnaire universel de cette langue. La chambre leur vota en récompense nationale le montant du prix de 500 exemplaires de leurs ouvrages. Jamais assemblée romane n'avait manifesté si généreusement son amour du progrès ; mais la Russie est là, et défense est faite au prince de confirmer le vote de la chambre. Pourquoi ? Vous l'avez deviné, et le lexicographe regretta presque un instant de n'avoir pas été Lapon afin d'éviter à la chambre de Vallaquie et à la France l'injure que leur méritait de la part de sa Russie la seule qualité de Français.

Je crois avoir suffisamment montré, par ce *rapide coup d'œil* sur la littérature romane de Dacie, que la tendance politique des Moldo-Vallaques est l'union, que les hommes d'étude et d'inspiration n'ont là d'autre but que de réunir leurs concitoyens par le souvenir d'une même origine, et que leur espoir est de relier à l'aide du temps les diverses provinces qui constituaient jadis la Dacie trajane. Il y a en ceci une haute pensée de patriotisme qui méritera, j'ose le croire, votre approbation ; mais, je dois tout vous dire, si ce patriotisme est constant, éclairé, actif, enthousiaste même de la part de certains hommes d'élite, il est encore, pour le vulgaire, trop individuel, trop timide, et pour les hommes d'affaires surtout, sans audace dans sa marche, sans énergie dans sa parole, sans grandeur dans ses actes. Aussi, comme vous pouvez le penser, comme vous l'avez pu voir par les infortunes des Vacaresco, cette tendance, ce but, cet espoir sont-ils violemment comprimés et trop souvent réduits à d'impuis-

santes allégories par les intrigues du Phanar et la censure russe. Selon eux, la pensée est une rebelle, l'homme d'étude un septembriseur, et tout poëte un fou; il faut les mettre au bagne. Cependant, la persévérance et le courage sont une lime qui use les dents de l'intrigue et de l'ambition. Malgré elles, la pensée perce les ténèbres, l'homme d'étude met à nu le despotisme, et le poëte embellit la liberté. Or, lorsqu'on voit la jeunesse d'un peuple dont elle est l'élite en intelligence, en fortune, en position, se réunir et travailler depuis cinquante ans dans une telle pensée, il faut croire que cette pensée est divine, qu'elle marchera à travers les vicissitudes humaines, — et que le knout d'un czar ne pourra pas plus l'empêcher de mûrir et de fructifier que le fouet de Xerxès n'empêcha de boudir les vagues de l'Hellespont.

Les Moldo-Vallaques espèrent donc, et je les soutiens ici de mon espérance. Aussi, lorsque, proscrit pour leur cause, j'ai cherché un refuge dans votre Société, n'y suis-je pas entré le cœur vide. Je vous ai apporté avec les miens les vœaux de trois millions d'hommes qui ont foi dans ma devise, parce qu'ils la croient la plus chrétiennement apte au service de mon pays, et parce qu'elle fait l'espoir de toutes les nationalités à venir: *Non solum nobis, sed et amicis vivendum.*

Sans être formulée de la part de la Société orientale, j'ai cru m'apercevoir que cette devise est aussi la sienne, j'ai cru du moins en trouver l'empreinte, je ne dis pas dans son intérêt pour l'Orient, il est naturel, mais jusque dans ses regrets dernièrement encore exprimés de ne pouvoir jeter ses regards en arrière. En ce cas, permettez-moi ce dernier mot: « Voyageurs, voyageons « encore, voyageons toujours, éclairons la France et les peuples; ce n'est « pas par l'opium et par le mensonge que nous devons conquérir l'estime « et les sympathies du monde, c'est par la lumière et l'amour. Qu'un homme « donc aux pensées vastes, aux combinaisons profondes, aux projets stables, « mais avant tout qu'un homme au cœur français, qu'un Sully, qu'un Tur- « got se pénètre bien de l'importance de notre Société, et tout déchus que « nous sommes, le jour ne tardera pas où, richement chargés des trésors de « notre intelligence et de notre industrie, nos vaisseaux entreront en amis et « à pleines voiles dans tous les ports de la terre, et où à la grandeur de la « France se reflétera à l'étranger sur le plus obscur de ses enfants. »

VAILLANT, *de Bucharest.*

FRAGMENT D'UN VOYAGE EN CRIMÉE (1).

Départ d'Odessa.— M. Taitbout de Marigny. — Arrivée à Balaclava; coup d'œil pittoresque de cette colonie grecque. — Le monastère Saint-Georges. — Singulière hospitalité des moines.— Le cap Parthénique. — Sévastopol. — La flotte de la mer Noire. — Baghtche-Seraï, capitale de la Crimée. — Ancien palais des khans. — Excursion à Tchoufout-Kalé, la ville des Karaïtes.

Après un hiver passé dans les douceurs du repos et l'intimité de quelques bons amis, nous quittâmes Odessa dans les derniers jours d'avril 1841, pour aller visiter la Crimée.

Ce fut sur *la Julie*, beau brick appartenant à M. Taitbout de Marigny, qui en était à la fois le capitaine et l'armateur, que nous nous embarquâmes fort contents de quitter Odessa et sa poussière pour les frais paysages de la Tauride.

Notre départ du port fut des plus brillants. Les deux canons de *la Julie*, et ceux de *la Petite-Marie*, charmant cutter qui devait faire voile de concert avec nous, annoncèrent à toute la ville que notre *flottille* venait de lever l'ancre. La traversée ne pouvait manquer d'être fort agréable avec un aussi aimable capitaine que celui que nous possédions. M. Taitbout de Marigny, consul des Pays-Bas, joint aux connaissances variées du savant les précieuses qualités de l'artiste et de l'homme du monde. Dès notre arrivée en Russie, une certaine analogie de destinées, de goût pour les arts et les voyages, et surtout ce titre de compatriote, si puissant à 600 lieues de son pays, firent naître entre nous une amitié qui depuis ne s'est jamais démentie.

Chargé par le gouvernement hollandais d'explorer les bords de la mer Noire, dans un but scientifique et artistique, il possédait les deux bâtiments que j'ai nommés, et dont l'un fut mis complétement à notre disposition pour nous conduire en Crimée.

Quoique fort courte, la traversée ne fut pas moins féconde en émotions. Mal de mer, bourrasque, clair de lune, extases, nous goûtâmes de tout. Dans la matinée du second jour, par un soleil radieux, nous commençâmes à apercevoir les côtes de cette terre surnommée inhospitalière par les anciens, en raison de l'horrible coutume qu'avaient ses habitants de massacrer tout étranger que le hasard ou la tempête y conduisait. Les malheurs d'Oreste suffiraient seuls pour rendre la Tauride célèbre. Qui ne s'est attendri sur ce drame à la fois terrible et touchant dans lequel le frère et la sœur, jouets de la fatalité, sont les héros sur cette côte déserte? A peine pus-je distinguer la ligne de rochers qui se dessinait vaguement à l'horizon,

---

(1) Extrait inédit du voyage de M. et Mme Hommaire de Hell : les steppes de la mer Caspienne, le Caucase, la Crimée et la Russie méridionale.

que déjà je cherchais le cap Parthénique où la tradition place le fameux temple de la déesse Taure, dont Iphigénie était prêtresse, et où elle faillit immoler son frère! Avec les indications de notre capitaine, je finis par découvrir sur la pointe d'un rocher, mais à une grande distance de nous, une chapelle isolée qu'on m'assura être dédiée à la Vierge. Quel contraste entre ce doux culte de Marie et celui de la sanguinaire Taure, qui exigeait pour offrandes, non la prière naïve et l'*ex-voto* du marin, mais des victimes humaines! Toute cette partie de la côte est stérile et déserte : un mur inaccessible s'étendait devant nous et semblait nous fermer cette presqu'île tant de fois conquise et ravagée par les nations guerrières et commerçantes. Dotée par la nature des avantages les plus précieux, la Crimée a été de tout temps un objet de convoitise pour l'Europe et l'Asie. Les peuples pasteurs se sont disputé ses montagnes; les peuples marchands, ses ports et son célèbre Bosphore; les peuples guerriers ont planté leurs tentes au milieu de ses magnifiques vallées; tous ont voulu avoir un pied sur ce sol où la civilisation grecque a laissé de si brillants souvenirs!

Pendant une partie de la journée, le vent contraire nous força à louvoyer, et à courir de petites bordées devant la muraille que nous avions en face de nous. Cependant, sur les quatre heures, un changement dans l'atmosphère permit au brick de se rapprocher de la côte. La mer ressemblait alors à un magnifique bassin reflétant sur ses eaux les grandes masses calcaires dont les cimes surplombaient au-dessus de nos têtes. C'était un beau spectacle, mais l'air sérieux de notre capitaine et la manière attentive dont il regardait les voiles et commandait les manœuvres nous faisaient facilement comprendre que notre position était grave, sinon critique. Une chaloupe montée de quelques hommes fut envoyée pour reconnaître la côte. Sa voile blanche, dorée par le soleil, ses oscillations et son éloignement du brick, la faisaient ressembler à un oiseau marin qui va chercher un gîte dans le creux de quelque rocher. Quant à *la Petite-Marie*, légère et gracieuse comme une hirondelle de mer, elle suivait nos évolutions en folâtrant sur les vagues. Tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt dans le sillon du brick, elle paraissait non céder à l'impulsion du vent, mais le faire servir à ses caprices. Le cercle se rétrécissait toujours autour de nous; et la figure de M. Taitbout devenait de plus en plus soucieuse, lorsque tout à coup, à notre grande surprise, le rocher s'entr'ouvrit devant nous comme par un coup de théâtre et nous livra un passage où deux navires n'auraient pu entrer de front. La manœuvre fut si brusque et si habile que nous ne pûmes en aucune manière nous en rendre compte. M. Taitbout, tout radieux, nous apprit, une fois hors de la passe, que cette entrée était fort dangereuse par les gros temps, et que même avec un peu de vent elle devenait souvent impraticable. Mais grâce à sa connaissance parfaite du lieu et à la brise qui nous poussait vers la terre, nous entrâmes voiles déployées dans le port de Balaclava avec tous les honneurs de la guerre.

Rien n'est beau comme l'entrée de ce port. Entouré de montagnes dont les plus élevées portent encore les traces de l'ancienne domination génoise,

il a en face de lui la jolie ville grecque de Balaclava, dont les maisons, échelonnées les unes au-dessus des autres, possèdent toutes un balcon et quelques arbres. Une forteresse en ruine domine la ville. De ce point élevé, les Génois, jadis maîtres de toute cette côte, planaient comme des oiseaux de proie sur la mer; et malheur aux bâtiments étrangers poussés par la tempête dans ces parages! Balaclava, avec sa population grecque, sa ceinture de rochers et son doux ciel, ressemble aux petites villes de l'Archipel qu'on voit blanchir à l'horizon en faisant voile pour Constantinople (1).

Forcés de rester à bord jusqu'à ce que les formalités de la douane fussent remplies, nous jouîmes du tableau le plus gracieux et le plus animé qu'il soit possible de décrire. Notre arrivée ayant lieu un dimanche, toute la population, en habits de fête, s'était répandue sur la plage et les hauteurs voisines. Des groupes de matelots, d'Arnaoutes et de jeunes filles aussi sveltes que celles des îles de la Grèce gravissaient lestement le sentier rapide conduisant à la forteresse, tandis que d'autres groupes, tout aussi pittoresques, entouraient un joueur de balaïka dont l'intrument criard conviait à la danse. Tous les balcons étaient remplis de curieux faisant sans doute mille conjectures sur l'apparition d'un navire dans leur port: le commerce de Balaclava, si florissant sous les Génois, a tellement périclité, qu'aujourd'hui l'arrivée d'un seul bâtiment est un événement pour toute la ville.

Le lendemain, nous fîmes une promenade matinale dont le but était tout géologique. Embarqués dès cinq heures du matin, nous eûmes le spectacle du lever du soleil, si splendide sur mer. Les flots étaient tout pailletés d'or, nos rames elles-mêmes semblaient pétiller d'étincelles. La ligne de rochers que nous longions, mise en relief par la lumière, nous laissait saisir ses contours les plus délicats. Nos rameurs nous débarquèrent sur une petite plage sablonneuse, formée par une échancrure du rocher, et où les flots déposent une grande quantité de coquillages et de plantes marines. Là, pour horizon, l'on n'a que la mer bleue, pour bruit, que les tempêtes qui l'agitent. Une profusion d'arbustes en fleurs tapissait alors toutes les anfractuosités du rocher. Mon mari, armé de son marteau de géologue, gravit, à notre grand effroi, ces roches primitives qui ne sont visitées, de loin en loin, que par quelques pêcheurs. Sa présence inattendue et le bruit de son marteau causèrent parmi les oiseaux qui nichaient dans ces belles solitudes une révolution complète. Nous en vîmes un grand nombre voler au-dessus de nous, en donnant tous les signes d'une vive inquiétude.

Nos rameurs, en se remettant en mer, se couronnèrent de branches d'au-

(1) Balaclava est le chef-lieu d'une colonie grecque qui comprend plusieurs villages, et dont la population compte environ 600 familles. Ces Grecs, originaires de la Morée et de l'Archipel, furent appelés en Russie par l'impératrice Catherine II, pendant et après la conquête de la Crimée. Ils furent principalement employés à contenir les révoltes et à surveiller les mouvements des Tatares. Aujourd'hui leurs fonctions se bornent à la surveillance du cordon de la douane et de la quarantaine; ils ont toujours à cet effet 600 hommes armés en disponibilité de service.

bépine et de pommiers en fleurs et en décorèrent les bords de la chaloupe. Ce fut avec ces fraîches guirlandes que nous fîmes notre entrée à Balaclava. Saisis d'un enthousiasme poétique à la vue du beau ciel, de la mer si calme, et des rameurs grecs, qui conservaient ainsi, après tant de siècles et sur la terre étrangère, les riantes coutumes de leurs aïeux, nous ne pûmes nous empêcher de nous comparer à l'une des nombreuses députations de l'antiquité qui, chaque année, abordaient au Pirée, la poupe de leur navire festonnée de fleurs, pour prendre part aux brillantes fêtes d'Athènes.

Dans la même journée, nous nous séparâmes de notre excellent M. Taitbout, qui continua sa route pour Jalta où nous nous donnâmes rendez-vous. Tandis que *la Julie* arrondissait ses voiles sous une douce brise en s'éloignant de Balaclava, nous nous dirigions vers le couvent de Saint-Georges, emportés par le rapide *péréclatnoy* russe, et l'imagination toute remplie des souvenirs de l'antiquité.

Grâce à cette disposition de notre esprit, nous bravâmes avec un courage héroïque les horribles soubresauts de notre voiture. Qu'on se figure une petite charrette à quatre roues, tellement étroite que deux personnes peuvent à peine y trouver place, et n'offrant pour siéges que les paquets des voyageurs, placés sur un gros tas de foin. On conçoit qu'une fois assis là, des tours de force d'équilibre deviennent indispensables pour s'empêcher de tomber, surtout quand trois vigoureux chevaux emportent ce frêle équipage d'une poste à l'autre, avec une fougue difficile à s'imaginer. Voilà pourtant comme la plupart des Russes voyagent, restant souvent plus de huit jours sans quitter leur siége.

Le bras passé sous celui de mon mari pour avoir du moins un point d'appui, je soutins en véritable Moscovite toutes les difficultés de ce genre de locomotion, et j'eus la satisfaction d'arriver saine et sauve chez les cénobites dont nous allions, au nom d'Oreste et d'Iphigénie, réclamer l'hospitalité. Plaisanterie à part, je doute que l'exhibition de ces noms païens eût pu blesser la susceptibilité religieuse des moines. L'érudition n'est pas leur fort, et peu leur importe après tout que leur église ait peut-être pour fondements les ruines d'un temple rougi tant de fois par le sang des hommes!

La route de Balaclava au monastère est peu accidentée. Elle parcourt un immense plateau qui offre toute l'aridité des steppes de la mer Noire. Un peu avant le coucher du soleil, nous arrivâmes près du couvent, mais sans qu'un indice quelconque nous annonçât son voisinage. Aussi fûmes-nous très-surpris lorsque le iamchik (cocher), quittant lestement son siége, vint nous prier d'en faire autant. Interrogeant vainement du regard tous les environs, nous fûmes tentés de croire qu'il se moquait de nous; et c'est à peine si nous daignâmes le suivre dans un passage voûté où il s'engagea d'un air narquois qui nous sembla être le comble de l'impertinence. Mais à l'extrémité du passage, un cri d'admiration s'échappa de nos lèvres. Le monastère avec ses maisonnettes adossées contre le rocher, ses terrasses, son église à dôme vert, ses jardins en talus, sa riche végétation, s'offrit à nos yeux suspendu à plusieurs centaines de pieds au-dessus de la

mer! Longtemps nous contemplâmes l'effet magique que produisaient les travaux de l'homme sur ce terrain d'éboulement, couvert de roches volcaniques et d'arbres séculaires, et qui semble, par son aspect sauvage et bouleversé, n'avoir été destiné qu'à être le domaine de la solitude!

Les monastères russes et grecs sont loin d'offrir le style monumental des couvents ultramontains. Ils ne se composent que d'un groupe de maisonnettes à un étage, bâties sans symétrie, et ne dénotant en rien les habitudes austères d'une communauté religieuse. Les âmes poétiques, qui trouvent dans les longues galeries d'un cloître tant de sujets de rêveries et de douces méditations, ne pourraient guère s'accommoder d'un pareil mépris pour la forme. l'expérience n'a que trop souvent démontré combien les objets extérieurs exercent, même à notre insu, d'influence sur nos facultés intellectuelles. La beauté visible élève l'âme en exaltant son culte pour l'éternelle beauté, l'éternelle grandeur, pour le principe enfin de toute perfection! Nos pères le comprenaient bien, en érigeant ces magnifiques cathédrales, ces abbayes, ces chapelles, tous ces chefs-d'œuvre d'architecture gothique que nous admirons aujourd'hui, et qui révèlent un sentiment religieux et poétique dont nos monuments modernes ne sont que trop souvent déshérités!

Mais revenons à nos moines de Saint-Georges, qui nous reçurent non en chrétiens, mais en véritables païens. L'évêque résidant dans le monastère, et pour lequel nous étions munis de lettres de recommandation, étant momentanément absent, nous eûmes le plaisir de tomber entre les mains de deux ou trois frères à mine refrognée, dont le sale vêtement et la figure enluminée annonçaient des habitudes fort peu monacales. Ils nous confinèrent dans un taudis qui, à notre grande consternation, étalait la malpropreté la plus repoussante. Quelques chaises vermoulues, deux ou trois mauvaises planches placées sur des tréteaux, et une horrible chandelle plantée dans une bouteille, voilà tout ce que nous obtînmes de leur munificence. Notre drogman ne put même se faire donner du charbon pour le sémavar qu'en le payant le double de sa valeur. A toutes nos réclamations, nos moines répondaient invariablement qu'ils ne nous devaient autre chose que le couvert. Que faire avec des gens qui comprennent ainsi les devoirs de l'hospitalité? Tout brisés que nous étions par le péréclatnoy, il fallut donc nous contenter de quelques verres de thé pour notre souper, et nous étendre bon gré mal gré sur ces affreuses planches qu'ils avaient l'audace d'appeler un lit.

Le retour de l'évêque nous valut heureusement pour le lendemain une chambre plus propre, des coussins, des matelas, des repas copieux et des attentions plus respectueuses de la part des moines; mais tout cela ne put nous réconcilier avec des gens qui avaient une si singulière manière de mettre en pratique les préceptes de l'Évangile. Du reste, les quelques jours que nous passâmes au milieu d'eux suffirent pour nous faire juger du degré d'ignorance et d'abjection dans lequel ils vivent. La religion, qui, à défaut d'instruction, devrait au moins façonner leur âme aux vertus chrétiennes et à l'amour du prochain, n'a aucune influence sur eux; ils ne la comprennent pas, et leurs instincts grossiers trouvent peu d'obstacles dans les statuts de

leur ordre. La paresse, l'ivrognerie, le fanatisme, remplacent chez eux la foi, l'amour et la charité.

La pente extrêmement rapide de cette partie du littoral rend la descente vers la mer des plus difficiles. Cependant nous la tentâmes, et après mille difficultés, non sans avoir entraîné à notre suite bon nombre de débris de roches et d'arbres pourris, nous parvînmes au bas de la côte, qui n'offre qu'une plage de quelques pieds de largeur. De magnifiques rochers volcaniques forment en cet endroit une colonnade naturelle dont la base est sans cesse lavée par la vague. Des oiseaux de mer, les seuls êtres vivants de ces lieux, se tenaient immobiles sur les aiguilles de pierre qui surgissent de l'eau, et adoucissaient ainsi par leur présence la grandeur un peu sauvage de la scène.

A notre retour au couvent, nous le trouvâmes encombré d'une multitude de mendiants, attirés par la fête annuelle qui devait avoir lieu le surlendemain. Des marchands de gâteaux et de fruits, des Tsiganes, des Tatars couvraient déjà le plateau de leurs boutiques et de leurs tentes. Tout annonçait que la solennité devait être fort brillante, mais nous n'eûmes pas la curiosité d'y assister. Le soir même nous partîmes pour Sévastopol, fort satisfaits de nous éloigner de ce singulier couvent où, tout au rebours des autres, l'hospitalité se vend, mais ne se donne pas.

Sévastopol, dont le port est mis au nombre des plus beaux de l'Europe, et qui contient toutes les forces maritimes russes de la mer Noire, est situé sur le penchant d'une colline entre la baie du sud et celle de l'artillerie. Cette position, qui permet au regard d'en embrasser tout le plan, lui donne de loin un aspect plein de grandeur. Des casernes, des magasins de munitions, les vastes bâtiments de l'amirauté, de nombreuses églises et d'immenses chantiers de construction, attestent l'importance de cette ville dont la création ne date que de l'arrivée des Russes en Tauride. L'intérieur, quoique ne répondant pas tout à fait au brillant panorama qu'elle offre de loin, est pourtant digne de la place maritime de la Crimée. Ses rues sont larges, ses maisons d'un aspect agréable, et sa population, grâce à un ukase impérial qui exclut les juifs de son territoire, est beaucoup moins repoussante que celle d'Odessa, de Kherson, d'Ekaterinoslav, etc.

Le port de Sévastopol, ou plutôt ses ports, car il y en a plusieurs, doivent à la nature leurs avantages les plus précieux.

C'est elle qui a creusé les immenses bassins où les bâtiments peuvent, en toute saison, se tenir à l'abri des tempêtes. Nous visitâmes plusieurs vaisseaux de ligne; mais, sauf un ou deux tenus assez proprement, les autres nous parurent peu dignes d'un examen sérieux (1).

(1) Au mois d'avril 1841, les forces maritimes de la Russie, dans la mer Noire, se composaient de :

Vaisseaux de ligne,	13,	deux de 120 canons, les autres de 84.
Frégates,	6	de 60 *id.*
Corvettes,	6	de 20 *id.*

Nous vîmes avec curiosité à Inkerman, ville fort ancienne qui se trouve à l'extrémité du port de Sévastopol, un rocher percé d'une infinité de cellules paraissant remonter à une époque fort éloignée. Cependant une chapelle, grossièrement taillée dans le roc, annonce que les habitants de ces singulières demeures étaient chrétiens. Près de cette chapelle, qui conserve encore quelque peintures du Bas-Empire, on a découvert, en 1832, un sarcophage très-bien conservé contenant des ossements d'homme. Inkerman, totalement abandonné de nos jours, possédait autrefois une forteresse assise sur un rocher qui domine la Tchornaïa-Retschka (Rivière-Noire); on y voit encore un pont dont l'origine, au dire des savants, remonte à une haute antiquité.

Notre séjour à Sévastopol fut extrêmement court. Nous avions hâte de quitter la civilisation européenne, les Russes et leur capitale maritime, pour Bagtché-Seraï, cette ancienne cité qui, avant la conquête des Moscovites, pouvait encore lutter d'éclat et de puissance avec les grandes villes d'Orient. Maintenant même, quoique bien déchue, Bagtché-Seraï est toujours la ville la plus intéressante de la Crimée et celle qui sourit le plus à l'imagination du voyageur.

La route qui y conduit, adossée constamment à une chaîne de montagnes, domine des paysages d'une admirable beauté. Il faut voyager comme nous le faisions alors, dans le commencement de mai, pour comprendre tout le charme de cette fraîche et éclatante nature de la Tauride. Le spectacle imposant de la mer était remplacé par tout ce que la richesse du sol et la variété des paysages peuvent offrir de plus séduisant. Des forêts de pêchers, d'amandiers, de pommiers et d'abricotiers en fleurs tapissaient tous les côteaux, et formaient, au sein des vallées, des taillis rouges, verts, blancs, roses, dont le vent du midi nous apportait les parfums. Nos regards embrassaient à vol d'oiseau mille tableaux que nous aurions bien voulu admirer en détail; mais les villes, les côteaux, les rivières sinueuses, les fermes, les riches prairies, les villages tatares se succédaient avec une rapidité magique, et le péréclatnoy, dans sa course fougeuse, nous laissait à peine le temps d'avoir un regret.

Malgré une chaleur de 25°, la journée nous parut fort courte; et pourtant nous avions hâte de voir Bagtché-Seraï, son palais, ses fontaines, qui ont été chantés par Pouschkine, le rossignol russe. Cette impatience, qui s'accroissait

---

Bricks,	10	de 10 à 20 canons.
Goëlettes,	5	
Cutters,	10	
Transports,	25	
Bateaux à vapeur,	5	

Les plus grands transports sont de 750 tonneaux, et les plus petits de 30.

Quant aux équipages de la flotte, qui comptent 14 bataillons, leurs forces doivent s'élever à 14,000 hommes; mais l'on sait qu'en Russie le chiffre officiel est toujours fort loin de la réalité.

eplus en plus à mesure que nous avançions vers le but de notre voyage, nous empêcha de visiter différents endroits que des voyageurs moins pressés que nous n'eussent certes pas dédaignés. Chaque montagne, chaque vallée, chaque village offre un intérêt particulier. Partout des aqueducs, de vieux ponts, des tours à demi ruinées, attestent une ancienne civilisation ; mais ces souvenirs d'une autre époque nous intéressèrent peut-être moins que la modeste maison où Pallas vécut longtemps et termina ses jours.

Nous arrivâmes à Bagtché-Seraï au milieu du jour, c'est-à-dire par un soleil dévorant, une horrible poussière, et le corps brisé par plusieurs heures de péréclatnoy. Qu'on juge donc de l'ineffable volupté avec laquelle nous prîmes possession d'une pièce pleine de fraîcheur, garnie de divans moelleux et d'une table couverte de sorbets glacés, de café, de fruits, enfin de tout ce qui peut flatter les sens! Une lettre du gouverneur de la Tauride nous avait ouvert les portes du palais, et c'était dans un de ses délicieux salons que nous savourions, avec toute la sensualité orientale, les douceurs du repos, si précieuses après nos fatigues!

Un oukase de Sa Majesté l'impératrice Catherine II ayant permis aux Tatares d'habiter seuls leur capitale, Bagtché-Seraï a conservé complétement son caractère national. En se promenant dans les rues étroites de cette ville, dont les mosquées, les boutiques, les cimetières ont tant d'analogie avec les anciens quartiers de Constantinople, qui ne se croirait au cœur de l'Orient? Mais c'est surtout au milieu des cours, des jardins, des kiosques, du harem de l'ancien palais, que le voyageur peut se croire à bon droit transporté dans quelque délicieuse demeure d'Alep ou de Bagdad!

Peindre le charme de ce mystérieux et splendide séjour, où les khans oubliaient, au sein du luxe et de la volupté, tous les soucis de la vie, est une entreprise un peu difficile. Il ne s'agit pas, comme pour nos palais, d'analyser le style, l'ordonnance, les détails d'une riche architecture, de chercher la pensée de l'artiste dans la régularité, la grâce, la noble simplicité du monument : tout cela est facile à comprendre, facile à décrire, et chacun peut plus ou moins en goûter les beautés ; mais pour apprécier un palais turc, il faut être un peu poëte ; il faut chercher le charme, non dans ce qu'on voit, mais dans ce qu'on sent. J'ai entendu des personnes parler de Bagtché-Seraï avec un profond mépris. «Comment, disaient-elles, peut-on donner le nom de palais à cet assemblage de maisons de bois chargées de grossières peintures, qui n'ont pour ameublement que des divans et des tapis?» Et ces personnes avaient raison : leur esprit positif ne leur laissant apprécier que la richesse de la matière, les formes arrêtées, le travail matériel, elles ne pouvaient voir, en effet, dans Bagtché-Seraï, qu'un assemblage de maisons mesquines, chargées de clinquant, et bonnes seulement pour loger de misérables Tatares.

Situé au centre de la ville, au fond d'un vallon cerné par des collines d'inégales hauteurs, le palais (seraï) occupe une enceinte considérable, qu'entourent de hautes murailles et une petite rivière profondément encaissée. Un poste, tenu par des invalides russes, garde le pont qui donne accès

dans la principale cour. Spacieuse, plantée de peupliers d'Italie et de lilas, cette cour est ornée d'une charmante fontaine turque ombragée de quelques saules, et dont le murmure mélancolique est en harmonie avec la solitude qui règne dans ces lieux. A droite, en entrant, sont des bâtiments d'une grâce toute orientale, dont l'un est exclusivement réservé aux voyageurs assez heureux pour obtenir l'entrée du palais. A gauche, sont la mosquée, les écuries et les arbres du champ des morts, qu'un mur sépare de la cour.

Nous visitâmes d'abord le palais proprement dit. Son extérieur présente toute l'irrégularité des demeures orientales. Mais à défaut d'unité et d'harmonie dans les parties, de larges galeries, des peintures brillantes, des pavillons de construction si légère qu'ils semblent à peine tenir au corps de l'édifice, et une profusion de grands arbres l'ombrageant de tous côtés, lui donnent un charme qui, à mon avis, l'emporte de beaucoup sur la régularité systématique de nos résidences princières. Quant à l'intérieur, c'est une page des *Mille et une nuits*, offrant, non des fictions poétiques, mais une ravissante réalité. Le premier vestibule où nous entrâmes possède la célèbre fontaine des larmes, qui sut inspirer de si beaux vers à Pouschkine! Son nom mélancolique lui vient de ce que ses filets d'eau semblent s'échapper comme à regret de leur prison, faisant entendre en tombant sur le marbre du bassin un murmure si triste et si doux, qu'en l'écoutant on se sent saisi d'un trouble secret. Le vestibule, par son aspect sombre et mystérieux, augmente encore la propension de l'esprit a oublier le réel pour les rêves de l'imagination. De fines nattes égyptiennes amortissent le bruit des pas; les lambris sont couverts de sentences du Coran écrites avec ces étranges caractères turcs, en or sur fond noir, qui semblent plutôt le produit capricieux de la fantaisie que l'expression de la pensée. Du vestibule nous pénétrâmes dans un salon spacieux ayant un double rang de croisées, qui sont ornées de vitraux représentant toutes sortes de scènes champêtres. Le plafond est étincelant de dorures, ainsi que les portes, qui sont d'un fort beau travail. De larges divans en velours cramoisi règnent tout autour de la pièce. Au milieu est un jet d'eau dont les gerbes éblouissantes retombent dans un large bassin de porphyre. Tout est magnifique dans cette salle; mais une chose assez bizarre, et qui du reste, rentre dans le caractère plein d'enfantillage des Orientaux, est la manière dont les murs sont peints. Tout ce que l'imagination la plus féconde peut inventer en fait d'îles, de villages, de ports de mer, de châteaux fabuleux, se trouve pêle-mêle jeté sur les murs sans que la perspective soit plus respectée que les règles de la géographie. Ce n'est pas tout : on a ménagé au-dessus des portes des niches où sont rassemblés toutes sortes de joujoux d'enfant, tels que des maisonnettes en bois de quelques pouces de hauteur, des arbres chargés de fruits, des modèles de navires, de petits bonshommes faisant mille contorsions, etc., etc. Ces curiosités d'un nouveau genre, placées par gradins pour qu'on puisse bien les examiner, sont précieusement défendues par des vitrages. L'un des derniers khans, à ce que l'on

nous assura, venait chaque jour s'enfermer dans ce salon pour admirer à son aise des objets d'un si haut intérêt. Une telle puérilité d'esprit chez les Orientaux donnerait une triste idée de leur intelligence, si elle n'était pas rachetée par l'instinct du beau et le sens poétique qu'ils possèdent à un haut degré. Pour ma part, je pardonnai de bon cœur aux khans d'avoir bariolé leurs murs à plaisir, en considération du délicieux jet d'eau qui ruisselait sur le marbre et du petit jardin rempli de fleurs rares attenant au salon.

La salle du divan, d'une magnificence royale, a surtout un plafond dont les moulures sont d'une finesse exquise; l'or, le velours, les riches ornements ont été prodigués dans cette pièce, où les khans, environnés de toute leur cour, venaient tenir conseil!

D'autres salons, décorés de fontaines et de peintures brillantes, furent tour à tour l'objet de notre curiosité. Mais l'appartement de la belle comtesse Potoscki absorba bientôt tout notre intérêt. Cette jeune femme, par un de ces coups bizarres du sort, inspira une violente passion à l'un des derniers khans de la Crimée, qui l'enleva et la rendit maîtresse absolue de son palais. Elle y vécut dix ans, partagée entre la tendresse que lui inspirait un infidèle et les remords auxquels elle dut une mort prématurée. Le souvenir de cette étrange destinée, qui pour nous avait tout l'attrait du roman, jetait un charme magique sur tous les objets. L'officier russe qui nous servait de cicerone nous fit remarquer une croix sculptée sur la cheminée de la chambre à coucher. Ce symbole mystérieux, placé au-dessus d'un croissant, traduisait éloquemment le côté poétique de cette vie d'amour et de souffrance. De combien de larmes, de combats, de regrets ne fut-il pas témoin. Au milieu de ces vestibules, de ces salons déserts éclairés par un soleil couchant, comment ne pas s'identifier avec toutes les phases de cette passion, dont la mort fut la triste péripétie? Comment ne pas entendre dans le murmure de ces fontaines la voix de cette sultane chrétienne si intéressante dans sa faiblesse.

Nous traversâmes je ne sais combien de jardins et de cours intérieures entourés de hauts murs, pour visiter les différents pavillons, kiosques, constructions de tous genres que renferme l'enceinte du palais. L'endroit qu'occupe le harem possède une si grande profusion de rosiers et de sources qu'on lui a, à juste titre, donné le nom gracieux de petite vallée des roses. Une porte presque invisible le met en communication avec le palais par un long corridor. Rien de plus charmant que cet édifice de style tatare s'élevant au milieu des arbres en fleurs, et rappelant le souvenir des voluptueuses musulmanes qui venaient y respirer la fraîcheur de ses jets d'eau. Je trouvai un plaisir secret à m'appuyer sur les divans où elles passaient les chaudes nuits d'été. Aucun son du dehors ne peut arriver jusque-là; le gazouillement des sources et le chant du rossignol sont les seuls bruits de cette retraite enchantée. Nous comptâmes plus de vingt fontaines disséminées dans les cours et jardins; toutes ces eaux viennent de la montagne et sont d'une fraîcheur extrême.

Une tour assez élevée, dont la terrasse est garnie de grillages s'élevant et se baissant à volonté, domine la cour principale ; elle a été construite pour permettre aux femmes des khans d'assister sans être aperçues aux jeux guerriers dont cette cour était souvent le théâtre. La vue, de la terrasse, est admirable : on a à ses pieds le labyrinthe d'édifices et de jardins renfermés dans l'enceinte des murs, et dont aucun détail n'échappe au regard. Au delà, la ville de Baghtché-Seraï s'élève graduellement sur un cercle de collines dont la configuration peut se comparer à celle d'un entonnoir. Les bruits de la ville entière, resserrés dans cet étroit horizon, arrivent distinctement jusqu'à vous. C'est surtout à la fin de la journée qu'il faut contempler ce panorama : la voix des derviches qui descend grave et sonore du haut des minarets pour annoncer l'heure de la prière, les bêlements des troupeaux quittant les pâturages, les cris des pasteurs, tous ces sons divers que multiplient les échos de la montagne ajoutent alors un charme inexprimable au paysage.

Après notre visite au palais, nous nous rendîmes à la mosquée et au champ des morts, où sont les tombeaux de tous les khans qui ont régné dans la Tauride. Là, comme à Constantinople, j'admirai l'art merveilleux qu'ont les Orientaux pour déguiser sous de fraîches images l'idée si triste de la mort. Comment se livrer à de lugubres pensées en respirant un air chargé de parfums, en écoutant le bruit de l'eau qui jaillit d'une fontaine, en suivant ces petits sentiers bordés de violettes conduisant à des bosquets de lilas où des tombeaux, couverts de riches tapis et d'inscriptions fastueuses, se cachent sous leurs grappes embaumées? On conviendra que tout cela n'a rien qui doive assombrir l'imagination.

Le Tatare qui garde cette riante retraite de la mort, obéissant sans s'en douter au sentiment poétique que tous les Orientaux ont dans le cœur, m'apporta un bouquet cueilli sur le tombeau d'une Géorgienne, l'épouse chérie du dernier khan! Ce don, aussi charmant que le souvenir de la jeune et belle princesse dont la dépouille reposait parmi les fleurs, me fit une vive impression. N'était-ce pas chose touchante que de voir cet humble gardien du champ des morts comprendre instinctivement que des fleurs, associées à la mémoire d'une jeune femme, ne pouvaient être indifférentes à une autre jeune femme? Il y avait là une exquise délicatesse qui se refuse presque à l'analyse.

Quelques pavillons isolés contiennent les tombeaux des khans qui ont laissé de grands souvenirs à la postérité. Beaucoup plus ornés que les autres, ils témoignent, par leur magnificence et le soin avec lequel on les entretient, de la vénération religieuse des Tatares. Des tapis, des cachemires, des lampes constamment allumées, des inscriptions écrites en lettres d'or, tout jette de la grandeur sur ces monuments qui ne rappellent pourtant que des noms presque oubliés.

Tel est le rapide aperçu que je puis donner de cet antique séjour des khans, restauré avec un soin touchant par l'empereur Alexandre. Avant lui, le plus

triste abandon régnait dans les jardins, les appartements et les cours qu'une herbe épaisse avait complétement envahies. Tout faisait craindre qu'au bout de quelques années il ne restât plus rien d'une demeure à laquelle se rattache presque tout le passé de la Crimée. Mais Alexandre, dont l'esprit était si bien fait pour apprécier la poésie d'un pareil lieu, fut tellement frappé, dans un voyage qu'il fit en Crimée, de la beauté mélancolique du palais et de son horrible délabrement, qu'à peine de retour à Saint-Pétersbourg, il se hâta d'envoyer à Baghtché-Seraï un homme d'un grand mérite, avec la mission de rétablir la résidence tatare telle qu'elle était du temps des khans. Depuis lors, la famille impériale est venue plus d'une fois oublier, sous ce doux ciel et ces bosquets de roses, la triste magnificence des palais de Pétersbourg.

Je ne puis, en parlant de cette ville tatare, passer sous silence un homme connu de toute la Crimée par son excentricité. Il y a une douzaine d'années, les Tatares virent arriver dans leur capitale un certain Hollandais du nom de Vanterschbroug, aucien officier des voies et communications au service de l'empire, qui manifesta le projet de s'établir au milieu d'eux. Personne n'a jamais connu la cause de cet acte de misanthropie. Tout ce que l'on sait, c'est que sa résolution a été inébranlable. Depuis son installation chez les Tatares, jamais le major Vanterschbroug n'a mis les pieds hors de la ville, quoique sa famille habite Simphéropol. Sa pension de retraite, qui monte à quelques centaines de roubles, lui permet un genre d'existence, peu séduisant sans doute aux yeux de beaucoup de personnes, mais qui cependant n'est pas dénué d'un certain charme. L'indépendance complète qu'il a acquise le dédommage, en quelque sorte, du vide que doit laisser en lui l'absence des affections de famille. Il vit en vrai philosophe dans sa maisonnette, avec une vache, une volière, des crayons, quelques livres et une vieille gouvernante. Parlant tatare comme un Tatare, sa connaissance approfondie du pays et l'originalité de son esprit rendent sa conversation trés-agréable. On ne le connaît dans toute la contrée que sous le nom de l'ermite de Baghtché-Seraï. Les Tatares ont pour lui une espèce de vénération ; souvent même quand il s'élève entre eux des différends, ils s'empressent de le consulter et suivent scrupuleusement ses conseils.

Nous allâmes lui demander à déjeuner, et en le voyant dans son intérieur, si satisfait en apparence de son sort, nous pûmes juger combien il faut peu à l'homme pour le rendre heureux quand ses désirs sont bornés! Le major Vanterschbroug trouve dans l'étude et les arts, dont il a conservé le goût, de fécondes ressources pour animer sa solitude. Il nous montra quelques délicieuses aquarelles faites dans ses moments de loisir, et un vieux volume de Jean-Jacques Rousseau, qu'il conserve très-précieusement depuis nombre d'années. A toutes les objections que nous lui faisions contre l'exil bizarre auquel il s'était condamné, il nous répondait philosophiquement que l'ennui n'avait pas encore pénétré sous son humble toit.

Avant de dire adieu à Baghtché-Seraï, nous allâmes, en compagnie de

notre philosophe, voir la vallée de Josaphat et la fameuse montagne de Tchoufout-Kalé, qui depuis plusieurs siècles est la propriété exclusive de juifs connus sous le nom de Karaïtes. Dès six heures du matin, montés sur de petits chevaux tatars, nous entreprîmes de gravir le sentier rapide qui serpente à travers un vaste champ de morts couvrant tout le revers de la montagne. L'aspect mélancolique des tombeaux chargés d'inscriptions hébraïques s'accorde avec la nature triste et désolée des lieux. De toute la population qui depuis tant de siècles s'est renouvelée sur ce rocher, il ne reste plus que des tombes et une douzaine de familles qui s'obstinent, par esprit religieux, à vivre au milieu des ruines!

A l'époque de la domination des khans, les Karaïtes de Tchoufout-Kalé étaient rigoureusement tenus à habiter leur rocher, n'ayant que la permission de passer la journée dans la capitale tatare, pour leurs affaires de négoce. Chaque soir, gravissant péniblement leur montagne, ils revenaient oublier au sein de leurs familles le despotisme humiliant qui pesait sur eux.

Ce despotisme était tel, qu'un Karaïte arrivant à cheval devant le palais devait mettre pied à terre et continuer pédestrement son chemin jusqu'à ce que le séraï fut hors de sa vue. Depuis la conquête des Russes, le séjour de Bagtché-Seraï n'est plus interdit aux Karaïtes; aussi ont-ils abandonné peu à peu leur montagne, à l'exception, comme je l'ai dit, de quelques familles qui regardent comme un devoir sacré de vivre dans le lieu où ont vécu leurs ancêtres.

En considérant la position presque inaccessible de la ville, son manque d'eau, la stérilité de son sol, l'isolement de ses habitants, on ne peut être que profondément frappé du besoin de liberté qui fit jadis choisir aux Karaïtes un pareil emplacement, et de la constance des familles qui y vivent encore. Tchoufout-Kalé est bâti entièrement sur le roc nu. L'escarpement de la montagne est tel, dans l'endroit même où elle est accessible, que l'on a dû creuser des marches sur plusieurs centaines de pas de longueur. A mesure que l'on monte, de grandes masses de rochers semblables à des forteresses ou à des murs gigantesques, s'avançant au-dessus de votre tête, semblent vous menacer d'une horrible destruction. C'est sous une pareille impression que l'on entre dans cette ville ruinée, dont les rues pleines de décombres, le silence funèbre et l'aspect désolé, achèvent d'épouvanter l'esprit. Nul habitant ne se montre aux portes; personne ne se présente pour accueillir l'étranger et lui indiquer son chemin. Les seuls êtres vivants qui se trouvèrent sur notre passage étaient des chiens affamés dont les hurlements sinistres nous faisaient tressaillir d'effroi.

Outre l'intérêt que devait nous inspirer la vue de cette acropole du moyen âge, nous étions mus, dans notre visite à Tchoufout-Kalé, par un motif plus puissant encore, celui de voir un poëte qui, depuis sa jeunesse, vit sur ce triste rocher. M. Taitbout de Marigny avait vivement piqué notre curiosité en nous parlant du vieux rabbin, et le major Vanterschbroug ne

fit que confirmer tout ce que le consul de Hollande nous avait appris. Notre premier soin, en arrivant, fut donc de nous diriger du côté de l'habitation du rabbin, bâtie, comme l'aire de l'aigle, sur la pointe d'un rocher. Introduits dans un cabinet rempli de livres et de cartes géographiques, nous nous trouvâmes en présence d'un petit vieillard à longue barbe blanche, qui nous reçut avec la gravité pleine d'aisance et de noblesse des Orientaux. Ses traits nous offrirent le type israélite dans sa plus grande pureté. A l'aide du major, qui nous servait d'interprète, nous pûmes longtemps causer et admirer la variété des connaissances que possède cet homme complétement étranger au monde.

Peut-on comprendre que dans une semblable retraite dépourvue de toutes les ressources indispensables pour faire une étude quelconque, on puisse entreprendre le travail gigantesque d'écrire l'histoire de la tribu des Karaïtes depuis Moïse jusqu'à nos jours. Voilà pourtant ce dont s'occupe depuis nombre d'années notre rabbin, sans se laisser décourager par les obstacles de tout genre que lui présentait une pareille entreprise!

Plus de vingt ans s'étaient écoulés depuis qu'il travaillait à cet ouvrage en hébreu!

Comment exprimer notre surprise à la vue de cet homme d'une grande intelligence, d'une érudition prodigieuse, d'une imagination poétique, consumant sur un rocher le reste d'une existence qui aurait pu être si belle et si féconde au sein de la société! Il nous fit voir plusieurs manuscrits de poésies sacrées composées dans sa jeunesse. Combien je regrettai de ne pouvoir lire les inspirations d'un tel poëte!

En véritable patriarche, il vit au milieu d'une dizaine d'enfants de tous les âges, qui animent et embellissent sa solitude. Plusieurs petites chambres communiquant entre elles par des galeries intérieures forment son habitation. C'est bien humble, bien modeste; mais la physionomie si remarquable du rabbin et le costume oriental de sa femme et de ses filles jettent sur cette triste demeure un charme auquel on ne peut rester indifférent. Il nous conduisit lui-même à la synagogue, petit édifice que la solitude habite depuis longtemps. Nous vîmes aussi, non sans un vif intérêt, le tombeau de la fille d'un khan qui, du temps de la domination génoise, déserta le Coran pour la loi du Christ, et vint mourir, à l'âge de dix-huit ans, au milieu de ceux qui l'avaient convertie. Confiné au fond d'une cour remplie d'herbe, ce tombeau présente, comme tout ce qui l'entoure, l'aspect de la dégradation, de l'oubli et des ravages du temps. En le voyant si triste et si abandonné, je ne pus m'empêcher de le comparer aux monuments gracieux du champ des morts de Baghtché-Seraï! A ceux-ci les fleurs, le soleil, les inscriptions brillantes, la vénération des Tatares; à celui-là, l'herbe parasite, la tristesse, la désolation!

Toute la partie inférieure de la montagne, ainsi qu'une vallée étroite et profonde qui s'étend à l'est de Tchoufout-Kalé, sont couverts de tombeaux. C'est sans doute à leur multitude innombrable que la contrée doit le nom de vallée de Josaphat. En face de la ville karaïte est le célèbre couvent

de l'Assomption[1], qui, dans le mois d'août, réunit annuellement plus de vingt mille pèlerins. Ses cellules, enchâssées dans le rocher, font un effet très-bizarre, vues de loin. Quelques escaliers en bois conduisent extérieurement aux divers étages de ce singulier couvent, habité seulement par quelques moines.

Nous remarquâmes, à notre retour à Bagtché-Seraï, beaucoup de cryptes percées dans le rocher, qui sont l'asile d'un grand nombre de Tsiganes. Nulle part ce peuple vagabond n'offre un aspect plus dégoûtant que dans cette localité. D'horribles infirmités, une misère au-dessus de toute expression, des membres difformes, tout fait douter, en les voyant, qu'ils puissent appartenir à l'humanité.

Le lendemain de notre course à Tchoufout-Kalé, nous dîmes adieu à Bagtché-Séraï et à son philosophe, et montant sur d'excellents chevaux tatars, l'esprit tout rempli des merveilles que nous avions vues, nous prîmes le chemin de Simphéropol, où nous devions nous arrêter quelques jours.

Adèle HOMMAIRE DE HELL.

CULTURE DU RAISIN DE CORINTHE.

Un Anglais habitant les îles Ioniennes vient de publier les détails suivants sur la culture de cette précieuse variété de vigne.

Le raisin de Corinthe, dit-il, est délicieux à manger quand il est frais; il vient en grappes absolument comme le raisin ordinaire, seulement ses grains sont tellement rapprochés et serrés l'un contre l'autre que la grappe entière forme une masse compacte, et comparable, pour l'aspect, à un cône de pin. Il diffère du raisin ordinaire en ce qu'il ne renferme point de pépins; cependant il se trouve sur chaque grappe un grain qui en renferme, et celui-là est toujours plus gros que les autres; les habitants des îles Ioniennes l'appellent le *grain mâle*. On cultive le raisin de Corinthe sur de grandes surfaces de terrain, absolument comme la vigne ordinaire; mais on donne beaucoup de soins à sa culture, tandis que celle de la vigne proprement dite est extrêmement négligée. En effet, celle-ci est à peu près abandonnée à elle-même; les cultivateurs grecs se contentent d'en obtenir un très-mauvais vin qui n'est presque pas potable, au lieu d'essayer d'en améliorer la qualité de manière à le rendre propre à l'exportation, ce qui, selon toute apparence, aurait lieu sans qu'il fût même nécessaire de se donner pour cela beaucoup de peine. Il faut nécessairement faire remarquer que les vins de Zante sont un peu meilleurs que ceux de Céphalonie. Quant au raisin de Corinthe, celles des îles Ioniennes dans lesquelles on le cultive le plus sont Zante, Céphalonie et Ithaque.

Pour la culture de cette variété de vigne, l'abondance d'eau est nécessaire si l'on veut obtenir des produits importants : aussi les plantations sont-elles entourées de levées et de fossés munis d'écluses, de manière à retenir les eaux ou à les laisser sortir, selon que l'exigent les besoins de la terre. Les ceps de vigne sont plantés en ligne avec une régularité parfaite, et leurs rangs sont espacés de trois à quatre pieds. L'on fait les nouvelles plantations par marcottes (provins), boutures, ou par greffe sur la vigne ordinaire. Ce dernier procédé est le meilleur. Les boutures se coupent au mois de décembre et se plantent au printemps; il faut six ou sept ans avant qu'elles soient en plein rapport, tandis que les greffes rapportent déjà au bout de trois ou quatre années.

La taille de ces vignes est une opération d'une haute importance, et qui exige beaucoup d'attention. Au mois de décembre, on coupe les branches mortes, malades, ou de mauvaise apparence; au mois de janvier, on taille les autres branches très-court, et en ne leur laissant généralement que trois ou quatre yeux. Chacun de ces yeux donne trois branches, dont une forte au milieu, et une petite sur chaque côté. La forte branche est la seule qui porte du raisin. Au mois de février, on déchausse, ou l'on creuse tout au tour du pied pour réchauffer les racines. Au mois d'avril, on aplanit la terre. Généralement on n'emploie pas d'angrais. On veille avec beaucoup de soin à ce que les jets ne soient pas brisés : aussi, chaque année, l'on fait défense d'aller chasser dans les vignes.

La récolte a lieu dans le mois d'août. Déjà vers la mi-juillet le raisin est assez mûr pour être mangé, et, à cette époque, il est beaucoup plus agréable au goût que lorsqu'il est parfaitement mûr : car, dans ce dernier cas, il est beaucoup trop sucré. Il diffère des autres fruits en ce que l'on dit que, lorsqu'il n'est encore mûr qu'aux trois quarts, on peut le manger impunément, tandis qu'il devient malsain à l'état de parfaite maturité. Aussitôt que le raisin est entièrement mûr, et qu'il est presque noir, on le porte au séchoir : c'est une aire dans le vignoble, bien unie et nettoyée, quelquefois couverte d'un revêtement de bouse de vache. Là le fruit est exposé au soleil, et on le retourne fréquemment jusqu'à ce qu'il soit parfaitement sec. On détache alors les grains de la rafle, et on les porte au magasin. Avant l'exportation on emballe le raisin de Corinthe dans des tonneaux, et les Grecs le foulent avec les pieds nus.

Pendant que les grains sont au séchoir, les craintes des propriétaires sont à leur comble; car s'il venait à tomber de la pluie tout serait perdu : une simple averse en avarie des quantités considérables, et une pluie abondante détruit infailliblement toute une récolte.

Céphalonie a 6,242 acres de terre consacrés à la culture du raisin de Corinthe; Zante en a 6,440. On ne fait jamais de vin avec ce raisin; il a trop de prix pour qu'on l'employe à un pareil usage. Le vin qu'il produit e d'ailleurs très-doux et de médiocre qualité.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

LES MAORIS D'IKA-NA-MAWI.

La Nouvelle-Zélande, comme on sait, est divisée en deux grandes îles principales, dont la septentrionale est nommée, par les naturels, *Ika-na-Mawi* (poisson de Mawi), et la méridionale, *Tawai-Pounamou* (lac du Jade-Vert).

Mawi, selon les traditions néo-zélandaises, est le créateur d'Ika-na-Mawi. Les Néo-Zélandais donnent le nom de *Pounamou* à une sorte de jade ou pierre verte qu'ils retirent du fond d'un lac de l'île méridionale à l'état malléable, et qui durcit promptement à l'air; ils en forment des ornements et des statuettes, que les chefs portent suspendues au cou et sur la poitrine, ainsi que des casse-têtes à deux tranchants.

La population d'Ika-na-Mawi se compose de tribus d'origine différente et qui se sont fait longtemps une guerre acharnée, où les vaincus servaient de pâture aux vainqueurs. Cette population, évaluée en 1808 à 100,000 habitants, ne s'élevait plus qu'à 50,000 en 1838, d'après l'amiral Dupetit-Thouars, et continuait à décroître. Les missionnaires protestants qui n'avaient fait que paraître en 1808 et en 1810 à la Nouvelle-Zélande, se sont établis en 1815 à Ika-na-Mawi; depuis le commencement de 1838, il y existe une mission catholique.

On paraît reconnaître deux races distinctes dans les tribus néo-zélandaises : les chefs, ou *Rangatiras*, sont d'une taille qui dépasse 5 pieds 6 pouces, ont les cheveux lisses, châtains ou noirs, et le teint aussi blanc que celui des Maltais; les *Waris*, qui composent la masse du peuple, sont d'une taille inférieure, ont les membres grêles, les cheveux crépus, et le teint plus noir que les mulâtres; ils sont robustes néanmoins.

Le nom de *Maoris* est le nom général de plusieurs tribus qui habitent aux environs d'Hokianga et de la Baie des îles dans l'île d'Ika-na-Mawi. Les détails qui vont suivre sur ces tribus sont dus à un des missionnaires français, qui a été appelé des premiers à assister dans ses travaux Mgr Pompallier, le fondateur de la mission catholique de la Nouvelle-Zélande. D'après les dernières lettres reçues de l'Océanie, le R. P. Servant est maintenant à l'île Foutouna, où, en répandant parmi les naturels les principes purs et les espérances consolatrices du christianisme, il y excite aussi la sympathie et l'affection pour la nation française.

Religion. — Théogonie. — Création de la Nouvelle-Zélande. — La trinité Maorie. — Jamais les Néo-Zélandais n'ont eu de temples, d'autels, d'idoles. Leurs sculptures ont toujours été consacrées à perpétuer la mémoire de leurs parents et de leurs amis. Ils n'adorent que de purs esprits; ils se figurent, répandues partout, des puissances invisibles qui exercent une certaine

influence sur leurs corps et sur leurs âmes, sur leurs actions publiques et privées, sur leurs destinée et sur leur vie. Ces esprits sont souvent irrités; et la crainte de leur colère place ces pauvres *Maoris* sous l'impression presque continuelle d'une terreur religieuse.

Un coup de tonnerre, une tempête, un accident funeste, une mort subite, une perte imprévue, une année stérile, sont à leurs yeux autant de marques certaines du courroux d'un dieu qui punit la violation d'un *tapou*, l'omission de quelque prière ou de quelque pratique superstitieuse. Sont-ils atteints de cette maladie encore mal connue, commune aux habitants des îles de l'Océanie méridionale, qui les consume peu à peu, et dont ils meurent presque tous; c'est un dieu anthropophage et vengeur qui est entré dans leur corps, et qui en ronge insensiblement les parties vitales.

Pour se garantir de ces génies malfaisants, on observe exactement les tapous, ou bien l'on a recours à certaines prières, à des enchantements, à des malédictions même; on va jusqu'à les menacer de les tuer, de les manger, ou de les brûler.

Les Néo-Zélandais prêtent à tous leurs dieux les nécessités et les faiblesses des hommes, et ils attribuent à chacun d'eux en particulier une fonction spéciale. L'un préside aux éléments, l'autre règne sur les oiseaux et les poissons. Le terrible *Taniwa* poursuit les violateurs des tapous; *Wiro*, dieu de l'enfer (*Reinga*), persécute les morts qui voyagent dans les régions de la nuit. Le premier est le mauvais génie des vivants, le second est le mauvais génie des morts. *Tawaki* est le maître du tonnerre : il le forme en roulant et déroulant avec précipitation des *tapes* (étoffes) qu'on suppose placées au-dessus des nuages. *Mahouke* a créé le chien : c'est un dieu timide ou sauvage qui ne quitte jamais les antres ténébreux, et qui est peu connu. *Tingara* ou *Houro* habite ordinairement les pays étrangers; il n'aborde que de temps en temps à la Nouvelle-Zélande, et ses odieuses visites sont toujours suivies de maladies et de mortalités : de là, sans doute, le préjugé populaire qui fait considérer aux naturels tout rapport avec les blancs comme funeste à leur santé et à leur vie.

Au commencement des temps, les ténèbres étaient inconnues sur la terre; la lumière y était continuelle. Ce fut la déesse *Hina* qui, pour se venger d'une raillerie de *Kae*, fit succéder la nuit au jour. Ce ne sont pas là tous ses hauts faits : un jour que sa fille *Rona* était allée ramasser du bois parmi les broussailles pour préparer un repas, elle revint les pieds tout ensanglantés. La vue de son sang et la vive douleur qu'elle éprouvait firent entrer Rona en fureur, et dans son emportement elle maudit la lune, en lui criant : «Que tu sois mangée, parce que tu n'es pas venue m'éclairer au moment «où j'allais me blesser les pieds.» Indignée de cette malédiction, la lune jeta un hameçon sur Rona, et l'ayant attirée jusqu'à elle, la plaça dans son disque avec la batterie de cuisine qu'elle tenait à la main et l'arbre auquel elle s'accrochait pour n'être pas enlevée. Pour punir la lune, la déesse mère lui ôta le pouvoir de jeter à l'avenir des hameçons sur la terre.

Parmi leurs dieux, les naturels en distinguent trois qu'ils disent être

frères, et auxquels ils attribuent particulièrement la création de leur île : ils les appellent *Mawi*, *Mawipotiki* et *Taki*.

Mawi, descendu du ciel sur la mer, se mit à voguer jusqu'à ce qu'il rencontra un rocher, qui s'élevait à l'endroit où se voit maintenant l'île du nord, appelée *Ika-na-Mawi ;* il s'y arrêta et s'assit pour pêcher ; et comme il n'y trouva rien de mieux, pour faire des hameçons, que les mâchoires de deux enfants qu'il avait eus de la déesse Hina, sa femme, il les fit mourir. L'œil droit de l'un fit l'étoile du matin, appelée *Matériki*, et l'œil droit de l'autre devint l'étoile du soir, dont le nom est *Rereahiahi*.

Un jour que Mawi pêchait avec la mâchoire et une partie d'une oreille de son fils aîné, il sentit que quelque chose de pesant s'était accroché à son hameçon ; après de longs et inutiles efforts pour tirer ce qu'il croyait un monstre marin, il attacha sa ligne au bec d'une colombe, à laquelle il communiqua son esprit ; et la colombe, en s'élevant dans les airs, tira des abîmes la Nouvelle-Zélande.

Aussitôt que l'île parut hors de l'Océan, le dieu pêcheur et ses compagnons s'élancèrent sur la plage, formèrent, en se promenant, les plaines, les collines, les montagnes et les vallées, fécondèrent la nouvelle terre, et lui firent produire des arbres et des plantes. Dans une de ces promenades, Mawi aperçut du feu : il le trouva si beau, qu'il s'empressa d'y porter la main ; comme il se brûlait les doigts, et ne voulant pas cependant s'en dessaisir, il se précipita dans la mer. Bientôt il reparut, les épaules chargées de matières sulfureuses qui formèrent les volcans. Quand sa grande œuvre fut achevée, ce Dieu mourut ; mais il n'emporta pas son esprit dans les régions de la nuit ; il le légua à un oiseau qe'on appelle *Izie*, et qu'on voit pendant la belle saison.

Mawipotiki et Taki partagèrent les travaux et la gloire de leur père. C'est au second qu'on attribue la création du premier homme dont il forma le corps avec de la boue. Après sa mort il fut enlevé au ciel sur une toile d'araignée, et son œil droit devint l'étoile polaire du sud.

Dans ces trois dieux principaux, unis par les liens de la parenté, dans la manière dont ils ont créé le premier homme et la Nouvelle-Zélande, que les naturels, avant d'avoir vu les Européens, croyaient être à elle seule tout l'univers ; dans un combat dont j'oubliais de parler, et qui eut lieu au commencement entre les esprits, je ne puis m'empêcher de voir des lambeaux épars et défigurés d'une révélation primitive sur la sainte trinité, sur la création du monde et d'Adam, et sur le combat des bons et des mauvais anges (1).

(1) D'après Domeni de Rienzi, qui s'appuie sur les missionnaires protestants et M. Lesson : « Les dieux principaux de la Nouvelle-Zélande sont : *dieu le père*, *dieu le fils*, et *dieu l'oiseau* ou *l'esprit*. Dieu le père est le plus puissant, et se nomme *Nouï-Atoua*, le maître du monde. Toutes les autres divinités lui sont subordonnées ; mais chaque naturel a son *Atoua*, espèce de divinité secondaire, qui répond assez exactement à l'ange gardien des croyances chrétiennes. — Les prêtres se nomment

Il y a peu de chose à dire sur les demi-dieux. Dans la Nouvelle-Zélande, aucun chef ne reçoit de son vivant les honneurs de l'apothéose; mais aussitôt après la mort, tous sont placés au rang des divinités du second ordre; leurs noms sont tellement *tapous* ou sacrés, qu'on ne pourrait les prononcer sans se rendre coupable d'une horrible profanation. Quand un chef meurt, son œil droit va se placer au firmament; ainsi toutes les étoiles qui brillent dans le ciel sont, pour les Maoris non chrétiens, des yeux de chefs zélandais.

Sacerdoce maori. — Il n'y a guère que les personnes de distinction qui soient admises aux fonctions sacrées; et même il n'est pas rare de voir des chefs de tribus céder le pouvoir à un de leurs enfants pour être élevés à la dignité sacerdorale. Le ministère des prêtres se borne à consulter les augures, à donner aux enfants une espèce de baptême, à conjurer les tempêtes, à faire des prières pour la santé des hommes, pour le succès de la guerre, pour la conservation et la prospérité des fruits, pour obtenir un vent favorable aux navigateurs, et une douce pluie aux champs desséchés. Quelquefois les femmes partagent avec leurs maris les honneurs du sacerdoce, et les crédules insulaires sont assez simples pour regarder les songes de ces prêtresses comme des révélations, et leurs décisions comme des oracles.

Idées religieuses. — *Vie future.* — Je suis certain que les Néo-Zélandais ont toujours cru qu'il est en nous une substance supérieure à la matière, et qu'une vie future, heureuse ou malheureuse, nous attend au delà du tombeau. Le voyage qu'ils font faire aux morts suppose évidemment cette croyance. Ils disent que le défunt, en sortant de ce monde, va prendre le *Tokouaiatoua* (sentier qui mène à l'empire de la mort). Ce chemin le conduit à une avenue appelée *Pirita;* il monte, descend, se repose et soupire après la lumière; et après s'être remis en marche, il arrive dans une maison appelée *Ana;* bientôt il en sort, trouve un autre chemin qui aboutit à un ruisseau dont les eaux font entendre un murmure plaintif; il franchit la colline de *Herangi*, et le voilà au *Reinga* (enfer). Quittant alors les régions inférieures situées au-dessous de la mer, il écarte le voile transparent qu'on trouve à l'entrée du chemin de *Motataou*, et gagne les plaines aériennes; après s'y être réchauffé aux rayons du soleil, il rentre dans la nuit, où il est livré à la tristesse, aux souffrances et aux maladies; de là, il revient en ce monde pour reprendre ses ossements, et retourne encore au Reinga, pour de longues années. — Plusieurs de mes néophytes m'ont fait remarquer le rapport de cette croyance avec le dogme de la résurrection.

Nos pauvres gens croient aussi que les morts ressuscités, après un long

---

arikis, et parfois on les désigne par les noms de *tahi-tohonga*, ou hommes savants; et leurs femmes, qui remplissent les fonctions de prêtresses, sont les *wahiné-ariki* ou *wahiné-tohonga* (savantes femmes). Chaque *pâ* (village) possède une cabane plus grande que celle des habitants, qui se nomme *waré-atoua* (maison de Dieu), est destinée à recevoir la nourriture sacrée, *a o kaitou*, et dans laquelle on fait des prières, *karakia*.

séjour dans le Reinga, meurent une seconde fois, et font de nouveau le voyage de la nuit; qu'ils ressuscitent et meurent encore, jusqu'à ce que leur corps soit transformé en un certain ver, qu'ils appellent *toke*, et que l'on trouve souvent en creusant la terre.

La vie dans le Reinga est d'ailleurs, selon eux, tout à fait semblable à la vie présente : on y éprouve les mêmes besoins, ce sont les mêmes habitudes et les mêmes rapports; cette croyance explique pourquoi les esclaves sont immolés aux funérailles de leur maître, et pourquoi les femmes se suicident auprès du cercueil de leurs maris, à moins qu'elles n'aient des enfants qui réclament leurs soins et leur tendresse.

Avant la prédication de l'Évangile, les Néo-Zélandais ne réservaient pas l'immortalité à eux seuls; ils l'accordaient aussi à leurs chiens; et ils les renvoyaient, après leur mort, dans un autre monde appelé *Waiowaowao*.

Le dieu de l'enfer est *Wiro*. On le suppose occupé à nuire aux morts qui voyagent dans les régions de la nuit, à réduire leurs corps en poussière, à les tenir eux-mêmes dans l'esclavage; ils ne leur laisse d'autre liberté que celle d'apparaître à leurs amis par des sifflements nocturnes. De là, l'attention des naturels à observer les moindres bruits qui se font entendre dans les ténèbres.

Idées superstitieuses. — Songes et revenants. — Frayeurs. — Lorsqu'un Maori a fait un songe, il ne manque pas d'en informer tout son village : aussitôt chacun d'accourir et de se presser autour de lui pour entendre le récit de son rêve avec ses plus puériles circonstances; les anciens et les vieilles femmes en interprètent les obscurités; on avertit les hameaux environnants et les tribus voisines de la vision nocturne et de ses commentaires; et c'est là ce qui détermine les grandes entreprises de ces pauvres insulaires, ce qui règle même toute leur conduite.

Ils croient aussi volontiers aux revenants qu'aux songes : souvent, au milieu de la nuit, lorsque l'île entière est dans le repos et le silence, soudain des cris de frayeur retentissent de toutes parts, les femmes se lamentent, le village entier est dans la consternation, parce que l'ombre d'un parent, d'un ami ou d'un chef mort dans les combats aura apparu à quelqu'un pendant qu'il dormait.

Avant d'entreprendre une guerre, on consulte l'aruspice. Si, pendant que le prêtre inspecte les entrailles des animaux sacrifiés, le cri du hibou se fait entendre, c'est un mauvais augure; mais si c'est un faucon qui voltige sur la tête des guerriers, l'ennemi sera défait.

On emploie encore un autre moyen pour prévoir l'issue d'une campagne : un jeune homme prend un nombre de baguettes égal à celui des tribus belligérantes, il aplanit un certain espace de terrain, y plante les baguettes comme des quilles, sur deux lignes parallèles, représentant les deux armées en présence, et s'éloigne un peu en attendant l'effet que produira le vent. Si les baguettes qui représentent l'ennemi tombent en arrière, l'ennemi sera culbuté; en avant, il sera vainqueur; obliquement, la victoire restera incertaine.

L'imagination ardente des Néo-Zélandais et leurs mille superstitions les font vivre sous l'empire d'une terreur continuelle. Dans les ténèbres ils sont tristes et mélancoliques, ils croient voir des fantômes, entendre les sifflements des dieux maoris, apercevoir des monstres qui rôdent autour d'eux, tout prêts à les frapper de maladies ou de mort. Passer la nuit sans lumière est pour eux un supplice; ils ne peuvent ni parler, ni dormir; ils osent à peine respirer, et quand on leur présente un flambeau, ils s'écrient : «Maintenant, nous commençons à vivre.»

Tapous. — La lumière même ne dissipe pas toutes leurs craintes: c'est une croyance parmi eux que la violation des tapous est toujours punie par quelque grand malheur, tandis que la fidélité à ces rits superstitieux assure une longue vie, une bonne santé et beaucoup d'autres précieux avantages. Ils placent en mille endroits le dieu Taniwa guettant les prévaricateurs pour les dévorer. Les chefs imposent aussi des peines qu'ils proportionnent à l'importance du tapou violé; quelquefois ce sont de simples réprimandes, assez souvent des coups de bâton, ou bien encore la confiscation d'une propriété; la mort même peut être infligée comme châtiment de ce prétendu sacrilége.

J'avoue que je n'ai pas encore sur les tapous des notions bien claires; je vais cependant dire ce que j'en ai appris. *Tapou* est à peu près synonyme de *sacré*.

La personne qui a rendu les derniers devoirs à un parent, à un ami, ou qui s'est approchée d'un cadavre, est tapoue: elle doit se coucher sur le ventre; elle ne peut se servir de ses mains pour prendre sa nourriture, et lorsqu'elle ne trouve point d'ami disposé à lui mettre les aliments à la bouche, elle est réduite à manger à la façon des bêtes.

Tout peut être soumis au tapou: les hommes, les animaux, les objets inanimés, les lieux, les affaires politiques et religieuses. Ainsi, tous les Maoris qui ont touché un mort, ceux qui ont préparé la terre pour semer les *koumaras*, ceux qui les ont semés, les champs où ils croissent comme ceux où ils ne viennent pas, sont tapous; les herbes qui poussent au pied des arbres le sont aussi pour certaines personnes, et si d'autres que celles que la loi désigne osaient les arracher, les arbres périraient, disent les pauvres Maoris. A l'époque de la grande pêche, sont tapous et l'emplacement qui sert aux préparatifs, et les filets qui doivent être employés, et la rivière où on les jettera; il faut s'en tenir à une distance respectueuse, jusqu'à ce que l'insulaire qui préside ait pris et mangé un poisson. — L'atamira (cimetière) et le lieu où meurt une personne sont aussi tapous; la maison où vient d'expirer un chef, et les objets qui lui ont appartenu, sont soumis à un tapou qui ne se lève pas: il faut les brûler. De là l'usage de porter les mourants en plein air ou sous quelques mauvais abris dressés à la hâte. Les *hangis*, ou cuisines, sont tapoues pour les chefs; il leur est défendu d'y dormir, d'y manger, de s'y chauffer. — Les têtes de ceux-ci sont toujours tapoues. — Parmi les animaux tapous, on distingue deux espèces d'oiseaux, le *tui* et l'*izie;* Mawi, le créateur de la Nouvelle-

Zélande, a fait part de son esprit à ce dernier. Les anciens Néo-Zélandais avaient des chants en l'honneur de ces deux oiseaux.

Quelle est l'origine des tapous? Les uns sont attribués aux dieux du pays, les autres aux chefs des tribus et aux prêtres. On les jette en prononçant avec précipitation quelques mots d'un jargon inintelligible; pour les lever, on passe un bâton sacré sur l'épaule droite de la personne tapoue, puis sur ses reins, ensuite sur son épaule gauche; on casse le bâton en deux, et on l'ensevelit dans la terre, ou bien on le fait brûler; d'autres le jettent dans l'eau; après cette opération, l'insulaire est remis au rang des profanes.

Constitution et législation. — Chaque tribu a plusieurs chefs qui reconnaissent l'un d'entre eux comme supérieur en dignité et en puissance. Autrefois, le pouvoir des chefs était despotique: au premier signe de leur volonté, un esclave, une femme, un enfant, étaient mis à mort; ils s'emparaient presque à leur gré des propriétés de leurs sujets, et désignaient arbitrairement les victimes humaines dont ils faisaient servir la chair dans d'horribles festins.

Les Néo-Zélandais n'ont jamais eu une forme régulière de gouvernement; mais, outre certaines lueurs d'équité naturelle qu'ils ont toujours conservées, ils ont maintenu plusieurs coutumes de leurs ancêtres, sur lesquelles se règlent leurs déterminations et leur conduite.

C'est toujours le grand chef qui préside le conseil de guerre où tout le monde a voix délibérative. La dignité dont il est revêtu commande un tel respect, que sa volonté présumée exerce une souveraine influence sur les esprits.

Le grand nombre de chefs subalternes dans les tribus est un malheur. Désunis et indépendants les uns des autres, ils entravent la plupart des projets utiles, en voulant faire prévaloir chacun leur sentiment. C'est à leurs brouilleries qu'il faut attribuer ces innombrables massacres et ces guerres interminables, qui ensanglantaient naguère la Nouvelle-Zélande.

Au-dessous des chefs et de leurs sujets sont les esclaves, ou prisonniers de guerre; on les traitait jadis d'une manière cruelle; ils payaient de leurs têtes le moindre manquement; quelquefois même ils portaient la peine des injures que leur ancien roi avait faites à leur nouveau maître; souvent aussi, lorsqu'un personnage distingué périssait, on vengeait sa mort par celle d'un malheureux prisonnier. Aujourd'hui, la peine ordinaire que les vainqueurs infligent aux captifs se réduit à leur imposer un labeur sans salaire; il s'en trouve même qui les récompensent de leur fidélité et de leur zèle, soit par des cadeaux, soit en les rendant à leurs tribus et à leurs familles.

La servitude est réputée si ignominieuse, que ce serait un déshonneur de porter le même nom qu'un esclave. Cependant, on voit des esclaves qui commandent l'estime et s'introduisent dans les assemblées délibérantes, où ils font prévaloir leur sentiment sur les affaires les plus importantes.

Guerres. — Pendant long temps la Nouvelle-Zélande a été le théâtre de guerres continuelles et sanglantes. Que de montagnes, que de vallées, que de plaines aujourd'hui désertes, et naguère peuplées par des tribus que les

vieillards actuels ont connues et qu'ils nomment à leurs petits enfants ! Ce fléau terrible les a exterminées.

Les insulaires, après avoir sucé avec le lait l'humeur belliqueuse, entendaient, tous les jours de leur enfance, leurs pères, leurs mères et leurs voisins vanter la gloire des armes, chanter la valeur et les actions des guerriers, applaudir au massacre des ennemis. Or, il est facile de comprendre que des hommes ainsi élevés ne respiraient que les combats. Les raisons pour lesquelles on en venait aux mains étaient infinies : la plus légère insulte faite à un membre de la tribu, la mort d'un chef attribuée à la magie d'un prêtre, la dévastation d'un champ, un vol, une parole injurieuse, la neutralité gardée dans un démêlé entre deux familles rivales, le plaisir de faire cuire dans le hangi (cuisine) la tête des vaincus, enfin, la seule ambition d'un chef qui voulait acquérir une réputation de bravoure, suffisaient pour mettre l'île en feu.

Si, par malheur, un chef était tué ou blessé, la guerre devenait interminable, parce qu'il ne pouvait être pleinement vengé que par l'extermination de l'ennemi.

Dans ces guerres, tantôt la trahison, tantôt la ruse, et plus souvent la force ouverte, décident du triomphe. Ordinairement, les naturels commencent par se réunir en conseil ; la délibération est vive et animée : les orateurs fixent d'abord l'attention de l'assemblée par un chant ; ils déploient tour à tour les ressources de l'éloquence et celles de la poésie pour décider les suffrages. En eux, tout parle : les bras, les yeux, les traits du visage ; le corps entier ajoute à l'effet de la harangue.

Si la guerre est résolue, on envoie demander réparation d'honneur à la tribu jugée coupable. Les députés font cette demande par de longs discours, qu'ils prononcent en se promenant dans l'attitude de la fureur, menaçant l'ennemi de leurs armes. Obtiennent-ils la satisfaction exigée, les deux partis se rendent dans un même lieu pour exécuter une danse guerrière, en signe de réconciliation ; tous y prennent part en faisant des sauts simultanés et en poussant des cris aigus. Si la réparation est refusée, la guerre est déclarée en ces termes : *Allez dans les bois ;* ce qui équivaut à dire : « Nous « vous réduirons en esclavage, vos noms seront livrés à l'oubli ; vous n'êtes « gouvernés que par des femmes. » Les deux camps échangent des défis et des injures, c'est à qui fera les contorsions les plus horribles ; enfin, les guerriers se joignent, se jettent les uns sur les autres et se déchirent comme des lions furieux. Quand l'ennemi est en déroute, on le poursuit en répétant des chants de victoire entrecoupés de hurlements affreux. Après la dispersion des vaincus, on voit ces cannibales saisir les malheureux qui n'ont pu échapper à leur vengeance, déchirer lentement leurs membres, se désaltérer dans leur sang et se rassasier avec délices de leur chair palpitante. Ils conservent les têtes pour servir de trophées, et, à certains jours de réjouissance, ils les exposent sur les toits des maisons (1).

(1) On réserve aussi quelques portions de la chair des vaincus pour les distribuer

Caractère des Néo-Zélandais. — Le Néo-Zélandais sait allier la réflexion à la gaieté: sous une simplicité apparente, il cache souvent des desseins artificieux. Quel que soit son goût pour les jeux et sa passion pour la danse, il ne franchit jamais les règles de la modestie. Il est scrupuleux observateur du cérémonial.

Il est bon, mais en même temps emporté et vindicatif: en recevant un bienfait, il semble donner son cœur sans réserve; toutefois, si on lui fait une injure même involontaire, il oubliera à l'instant tout ce qu'il doit, sa fureur éclatera comme un coup de tonnerre; incapable d'entendre raison, il se portera aux derniers excès. Autant il est violent dans sa colère et terrible dans sa vengeance, autant il est tendre dans les témoignages de son amour; on en peut juger par ce qui se passe dans les visites.

Lorsque arrive un parent ou un ami, on lui témoigne la joie qu'on éprouve par ces paroles bienveillantes : *Viens, viens;* par les regards les plus affectueux, par des soupirs et par des cris accompagnés de torrents de larmes; puis, lorsque les nez sont pressés contre les nez, que les visages se décomposent par la vivacité du sentiment, des voix mélancoliques, discordantes, entrecoupées de sanglots, et divisées en deux chœurs, entonnent en l'improvisant le *chant de tendresse.* On ne s'en tient pas là, les femmes tracent avec des coquillages des sillons sanglants sur leurs visages et sur leurs bras; ce n'est qu'en se déchirant ainsi et en faisant couler leur sang qu'elles prouvent, dit-on, qu'elles savent aimer.

L'entrevue doit durer plusieurs semaines et même plusieurs mois; autrement la famille visitée se plaindrait dans un langage aussi tendre que poétique: «Tu t'en vas! nous ne t'avons pas encore vu! à peine a-t-on vu tes «yeux! etc.» Quand le parent ou l'ami est sur son départ, les chants de tendresse et de regret recommencent; puis on l'accompagne fort loin, en le faisant asseoir de temps en temps et le priant de revenir sur ses pas. Si l'on a une faveur à demander, c'est alors qu'on la sollicite.

La visite d'un chef a quelque chose de plus solennel : le lieu où il doit être reçu est nettoyé avec soin, couvert de feuillages et tapissé de belles nattes destinées à servir de siéges.

Qu'on ne s'étonne pas des larmes que les Néo-Zélandais répandent en quittant ou en revoyant leurs amis : ils en versent à volonté lorsque

---

à ceux qui, retenus dans la *pâ,* ou village de la tribu, n'ont pu prendre part au combat, et même à cette occasion, s'il faut en croire ce qu'un chef néo-zélandais, Tawaï, a rapporté à M. Dumont d'Urville, les prêtres maoris ont imaginé une sorte de substitution fort remarquable. Lorsque la distance est trop grande pour qu'on puisse espérer de rapporter la chair humaine sans qu'elle soit corrompue, le prêtre la met en contact avec un morceau de bois consacré, *rakan-tapou,* et l'y laisse un certain temps en prononçant des prières. Puis le rakan-tapou, apporté au village de la tribu, est mis en contact avec de la chair de porc qui devient sacrée et dont les naturels restés au village se régalent avec autant d'appétit et de joie que s'ils se repaissaient de la chair même de l'ennemi vaincu.

l'usage les commande; et l'étranger est quelquefois surpris de voir le sourire succéder en un instant aux pleurs, le sang-froid aux émotions extrêmes.

Après qu'un grand chef a reçu les témoignages d'affection de son peuple, il s'assied à la place la plus honorable; les chefs inférieurs se rangent à ses côtés, plus ou moins rapprochés de lui, suivant leur dignité. Chacun garde un moment le silence; un subalterne ne parle pas avant son supérieur; tous réfléchissent longtemps et mûrissent bien leurs pensées avant de les exprimer. C'est encore la coutume, dans ces sortes de visites, de se faire des présents mutuels : le grand chef doit être le plus généreux et il l'est en effet.

Les formules de salutation sont très-simples. Le bonjour s'exprime à peu près ainsi : *C'est donc toi ?* En prenant congé de quelqu'un : *Demeure là*, lui dit-on; *va-t'en*, répond la personne qui reçoit les adieux.

Les Néo-Zélandais de toutes les classes aiment beaucoup à causer, et leurs conversations sont interminables. Doués d'un esprit observateur et d'une mémoire heureuse, ils racontent, ils détaillent, ils développent les plus minutieuses circonstances du lieu, du temps, des personnes; il faut de la patience pour les entendre rapporter avec une scrupuleuse exactitude toutes les paroles de celui qu'ils mettent en scène, en imitant le ton de sa voix, ses gestes et ses manières. Ils sont féconds en railleries piquantes; mais la première répartie les déconcerte. Leurs entretiens sont très-animés. Ceux d'entre les Néo-Zélandais qui possèdent à un haut degré le talent de la parole se font écouter avec un vif intérêt; ils sont d'ailleurs heureusement servis par les richesses d'une langue qui abonde en figures hardies, en tours poétiques, en expressions pittoresques.

Naissance. — Dès qu'un enfant est né, sa mère l'enveloppe de langes, l'embrasse tendrement à la manière du pays (en faisant battre son nez contre celui de l'enfant), élargit par des incisions les lobes de ses oreilles, afin qu'ils puissent dans la suite être chargés d'ornements; puis continue à vaquer aux travaux du ménage.

Lorsque l'enfant a de cinq à huit jours, dans certaines tribus la mère le suspend aux branches d'un arbre appelé *karamo*, et lui chante quelques refrains populaires de l'Océanie; elle l'emmaillotte ensuite avec des feuilles de l'arbre, l'allaite et continue à le bercer en chantant.

Ailleurs, c'est un autre usage : une femme porte son nourrisson sur le bord d'un ruisseau, et le présente à un vieux *taura ;* ce prêtre prend une baguette, y fait des entailles en cinq endroits et la dépose à terre; il reçoit ensuite le nouveau-né dans ses mains et le tient un moment debout en face de la baguette. S'il survient alors quelque fâcheux présage, l'enfant ne vivra pas, ou sera malheureux et poltron; mais s'il ne se révèle point de sinistre augure, l'enfant sera brave et prospérera. Si, par hasard, on entendait roucouler une colombe, ce serait signe que l'enfant est destiné à de grands événements; dès lors il deviendrait l'espérance et la joie de sa famille, et on l'élèverait avec le plus grand soin.

La cérémonie de la baguette terminée, le prêtre procède à une sorte de

baptême; il plonge l'enfant dans l'eau, lui impose un nom, balbutie quelques paroles que les assistants ne comprennent pas, mais qu'ils supposent adressées au génie chargé de présider aux destinées des hommes et des oiseaux; l'enfant est ensuite porté sur les bras du prêtre jusqu'à la case des parents. Son nom n'offense-t-il personne? on se livre à des réjouissances; mais s'il a reçu le nom sacré d'un grand chef, il est coupable d'une grave injure, et il sera impitoyablement tué et mangé.

En général, les enfants sont mal soignés; souvent même, par une crainte superstitieuse, leurs mères refusent de les nourrir, et, dans ce cas, la charité étant inconnue parmi les femmes idolâtres, ces innocentes créatures ne trouvent personne qui consente à leur sauver la vie.

Mariage. — Il y a trois espèces de mariages parmi les naturels: le premier se conclut par la délibération des chefs et des parents, avec le simple acquiescement du jeune homme et de la jeune fille; dans le second, l'inclination des futurs époux paraît seule consultée. Le Néo-Zélandais qui a résolu de prendre une compagne va chez celle qui a fixé son choix, l'embrasse à la maori, *en faisant battre nez contre nez*, pleure longtemps auprès d'elle, puis chante et lui exprime dans ses chants les sentiments qu'il désire lui faire partager, et enfin lui demande sa main; c'est alors que les chefs interviennent pour s'assurer que le consentement de la femme n'a pas été arraché par la crainte. Le troisième mode est plutôt un rapt qu'un mariage: le prétendant, craignant un refus de celle qu'il veut obtenir, a recours à la force ouverte, et l'enlève à sa famille. Alors, pour lui disputer sa conquête, s'engage une lutte sanglante entre les partisans de l'agresseur et la tribu exaltée; mais si le ravisseur dérobe la jeune fille aux recherches de ses parents pendant trois ou quatre jours, il y a prescription en sa faveur: elle est devenue sa légitime épouse, et les deux partis mettent bas les armes.

Parmi le peuple, la polygamie est défendue, bien qu'il soit permis à tout Néo-Zélandais de renvoyer sa compagne pour contracter une nouvelle union.

Quant aux chefs, le nombre de leurs femmes est réglé sur leur dignité: le premier en a un plus grand nombre que ses subalternes; cependant, une seule est considérée comme *épouse*.

Mort. — Funérailles. — Cimetière. — Dès qu'un Néo-Zélandais est mort, surtout si c'est un chef, des messagers en portent la nouvelle aux amis du défunt et aux peuplades voisines; son plus proche parent lui ferme les yeux, puis on le frotte avec du *phormium* vert, afin d'enlever, disent les naturels, les restes de la maladie, ses cheveux sont arrangés avec élégance et ornés de feuillage; il est vêtu avec magnificence et déposé dans une bière tapissée de verdure en dedans, et peinte en dehors avec des couleurs rouges et blanches: dans cet état on l'expose en public, et tout le monde vient lui offrir un dernier témoignage d'affection. Jusqu'à ce que le soleil se soit levé et couché trois fois, l'air retentit jour et nuit de chants funèbres et de cris lamentables. Pour exprimer leur attachement au mort, ses parents, ses amis et ses esclaves se déchirent le corps d'une manière horrible, se traçant

en lignes courbes des sillons sanglants sur le front, sur le visage, sur la poitrine, sur les épaules et sur les bras.

Le moment de la sépulture arrivé, les hommes et les femmes accompagnent le convoi à l'*atamira* ou cimetière, en chantant tour à tour l'hymne du deuil.

S'il s'agit d'un chef, on place le cercueil sur un mausolée élevé en forme de colonne, orné de sculptures et peint en rouge; les corps des simples insulaires sont suspendus aux branches des arbres. On dépose auprès de la tombe du guerrier son *meri-pounamou* (casse-tête), son *meriparawa* (hache) et ses autres armes, parce qu'il en a besoin, dit-on, pour faire la guerre dans les régions de la nuit. Les funérailles finies, ceux qui y ont été employés vont se purifier dans la rivière voisine.

Si l'on demande aux indigènes pourquoi ils suspendent en l'air leurs parents défunts: «Nous voulons, répondent-ils, qu'ils soient toujours présents «à nos yeux et qu'ils vivent en quelque sorte encore au milieu de nous: en«sevelis dans la terre, ils seraient gênés et ne voyageraient qu'avec peine «dans les sentiers de la nuit : lorsque la guerre nous oblige à quitter nos «vallées, nous les emportons bien plus facilement avec nous, car nous ne «saurions nous séparer des cendres de nos pères.»

La nation maorie a pour les morts un attachement et un respect qui passe toute expression. Elle aime, honore, adore presque ceux même qu'elle avait méprisés et haïs pendant leur vie.

Pour l'atamira on choisit de préférence un lieu élevé, solitaire et couvert d'arbres touffus. Il est soumis au plus terrible de tous les tapous. Celui qui oserait le violer ferait à la nation un outrage sanglant, et serait impitoyablement puni de mort. Si toutefois il échappait à la vengeance des hommes, il ne saurait se soustraire, disent les indigènes, ou dans ce monde ou dans l'autre, au courroux de l'implacable Taniwa, dieu cruel qui châtie les infractions au tapou.

Plusieurs tribus se réunissent une fois l'an dans l'atamira, afin de détacher des arbres les restes de leurs morts et de les déposer dans l'intérieur du bois sacré. Cette translation s'appelle le *hahunga;* elle a quelque chose d'imposant pour les étrangers. Voici l'ordre de la cérémonie: les notables frappent le cercueil avec une baguette, en prononçant des paroles magiques; ensuite on le dépose à terre; on remplace le vêtement mortuaire du défunt par d'autres ornements, et le premier des chefs, le prenant sur ses épaules, s'avance, suivi de la foule et précédé d'un homme qui porte une branche d'arbre, vers le lieu destiné à l'inhumation. Là, le cadavre est placé sur un tapis de feuillage, les chairs sont ensevelies dans une fosse, une vieille femme, toute ruisselante d'huile et pompeusement parée, reçoit le crâne dans les plis de son manteau. Alors commence le *pihé* ou chant funèbre; suivent des discours longs et bruyants; enfin, après avoir peint les ossements en blanc et en rouge, on les lie en un faisceau pour les déposer dans leur dernier asile. Avant de se séparer, les naturels passent plusieurs jours en ré jouissance et se font de mutuels présents.

Divertissements. — Outre la danse guerrière dont j'ai parlé, et qui a lieu lors des traités de paix, aux visites des grands chefs, et autres réjouissances publiques, il en est une fort remarquable, où les acteurs, tournés du même côté, portant une branche d'arbre à la main, ayant sur la tête une couronne de verdure, et chantant tous à la fois, font simultanément, sans remuer les pieds, des évolutions à droite et à gauche. Au nombre des jeux les plus usités on compte le *rourirouri*, qui consiste à s'asseoir en cercle ou en demi-cercle; puis, tout le monde, à la fois et en cadence, se frappe les jambes et la poitrine, agite avec rapidité les bras et les doigts, et siffle en prononçant avec volubilité une espèce de refrain; entre tous ces mouvements, ces gestes, ces sifflements, ces cris, ces paroles si précipitées, il existe un accord étonnant.

Beaux-arts. — Musique. — Peinture. — Sculpture. — Les Néo-Zélandais sont très-sensibles aux charmes de la musique. Autrefois ils avaient plusieurs sortes d'instruments; ils n'ont plus aujourd'hui qu'une mauvaise flûte à trois ou quatre trous, qui fatigue les oreilles par ses sons aigus et surtout monotones, car ils n'ont qu'un petit nombre de notes. Leurs musiciens et leurs poëtes improvisent avec une merveilleuse facilité. On est souvent surpris d'entendre exécuter par plusieurs indigènes une pièce que l'un d'eux compose à mesure qu'ils la jouent. Leurs chants, surtout ceux qui ont pour sujet l'absence d'un parent ou d'un ami, renferment des pensées nobles, des sentiments tendres et élevés, des traits vraiment lyriques; mais ils sont défigurés par des trivialités et des répétitions fréquentes.

Quoique les insulaires s'entendent fort peu en peinture, ils aiment cependant à barbouiller le frontispice de leurs maisons, ainsi que leurs pirogues de guerre et tous les objets qu'ils ont travaillés avec soin; le rouge est leur couleur favorite.

L'art de sculpter est celui qu'ils connaissent le mieux et auquel ils s'appliquent le plus; les tombeaux, les cabanes, les armes, les pirogues, plusieurs ustensiles de ménage sont ornés de figures sculptées avec soin; mais où on désirerait plus de variété : les formes qu'ils se plaisent à reproduire sont souvent bizarres, quelquefois affreuses. Une langue d'une longueur démesurée, des yeux formés d'une écaille d'huître nacrée : voilà pour eux la plus magnifique effigie.

Maladies. — Médecine. — Les maladies les plus communes sont l'éléphantiasis, les ophtalmies et les scrofules. Une autre maladie très-répandue paraît avoir pour causes l'extrême indolence et l'habitude de rester assis dans les maisons sur des cendres chaudes. On voit ceux qui en sont atteint dépérir lentement, et perdre successivement leurs membres tombés en pourriture.

Quoique la Nouvelle-Zélande abonde en plantes médicinales, les naturels ne connaissent guère, en fait de simples, que le *poua*, le *nani*, le *rourouhaou*, le *ti*, le *koraou*, qu'ils emploient comme rafraîchissants; la racine et la feuille du *phormium*, et la racine de *rengarenga*, qu'ils font chauffer et qu'ils appliquent sur les parties malades, particulièrement sur les tumeurs

et sur les abcès. Quand une personne éprouve une douleur externe, elle se couche sur la terre, et un autre insulaire marche sur le membre souffrant pour le guérir. — La manière de panser les blessures n'est pas moins étrange : après les avoir meurtries avec une pierre, on les tient exposées à la fumée. Pour les maladies internes, on ne connaît point de remèdes. Celui qui en est atteint s'étend désespéré sur la terre et fait consulter un prêtre *maori*, pour savoir s'il peut compter sur quelque chance de salut. Le prêtre se place en face d'une machine composée de petites pièces de bois, et observe avec attention les mouvements que lui imprime le vent ; si les augures sont défavorables, il déclare que le malade va mourir. Dès lors on lui refuse toute nourriture ; sa famille même l'abandonne ; on le laisse en proie au dieu qui, croit-on, lui dévore les chairs et les entrailles ; car le patient meurt toujours, sinon de la maladie, au moins de la faim.

Habitations. — Les habitations, toujours placées à l'abri des vents froids, sont construites avec des plantes aquatiques. Une espèce de palmier, appelé *nikao*, prête ses larges feuilles, à forme de parasol, pour faire le toit, qui présente deux surfaces inclinées et terminées en angle : celle de devant, plus vaste que l'autre, est bordée d'une planche d'un demi-pied de large, peinte en rouge, et ornée de sculptures faites pour perpétuer la mémoire des ancêtres et des guerriers morts au champ d'honneur. Chaque guerrier a, pour l'ordinaire, outre l'étroite entrée dont la porte ferme hermétiquement, plusieurs petites fenêtres destinées non-seulement à donner du jour et de l'air, mais encore à laisser échapper la fumée du foyer placé au centre de la maison.

Quelques vases plus ou moins profonds, tressés avec des feuilles du *phormium-tenax*, une natte qui tient lieu de lit, et un bloc de bois qui sert d'oreiller, voilà tous les meubles dont les cabanes des chefs sont garnies. Les cases du peuple sont moins grandes et encore moins ornées ; souvent le Néo-Zélandais ne prend pas même la peine de se procurer une natte et un oreiller de bois ; il trouve plus simple de se coucher sur la terre nue.

Nourriture. — *Racines, Fruits*, etc. — Outre les productions importées à Ika-na-Mawi, telles que la pomme de terre, la patate douce, le melon d'eau, la calebasse verte, les choux, les oignons, le *taro*, la pêche et le maïs, les Néo-Zélandais ont beaucoup de plantes indigènes qui leur servent d'aliments ; de ce nombre sont : la *fougère*, dont la racine, réduite en pâte, est savoureuse pour les naturels, bien qu'elle paraisse insipide aux étrangers ; le *ti*, racine dont le goût sucré se distingue à peine de celui de la pomme cuite lorsqu'on l'a préparée au feu, après l'avoir laissée sécher deux ou trois jours au soleil ; plusieurs espèces de fruits, comme le *koroi* rouge, de deux lignes de circonférence ; le *woirarapa*, de la grosseur du précédent et de couleur blanche ; le *titoki*, rouge, sucré, mais un peu sauvage ; le *rimou*, noir et aussi petit que le koroi ; la *tavara* aux longues feuilles qui croissent en s'agglomérant sur un arbre appelé *kiekie ;* le *koupère*, fruit jaune caché sous une mince enveloppe ; il a un goût appétissant, mais il devient funeste à ceux qui en mangent avec trop d'avidité ; le *kohoho*, de couleur écarlate ;

le *kohoutouhoutou*, noir, de la grosseur de la groseille et d'une saveur très-agréable; le *toupakihi*, raisin de la vigne sauvage de la Nouvelle-Zélande; le jus en est très-doux, mais la racine, et surtout les filaments, recèlent un poison; le *rito :* on appelle ainsi la racine très-sucrée et médicinale du *nicao ;* le *kinaou*, espèce d'amande pourprée dont le noyau est substantiel; le *tawa*, noir, et agréable au goût; une espèce d'ananas, petit, acide et très-aqueux; enfin le *kawakawa*, dont le jus fermenté devient une liqueur forte et enivrante.

Bien que le porc et le poisson abondent dans l'île, les naturels n'en mangent qu'aux jours de grande réjouissance; ces aliments sont particulièrement destinés aux blancs et aux étrangers.

Voilà presque tous les aliments des Néo-Zélandais. Comment les préparent-ils? D'abord, pour avoir du feu, on prend deux morceaux d'un certain bois sec; on pratique une entaille à l'un d'eux, et, avec la pointe de l'autre, on frotte dans cette entaille jusqu'à ce qu'il s'y soit formé une poussière que la compression enflamme; alors on fait un creux dans la terre, on le remplit de bois et de cailloux; lorsque les pierres sont brûlantes, on nettoie cette espèce de four; on laisse une partie des cailloux tout autour; les autres restent entassés au fond; par-dessus sont placées les pommes de terre, arrosées d'un peu d'eau; puis on étend, pour les protéger, une légère couche de végétaux et de feuilles fraîches; on arrose encore le tout, et on le couvre de terre. Les aliments cuits de la sorte pendant une demi-heure sont à la fois propres et savoureux.

Quand le repas est prêt, l'étiquette ne demande pas qu'on se fasse avertir deux fois : au premier signal, les convives accourent à toutes jambes, et en quelques minutes tout est dévoré. Les insulaires ont un violent appétit : à les voir manger, on n'oserait prononcer s'ils sont moins avides que les chiens affamés qui les obsèdent pour avoir leur part. Ils ne prennent que deux repas par jour, le matin et le soir. Le peuple n'a ni vaisselle ni batterie de cuisine; quant aux chefs, ils ont deux espèces d'assiettes, l'une plate, l'autre en forme de panier; elles sont faites en feuilles de *phormium tenax*, tressées avec beaucoup d'adresse par les femmes. Les chefs n'admettent pas à leur table les personnes du peuple; l'usage ne souffre pas non plus que les étrangers de distinction mangent avec les esclaves.

Vêtements. — Comment est-on habillé à la *maori?* Un petit vêtement simple couvre le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux; il n'y a guère que les femmes qui le portent, on l'appelle *patai*. Le *tatata*, plus long et plus orné que le patai, est l'habit ordinaire de dessous; celui de dessus, appelé *karowai*, est chargé d'ornements : souvent cette tunique entière, et toujours ses bords, sont garnis de franges larges d'un demi-pied, et teintes en beau noir. Les insulaires aiment aussi à la colorier en rouge.

On distingue quatre sorte de manteaux; deux sont destinés à garantir de la pluie : le *negri*, court, imperméable, et si fourré à l'extérieur, qu'il prête à celui qui le porte une grosseur démesurée et un aspect sauvage; le *pata*, qui descend des épaules jusqu'aux talons; bien qu'il ne soit pas fourré, il

est très-compacte. Les deux autres sont uniquement pour la parure : le *kaikata*, tissu du fil soyeux du *phormium-tenax*, est remarquable par sa blancheur, par sa propreté et par les figures en rouge et en noir qu'on y dessine avec une parfaite symétrie; le *topuni* est une simple peau de chien que les chefs se font honneur de porter, et dont l'usage est interdit aux esclaves.

Armes. — Les armes que les Néo-Zélandais n'ont pas reçues des Européens sont : l'*arc*, avec lequel ils savent lancer à une grande distance des flèches meurtrières; la *fronde*, dont ils se servent pour jeter des pierres brûlantes, lesquelles, tombant sur des maisons construites avec des matériaux inflammables, allument de vastes incendies ; une *lance* de bois dur, bien travaillée et dentelée à la pointe; le *hani*, dont un bout est aplati et tranchant, et l'autre représente une langue et deux yeux ; et enfin le *meri-pounamou*, casse-tête de jade ou marbre vert cristallisé et très-poli. C'est l'arme favorite des chefs.

Ornements. — Les Néo-Zélandais portent toujours sur eux, comme ornement et comme souvenir, des objets qui ont appartenu aux personnes chéries dont la mort ou l'absence les sépare. Ces objets, grossièrement travaillés en forme de figure humaine, ont des yeux faits avec le brillant coquillage appelé *paua*.

Quelquefois, à l'arrivée d'un ami qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, on détache les gages vénérés, on les dépose avec respect sur une touffe de feuillage ou de gazon, on se range tout autour, et chaque fois que sont prononcés les noms des êtres bien-aimés qu'ils rappellent, on réitère les marques d'affection qui sont, suivant l'usage maori, le frottement du nez contre le nez et les incisions sanglantes sur la peau.

Les autres ornements sont aussi variés que bizarres. Les Néo-Zélandais se chargent la tête de plumes en formes de panache; ils suspendent à leurs oreilles des dents de requin, des barbes de baleine, des oiseaux tout entiers, ils se barbouillent la peau de rouge et de noir; ils ont aussi la coutume de s'oindre le corps avec de l'huile.

Tatouage. — Le tatouage est la marque distinctive des diverses conditions (1). Les chefs ont seuls le privilége de se peindre les jambes. On reconnaît les femmes d'une illustre extraction à un léger tatouage sur les lèvres,

(1) « La coutume singulière du *tatouage*, dit M. l'amiral Dupetit-Thouars, a été trouvée répandue chez tous les peuples de la Polynésie, partout elle semble être une distinction qui classe les hommes entre eux ; elle est peut-être aussi le sceau d'une origine plus illustre ; mais partout, à n'en pas douter, elle est regardée comme une preuve de bravoure. On a quelquefois remarqué que tous les membres d'une même tribu avaient, dans leur tatouage, un signe qui leur était particulier ; mais en tous lieux on a trouvé le tatouage des chefs plus chargé et pour ainsi dire plus complet que celui des autres indigènes; les personnes âgées sont également plus tatouées que les jeunes, ce qui tendrait à faire croire que le tatouage est encore employé pour retracer différentes époques de la vie, ou pour rappeler des faits en l'honneur de ceux

et à deux lignes droites et parallèles tracées sur le front. — Les gens du peuple et les esclaves sont bariolés sur le dos. — Ces marques sont héréditaires, et les enfants se font honneur de porter celles de leurs aïeux.

Voici comment on imprime ce bizarre ornement. D'abord on trace des lignes noires sur la peau; puis on fait sur chacune d'elles une suite de petites blessures avec un ciselet enfoncé à petits coups; à chaque piqûre on trempe le ciselet dans un liquide où on a délayé la racine du *phormium-tenax* réduite en poussière.

Pirogues. — Pêche. Les pirogues de guerre sont généralement très-grandes : il y en a, faites d'un seul tronc d'arbre creusé et qui peuvent porter cent personnes. Quel travail, quelle patience ne fallait-il pas naguère pour couper, creuser et polir des arbres aussi énormes, quand on n'avait d'autre outil que la hache de pierre ou de jade! Les guerriers aiment à orner ces embarcations de sculptures, peu variées, il est vrai, mais régulières et gracieuses; ils les peignent en rouge et les bordent d'un cordon noir. A la proue est toujours placée une horrible figure humaine qui tire la langue avec de violentes contorsions, emblème des grimaces que font les combattants sur les champs de bataille.

La nécessité, mère des expédients et des ressources, a inspiré aux Néo-Zélandais d'excellentes manières de pêcher: ici on fixe des filets d'une di-

---

qui en sont décorés. — A la Nouvelle-Zélande, comme dans toutes les autres parties de la Polynésie, les chefs paraissent avoir une origine différente des autres indigènes; ils sont en général moins noirs et beaucoup plus grands; il n'est pas rare d'en voir d'une taille au-dessus de deux mètres.

« Depuis l'établissement des blancs à la Nouvelle-Zélande, les prix considérables qu'ils ont souvent offerts pour qu'on leur procurât des *têtes de chefs tatouées et desséchées par la fumée* ont été comme une prime d'encouragement aux plus odieux massacres, et une excitation de plus pour les indigènes à se faire la guerre entre eux, non-seulement pour se manger, comme par le passé, mais encore pour obtenir ces objets d'un commerce aussi scandaleux qu'infâme.

« Ce commerce, ou plutôt cet horrible trafic, a été suivi avec une sorte de frénésie. L'immoralité est devenue telle, que les gouverneurs de la Nouvelle-Galles du Sud. par où il se faisait, justement indignés d'un tel opprobre pour leurs compatriotes, et désirant mettre un terme à une si monstrueuse barbarie, ont été contraints de prononcer des peines infamantes contre tous ceux qui étaient convaincus d'y avoir participé. Malgré les plus rigoureuses défenses, ce trafic continue encore, quoique dans des limites plus restreintes. Durant le séjour de *la Vénus* à Kororaréka (en 1838), nous vîmes arriver au mouillage une petite goëlette qui revenait du port de Tauranga, situé dans la partie occidentale de la baie de l'Abondance; ce bâtiment naviguait sous le pavillon de la Nouvelle-Zélande, et était commandé et en partie armé par des Anglais. Le capitaine vint m'offrir à acheter un sac plein de ces têtes fumées, m'assurant, pour me déterminer, qu'il me les donnerait à bon marché, car, ajoutait-il avec regret, plusieurs d'entre elles avaient été endommagées par les rats pendant sa traversée. Déjà, étant à Rio-Janeiro, en 1825, nous avons vu payer 6,000 fr. pour deux têtes semblables de Néo-Zélandais, qui étaient remarquablement belles tant par la régularité de leur tatouage que par leur état de parfaite conservation. »

mension extraordinaire à des pieux plantés dans l'eau ; là, on emploie l'hameçon fait d'une dent de requin ou de la coquille d'une grosse huître nommée *paoua ;* ailleurs, pendant la nuit, on attire les poissons avec des torches ou avec la résine allumée du *kaori* et on les perce avec une lance de bois.

Droit de propriété. — Agriculture. — Parmi les Maoris, la propriété est connue comme chez les nations civilisées : les enfants héritent de toutes les possessions de leurs pères, sans que les chefs eux-mêmes puissent les en dépouiller. Les naturels n'écrivent pas leurs contrats, mais leur mémoire conserve, aussi fidèlement que des écrits, les titres et jusqu'aux circonstances les plus minutieuses qui peuvent attester leurs droits.

Les esclaves ne possèdent rien que ce que la bienveillance de leur maître leur a donné.

Outre *le droit de succession*, les Néo-Zélandais reconnaissent encore *le droit de conquête*, en vertu duquel les vaincus ne peuvent aliéner leurs propriétés sans l'autorisation du chef des vainqueurs : depuis la cessation de la guerre, ce droit semble tomber en désuétude.

Le possesseur d'une terre permet facilement à une tribu amie ou alliée d'y semer ou d'y planter, moyennant une redevance; mais si on ensemençait un champ sans l'autorisation du propriétaire, celui-ci pourrait en récolter tous les fruits.

Dans la Nouvelle-Zélande, les champs sont, pour l'ordinaire, très-éloignés les uns des autres ; de là une vie un peu nomade. On doit clore son domaine pour le garantir contre la dévastation des porcs et autres animaux voraces. Avant l'introduction des instruments aratoires européens, les Maoris cultivaient leurs terres avec une bêche de bois dur. Quand le sol est préparé, ils font comme de petites taupinières où ils cachent la semence. Les cendres de bois, de fougère et d'autres végétaux leur servent d'engrais. Il est d'usage que les cultivateurs se réunissent et s'aident mutuellement; ils s'animent au travail par des chants et des cris, et s'entendent aussi les uns avec les autres pour la consommation ou pour la vente de leurs denrées.

SERVANT, *miss. apost.*

LE CHAMEAU DES CARAVANES

ET LE

DROMADAIRE DE COURSE.

Il existe une différence considérable entre les races de chameaux des pays du nord et celles des pays du sud.

En Syrie et en Mésopotamie, ces animaux sont couverts de poils épais,

et en général ils parviennent à une taille beaucoup plus haute que dans l'Hedjaz, où ils n'ont que peu de laine.

Le chameau de Nubie a le poil ras comme un cerf; il en est de même des moutons de cette contrée, *ce qui empêche les Bédouins qui l'habitent de vivre sous des tentes;* ces tentes sont fabriquées en Arabie avec des poils de chèvre et de chameau; les Nubiens se construisent avec des nattes et des roseaux des cabanes portatives.

Les chameaux arabes sont généralement bruns ou noirs; mais plus on approche de l'Égypte méridionale, plus leur couleur devient claire. Du côté de la Nubie ils sont presque tous blancs.

Les plus grands chameaux sont ceux de l'Anatolie, de race turcomane; les plus petits, ceux d'Yémen (1). Dans le désert de l'est, ceux que l'on re-

(1) Le chameau du désert de Syrie est plus petit que celui d'Anatolie, de Turcomanie, du Kurdistan: il supporte mieux la chaleur et la soif, mais il est très-sensible au froid, qui en tue beaucoup dans le désert. — Le chameau d'Anatolie a le cou gros et laineux; il est plus grand et plus fort que celui du désert, porte une charge plus pesante et est très-utile dans les montagnes de l'Asie-Mineure, mais il ne prospère jamais dans le désert.

La race d'Anatolie est produite par une chamelle arabe et un dromadaire mâle à double bosse, amené de Crimée. Le chameau provenant d'une femelle arabe et d'un mâle turcoman est nommé *kufurd;* c'est un animal faible, qui n'est pas propre à la fatigue. Le mâle et la femelle turcomans engendrent le *déli* (fou), ainsi nommé à cause de son caractère intraitable. Un dromadaire et une chamelle turcomane donnent le *taous*, chameau très-joli, mais petit, à deux petites bosses; les Turcomans en coupent une au moment de la naissance de l'animal, afin de le rendre plus propre à porter un fardeau. Ce chameau a sous le cou une abondance de poils longs et touffus qui tombent presque jusqu'à terre. Le dromadaire et une chamelle procréent le *m'aïa* et le *beschrak*, ou le chameau commun des Turcomans ou d'Anatolie; jamais on n'amène, en Anatolie, des dromadaires femelles, et on ne se sert jamais des mâles comme de bêtes de somme; on ne les emploie qu'à la propagation.

Les Arabes, ainsi que les Syriens, n'ont pas de dromadaires à deux bosses.

Les jeunes chameaux sont sevrés au commencement de la seconde année; un morceau de bois, long de 4 pouces, et se terminant en pointe, qu'on leur enfonce dans le palais, et qui sort en avant des narines, les empêche de teter, mais non pas de brouter l'herbe du désert. Les Turcomans se servent, pour le même objet, d'un morceau de bois pointu à ses deux extrémités, qu'ils attachent en travers des narines du jeune chameau; la mère, qui se sent piquée par les pointes, rue et s'en va; on renferme un des pis de la mère, ou même tous ensemble, dans une poche de poil de chameau (*schamlé*); quelques Arabes, au lieu de schamlé, couvrent les mamelles avec un morceau de bois mince et rond.

Les chamelles sont toujours stériles dans les années de disette. Un chameau d'un an est appelé *honar;* celui de deux ans, *méfroud*, ou *mekhloud*, ou *mikhlal;* celui de trois ans, *hhudj;* une chamelle de quatre ans, *reba'a;* un chameau mâle du même âge, *djed'a*. C'est à cet âge que le chameau commence à engendrer.

Après sa première portée, la femelle est nommée *bekr;* après la seconde, *thanné;* on a vu des chameaux vivre jusqu'à quarante ans.

Les Arabes montent les mâles de préférence aux femelles, quoique celles-ci passent

garde comme les meilleurs pour porter les fardeaux sont ceux de *Beni-Taï*, en Mésopotamie, près des rives de l'Euphrate.

Les chameaux sont rares dans les pays montagneux, mais c'est une erreur de croire qu'ils ne peuvent pas grimper sur les montagnes.

Dans l'Hedjaz, le nombre des chameaux est limité par la rareté des pâtu

---

pour marcher plus vite. Quand un chameau mâle devient intraitable, ce qui arrive quelquefois dans la saison du rut, on perce un de ses naseaux, on passe au travers du trou un *hulb*, qui est un fil du poil de la queue de cet animal, et on y attache une corde, ce qui donne au cavalier le moyen de dompter le chameau; on le nomme dans cet état *deloul mahzoum*.

On n'estime pas la couleur brune chez les chameaux, on préfère le rougeâtre ou le gris clair.

Lorsque les Arabes doivent tuer un chameau, ils préfèrent une femelle stérile; si un chameau se casse la jambe, on l'égorge à l'instant, parce que cette fracture est regardée comme incurable.

Les chameaux paissent l'herbe du désert. Les paysans syriens, de même que les Turcomans, donnent chaque soir à leurs chameaux un *ma'abouk;* c'est une boulette de pâte d'orge humectée.

Les Anezis et les Ahl-el-Schemal ne font pas de beurre avec le lait de leurs chamelles, ils le boivent et en donnent à leurs chameaux.

La laine du chameau est arrachée avec la main, à la fin du printemps; un chameau en a rarement plus de 2 livres. Les Turcomans en fabriquent des tapis grossiers; celle de leurs chameaux est plus forte et de meilleure qualité que celle des chameaux arabes.

Tous les chameaux des Bédouins sont marqués avec un fer rouge, afin de pouvoir être reconnus quand ils s'égarent ou sont volés. Chaque tribu et chaque *taïfé* ou famille d'une tribu a sa marque particulière; on l'applique généralement sur l'épaule gauche du chameau. Si un chameau s'échappe, son maître le suit à la trace pendant plusieurs heures. Les Arabes connaissent, à la fiente du chameau qu'ils aperçoivent sur la route, depuis combien de temps elle y est; cela va jusqu'à cinq ou six jours; on appelle *mabarrak* l'endroit où le chameau s'est couché.

Les chameaux du désert sont sujets à beaucoup de maladies, mais aucune n'est épidémique; les plus dangereuses sont au nombre de trois: la première est une roideur et une dureté du cou, qui va d'un côté à l'autre; l'animal ainsi affecté est nommé *mutaïour;* il refuse la nourriture, et meurt en peu de jours. Le *mehonour,* la seconde maladie, est une diarrhée violente qui attaque les chameaux de deux ans; elle est toujours mortelle. La troisième est le *medja'oum;* elle vient de ce que le chameau a avalé avec l'herbe des particules de fiente de brebis et de chèvre de l'année précédente; il en résulte une colique qui, généralement, se termine par la mort; elle n'attaque que les chameaux adultes. Les Arabes ne connaissent aucun remède contre ces trois maladies; ils croient que les juifs en possèdent qui sont mentionnés dans leurs livres sacrés, mais qu'ils cachent par haine et par malice. Parmi les maladies moins dangereuses, on cite le *djédri*, on la petite vérole, qui se manifeste par des pustules autour de la bouche du chameau, particulièrement lorsqu'il est âgé de deux ans; mais il n'en résulte pas beaucoup d'inconvénients. L'*adhbet* est un gonflement violent des jambes; l'*akaoua*, une roideur dans les fanons. On nomme un chameau *akherd*, lorsqu'en marchant il jette ses jambes de devant très-loin de chaque côté, et leur fait décrire un cercle avant de les rabaisser.

rages; mais ces animaux abondent dans le Nedjd, nommé par cette raison *Om-el-Bel* (la mère des chameaux). Le Nedjd en approvisionne la Syrie, le Hedjaz et l'Yémen, où ils sont d'un prix double de celui qui a été payé primitivement dans le Nedjd.

Les Turcomans et les Kurdes de l'Anatolie achètent, tous les ans, 8 à 10,000 chameaux dans les déserts de Syrie; le plus grand nombre de ces animaux est amené par les marchands de Nedjd. Ils sont employés à propager la race de chameaux turcomans nommée *m'aïa*.

Aucune contrée de l'Orient n'est aussi remarquable par la propagation rapide des chameaux que le Nedjd, pendant les années de fertilité. Les chameaux de ce pays sont également moins susceptibles que les autres de maladies épidémiques.

Chez les Bédouins, les chamelles sont toujours plus estimées et plus chères que les mâles. En Syrie et en Égypte, au contraire, où l'on a principalement besoin de chameaux à cause de leur force à porter des fardeaux pesants, les mâles sont ceux dont on fait le plus de cas. Les Arabes qui habitent les villes et les villages du Nedjd ne montent dans leurs voyages que des chamelles, parce qu'elles supportent mieux la soif que les mâles; les Bédouins, au contraire, préfèrent généralement les mâles pour les monter.

La charge ordinaire d'un chameau arabe est de 4 à 5 quintaux dans un voyage de courte durée, et de 3 à 4 seulement quand la course doit être longue. Les chameaux égyptiens, bien nourris et bien abreuvés, égalent en vigueur ceux de l'Anatolie; les plus grands, au Caire, portent trois balles de café pesant ensemble 1500 livres, de la ville au bord du Nil, ce qui fait une distance de 3 milles. Du Caire à Suez, les mêmes chameaux portent un poids de 10 quintaux; ils parcourent en trois jours cet espace. Plus le voyage que l'on doit entreprendre est long, moins on compte rencontrer de puits sur la route, et plus la charge est légère.

Les chameaux du Darfour se distinguent par leur taille et par leur force à supporter la fatigue, quoique pesamment chargés; ils l'emportent pour cette dernière qualité sur tous les chameaux du nord et de l'Afrique. Ceux qui accompagnent la caravane du Darfour en Égypte portent rarement plus de 4 quintaux; ceux du Sennaar n'ont généralement qu'une charge de 3 quintaux ½, et n'égalent pas pour la taille ceux du Darfour.

La faculté d'endurer la soif varie considérablement parmi les différentes races de chameaux. L'anatolien, accoutumé à un climat froid et à des pays abondamment arrosés de toutes parts, doit recevoir sa ration d'eau tous les deux jours; si en été elle lui manque jusqu'au troisième jour, il succombe souvent à cette privation. En hiver, sous la latitude de la Syrie et dans le désert de l'Arabie septentrionale, les chameaux boivent très-rarement, excepté en voyage; la première herbe succulente humecte suffisamment leur palais dans cette saison. En été, le chameau du Nedjd doit être abreuvé le soir de chaque quatrième jour; s'il pâtissait plus longtemps de la soif durant un voyage, le résultat lui en serait probablement fatal.

Dans toute l'Arabie, quatre jours entiers composent le délai le plus long

pendant lequel les chameaux peuvent endurer la soif en été; il n'est pas nécessaire non plus qu'ils soient contraints de rester plus longtemps sans boire, parce qu'il n'y a pas en Arabie de territoire, le long des routes suivies par les voyageurs, où les puits soient à une distance de plus de trois jours ou de trois jours et demi de marche l'un de l'autre. Dans un cas de nécessité absolue, un chameau arabe marchera peut-être cinq jours sans boire, mais le voyageur ne doit jamais compter sur une circonstance aussi extraordinaire; et quand le chameau a passé trois jours entiers sans eau, il montre des symptômes évidents de malaise.

Le chameau indigène égyptien est le moins propre à endurer la fatigue; accoutumé, dès sa naissance, à être bien abreuvé et bien nourri, sur les rives fertiles du Nil, il n'est guère habitué à des courses d'une certaine étendue dans le désert; et durant la marche de la caravane vers la Mecque, il en périt journellement.

Nulle race de chameaux ne supporte la soif aussi patiemment que ceux du Darfour. Les caravanes allant de ce pays en Égypte sont obligées de suivre, pendant neuf à dix jours, un chemin qui ne fournit pas une goutte d'eau, et souvent elles parcourent cette étendue de terrain durant les chaleurs de l'été. Il est vrai que beaucoup de chameaux meurent en route, et aucun marchand n'entreprend une expédition semblable sans avoir une couple de ces animaux en réserve; cependant le plus grand nombre arrive en Égypte. Il est douteux qu'un chameau arabe, et encore moins un syrien ou un égyptien, pût entreprendre un tel voyage. Les chameaux de presque toutes les contrées de l'Afrique sont plus robustes que ceux de l'Arabie.

Le chameau nommé en Égypte et en Afrique *hedjeïn*, et en Arabie *déloul*, mots signifiant également l'*animal dressé pour être monté*, est réellement de la même race que celui qui porte de lourds fardeaux, et n'est distingué de ce dernier que comme un cheval de selle l'est d'un cheval de carrosse. Quand un Arabe découvre dans un de ses jeunes chameaux des dispositions à être petit et extrêmement actif, il le dresse pour être monté; et si c'est une femelle, il a soin de l'appareiller avec un mâle élevé avec soin. Le prix de l'usage temporaire d'un chameau mâle dans ces sortes d'occasions est d'une piastre forte, parmi les Bédouins d'Arabie; c'est la même somme qui se paye pour le loyer d'un étalon destiné à un service semblable.

En Arabie on dit que les meilleurs chameaux de monture, ceux dont le trot est le plus prompt et le plus aisé, sont ceux de la province d'Oman. Le *déloul el oma'ni* est célébré dans tous les chants des Arabes. En 1820, Mohamed-Ali-Pacha reçut deux de ces animaux en présent de l'iman de Mascate; ils avaient été expédiés par mer. Il n'aurait peut-être pas été facile de les distinguer, à leur extérieur, des autres chameaux arabes; néanmoins, ils avaient les jambes un peu plus droites et plus minces que ceux-ci; mais il y avait dans leurs yeux une expression de vivacité, et dans toute leur allure quelque chose qui fait toujours distinguer, chez tous les animaux, ceux qui ont de la supériorité de ceux qui appartiennent à la race vulgaire. Parmi les autres déloul d'Arabie, les races les plus estimées sont celles que

possèdent les tribus des *Hoveïtat*, des *Seba'a*, branche des Anezis et des *Schérarat*. Dans le nord-est de l'Afrique, où le déloul est nommé *hedjeïn*, la race de Sennaar et celle de Nubie sont préférées aux autres pour la monture. Les chameaux du Darfour sont trop lourds pour être employés comme hedjeïn à porter la selle.

Les bons hedjeïn de Nubie sont si dociles et ont un amble si prompt et si agréable, qu'ils suppléent mieux que les autres chameaux au manque de chevaux.

Le nom d'*oschari*, signifiant un chameau qui effectue en un jour un voyage de dix jours, est connu en Égypte et en Nubie, où l'on raconte des histoires incroyables concernant une race de chameaux qui étaient habitués à faire des expéditions très-extraordinaires; mais il y a des motifs de douter qu'ils aient jamais existé, sinon dans l'imagination inventive des Bédouins.

La plus grande célérité d'un hedjeïn, certifiée par des témoignages croyables, est celle d'un chameau appartenant à un bey mamelouk d'Esné, dans la haute Égypte; ce bey l'avait acheté, pour 150 piastres fortes, d'un chef bischarien. On avait parié que ce chameau irait en un jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, d'Esné à Kéné et y reviendrait; la distance totale est égale à 130 milles. Il arriva, vers quatre heures après midi, à un village éloigné de 16 milles d'Esné. Là, la force lui manqua; il avait parcouru à peu près 115 milles en onze heures, et passé deux fois le Nil dans un bac, traversée qui exige au moins vingt minutes.[1]

Une bonne jument de trot anglaise pourrait en faire autant, ou peut-être plus, mais probablement elle n'en serait pas capable dans un climat aussi chaud que celui de l'Égypte. Si l'on n'eût pas fait faire une marche forcée à ce chameau, il eût vraisemblablement parcouru en vingt-quatre heures une distance de 180 ou peut-être de 200 milles; ce qui, d'après le pas lent des caravanes en voyage, peut être calculé comme équivalant à dix journées de route; par conséquent, la vanterie d'avoir accompli en un jour une course de dix jours ne peut pas paraître absolument extravagante.

Mais il serait absurde de supposer qu'aucun animal fût capable de parcourir dix fois, pendant un jour entier, le même espace qu'un homme à pied durant le même espace de temps; et la vitesse d'un chameau n'approche jamais, même pour les petites distances, de celle d'un cheval ordinaire. Le chameau ne peut jamais soutenir pendant plus d'une demi-heure le galop, qui n'est pas son pas accoutumé, et ce mouvement forcé de galop ne produit, en aucun temps, un degré de célérité égal à celle d'un cheval commun. Le trot forcé n'est pas si contraire à la nature du chameau; il peut le supporter pendant plusieurs heures, sans montrer beaucoup de symptômes de malaise. Cependant ce trot accéléré est bien moins expéditif que le même pas chez un cheval modérément bon, et le taux de 12 milles à l'heure paraît être le plus haut degré de vélocité auquel le meilleur hedjeïn puisse atteindre au trot.

Ce n'est donc point par leur extrême célérité que les hedjeïn ou déloul se distinguent, quelque surprenantes que puissent être les histoires que l'on ra-

conte à ce sujet, tant en Europe que dans le Levant. Ils sont peut-être sans pareils parmi tous les quadrupèdes, par l'aisance avec laquelle ils portent leurs cavaliers pendant un voyage de plusieurs jours et de plusieurs nuits sans interruption, quand on leur laisse continuer leur pas naturel, qui est une sorte d'amble doux et aisé, dont la vitesse est de 5 milles ou 5 milles et demi à l'heure. Pour décrire ce pas d'amble si agréable, les Arabes disent d'un bon déloul : «Son dos est si doux, qu'on peut boire une tasse de café « pendant qu'on y est assis.» Un chameau robuste, convenablement nourri tous les soirs, ou, dans les cas de nécessité, seulement de deux jours l'un, peut continuer pendant cinq ou six jours à parcourir journellement au pas de l'amble la distance énoncée plus haut. Des chameaux font en cinq jours le trajet de Bagdad à Sokhné, dans le désert d'Alep, que les caravanes mettent vingt et un jours à faire. Des messagers arrivent quelquefois à Alep le septième jour après leur départ de Bagdad; or, la distance entre les deux villes est évaluée communément à vingt-cinq jours de marche. Enfin des courriers sont allés par terre en dix-huit jours, sans changer de chameau, du Caire à la Mecque, voyage dont la durée ordinaire est de quarante-cinq jours.

La première chose dont un Arabe s'inquiète, relativement à son chameau, quand il est sur le point d'entreprendre un long voyage, c'est de la bosse de cet animal; s'il la trouve bien fournie de graisse, il sait que son chameau endurera une fatigue considérable, même avec une chétive ration de nourriture; parce qu'il croit que, suivant le dicton courant parmi ses compatriotes, *le chameau, durant le temps de cette expédition, se nourrira de la graisse de sa bosse*. Il est certain que, dès que la bosse diminue, le chameau commence à n'être plus capable de faire de grands efforts, et cède graduellement à la fatigue. Après un long voyage, l'animal perd presque entièrement cette excroissance, et il lui faut trois ou quatre mois de repos et d'aliments abondants pour qu'elle soit rétablie dans son premier état; cela n'arrive toutefois que lorsque les autres parties du corps ont été de nouveau remplies de chair. Chez peu d'animaux la nourriture se convertit aussi rapidement en graisse que chez le chameau : quelques jours de tranquillité et de pâture copieuse produisent en lui une augmentation visible d'embonpoint; tandis qu'au contraire peu de jours employés à voyager sans nourriture réduisent presque immédiatement cet animal à n'être guère qu'un squelette, excepté la bosse, qui résiste bien plus longtemps aux effets de la fatigue et de la privation de subsistance.

Si un chameau est parvenu à son degré complet d'embonpoint, sa bosse prend la forme d'une pyramide, étendant sa base sur le dos tout entier, et occupant un quart du volume de tout son corps : on n'en rencontre aucun qui réponde à cette description dans les cantons cultivés, où les chameaux sont toujours obligés de travailler plus ou moins; on n'en aperçoit que dans l'intérieur du désert, chez les Bédouins riches, qui entretiennent de grands troupeaux de chameaux uniquement pour propager la race, et n'en obligent rarement qu'un très-petit nombre à faire un ouvrage quelconque. Au

printemps, ces animaux, après avoir brouté pendant une couple de mois l'herbe tendre, deviennent tellement gras, qu'on ne croirait plus qu'ils appartiennent à la même espèce que le chameau des paysans ou des caravanes, astreint à une tâche pénible.

La croissance parfaite du chameau n'a lieu qu'à la douzième année. Cet animal vit jusqu'à quarante ans; mais, après sa vingt-cinquième ou trentième année, il commence à faiblir, et n'est plus susceptible d'endurer de grandes fatigues. Si un chameau qui a passé sa seizième année vient à maigrir, les Arabes disent qu'il ne peut jamais redevenir gras, et, dans ce cas, ils ont coutume de le vendre à bas prix aux paysans; ceux-ci nourrissent mieux leurs chameaux que ne le font les habitants du désert.

La selle ordinaire du hedjeïn en Égypte, laquelle diffère très-peu d'une selle de cheval, se nomme *ghabeït.* La selle du hedjeïn, chez les Nubiens, apportée également en Égypte et très-délicatement façonnée en cuir, est appelée *gissa.* Le bât usité par le paysan égyptien diffère de celui des Arabes et des Syriens, et porte le nom de *schaghaour.* C'est de cette appellation que les Arabes ont emprunté une dénomination injurieuse qu'ils donnent aux paysans égyptiens; ils les appellent *schaghaour.* Le bât employé par les Bédouins est nommé *haouié*, et ressemble absolument à celui des Arabes.

Dans toute l'Arabie, la selle du déloul est nommée *schédad;* dans le Hedjaz, celle des ânes n'en diffère en rien.

Dans le Hedjaz, le nom de *schébrié* est donné à une espèce de palanquin ayant un siége fait de paille tressée; sa longueur est à peu près de 5 pieds; on le place en travers de la selle du chameau, et on l'y fixe par des cordes; sur ses quatre côtés s'élèvent des perches minces, traversées dans leur partie supérieure par d'autres, sur lesquelles on pose soit des nattes, soit des tapis pour abriter le voyageur des rayons du soleil. Chez les indigènes du Hedjaz, c'est la voiture qui est préférée pour voyager, parce qu'elle leur premet de s'étaler tout de leur long, et de dormir s'ils en ont l'envie.

Des machines semblables, du genre du palanquin, mais plus courtes et plus étroites, sont posées en long des deux côtés du chameau; on leur donne le nom de *schekdéf.* Une personne s'assied dans chacune, mais elle n'a pas la faculté de s'y étendre comme elle le voudrait. Chaque schekdéf est de même couvert de tapis jetés en travers; cette sorte de véhicule est principalement destinée au transport des femmes.

Le *taht roan* ou plutôt *takht ravan*, comme l'appellent les Persans, est une litière portée par deux chameaux, l'un devant, l'autre derrière. Les pèlerins de haut parage voyagent dans cette espèce de voiture; mais il est plus fréquemment employé par les Turcs que par les Arabes.

En Égypte, on tond le hedjeïn aussi ras qu'un mouton; cela se fait ainsi uniquement parce qu'on pense que l'animal a ensuite meilleure apparence.

Les hedjeïn d'Égypte sont guidés par une corde attachée à un anneau passé dans le naseau : ceux d'Arabie ont très-rarement les naseaux percés; ils obéissent bien mieux à la baguette du cavalier qu'à la bride.

Les femmes arabes s'occupent beaucoup d'orner la selle dont elles se ser-

vent pour monter un chameau. Une femme de Nedjd se croirait dégradée si elle s'asseyait sur un autre chameau qu'un chameau noir; au contraire, une femme anezis préfère un chameau gris ou blanc.

L'usage, commun en Perse, de placer sur le dos des chameaux de petits pierriers qui tournent sur le pommeau de la selle n'est pas connu en Égypte.

Un honorable professeur de Montpellier, M. Raffeneau-Delile, qui a eu l'honneur de participer à notre grande expédition d'Égypte, et qui a été à cette époque directeur du jardin d'agriculture au Caire, vient de publier, dans la *Revue du midi*, et sous le titre d'*Herborisations au désert*, un article contenant des détails fort intéressants sur le *chameau* des caravanes et le *dromadaire* de course.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur en citer quelques passages.

« Un homme un peu marcheur, dit M. Raffeneau-Delile, peut ordinairement fort bien suivre à pied une caravane où il y a des chameaux. Leur allure est continue et rassurante sans être vive. L'expérience m'avait appris que toutes les fois que j'avais marché en compagnie de piétons, je n'avais heureusement jamais été des traînards, et il est douloureux de songer que, dans presque tout groupé d'hommes, il s'en rencontre dont la position, par défaut de santé, sous un climat étranger, devient fort affligeante. Nous marchions sur la limite des sables et des terres cultivées. Le seul événement qui m'arriva, dès le début de mes herborisations, ce fut de rencontrer sous ma main, en cueillant une plante, une énorme céraste d'une nature fort dangereuse. Ce serpent rougeâtre, à écailles un peu épaisses et étroites, se glissait dans un buisson tandis que j'y cherchais quelques échantillons pour mon herbier. Je ne le tourmentai point, et il s'enfuit sans qu'aucun accident en résultât pour moi.

« Le début printanier de la végétation m'offrait quelques petites plantes qui me faisaient un plaisir extrême, parce que je tenais beaucoup à compléter mes collections, à retrouver ce que les voyageurs qui nous avaient précédés avaient découvert, et à rapporter les nouveautés que les circonstances favorables devaient nécessairement m'offrir. Le pays de Sahlehyeh est renommé, en Égypte, pour l'abondance de ses dattes. Les palmiers y sont cultivés en bois fort étendus, que l'on traverse sous un frais ombrage. C'est le seul pays où je les aie vu cultiver en amoncelant la terre en cône, à la base du tronc, jusqu'à environ 2 mètres, pour recevoir les radicules adventives qui sortent communément des dattiers rapprochés en groupes dans les plaines du Nil. L'humidité y règne le matin, en hiver, sous la forme nuageuse d'un brouillard, et enveloppe les troncs pendant plusieurs heures, jusqu'à la hauteur à laquelle l'infiltration lente, mais répétée, provoque la naissance de ces radicules.

« La caravane campa, à la nuit, dans un endroit un peu éclairci d'un grand bois de dattiers. Je ne manquais point de bagage. Un chameau surveillé par mon domestique, qui était un jeune Égyptien intelligent et fort utile, portait ma tente de campement, et le nécessaire assez compliqué du

moindre voyage à la méthode arabe, des provisions et du café. L'attirail de ménage du plus petit groupe d'Arabes en marche nécessite, au désert, d'allumer du feu, de cuire du pain sans levain sous la cendre, de brûler du café, et de répartir dans la troupe la cuiller en fer pour le griller, le mortier en terre cuite pour le pulvériser finement, une cafetière, et le pilon, qui est une longue massue dont la grosse extrémité est tenue en l'air, tandis que le bout le plus fin est celui qui écrase et moud le grain dans le vase en terre solide et de petite dimension.

«Mon domestique, qui craignait beaucoup que nous ne fussions en retard, abattit la tente et me mit dans la nécessité de me lever au plus vite, pour l'aider à charger mon chameau, et nous disposer à partir. Je fus bientôt debout, mais tombant, pour ainsi dire, de sommeil. J'étais averti de ne pas me recoucher pour n'être pas oublié. Je dormais debout pendant que les chameliers faisaient leurs préparatifs et rangeaient les chameaux en file. Je me décidai à m'étendre en travers de la route, pour être sûr d'être réveillé quand le convoi partirait. Le sommeil le plus complet s'était emparé de moi. Tout à coup je me sentis brisé. Je reconnus que l'on me retirait de dessous la charge d'un chameau, qui ne m'avait pas écrasé parce que les ballots m'avaient heureusement refoulé entre la lourde carcasse de l'animal et sa charge, comme sous une voûte. Les chameliers, tous Arabes fort bruyants, me reprochaient mon imprudence, que j'expiais par la sensation d'avoir été comme battu à outrance; je retombais à tout moment par terre, et il fallait qu'on me soutînt. «Comment, me disaient les Arabes, tu voyages sans con-«naître ce que tu fais! Vois un peu : un chameau va toujours d'instinct s'a-«battre à sa commodité sur ce qu'il rencontre de doux.» Et, pour me convaincre, tandis que je finissais par ouvrir les yeux, un des chameliers jeta son manteau à quelques pas, à l'écart, auprès de chameaux libres, avec leur corde pendante à leur cou, en attendant qu'on les mît en file. L'un des chameaux se détourna bientôt et alla s'agenouiller sur le manteau, d'où on le fit lever en le qualifiant d'impur, méchant, diabolique.

«Je pensai, avec ma résolution de faire de bonne grâce mon apprentissage arabe, que j'aurais d'autres occasions d'éprouver les chameaux. Ces précieux animaux rendent les plus grands services quand on les gouverne bien. On imite assez souvent, pour les faire obéir, le grognement plaintif qui leur est habituel quand ils sont près de s'agenouiller pour être chargés.

«Ils font alors un bruit de bouillonnement singulier de la gorge, bruit que tout possesseur de chameaux imite pour faire plier les genoux à sa monture et la décider à s'abaisser tout à fait. On donne aussi de légers coups sur les jambes de ces animaux pour qu'ils s'accroupissent; mais avec un chameau bien dressé, il n'y a nulle peine à prendre.

«J'accompagnai dans le désert de Suez quelques-uns de MM. les ingénieurs des ponts et chaussées chargés de lever des plans du pays, et qui étaient escortés de 100 hommes montés sur des chameaux de course que l'on nomme dromadaires. Rien n'était plus singulier que le grommellement des chameaux mêlé à la voix des cavaliers, après le commandement de mettre pied à terre

«Le chameau-dromadaire ou tout simplement dromadaire, en arabe *hagin*, est le même animal, la même espèce que le chameau commun, en arabe *gemel*. Seulement le dromadaire est léger et dressé pour la course. Le chameau, au contraire, est épais et destiné à de pesants transports et à n'aller qu'au pas. J'en ai possédé de fort beaux, et il m'avait été garanti qu'il entrait au nombre des qualités essentielles du chameau d'avoir une suffisante épaisseur, soit de la bosse, soit du ventre, afin qu'il pût, dans les voyages pénibles, supporter la famine aux dépens de la provision graisseuse qui le nourrit, tandis que les maigres succombent. Cette remarque des Arabes est juste et tout à fait hippocratique. Les besoins de l'armée pour la formation d'un corps d'élite de cavaliers dromadaires avaient nécessité de prendre pour ce service, qui manquait d'animaux dressés, les chameaux accoutumés aux fardeaux, et qui ne répondaient pas toujours bien aux intentions des cavaliers.

«Le chameau-dromadaire est une monture parfaite. Il est fort doux au pas, au trot, et plus estimé encore à l'amble. C'est une erreur que de parler du galop du chameau, pour exprimer qu'il va vite. Il peut galoper, il est vrai, mais c'est une allure qu'il ne soutient pas, et par laquelle il est si violemment secoué, qu'elle ne lui convient nullement; si par hasard il la prend, c'est pour faire quelques bonds en désordre, et bientôt s'arrêter, ou pour courir au trot.

« La selle est fort solide sur un dromadaire; elle est susceptible d'être rembourrée comme on veut. Elle encaisse, comme ferait un bonnet, la bosse du dromadaire, et ne vacille point. Elle perche le cavalier un peu haut, en sorte qu'il a la tête aussi élevée que peut l'être celle de l'animal au long cou. La charpente d'une selle se compose de deux fourches renversées, à branches écartées, et assemblées de traverses qui les fixent à une juste proportion : c'est précisément entre ces barres de bois garnies de feutre, rembourrées, que se loge la bosse de l'animal. Il n'y a pas de crainte que la selle tourne. On a, d'ailleurs, une manière de sangler les animaux fort solidement. On se sert de sangles dont chacun des bouts est garni d'un anneau de fer. On passe d'un anneau dans l'autre plusieurs tours successifs d'une lanière de cuir souple et glissante; et en tirant sur les anses de cette lanière, plus ou moins fortement, des unes aux autres, on serre au degré que l'on veut.

«Un sac en forte toile, à deux poches, placées l'une de droite, l'autre de gauche, se pose sur la selle, et est plein de fèves pour la ration de l'animal; le voyageur qui ne s'oublie pas y met en magasin ce qu'il lui plaît. Pour ma part, j'avais soin de tenir tout bien lié sur ma selle, et je montais par-dessus une couverture pliée, qui m'exhaussait un peu le jour, et que la nuit je déployais pour me coucher.

«Nous avions pu prendre nos précautions, et nous avions chargé quelques chameaux de nos plus gros bagages et de nos tentes pour ne pas dormir à la belle étoile. Nous partîmes du Caire (en 1800) dans l'après-midi, et nous gagnâmes en une heure l'entrée de la *vallée de l'Égarement*, qui s'ouvre au-

dessus du vieux Caire, d'une part, à l'ouest, sur le Nil, et, d'autre part, à l'est, sur la mer Rouge. Nous déployâmes nos tentes près du campement des Arabes Terabins, qui sont en possession de l'exploitation de ces déserts, et auxquels nous avions emprunté un guide et nos chameaux de louage. Le lendemain, nous étions en route par le plus magnifique lever du soleil. Notre marche était parfaite; tout était calme dans l'espace.

« Les cavaliers, portés gravement sur leurs dromadaires, les faisaient cheminer à un pas régulier. MM. les ingénieurs s'arrêtaient, pour de très-courts moments, de distance en distance. Ils miraient fort loin au-devant d'eux un point fixe avec une longue vue, et étaient munis d'une boussole et d'un niveau d'eau. Ils relevaient parfaitement la direction de la route, et comptaient les distances par le temps employé à les parcourir au pas réglé du chameau...

«Dans ses courses, la caravane ne s'arrêtait point; je lançais mon dromadaire au trot, en avant de la colonne qui allait au pas, et quand je jugeais être assez éloigné pour qu'on ne me perdît pas tout à fait de vue, je faisais accroupir mon dromadaire, je mettais pied à terre, et je lui nouais, avec bien du soin, le genou, pour qu'il ne s'échappât point par avidité d'aller à quelque puits écarté. Je courais à la hâte à l'ouverture des ravins cueillir des plantes pour mon herbier. Quelle conquête que celle de ces plantes sur un sol ingrat, dans ce désert du Nil à la mer Rouge, où campent les tribus nomades, *Térabins* et *Abaddéhs*, et qui, en voyage, déterrent chaque soir assez de morceaux de racines ou amassent assez d'épines pour cuire du pain sous la cendre ou pouvoir brûler du café! Le désert, de Coptos à Bérénice, ne produit, dit Théophraste, *que l'épine qui a toujours soif*. — De temps à autre, je reçois encore d'Égypte quelque plante nouvelle, découverte au désert par M. Figari, professeur de botanique à l'École de médecine du Caire, et c'est toujours quelque espèce qui vient de fort loin, du Darfour, et même du Sénégal et de l'Arabie. Par contraste de cette vie difficile des êtres organiques disséminés au désert, mis en parallèle avec l'abondante production aux bords du Nil, riches en grasses pâtures, je prenais un vif plaisir à considérer la moindre herbe; il en résultait qu'au lieu de me presser de rejoindre l'escorte, je me retardais, et que, lorsque je me voyais seul, notre caravane avait défilé, à tel point que je ne la voyais quelquefois plus.

« Ce manége de passer en tête de l'escorte, pour la rejoindre ensuite par derrière et la dépasser perpétuellement de nouveau, me réussissait et me mit une seule fois dans l'embarras. Nous passions un défilé qui devait bientôt aboutir à une vaste plaine, ouverte sur la mer Rouge. Je choisis cette gorge de montagne, où l'on pourrait construire un barrage, et où l'on voyait que l'eau avait coulé, pour y cueillir des rameaux d'un grand arbuste assez curieux, sans feuilles, créé pour la sécheresse et le désert, où presque tout est épine, et plutôt grisâtre et cotonneux que verdoyant. Cet arbrisseau, *cynanchum pyrotechnicum*, porte ce nom parce que son bois est celui que les Arabes emploient quand ils manquent d'autre moyen de se procurer du feu. Ils enflamment par frottement deux morceaux de ce bois de la

même manière que, dans les tours de physique, on fait la démonstration de ce que l'on appelle le *briquet des sauvages.*

«J'avais fini de butiner à loisir, et me comportant comme d'habitude, dénouant le genou de mon dromadaire, je remontai sur ma selle; mais l'animal ne voulut plus bouger. Je renouvelai patiemment d'abord, à petits intervalles, mes efforts sans succès. J'avais l'idée de le tuer, pour ne pas le laisser à des Arabes qui auraient pu s'en servir contre nous. Je me bornai à l'abandonner, en prenant sur mes épaules tout ce que je pus de sa charge, et je marchai sur la trace de notre escorte. Je l'aperçus stationnaire, prête à camper dans la plaine, et me sentis tout à fait robuste. Plusieurs cavaliers vinrent promptement à moi pour ne me laisser rien perdre. Je retournai sur mes pas avec eux. Ils descendirent de leurs dromadaires pour essayer de faire lever le mien, qui résistait à tout opiniâtrément, et qui, de lui-même, se leva capricieusement l'instant d'après, quand il vit les autres dromadaires, qui étaient demeurés accroupis, se dresser pour partir.

« Le troisième jour, après avoir quitté les bords classiques du Nil, nous côtoyâmes le rivage de la mer Rouge, et nous entrâmes à Suez; nous nous dirigeâmes vers les sources de Moïse[1], accomplissant ainsi un modeste pèlerinage à ces lieux révérés. La violente fatigue du passage et la surexcitation me forcèrent à demeurer couché plus de vingt-quatre heures.

«Au bout de peu de jours, je recommençai un voyage à dromadaire dans le désert de Suez. Je n'eus, cette fois, que ma monture et ma personne à soigner, et point de bagage. Nous prîmes le trot immédiatement dans la plaine, et nous le continuâmes lestement pendant plusieurs heures. Nous formions un groupe d'environ 100 hommes, tous bien valides. Nous fîmes halte à la nuit dans le lit sablonneux d'un ancien canal ou d'un torrent, qui pouvait encore, quoique comblé presque au niveau de la plaine, nous abriter un peu du vent fort, vif et froid. Je me couchai, comme je vis faire les cavaliers-dromadaires du régiment, le long du flanc de mon dromadaire, sous le ventre, de sorte que j'y étais abrité comme au bas d'une muraille. Je fus prêt avant le jour, au signal du réveil et du départ, qui se fit en silence, pour ne pas attirer l'attention d'Arabes ennemis toujours errants. Tous les cavaliers montaient en selle, et leurs dromadaires quittaient leur position agenouillée, accroupie, et se dressaient pour marcher. Je mis le pied gauche dans l'étrier de mon dromadaire, et me dressai sur les poignets tenant les pommeaux de la selle, lorsque tout à coup mon perfide animal se mit debout avec l'élasticité d'un ressort, et me lança en l'air, me faisant faire une prodigieuse pirouette. Je tombai avec un bruit sourd, le dos sur le sable ordinairement propice au pied tendre du chameau, et qui amortit un peu ma chute, dont je me relevai tout étourdi.

« De tels accidents, qui faisaient rire notre caravane, étaient fréquents. »

INAUGURATION

DE

LA STATUE DE BERTHOLLET,

A ANNECY.

C'est au commencement de l'année 1840 qu'un homme dont la Savoie s'honore à juste titre, M. le chevalier Despines, conçut la première idée d'élever un monument à Berthollet. Son appel fut entendu, et une commission se forma pour réunir les souscriptions. Sa Majesté le roi de Sardaigne, toujours empressé d'encourager les sciences et d'honorer ceux qui les cultivent, daigna approuver, par ses décrets des 4 et 25 août 1840, les efforts de la commission, et s'inscrivit en tête de la souscription.

De toutes parts les preuves de sympathie les plus vives et les encouragements les plus flatteurs vinrent stimuler le zèle des commissaires, et tous les corps constitués, les académies, les sociétés savantes, appartenant aux États de Sa Majesté sarde, concoururent à l'envi pour rendre hommage au savant chimiste, et apportèrent le tribut de leur offrande.

Mais la Savoie ne pouvait oublier que celui qu'elle voulait honorer avait répandu les bienfaits de son génie sur la terre reconnaissante de France. La France naguère revendiquait Berthollet comme une de ses gloires; pouvait-elle refuser sa part dans le tribut de la reconnaissance? Une sous-commission fut instituée à Paris, et M. le docteur Caffe, interprète des vœux de ses concitoyens, fut chargé officiellement, par le syndic et le conseil municipal de la ville d'Annecy, de présider la commission de la souscription française, honorable mission dont M. Caffe s'est acquitté avec une activité et un zèle qui n'ont été dépassés que par son noble désintéressement. L'Académie des sciences en corps s'inscrivit pour une somme considérable; tous les hommes qui appartiennent à la science ou aux arts, l'industrie même, pour cette fois libérale et reconnaissante, apportèrent leur offrande. Tous oublièrent que le monument s'élevait en pays étranger, et se réunirent dans la commune pensée que la tombe d'un grand homme appartient à l'humanité tout entière.

L'habile sculpteur M. Marochetti fut chargé de l'exécution de la statue, et le mérite de son nouveau chef-d'œuvre devait encore être rehaussé par celui de son désintéressement. Il ne demanda que le remboursement de ses frais, heureux de faire hommage à son pays de ses veilles et de son travail.

La ville d'Annecy put dès ce moment se préparer à l'érection du monument, et se réjouir de posséder bientôt sur une de ses places la statue du plus illustre de ses fils.

Le 25 août dernier, la ville d'Annecy était réveillée par le bruit de l'artillerie, qui annonçait au loin que ce jour était celui du souvenir et de l'admiration. A dix heures, la foule se pressait aux portes de l'hôtel de ville, où venaient de se réunir le syndic et les conseillers, les membres du comité

Berthollet et les délégués des corps savants savoisiens et étrangers. Par un heureux hasard, la Société géologique de France avait, cette année, choisi la Savoie pour théâtre de ses explorations, et elle put assister en masse à cette cérémonie. La Société orientale, regardant comme un devoir de rendre hommage au membre de l'ancienne commission d'Égypte, s'était fait représenter. La compagnie des chevaliers nobles, dont le brillant uniforme ajoutait à l'éclat de la fête, accompagnait le cortége et lui servait de garde d'honneur. La place du Paquier, où l'on avait dressé la statue, recouverte d'une toile, était déjà remplie d'une population dont les cris de joie annonçaient le bonheur et l'enthousiasme. A l'arrivée du cortége, le bruit cesse aussitôt, et chacun veut écouter dans un religieux silence les paroles qui vont être prononcées en l'honneur du héros de la fête.

L'intendant général de la province de Savoie s'avance sur l'estrade et s'exprime en ces termes :

«Messieurs, une intéressante cérémonie nous réunit en ce beau lieu : «c'est l'inauguration de la statue de l'immortel Berthollet. Sa Majesté notre «auguste souverain, toujours admirateur du talent, n'a pas voulu rester «étranger au but de cette réunion, et a daigné me revêtir, auprès des per«sonnes qui la composent, de la mission honorable de les présider, honneur «insigne que je me plais à proclamer.

«L'inauguration de ce monument, érigé à la mémoire du savant chimiste «qui reçut le jour dans notre patrie, est une fête toute nationale, qui laissera «après elle un souvenir de gloire pour la ville d'Annecy. Puisse cette solen«nité se graver dans la mémoire de la jeunesse et lui servir d'encouragement «dans l'étude des sciences utiles à l'humanité !

«Monsieur le président du comité, nous attendons que vous vouliez bien «faire commencer la fête par l'inauguration du monument.»

Aussitôt, sur un signal du président du comité, les voiles tombent, et les applaudissements, mêlés aux salves de l'artillerie, saluent l'apparition de la statue. Le président du comité, dans un discours remarquable, retrace la vie de Berthollet et remercie la France d'avoir contribué à cette dette de la reconnaissance. Plusieurs discours sont ensuite prononcés par MM. Bourjot-Saint-Hilaire, vice-président de la Société géologique de France; Léon Menabréa, secrétaire de la Société royale académique de Savoie; Hardouin Michelin, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de France; Alphonse Dupasquier, délégué de l'Académie des sciences. Enfin, M. le docteur Davat, membre de la Société orientale de Paris, et chargé de la représenter dans cette circonstance, prend la parole en ces termes :

«Messieurs,

«Quand on élève une statue à la mémoire d'un homme, et qu'autour de «cette statue un peuple, réuni à des savants venus de tous les points de «l'Europe, vient protester de sa vénération, c'est que réellement cet homme «a bien mérité de l'humanité; c'est qu'il fut un homme célèbre.

«Berthollet, né en Savoie, Berthollet, notre concitoyen, appartient au «monde entier par la puissance de son génie, par l'étendue et l'utilité de «ses connaissances. Sénateur et pair, il est un des fils adoptifs dont la «France doit se glorifier.

«Telle est sur notre illustre compatriote l'opinion de tous les membres de «la Société orientale de France, que j'ai l'honneur de représenter ici.

«Cependant, messieurs, quoique Berthollet soit la gloire de la patrie, «quoiqu'il soit l'orgueil de notre sol natal, nous ne devons point prétendre «à l'honneur d'avoir seuls inspiré ses travaux. Lorsque l'enfant de Talloire «essayait d'arriver à Paris, un monde nouveau se substituait au vieux «monde; les traditions politiques s'évanouissaient; la société tout entière «avait rompu avec le passé; le feu des idées nouvelles agitait les têtes; par«tout régnait une activité dévorante.

«Les sciences, qui jusqu'alors s'étaient traînées dans une atmosphère «épaisse, au point de paraître barbares, étaient renouvelées par les Bichat, «les Lavoisier, les Cuvier, et par tant d'autres dont les âmes ardentes vo«laient à d'immenses découvertes.

«A leur exemple, Berthollet, négligeant les doctrines obscures ou fausses «de ses maîtres, conçut le hardi projet de reprendre les sciences chimiques «par leur fondement. Fort de lui-même, entraîné par ses recherches et ses «observations, il jeta les éléments d'une reconstitution scientifique qu'il «poursuivit et termina avec beaucoup d'éclat.

«Une circonstance, importante assurément et qui établit la liaison exi«stante entre l'esprit des Berthollet, des Bichat, et celui des orateurs de «leur époque, c'est la mâle vigueur de leur style; c'est l'héroïque réponse «de l'enfant de nos montagnes au juge instructeur qui recherchait un cou«pable: *Tu es bien hardi*, lui demandait le juge. — *Moins que je ne l'étais «en écrivant mon rapport*, répondit-il. C'est le désintéressement absolu de «tous ces travailleurs scientifiques; ils n'avaient qu'une émulation, celle de «la gloire; ils n'avaient qu'un seul but, l'établissement de l'utile; aussi «l'univers, animé par ce souffle organisateur qui sortait de leur âme, com«mença-t-il à espérer en l'avenir.

«Cette espérance ne fut pas trompée : leur ère fut une ère mémorable; «les siècles à venir les compteront comme le plus immense des bienfaits. «Les lois générales qu'ils ont posées ont eu déjà leur influence. Esprits orga«nisateurs, et joignant à la puissance d'analyse la nouveauté des concep«tions, ils ont créé une école encore suivie de nos jours, et qui marche «triomphante.

«Berthollet ne fut donc, comme ses émules, que l'une des plus hautes «expressions d'une grande époque; en lui se trouve réunie la personnifica«tion du passé et de l'avenir.

«Mais ce qui distingue Berthollet des Mirabeau, des Hoche, des Ver«gniaud, des Napoléon, et de tous les hommes illustres de son temps, c'est «que son œuvre ne fut jamais militante; c'est que son action sur le monde «fut une amélioration sans faction et sans bataille; aussi, dans la sphère «simple qu'il a parcourue, les services qu'il a rendus à l'humanité furent «dans leur résultat plus utiles que les débats sanglants d'une convention «nationale, que les succès multipliés d'un conquérant glorieux.

«En effet, quand le canon grondait des pyramides aux Alpes, de la mer «Noire à l'Océan, à quoi s'occupait Berthollet? En Égypte, il étudiait le «bien-être des peuples sous les diverses dynasties de ce remarquable pays. «Il découvrait là le moyen d'extraire le salpêtre du sol français, et affran«chissait ainsi la France de ce tribut étranger si absolument nécessaire; il «transportait aux bords du Nil les sciences de l'Europe, et contribuait à «répandre la civilisation en Orient; à Paris, il poursuivait le perfection«nement des poudres; il rendait à l'art de teindre et de blanchir d'immenses

«services; il assurait aux navigateurs de bonnes boissons, et créait sa sta-«tique chimique, ouvrage immortel.

«Ainsi, la gloire de Berthollet est impérissable; il n'avait pas besoin «d'un bronze pour passer à la postérité; mais ses contemporains avaient «besoin de dire à cette même postérité qu'ils avaient compris le grand «homme.

«Honneur donc et merci aux habitants de la ville d'Annecy, qui, en «élevant cette statue, ont entouré son inauguration de toute la pompe «d'une grande cérémonie.

«Honneur et merci à vous, messieurs les membres de la Société géolo-«gique de France, mes confrères; en y assistant, vous avez prouvé que «votre vénération égale la nôtre, et que toutes les sciences sont sœurs. «Puissent les mânes de notre illustre concitoyen se réjouir de ce concours «unanime; puisse le feu de son génie descendre et se ranimer parmi nous; «puisse le grand homme accepter l'hommage respectueux que dépose à ses «pieds la Société orientale de France.»

Chaque discours était écouté dans un religieux silence, et les sympho-nies exécutées par les différents corps de musique semblaient dire à l'ora-teur que ses paroles avaient fait battre tous les cœurs.

L'inauguration terminée, le canon fit de nouveau retentir sa voix, et la foule resta muette d'étonnement et de respect en entendant au loin le bruit d'un orage. L'artillerie du ciel semblait répondre à celle des hommes, et leur annoncer que dans un autre monde on célébrait aussi la gloire de ceux qui ont honoré celui-ci.

Enfin, le cortége se rendit au port pour s'embarquer sur le lac et visiter à Talloire la maison où Berthollet a vu le jour. Le soir, la ville d'Annecy était illuminée, et un bal champêtre réunissait tous ceux qui avaient pris part à la joie du jour. A quelques pas du Mont-Blanc, en plein air, on voyait les gracieuses dames d'Annecy, vêtues de gaze comme dans nos salons pari-siens, embellir la solennité : c'était un parterre de fleurs au pied des neiges éternelles.

J. D'ESCHAVANNES.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1844. — La séance s'ouvre à 8 heures et demie sous la présidence de M. A. Hugo. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Dupuis, missionnaire apostolique à Pondichéry, qui fait hommage à la Société orientale de divers ouvrages en langue tamoule (voir page 188).

M. Horeau, de retour de voyage, donne à la société différents détails sur les musées de La Haye et sur le musée japonais de Leyde, appartenant à M. Siebold; il cite, parmi les nombreux objets dignes d'exciter la curiosité,

un *palanquin* fort remarquable par l'assemblage des pièces qui le composent, une *armure japonaise* d'un riche travail, et la représentation en relief de l'*île de Kecima* (1), où réside l'ambassadeur hollandais : tout y est figuré avec la plus grande exactitude ; on voit jusque dans l'intérieur des maisons les individus se livrant à leurs occupations habituelles.

M. Aubert-Roche communique une lettre d'un membre de la Société, M. Audiffred, écrite en rade de Cadix, le 13 septembre 1844, où il a été retenu en quarantaine pendant quatre jours, comme arrivant du Maroc, parce que, devant Tanger, le commandant du paquebot avait communiqué avec le prince de Joinville, qui lui-même avait eu des communications avec la terre. Or, ce prince, arrivé à Cadix vingt-quatre heures après le paquebot, a été mis immédiatement en libre pratique. En voici la cause :

Les autorités de Cadix ont décidé de refuser la libre pratique et de soumettre à une quarantaine de quatre jours les bâtiments qui auraient communiqué avec Tanger. Les autorités de Tarifa, au contraire, pour vivre en parfaite intelligence avec les Marocains, ont décidé de ne suspecter en aucune manière les bâtiments qui les auraient fréquentés. « Vous devinez, « sans doute, dit M. Audiffred, la conduite du prince. Il est allé tout sim- « plement de Tanger toucher à Tarifa, et de là est venu à Cadix, où ce qui « vient de Tarifa, ville espagnole, n'est atteint d'aucune suspicion. De « sorte que le prince est libre ici, pendant que nous, pour être allés le saluer « à bord, nous sommes en interdit. »

M. Morpurgo annonce que, conformément à un arrangement particulier pris dernièrement, on a ordonné aux Maronites de n'avoir aucune communication avec les consuls de France et d'Autriche ; que le consul anglais à Beyrout disait et faisait répandre le bruit, dans la montagne et parmi les Maronites, *qu'ils n'avaient rien à attendre de la France, que s'ils voulaient être protégés véritablement, il leur fallait se donner aux Anglais.*

M. Onffroy ajoute que les dernières lettres reçues du Liban faisaient prévoir ce résultat déplorable.

Après une discussion sur la malheureuse situation des populations chrétiennes du Liban, auxquelles la Société orientale regrette de ne pouvoir porter un secours efficace, la séance est levée à 10 heures et demie.

Dans la séance du 8 novembre, dont le procès-verbal sera publié dans le prochain cahier de la *Revue*, la Société a décidé :

Qu'elle s'occuperait, le 22 novembre, de l'examen du rapport sur le mode de *colonisation de la Guyane française* proposé par M. Jules Lechevalier ;

Et que, après cet examen, elle reprendrait dans les séances suivantes la discussion relative à l'*influence de la religion musulmane sur la civilisation des pays de l'Orient où domine l'islamisme.*

Une motion a été faite, tendant à changer les jours de séance, et à fixer pour les réunions de la Société, au lieu des 1er et 3e, les 2e et 4e vendredis de chaque mois. On votera sur cette motion dans la séance du 6 décembre.

AUBERT-ROCHE, *secrétaire des procès-verbaux.*

---

(1) Voir *Revue de l'Orient*, t. III, p. 197.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

MÉMOIRE SUR LA CORÉE (1).

Origine des Coréens issus de race mongole. — Division par castes. — Agriculture. — Industrie. — Ginseng. — Cornes de cerf. — Fourrures. — Commerce avec la Chine et avec le Japon. — Despotisme et Faiblesse du gouvernement. — Costume des Coréens. — Leurs maisons. — Leur nourriture. — Forêts. — Animaux. — Médecine. Mœurs. — Langue. — Écriture. — Imprimerie. — Religion.

Si les nombreux voyages de circumnavigation entrepris depuis près d'un siècle par les grandes puissances maritimes nous permettent de poser en fait qu'il ne reste plus de terres à découvrir dans les climats habitables, il n'est pas moins vrai de dire que des pays inscrits sur nos cartes depuis quatre siècles nous sont tout aussi inconnus maintenant, qu'ils l'étaient avant leur découverte, sauf le tracé de quelques côtes explorées à la hâte par un petit nombre de navigateurs.

Sans parler des îles immenses, mieux appelées *continents*, que l'on pourrait citer à l'appui de cette assertion, nous en trouvons une preuve bien frappante dans la presqu'île de Corée, vaste royaume situé, comme on le sait, entre la Chine et le Japon.

Découverte par les Hollandais dans les premières années du xvie siècle, la Corée n'attira jamais l'attention des Européens, soit parce qu'elle ne leur offrait pas des marchés aussi lucratifs que les contrées voisines, soit parce que le gouvernement coréen a toujours été plus exclusif à l'égard des étrangers que ne le sont les Chinois et les Japonais eux-mêmes.

Sous l'illustre empereur de Chine Kang-Hi, un des géographes européens employés à la construction de la carte générale de l'empire chinois s'avança jusqu'en Corée, afin d'y déterminer la position de quelques points principaux ; mais ayant été forcé de se retirer promptement, son voyage n'ajouta presque rien aux connaissances que l'on avait déjà sur la nature de ce pays et du peuple qui l'habite.

Quelques mémoires ont été publiés en hollandais par des voyageurs qui, jetés par la tempête sur les côtes de Corée, y avaient été retenus en esclavage pendant un temps assez considérable. Mais ces données, restreintes au cercle étroit dans lequel leurs auteurs s'étaient trouvés placés, nous apprennent peu de chose sur l'état général de ces contrées lointaines.

Ce n'est réellement que depuis une dizaine d'années qu'il a été possible à un petit nombre d'Européens engagés dans la carrière des missions catho-

(1) Ce mémoire a été adressé par son auteur à M. le ministre de l'instruction publique.

liques de pénétrer en Corée, et d'y séjourner assez longtemps pour lever un coin du voile qui dérobait ce pays à nos investigations.

A en juger par la proximité et la dépendance où la Corée se trouve de l'empire chinois, on serait porté à croire que les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, les mêmes lois devraient y prévaloir, et que ce royaume tributaire devrait être à l'orient de la Chine ce que le Tong-King et la Cochinchine sont à l'occident. Nous voyons, en effet, que, sauf la corruption du langage et une légère différence dans le caractère de ses habitants, le royaume d'Annam, formé par les deux pays que nous venons de mentionner, diffère si peu de la Chine, proprement dite, qu'on pourrait, sous le point de vue ethnographique, le mettre au nombre des provinces chinoises.

La Corée, au contraire, se présente sous un aspect entièrement différent; et, chose remarquable, elle offre avec le Japon une telle analogie, qu'on est naturellement porté à attribuer aux deux royaumes une seule et même origine.

On ne saurait révoquer en doute que les Coréens n'appartiennent à la race mongole aussi bien que les Chinois, les Annamites et les Japonais. Le front étroit, bombé et fuyant, les paupières épaisses, les yeux obliques, les pommettes saillantes, le nez un peu déprimé, les cheveux roides et noirs, la barbe clair-semée, le teint olivâtre, les extrémités des membres généralement grêles, voilà les caractères distinctifs de la nombreuse race mongole; voilà aussi ceux du Coréen.

Cependant, de même que, chez nous, un œil exercé aperçoit facilement une différence dans le *facies* des habitants des différentes contrées européennes, de même on voit, chez les peuples dont je viens de parler, quelques traits particuliers qui les font facilement distinguer les uns des autres. Chez les Coréens, c'est la rondeur et surtout l'aplatissement du visage que l'on peut regarder comme le trait de famille: et en ceci encore ils se rapprochent beaucoup plus des Japonais que des Chinois.

Le phénomène social le plus remarquable dont la nation coréenne nous fournisse l'exemple est la distinction des castes.

Chez les autres peuples de la race tartare-mongole l'égalité de naissance est généralement admise: les dignités seules confèrent à ceux qui les ont mérités certains degrés de noblesse qui ne passent point à leurs descendants. De là, ce passage continuel de l'obscurité à la grandeur, et de l'opulence à la misère.

Les Coréens sont les seuls qui fassent exception à cette loi d'égalité naturelle, et qui, par leur organisation sociale, se rapprochent des peuples qui habitent l'Indoustan. Ces castes, nettement tranchées, établies dans l'Inde depuis la plus haute antiquité: ces Brames, ces Soudras, ces Chatrias dont les rivalités font le malheur du plus beau pays du monde, se retrouvent en Corée sous d'autres dénominations, il est vrai, mais avec les mêmes prérogatives et le même esprit d'hostilité mutuelle.

Les castes dont se compose la société coréenne sont au nombre de trois:

La première est formée de ce qu'on est convenu d'appeler la noblesse. Elle a le monopole de toutes les dignités civiles et militaires du royaume, et compte, par conséquent, parmi ses membres, tous les grands de la cour, les mandarins supérieurs, les chefs de l'armée, etc. etc. Elle jouit, à l'égard des castes inférieures, du droit d'impunité, sans cependant s'étayer, comme la caste des brames indiens, d'aucun caractère sacré qui puisse lui concilier le respect, dans le cas où la force viendrait à lui échapper. Cette caste, ayant tout à perdre et rien à gagner dans les commotions politiques, se tient fortement attachée au gouvernement, et réservant pour elle le développement de l'intelligence, elle tient les deux autres castes dans une ignorance salutaire à ses propres intérêts.

La marque distinctive à laquelle on reconnaît un noble est une espèce de bonnet carré en crin noir assez semblable à celui que portent chez nous les membres du barreau, et identique avec celui dont les mandarins chinois faisaient usage anciennement.

Dans les rues et les endroits publics, les nobles se cachent le visage avec un mouchoir ou avec un petit écran toutes les fois qu'ils rencontrent des individus appartenant aux castes inférieures. Si on leur barre le chemin, ils font impérieusement signe qu'on leur fasse place et, au besoin, ils frappent impitoyablement sur ceux qui leur opposent quelque résistance : malheur à la main plébéienne qui se lèverait contre un noble!

Les femmes de la première caste ne se montrent jamais en public le visage découvert : elles sortent ordinairement en chaise fermée, ou, si elles sortent à pied, elles se couvrent le visage avec le grand voile dont elles s'enveloppent le corps. Cette coutume paraît remonter aux temps les plus reculés de l'empire chinois; car l'histoire nous apprend que, même devant leurs maris, les femmes ne se présentaient pas sans se couvrir le visage avec la manche de leur robe. Aujourd'hui cet usage est en grande partie tombé en désuétude : les femmes chinoises se contentent, quand elles sortent, d'enfoncer leur tête dans le parasol qu'elles tiennent à demi fermé dans ce but.

La seconde caste forme ce que nous pourrions appeler *la bourgeoisie*. Elle se compose généralement de propriétaires, de marchands, d'officiers subalternes et d'autres personnes étrangères aux travaux serviles, quelle que soit d'ailleurs leur richesse ou leur pauvreté. Tenant le milieu entre les deux extrémités du corps social, entre le pouvoir despotique et l'avilissement, les honneurs et le mépris, cette caste jouit peut-être de plus d'estime et de tranquillité que les deux autres. Ses priviléges, restreints dans des bornes raisonnables, se rapportent plutôt au cérémonial qu'à un intérêt matériel. Ainsi, un homme de la deuxième caste n'est pas obligé de se lever quand un noble passe, il peut entrer dans la maison de celui-ci lorsqu'une affaire quelconque l'y appelle; il peut enfin être élevé à la première caste, s'il se distingue par un grand mérite personnel ou s'il rend quelque service important à l'État. C'est à cette classe qu'appartiennent la plupart des envoyés qui vont tous les ans à Pékin porter le tribut du roi de Corée à son suzerain l'empereur de Chine.

La troisième et dernière caste comprend les ouvriers, les marchands de comestibles, les domestiques, les satellites des tribunaux, et, en général, toutes les personnes livrées à des occupations basses et serviles. Le travail, le mépris, et ordinairement la misère, sont le partage de ceux qu'une malheureuse destinée a fait naître dans cette caste. Leur position sociale est tout à fait analogue à celle des Parias dans l'Inde, si ce n'est qu'il ne se rattache pas à leur personne cette idée de souillure légale, basée sur des superstitions religieuses, qui appelle l'anathème sur tout ce qui a éprouvé leur contact. Il n'est même pas rare de voir des personnes de cette caste contracter mariage dans la caste supérieure. Dans ce cas, et, en général, toutes les fois que les époux sont nés dans des castes différentes, les enfants suivent la condition du père. Cette sage disposition de la loi tend à amener insensiblement la fusion des trois castes; car, comme on peut bien le supposer, l'infériorité de caste dans les mariages mixtes se trouve presque toujours du côté de la femme; ou si, par hasard, elle se rencontre du côté de l'homme, les parents de l'épouse font tous leurs efforts pour l'élever à la hauteur de leur position, et y réussissent presque toujours.

La population coréenne est, en général, fort pauvre, quelle que soit la caste dans laquelle on la considère: et, sous ce rapport, elle est infiniment au-dessous des Japonais, des Annamites, et surtout des Chinois, chez lesquels on voit souvent des fortunes colossales. Le défaut de richesse en Corée provient de ce que le pays n'est presque point cultivé, de ce que l'industrie y est inactive, le commerce nul, et enfin de ce que le système du gouvernement étouffe toutes les entreprises dans leur germe.

Les principaux produits agricoles qui fournissent à la subsistance des Coréens sont le riz, le maïs, le millet et le froment. Pour la culture du riz, on suit à peu près la même méthode qu'en Chine : on fait d'abord un semis très-serré dans de la terre délayée jusqu'à l'état de bouillie, et, lorsque les jeunes pousses ont atteint 8 à 10 centimètres de hauteur, on les transplante, par petits paquets, dans des champs soumis à d'abondantes irrigations : on les sarcle souvent et on les chausse jusqu'à ce que le temps de la moisson soit arrivé.

La culture du froment se fait d'une manière différente et assez singulière, analogue à celle que j'ai vu employer aux îles Philippines : on abat sur les montagnes peu boisées toutes les plantes ligneuses qui peuvent servir de bois de chauffage, ensuite on met le feu aux broussailles et aux herbes qui recouvrent le sol. Deux ou trois jours après que le feu est éteint, on sème à la volée et on se contente de recouvrir la semence en ratissant la surface du terrain. Ce genre de culture est pratiqué de préférence dans les provinces septentrionales, par la raison qu'elles sont beaucoup plus montagneuses que cette autre partie du royaume qui s'étend depuis la capitale Kin-Ki-Tao jusqu'à la côte qui avoisine le Japon, et dans laquelle on s'adonne presque exclusivement à la culture du riz, du maïs et du millet. Dans ces principaux produits de l'agriculture, les Coréens trouvent de quoi satisfaire aux besoins de la consommation, mais il ne sauraient y

trouver une source de richesse, parce que, d'un côté, l'exportation leur en est interdite, et que, d'un autre côté, le décroissement graduel de la population diminue chaque jour la consommation intérieure.

L'industrie en Corée est encore moins bien partagée que l'agriculture. Point de ces riches tissus, de ces belles porcelaines, de ces brillants vernis que nous admirons chez les Chinois et les Japonais; point de ces ouvrages de marqueterie et d'orfévrerie dans lesquels les Chinois rivalisent avec les Européens. L'industrie coréenne se borne à la fabrication de grossiers tissus de coton, de lin ou de soie pour l'usage du pays. Il y a cependant des articles dans la fabrication desquels les Coréens ont la réputation, à mon avis, peu méritée, de surpasser leurs voisins; ce sont le papier et les nattes.

Le papier est épais, souple et soyeux; sa consistance, ou, pour mieux dire, l'adhésion des fibres végétales dont il est formé est telle, qu'on l'emploie, non-seulement à garnir des châssis de porte, mais même à faire des habits! Il se prête assez bien à l'écriture au pinceau et à l'encre de Chine en usage dans le pays; mais il n'offre pas une surface assez lisse pour qu'on écrive facilement avec une plume et de l'encre européennes. Aussi croirai-je toujours le papier chinois supérieur au papier étoffe des Coréens.

Quant aux nattes, elles sont en effet fort jolies, mais elles ne valent pas celles qu'on fait à Poulo-Pinang, et d'ailleurs elles ne forment pas un article assez important pour que nous nous arrêtions à en parler.

Ainsi, réduite à ses ressources industrielles, la Corée n'aurait presque rien à fournir au commerce extérieur; fort heureusement la nature est venue à son secours par la production spontanée de plusieurs articles fort recherchés à l'étranger, savoir: le ginseng, les jeunes cornes de cerf et les peaux de plusieurs espèces remarquables de mammifères.

Le fameux *ginseng* n'est autre chose, comme on sait, que la racine d'une plante appartenant à la famille naturelle des *araliacées*, et appelée par les botanistes *panax ginseng*. Les Chinois attribuent à cette racine des vertus médicinales extrêmement puissantes qui la font employer dans presque toutes les maladies. Que les poumons soient à moitié consumés par la phthisie, disent les médecins chinois, que la chaleur naturelle soit presque éteinte par la vieillesse, que les viscères aient été profondément lésés par l'action délétère de quelque poison, administrez du ginseng, et le malade sera bientôt rendu à la vie et à la santé. Ce prétendu antidote des souffrances humaines est fortement recherché dans tous les pays où ces théories médicales ont cours, et s'y vend au poids de l'or. Depuis qu'une espèce de *panax*, très-voisine du *panax ginseng*, a été découverte dans l'Amérique du Nord, la pharmacie chinoise reçoit de ce pays les deux tiers de ce qu'elle en consomme. Cependant, comme la racine américaine est très-inférieure en qualité, le vrai ginseng de Corée n'a pas baissé de prix, et forme toujours la branche la plus lucrative du commerce coréen avec la Chine.

La plante qui fournit ce précieux remède croît spontanément sur les montagnes découvertes de la Corée septentrionale: sa racine est de l'espèce de celles que les botanistes appellent *pivotantes*, et présente à sa base, ainsi

qu'au sommet, deux renflements ou bifurcations latérales qui donnent au tout l'apparence d'une poupée : de là le nom chinois *ginseng*, qui signifie *homme vivant*, et non pas *la vie de l'homme*, comme l'ont prétendu quelques écrivains. Sur la foi des médecins chinois, le ginseng a été employé en Europe dans le courant du siècle dernier, mais on n'a pas tardé à se convaincre que les prodiges attribués à ce médicament ne s'opéraient que dans l'imagination des Orientaux, et que (voyez Richard, *Botanique médicale*), pour les propriétés réelles qu'il possède, on pouvait lui substituer cent autres plantes indigènes infiniment moins chères.

Les jeunes cornes de cerf forment un second article d'exportation presque aussi avantageux que le ginseng. Vers le commencement de l'été, peu de jours après que le cerf mâle a perdu le bois de l'année précédente, il se forme sur chaque cicatrice un renflement ou protubérance arrondie, qui n'est que le germe du bois à venir. Pendant plusieurs semaines, ces jeunes pousses sont recouvertes d'une peau veloutée, et leur substance est assez tendre pour qu'on puisse facilement les entamer avec un couteau ou même avec les dents. C'est dans cet état qu'elles sont très-recherchées par les Chinois et surtout par les Japonais, qui en font un grand usage dans leur médecine. Le prix élevé auquel on vend ce médicament met tous les montagnards en mouvement à l'époque du rut et fait livrer au cerf une chasse très-active. Nul doute que, si la population coréenne était plus dense, elle ferait bientôt disparaître des forêts ces timides et élégants animaux.

Les fourrures enfin fournissent aux Coréens une branche de commerce d'autant plus importante, qu'elles sont rares dans les provinces froides de la Chine, où le luxe les fait rechercher à des prix souvent incroyables. C'est aussi de Corée que les Chinois tirent la plus grande partie du poil de renard dont ils font leurs excellents pinceaux pour écrire.

Tout restreint qu'il est à un petit nombre d'articles, le commerce coréen serait susceptible de prendre beaucoup d'extension, si le gouvernement ne le paralysait avec tout le despotisme de son pouvoir. Ainsi, il n'est permis de commercer avec la Chine que deux fois dans l'année, et une fois seulement avec le Japon.

A la cinquième et à la onzième lune, c'est-à-dire vers la fin des mois de juin et de décembre, les marchands coréens se réunissent en caravane, et traversant le vaste désert qui sépare leur pays de la Chine, ils se rendent à *Fong-Pien-Menn*, petit village situé à la frontière du Leaotong : là, les autorités des deux pays limitrophes passent en revue et inscrivent avec soin tous les arrivants, afin de pouvoir s'assurer, à la fin de la foire, que chacun est rentré dans son pays respectif. Dix jours sont accordés pour les transactions commerciales du semestre, après quoi, la frontière est de nouveau fermée, et toutes relations entre les deux peuples sont sévèrement interdites.

Les échanges avec le Japon ont lieu à la septième lune, c'est-à-dire vers la fin du mois d'août, et se distinguent des précédentes en ce que ce sont les Japonais qui viennent apporter en Corée leurs marchandises, et y acheter

les jeunes pousses de corne de cerf dont nous avons parlé plus haut.

C'est donc en suivant une politique entièrement opposée à la politique européenne, que le gouvernement de Corée cherche à tenir le peuple dans la soumission. Chez nous, c'est la richesse, l'instruction et la liberté de la nation qui font la force du gouvernement : en Corée, au contraire, c'est sur la pauvreté, l'ignorance et l'asservissement du peuple que le pouvoir s'appuie. Il est vrai de dire, cependant, que, malgré ses tyranniques efforts, malgré même le puissant soutien qu'il trouve dans le corps aristocratique, le gouvernement coréen ne jouit d'aucune force réelle, et qu'il faudrait très-peu de chose pour le renverser. Obligée, pour sa propre conservation, de s'entourer du petit nombre de troupes qu'elle a à sa solde, l'autorité n'a ni le pouvoir, ni la volonté d'exercer une police salutaire et de fournir aux habitants des campagnes la sécurité si nécessaire aux travaux agricoles. Il résulte de là que le pays est infesté de brigands organisés en bandes nombreuses, bien supérieures en force aux villages sans garnison, et qui sont même capables de lutter avantageusement avec la milice, si elle osait les affronter en rase campagne. Ces bandes de voleurs parcourent le pays à l'époque où le laboureur recueille le fruit de ses travaux : elles pillent tout ce qui leur convient, ravagent ce qu'elles ne peuvent pas emporter, et mettent souvent le feu aux hameaux qu'elles ont dévastés. Le paysan sait qu'il est pour le moins inutile d'opposer une résistance quelconque, aussi n'est-ce pas en se défendant qu'il cherche à se soustraire à cette calamité ; c'est en se retirant le plus tôt possible avec sa famille et son bien dans les villes fortifiées où se tiennent les mandarins et les soldats. Les fortifications de ces villes consistent en un mur continu, haut de 8 à 10 mètres, et garni de nombreux créneaux. Du côté intérieur, un talus de terre en pente douce sert non-seulement de soutien au mur d'enceinte, mais aussi de montée facile aux soldats et aux habitants chargés de défendre la place. En cas d'attaque, les sentinelles donnent le signal d'alarme par un certain nombre de coups de gong ou tam-tam, et aussitôt tout le monde accourt sur les remparts, les uns armés de mousquetons, les autres d'arcs et de flèches, de pierres ou d'autres projectiles plus redoutés que redoutables. On conçoit facilement combien l'agriculture doit souffrir de l'état de crainte continuelle où se trouve le laboureur pendant qu'il habite les champs, et plus encore de l'absence qu'il est obligé de faire à l'époque des brigandages. Ce que l'on aura de la peine à concevoir, c'est que les Coréens n'ouvrent pas les yeux sur leurs propres intérêts, et ne secouent pas le joug d'un gouvernement en décadence qui sait bien les opprimer, mais nullement les défendre contre leurs ennemis.

Si nous en croyons les histoires publiées dans le pays, la Corée était, au XVIIe siècle, un des royaumes les plus florissants de l'Asie orientale; et il faut, en effet, qu'elle ait eu dans ce temps-là une administration bien plus sage et une force militaire bien plus redoutable, pour avoir battu tour à tour les Chinois et les Japonais qui ont cherché à l'envahir. Ces derniers ont été contraints, en évacuant la Corée, à signer un traité en vertu duquel ils doivent fournir à perpétuité 300 hommes en otage. Le traité a été mis à

exécution, et, à présent encore, le gouvernement coréen fait scrupuleusement remplacer ceux des otages qui viennent à mourir.

La guerre que les Coréens eurent à soutenir contre la Chine a été causée par le refus qu'ils firent de se raser la tête et d'adopter le costume introduit dans ce vaste empire par la dynastie tartare qui règne aujourd'hui. Leur ancien costume, le même qu'ils portent encore à présent, se ressent beaucoup de la simplicité de leurs mœurs, ou, pour mieux dire, de l'état d'enfance dans lequel sont presque tous les arts en Corée, ceux même qui ont le plus de rapport avec les premiers besoins de l'homme. Imitateurs des Chinois dans quelques points de leur toilette, les Coréens ne portent aussi pendant les chaleurs qu'un seul habit, servant tout à la fois d'habit de dessus et de dessous. La forme de cet habit est à peu près celle de nos chemises d'homme, si ce n'est que, sur le devant, il est ouvert du haut en bas, et d'une ampleur suffisante pour qu'on puisse le croiser en guise de fichu, et l'attacher au moyen d'un cordon *sous le bras gauche*. Pour nous, qui voyons chaque jour notre costume se modifier sous l'empire de la mode, cet inexorable tyran de la société civilisée, il paraîtra insignifiant de remarquer de quel côté on croise l'habit; mais pour les peuples de l'Asie orientale, c'est un trait caractéristique par lequel ils se distinguent, et qu'il est d'autant plus important de signaler en ethnographie, qu'on peut s'en servir comme d'un jalon fort sûr dans les recherches sur l'origine et les affinités des différentes branches de la race mongole.

Nous voyons, en effet, que, sous la dynastie *Tsi*, les Chinois désignaient les barbares qui erraient au nord-ouest de l'empire par la singulière périphrase de *peuples qui boutonnent leur habit sous le bras gauche*, par opposition à la coutume où étaient dès lors tous les habitants de la Chine proprement dite de se boutonner à droite. Cette circonstance, jointe à plusieurs autres dont il sera question plus tard, me paraît de nature à prouver que la Corée, et probablement aussi le Japon, ont été peuplés par des colonies mongoles, venues des steppes de l'Asie centrale, je veux dire du grand plateau compris entre les deux immenses chaînes de l'Altaï et de l'Hymalaya.

Pour en revenir au costume coréen, l'espèce de chemise dont nous avons parlé, dans les circonstances ordinaires de la vie, ne descend que jusqu'aux genoux; elle a des manches étroites, et ne dépassant pas la longueur du bras; mais dans les visites et aux cérémonies civiles ou religieuses, on la porte beaucoup plus longue et plus simple. C'est alors une vraie toge dont les pans descendent jusqu'aux pieds, et dont les manches excessivement larges ont une fois et demie la longueur du bras. L'habit de cérémonie que les Chinois portent pendant l'été ressemblerait assez à la toge coréenne, s'il était muni, comme celle-ci, d'un collet droit qui protége le cou. Des pantalons fort larges, n'offrant sur le devant ni pont, ni ouverture quelconque, forment la seconde partie du costume coréen. On les maintient autour des reins au moyen d'une ceinture aisée à défaire, et, à mi-jambe, on les fait entrer dans les bas, afin qu'ils ne gênent pas la marche. Les bas

sont en toile et assez semblables aux bas chinois; mais, ils ont cela de particulier, que la couture se trouve juste au-dessous de la plante des pieds, de manière à écorcher les pieds des personnes non habituées à ce genre de chaussure. Dans les premiers temps qu'il était en Corée, un missionnaire catholique a été incommodé par cette singulière sorte de bas, au point de ne pouvoir pas marcher pendant plusieurs jours. La forme que nous donnons fort mal à propos aux souliers chinois dans nos gravures est exactement celle des souliers coréens. La partie antérieure est terminée par une pointe relevée, fortifiée en dedans par un morceau de bois, de manière à ce que, dans l'occasion, ces souliers puissent servir d'armes défensives. Les gens de la classe noble, qui ne daignent pas descendre à ce genre de combat, ont la pointe de leurs souliers moins élevée et moins aiguë. Quelle que soit cependant la forme qu'on est convenu de leur donner, les souliers coréens ne sont pas en étoffe comme les souliers chinois, mais bien en cuir comme les nôtres, ou, pour mieux dire, comme les souliers indiens, avec lesquels ils ont plus de rapport. Le cuir dont on les fait est mal tanné, blanchâtre, mou et comme spongieux; aussi s'imbibe-t-il d'eau très-facilement et ne garantirait aucunement de l'humidité, si, dans les temps pluvieux, les Coréens n'avaient le soin de porter des sabots échasses qui les élèvent d'un pied au-dessus du sol. Les femmes et les enfants portent des souliers en couleur, ou chamarrés de quelque ornement en couleurs vives. Tous les hommes portent les souliers ainsi que les habits entièrement blancs. Et en vérité, j'ignore s'il y a une autre nation au monde où l'on voie une aussi grande uniformité dans la couleur du costume. Les enfants et les femmes peuvent bien porter des habits rouges, bleus, verts, etc.; mais les hommes sont tous habillés de blanc, quelle que soit la caste à laquelle ils appartiennent.

Pour se garantir du froid excessif de leurs hivers, les Coréens mettent habits sur habits sans songer à adopter une matière et une forme plus propres à concentrer la chaleur. Ils ne se servent pas de fourrures, soit parce qu'ils ne savent pas les préparer, soit parce qu'ils préfèrent les vendre aux Chinois, qui les leur achètent à de très-bons prix. Les tissus généralement en usage dans le pays sont en lin et en chanvre de différentes espèces: il y a peu de personnes qui portent du coton, encore moins de la soie.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les Coréens ont mieux aimé courir les chances d'une guerre désastreuse que de se raser les cheveux à la manière tartaro-chinoise. A leurs yeux, une longue et épaisse chevelure est un des plus beaux ornements de l'homme aussi bien que de la femme; et, sous ce rapport, la nature les a favorisés, car ils ont les cheveux plus fournis peut-être et plus noirs qu'aucun autre peuple d'Asie. Malheureusement le défaut de propreté en fait un foyer de vermine abondante, qui des cheveux passe aux habits et s'y multiplie dans une progression effrayante. Pauvre ou riche, le Coréen n'est jamais exempt de cette dégoûtante compagnie, dont, du reste, il ne cherche presque pas à se débarrasser: il se contente de passer ses habits sur le feu tous les deux ou trois jours pour faire

périr l'excédant de leur population, sans s'occuper de la graine qui doit renouveler bientôt la génération détruite. Quelques physiologistes ont pensé que, si la vermine est si générale chez les peuples asiatiques, cela tient à la nature de leur peau et des excrétions cutanées qui, chez eux, semblent offrir des caractères particuliers. Pour moi, je crois que la malpropreté en est la seule cause, car les Européens qui, allant dans l'intérieur de l'empire, sont obligés d'adopter le costume et les habitudes chinoises, ne tardent pas à être envahis aussi par ces horribles parasites. Et sans aller si loin, ne verrait-on pas la même chose en Europe, si on y portait la même chemise plusieurs semaines ou plusieurs mois, comme cela se voit fréquemment en Chine et en Corée.

Parmi les traits qui caractérisent les peuples de l'Asie orientale, je veux dire les peuples appartenant à la race sino-mongole, il n'en est peut-être pas de plus saillant et de moins remarqué jusqu'à ce jour que l'absence du génie architectural, ainsi que du penchant à élever des édifices durables et grandioses. Ce besoin, si puissant chez toutes les autres nations, tant anciennes que modernes, d'élever à grands frais des monuments impérissables et des maisons solides, élégantes et commodes, est tout à fait inconnu aux Chinois, aux Annamites, aux Japonais et aux Coréens particulièrement.

En entrant pour la première fois dans une ville coréenne, on est tenté de demander où sont les maisons; en effet, les rues sont formées par des murs en pisé ou en bambou assez élevés, qui dérobent entièrement la vue des habitations particulières auxquelles ils servent d'enceinte. Chaque famille a son enclos particulier qui, la séparant entièrement de ses voisins, lui permet de goûter les douceurs de la solitude au centre même de la ville. En pénétrant dans ces enclos, on trouve invariablement une cour ou aire plus ou moins vaste, dont le milieu est occupé par la maison du propriétaire, et les côtés sont encombrés de bois à brûler, de meules de grains, d'instruments aratoires, de cabanes pour les animaux domestiques, etc.

La maison est toujours construite avec la plus grande simplicité: quatre murs de 8 à 10 pieds de hauteur, sur lesquels s'élève un toit en chaume à 45° d'inclinaison; voilà l'extérieur. L'intérieur se compose d'une seule pièce sans plafond, dans laquelle les pauvres établissent un compartiment avec des nattes lorsqu'ils ont quelque malade à isoler. Les riches multiplient les pièces en construisant plusieurs maisons adossées de manière que l'on puisse aller de l'une dans l'autre sans quitter l'abri du toit.

Entre le plancher et le sol on laisse, dans toute la largeur de la maison, et sur une hauteur d'environ 2 pieds, un espace vide formant une espèce de four destiné à chauffer l'appartement pendant les rigueurs de l'hiver. Sur un des côtés de la maison, une ouverture semi-circulaire aboutit dans cette cavité: c'est par là que pénètre la chaleur pendant qu'on y fait la cuisine. Du côté opposé, un petit soupirail, ménagé près de terre, donne issue à la fumée. Sur le devant de la maison, un prolongement du toit, soutenu par quelques piliers, forme une espèce de porche ou d'abri, sous lequel on peut prendre l'air dans les temps pluvieux. Comme il n'y a pas de marches in-

termédiaires, et que la porte d'entrée est de niveau avec le plancher, c'est-à-dire à 2 pieds au-dessus du sol, on est obligé de lever le pied assez haut pour entrer dans la maison. C'est sans doute à cause du raccourcissement du corps produit par ce mouvement que l'ouverture de la porte n'a pas la hauteur d'un homme.

L'ameublement des maisons coréennes est de la plus grande modestie : une ou plusieurs malles pour serrer les habits, un rayon pour mettre des livres, une petite table sur laquelle on mange, voilà à peu près tout le mobilier : il n'y a ni lit ni chaise : le Coréen s'assied par terre, en croisant les jambes à la mode des tailleurs ; il couche également par terre, en été, pour être plus au frais, et en hiver, afin de mieux concentrer sous ses couvertures la chaleur communiquée au plancher par le four dont nous avons parlé plus haut. Malgré leur simplicité, disons mieux, leur pauvreté, les maisons coréennes respirent à l'intérieur un certain air de propreté dont manquent bien souvent les maisons chinoises. Les murs sont tapissés de papier blanc que l'on renouvelle aussitôt qu'il est terni. Le plancher est couvert de nattes, dans toute la largeur de l'appartement, et on se souvient que les nattes coréennes sont d'une beauté remarquable. Dans la crainte de salir l'intérieur de la maison, on a soin de quitter ses souliers avant d'entrer, et de venir à la porte toutes les fois qu'on a besoin de cracher ou de se moucher.

A la grandeur des dimensions, et à la solidité près, toutes les maisons en Corée sont construites sur le plan que nous venons de décrire, sans en excepter les palais des grands du royaume et celui du roi lui-même. Comme en Chine, on y a l'habitude de ne pas construire d'étages au-dessus du rez-de-chaussée, dans la persuasion qu'à une certaine élévation du sol l'air est très-malsain. Je ne sache pas qu'en Europe on ait remarqué une différence de salubrité en faveur des étages inférieurs. Il se pourrait cependant que la pesanteur spécifique de certaines émanations propres au sol de la Chine et de la Corée justifiât l'opinion admise de temps immémorial par les trois ou quatre cent millions d'individus qui habitent ces vastes pays.

Comme dans toutes les autres contrées de l'Asie, le riz fait en Corée la base de la nourriture : mais, avec cette différence, qu'au lieu de le faire cuire à la vapeur et de le manger presque sec, comme cela se fait en Chine et dans l'Inde, les Coréens le font bouillir dans une grande quantité d'eau que l'on garde pour boire pendant le repas. Les mets qui accompagnent ce pain asiatique se composent, suivant les fortunes, de viande de porc, de chien, de bœuf, de poules, de pigeons, de canards, d'oies, de poissons, de rats et de légumes : parmi ces derniers on compte la moutarde blanche ou pe-tsaï des Chinois, les choux-fleurs, de gros navets que l'on fait macérer dans de la saumure, des piments et plusieurs espèces de légumineuses.

Quant au mode de préparation de ces différentes substances, les Chinois et les Coréens sont tout à fait en opposition de principes avec nous. Il est généralement admis en Europe que la viande bouillie, ayant abandonné à l'eau la plus grande partie de son osmazôme, est bien moins substantielle et

moins facile à digérer que la viande convenablement rôtie, qui a conservé tous ses principes nutritifs. En Chine, au contraire, ainsi qu'en Corée, on croit, d'après l'autorité fort respectable, sans doute, mais peu hygiénique, de Confucius, que la viande rôtie est très-malsaine. Cette opinion, envisagée sous certains rapports, et surtout chez des peuples d'un tempérament différent, peut cependant être vraie et admissible.

Quoi qu'il en soit, la cuisine coréenne fait tout bouillir, sauf ensuite à rehausser le goût, naturellement insipide, de semblables préparations, au moyen de sauces particulières au pays, parmi lesquelles nous citerons la plus usitée et la seule connue en Europe, le *soya*. Ce condiment, dont l'usage a de la peine à se répandre dans nos pays par la persuasion où sont les gens crédules qu'il est préparé avec des blattes, se fabrique en grandes quantités avec de la fécule de *dolichos*, cuite à un certain degré, et soumise à la fermentation. On lui reconnaît des propriétés stimulantes dont les estomacs indolents se trouvent bien. Les Coréens ne sont pas seuls à en faire usage: le soya figure sur la table de tous les peuples d'Asie, depuis le détroit de Bab-el-Mandeb jusqu'au pays qui nous occupe.

Ce n'est pas la coutume en Corée que plusieurs personnes mangent à la même table: chacun s'assied par terre, les jambes croisées, devant une petite table d'un pied de haut, dressée exclusivement pour lui, sur laquelle sont placés les mets, une tasse pour boire, une cuiller et une paire de bâtonnets. Les bâtonnets servent à saisir la viande et les légumes qui ont été probablement coupés en petits morceaux; on se sert de la cuiller pour manger le riz, ce qui est beaucoup plus propre que de porter l'écuelle à la bouche et d'en humer le riz à la mode chinoise. J'aime bien mieux aussi assister au repas solitaire du Coréen qu'aux repas animés des Chinois, où vingt personnes puisent dans le plat commun avec des bâtonnets qu'ils ont mis cent fois dans leur bouche.

Nous avons déjà dit que pendant le repas les Coréens boivent abondamment de l'eau, dans laquelle on a fait bouillir le riz. Une fois le repas terminé, ils se mettent à boire du vin du pays, c'est-à-dire de l'eau-de-vie de riz; car le vin de raisin est une boisson fort chère dont les personnes opulentes peuvent seules se permettre l'usage journalier. Ce n'est aussi que chez les riches que l'on voit servir du thé. Les hivers de Corée étant trop rigoureux pour la culture du précieux arbrisseau qui fait la richesse du commerce chinois, on tire de Chine la petite quantité nécessaire à la consommation du pays.

Le menu peuple est très-friand de pâtisseries, si toutefois on peut donner ce nom à certains gâteaux compactes faits avec du miel, du maïs, ou du millet que l'on vend dans les rues, et dont le moindre défaut est d'être extrêmement indigestes.

Sous le climat de Corée presque tous les fruits d'Europe réussissent à merveille, et semblent être originaires du pays. Les pommes, les poires, les pêches, les abricots, les prunes, les cerises, les fraises, le raisin et les autres fruits des pays tempérés y sont excellents, malgré le peu de soin que

prennent les indigènes pour l'amélioration des espèces: les multiplications se font par semis, rarement par boutures ou par marcottes : la greffe est tout à fait inconnue.

Les sombres et épaisses forêts qui recouvrent les trois quarts du sol coréen se composent en grande partie de conifères, dont le bois tendre et léger est employé de préférence dans la menuiserie. On y trouve aussi le chêne, l'orme, le micocoulier, le châtaignier sauvage, et d'autres arbres fort remarquables dont la connaissance intéresserait vivement la botanique. Malheureusement ces forêts sont très-dangereuses à parcourir à cause des animaux féroces sans nombre qui les habitent.

En première ligne se présente le tigre avec toute la férocité qu'on lui connaît. Roi des jongles touffus dont aucun ennemi ne lui dispute la suprématie, il y décime à son gré les troupeaux de cerfs et de gazelles; quand ceux-ci viennent à lui manquer, il approche des habitations pendant la nuit, et enlève le malheureux attardé qu'il trouve hors de sa maison.

Les ours et les loups sont aussi très-nombreux, mais ils ne sont pas aussi redoutés que le tigre, ni aussi poursuivis que le sanglier. Cet animal, qu'on a tort d'appeler féroce, puisqu'il ne se montre tel que lorsqu'il est attaqué, cause de très-grands dégâts aux moissons, et s'attire ainsi une chasse très-active de la part des Coréens. Dès qu'ils ont découvert la piste d'un sanglier, les Coréens se réunissent au nombre de cinquante ou de soixante, et armés de longues lances, ils environnent le fourré du bois où l'animal s'est réfugié. Au signal convenu, tous les chasseurs s'avancent, le cercle se resserre, et bientôt des cris de joie ou de douleur apprennent aux plus éloignés que le redoutable pachiderme a succombé sous les coups, ou bien qu'il a éventré quelque chasseur inhabile placé sur son passage. Je suis porté à croire que le sanglier coréen forme une espèce différente du nôtre, caractérisée par des dimensions beaucoup plus volumineuses et des défenses plus longues et légèrement arquées. Sa chair est excellente et partant très-recherchée par les riches.

On trouve aussi en Corée des lièvres, différentes espèces de faisans, des cailles, des tourterelles, des canards sauvages et quelques autres espèces de gibier. Plusieurs de ces oiseaux sont attrapés au piége, mais la plupart sont chassés au faucon. Les Coréens sont peut-être plus avancés dans ce dernier genre de chasse que ne l'étaient nos seigneurs du moyen âge, car ils dressent le faucon, non-seulement à saisir et à rapporter le menu gibier, mais aussi à attaquer les grands animaux féroces et à rendre leur capture aussi facile qu'exempte de danger. Pour parvenir à ce but, ils le nourrissent pendant quelque temps d'yeux de quadrupèdes, puis ils l'habituent peu à peu à aller prendre lui-même sa nourriture sur la tête des animaux qu'on destine à la boucherie. Le faucon devient tellement friand de ce genre de curée, qu'une fois à la chasse, il se précipite comme la foudre sur les animaux féroces qu'il peut apercevoir, sur le tigre de préférence, il se cramponne sur leur tête, et ne les quitte pas avant de leur avoir arraché les yeux.

La classe des reptiles compte en Corée un très-grand nombre de repré-

sentants assez dangereux, ce qui est une conséquence naturelle de l'état de friche dans lequel se trouve le pays. On remarque une espèce de serpent gigantesque qui a souvent 20 ou 25 pieds de long, et qui ne peut appartenir qu'au genre boa. Elle était, dit-on, très-commune autrefois, mais elle disparaît insensiblement par suite de la guerre acharnée que lui livre la pharmacie coréenne. Suivant les théories médicales reçues dans le pays, la substance cérébrale de ce grand reptile a le pouvoir de rappeler les malades à la vie et à la santé, quelque désespéré que soit leur état. On conçoit, d'après cette croyance, à quel prix une semblable panacée doit se vendre, et avec quelle ardeur on doit la rechercher. Cependant, autant le Coréen est avide de rencontrer quelqu'un de ces boas si appréciés en médecine, autant craint-il la rencontre du trigonocéphale ou celle d'un petit serpent fort commun dans les moissons, et dont la morsure cause la mort en moins d'une demi-heure.

Lorsqu'un de ces terribles accidents a lieu, on scarifie immédiatement la plaie et on y applique une substance dure et rouge, dont la composition m'est inconnue, ou bien encore une fève de Saint-Ignace dont on fait boire en même temps une très-légère infusion. Il paraît que ces deux substances ont le pouvoir d'absorber ou de neutraliser le venin; car il est de fait que, sous leur influence, les personnes mordues par les serpents les plus venimeux ne tardent pas à se rétablir.

Tout ce que les Coréens savent en médecine, ils l'ont appris des Chinois, leurs voisins et leurs maîtres. C'est dans les innombrables ouvrages de médecine publiés en Chine que les Coréens à l'orient, et les Annamites à l'occident, puisent les notions qu'ils ont sur l'art de guérir. La science médicale est, par conséquent, aussi arriérée dans ces deux royaumes que dans l'empire soi-disant céleste. Idées complétement fausses sur l'anatomie et sur les fonctions physiologiques des organes; opiniâtreté à faire le diagnostic des maladies uniquement par le pouls sans interroger le malade; ignorance profonde sur la nature intrinsèque et l'action des médicaments; traitement complexe et simultané de vingt affections diverses, dont chaque maladie est supposée être le résultat, voilà la faculté avec tous ses attributs; ses prérogatives consistent en Corée, comme partout ailleurs, à pouvoir tuer impunément.

Les Chinois, comme on le sait, ne pratiquent point la chirurgie; ils se contentent, dans des cas urgents, de faire des frictions ou des scarifications, d'appliquer des ventouses, des moxas, quelquefois même des sangsues. En cela, il ne sont pas imités par les Coréens, chez lesquels on voit faire des opérations chirurgicales d'une grande hardiesse, telles, par exemple, que la ponction du thorax ou de l'abdomen dans les cas d'épanchements pleurétiques ou hydropisiques. Ces opérations, repoussées, je crois, par la plupart des docteurs européens, sont souvent couronnées de succès. J'ai connu un jeune homme, jouissant alors d'une parfaite santé, qui avait été poncturé quelques années auparavant, un peu au-dessous et à côté du sternum.

Outre la science médicale, qui est principalement reléguée dans la deuxième caste, on cultive chez les grands les différentes connaissances requises en Chine pour le grade de docteur, telles que l'histoire, la statistique, la philosophie, la législation, etc. Si on s'en tenait aux dispositions de la loi, personne ne devrait être promu à la magistrature avant d'avoir fait preuve de son savoir sur ces matières. Mais, hélas! quel est le pays où la loi est inexorablement appliquée sans acception de personnes? A peine la France, après tant de siècles d'abus et tant de luttes, peut-elle répondre: «C'est moi!» Comment la Corée, cette contrée placée si loin du foyer civilisateur, pourrait-elle conserver la force et la pureté de ses institutions? Et, en vérité, il est très-fâcheux que la science n'y reçoive pas plus d'encouragements de la part de l'autorité, car le Coréen est, de sa nature, intelligent, avide de savoir, et persévérant au travail : pour peu qu'on excitât son émulation, on verrait bientôt la sphère de ses idées s'agrandir, sa pusillanimité disparaître et faire place à des sentiments élevés, dont jusqu'à présent il n'a pas même connu le nom.

La nature humaine est vicieuse partout, elle l'est en Corée; on croirait cependant que les mêmes causes qui empêchent le développement de l'intelligence empêchent aussi l'accroissement du vice, car on y voit peu de ces grands désordres et de ces crimes affreux dont les pays les plus civilisés nous offrent de si fréquents exemples. L'ivrognerie est presque le seul vice inhérent au pays, mais il y est généralement répandu, et d'autant plus enraciné, que le gouvernement ne cherche en aucune manière à y apporter remède. Il est rare qu'on sorte dans la rue sans rencontrer quelques individus pris de vin. Les Chinois ont au moins cet avantage sur les habitants de la Corée, que, si quelquefois ils se souviennent de *finire tristitiam vitæque labores molli mero* (1), ils ont soin de le faire dans l'intérieur de leurs maisons, et de ne sortir qu'après avoir bien cuvé le *sam-chou* avec lequel ils se sont enivrés.

Le vol, le mensonge, la dissolution des mœurs sont des vices caractéristiques propres à toute la race mongole, et, par conséquent, aussi aux Coréens, quoique cependant ils ne s'en montrent pas aussi esclaves que les nations environnantes.

Arrivons à un fait extrêmement important, dont la découverte pourra peut-être faire époque dans la science ethnographique : disons quelques mots du langage coréen. La nature de cet idiome doit exciter d'autant plus la curiosité et les investigations des savants qu'il forme à mon avis, le chaînon si longtemps et si inutilement recherché, par lequel la race chinoise se rattache aux races indiennes. A défaut de monuments historiques qui pussent nous éclairer sur l'origine des peuples formant à eux seuls le tiers du genre humain, et le plus vaste comme le plus ancien empire du monde, on a été naturellement porté à analyser la langue la plus répandue parmi ces peu-

(1) Horat., *ad Munatium Plancum.*

ples, je veux dire la langue chinoise, considérée à juste titre comme la langue mère de l'Asie orientale. On a d'abord analysé les mots, puis la grammaire, puis les caractères, et comme il n'a pas été possible d'y découvrir des éléments puisés à l'étranger, on a conclu que la grande famille sino-mongole formait dans le genre humain une branche à part, qui, suivant l'expression d'un naturaliste plus spirituel que savant, devait avoir eu son Adam particulier distinct de celui des autres nations.

Or, les points de contact que l'on a raisonnablement, mais inutilement, cherchés dans la langue chinoise, se trouvent, à n'en pas douter, dans la langue coréenne. Je n'entreprendrai pas, dans cette courte notice, de développer les arguments inébranlables qui, pour moi, placent une aussi importante proposition au rang des théorèmes : ce sera le sujet d'un travail spécial que je publierai sous peu, avec une grammaire et un dictionnaire coréen. Je me bornerai, pour le moment, à quelques notions générales propres à donner une idée suffisante de ce curieux idiome, et à mettre les savants sur la voie des recherches.

1° La langue coréenne est polysyllabique, c'est-à-dire que les mots dont elle se compose sont souvent formés de plusieurs syllabes, et quelquefois d'un bon nombre.

2° Presque tous les mots de la langue coréenne ont une racine dérivée du chinois; mais, comme les mots chinois sont toujours monosyllabiques, les syllabes additionnelles des mots coréens sont empruntées d'autres langues, offrant les mêmes caractères de polysyllabisme.

3° Les expressions coréennes contiennent donc deux éléments également importants, que nous pourrions, en quelque sorte, appeler *la matière* et *la forme*.

Le premier, l'élément radical, consistant en une syllabe d'origine chinoise, exempte d'inflexion, fournit l'idée première attachée au mot.

Le second, l'élément modifiant, consistant en une ou plusieurs syllabes, ajoutées à la syllabe radicale et sujettes à variation, est destiné à donner à l'idée générale les différentes modifications dont elle est susceptible.

Cet élément, analogue aux affixes de certaines langues orientales, ou, mieux encore, aux finales variables des mots latins, est indubitablement emprunté à une langue aussi différente du chinois par son génie que par sa richesse.

4° Au moyen des syllabes modifiantes, placées avant ou après la syllabe radicale, le Coréen possède des déclinaisons, des conjugaisons, et en général toutes les catégories grammaticales qui donnent de la perfection à une langue en multipliant les idées.

5° Le mot chinois qui forme la racine du mot coréen n'appartient souvent plus à l'époque actuelle, c'est-à-dire qu'il est passé du style vulgaire au style sublime des Chinois modernes, ou bien qu'il est tombé en désuétude, et ne figure plus que dans les livres anciens. Ce fait est, à mon avis, de la plus haute importance en ethnographie, d'abord parce qu'il vient à l'appui de ce que j'ai avancé dans mon *Systema phoneticum*, t. I, p. 75, relative-

ment aux fluctuations de la langue chinoise. En second lieu, parce qu'il peut servir à fixer avec certitude l'origine de la nation coréenne. Il suffirait pour cela d'établir, d'après les anciens ouvrages chinois, à quelle époque la langue chinoise se présentait sous les formes mêlées dans l'idiome coréen. Cette tâche doit offrir, je l'avoue, bien des difficultés, mais je la crois d'autant moins impossible à remplir, que je me la suis proposée dans le cours des recherches relatives à mon *Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise.*

6° Suivant la caste de celui à qui on parle, le langage coréen revêt des formes différentes, soit dans le style, soit dans les mots. Un étranger qui n'aurait appris, par exemple, que le langage propre à la troisième caste ne comprendrait presque rien au langage de la première. Le chinois offre quelque chose d'analogue, mais sur une échelle beaucoup moins étendue : je ne sache pas non plus qu'on trouve rien de semblable dans aucune autre langue vivante.

Maintenant, quels que soient les caractères d'après lesquels on jugera de l'affinité des idiomes en général, le coréen se présentera toujours comme tenant le milieu entre celui des Indes et celui de la Chine; car, si on admet pour base d'affinité la ressemblance des formes grammaticales, l'élément radical est là, dans chaque mot, pour prouver que le coréen a aussi une immense affinité avec une langue entièrement différente de celle dont il a emprunté les formes grammaticales. Si, au contraire, nous admettons comme règle de parenté la ressemblance dans les mots, nous serons contraints d'avouer que la reconstruction des monosyllabes radicaux en mots polysyllabiques, le génie de la langue coréenne et la complication de sa grammaire sont des caractères importants qu'on ne saurait négliger et qui établissent des rapports intimes entre la langue coréenne et une autre langue totalement différente de celle dont elle a emprunté les éléments radicaux.

On doit conclure de tout ce qui précède, que la famille coréenne, quoique reléguée aux extrémités orientales de l'Asie, vient se placer, sous le rapport ethnographique, entre les deux plus anciennes races du monde, auxquelles elle semble donner la main, je veux dire entre la race indienne et la race chinoise.

Deux sortes d'écritures sont en usage en Corée : les caractères chinois et une espèce d'écriture particulière au pays, l'écriture coréenne proprement dite. En parlant des divers faits qui établissent une liaison complète entre la Corée, l'Inde et la Chine; nous aurions pu citer aussi le système graphique usité de temps immémorial dans le pays qui nous occupe; car il n'offre aucun rapport avec le système chinois, quoiqu'il soit destiné à représenter des mots d'origine évidemment chinoise. Dans l'esprit des Coréens, leur écriture est syllabique, c'est-à-dire que chaque signe exprime une syllabe entière : le nombre des signes graphiques, égal par conséquent à celui des syllabes qui peuvent se rencontrer dans le langage coréen, est d'environ *deux cent cinquante.* Ces éléments primitifs forment un syllabaire divisé en autant de classes qu'il y a d'initiales différentes, c'est-à-dire en quatorze

classes; et dans chacune de ces classes il y a autant de signes syllabiques qu'il peut y avoir de finales ajoutées au son initial. Prenons pour exemple la première division venue du syllabaire coréen :

Pa, pia, pe, pie, po, pio, pou, piou, pê, pi, pâ.

La raison de cette classe syllabique se trouve dans la lettre *p*, à laquelle on ajoute, suivant l'ordre adopté, les différentes voyelles qui se combinent avec cette consonne.

La première idée qui se présente à l'esprit, en jetant un coup d'œil sur ce système d'écriture, c'est qu'au lieu d'être syllabique, ainsi que les Coréens le supposent, il est purement et simplement alphabétique. En effet, chaque signe est formé de deux éléments, dont l'un, l'*initial*, se trouve dans tous les composés de sa classe, et l'autre, le *final*, se reproduit dans toutes les classes en combinaison avec chaque initiale. En séparant ces deux espèces d'éléments qui, après tout, ne sont autre chose que les consonnes et les voyelles, on obtient un alphabet fort simple composé de trente-deux lettres très-facile à apprendre.

Ce qui prouve clairement que les Coréens considèrent leur écriture comme syllabique, c'est qu'au lieu d'écrire l'un après l'autre les éléments vraiment alphabétiques dont elle se compose, ils accouplent ces mêmes éléments sur une ligne horizontale pour en former des syllabes complètes, qu'ils écrivent ensuite l'une sous l'autre, suivant une ligne verticale. Les lignes et les pages se suivent de droite à gauche comme dans les livres chinois. L'aspect général de l'écriture coréenne rappelle quelques écritures indiennes, notamment le *devanagari;* il faut avouer cependant qu'elle n'offre de l'affinité réelle qu'avec l'écriture japonaise, à laquelle probablement elle a donné naissance. On pourrait y reconnaître aussi quelques éléments empruntés au chinois, si la différence essentielle des deux écritures n'ôtait à ces ressemblances graphiques toute l'importance qu'au premier abord elles sembleraient avoir.

On publie avec ce genre d'écriture un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de médecine, des poésies, des romans, des livres de religion et de sorcellerie, dont le peuple seul est censé faire usage. Ceux qui aspirent au titre de savant vont puiser leurs connaissances dans les livres chinois, et regardent avec mépris ceux qui ne savent pas lire couramment l'écriture compliquée du céleste empire. On sait qu'il en est à peu près de même au Japon, en Cochinchine, au Camboge et jusque dans le royaume de Siam.

Malgré les grandes facilités que la nature alphabétique de l'écriture coréenne pourrait offrir pour l'impression des livres, au moyen de types mobiles, les Coréens se sont contentés, jusqu'à ce jour, du procédé stéréotypique, qu'ils ont emprunté des Chinois leurs voisins. Chaque page est gravée en entier sur une planchette en bois de cerisier; on la soumet ensuite au tirage aussi longtemps qu'elle continue d'être lisible; et enfin une fois usée, on la passe au rabot afin d'utiliser le bois pour la gravure de quelque autre ouvrage. Le procédé du tirage est de la dernière simplicité: l'ouvrier passe sur la planche, posé horizontalement devant lui, une brosse imprégnée

d'encre, il applique immédiatement après une feuille de papier sans colle, et pressant légèrement sur le revers avec un tampon de linge, il obtient, sans aucun autre embarras, une épreuve claire et nette. Cette simplicité du matériel typographique permet de livrer toutes sortes de publications à des prix extrêmement modérés, et compense, jusqu'à un certain point, les avantages des caractères mobiles.

La religion bizarre qui, semblable à l'arbre des Banians, s'est enracinée partout où s'est étendu son ombrage, le *bouddhisme* est en Corée, comme en Chine, la religion de la majorité. Elle y a ses pagodes, ses bois sacrés, ses bonzes et ses cérémonies; mais elle y est aussi beaucoup moins raisonnée que dans l'Inde, et entourée, plus que partout ailleurs, des superstitions les plus grossières. Combien de Coréens, pleins de sens pour toute autre chose, viennent vous affirmer, de conviction, que tel magicien leur a fait voir le diable; que tel autre les a conduits promener dans l'enfer; qu'il est de ces magiciens dont le pouvoir est assez étendu pour transporter soudain leurs clients jusqu'aux extrémités du monde; que d'autres peuvent faire apparaître à volonté tous les rois de l'univers, ou telles personnes habitant les pays les plus lointains, etc., etc.

De croyances aussi ridicules résultent des pratiques superstitieuses sans nombre, que mettent à profit ceux dont le métier est d'engraisser aux dépens de la crédulité publique. Les bonzes, les sorciers, les astrologues, les tireurs d'horoscopes, les diseurs de bonne aventure, tous ceux enfin qui savent donner à leurs simagrées un air mystérieux ou surnaturel réussissent parfaitement auprès des Coréens. Il n'y a pas encore longtemps qu'ils réussissaient également auprès de peuples moins barbares!

Dès le XVIe siècle, le christianisme a tenté de pénétrer en Corée par la voie du Japon, sans avoir obtenu des résultats dignes de fixer l'attention. Ces tentatives ont été renouvelées sous l'empereur Kang-Hi sans de plus grands succès.

Au commencement de ce siècle, un jeune Coréen ayant embrassé la religion chrétienne pendant son séjour à Pékin, où il était venu en ambassade, devint, pour ainsi dire, l'apôtre de son pays. A peine de retour en Corée, il commença à prêcher les dogmes qu'on lui avait appris en Chine, et en peu de jours il parvint à convertir un grand nombre de ses compatriotes. Chez un peuple ennemi de tout ce qui est étranger, une religion aussi nouvelle et aussi contraire aux passions devait rencontrer de grands obstacles et succomber dans la lutte. C'est ce qui eut lieu: l'autorité s'empara du néophyte prédicateur et de ses disciples; elle les soumit aux tortures les plus cruelles pour leur arracher le désaveu de leur croyance, et les trouvant décidés à y persévérer, elle noya dans leur sang le germe de la religion naissante.

On suppose bien que l'Église catholique ne se donna pas pour battue. Convaincue, au contraire, que le sang des martyrs est une graine féconde de nouveaux chrétiens, elle songea à employer des moyens plus efficaces pour la culture de cette vigne presque détruite par la tempête, et rien ne

parut mieux répondre à l'objet qu'on avait en vue que l'ardeur et la persévérance des missionnaires français. En conséquence, la Société des missions étrangères de la rue du Bac fut investie, en 1834, de l'administration spirituelle de la Corée, à la charge d'y entretenir un évêque et des prêtres en nombre suffisant. Quelque difficile et dangereuse que dût être cette entreprise, un évêque se présenta pour la commencer, et deux missionnaires s'offrirent pour compagnons de ses succès ou de ses revers. Ils partirent: mais au moment même de pénétrer dans sa nouvelle mission, et après avoir traversé la Chine et la Tartarie, au milieu de mille dangers, Mgr Bruguières fut arrêté par une mort subite, dont la véritable cause est restée un secret jusqu'à ce jour. Les missionnaires continuèrent leur route, et ils parvinrent successivement à s'introduire en Corée, auprès de leurs néophytes.

Dès que la mort de l'évêque de Capse fut connue à Rome, on se hâta de lui donner pour successeur M. Imbert, qui se mit en route immédiatement, et fut assez heureux pour porter en Corée la première mitre épiscopale qu'on y eût vue. Mais, hélas! le lugubre cyprès croît souvent à côté du laurier triomphal : les cris de pleurs sont trop fréquemment l'écho des ovations humaines! A peine le gouvernement coréen eut-il connaissance de l'arrivée de plusieurs Européens dans le pays, qu'il en conçut, pour sa propre existence, des soupçons et des craintes d'autant plus fondées, que la guerre entre les Anglais et les Chinois était alors dans sa plus grande activité. On mit la police à la poursuite des nouveaux venus, ainsi que de ceux qui avaient embrassé leur doctrine, et au jour fixé, le fer du bourreau les mit tous au nombre des martyrs de la religion chrétienne. Cet événement, dont la nouvelle vient de nous parvenir (juillet 1843), a détruit toute espérance de voir le christianisme prendre racine en Corée dans les circonstances politiques présentes.

Plus tard, peut-être, un changement salutaire dans la forme du gouvernement permettra aux missionnaires de recommencer leurs efforts, et on peut donner comme certain qu'ils seront alors couronnés de succès.

Ainsi que je l'ai laissé entrevoir plus haut, le roi de Corée est tributaire de l'empereur de Chine, auquel il envoie des présents chaque année. Les ambassadeurs chargés de porter à Pékin cette reconnaissance de suzeraineté se mettent en route au commencement de la onzième lune, c'est-à-dire vers la fin de notre année, avec une suite de vingt-cinq à trente personnes. Bien que ce soient des gens d'une naissance et d'un rang élevé, ils profitent néanmoins de leur voyage à la capitale de la Chine pour y commercer sur les articles d'exportation, qui offrent de grands bénéfices; ce qui est, au reste, d'autant moins étonnant qu'un gouvernement européen même, le gouvernement hollandais, exploite régulièrement le commerce des îles de la Sonde!

L'empereur de Chine permet aux ambassadeurs coréens de se reposer à Pékin pendant un mois; ce terme expiré, il les renvoie dans leur pays chargés, pour leur souverain, de présents plus riches que ceux qu'il en a reçus! Il arrive parfois que Sa Majesté Impériale ajoute quelques remarques

ou même des reproches sur l'administration du royaume tributaire, mais ce ne sont en général que des actes de pure forme, renouvelés de temps à autre, pour maintenir, au moins en apparence, le droit de suzeraineté.

En principe, la Corée, le Tonkin et la Cochinchine, le Camboge et Siam se reconnaissent comme tributaires de l'empereur de Chine; mais toutes les fois que celui-ci a voulu faire peser matériellement sur eux quelques-unes des conséquences de cette sujétion, ils ont prouvé, les armes à la main, qu'ils voulaient être les maîtres chez eux. D'ailleurs, la constitution physique de la Chine s'oppose à ce qu'elle étende son pouvoir coercitif au delà des limites dans lesquelles se trouvent renfermées ses seize provinces. Elle ne peut avoir sur les royaumes voisins qu'une influence morale basée sur la grandeur de son territoire et l'antiquité de ses institutions.

Macao, 1er septembre 1843.

J.-M. Callery,
Interprète du consulat de France en Chine.

DES CHINOIS ÉMIGRÉS
DANS
LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS ET HOLLANDAIS.

La population chinoise dans les établissements des détroits, c'est-à-dire à Singapour, Malaca et Poulo-Pinang, s'élève à environ 50,000 âmes. Mais on doit ajouter à ce chiffre la population des établissements hollandais de Rhio, situés à environ 60 milles de Singapour, et qui, pour ce qui concerne l'émigration, est dans des conditions exactement semblables à celle qui est placée sous la domination anglaise, car il y a, entre ces populations, un *intercours* journalier et non interrompu. On peut évaluer la population chinoise des établissements hollandais à 20,000 âmes. — C'est donc un total de 70,000 individus émigrés du céleste empire malgré la sévérité des lois contre l'émigration, et la surveillance des autorités locales.

Ces émigrés ne sont pas tous d'Amoy, c'est-à-dire de la province de Fo-kien, mais ils viennent de cette province et de celle de Canton, et même la grande majorité sort de cette dernière province. Ils sont originaires, pour la plus grande partie, des *ports maritimes* (1) de ces provinces.

Un certain nombre de ces émigrants vient de Haïnan, grande île située à

(1) L'expression *ports maritimes* est ici employée intentionnellement par opposition aux ports *riverains* ou *fluviaux*, fort nombreux en Chine.

l'entrée du golfe du Tonquin, aussi populeuse qu'elle est pauvre et misérable.

A raison des localités dont ils sont originaires, ces hommes sont, en grande partie, bateliers et pêcheurs; quant aux agriculteurs, les seuls travaux auxquels ils ont été habitués dans leur propre pays consistent dans la culture des légumes et celle du riz. Les artisans que l'on rencontre parmi les émigrés sont charpentiers ou forgerons. Une fois habitants de la colonie anglaise ou hollandaise, ils deviennent revendeurs, boutiquiers ou marchands; et je pense que parmi eux il n'y en a qu'un fort petit nombre qui aient exercé ces métiers en Chine avant leur départ. Presque tous peuvent lire et écrire, et plusieurs sont habiles arithméticiens avec l'aide du *sann-pann* (logarithme chinois). J'ai connu un marchand chinois fort entreprenant qui, pendant plusieurs années, avait été un simple portier. Après avoir mené une vie des plus aisées, il est mort l'homme le plus riche de Singapour.

Les enfants et les femmes ne quittent jamais la Chine : bien mieux, ils n'abandonnent jamais leurs propres résidences, même lorsque les hommes émigrent d'une province ou d'un district pour un autre. Tous les hommes qui émigrent sont dans la force de l'âge. Ils n'apportent pas plus de capitaux avec eux que les travailleurs irlandais qui viennent en Angleterre. La plupart des émigrants arrivent sur les jonques : j'en ai vu une qui en amenait 800.

Le nombre des jonques chinoises arrivées à Singapour (car elles ne vont jamais à Malaca ou à Pinang), du 27 décembre au 20 avril 1843 (période qui embrasse toute la saison de la mousson de N.-E.), a été de 111, présentant un total de 17,000 tonneaux; elles ont amené 6,391 immigrants.

L'année précédente, 88 jonques, formant un total de 14,580 tonneaux, avaient amené 6,156 immigrants.

Les jonques étaient venues de dix-neuf différents ports de Chine, et presque chacune d'elles amenait des passagers, qui constituent réellement la portion la plus avantageuse de la cargaison d'*exportation*. Quelques bâtiments européens amènent occasionnellement des émigrants chinois; mais leur nombre est sans importance. Il y a environ seize ans, le nombre des jonques venant de Chine était de 12 environ. La grande augmentation qui se fait actuellement ressentir a commencé depuis que les Anglais ont occupé l'île qui se trouve dans la baie d'Amoy (l'île de Koo-Long-Sou).

Les émigrants chinois forment des *connexions* matrimoniales partout où ils vont et partout où ils peuvent; et, dans les pays où ils ont depuis longtemps contracté l'habitude d'émigrer, comme Java, Siam, et la Cochinchine, il en est résulté une population métis très-considérable, qui, en langue malaise, a été appelée *peranakan*. La traduction la plus rapprochée de cette expression, quoiqu'elle ne soit pas encore fort correcte, est le mot *créole*.

Tous ces Chinois créoles sont élevés comme des Chinois, et se marient ou entre eux, ou avec des créoles, ou avec des Chinois pur sang. Il sont considérés comme un peu moins industrieux que les vrais Chinois; mais ils ont

sur ces derniers l'avantage de la connaissance des localités et la possession de deux langues (le chinois et le malais).

Dans l'île du Prince-de-Galles et à Singapour, il existe quelques plantations de sucre, sur lesquelles les travailleurs sont Chinois.

On n'éprouverait pas la moindre difficulté à se procurer des travailleurs pour cultiver la canne, fabriquer le sucre, et distiller le rhum, car on peut considérer les Chinois comme une nation ambidextre, qui peut se livrer à toute espèce de travail. Les provinces d'où proviennent principalement les immigrants, Canton et Fokien, sont celles où l'on cultive la plus grande partie du sucre produit par l'empire chinois.

En outre, la grande culture du sucre, telle qu'elle est pratiquée à Java, en Cochinchine et dans les Philippines, leur est familière. Dans le royaume de Siam, et je suppose qu'il en est de même dans les autres lieux de production, des gages fort élevés sont donnés quelquefois à des contre-maîtres exercés à terrer le sucre: 1,000 piastres espagnoles par an, c'est-à-dire 225 livres sterling ou 6,000 francs (au change moyen de 6 francs par piastre espagnole).

Le plus ordinairement, dans les établissements des détroits, la culture du poivre est entièrement entre leurs mains. A Singapour, et dans les établissements hollandais, ils se sont également emparés de la culture et de la fabrication du *gambir,* espèce de *terra japonica*, produite en quantité considérable pour être employée comme masticatoire par les habitants des îles de la Sonde. Dans ces dernières années elle a été exportée pour l'Angleterre, afin d'être mise en usage dans les tannages et la teinturerie.

On en peut dire autant du *sagou*, qui est fabriqué par les émigrés chinois tel que nous le voyons actuellement apporté sur les marchés européens. Le *sagou perlé* a été découvert, il y a au moins vingt-cinq ans, par un Chinois de Malaca.

La culture et la préparation de chacun de ces trois articles étant inconnues en Chine, ce sont donc des acquisitions faites par des colons chinois.

De la même manière ils sont devenus, à Bornéo, mineurs d'or sur une grande échelle, et mineurs d'or et d'argent dans le Tonquin. Ils sont en même temps mineurs et fondeurs d'étain dans l'Archipel; la production annuelle de ce dernier article est actuellement égale à celle des mineurs du comté de Cornouailles, et l'étain d'Asie est d'une qualité infiniment supérieure.

A raison de l'immense population de la Chine, on ne peut rencontrer aucune difficulté à se procurer un nombre illimité de travailleurs dans la force de l'âge, et capables de se livrer à toute espèce de travaux. Mais on se trouve bientôt en face de cette question, assez difficile à résoudre : Comment pourra-t-on s'assurer leurs services, et comment seront-ils rémunérés?

Le peuple chinois est un peuple intelligent, qui aime l'argent sans être avare. Les Chinois sont entièrement libres de tous les incommodes préjugés des nations de l'Indoustan. Ils aiment à gagner de l'argent, mais ils n'ont

pas cette disposition à l'amasser, qui distingue les pénurieux Indous, car ils vivent plus confortablement, et, lorsqu'ils le peuvent, avec plus de luxe que toute autre nation asiatique. Il faut leur payer la valeur entière de leur travail, ou autrement on ne pourrait rien faire d'eux. En un mot, ils doivent être traités avec la même considération que les ouvriers anglais : dans le cas contraire, ils deviendraient infailliblement mécontents, désordonnés et tapageurs.

A Singapour, un travailleur chinois gagnera autant que deux natifs de la côte de Coromandel, que trois Bengalis, et que quatre Malais. A l'époque de mon séjour dans cette colonie (il y a seize ans), les gages d'un journalier chinois, qui devait pourvoir lui-même à tous ses besoins, étaient habituellement d'environ 15 piastres espagnoles par mois, ce qui, à raison de 4 shillings 4 deniers par piastre, représente 65 shillings, ou, au change de 6 francs par piastre, 90 francs. Mais aujourd'hui le marché est infiniment mieux approvisionné en travailleurs, et les gages sont beaucoup moins élevés. On peut maintenant se procurer de bons ouvriers à raison de 10 piastres par mois.

Le planteur des Indes occidentales peut-il payer de semblables gages? Dans un contrat que j'ai eu l'occasion d'examiner, j'ai vu qu'un travailleur chinois s'est engagé à servir pendant deux années, à Maurice, aux gages moyens de 5 ½ piastres espagnoles (33 fr.). Mais à cela il y a à ajouter le logement, le sel, le poisson salé, 45 livres de riz par mois, 20 piastres pour le prix du passage, et les pertes de travail pendant les maladies.

Je sais d'ailleurs que les Chinois ne sont industrieux et diligents que lorsqu'ils travaillent pour eux-mêmes et qu'ils cherchent à retirer un bénéfice de chaque heure de leur travail. Dans les établissements des détroits, les propriétaires, qui connaissent leur caractère à cet égard, se gardent de les employer à des gages fixés journellement ou mensuellement, toutes les fois qu'ils peuvent l'éviter. Je suis convaincu qu'un ouvrier chinois qui, travaillant pour lui-même ou pour un autre, à la tâche, gagnerait 15 piastres par mois, ne produirait pas, par son travail, la somme de 10 piastres par mois pour celui qui l'emploierait en lui payant des gages mensuels (1). Du reste, les résultats des expériences qui se font à Maurice, sur un nombre de 1,000 travailleurs, auront beaucoup plus de valeur que toutes les suppositions que l'on peut faire à ce sujet.

Une autre objection qui s'élève contre l'emploi des Chinois dans les colonies, et qui subsistera encore pendant longtemps, est l'absence d'un langage commun pour toutes les communications, et la nécessité d'employer

(1) Lorsqu'on commença à cultiver le poivre sur une grande échelle, dans l'île du Prince-de-Galles, les propriétaires firent défricher les forêts par des contrats à forfait, et planter les vignes par d'autres contrats. Lorsque les vignes commencèrent à produire, les plantations furent affermées chaque année à des Chinois, qui payaient leur fermage au moyen d'une quantité de poivre déterminée. Tout autre système aurait ruiné les capitalistes.

des interprètes. Ces derniers sont toujours des créoles chinois, et ils communiquent avec les Anglais de Singapour au moyen du patois malais, parlé plus ou moins bien par tous les étrangers établis à demeure. Dans les Indes occidentales, ce moyen de communication manquera nécessairement, et jusqu'à ce que les Chinois aient acquis la connaissance d'un patois anglais, comme celui qu'ils parlent à Canton, on ne pourra pas éviter les dépenses ni les inconvénients nécessités par l'emploi des interprètes.

Le prix du passage d'un émigrant du détroit de Malaca à la Guyane est estimé à environ 12 livres sterling, ce qui fait 57 piastres ou 342 francs; et le prix d'un passage dans une jonque chinoise de Canton ou d'Amoy, qui, dans la bonne saison (c'est-à-dire la mousson de N.-E.), se fait ordinairement, de la première de ces villes, en sept ou huit, et de la seconde, en dix ou douze jours, ne s'élève pas au delà de 5 piastres ou 30 francs. — Il est évident que le planteur de la Guyane doit payer la différence d'une manière ou d'une autre.

L'attachement filial est l'une des principales qualités des Chinois. C'est chez eux un devoir religieux et politique. Tous les émigrants chinois partent avec l'espoir de revenir un jour retrouver leurs familles et les tombes de leurs ancêtres, quoique parmi eux il n'y en ait qu'un petit nombre qui réalise ce projet. Dans tous les pays dans lesquels ils se sont établis jusqu'ici, ils ont toujours à leur disposition des moyens faciles pour revenir chez eux, pour avoir des nouvelles de leurs familles, et pour leur transmettre de l'argent par les jonques qui retournent dans les ports d'où elles sont parties. Ils seront naturellement privés de ces facilités dans les Indes occidentales. Comment y suppléer?

CRAWFURD (1).

AGRICULTURE ET HORTICULTURE

EN CHINE.

CULTURE DU RIZ. — Les rizières, en Chine, sont de deux espèces : celles où l'on conserve l'eau pendant toute l'année, et celles que l'on dessèche après la récolte du riz pour y semer ensuite d'autres grains.

On laisse toujours l'eau dans les premières, soit faute de canaux d'irrigation pour l'y introduire de nouveau après qu'elles auraient été desséchées, soit parce qu'ayant été mises une fois à sec, elles ne produiraient qu'une

(1) Extrait d'un rapport adressé au comité de la *Société des Indes occidentales*, instituée dans le but de procurer des travailleurs libres aux colonies anglaises.

mauvaise récolte, si, par des engrais abondants, on ne réparait ce qu'elles auraient perdu par le desséchement. L'eau de ces rizières est entretenue par les pluies ou par des étangs creusés à cet effet, et quelquefois au moyen de roues qui font monter l'eau des rivières voisines.

Quant aux rizières que l'on fait dessécher pour y semer d'autres grains, la récolte de ces grains se fait en avril et au commencement du printemps, et j'ai remarqué que la terre était plus légère et plus sablonneuse. Mais le grain du riz est plus petit, et ces rizières donnent moins de produits que les autres, soit qu'elles aient été épuisées par la récolte du printemps, soit que cela tienne à la nature du terrain.

Les rizières doivent avoir une surface parfaitement plane, afin que l'eau ait partout une égale profondeur. Le terre-plein qui borde chaque rizière a une largeur et une élévation variables, selon l'inclinaison du terrain où la rizière a été creusée et la quantité d'eau qu'elle contient; il doit être assez fort pour résister aux grandes pluies.

Dans les rizières où l'on conserve l'eau pendant toute l'année, on fait passer la charrue et la herse aussitôt après la récolte; je pense que cette opération a pour but de faire pourrir la paille et les racines du riz qui vient d'être récolté. On répare aussi à cette époque les bords des rizières. Au printemps, on fait encore passer deux fois la charrue dans ces rizières, la première de très-bonne heure, six semaines ou deux mois avant la plantation du riz; et la seconde, quelques jours avant seulement. Le second labourage du printemps est seul suivi du hersage destiné à égaliser et unir le terrain pour cette plantation du riz.

Dans les rizières que l'on fait dessécher, on ne passe guère la charrue que deux fois, la première pour planter le riz, et la seconde pour planter d'autres grains.

Il y a deux espèces de riz dont je ne saurais indiquer les caractères botaniques différentiels; l'un sert d'aliment, l'autre sert à faire une sorte d'eau-de-vie que les Chinois nomment *vin de riz*.

Le riz comestible se subdivise en sept variétés, parmi lesquelles il en est une dont le grain est plus petit que celui des autres, et produit moins, mais il a un goût aromatique fort agréable, et mûrit plus vite que les autres, puisque de sa plantation à sa parfaite maturité il ne s'écoule que soixante à soixante et dix jours (1).

Le riz à faire du vin se subdivise en un plus grand nombre de variétés; son grain est plus gros, ses feuilles plus larges, et il est plus lent à mûrir. On en mange quelquefois, mais jamais longtemps, parce qu'il rassasie tout

(1) Les Chinois donnent à leurs malades un aliment d'une digestion extrêmement facile en faisant bouillir longtemps dans l'eau le riz enveloppé de sa balle; ce riz, dépouillé par là d'une partie de sa substance nutritive, est séché, puis débarrassé de son enveloppe comme celui qui n'a subi aucune préparation. Cuit de nouveau et assaisonné, soit au gras, soit au maigre, il forme l'aliment le plus léger qui puisse être offert à un estomac débilité à la suite d'une longue maladie.

de suite et qu'on s'en dégoûte facilement. On peut faire du vin avec le riz écossé ou non écossé ; le vin fait avec du riz écossé est très-doux et même fade ; le riz non écossé, mélangé avec un millet à haute tige, nommé *kao-lyang*, donne un bon vin.

Pour faire du vin, on fait cuire le riz à moitié, on y met, après l'avoir laissé refroidir, une espèce de levain nommé *kio-sé*, tiré du froment, du riz ou des simples, puis on l'enferme dans des nattes de bambou dont on rejoint les extrémités avec des cordes, et où on le garde à l'abri de l'air jusqu'à ce qu'il fermente et ait acquis une forte odeur d'eau-de-vie; alors on le distille avec un alambic.

Le riz se sème vers le 25 mars, dans le milieu de la province de Tse-Tchuen (par 31° de latitude). J'ai remarqué qu'à quinze lieues plus au sud on le semait quinze jours plus tard, ce qui tient, suivant les habitants, à ce que le terrain est plus froid; ils disent que le terrain doit être d'abord un peu chauffé par le soleil, pour que la récolte soit bonne. Au nord de la capitale, c'était aussi quinze jours plus tard qu'on le semait. Le riz qui sert de semence est parfaitement mûr et sans altération. Avant de le mettre en terre on le fait tremper dans l'eau à peu près vingt-quatre heures afin de hâter la germination. On le sème très-dru et à la volée, la terre en est couverte. Le terrain où l'on jette les semences a été soigné d'une manière particulière, il a reçu une plus forte proportion d'engrais de toute nature, excréments humains, fumier de buffles, de chevaux, etc. La surface est parfaitement plane, au point que l'on n'y remarque pas la moindre inégalité. Ordinairement, l'endroit qu'on choisit pour cela est bien situé et n'est pas très-large, car si l'on semait le riz dans une grande rizière, il ne serait pas aisé de le soigner. Les semences sont donc jetées dans une partie séparée du reste de la rizière et recouvertes d'un pouce (0m,03) d'eau et même davantage, jusqu'à ce qu'elles germent. Dès qu'elles ont germé, on enlève l'eau et on laisse seulement ce qui est nécessaire pour filtrer à travers les germes. De temps à autre, on laisse dessécher l'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste absolument que la boue, et le soir on introduit l'eau de nouveau ; on recommence la même opération le lendemain, jusqu'à ce que les jeunes plantes aient pris un peu d'accroissement. Dès que le riz a 4 lignes (0m,01) de hauteur on se contente d'entretenir l'eau, de sorte que la racine est toujours dans l'eau sans que la tige soit jamais submergée, car, disent les cultivateurs, si la tige demeurait longtemps sous l'eau elle serait étouffée. Vingt à vingt-cinq jours après la semaille, on procède à la plantation du riz dans la grande rizière. Alors le riz peut avoir 5 ou 6 pouces (0m,13 à 0m,16) de hauteur; on l'arrache, on le met en bottes que l'on jette sur la rizière, en les espaçant plus ou moins selon la quantité d'engrais; les planteurs se mettent en besogne, en prenant chacun une botte, et plantant quatre lignes ou rangs de tiges plus ou moins rapprochées, selon que le terrain est plus ou moins gras. Les touffes sont composées de quatre ou de huit tiges et espacées de 6 à 8 pouces (0m,16 à 0m,22). Le temps le plus propice pour planter le riz est un temps chaud; que le ciel soit couvert ou serein, peu

importe; le vent, la pluie, le froid ne sont pas favorables à la plantation du riz. Au moment de cette opération, il n'y a guère que 2 ou 3 pouces (0^m,05 à 0^m,08) d'eau dans les rizières, de crainte que le riz ne soit étouffé. Lorsqu'on transplante du riz déjà noué, ce qui arrive assez souvent lorsqu'on doit remplacer des plants qui ont péri ou que la première plantation a manqué par l'effet des inondations ou de la sécheresse, on plante assez profondément pour que le nœud soit toujours en terre.

Vingt jours après la plantation du riz a lieu le sarclage; les ouvriers sont encore assez nombreux, mais moins qu'à la plantation. On enlève les mauvaises herbes, on ôte ce qu'il y a de trop dans les touffes de riz plantées symétriquement, et, avec les pieds, on garnit et on affermit les tiges en amoncelant de la boue à la racine.

Quinze ou vingt jours au plus après ce premier sarclage, on en fait un second plus expéditif, parce qu'il y a moins d'herbes à arracher. Il faut remarquer : 1° que plus on sarcle le riz, plus le grain est nourri ; 2° que, si l'on ne transplantait pas le riz, il ne produirait presque rien, c'est ce que j'ai observé moi-même.

Dans les rizières où l'eau séjourne toute l'année, si on peut la renouveler facilement au moyen d'une rivière voisine, on laisse une très-petite hauteur d'eau, afin que le soleil puisse plus facilement échauffer le terrain.

La récolte se fait généralement trois mois après la plantation.

On bat le riz sur place ou on le transporte à la maison pour le battre. Dès qu'il est une fois parvenu à maturité, il faut bien prendre garde que l'épi ne trempe dans l'eau; car dans ce cas il germerait. Une fois le riz battu, il faut vite le faire sécher, et, tant qu'il n'est pas sec, il faut veiller à ce qu'il ne s'échauffe pas, de crainte qu'il ne germe.

Les travaux des rizières sont exécutés par des ouvriers appelés aux époques de la plantation, du sarclage et de la récolte. Ces individus généralement n'ont pas de terre et gagnent leur vie à porter des fardeaux sur les chemins: en les voyant travailler dans les rizières, au milieu d'une eau fétide et sous un soleil brûlant, on penserait que ces ouvriers et les cultivateurs de ces pays doivent être souvent malades. Cependant ils ne le sont pas plus que ceux qui ne se livrent pas à la culture du riz; je puis garantir le fait, ayant habité huit ans au milieu de ces cultivateurs. Je présume que cette absence de maladie peut tenir au régime que ces hommes suivent, soit à la plantation, soit au sarclage, soit à la récolte du riz. Dès le matin les ouvriers ou cultivateurs boivent du thé, à déjeuner ils en boivent encore; entre le déjeuner et le dîner, entre le dîner et le souper ils boivent encore force thé; aux repas ils accompagnent ce thé de quelques petits coups de vin de riz ou de millet. Quand le propriétaire est riche il fait manger de la viande à ses ouvriers à tous les repas, et quand il ne l'est pas, les ouvriers en mangent au moins à un repas. Le thé entre les repas est accompagné d'herbes sèches et salées; ces repas sont souvent précédés et toujours suivis de la pipe de tabac. Le soir, après le souper, les hommes se lavent tout le corps avec de l'eau bien chaude et se retirent ensuite chez eux. En les voyant

des journées entières dans l'eau jusqu'aux genoux, sous un ciel brûlant, au milieu d'odeurs fétides, travailler gaîment, s'égayer les uns les autres par de bons mots et force historiettes, j'étais à concevoir comment ils pouvaient y tenir; je crois que si un Européen passait une journée entière dans de semblables travaux et en suivant son régime ordinaire, il contracterait de graves maladies.

En général, le voisinage des rizières n'occasionne pas, en Chine, ces fièvres qui reparaissent au printemps et à l'automne dans les pays marécageux d'Europe; je dois dire, à ce sujet, que le cultivateur chinois suit toute l'année, et lors même qu'il ne travaille pas aux rizières, un régime analogue à celui que je viens de décrire; il fume beaucoup, se lave fréquemment à l'eau chaude, boit constamment du thé, et jamais d'eau froide. Celle-ci est regardée comme très-dangereuse, et je l'ai éprouvé par moi-même; une imprudence de ce genre m'a causé la seule maladie grave que j'ai eue en Chine.

Avant de finir, j'ai encore un mot à dire sur les rizières où l'eau séjourne toute l'année; j'ai remarqué que, après plusieurs années, on mettait ces rizières à sec, qu'on enlevait toute la surface de la boue à 1 pied (0m,33), de sorte qu'on faisait presque une rizière toute nouvelle. Était-ce pour enlever le limon amené par l'eau qui venait d'autres rizières? c'est ce que je ne pourrais vous dire. Ce limon reste accumulé sur les bords, ou du moins je ne l'ai pas vu employé sur les terres.

Potiron. — Les Chinois cultivent une espèce de potiron moins gros que les nôtres, mais dont la chair n'est point filandreuse et a le goût de châtaignes et de pommes de terre. Servi en soupe, ce potiron est farineux et agréable au goût. Il a très-bien réussi dans le jardin des Missions étrangères à Paris; aussi, désormais, les missionnaires n'en cultiveront point d'autre.

Pois et haricots. — Il y a en Chine un certain nombre de pois ou haricots que nous n'avons pas en France. L'espèce dont on tirerait le meilleur parti est celle que les Chinois appellent *tien-tsé*. On le sème sur les bords des chemins et des rizières; il n'a pas besoin de rames comme les autres haricots. Pour le planter il suffit de faire un trou et d'y placer deux ou trois graines avec un peu de poudrette; sa culture ne demande pas d'autres soins. On le mange en grains ou en purée. Cette purée, que les Chinois appellent *taou-fou*, est blanche et se mange fraîche ou conservée; au bout de quelques mois elle a le goût de fromage vieux; c'est une grande ressource pour les pauvres et les voyageurs, qui en trouvent toujours dans les auberges.

Il y a une espèce de pois dont on fait une purée transparente excellente à manger, et qu'on sert toujours dans les grands repas. Il serait facile de se procurer à Canton des graines de ces espèces, ainsi que d'apprendre la manière de les accommoder.

Amarante-épinard. — Les Chinois cultivent, comme herbe potagère, une espèce d'amarante-épinard qui a très-bien réussi dans le jardin des

Missions étrangères à Paris. Cette plante vaut mieux que nos épinards; elle a un goût aromatique fort agréable; on la sème aux premiers jours du printemps, et on peut la couper pendant tout l'été.

Radis ou raves. — Il y a aussi en Chine une espèce de radis ou raves longue de $0^m,33$ sur $0^m,50$, de couleur rouge foncé tirant sur le violet, en forme de toupie, à feuilles plus grandes et à racines plus grosses que celles de nos petits radis, moins hâtive qu'eux, à peu près comparable, pour sa végétation, au radis jaune : son goût est plus doux que celui de notre rave. On mange les raves chinoises sèches ou cuites. Pour les sécher on les fend en plusieurs morceaux, sans les détacher, et on les sale. Cuites, on les accommode ordinairement avec de la graisse. On les sème à la fin d'août ou au commencement de septembre; le jardin des Missions étrangères à Paris en possède quelques plants. Je me rappelle qu'à la suite d'une longue maladie je mangeais avec plaisir de ces raves salées, dans un moment où je ne pouvais plus manger et où j'étais dégoûté de tout. Ce radis pourra être cultivé avec avantage comme radis d'automne comparativement avec le jaune et le gris d'été.

Batates. — Les Chinois possèdent deux sortes de batates, l'une blanche, l'autre rouge. Les blanches sont plus sucrées, mais moins estimées; je ne sais si c'est à cause de leur abondance ou parce qu'elles sont moins saines que les autres. Les rouges ont la chair plus grossière, d'un goût moins agréable; les blanches se contentent de toute espèce de terrain, surtout des terrains très-légers. Pour les planter on en sème d'abord une ou deux planches dans un jardin; on prend leurs lianes qu'on coupe par tronçons de $0^m,05$ à $0^m,08$ de longueur, on les plante sur un terrain préparé à peu près comme celui destiné à la culture du céleri, c'est-à-dire qu'on élève le terrain en dos d'âne à distance de 0^m 50 ou $0^m,65$ par un temps pluvieux, ou pendant que le terrain est encore très-humide. Ces lianes prennent facilement racine; on dispose le terrain en réunissant les sillons deux à deux, l'un contre l'autre, et laissant entre chacun d'eux et le suivant une place vide et assez basse pour que les eaux pluviales puissent facilement s'écouler; lorsque ces tronçons ont poussé de longues lianes, on renverse ces lianes sur la terre, de crainte que la tige ne prenne de nouvelles racines, ce qui nuirait à l'accroissement des batates; de cette manière les feuilles qui se trouvent à la partie supérieure sont recouvertes de terre, et la tige prend leur place et est exposée ainsi à l'influence bienfaisante des rayons solaires.

On arrache les batates dans le mois d'octobre; elles servent en général à la nourriture des pauvres, qui les mêlent avec le riz; on les fait servir aussi à l'alimentation des buffles. Mangées cuites à l'eau et en grande quantité, elles déterminent souvent la diarrhée; mais lorsqu'on les cuit au four elles sont bonnes et saines. On les transplante au mois de juin, après la récolte des céréales.

Voisin, *directeur des missions étrangères.*

SOUVENIRS DE CHINE.

UNE EXCURSION DE CANTON A WHAMPOA.

Le gouvernement chinois est généralement représenté en Europe comme une espèce de théocratie despotique, dans laquelle la volonté de l'empereur, souverain pontife, descendue du haut du trône, se transmet par l'intermédiaire d'une longue série de mandarins de tous grades, et ne rencontre au bas de l'échelle qu'une soumission passive de la part d'une innombrable population.

Rien n'est cependant moins exact que cette manière de comprendre le lien principal qui rattache les gouvernés aux gouvernants, dans l'immense étendue de l'empire céleste.

L'obéissance aveugle aux ordres du chef ne se rencontre même pas, là où en Europe elle forme le pivot capital sur lequel se meuvent de nombreuses agrégations d'hommes dirigés dans un but exclusif et unique.

La discipline, âme de toute organisation militaire parmi les nations de l'Occident, se traduit en Chine plutôt par une condescendance tumultueuse à la voix d'un chef de bande, que par l'exécution ponctuelle des ordres stricts et sévères d'un supérieur.

Cette absence d'une discipline régulière dans les corps armés a pour conséquence nécessaire de maintenir un esprit d'indocilité rétive et d'irrévérence très-prononcée envers les chefs civils, de la part de tous les attroupements de la populace.

Les habitants de Canton se font surtout remarquer par ce trait caractéristique de toute multitude chinoise.

Maintes fois les résidants européens de cette ville ont été exposés aux avanies de la canaille, ameutée par les instigations des autorités elles-mêmes, qui, ayant fait naître le désordre, se trouvaient le plus souvent dans l'impossibilité complète de le réprimer.

On pourrait citer beaucoup d'exemples de ces scènes orageuses où la violence ne le cédait qu'au ridicule lorsqu'elles n'amenaient point quelque catastrophe tragique.

La dernière guerre avec les Anglais en a surtout produit un assez grand nombre. Les Européens résidant à Canton à cette époque garderont probablement longtemps le souvenir d'une aventure dont je fus moi-même un des principaux acteurs et dont je faillis devenir la victime.

Voici les détails de cette affaire, dont les journaux ont dans le temps rendu un compte sommaire, et qui avait vivement excité l'intérêt du public européen en Chine.

C'était au mois de février 1842. J'étais arrivé depuis quelques semaines à Canton pour établir le consulat de France d'une manière régulière et y

faire flotter de nouveau notre pavillon, qui n'avait pu être arboré depuis le printemps de 1839, époque à laquelle les Européens avaient tous abandonné la ville à la suite de leur emprisonnement dans les factoreries.

La vie des Européens à Canton est toute de travail, d'isolement et de privations sociales. Jamais système cellulaire n'a été appliqué sur une plus grande échelle à une réunion d'hommes libres, qui expient dans ce vaste pénitencier mercantile leur amour effréné du lucre.

Les Européens sont parqués dans une douzaine de factoreries subdivisées en une soixantaine de maisons à l'européenne, à un ou deux étages, mais généralement de petite dimension. Privés de leurs familles et de tout commerce avec le beau sexe, renfermés dans les limites du faubourg méridional de la ville, qu'ils ne peuvent pas dépasser sans courir le risque d'être lapidés, les négociants anglais et américains, ainsi que leurs commis, n'ont d'autre distraction, après le travail, que des dîners infiniment trop prolongés, une promenade de quelques centaines de mètres d'étendue, située entre le front des factoreries et le bord de la rivière, et des excursions en bateau entre la capitale commerciale et le mouillage de Whampoa, situé à l'extrémité de l'île du même nom, où tous les navires marchands européens restent à l'ancre, chargeant ou déchargeant leurs riches cargaisons.

Ces petits voyages à Whampoa sont journellement réclamés par les relations d'affaires qui lient les capitaines et les subrécargues des navires avec leurs consignataires et leurs consuls résidant à Canton.

Ayant à voir le capitaine d'un bâtiment anglais qui avait à son bord des caisses de cuivre provenant du naufrage de la frégate française la *Magicienne*, dont il devait me faire la remise, je louai un des deux bateaux indigènes appelés dans le jargon anglo-chinois de Canton *dollar-boats* (bateaux-dollars). On leur donne ce nom parce qu'on leur paye la plus petite course au moins un dollar ou une piastre d'Espagne; ils sont privilégiés par les autorités chinoises pour transporter les passagers européens.

Longs d'environ 25 ou 30 pieds sur 5 à 6 de large, construits en bois de pin, ces bateaux sont munis, dans leur partie centrale, d'une chambre couverte et garnie de persiennes : leur équipage se compose ordinairement de deux ou quatre rameurs placés sur l'avant et d'un timonier qui dirige le bateau au moyen d'une longue rame ou goupille à pivot, installée à l'arrière en guise de gouvernail. Le prix de la location du bateau est fixé à 4 piastres pour chaque voyage de Canton à Whampoa, et réciproquement.

A cette époque, je me trouvais à Canton avec M. A. Marey-Monge, qui, ainsi que M. de Chonski, accompagnait la mission de M. de Jancigny. M. Monge me proposa de m'accompagner dans cette excursion, qui lui offrait d'autant plus d'intérêt que, maniant le crayon avec autant d'élégance que de facilité, il trouvait une occasion favorable pour faire une riche moisson de croquis. Mon second compagnon de voyage était M. Jeanneret, employé de la maison de MM. Bovet frères, de Suisse, qu'une importante affaire personnelle appelait également à Whampoa.

Le 13 février, vers les onze heures du matin, nous nous embarquâmes donc

sur le *dollar-boat* que nous avions eu la précaution de garnir de bonnes provisions de bouche, de livres et de quelques vêtements.

Nous avions un temps délicieux; une douce fraîcheur régnait dans l'atmosphère, et après être restés enfermés depuis huit jours à Canton, nous jouissions doublement du plaisir de prendre l'air et de changer de place.

Confortablement installés dans notre bateau, fumant de bons cigares et discourant joyeusement tous trois sur les divers spectacles que les deux rives et le cours lui-même du fleuve offrent aux yeux du voyageur, nous avançions rapidement, poussés par la marée devenue descendante et par le courant.

En passant devant la ville flottante, nos regards furent attirés par plusieurs femmes chinoises assises sur une espèce de galerie. Elles étaient toutes revêtues d'habillements de soie aussi riches qu'élégants, et quoique la plupart fussent fortement fardées, elles nous parurent assez jolies.

M. Monge dessinait des jonques, des bateaux-mandarins et diverses autres espèces d'embarcations qui se croisaient en tous sens, et à travers lesquels notre *dollar-boat* avait grand'peine à passer. Leur nombre prodigieux, qu'on évalue jusqu'à 30,000, couvre littéralement la surface de l'eau sur une distance de quelques milles, en ne laissant que d'étroits passages pour la circulation.

A une heure nous aperçûmes, à 500 pas devant nous, les nouveaux forts construits par les Chinois, sur les deux bords de la rivière, à la bifurcation dont la partie septentrionale de l'île de Whampoa forme le sommet. Le courant étant devenu contraire, les bateliers prirent sur la droite un petit canal intérieur par lequel nous devions arriver au-dessous du grand barrage. Cette digue énorme a été établie par les Chinois après l'attaque de Canton par les forces anglaises, en mai 1841, pour empêcher à l'avenir les bâtiments de guerre européens de remonter jusqu'à la cité provinciale. Elle a été faite au moyen d'une triple rangée de pieux énormes, dont les intervalles ont été comblés avec de grosses pierres. Cet obstacle gênant pour la navigation a eu pour résultat le déplacement partiel du lit du fleuve et l'inondation des champs voisins, sans devenir insurmontable pour une force armée, qui trouverait au besoin plusieurs moyens de le détruire. Nous n'eussions pas pu le dépasser en suivant le chemin ordinaire par la grande rivière.

Après avoir parcouru un quart de lieue sur le petit canal, nous remarquâmes sur la droite, à environ cent pas du rivage, une éminence haute de 8 à 10 mètres, sur laquelle s'élève une vieille pagode ou tour circulaire à neuf étages. Depuis longtemps nous désirions tous trouver l'occasion de visiter l'un de ces curieux monuments, et nous ne voulûmes pas laisser échapper celle que le hasard nous présentait. En conséquence, lorsque nous fûmes arrivés en face de la pagode, nous demandâmes aux bateliers de nous mettre un moment à terre. Je dois à la vérité et à la justice de dire qu'ils s'y refusèrent d'abord, qu'ils firent tous leurs efforts pour nous empêcher d'accomplir notre projet, et que ce ne fut que sur nos instances et

nos ordres réitérés qu'ils se décidèrent à s'approcher du rivage. Nous crûmes qu'ils résistaient seulement parce que nous allions perdre du temps et qu'ils voulaient arriver promptement à Whampoa. Nous avions pour nous l'expérience de plusieurs autres circonstances dans lesquelles nous avions visité différents lieux, malgré les impossibilités et même les dangers annoncés. Ils nous dirent que les mandarins leur feraient un mauvais parti, et que c'était nous exposer nous-mêmes, la populace étant fortement exaspérée contre les *Anglais*. Nous leur répondîmes que nous étions *Français*, et que tout ce que l'on pourrait nous faire serait de nous empêcher de voir la pagode, mais que l'on n'avait aucun motif pour nous maltraiter.

Nous apercevions quelques individus sur les rives du canal et dans les environs. Ils nous regardaient, mais ne manifestaient aucune mauvaise intention, ce qui nous rassura encore; enfin nous abordons et sautons à terre.

Nous suivons une petite jetée en pierre, à travers une rizière, et, après avoir passé un petit pont, nous arrivons au pied de l'éminence sur le sommet de laquelle est la pagode.

Voyant à peu de distance une case en nattes avec deux grandes lanternes, nous croyons rencontrer là un petit mandarin, et voulant agir avec toute la politesse possible, nous y entrons pour lui demander la permission de visiter la pagode. N'y ayant trouvé personne, nous gravissons le petit monticule, et ayant jeté un coup d'œil sur l'extérieur du monument, nous pénétrons dans l'intérieur par une porte très-étroite, en face de laquelle est pratiquée une autre porte exactement pareille. Depuis le bas jusqu'en haut la tour est entièrement vide: l'escalier, éclairé à chaque étage par quatre ouvertures ou fenêtres, est ménagé dans l'intérieur de la muraille, qui peut avoir 8 à 10 pieds d'épaisseur. L'effet que nous ressentîmes, lorsque nous regardâmes en haut, est exactement le même que celui que l'on éprouve lorsque l'on se trouve au fond d'un puits et que l'on regarde l'ouverture. Ce monument peut avoir au moins 50 mètres de haut. Le sommet, beaucoup plus étroit que la base, se termine par une sorte de dôme ou plate-forme. Le sol est jonché de briques et de platras: quelques Chinois nous proposèrent de monter en haut; mais nous refusâmes. Après être restés là environ une demi-minute, nous ressortons par la même porte, et quoique le nombre des gens qui nous suivaient eût augmenté, nous passons assez facilement. Cependant nous voyons du mouvement et nous croyons plus prudent de battre immédiatement en retraite. Lorsque nous étions dans l'intérieur de la pagode, les Chinois auraient pu nous prendre avec la plus grande facilité, en bouchant les deux issues, mais ceux qui nous suivaient étaient de paisibles habitants de la campagne; ils semblaient ne nous vouloir aucun mal et ne songèrent pas à nous saisir.

Sortant de la pagode, nous reprenons la petite jetée en pressant le pas, mais sans cependant manifester aucune frayeur. Nous crûmes que la curiosité était l'unique motif du rassemblement nombreux qui grossissait à vue d'œil.

Nous passons le petit pont : le bruit et les cris approchent ; nous commençons à craindre quelques dangers ; nous courons au bateau et donnons l'ordre aux bateliers de partir et de ramer de toutes leurs forces, mais il était déjà trop tard : les bateliers perdent la tête, la foule arrive sur le bord ; de tous côtés surviennent des soldats armés d'épées, de lances, de demi-lunes, de hallebardes, de piques de toutes formes et quelques-uns portant des fusils à mèches, tous poussant d'horribles clameurs et brandissant leurs armes avec furie : plusieurs d'entre eux se jettent à l'eau et, proférant d'affreuses menaces contre nos bateliers, ils ramènent au rivage le *dollar-boat* qui est immédiatement saisi par cent mains et autant de crocs de fer.

Le tumulte est à son comble, et nos protestations non plus que celles des bateliers ne produisent aucun effet : la populace est convaincue que nous sommes Anglais et veut absolument nous arrêter : les deux rives se garnissent de soldats et quelques coups de fusils à poudre partent de temps à autre. Sur ces entrefaites, arrivent deux mandarins que nous reconnûmes pour tels à leurs robes de soie et à leurs bottes de satin noir, car dans leur précipitation ils n'avaient pas eu le temps de prendre leurs chapeaux. Ils cherchent à retenir cette multitude déchaînée contre nous, ils la haranguent et leurs généreux efforts sont pour un moment couronnés de succès : l'un d'eux vient à bord du bateau, et, malgré les cris et le bruit, nous parvenons à lui faire comprendre que nous sommes Français, que nous n'avons aucune mauvaise intention, et que nous demandons seulement à pouvoir continuer notre voyage. M. Jeanneret distribue quelques piastres, et remet à l'un des mandarins une bourse qui en contenait douze à quinze. Le mandarin engage la foule à lâcher le bateau, et l'obtient enfin ; mais il ne veut pas de notre argent, rend la bourse à M. Monge et redescend à terre : les bateliers commencent à ramer et à s'éloigner du bord.

Nous pensions déjà être hors de danger, et nous nous estimions heureux d'en être quittes à si bon marché, mais nous n'étions qu'au premier acte de ce singulier drame. Le bateau commençait à s'éloigner, lorsque les vociférations recommencèrent avec plus de rage que jamais ; une foule de soldats était accourue des nouveaux forts et les deux rives en étaient littéralement couvertes : bientôt les balles commencèrent à siffler à nos oreilles, et plusieurs viennent briser les bordages de notre bateau : assurément la Providence divine veillait sur nous, car je regarde comme un vrai miracle qu'aucun de nous n'ait été blessé.

Plusieurs soldats se remettent à la nage et montent de nouveau sur le bateau qu'ils ramènent une seconde fois au rivage, après avoir enlevé la longue rame qui sert de gouvernail ; une forêt de piques et de demi-lunes nous entoure : nous étions sur le point d'être mis en pièces.

Il n'y avait évidemment aucune résistance à opposer : nous trouvant sans armes, il fallait nous soumettre avec résignation.

Ce fut même une circonstance fort heureuse ; car si nous avions eu des armes, nous eussions pu nous laisser aller à en faire usage. Assurément nous aurions tué quelques hommes, mais immédiatement enveloppés, nous

eussions été infailliblemen massacrés. Il est fort heureux pour nous que, pendant que nous étions dans le *dollar-boat*, et que l'on tirait des deux rives du canal, toutes les balles se soient enfoncées dans les planches du bateau et que quelqu'une d'elles n'ait pas été blesser les individus assemblés sur l'autre rive, car alors on nous eût très-certainement fait un fort mauvais parti.

Dans de semblables affaires, la vue seule d'un homme blessé, la vue du sang suffit pour amener le meurtre.

Les mandarins, ne voyant plus d'autre moyen de salut, nous font descendre à terre et nous conduisent à leur maison, précédés et suivis par toute cette foule, qui pousse des hurlements d'une joie sauvage. En tête du cortége marchaient MM. Monge et Jeanneret. Les mandarins les tenaient tous deux par le bras; pour moi, je les suivais, mais j'étais entièrement libre.

Quoique tout péril ne fût pas encore passé, nous affections un grand calme et la plus parfaite indifférence. Nous traversâmes un petit village, dont toute la population se joignit à la foule qui nous enveloppait. En arrivant à la maison des mandarins, faite en bambous et en nattes, et située au milieu d'un joli bouquet de grands arbres, à trois ou quatre cents pas du canal, on nous fit asseoir dans la salle d'entrée, qui n'avait que trois cloisons et était complétement ouverte du côté de la campagne : de chaque côté du perron en bois par lequel on y montait étaient placés un petit canon en bronze et un djinn-djall (fusil de rempart).

Les deux mandarins s'étant assis en face de nous, notre affaire commença à prendre une tournure un peu plus calme, malgré le bruit et les cris de la foule et des soldats rassemblés devant la maison. A chaque instant les mandarins étaient obligés de pérorer et de répéter à satiété à cette multitude ameutée que nous étions Français, et qu'à supposer que nous ne le fussions réellement pas, il fallait attendre au moins que notre nationalité anglaise fût positivement prouvée avant de nous mettre à mort. Dans toute cette affaire, les bateliers nous servaient d'interprètes, nous rappelaient que nous étions descendus à terre malgré leurs avis, et nous priaient d'intercéder pour eux auprès des mandarins, qui autrement leur feraient infailliblement couper la tête.

Du reste, nous fûmes bien traités; on nous offrit de l'eau fraîche et du thé, nous fumions des cigares pendant toute la discussion, et, n'eussent été les clameurs de la populace qui s'élevaient de temps en temps, on n'eût pas dit que nous étions prisonniers.

Malgré notre position critique, nous pouvions à peine réprimer l'envie de rire que nous causaient les bateliers par la terreur que leur inspiraient les soldats. Les regardant avec des yeux effarés, et accompagnant leurs paroles d'un geste significatif, ils nous disaient tout bas, en nous les montrant : « Monsieur! monsieur! ces hommes veulent nous couper le cou! » Cependant aucun de nous n'a reçu la plus légère atteinte corporelle : tout s'est borné à des coups de fusil et à des insultes par paroles: mais nous ne comprenions que les coups de fusil.

Aussitôt que nous eûmes quitté le bateau, il fut pillé par la populace ; cependant une partie de nos effets avait été sauvée et apportée chez les mandarins : on nous avait volé huit cuillers d'argent, des couteaux et des fourchettes d'acier, quelques assiettes et trois livres français.

Dès que l'on put obtenir un peu d'ordre, je m'adressai aux mandarins à peu près en ces termes :

«Nous reconnaissons avoir eu tort de descendre à terre, mais nous ne «l'eussions pas fait, si nous eussions supposé que cette démarche pût nous «exposer à un pareil danger et occasionner une semblable émeute. Nous sa«vons que plusieurs fois des Européens ont visité les diverses pagodes des «environs de Canton et nous avons cru pouvoir le faire ici sans inconvé«nient. Il serait d'ailleurs bien injuste de punir de pauvres bateliers qui «avaient cherché à nous dissuader de notre projet, et j'espère qu'il ne leur «sera fait aucun mal. Maintenant nous demandons seulement à être ra«menés à Canton et conduits devant les autorités supérieures, qui sauront «nous reconnaître. Veillez à ce que nous ne soyons ni insultés ni maltraités, «car dès à présent nous sommes sous votre sauvegarde et vous aurez à ré«pondre de nous. Nous sommes tous trois Français, et moi je suis, en outre, «mandarin français établi ici par ordre de mon gouvernement, qui ne lais«sera pas impunie la mort de trois de ses sujets ou les insultes auxquelles «vous permettrez qu'ils soient exposés. Voici ce qui peut, au moins mo«mentanément, vous prouver ma qualité, leur dis-je, en montrant les «couronnes royales qui se trouvaient par hasard sur les agrafes de mon «manteau, et si on me conduit à Canton, je pourrai fournir des preuves «convaincantes.»

Je vis bien que ces paroles avaient produit un certain effet sur l'esprit des mandarins, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de nous tirer de cette fâcheuse situation et de se débarrasser le plus tôt possible d'hôtes aussi incommodes ; mais je reconnus aussi qu'ils n'avaient pour ainsi dire aucun pouvoir, aucune influence sur cette soldatesque indisciplinée, et qu'une protection trop marquée et trop empressée de leur part pourrait leur devenir aussi fatale qu'à nous-mêmes. Il fallait laisser aux esprits le temps de se calmer.

Enfin, après bien des pourparlers, pendant lesquels la foule des soldats était toujours amassée à l'entrée de la maison, on nous dit que nous allions être reconduits à Canton auprès des autorités. Nous attendîmes patiemment, et l'espoir commença à nous revenir. Cinq ou six autres mandarins de différents grades, tous en grand costume, et parmi lesquels se trouvait le commandant supérieur des forts du barrage, arrivèrent successivement et prirent connaissance de l'affaire ; bientôt on nous annonça qu'il était trop tard pour aller à Canton et voir les autorités, et qu'en conséquence nous ne pourrions y être envoyés que le lendemain. Nous nous y résignâmes, mais je demandai s'il ne serait pas possible d'écrire une lettre à M. L. Bovet, afin de le prier de faire les démarches nécessaires pour obtenir notre déli-

vrance le plus promptement possible. On y consentit, et j'écrivis la lettre suivante :

«Mon cher Bovet, en passant devant la pagode de Whampoa, nous avons «voulu la visiter: la populace nous a entourés, on a tiré sur nous, mais «nous n'avons pas été blessés : nous sommes maintenant prisonniers chez «les mandarins du village de Tou-Tock. Allez voir Howqua (1) et faites-lui «comprendre toute la gravité de cette affaire pour le gouvernement chi-«nois: il faut que l'on donne des ordres immédiats pour nous faire mettre «en liberté.»

Lorsque je voulus la remettre aux mandarins pour l'expédier, on me répondit qu'elle était inutile, parce qu'il venait d'être définitivement décidé que nous partirions immédiatement pour Canton.

On peut facilement se figurer quelle joie cette nouvelle nous causa : car nous redoutions que quelque nouvelle émeute ne vînt à éclater pendant la nuit, et que nous ne fussions massacrés sans pitié.

Nos bateliers prirent les divers objets sauvés, les arrangèrent dans notre panier aux provisions et le chargèrent sur leurs épaules; enfin vers la cinquième heure et demie nous étions prêts à partir.

Les mandarins nous avaient fait assurer à plusieurs reprises, nous croyant sans doute beaucoup plus inquiets de notre position que nous ne l'étions réellement, que l'on ne nous couperait pas la tête, en faisant toujours avec la main le même signe si expressif, et que nous ne courions plus aucun risque : ils nous annoncèrent que nous serions escortés par une troupe de soldats. J'ignore si, après avoir été pris et emmenés par les mandarins, la foule demanda réellement que nous fussions mis à mort, mais le batelier qui nous servait d'interprète nous dit que les soldats criaient que nous étions Anglais et voulaient nous tuer : ce dont je suis certain, c'est que, pour apaiser la multitude, il fut un moment question de nous lier. Je ne l'eusse jamais souffert sans protester de la manière la plus formelle contre cette violence, et sans menacer les mandarins de la réparation qu'exigeraient pour un pareil outrage les bâtiments de guerre français qui se trouvaient alors dans la mer de Chine.

On avait plusieurs fois parlé de bateaux et nous avions supposé que nous serions menés à Canton par eau. Enfin nous nous mîmes en route, précédés et suivis par 200 soldats environ, tous armés d'épées et de piques et portant un bouclier rond de rotin au bras gauche. Entre chacun de nous marchait un soldat, mais nous n'étions ni attachés ni même tenus par nos habits. Nous étions au milieu du cortége : quelques mandarins, parmi lesquels se trouvaient les deux officiers qui nous avaient sauvés de la rage du peuple, en faisaient partie, et l'un d'eux marchait à nos côtés. Je remar-

---

(1) Chef de la compagnie des hanistes privilégiés pour le commerce en gros avec les Européens et intermédiaires obligés dans toutes les relations de ceux-ci avec les autorités locales. Cette corporation a été supprimée par le traité de Nankin.

quai que plusieurs soldats portaient des lanternes et une provision de chandelles, ce qui me fit supposer que nous ne nous embarquerions pas tout de suite, comme nous l'espérions d'abord, et qu'il faudrait faire une longue course à pied. Après avoir tourné sur la gauche, nous passâmes derrière la pagode, cause première de notre mésaventure, et suivîmes, à travers la rizière, un sentier trop étroit pour que deux personnes pussent y passer de front.

Quoique nos inquiétudes ne fussent pas encore totalement dissipées, nous ne pûmes comprimer notre hilarité au singulier aspect de notre cortége se déroulant dans la campagne comme un long serpent dont les écailles étaient parfaitement imitées par les grands boucliers de rotin. Deux cents soldats armés jusqu'aux dents avec cinq ou six mandarins pour conduire trois Européens sans armes !

Au bout d'une demi-heure, nous arrivâmes à un village où on alluma toutes les lanternes; voyant qu'il n'était pas question de renvoyer les soldats, je demandai aux mandarins s'ils avaient l'intention de continuer à nous faire suivre par toute cette cohorte armée. Je lui fis observer que nous n'avions nullement le dessein de nous échapper, et que quelques hommes étaient plus que suffisants; ils me répondirent «qu'ils le comprenaient aussi «bien que moi, mais que les soldats, nous croyant toujours Anglais, vou«laient nous accompagner pour recevoir les récompenses promises par les «autorités pour la capture des officiers de cette nation.»

Nous nous remîmes en route, et après deux heures de marche, pendant lesquelles nous traversâmes plusieurs villages, nous parvînmes au faubourg de Canton nommé *Honan*, situé presque en face des factoreries de l'autre côté de la rivière et au milieu duquel se trouve le grand temple bouddhiste.

Parvenus au bord de l'eau, nous nous embarquâmes dans un bateau ordinaire avec un des mandarins et quelques soldats.

Le reste de notre suite passa dans d'autres bateaux. Débarqués à environ un quart de lieue au-dessous des factoreries, nous eûmes à attendre l'arrivée de toute la troupe, qui fut rangée sur deux lignes et passée en revue par les officiers. Nous entrâmes alors dans une rue dont l'extrémité est fermée par une grande porte bardée de fer, donnant accès dans la cité! Là on nous fit faire halte, et les mandarins allèrent faire les démarches nécessaires pour informer les autorités de notre capture.

Il pouvait être en ce moment neuf heures du soir : un nouveau mandarin arriva bientôt : il écrivit à la hâte sous ma dictée nos noms et qualités, et repartit de suite. Excessivement fatigués et mourant de faim, notre situation devenait aussi pénible qu'elle avait été dangereuse d'abord. Nous voyons les mandarins passer et repasser, les uns à pied, les autres en chaises à porteurs. Trois ou quatre mandarins sortent de la cité et viennent nous examiner : l'un d'eux était un grand dignitaire, car il portait sur le sommet de son chapeau un bouton de corail rouge. On nous avait dit d'abord que cet officier était le général des troupes tartares : mais nous apprîmes ensuite que c'était le commissaire impérial Yshann, prince du sang

et neveu de l'empereur actuel. Ils nous redemandèrent nos noms, et nous eûmes à leur expliquer de nouveau l'origine de toute cette affaire: les mêmes officiers revinrent une seconde fois, et je profitai de cette circonstance pour demander que l'on nous fît asseoir, car nous ne pouvions plus nous tenir sur nos jambes. Un banc de bois nous fut donné, mais, dans un mouvement occasionné peu après par l'arrivée de quelques officiers, le banc fut enlevé. Alors la fatigue l'emporta, et nous nous assîmes par terre, sur la marche d'une boutique et sur quelques boucliers de rotin.

L'irritation des soldats s'était un peu calmée, quoiqu'ils fussent encore incrédules sur nôtre nationalité: ils nous offrirent des morceaux de cannes à sucre fraîches que nous mangeâmes avec le plus grand plaisir pour apaiser la soif qui nous dévorait. A chaque moment on nous disait qu'il fallait prendre patience, que nous allions être conduits devant les autorités supérieures, qui, ayant fort peu d'influence sur cette bande de soldats indisciplinés dont la présence pouvait causer les plus grands troubles dans la ville, étaient obligées de prendre les plus grandes précautions pour nous tirer de leurs mains. Enfin, sur l'observation que je fis que dans tous les cas il était fort peu convenable de nous laisser dans la rue au milieu des soldats, le commissaire impérial fit ouvrir la boutique d'un marchand de tabac, et nous nous y retirâmes, les soldats restant cependant toujours près de la porte et dans la rue pour nous surveiller. Il nous fit dire qu'il lui était impossible de nous manifester tous les égards dont il aurait désirer nous entourer. D'autres officiers vinrent nous annoncer que, dès que les hannistes et les linguistes (interprètes indigènes parlant l'anglo-chinois), que l'on avait envoyé prévenir, seraient venus, nous serions délivrés.

Vers minuit et demi nous vîmes arriver plusieurs mandarins et deux hannistes, King-Kwa et Maou-Kwa, avec plusieurs linguistes. La rue était encombrée d'officiers de toutes classes et de tous grades. King-Kwa vint à nous avec les interprètes, et après une courte explication, tous les mandarins, officiers et hannistes se mirent, chacun de leur côté, à haranguer les soldats pour leur assurer que nous étions Français, ainsi que nous l'avions déclaré, et pour les engager à se retirer. Ils ne parvinrent à les persuader qu'à grand'peine, et les soldats continuèrent à stationner en masse compacte dans la rue, mais sans cependant faire beaucoup de bruit. Les linguistes nous annoncèrent que nous allions partir: on nous fit sortir de la boutique et conduire sous la voûte de la grande porte. Nous pensions qu'on allait nous faire passer par l'intérieur de la cité, et déjà nous nous applaudissions de la circonstance qui nous donnait l'occasion de pénétrer dans ce *sanctum sanctorum*, interdit aux regards et aux investigations des Européens.

Nous attendîmes là quelques minutes avec l'un des mandarins du village. Il était environ une heure du matin, lorsque tout à coup les deux battants de la porte s'ouvrent: le commissaire impérial et le vice-roi des deux provinces de Kwang-Tong et de Kwang-Si, tous deux décorés du bouton rouge, paraissent suivis d'un état-major d'une cinquantaine de mandarins, tous

en grand costume, et éclairés par des domestiques portant de grandes lanternes coloriées au bout de leurs piques. Je ne puis comparer cette scène qu'à la fête nocturne du Pré-aux-Clercs dans l'opéra des *Huguenots*.

Le commissaire impérial et le vice-roi s'approchèrent, et après nous avoir fait dire que si nous avions à nous plaindre de quelques-uns des officiers du gouvernement ils les feraient punir sévèrement, ils nous annoncèrent que nous allions être reconduits aux factoreries, mêlant à cette agréable nouvelle quelques formules de politesse, qu'ils confirmèrent en nous donnant d'amicales poignées de main à l'européenne.

Je m'empressai de dire au commissaire impérial « que dans toute cette «affaire nous n'avions eu qu'à nous louer de tous les officiers du gouverne«ment, et spécialement des deux mandarins du village, qui avaient déployé «autant d'habileté que de courage pour nous sauver et nous protéger; qu'il «ne me restait plus qu'à le prier d'accepter mes remercîments et ceux de «mes deux amis, et d'excuser tout l'embarras que nous lui avions causé.» Ils donnèrent quelques ordres aux linguistes, et nous nous séparâmes.

Les linguistes nous firent passer par une petite porte latérale à la grande, et en un instant nous nous trouvâmes dans de petites rues entièrement désertes. Au bout de dix minutes nous étions chez le chef des linguistes, nommé *Old-Tom* par les Anglais.

Messieurs les linguistes, dont la cupidité est proverbiale, commencèrent par nous dire qu'il ne fallait rien réclamer de ce qui nous avait été pris, et je suppose qu'ils se sont fait rendre les cuillers d'argent et en ont fait leur profit, ou tout au moins se sont fait donner un bon *cumsha* (cadeau) par les gens du village pour ne pas exercer de poursuites contre ceux qui s'en étaient emparés. Lorsque nous parlâmes de notre intention de remettre un présent, comme souvenir, aux mandarins du village, les linguistes nous dirent que nous ne pouvions plus les voir, mais qu'eux ils se chargeraient de faire parvenir à ces deux officiers ce que nous voulions leur donner. A cette proposition, nous crûmes plus prudent de nous abstenir.

Avant de quitter la maison des linguistes, nous eûmes une conversation avec le hanniste King-Kwa, qui nous conseilla de rester tranquillement chez nous pendant un ou deux jours, après lesquels nous pourrions sortir comme de coutume. Ce laps de temps, nous dit-il, suffirait aux autorités pour renvoyer les soldats dans leurs foyers.

Vers une heure et demie, nous sortîmes de chez les linguistes et nous arrivâmes chez M. Bovet, qui connaissait déjà depuis longtemps toute notre affaire. Les hannistes l'avaient envoyé chercher déjà deux fois pour lui demander des renseignements. Nous nous mîmes à table, et à trois heures du matin nous pûmes goûter le repos dont nous avions si grand besoin après cette fatigante journée.

Tel est le récit fidèle de cette bizarre aventure; il prouve jusqu'à l'évidence l'exactitude avec laquelle nous avons apprécié, en commençant, la nature de l'autorité que les mandarins exercent en Chine sur le peuple et l'armée. Elle est toute d'influence morale et d'adresse rusée et ne repose pas

sur une puissante organisation et des moyens de répression énergiques.

Le singulier spectacle d'un commissaire impérial obligé, pour ainsi dire, de nous escamoter aux regards d'une soldatesque turbulente, démontre le peu d'espoir qu'il avait de se faire obéir par un simple commandement.

La plupart des révoltes intérieures et des agressions des pirates sur les côtes n'ont été apaisées qu'à force de promesses et au moyen de transactions intervenues avec les chefs de bandes, qui souvent se sont vus, de cette manière, élevés à des dignités importantes de l'empire.

Aussi longtemps que le peuple, façonné par l'éducation au respect filial et à la confiance aveugle dans la supériorité des lumières de ses chefs, pourra conserver ses illusions, le faible organisme de l'immense empire céleste traversera encore bien des orages.

Mais à partir du moment où l'influence des nouvelles idées et des relations plus actives avec les Européens jettera des doutes profonds sur la haute sagesse des gouvernants, les bases de cet organisme seront violemment ébranlées.

La dernière expédition anglaise a fortement contribué à préparer ce résultat, dont la conséquence nécessaire sera de forcer le gouvernement chinois à chercher le lien puissant de l'obéissance des masses dans l'adoption de la science, de la tactique et de la discipline militaire des peuples de l'Occident.

C. A. de Challaye.

TEINTURE DE SSU-LÉONG.

Ssu-léong est le nom donné par les Chinois à une racine tuberculeuse qu'ils emploient pour teindre les étoffes et les rendre en même temps à peu près imperméables.

La teinture du ssu-léong est d'un rouge foncé si la plante est encore jeune : elle est noire si la plante est vieille. Les racines provenant du Tchinn-Tchéou (district de la province de Fokienn) sont préférées à celles des environs de Canton.

Ce tubercule, recouvert d'une peau noire et un peu rugueuse, a l'apparence d'un oignon : l'intérieur est poreux et divisé en compartiments irréguliers, par des veines pleines d'une matière colorante d'un rouge sanguin. La chair qui sépare les veines est résistante, d'une couleur qui varie du jaune pâle au rouge foncé, et d'une saveur âcre et désagréable.

Le ssu-léong de première qualité vient du Tchinn-Tchéou et coûte 10 piastres espagnoles le *picle*, ce qui équivaut à 60 fr. pour 60^{kilos},472; celui de seconde qualité, produit par la province de Canton, coûte environ la moitié.

Le procédé de teinture par le ssu-léong s'applique à toutes sortes d'étoffes de coton, au *grass-cloth* (tissu fait avec les fibres d'une certaine espèce d'ortie blanche) et à quelques étoffes de soie; les Chinois disent que l'on ne peut l'employer pour teindre des étoffes de couleur.

On doit choisir pour faire cette opération un beau jour d'été: elle réussit d'autant mieux que le soleil est plus pur et a plus d'action. On commence par laver l'étoffe dans de l'eau froide et on la laisse sécher.

Les tubercules doivent être bien lavés à l'eau froide, puis coupés en petits morceaux, sans enlever la peau; on les pile sur une planche avec un marteau, et lorsqu'on en a fait une espèce de pâte, on verse cette pâte dans un vase contenant un peu d'eau froide; après l'avoir laissé macérer dans l'eau pendant une demi-heure, on la passe plusieurs fois au tamis en y rejetant toujours la même eau qui a déjà pris une teinte d'un beau rouge foncé. Il faut se borner à jeter l'eau sur la pâte sans comprimer cette dernière: la compression nuirait au succès de l'opération. Lorsque l'eau s'est bien pénétrée de la matière colorante, on y plonge l'étoffe après l'avoir pliée en plusieurs doubles, mais en ayant soin que la teinture passe de tous côtés, puis on étend l'étoffe au soleil sur des nattes et on la laisse sécher: on recommence de même quatre à cinq fois de suite jusqu'à ce que l'étoffe soit parvenue au degré de perfection désiré. Il faut commencer le matin de bonne heure afin de pouvoir terminer dans la journée. — Un *catty* de ssu-léong, c'est-à-dire 0$^{kilog.}$,604, suffit pour teindre 3 ou 4 mètres d'une étoffe ayant 50 centimètres de large.

La solution de ssu-léong ne rend pas les étoffes complétement imperméables: seulement, comme en été les Chinois ne portent qu'une seule casaque, et que pour peu qu'ils travaillent ils transpirent beaucoup, elle empêche la sueur de traverser le vêtement, le rend beaucoup plus frais, et le fait sécher promptement. Si l'étoffe est serrée, la pluie coule sur sa surface unie sans presque pénétrer au travers, et lorsqu'il fait mauvais temps, les Chinois ont soin de passer sur leur casaque un peu de graisse de porc fondue.

On assure cependant qu'une étoffe d'un tissu bien serré pourrait être rendue complétement imperméable en lui faisant subir une plus longue préparation.

La teinture de ssu-léong résiste au lavage; mais au bout d'un certain temps, si l'étoffe n'est pas encore usée, il faut la soumettre à une nouvelle préparation, parce que le vernis s'est écaillé, et qu'il n'est resté que la couleur.

Pour restituer toutes leurs propriétés aux racines de ssu-léong que l'on enverrait en Europe, il faudrait, à leur arrivée, les laisser pendant quelques jours dans de la terre légèrement humide.

C. A. DE CHALLAYE.

LES ZIBAN.

(OASIS DU SAHHARA ALGÉRIEN.)

Au fond d'une vallée, entourée d'une ceinture de montagnes escarpées, de rochers arides, dépouillés et déchirés par de profondes anfractuosités, s'ouvre une gorge étroite où coule une petite rivière sur laquelle est jeté un pont, construction hardie qui, réunissant la rive droite à la rive gauche et les deux lignes d'un sentier tracé à mi-flanc du rocher perpendiculaire, forme l'unique passage qui conduise à ce que les montagnards nomment El-Kantara.

Ce pont, que tout indique comme remontant à la domination romaine, est dans un parfait état de conservation; les garde-fous en ont été enlevés, mais on en voit la place; et sur la chaussée pavée en larges pierres calcaires on remarque deux ornières creusées par les charriots romains. Très-élevé au-dessus de la rivière, il n'a qu'une seule arche; des sculptures encore intactes décorent la partie intérieure de l'arceau.

Arrivé au centre de ce pont, on découvre un spectacle vraiment admirable et saisissant. A droite et à gauche, des rochers à pic; en bas, aux pieds du voyageur, la rivière, retenue par un barrage et formant une sorte de lac; au fond, devant lui, une forêt de palmiers, traversée par la rivière s'échappant de son barrage à travers d'énormes rochers; au-dessus de sa tête, le ciel d'Afrique dans un de ses plus beaux jours de splendeur et de lumière. Rien ne saurait donner une idée de la nouveauté de cet ensemble, de l'harmonie de ces contrastes; on se croirait devant une décoration de théâtre: l'œil embrasse d'un seul regard ce paysage artistement composé, arrangé, on dirait, pour l'effet comme un tableau.

El-Kantara n'est pas une ville à proprement parler; ce nom, emprunté à la langue arabe, signifie *pont*, et désigne particulièrement ici le pont romain. Par extension, on l'a donné à la rivière sur laquelle le pont est jeté, puis au territoire que les eaux fécondent, enfin aux jardins de palmiers plantés sur les bords et aux cahutes de terre des cultivateurs. Ces misérables demeures sont réunies en trois groupes, qui forment trois villages, situés, deux sur la rive droite de la rivière, et un sur la rive gauche. La population est évaluée à 1800 âmes.

Les plantations de palmiers couvrent une superficie de 5,000 hectares. On compte environ 15,000 pieds de palmiers. On sait que ces arbres se divisent par sexe: les mâles et les femelles; ces derniers portent seuls des fruits; ils se reproduisent par boutures. La plantation, la culture, et les soins qu'exige la fécondation des femelles offrent des détails très-intéressants. Pour avoir de beaux produits, le cultivateur est obligé de transporter le pollen du mâle sur les grappes naissantes des femelles. Un seul mâle suffit souvent à un jardin étendu, et sa destruction peut entraîner la ruine du propriétaire.

Le palmier porte des fruits à trois ans et vit des siècles; une femelle en plein rapport vaut de 30 à 40 fr., et un mâle 60 fr. Les grappes sont moyennement au nombre de dix, et donnent un revenu annuel de 8 à 10 fr. Ces arbres doivent être beaucoup et fréquemment arrosés; les plantations sont coupées de canaux d'irrigation, qui les rendent d'un accès difficile. Toutes les parties du palmier payent un tribut au propriétaire: avec les feuilles on fait des paniers, des nattes, etc.; avec les branches, des treillages; le tronc fournit des bois de construction; la datte est le principal élément de la nourriture de ces populations; enfin le noyau lui-même, malgré sa dureté, trempé dans l'eau pendant quelques jours, est donné à manger aux chèvres.

El-Kantara est une des deux portes par lesquelles il faut passer pour aller du Tell dans le Sahhara. De l'est à l'ouest, une chaîne de montagnes difficiles et habitées par des tribus jusqu'ici insoumises aux dominateurs de la province, avant comme depuis l'occupation française, sépare ces deux contrées. Cette barrière s'ouvre à El-Kantara, et plus à l'ouest à Megaour, dans le pays des Ouled-Sultan. Cette circonstance donne une grande importance commerciale à la position de cette petite ville. Ses habitants sont les intermédiaires les plus actifs entre les villages du Sahhara et Constantine. Ils portent dans cette dernière ville les dattes des oasis et quelques tissus de laine; ils en rapportent, pour les gens du désert, des tissus de coton et d'autres articles des importations européennes.

Au delà d'El-Kantara, il n'y a plus de culture que là où peut atteindre l'irrigation. Les montagnes sont dénudées et rarement couvertes de quelques touffes d'herbes.

Le Sahhara est habité par des populations bien distinctes: les Arabes nomades, qui vont passer l'été dans le Tell; les habitants des villages entourés d'oasis, dont la réunion compose ce qu'on appelle les Ziban; enfin quelques tribus sédentaires fixées dans le Sahhara. Ces diverses populations ont chacune leur physionomie propre. Les nomades sont évidemment la postérité légitime des conquérants musulmans; ils sont encore organisés en tribus et n'ont rien perdu, rien oublié des usages et des mœurs de leurs ancêtres. Chez les sédentaires, au contraire, et chez les Zibaniens, on trouve des preuves incontestables d'une race et d'une origine différentes. La constitution de la propriété, l'administration municipale, le rang accordé à la noblesse religieuse, les habitudes de culture, un commencement d'industrie, tout semble attester des rapports intimes avec les races vaincues. Elles ont conservé un lambeau des institutions de chacun des peuples qui se sont succédé dans la conquête.

Lorsque les nomades partent pour le Tell, ils emportent les dattes et les échangent contre les céréales qui servent à leur approvisionnement et à celui des Zibaniens. Ces relations mettent annuellement les deux populations en contact, et deviennent pour les possesseurs de jardins une source de pertes ruineuses. Les nomades, voyageant en bandes compactes avec leurs innombrables troupeaux, sont un fléau pour tous les champs dont ils s'approchent; les cultivateurs les comparent à des nuées de sauterelles. Com-

ment se garer de ces redoutables alliés, chez lesquels l'autorité, à peine définie, incertaine, est impuissante à réprimer des désordres dont tous les membres de la tribu profitent? Mais si les Arabes sont, vis-à-vis des Zibaniens, dans une position de maîtres et d'oppresseurs, ils subissent à leur tour la loi de la nécessité lorsqu'ils pénètrent dans le Tell pour s'y approvisionner. Alors l'autorité prend sa revanche contre ces fières tribus; elle leur fait payer cher le droit de vendre leurs dattes, le droit d'acheter des grains, le droit même de séjour. C'est cette alternative dans les conditions de leur existence nomade qui fait la force de leur chef, le cheik El-Arab. Il leur mesure, pour ainsi dire, la protection qu'il leur fait obtenir dans le Tell, au respect qu'ils ont montré pour les propriétés des Zibaniens, à leur exactitude à acquitter les contributions, à leur obéissance.

Voici sommairement les principales divisions territoriales du Sahhara: six tribus nomades; cinq tribus sédentaires; le Zab (singulier du mot Ziban) du nord, composé de dix villages; le Zab du sud, renfermant neuf villages; le Zab de l'est, treize; Biskara, capitale politique dont dépendent trois villages; Sidi-Okba, capitale religieuse; El-Kantara, Medoukal, vis-à-vis le défilé de Megaour; Outhaïa et Beranès, dans la même plaine; le pays de Souf, à neuf journées de Biskara, dans l'est, comprenant sept villages; les Ouled-Djebal, à l'ouest; Tuggurt, au sud, à 45 lieues de Biskara, comprenant trente villages. La plus grande longueur des Ziban de l'est à l'ouest est de 20 lieues; et du nord au sud, de 6 à 10 lieues.

Le cheik El-Arab a plus particulièrement dans la main deux tribus qui sont exemptes d'impôts et lui doivent le service militaire: l'une, prise parmi les sédentaires, les Ouled-Soulah, l'aide à maintenir l'ordre dans les Ziban; l'autre, nomade, les Ahl-Ben-Aly, contient les Arabes et les suit dans leurs émigrations. Les Zibaniens ont aussi d'utiles protecteurs dans les nombreux marabouts, la plupart puissants et riches, fixés dans les oasis. Les principaux sont celui de Medoukal, qui est aussi maître d'El-Kantara, celui d'El-Bordj, celui de Sidi-Okba et celui de Kanga-Sidi-Nadji. Les Turcs leur avaient accordé de grands priviléges, parce qu'ils trouvaient en eux des auxiliaires vénérés pour accréditer leur autorité dans ces contrées éloignées. La perception des impôts, suprême résultat de la soumission aux yeux des Turcs, devant s'opérer très-rapidement, ils ne croyaient pas acheter trop cher le concours des marabouts en leur faisant une large part dans la curée.

Biskara est la capitale politique des Ziban. Quoiqu'il compte près de 4,000 âmes, on a peine à lui décerner le titre de ville; ses habitations, groupées en sept quartiers, sont répandues dans les plantations de palmiers qui occupent une étendue de près de 20,000 hectares. C'est une ville disséminée dans un jardin. La kasba est au centre de l'oasis; elle sert de caserne à une garnison de quelques centaines de soldats, qui suffit pour maintenir tout le pays dans le devoir. La mosquée n'a de remarquable que son haut minaret dont le sommet dépasse les plus hautes têtes de palmiers et s'aperçoit au loin. Comme à El-Kantara et dans tous les autres villages zibaniens,

les maisons sont bâties en pisé et leurs toits sont en terrasse. On dit les femmes de Biskara d'une beauté remarquable.

Sidi-Okba est à peu près aussi grand que Biskara, mais c'est au moins une ville compacte; les jardins en ceignent les habitations toutes contiguës. Cette ville porte le nom d'un des plus illustres conquérants musulmans, et possède son tombeau dans sa mosquée principale. Sidi-Okba était un compagnon du prophète; on prétend qu'après avoir achevé la conversion et la conquête des provinces les plus occidentales de l'Afrique, arrivé sur le rivage de l'Océan, il poussa son cheval dans les flots, et s'écria : «O prophète «de Dieu! la terre a manqué sous mes pieds avant que mon zèle pour la «propagation de la religion du Dieu unique ait pu s'affaiblir!» Les habitants racontent que lorsqu'on commande, par la tête de Sidi-Okba, au minaret de la mosquée de trembler, il tremble. Plusieurs ont été témoins de ce prodige, mais les plus âgés; car la foi s'éteint dans les cœurs, et les voix n'ont plus assez d'autorité pour que le minaret consente à obéir à leur commandement.

Ismaël URBAIN.

OCÉANIE. — ILES MARQUISES.

ESSAIS DE CULTURE POTAGÈRE.

Un officier du 1er régiment d'infanterie de marine, M. François Petit, en garnison à Taïohaé, dans l'île de Nouka-Hiva, y a obtenu les résultats suivants de quelques essais de culture potagère, dont il vient de rendre compte à la *Société royale d'horticulture*.

Les essais de cet officier ont eu lieu sur cinquante et une plantes, savoir : *choux* de six espèces, *navets*, *carottes* de trois sortes, *poireaux*, *pommes de terre* de Valparaiso, *oseille*, *oignon* et *échalotes*, *aulx*, *haricots* de cinq sortes, *fèves de marais*, *pois* de deux sortes, *épinards*, *betteraves* de deux variétés, *poivrons*, *tomates*, *piments*, *aubergines*, *salsifis*, *céleri*, salades, telles que *roquette*, *laitue*, *romaine*, *chicorées* frisée et sauvage, *escarole*, *cresson alénois*, *cerfeuil*, *persil*, *radis* de quatre sortes, *moutarde*, *melons* de trois sortes, *courges* de deux variétés, *concombres*, *pastèques*, *artichauts*, *cardons*, *panais*, *asperges*, *ananas*, *cannes à sucre*, *caféiers*, *thé*, *avocatiers*, *bananiers*, *goyaviers*, *cherimolias*, *grenadillas*, *maïs*, *arow-root*, *cotonniers*, *vignes*, *orangers*, *citronniers*, *pinos*, *pêchers*, *pruniers* et *tabac*.

Dans le tableau qu'il en a dressé, M. Petit fait connaître quelle a été l'abondance des produits, le temps écoulé depuis le semis jusqu'à l'époque de la récolte, quelles sont les plantes qui ont donné des graines, et enfin, dans une colonne d'observations, le succès ou la non-réussite des plantes.

Parmi celles qui ont prospéré, on peut citer les navets, les poireaux, les pommes de terre de Valparaiso, la grosse échalote de Sandwich, la petite

échalote, les aulx, les diverses sortes de haricots, les tomates, les piments, les aubergines, les salsifis, les diverses laitues, chicons et chicorée, le cresson alénois, les radis, les melons, les courges, les concombres, les pastèques, les artichauts, les asperges, les ananas, les cannes à sucre, les caféiers, le maïs, l'arow-root, les cotonniers, les vignes, les orangers, les citronniers, le tabac.

Les végétaux dont le succès n'a pas répondu aux espérances sont : les divers choux et choux-fleurs, les carottes, l'oseille, les oignons, les fèves de marais, les pois, les épinards, les betteraves, les poivrons, le céleri, la roquette, le cerfeuil, le persil, les panais, les pinos, les pêches et les pruniers.

Dans les observations qu'il a consignées en suite du tableau des produits, M. Petit signale les dégâts causés par un puceron blanc qu'il ne décrit pas, et que, par conséquent, l'on ne peut reconnaître, et par plusieurs espèces de chenilles dont il attribue la grande quantité à l'abondance de petites pluies suivies d'alternatives de soleil ; les rats lui ont fait aussi beaucoup de tort.

M. Petit attribue la non-réussite de plusieurs de ses essais à la mauvaise qualité des graines, altérée pendant le voyage.

La germination de celles qui ont réussi a eu lieu généralement les troisième, quatrième ou cinquième jour, surtout avec la précaution d'ombrager les semis de huit heures du matin à trois heures après midi : les haricots, melons, concombres, pastèques et courges n'ont pas eu besoin d'être ombragés.

Les carottes, poireaux, oignons, tomates, aubergines, épinards, betteraves, salsifis, céleri, piments et persil, ont été huit ou dix jours à lever.

Les arrosements, dit M. Petit, doivent avoir lieu tous les jours une fois, et l'on ne doit pas négliger de mettre les semis à découvert aussitôt qu'ils montrent les premiers germes.

En seize mois, les pommes de terre ont rapportés trois récoltes, dont la dernière plus abondante que les deux premières.

Le maïs produit au moins deux fois par an.

On peut resemer les graines huit ou dix jours après leur récolte ; elles lèvent et produisent très-bien. Les graines fraîches réussissent très-bien.

Le tabac a produit trois récoltes sur le même pied, en coupant le pied au ras de terre après les deux premières récoltes et arrosant immédiatement après. M. Petit pense qu'il en aurait pu faire une quatrième récolte.

La saison des pluies est novembre et décembre ; quelquefois elles ont lieu en décembre et janvier.

La saison la plus chaude est août, septembre, octobre et novembre ; c'est alors que l'on récolte les melons et pastèques.

On peut conclure des observations de M. Petit, que le territoire des îles Marquises est très-fertile, et que le soin principal à prendre pour assurer le succès de l'horticulture est d'arroser et d'ombrager convenablement les semis et les plantations. Les premiers résultats obtenus par cet officier doivent faire désirer qu'il continue des essais dont les résultats ne seront pas moins avantageux aux Noukahiviens, naturels des îles Marquises, qu'aux Français, qui y sont maintenant établis, sans doute pour longtemps.

ARCHIPEL DES ILES HAWAII

(ILES SANDWICH, DE COOK).

Questions adressées aux envoyés du roi Kamehameha. — Leurs réponses. — Détails sur l'archipel des îles Hawaii. — Ancienne religion des îles. — Origine des habitants. — Époque depuis laquelle ces îles ont été peuplées. — Point de preuves de différence des races. — Famille royale. — Rois chrétiens. — Hiérarchie sociale. — Gouvernement des îles. — Marine et commerce. — Industrie. — Monnaie et trafic. — Poids et mesures. — Instruction publique. — Imprimerie. — Religion actuelle des îles. — Réputation des Français chez les Hawaïens. — Habillement des Hawaïens. — Nourriture des Hawaïens. — Usage du tabac. — Punition des crimes. — Organisation religieuse. — Naissances, mariages et morts. — Pouvoirs des pères sur ses enfants, et du mari sur sa femme. — Mode de propriété et partage des terres. — Productions naturelles, animaux, minéraux, etc. — Climat et température. — Tremblements de terre. — Maladies. — Population étrangère. — Attachement des Hawaïens à leur souverain, à leurs habitudes, etc. — Navires, pavillon et marins hawaïens. — Décroissement de la population. — Accueil du peuple aux nouveaux changements. — Manière de mesurer le temps, et connaissance des astres. — Langage.

L'archipel des îles Hawaii, auquel l'illustre navigateur Cook, qui y trouva une mort si cruelle, a donné le nom de Sandwich, a été découvert en 1542 par Gaetano. Le capitaine espagnol, croyant que cet archipel formait deux groupes, les nomma *islas de los Reyes* et *islas de los Jardines* (îles des Rois et îles des Jardins). On les oublia pendant plus de deux siècles; Cook les reconnut de nouveau en janvier 1778; mais pressé par le dessein d'aller visiter la côte nord-ouest de l'Amérique, il ne s'y arrêta que quatre jours; il y revint au mois de janvier 1779, et son séjour y avait duré près d'un mois lorsqu'au moment de son départ les naturels, à la suite d'une rixe survenue avec ses matelots, enlevèrent une chaloupe. Alors, pour se la faire restituer, Cook descendit à terre avec quelques soldats dans le but de s'emparer du roi Taraï-Opou et des principaux chefs qu'il destinait à servir d'otages jusqu'à la restitution. En emmenant ses prisonniers vers le rivage, la petite troupe anglaise fut attaquée par les Hawaïens, et Cook tomba mort, frappé simultanément d'un coup de poignard (*pahoa*) dans le dos et d'un coup de lance dans le ventre. Les soldats furent en partie massacrés; quatre hommes seulement plus ou moins blessés parvinrent à regagner les navires. Le cadavre de Cook devint la pâture des chefs et des prêtres hawaïens; ses ossements seuls et quelques lambeaux de sa chair furent rendus aux Anglais, lorsque la paix fut rétablie.

L'archipel hawaïen est situé au milieu de l'océan Pacifique, à peu près à une égale distance de l'Amérique et de l'Asie.

Les habitants des îles Hawaii ont été convertis au christianisme par des missionnaires méthodistes américains. Déjà quelques négociants et quelques marins établis dans leurs îles avaient commencé à les initier à la civilisation européenne.

Le deuxième cahier de la *Revue de l'Orient* (tome I, p. 176) contient une protestation contre l'occupation des îles Hawaii par un capitaine anglais. Cette protestation est signée par MM. Timotéo Haalilio et William Richards, tous les deux envoyés en Europe, par le roi Kamehameha III, pour solliciter la reconnaissance solennelle de l'indépendance des îles Hawaii.

Après de longues démarches, ces envoyés ont réussi. L'officier anglais lord Paulet a reçu l'ordre de rendre le pouvoir au roi hawaïen; MM. Haalilio et Richards sont repartis pour l'Océanie emportant un traité signé le 28 novembre 1843, par lequel l'indépendance de leur pays, déjà reconnue par les États-Unis américains, est garantie par la France ainsi que par l'Angleterre.

Nous avons voulu mettre à profit, dans l'intérêt de la science géographique, les loisirs forcés que faisait aux envoyés du roi Kamehameha leur séjour prolongé en Europe; nous leur avons adressé les questions suivantes :

1. — De combien d'îles se compose l'archipel des îles Hawaii? — Leurs noms, — leur étendue, — leurs ports, — leurs villes principales — et population?

2. — Quelle était la religion des Hawaïens avant leur conversion au christianisme?

3. — Quelle tradition y possède-t-on sur l'origine de la population?

4. — Combien d'années y a-t-il que ces îles ont été peuplées?

5. — Y a-t-il deux races d'hommes? Les nobles sont-ils d'une taille plus grande, d'une couleur plus claire que le peuple?

6. — Le peuple a-t-il les cheveux lisses comme M. Haalilio, ou crépus comme les nègres d'Afrique?

7. — Quelle est la famille royale, son origine, sa composition actuelle?

8. — Combien y a-t-il eu de rois chrétiens?

9. — Quel est le *titre* du roi et des nobles en langage hawaïen?

10. — Quelle est la hiérarchie sociale dans les îles Hawaii?

11. — Quelle est l'organisation actuelle du gouvernement; — de la justice; — de l'armée; — de la marine du roi?

12. — Quel commerce font les Hawaïens, et avec quels peuples?

13. — Quels sont les objets de ce commerce; — ce que les Hawaïens exportent; — ce qu'ils importent?

14. — Quel est l'état de l'industrie? — de l'agriculture?

15. — Quelle est la monnaie en usage; — sa division, sa valeur en francs ou dollars?

16. — Quels sont les poids en usage?

17. — Quelles sont les mesures en usage?

18. — Quel est l'état de l'instruction publique? — nombre des écoles; — ce qu'on y apprend?

19. — Combien y a-t-il d'imprimeries, — de livres imprimés, — de journaux?

20. — Combien compte-t-on encore d'idolâtres?

21. — Combien de chrétiens comme M. William Richards?

22. — Combien de chrétiens catholiques?

23. — Aime-t-on les Français à Hawaii?

24. — Quel est l'habillement des Hawaïens?

25. — Quelle est leur manière de vivre, de se nourrir? — quelle est leur boisson habituelle?

26. — Les Hawaïens fument-ils?

27. — Quelle est l'autorité du roi sur le peuple? — est-elle limitée?

28. — Donnez des détails sur les chambres et sur la constitution?

29. — Quelles sont les punitions (supplices et peines) en usage contre les crimes?

30. — Quelle est l'organisation religieuse actuelle?

31. — Donnez des détails sur les naissances, les mariages, les funérailles.

32. — Quel est le pouvoir : — du père sur ses enfants? — du mari sur sa femme?

33. — Quelle est la constitution de la propriété territoriale, et son mode de transmission?

34. — Quels sont les produits naturels des îles Hawaii? — plantes, — arbres, — fruits, — légume, — et animaux?

35. — Quelle est la température?

36. — Pleut-il souvent?

37. — Y a-t-il des tremblements de terre fréquents?

38. — Quelles sont les maladies répandues dans les îles Hawaii?

39. — Combien y a-t-il d'Européens? — à quelles nations appartiennent-ils?

40. — Le peuple hawaïen aime-t-il son roi et ses chefs? — Est-il obéissan ? — Est-il gai ou triste? — Est-il travailleur ou paresseux?

41. — Combien y a-t-il de Hawaïens devenus marins?

42. — Quelle est la plus longue navigation des vaisseaux hawaïens?

43. — Quel est le pavillon hawaïen?

44. — La population a-t-elle augmenté ou diminué depuis la civilisation des îles Hawaï?

45. — Le peuple est-il content de l'état actuel des choses? ou regrette-t-il le *temps passé*, le temps où il n'était pas civilisé?

Dans le même temps, et afin de compléter autant qu'il était possible les connaissances que nous désirions acquérir sur les îles Hawaii, nous adressions les mêmes questions à notre digne confrère à la *Société orientale*, le P. Mathias Gracia, missionnaire catholique, qui a longtemps résidé dans ces îles.

Les détails qu'on va lire sont les réponses que M. William Richards a faites à nos questions tant en son nom qu'au nom de M. Haalilio. Nous y joignons quelques renseignements dus à l'obligeance de M. Gracia et diverses notes

où est consigné ce que nous avons appris dans nos conversations avec les envoyés hawaïens. A. H.

1. (1) — Détails sur l'archipel de îles Hawaii.

Les îles hawaïennes sont au nombre de douze; elles sont situées sur l'océan Pacifique, entre 18° 52′ et 22° 20′ latitude nord, et entre le 157e et le 160e degré de longitude ouest de Paris. Elles sont éloignées d'environ 2,000 milles du point le plus rapproché du continent américain. Les noms des îles sont Hawaii, Maoui, Oahou, Kaouai (Taouai), Molokai, Lanai, Aiihaou, Kahoolawe, Kahoolawe, Molokini, Lehoua, Kaoula, Nihoa.

Les quatre dernières ne sont guère que des rochers inhabités.

Hawahii est la plus grande île du groupe. Elle a environ 88 milles de long et 73 de large, et contient 4,000 milles carrés. Ses montagnes, dont quelques-unes s'élèvent à 14,000 pieds d'élévation, sont constamment couvertes de neige à leur sommet. La population de cette île est à peu près de 40,000 âmes. Elle renferme un des plus grands volcans qui soient au monde; le cratère a un mille de circonférence et plus de 1,000 pieds de profondeur. Une des particularités les plus extraordinaires de ce volcan, c'est qu'on peut descendre dans le cratère, l'examiner comme une forge, puiser la lave liquide dans ses nombreuses chaudières, et choisir des sels volcaniques et des matières minérales lorsque le volcan est encore brûlant.

Maoui est la plus grande île après Hawaii; elle a environ 50 milles de long sur 30 de large. Ses montagnes sont hautes et rapides, et quelques-unes ont 2,000 pieds d'élévation. On aperçoit de loin leurs sommets qui montent jusque vers les cieux, et dominent les nuages qui les entourent comme des ceintures. La population de cette île est d'environ 25,000 habitants.

Oahou n'est pas tout à fait aussi grande que Maoui; mais ayant le meilleur port et le plus grand village de tout le groupe, elle offre un plus grand nombre d'habitants. Sa population est à peu près de 28,000 âmes. Cette île n'a pas de montagnes aussi élevées que Maoui; mais elle a, néanmoins, des élévations très-considérables, qui offrent l'aspect général des montagnes de Maoui et des autres îles.

Kaouai n'a pas autant d'étendue que Maoui ou Oahou, mais étant plus exactement ronde, elle n'a guère moins de surface que ces deux îles. Sa population n'est que de 9,000 habitants. Elle contient proportionnellement à sa surface plus de terres labourables que les autres îles. Elle est probablement d'une formation plus ancienne, car on y trouve la lave plus décomposée qu'ailleurs.

L'île de Molokai a environ 40 milles de longueur, et n'en a que 8 de lar-

---

(1) Les chiffres placés à chaque article sont ceux des *questions* auxquelles ces articles répondent.

geur. Elle n'a que 6,000 habitants et possède de hautes montagnes et des paysages romantiques.

Lanai a 17 milles de longueur, 9 de largeur, et contient 1,000 habitants.

Kahoolawe est encore plus petite et n'a que 100 habitants, qui sont presque tous des pêcheurs.

La population générale des îles Sandwich est d'environ 110,000 habitants.

Honoloulou, dans l'île d'Oahou, est le seul bon port de ces parages ; mais aussi, c'est un des meilleurs qui se trouvent sur l'océan Pacifique, et l'on n'en peut trouver un qui lui soit comparable à plusieurs centaines de lieues. Il est, par tous les temps, sûr et commode. Il est assez grand pour contenir 100 navires et beaucoup de petits bâtiments; mais ni les vaisseaux de ligne, ni les frégates ne peuvent y entrer. Il ne reçoit que des vaisseaux tirant au plus 18 pieds d'eau.

Il est bordé de quais très-commodes pour le déchargement et le radoub des vaisseaux. Les matériaux et les ouvriers nécessaires pour les réparations s'y trouvent toujours, et à des conditions plus raisonnables que dans la plupart des autres ports de l'océan Pacifique.

Il y a encore, dans différentes parties des îles, des endroits sûrs et commodes pour relâcher. Hilo, à l'est d'Hawaii, est un des meilleurs ancrages et est même un assez bon port.

Kealakekoua, sur la côte occidentale de la même île, est également sûr et commode; mais il a le désavantage de ne pouvoir fournir de l'eau douce aux vaisseaux. Il en est de même pour Kailoua, à 12 milles environ au nord de Kealakekoua. Kowaehae est aussi fréquenté, et se trouve à l'ouest de cette île, dans une baie à quelques milles au sud de l'extrémité septentrionale.

Lahaina, sur la côte occidentale de Maoui, quoique n'ayant pas de port, est plus fréquenté par les navires qui ont besoin d'eau qu'aucun autre endroit de ces mers. Le vent étant très-régulièrement dans la même direction, et se trouvant arrêté par les montagnes qui sont à l'est de l'ancrage, les vaisseaux y sont en parfaite sûreté, surtout pendant la saison chaude de l'année. Mais il n'est jamais arrivé, en aucune saison, d'accidents sérieux causés par cette situation non abritée, quoique les vaisseaux fréquentent ce parage depuis plus de vingt-cinq ans, et qu'il y ait eu à différentes époques plus de 30 navires à la fois.

Les vaisseaux peuvent encore jeter l'ancre avec sécurité à Hanaléi, à Koloa et à Waimea, dans l'île de Kaouai. Ces endroits sont assez fréquentés, mais ne méritent pas d'être cités comme *ports*.

Un grand nombre d'autres endroits sont fréquentés par des navires de petite dimension auxquels plusieurs d'entre eux offrent des ports sûrs et commodes, mais où ne peuvent entrer des bâtiments d'un fort tonnage ou exigeant une grande profondeur d'eau.

Les vivres et les rafraîchissements se trouvent en abondance et avec une grande variété dans la plupart de ces endroits, et surtout à Lahaina, plus fréquenté que tous les autres.

On y trouve du bœuf salé, du porc, du mouton, du chevreau, des dindons, des canards, des poulets, des pommes de terre douces, des pommes de terre irlandaises, des *yams*, des choux, des goyaves, des oranges, des bananes, des plantains, des melons d'eau, des melons musqués, des raisins, des noix de coco, du poisson de différentes espèces, du bois de chauffage, etc.

Honoloulou (situé dans l'île d'Oahou) est la seule ville de quelque étendue. Elle est située dans une plaine, à l'entrée d'une belle et verdoyante vallée. Elle est habituellement rafraîchie par les vents alizés, et contient, compris les faubourgs, environ 10,000 habitants. Cette ville renferme, pour la population indigène, quatre églises pouvant contenir tout le peuple à la fois. Trois de ces églises sont protestantes et une est catholique. Cette dernière et deux des premières sont grandes, bien bâties et solidement construites. Il y a aussi une chapelle protestante avec un desservant pour les résidents étrangers et les marins.

Le port est commandé par deux forts, dont l'un se trouve sur une éminence à trois quarts de mille en arrière; mais le fort principal est sur le rivage, légèrement bâti de corail et d'*adoby*, et défendu par 40 pièces d'artillerie. La police d'Honoloulou est parfaitement organisée; elle a de nombreux agents, et des règlements très-sages y maintiennent le bon ordre.

Lahaina, dans l'île de Maoui, est, après Honoloulou, la plus grande ville et contient de 3 à 4,000 habitants. Il s'y trouve aussi un fort, muni de 30 bouches à feu. Cet endroit est, depuis cinq ans, la résidence du roi, qui habite un bâtiment construit en pierres, ayant 100 pieds de long et 40 de large, élevé de deux étages, et situé sur le bord de la mer, vis-à-vis du lieu d'ancrage. A 2 milles au delà de cette ville, et sur une éminence de 500 pieds, se trouve le collége principal des îles. Ses murailles blanches, ses maisons d'*adoby* et ses constructions extérieures, offrent un magnifique et imposant aspect.

Kailoua et Hilo ou Hawaii ont autant d'habitants que Lahaina, mais la population y est plus éparse qu'à Lahaina et à Honoloulou.

2. — Ancienne religion des îles.

Ces îles ont professé le paganisme jusqu'en 1819. Leur religion était une grossière et abjecte idolâtrie. Elle était directement et intimement unie à leur système politique, et ne pouvait exister séparément. Leurs idoles étaient innombrables; mais tous les sujets d'un même roi reconnaissaient pour Dieu suprême le dieu de leur roi. Lorsque les îles obéissaient à des souverains différents, chaque souverain avait sa divinité propre. Quand les îles furent conquises par Kamehameha Ier, elles reconnurent toutes la suprématie de la divinité *Kaili*. Disputer cette suprématie aurait été regardé comme une félonie. C'était la seule divinité à laquelle on offrît des sacrifices humains. Mais on les lui offrait dans un grand nombre d'occasions : pour la dédicace des temples, la maladie du roi ou de quelque membre de

la famille royale, et le commencement des guerres. Les *tabous*, ou prohibitions religieuses, étaient très-strictes et très-sévères. Elles portaient principalement sur l'espèce de nourriture et sur la manière d'en user. Il était défendu aux deux sexes, sous les peines les plus sévères, de manger au même plat, à la même table et dans la même maison. Chaque chef de famille avait donc trois maisons : l'une qui servait de dortoir, la seconde qui servait aux repas des hommes de la famille, et la troisième où mangeaient les femmes. Il était aussi défendu à ces dernières de manger de certains aliments, tels que le porc, les bananes, les noix de coco, etc.

Les fêtes religieuses étaient nombreuses, et l'observance en était ordonnée de la manière la plus rigoureuse. Le plus léger bruit incommodant l'oreille des prêtres, dans ces jours solennels, pouvait être puni de mort, soit qu'il eût été causé par un homme, une femme, un enfant, ou même un animal. Les maisons devaient être closes, les animaux renfermés; et tout ce qui était vu dehors, homme, quadrupède ou oiseau, était offert aux dieux. Lorsque la grande idole passait dans les rues, elle était précédée d'un crieur; et les habitants, en entendant sa voix, se jetaient la face contre terre ou s'enfuyaient dans leurs maisons. L'ombre d'un individu projetée sur la personne du roi suffisait pour emporter condamnation à mort, quel que fût le corps lumineux qui eût opéré l'ombre, soit le soleil, soit la lune, soit un simple flambeau. Celui qui, par dessein ou par accident, se trouvait placé au-dessus de la tête du roi, sur un arbre, sur un précipice, sur une maison, sur un mât ou même sur le pont d'un vaisseau, était également condamné à mort. C'est ce qui explique la réponse du roi Kamehameha Ier, à qui un officier anglais demandait quelle espèce de vaisseau il voulait qu'on lui offrît : « Donnez-moi un vaisseau sur lequel on « puisse manœuvrer sans monter en l'air, de crainte que les gens ne soient « obligés de s'élever au-dessus de ma tête. »

Une autre divinité généralement reconnue et respectée, mais en second ordre, était Lono. Les légendes, les chansons et les prières hawaïennes, le font venir des îles de la Société. La fable dit aussi qu'il tua sa femme, ou qu'elle mourut ou fut perdue, et qu'il en éprouva une grande douleur. Pour se distraire de son chagrin, il s'exerçait à la lutte, et il allait, essayant ses forces et son adresse, contre tous ceux qui se présentaient à lui. Étant partout vainqueur, et ne trouvant plus d'adversaire avec lequel il pût lutter, il s'en alla en pays étranger à la recherche de l'esprit de sa femme, promettant de revenir un jour dans un canot sans rames.

Par suite de la croyance générale à cette prédiction, aussitôt que les habitants virent le vaisseau du grand navigateur Cook, lequel n'avait point de rames, ils furent convaincus que leur dieu Lono était revenu selon sa promesse, et la certitude de cette vérité fut démontrée pour eux lorsqu'ils virent « du feu et de la fumée sortir de la bouche de ses serviteurs (1), » et

(1) Les Anglais fumaient des cigares.

surtout lorsqu'il «leur parla avec des éclairs et avec une voix de tonnerre (1).» Ils donnèrent donc à l'infortuné navigateur le nom de Lono, et c'est sous ce nom qu'il est encore connu aux îles Hawaii. Les prêtres de Lono ordonnèrent immédiatement que des sacrifices fussent offerts. Des cochons, des légumes, et toutes les espèces de fruits que le peuple était habitué à offrir à son idole, furent alors apportés et déposés aux pieds de celui qu'ils considéraient comme le dieu Lono lui-même. Ceci explique les nombreux et abondants présents dont le navigateur a donné le détail dans son précieux journal. Les habitants ne renoncèrent point à leur croyance en sa divinité, même lorsqu'ils le virent mort, puisqu'ils déifièrent ses restes mortels.

Outre les dieux dont nous venons de parler, les Hawaïens avaient leur Neptune, personnifié dans le *requin*, pour lequel ils professaient une espèce de culte et auquel ils faisaient des offrandes.

Ils avaient leur Mars ou dieu de la guerre, représenté par le hibou.

Ils avaient leur Éole, leur Cérès, etc., et ils s'efforçaient de se rendre toutes ces divinités favorables, selon les circonstances. Une idole représentant leur Éole et leur Neptune, occupait un point important et considéré comme dangereux par leurs navigateurs, sur l'île de Kaahoolawe. Il y avait peu de pêcheurs ou de marins assez aventureux pour essayer de passer en cet endroit sans jeter dans la mer des vivres et des vêtements pour l'usage de la divinité qui y présidait. Mais toutes ces divinités étaient inférieures à Kaili, qui était le dieu suprême.

3. — Origine des habitants.

Les Hawaïens n'ont pas de tradition positive sur leur origine. C'est cependant un sujet dont ils se sont beaucoup occupés, et qui est pour eux d'un grand intérêt. A l'arrivée des missionnaires à Maoui, en 1823, un vieux chef posa cette question : «Peuvent-ils nous dire d'où venaient nos «ancêtres? S'ils le peuvent, j'écouterai leurs instructions sur la religion; «sinon, je penserai qu'ils n'en savent pas plus que nous.»

Ils parlent quelquefois de leurs ancêtres comme étant venus de «Tahiti,» c'est-à-dire d'un pays étranger. Ce mot, on le sait, est le nom de la plus grande des îles de la Société, et pourrait, ainsi qu'on le verra plus loin, être un indice qu'ils sont venus de là.

La similitude ou l'identité presque parfaite du langage hawaïen avec celui de toute les îles de l'océan Pacifique, à l'est des îles des Amis, y compris la Nouvelle-Zélande au sud, et plusieurs îles à l'ouest, prouve que les habitants de toutes ces îles doivent avoir une origine commune. Cette question se présente donc d'elle-même : De quel côté, ou dans quelle direction se dirigea le flux de ces populations?

Si les îles Sandwich furent peuplées les premières, leurs habitants doivent être venus du continent américain, à l'est, ou du Japon, à l'ouest.

---

(1) C'est ainsi que les Hawaïens indiquaient le feu des canons.

La distance où elles se trouvent de l'un et de l'autre n'offre pas d'objection sans réplique; car plusieurs jonques japonaises sont venues aborder sur les rivages des îles Sandwich, depuis que j'y ai fixé ma résidence, et les mêmes vents, les mêmes marées qui apportent du bois des côtes américaines pourraient aussi avoir amené des canots ou des bateaux.

Mais la différence absolue qui existe entre le langage, les habitudes et la religion des Hawaïens, et le langage, les habitudes et la religion des Japonais et des Américains, est une preuve presque certaine que les habitants d'Hawaii n'ont pas pu tirer de là leur origine; et d'ailleurs, je ne connais aucun fait qui puisse donner l'idée d'une semblable origine.

Il existe, au contraire, un grand nombre de faits qui tendraient à prouver qu'ils sont venus d'une autre direction, c'est-à-dire du sud et de l'ouest:

1° Les Hawaïens connaissaient l'existence d'un grand nombre des îles de la mer du Sud, dont les noms se trouvent dans leurs chansons et dans leurs légendes. Je citerai, entre autres, Noukahiwa, une des îles Marquises; Tahiti, dans les îles de la Société; Vavaou, une des îles *Tonga*, Upolou, dans les îles des Navigateurs, et bien d'autres. Ils citent les noms de quelques îles que nous ne connaissons pas, mais je ne doute pas qu'ils ne désignent par là des endroits auxquels nous avons donné des noms anglais ou étrangers, tels que Pitcarn, Fanning, etc.

Je citerai quelques vers de leurs chansons, pour montrer comment ces noms s'y trouvent. Le nom de la première chanson est *Colère du vent :*

« Makani winiwini, makani winiwini!
« Makani pu mai hea? pu mai ana
« I Tahiti, i Upolu, i Vavau. »

Traduction :

« Un vent furieux, un vent furieux !
« D'où vient ce vent furieux ?
« Il souffle de Tahiti, d'Upolou, de Vavaou. »

Je citerai une autre chanson, nommée *Kawaou :*

« Ku mai, ku mai ka nalu nui
« Mai Tahiti, i Vavau, i Upolu. »

Traduction :

« Levez-vous, brisant! que le grand brisant s'élève
« De Tahiti, de Vavaou, d'Upolou. »

Ce qui suit est emprunté à une chanson intitulée *Nihou :*

« No Nunhiwa, no Nuao, no Nuaihea
« Ke Akua; he Manakua klele nei,
« Kinilau la ma ka moana. »

Traduction :

« Les dieux de Nouhiwa, de Nouao, de Nauaihe
« Ce sont des dieux qui volent;
« Ils sont nombreux sur les mers. »

D'après ce que je viens de citer (et j'en pourrais citer bien d'autres qui portent un caractère analogue), il paraît que les Hawaïens connaissaient l'existence d'un grand nombre d'îles. Mais je ferai observer

2° Que les Hawaïens non-seulement savaient qu'il existait d'autres îles que les leurs, mais qu'ils connaissaient jusqu'à un certain degré leur position ou plutôt leur direction.

Aux îles Sandwich, les vents dangereux et les tempêtes viennent du sud. Aussi, en parlant des îles citées plus haut, et qui sont situées au sud, ils disent :

« Un vent furieux, un vent furieux !
« D'où vient le vent furieux ?
« Il souffle de Tahiti, d'Upolou, de Vavaou. »

La même idée reparaît lorsqu'ils parlent du brisant :

« Que le grand brisant s'élève de Tahiti, de Vavaou, d'Upolou, »

le gonflement de l'océan et le brisant venant du même point que le vent.

Ils ont, en outre, une légende qui a rapport à quelques-unes de ces îles, dans laquelle il est parlé du point cardinal vers lequel elles se trouvent, où leur situation est exactement décrite. Car, en arrivant à Bolabola, il est dit que le canot dut être gouverné vers la *Crux Australis*, qui, ne se voyant jamais aux îles Sandwich qu'à midi, est nécessairement le sud, et est une direction aussi exacte que la pourrait donner un navigateur.

Les Hawaïens ne parlent jamais des continents; ils n'avaient aucune idée de leur existence, et je ne leur ai jamais entendu citer un nom qui eût beaucoup de ressemblance avec aucun des noms géographiques de l'un des continents.

Je ferai encore observer

3° Que les Hawaïens ont une tradition positive qui établit qu'un des traits principaux de leur système religieux était venu de «Tahiti;» c'est ce qui fait dire dans une de leurs légendes : « Mai ka aina o Lono i hanau ai; — De la terre où naquit Lono ; » indiquant Tahiti ou Bolabola, qui sont citées toutes deux dans la même histoire.

Chacun sait que Lono était une des divinités tahitiennes; et son culte était, dans ses traits les plus distinctifs, le même aux îles de la Société et aux îles Sandwich. Quoique les insulaires de Sandwich connussent ainsi Tahiti et sa religion, et fussent également instruits de l'existence de bien d'autres îles de la mer du Sud, il ne paraît pas que les habitants de ces îles connussent aussi bien Hawaii et les traits particuliers de sa religion. Le nom de Hawaii se rencontre cependant dans des chansons tahitiennes. Mais il est bien connu que Hawaii était l'ancien nom d'Opoa, dans l'île de Raiatea, où les Tahitiens supposaient que Lono (ou leur Oro) était né. Savaii, une des îles Tonga, est aussi prononcé, en Polynésie, presque de la même manière que Hawaii. Il est donc très naturel que les Tahitiens aient placé ce nom dans leurs chansons, sans avoir même connaissance des îles Sandwich.

Ces faits, rapprochés de celui qui est établi depuis longtemps sur la grande ressemblance qui se trouve entre les langues malaise et polynésienne, sembleraient prouver d'une manière assez évidente que les Polynésiens sont asiatiques et nullement américains.

Il a été dit qu'il existe des points frappants de ressemblance entre les mœurs, les coutumes et la religion des Polynésiens occidentaux et celles des Indiens américains. Mes observations ne s'accordent pas avec cette remarque.

Le Polynésien est docile, intelligent; il change ses habitudes dès qu'il a une première connaissance de la civilisation. Il recherche la société de l'homme civilisé, dans la seule vue d'en profiter.

Il n'en est pas de même de l'Indien américain. Quoique la civilisation l'entoure de tous côtés, il conserve ses habitudes de génération en génération, et les laisse en héritage à ses enfants.

Le caractère sombre et implacable de l'Indien est inconnu en Polynésie, si l'on excepte le point où le paganisme assimilait tous les caractères.

Je n'ai jamais pu trouver aucune trace de ressemblance dans leur religion ni dans leur langage. Leurs instruments de guerre sont différents, et leurs vêtements le sont généralement aussi. Leurs ornements ne sont pas les mêmes, et ils exercent leur industrie d'une manière bien différente. Il n'y a certainement pas deux races plus dissemblables dans le monde entier, le teint excepté, que les Indiens d'Amérique et les Hawaïens.

Leur dissemblance dans les particularités physiques, comme dans les sentiments sociaux et moraux, s'est montrée d'une manière frappante dans la juxta position où on les a souvent vus aux Iles Sandwich et sur la côte nord-ouest de l'Amérique.

4. — Époque depuis laquelle les îles ont été peuplées.

Il n'est pas possible de s'assurer au juste de l'époque à laquelle Hawaii commença à se peupler. Si cette époque n'était pas très-reculée, il resterait sans doute quelques traditions à ce sujet. Les légendes et les chansons des Hawaïens jettent peu de lumière sur ce point. On a des traditions sur des événements importants qu'ils supposent être arrivés dans leur archipel, mais nous savons qu'ils se trompent, et il est assez probable que beaucoup d'autres faits, qui indiqueraient une grande antiquité, doivent être plutôt attribués aux lieux d'où ils sont venus qu'aux Iles qu'ils occupent maintenant.

Il y a quelque raison de croire qu'ils se sont établis depuis environ cinquante générations, ou plutôt qu'un pareil nombre de rois a régné. Il existait, dès l'époque la plus éloignée dont on ait conservé quelque souvenir, une classe d'hommes dont l'occupation principale était d'apprendre, de conserver et de transmettre la généalogie de la famille royale. Le premier ministre actuel appartenait à cette classe, et fut établi dans cette fonction spéciale par Kamehameha Ier. Ce personnage cite les noms de 77 rois; mais il y a beaucoup de raisons pour croire que, s'ils ont jamais existé, les 26

premiers régnèrent ailleurs qu'à Hawaii. Les généalogistes des différentes îles ne s'accordent pas à l'égard de ces 26 rois, et ils n'en citent pas autant de particularités que de leurs successeurs. Non-seulement les noms des 51 derniers sont cités, mais ceux de leurs femmes le sont aussi, de même que le lieu de leur naissance et généralement celui de leur sépulture. Plusieurs de leurs noms, ainsi que des particularités de leur existence, se trouvent dans les chansons et dans les légendes.

On trouve aussi de nombreux vestiges de travail humain couverts aujourd'hui de forêts d'une immense étendue. Quelques arbres y ont 18 ou 20 pieds de circonférence, et un examen attentif montre qu'il leur a fallu bien des générations pour arriver à ce degré de développement.

Dans d'autres lieux, ces restes d'ouvrages humains ont été recouverts de la lave des volcans, à une époque si éloignée, que les traditions n'ont pas conservé de souvenir de l'éruption, et la lave est décomposée au point de former un sol épais sur lequel croissent des arbres d'une grosseur considérable.

Le peu de stabilité du gouvernement, la brièveté de la vie dans ces contrées, tout porte à croire que les règnes des rois ont été beaucoup moins longs qu'en Europe. Quinze années sont à peu près le terme moyen de ceux qui sont bien connus. Si l'on considère ce terme comme une appréciation raisonnable, la généalogie de leurs rois fixerait donc le commencement du premier règne vers la fin du XI[e] siècle.

En jugeant, d'après la qualité du sol, le degré de décomposition de la lave, et la quantité de matières végétales déposées sur les plaines où les pluies sont fort rares, il est évident que les îles auraient été habitables à une époque bien antérieure à celle que nous venons de citer.

Mais la grande ressemblance de leur langage avec celui des peuples déjà mentionnés, qui habitent les autres îles de l'océan Pacifique, semblerait indiquer que ces peuples n'auraient pu être longtemps isolés les uns des autres, et que l'établissement des îles hawaïennes doit donc avoir eu lieu à une date plus récente.

5. 6. — **Point de preuves de différence des races.**

On a regardé quelquefois comme une preuve d'origine distincte la différence de taille qui existe entre les chefs et la classe inférieure du peuple; les premiers étant d'une stature plus élevée. Mais les faits ne justifient pas cette opinion. Ils ont tous les mêmes traits caractéristiques essentiels. Le teint, la couleur des cheveux, les yeux et les traits du visage sont les mêmes. Il n'y a probablement pas une nation en Europe qui ait une aussi grande uniformité dans ces particularités. Il y a sans doute quelque différence dans le teint. Il varie de l'olive clair à l'olive foncé. Leurs cheveux sont noirs, gros et roides, quelquefois un peu frisés, mais ne ressemblent nullement à ceux des Africains. Ils ont le nez plat et les narines larges, les yeux bruns, le front haut et bien fait, les pommettes des joues saillantes, et le derrière

de la tête un peu aplati (par suite d'habitudes prises dans les soins de leur enfance).

On rencontre quelques individus ayant les cheveux de couleur claire; ce sont peut-être les descendants d'étrangers jetés sur ces rivages il y a plusieurs générations.

Il est aisé d'expliquer comment il se fait que les chefs soient d'une taille plus élevée que la classe inférieure, quoique appartenant à la même race.

Il est hors de doute que la force physique constituait autrefois un droit acquis au rang et à l'autorité; des hommes grands et robustes devinrent donc les chefs des îles. L'ampleur des formes étant regardée comme un des attributs de la beauté, il était naturel que les chefs choisissent leurs femmes parmi celles qui possédaient cet avantage au degré le plus remarquable; et c'est de cette manière qu'une race plus grande s'est perpétuée.

Mais, à part même de ces raisons, les habitudes des classes élevées de la société doivent amener l'embonpoint excessif. La classe inférieure est d'une forte constitution, mais le corps y est moins largement développé. Cependant, si les mêmes personnes prenaient des habitudes sédentaires, et adoptaient une nourriture plus succulente, elles se distingueraient bientôt par leur embonpoint. Rien ne prouve donc que les nobles, quoique d'une plus haute stature que le peuple, soient de race différente.

7. — Famille royale.

Quoique la famille royale prétende faire remonter sa généalogie à 77 générations, toutes les personnes de distinction, afin d'établir leurs droits à la considération, jugent nécessaire de prouver qu'elles descendent en ligne directe ou collatérale de Keame, qui, selon toute probabilité, régnait dans le commencement du XVIIIe siècle. Le roi actuel est son huitième successeur.

Kamehameha Ier n'était pas l'héritier direct du trône, étant cousin du roi légitime, qu'il vainquit dans une lutte où il n'était pas l'agresseur; le roi l'ayant attaqué ouvertement, Kamehameha fut obligé de se défendre ou d'abandonner volontairement ses biens et sa vie au monarque régnant, qui fut tué en combattant, et dont Kamehameha était le plus proche héritier. Mais quoique Kamehameha Ier ne fût pas de la même branche, Kamehameha II et le roi actuel descendent directement du roi tué, par Kamehameha Ier, qui épousa la fille unique du monarque vaincu.

Le roi actuel, Kamehameha III, n'a pas d'enfants; il a trois neveux et une nièce (1).

---

(1) La famille royale se compose du roi Kamehameha III, dont le nom propre est *Kau-i-ke-ouli* (qui se tient dans les astres), de la reine, qui est fille du grand chef, gouverneur de *Hawaï*, d'une vieille tante du roi, appelée *Kekaluohi* (laquelle doit contresigner tous les actes du gouvernement pour qu'ils soient valables). Cette famille doit son illustration surtout au grand Kamehameha Ier, le civilisateur politique

Ils se nomment : Alexandre Liholilio, Moïse Kekuaïwa, Lot Kamehameha, Victoria Kamehamalu.

Alexandre Liholilio est l'héritier présomptif du trône.

Tous les enfants des nobles sont réunis dans une école où l'on enseigne et où l'on parle les langues hawaïenne et anglaise, et tous ces enfants sont dans une voie remarquable de progrès.

8. 9. — Rois chrétiens.

Il n'y a encore eu qu'un roi chrétien avant le monarque régnant, et celui-là même n'était que faiblement instruit dans le christianisme. Mais ayant formellement aboli l'idolâtrie, et proclamé, d'une manière également formelle, le christianisme comme sa religion et celle de son royaume, il doit être mis en tête des rois chrétiens à Hawaii (1).

Le titre du roi, en langue hawaïenne, est *Ke alii nui*, et celui des nobles est simplement *alii*. La traduction littérale du dernier mot est *homme noble*, et celle du premier est *le suprême homme noble*.

10. — Hiérarchie sociale.

Les habitudes sociales et domestiques des Hawaïens, sous leur ancien système, étaient assez irrégulières. Ils étaient divisés en tribus distinctes, comme les Indiens du nord et du sud de l'Amérique. Ils se regardaient toujours

---

et social de cet archipel, mort en 1819. Son premier fils, Rio-Rio, lui succéda ; mais étant mort lui-même en 1823, en Angleterre, où il s'était rendu, il laissa la couronne à son plus jeune frère, Kauikeouli, le roi actuel. *Le P. Mathias Gracia.*

On voit dans le *Voyage autour du monde* de Turnbull que Kamehameha, chef de l'île Hawaï (Owyhee de Cook), n'était pas le souverain légitime de l'archipel, mais qu'il en fut le conquérant. Turnbull se trouvait en 1803 à Oahou, au moment où Kamehameha, après s'être emparé de cette île, se disposait à aller attaquer le chef de Taouai (Attoway), qui, resté jusqu'alors indépendant, avait donné asile aux autres chefs vaincus. A. H.

(1) Rio-Rio ou Kamehamea II fut le premier roi hawaïen qui embrassa la secte des méthodistes américains établis dans cet archipel sous son règne. Le roi actuel, élevé par les ministres méthodistes, suit la même secte, sans en observer trop rigoureusement les ordonnances, ce qui ne manque pas d'irriter parfois ses instituteurs. On le croit même porté vers le catholicisme, que jusqu'à présent il n'a pas cru, par politique, pouvoir embrasser.

Avant l'arrivée, en 1828, des missionnaires catholiques français dans les îles Hawaii, deux chefs principaux, *Karaï-Mokou* et *Boki*, successivement gouverneurs d'*Oahou*, et régents du royaume pendant la minorité des jeunes princes Rio-Rio et Kauikeouli, s'étaient fait baptiser catholiquement, en 1819, par l'aumônier de la frégate *l'Uranie*, commandée par M. de Freycinet, qui avait abordé alors en ces îles. Ce fut le chef *Boki*, compagnon de Rio-Rio dans son voyage d'Angleterre, qui envoya un exprès en France pour y demander des missionnaires catholiques.

Le P. Mathias Gracia.

comme ne faisant qu'un peuple, même lorsque chaque île avait un roi différent. Se considérant ainsi comme *un peuple*, les sentiments hostiles s'exerçaient rarement avec violence, et il régnait un esprit général d'hospitalité; mais c'était cependant bien moins chez eux un principe qu'un usage. Aussi un pauvre étranger aurait en vain demandé des vivres, si son hôte pouvait le tromper et lui faire croire qu'il n'en avait pas à lui donner; tandis que l'usage ne permettait pas à une famille de prendre son repas, quelque maigre qu'il fût, sans inviter l'étranger qui se trouvait présent à en prendre sa part.

Les liens de parenté n'étaient pas clairement établis dans les familles. On se donnait, pour ainsi dire, des pères ou des fils à volonté. Un très-grand cercle de famille avait les mêmes intérêts communs, et le même individu pouvait faire valoir ses droits dans une demi-douzaine de familles auxquelles il était allié de manière ou d'autre. Ainsi les enfants réclamaient comme pères et mères, non-seulement leur père et leur mère, mais encore tous leurs oncles, leurs tantes, et même des parents éloignés, et ils avaient souvent un logis commun entre tous.

C'était un très-grand mal et un puissant obstacle à l'ordre domestique, si nécessaire à la bonne éducation des enfants et au bien-être de la famille. Les pères et les mères se regardaient sans doute comme les gardiens naturels de leurs enfants, à moins qu'ils ne confiassent formellement cette tutelle à d'autres, et c'était ce qu'ils faisaient souvent. C'était une coutume presque générale que les parents qui avaient beaucoup d'enfants les partageassent entre ceux de leurs parents qui n'en avaient pas, ou qui en avaient moins qu'eux. Aussi l'éducation d'une grande partie des enfants était dirigée par d'autres que leurs parents, si l'on peut appeler éducation la manière dont on les élevait : sous ce système, la tutelle des enfants n'était pas assez pleinement donnée à certains individus pour en exclure tous les autres; il en résultait une division de responsabilité, et souvent aussi de la part de l'enfant un choix qu'il ne manquait pas de faire; ainsi le gouvernement de famille proprement dit était inconnu.

Le plus bel éloge qu'un enfant pût faire de son père ou de son tuteur, était : «Il m'a donné assez à manger et ne m'a jamais fouetté.»

Il y avait cependant dans cet état de choses moins d'immoralité qu'on ne pourrait le supposer.

Il était d'usage, quoique ce ne fût pas une coutume universelle, de fiancer les enfants dès le berceau.

Dans ce cas, les parents étaient responsables de la conduite de leurs enfants jusqu'au moment de l'accomplissement du mariage; et si un enfant commettait une faute, le déshonneur en retombait sur ses parents, ainsi que la colère et l'indignation de la famille dans laquelle il devait entrer. Cette pratique était plus en vogue aux îles sous le Vent qu'ailleurs, et n'est pas encore entièrement abolie. Une affaire de ce genre a eu lieu dernièrement entre des personnes du plus haut rang.

Il existe cependant un changement matériel dans l'arrangement général

des maisons. Les familles vivent plus séparées. La propriété individuelle est plus distincte, elle n'est plus aussi commune ou promiscue. Les lois encouragent les parents à élever eux-mêmes leurs enfants. Un homme qui a trois enfants à soutenir a une diminution d'impôts; s'il en a quatre à nourrir, la diminution est plus grande; s'il en a cinq, il est relevé de toute espèce d'impôts. Mais la loi ne s'étend pas à ceux qui élèvent des enfants qui ne sont pas les leurs; cependant, s'ils ont adopté un orphelin, l'enfant est considéré comme leur appartenant.

Les changements récents n'ont peut-être pas augmenté l'hospitalité du peuple, mais le sentiment qui existe aujourd'hui approche plus de l'hospitalité de principe que celle qui régnait jadis.

Il y a aujourd'hui beaucoup plus de bonheur qu'autrefois dans les relations domestiques. Jàdis, un mari se séparait de sa femme, et une femme de son mari, à volonté. Tous les maux qui sont la conséquence naturelle d'un semblable système existaient au plus haut degré. Il se rencontrait cependant des maris et des femmes qui restaient fidèles à leur union pendant toute leur vie, et les prêtres, apôtres de morale, prêchaient la plus stricte fidélité, et maudissaient ceux qui manquaient à leur foi.

En général, la partie offensée appliquait elle-même la réparation, et prononçait la peine, qui, dans les hautes classes, était quelquefois la mort. Kamehameha Ier, quelques années avant sa mort, fit exécuter, pour ce fait de justice personnelle, un chef de distinction. Le système de justice personnelle était, dans tous les cas, plutôt une vengeance qu'une punition légale, mais c'était une vengeance que le sentiment public justifiait.

Aujourd'hui les lois qui règlent le mariage sont les mêmes que dans tous les États chrétiens; et les bons effets en sont apparents, non-seulement dans l'augmentation des familles, mais encore dans la diminution bien moins grande de la population, et c'est un avantage de l'organisation meilleure du gouvernement des îles.

11. 27. 28. — Gouvernement des îles.

Le changement pratique du gouvernement a été graduel, et a comemncé dès l'introduction du christianisme. Mais ce changement n'a formé un système que depuis cinq ans. La dernière exécution capitale décidée par la simple volonté d'un chef a eu lieu en 1824. Le premier jugement par jury fut prononcé en 1826. Les premières lois imprimées ont été publiées en 1827. Des additions y ont été faites en 1829. Elles ont été revisées et augmentées à divers intervalles, jusqu'en 1838. Vers la fin de cette année on établit les bases d'une forme régulière de gouvernement constitutionnel. Les chefs, y compris le roi, se réunirent journellement en conseil pendant plusieurs mois. Le résultat fut une espèce de constitution ou de déclaration de droits, et l'adoption de différents règlements, limitant le droit de contribution ou d'imposition. Ces règlements ont été publiés en 1839, et contiennent les principes essentiels de la constitution et des lois actuelles. D'a-

près ces règlements, une assemblée législative des chefs devait avoir lieu annuellement. Le projet en avait été fait par un homme appelé Biaz Mahuve, élevé au collége de Lahaina Luna. Avant d'être adopté, il fut examiné par les chefs en conseil; il leur fut soumis et fut retouché trois fois avant l'adoption. A l'assemblée suivante, en 1840, la constitution fut entièrement achevée; les lois anciennes et les plus récentes furent revisées et publiées telles qu'elles existent maintenant, à l'exception des arrêts qui ont été rendus dans les assemblées suivantes de la législature.

Un grand nombre des lois qui, originairement, furent publiées entre 1827 et 1836, ayant été revisées, prennent une date plus récente.

Le texte de la constitution montre que le gouvernement est une monarchie limitée (1).

Le pouvoir exécutif appartient au roi, assisté d'un premier ministre nommé par le roi, mais responsable envers la législature.

Le pouvoir législatif appartient à une chambre de nobles, qui doivent être élus selon le droit, mais qui, dans le fait, sont à peu près héréditaires, et à

(1) La hiérarchie sociale se divise ainsi : le roi, les gouverneurs des îles (qui sont quelquefois des femmes), les grands-juges, les pairs du royaume, les fermiers généraux des terres (toutes appartenant aux grands chefs), les petits juges, équivalant à nos juges de paix en France, puis enfin le peuple ou les serfs, car il y a réellement là régime féodal pur.

L'autorité du roi sur le peuple n'est guère que celle du chef d'un gouvernement représentatif. Cependant, dans le cas où le roi ordonnerait de son autorité privée de mettre quelqu'un de ses sujets en prison ou à l'amende, cet ordre serait exécuté tout de suite sans jugement préalable. Pour casser les jugements des juges subalternes, dont on appelle, il n'est lui-même qu'un des six grands juges, qui forment comme une petite cour de cassation, et sont pris parmi les plus hauts chefs de ces îles; il n'a donc que sa voix de juge supérieur, et rarement l'arbitraire du roi. Pour les ordonnances royales et rescrits gouvernementaux, sa signature même n'est rien, si elle n'est contre-signée et appuyée de celle d'une vieille reine ou régente, mise là par les ministres américains pour contre-balancer l'autorité du roi dont ils se méfient.

Il y a, en outre, comme je l'ai dit, une chambre de pairs, formée des grands chefs et de tous les hauts fonctionnaires. Elle s'assemble chaque année, pendant un mois au moins, près de la résidence royale, pour revoir les anciennes lois et en faire de nouvelles. Mais le tout ne se fait guère qu'en esprit de parti, et sous l'influence adroitement cachée des ministres américains, qui insinuent ce qu'ils veulent faire passer dans leur propre intérêt, et ils réussissent en mettant toujours en avant les intérêts apparents des chefs hawaïens.

La justice se rend par les gouverneurs de chaque île, par les juges supérieurs et subalternes, tous aidés d'une masse de gens d'armes ou d'huissiers, faisant au moins la cinquième partie de la population. La justice se rend fort arbitrairement par tous ces juges, à qui revient le tiers ou la moitié des amendes; le reste se partage entre le gouvernement, les dénonciateurs et les gens d'armes. Il y a cependant des lois écrites, mais ce n'est guère que pour la forme, ou pour aider à condamner ceux que l'on veut poursuivre. Les catholiques surtout tombent sous le coup de ces lois, dont plusieurs sont fort iniques ou absurdes, comme celles qui regardent l'enseignement, les ma-

une chambre de représentants choisis annuellement par le peuple. Toutes les lois doivent être approuvées par le roi et le premier ministre. La plus haute cour judiciaire se compose du roi et du premier ministre, et de quatre assistants nommés par la chambre des représentants. Les juges des cours inférieures sont nommés par le roi, et ils nomment eux-mêmes leurs assistants ou adjoints.

Le droit de grâce n'appartient qu'aux deux chambres législatives; cependant le roi peut suspendre l'exécution d'une sentence de la cour jusqu'à l'assemblée de la législature.

Le pouvoir exécutif des îles en particulier appartient à quatre gouverneurs nommés par les chambres.

L'armée des îles Sandwich ne se compose guère que de quelques centaines d'hommes pour défendre les différents forts et pour donner main forte aux officiers de police et de justice.

11. 12. 13. — **Marine et commerce.**

Le roi des îles Sandwich n'a, à proprement parler, pas de marine. Le gouvernement possède quelques petits bâtiments, des yachts et des paquebots, qui servent dans un intérêt plus fiscal que commercial ou guerrier; mais ils ne sont ni armés ni équipés comme des vaisseaux de guerre, et on ne les emploie pas dans les courses ou trajets à l'étranger (1).

Les Hawaïens ne font aucun commerce avec l'étranger sur leurs propres vaisseaux. Ils l'ont quelquefois essayé, mais leurs efforts ont échoué. Les

---

riages catholiques et l'observation du dimanche suivant le rit de la secte protestante qui domine là.

L'armée est terrestre et navale; l'armée de terre n'est qu'une espèce de garde nationale, qui a des chefs imités de nos formes européennes.

La marine, autrefois assez forte pour ces îles, sous le grand Kamehameha I[er], est maintenant réduite à rien. *Le P. Mathias Gracia.*

Le gouvernement constitutionnel des îles Hawaï, tel que le conseil des missionnaires américains l'a fait établir, se compose d'un roi, d'une chambre de nobles (*aliis*) et d'une chambre du peuple.

La chambre des nobles, dont M. Timoteo Haalilio fait partie, se compose de trente membres. Par une bizarrerie dont il n'y a pas d'autre exemple dans les États régis par une constitution, la chambre du peuple est moins nombreuse que celle des nobles: elle ne se compose que de sept membres. A. H.

(1) Les habitants des îles Hawaii sont excellents marins. Leurs vaisseaux faisaient autrefois le commerce de la Chine, de la Californie, du Chili et des îles de la Polynésie; mais, dans les navigations lointaines, les équipages seulement des navires étaient Hawaïens, le capitaine était Américain ou Européen.

La marine hawaïenne en 1803, du temps de Kamehameha I[er], se composait, d'après le témoignage de Turnbull, de plus de 20 vaisseaux de 25 à 50 tonneaux, dont quelques-uns doublés en cuivre. A. H.

navires qui visitent les îles sont plus qu'en nombre suffisant pour transporter toutes les productions qui peuvent convenir à des marchés étrangers. Le fret est donc à très-bas prix aux îles ; il ne coûte habituellement pas plus de 18 dollars par tonne pour les États-Unis d'Amérique, et quelquefois moins.

Le commerce s'exerce principalement avec les États-Unis. Durant l'année 1842, 45 vaisseaux marchands étrangers, et environ 120 baleiniers, sont venus aux îles Sandwich. Les baleiniers y ont touché pour se radouber et se ravitailler. Les approvisionnements des vaisseaux forment une branche très-importante du commerce des Hawaïens, branche très-profitable pour eux, et très-commode aux étrangers.

Outre les provisions pour les vaisseaux, les îles hawaïennes produisent du sucre, de la mélasse, du sel, des cuirs de buffle, des peaux de chèvres, de l'huile de kuikui (huile de peinture faite de la noix de l'*aleurites tribola*), et du bois de sandal (*santalum album*, je crois). Ce dernier produit était très-abondant, mais il est aujourd'hui presque épuisé. L'*arrow-root* est indigène ; il croît abondamment dans les montagnes, et n'a été exporté qu'en petites quantités ; on y trouve encore le safran, la graine de moutarde, et plusieurs sortes de bois d'ébénisterie, particulièrement une espèce de *pandanus* et de *cordia sebastina.*

Les objets d'importation pour les îles Sandwich consistent en toute espèce de produits manufacturés, en fer, en bois, en coton, et même en soie. Les importations les plus considérables consistent en étoffes de coton écru des États-Unis. Les Hawaïens manufacturent très-peu pour eux-mêmes, et moins encore pour l'exportation. Ils font des chapeaux d'hommes et de femmes de bonne qualité, de différents matériaux, particulièrement avec l'écorce du pandanus, qu'ils tressent, et dont ils emploient plusieurs espèces. Ils font aussi de belles nattes avec le pandanus et le jonc aquatique.

Ils font avec l'écorce du *morus papyrifera* une espèce de toile qui est très-jolie et convient pour des draps de lit.

Ils font d'excellentes lignes à pêcher et des filets avec l'écorce du *phormium tenax ;* ils fabriquent aussi des hameçons avec des os, des coquilles et du fer. Leurs canots sont parfaitement construits ; ils sont solides, marchent bien et sont ornés avec beaucoup de goût. Leurs manteaux de parade, leurs capes et leurs couronnes, qui sont faits de plumes, sont vraiment superbes. Ils manufacturent une grande variété d'objets de ménage, mais d'une qualité très-inférieure. Ils montrent cependant beaucoup d'adresse et d'intelligence, car ils ont facilement appris la menuiserie, la maçonnerie, l'imprimerie, la gravure, etc.

14. — **Industrie.**

Les Hawaïens, comparés aux autres insulaires de l'océan Pacifique, sont un peuple industrieux et agriculteur. Leur moyen de subsistance a toujours été dans leurs produits agricoles. Quoique leur pays soit extrêmement

fertile de sa nature, il ne produit cependant pas beaucoup sans une culture soignée. Autrefois leurs principaux produits étaient le kalo (*arum esculentum*), la pomme de terre douce (*convolvolus patatas*), et pour les vêtements, le *morus papyrifera*. L'yam était cependant cultivé dans les îles sous le vent. Les fruits exigeaient des soins particuliers. Le kalo, qui ne pousse que dans l'eau ou dans les terrains humides, qui sont très-rares aux îles Sandwich, demandait beaucoup de soins et de travail. Il croît très-bien dans les étangs. C'est pourquoi, à grands frais de travail, on préparait des étangs, non-seulement dans des terrains plats, mais dans les vallées, sur le penchant des montagnes, et partout où il était possible d'amener un cours d'eau pour entretenir ces étangs. L'énormité des travaux de ce genre prouve que dès longtemps les Hawaïens ont eu le goût et le génie du travail. Ils ont aussi beaucoup perfectionné l'art de la pêche. Ils ont une grande quantité de poissons dans leurs étangs artificiels d'eau douce, au milieu des terres, ou d'eau salée sur les bords de la mer. Un grand nombre de ces étangs salés ont coûté des travaux pénibles et immenses.

Aujourd'hui, cependant, la sphère de l'industrie, et surtout de l'agriculture, s'est beaucoup agrandie. Il faut que la culture soit active et variée pour suffire aux nombreuses provisions que les étrangers viennent y chercher. Les éléments, les apprêts et la fabrication du sel demandent des travaux considérables. La manipulation de l'arrow-root, qui pousse naturellement, est également importante, mais ce qui acquiert tous les jours plus d'importance, c'est la culture de la canne à sucre. Il y a aujourd'hui environ une demi-douzaine de moulins de fer pour le sucre en activité aux îles Sandwich, outre plusieurs moulins de pierre et de bois, qui sont exploités par des Chinois. La culture de la canne à sucre augmente annuellement, et offre, autant qu'on peut en juger, assez de garanties pour qu'on désire y engager des capitaux. On commence aussi à cultiver le café; mais les plantations ne sont pas assez avancées pour permettre d'apprécier la valeur de cette branche d'agriculture.

La culture du mûrier et l'éducation des vers à soie ont été essayées. Le résultat de cette expérience est encore à l'état d'étude.

15. — Monnaies et trafic.

Les insulaires des îles Hawaii font leurs achats au moyen d'échanges. Ils n'ont pas de monnaie qui leur soit propre, et n'avaient autrefois rien qui pût faire office de monnaie courante. Aujourd'hui, toutes les monnaies étrangères y ont cours. Les anciennes monnaies espagnoles et celles de l'Amérique méridionale sont cependant les seules d'un usage commun. Les monnaies d'Europe et des États-Unis s'y trouvent rarement en valeurs très-considérables; cependant le florin hollandais y est assez commun. Les noms que l'on donne aux différentes pièces de monnaie se ressentent naturellement de l'habitude qu'on y a de la division espagnole; ainsi on ne compte guère que par dollar, un demi-dollar, un quart de dollar, un hui-

tième de dollar, un seizième de dollar. Cependant, comme la plupart des marchands viennent des États-Unis, et font leurs marchés en dollars et en parties décimales de dollar, les naturels se sont familiarisés avec ce mode de calcul.

On ne se sert pas du tout de monnaies de cuivre; l'or y est commun, surtout le doublon, qui vaut seize dollars.

La valeur de certaines monnaies est fictive ou nominale, et diffère de la valeur réelle. Ainsi, le shilling anglais et la *pistarine*, piécette espagnole, sont pris par les marchands pour un quart de dollar; le six-pence anglais et le dime américain, pour un huitième, tandis que la couronne anglaise (crown) n'est estimée qu'un dollar, et le florin hollandais trois huitièmes de dollar. Cette valeur fictive commence cependant à faire place à une estimation exacte. L'ancienne monnaie espagnole a été entièrement exportée en Chine, où elle a plus de valeur qu'aucune autre.

La pièce de cinq francs n'y est pas rare, et passe pour un dollar. Les autres petites monnaies françaises sont presque inconnues.

Il ne se trouve guère à la fois aux îles Sandwich pour plus de 50,000 dollars d'argent.

Je pense que cette somme est rarement dépassée, excepté dans le cas de dépôt, pour un temps limité, entre les mains de marchands étrangers. Il est probable, cependant, qu'il existe dans le monde peu d'endroits où la même somme d'argent serve à faire autant de marchés qu'à Hawaii. Elle circule en très-peu de temps entre les mains d'un grand nombre d'individus.

L'argent courant est loin d'égaler la valeur des affaires; les échanges deviennent donc nécessaires, et ne se font guère sans de grands sacrifices d'un côté ou de l'autre. Les capitaines de vaisseaux font souvent des échanges pour se ravitailler ou renouveler leurs vivres, qu'ils payent en coton brut, en coutellerie, etc.

16. 17. — **Poids et mesures.**

Les poids et les mesures sont tels qu'ils ont été introduits par les marchands étrangers; mais les mesures se ressentent un peu des anciens usages du pays.

Il n'existait de règles fixes ches les Hawaïens ni pour les poids ni pour les mesures de capacité; et ils n'en avaient d'autres pour les mesures de longueur que celles que la nature leur avait données dans leurs bras. Les grandes distances étaient estimées d'après la longueur de temps qu'il fallait pour les parcourir. Les mesures plus courtes se calculaient par brasses, demi-brasses, coudées et pouces, mesurés en étendant les bras et les mains.

On calculait un poids d'après la facilité avec laquelle un homme le soulevait, ou d'après le nombre d'hommes nécessaire pour le porter.

Les poids et mesures introduits par les étrangers, et consacrés maintenant par la loi, sont les poids et mesures des Anglais, tels qu'ils existaient avant les derniers changements.

18. — Instruction publique.

Le gouvernement des îles Sandwich a protégé dès le principe l'instruction primaire. Les premières écoles fondées étaient sous le patronage spécial du roi et des principaux chefs, patronage qu'ils n'ont jamais retiré.

Partout où se trouvent réunis quinze enfants de quatre à quinze ans, la loi exige une école. On demande de l'instituteur une bonne réputation de moralité; on exige qu'il sache bien lire et écrire, et qu'il connaisse la géographie et l'arithmétique. Pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école, et ceux-ci à les fréquenter, le roi a renoncé à certaines prérogatives en faveur des parents qui envoient leurs enfants à l'école, et le gouvernement les a affranchis, eux et leurs enfants, de certains impôts, et du travail public. Des fonds sont encore affectés par le gouvernement à la construction des écoles et au traitement des instituteurs. Presque tous les enfants des Hawaïens vont donc à l'école.

Une institution ou collége est établie pour les classes plus élevées du pays, et quatre instituteurs ou professeurs en dirigent les études. Ces professeurs sont des missionnaires protestants des États-Unis. Ce collége a été fondé en 1831, et a reçu dès lors les encouragements des chefs de l'État, mais il n'a été placé sous sa protection spéciale qu'en 1836, époque à laquelle il a été définitivement organisé, et où une dotation lui a été faite, sous de certaines conditions de surveillance de la part du gouvernement.

Le cours des études embrasse les plus hautes branches scientifiques : l'arithmétique, l'algèbre, la trigonométrie, la navigation, l'arpentage, la tenue des livres, le dessin linéaire, l'histoire, l'anatomie, etc., etc. Les élèves montrent des dispositions pour toute espèce d'étude, et un grand nombre d'entre eux sont déjà devenus des hommes remarquables dans la nation.

Les enfants des nobles sont réunis en famille dans une pension, où ils apprennent l'anglais et reçoivent toutes leurs leçons dans cette langue. Ils ont été élevés dès leur plus tendre enfance exactement de la même manière qu'ils l'auraient été en France ou aux États-Unis, et ce sont eux qui forment la partie la plus brillante de l'avenir d'Hawaii.

Il y a encore une école très-intéressante pour les enfants de la classe moyenne, où l'on enseigne l'anglais à environ quatre-vingts élèves des deux sexes. Cette école est soutenue par les pères des enfants et par la contribution que payent les étrangers.

Les missionnaires catholiques sont au moment de former une haute école, et quand ils seront prêts, le gouvernement leur a promis de leur donner le terrain, et d'autoriser leur établissement. Ils ont quelques écoles primaires qu'ils surveillent eux-mêmes.

Quelques écoles primaires modèles sont sous la surveillance des instituteurs américains, unis aux missionnaires protestants. Il y a encore deux ou trois écoles d'un ordre supérieur, destinées à préparer les élèves à leur entrée au collége.

Il y a aussi, pour les jeunes filles, une institution ou plutôt une pension, qui est encore l'équivalent du collége. Elles y reçoivent l'instruction générale des hautes classes; elles y apprennent aussi la couture, le tricot, le tressage des chapeaux, etc. Elles y apprennent surtout les devoirs qu'elles auront plus tard à remplir comme femmes et comme mères. Cette institution est sous la direction d'un Américain des États-Unis et de sa femme, assistés d'une demoiselle.

Quoiqu'il existe des tableaux statistiques du nombre des élèves qui suivent toutes ces écoles, ne les ayant pas sous les yeux, je ne pourrais en fixer exactement le nombre (1).

19. — Imprimerie.

Il y a trois imprimeries aux îles Hawaii. Un de ces établissements appartient à la mission catholique, et n'est en activité que depuis peu de temps. Un autre est attaché au collége de Lahainalouna; il n'est dirigé que par des naturels, et sert principalement à imprimer des livres pour le collége et les écoles supérieures. Les ouvrages qu'on y imprime s'éditent ordinairement à 500 ou 1000 exemplaires (2).

Mais la principale imprimerie est à Honoloulou, et appartient à la mission protestante. Elle possède trois bonnes presses, conduites entièrement par des naturels, qui font non-seulement tous les travaux d'impression, mais encore de reliure. On fait dans cette imprimerie de grandes éditions tirées à 10,000 exemplaires, et le nombre des pages qui s'y impriment annuellement est d'environ 10,000,000. La plupart des ouvrages qui s'y impriment sont destinés à l'enseignement. Avec les saintes Écritures et les livres de classes d'un ordre plus simple, les Hawaïens ont des traductions d'ouvrages sur l'Écriture sainte et l'histoire profane, sur la chronologie, la géographie, l'é-

---

(1) L'instruction publique aux îles Hawaii est modelée en petit sur les formes de notre université française, pour ce qui est de l'administration. Il y a inspecteurs généraux, inspecteurs spéciaux, avec rétribution attachée à leurs courses. Il y a nombre d'écoles protestantes et catholiques. Chaque village en possède au moins une et souvent deux. On y apprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le catéchisme; dans quelques *écoles spéciales* décorées même du titre d'*écoles normales,* on enseigne la géométrie, l'algèbre, le dessin. Les ministres américains ont leur école normale à Lahaïna (île Maoui) où réside le roi; les prêtres catholiques français ont la leur à Honoloulou (ville et port d'Oahou). Les maîtres d'école ne sont reçus et n'obtiennent leur diplôme qu'après examen, toujours plus rigide et souvent inique à l'égard des catholiques. Les maîtres reçus sont rétribués par les districts.

Le P. M. Gracia.

(2) Il y a dans les îles Hawaii plusieurs imprimeries, qui y ont déjà mis en circulation plus de 250,000 petits volumes destinés à l'instruction du peuple. Le premier ouvrage en langue hawaïenne a été imprimé en 1822. On y publia aussi des livres en anglais pour l'instruction des classes élevées. Nous avons sous les yeux une *Histoire des îles Hawaii* imprimée en anglais à Honoloulou. Il y existe plusieurs journaux en

conomie politique, l'histoire naturelle des quadrupèdes, l'algèbre, et d'autres branches des mathématiques, le droit, l'anatomie, le dessin linéaire, la musique, etc., etc.

Tous ces ouvrages, à deux ou trois exceptions près, sont, en grande partie, l'œuvre des étrangers, mais avec l'aide des naturels.

Une histoire des îles a été écrite par les naturels eux-mêmes, ainsi qu'un traité fort remarquable sur la *Religion naturelle*, et sur la *Vérité des Écritures.*

Il s'imprime deux gazettes aux îles Sandwich : l'une en anglais, et l'autre en hawaïen. La dernière existe depuis dix ans et n'a subi depuis ce temps que quelques suspensions temporaires et un peu de changement dans sa forme.

Les naturels font eux-mêmes une grande partie des articles de ces journaux. Les lois et les édits du gouvernement y sont publiés.

Il se forme en ce moment aux îles une autre imprimerie appartenant à un particulier, et dont le but est l'établissement d'un nouveau journal anglais.

20. 21. 22. — **Religion actuelle des îles.**

L'idolâtrie a été solennellement abolie en 1819, et son renouvellement a été proscrit par le gouvernement. Quelques individus ont continué à la pratiquer pendant plusieurs années, et il est probable que plusieurs anciens du peuple conservent encore une grande vénération pour ce culte. Mais telle était la nature de ce système religieux, que sa fausseté était démontrée par l'impunité de la violation de ses règles.

En effet, la mort instantanée était la punition déclarée de l'infidélité et de la désobéissance. La foi des plus fervents fut nécessairement ébranlée, en voyant qu'aucun châtiment de ce genre ne suivait la destruction complète des temples et des idoles mêmes; aussi n'y a-t-il plus un individu qui professe aucune foi en cette religion, ou qui en pratique ouvertement les rites.

---

anglais et en hawaïen, la *Gazette des îles Sandwich*, le *Spectateur hawaïen*, etc. Le *Lama hawaïen,* en langue des îles Hawaii, est une sorte de magasin pittoresque orné de gravures sur bois, exécutées par des artistes hawaïens, et vraiment aussi bonnes que celles qu'on gravait en France il y a quarante ans; le tirage seul laisse encore beaucoup à désirer. Nous avons vu aussi un *Traité de dessin linéaire* avec des planches gravées au trait, meilleures que la plupart de celles qui se font aujourd'hui en France pour de pareils ouvrages. Une dernière remarque fera apprécier l'intelligence des dessinateurs hawaïens, ou de ceux qui les ont dirigés. Le *Lama hawaïen* offre les figures d'un grand nombre de quadrupèdes de l'ancien monde, et le dessinateur a eu soin, bien que ces figures soient disséminées dans l'ouvrage, de représenter ces quadrupèdes suivant une échelle proportionnelle, dont l'éléphant est le degré supérieur et le rat le degré inférieur. Les enfants hawaïens peuvent donc connaître mieux que les enfants européens la grandeur relative des animaux. A. H.

Tout prouve, d'ailleurs, que le peuple, en général, croit sincèrement aux vérités du christianisme, et que la profession qu'il en fait est le résultat de sa conviction.

Le nombre de chrétiens adultes qui reçoivent régulièrement le sacrement de la communion, dans les églises protestantes, est d'environ 18,000. Tous les enfants de ceux-ci ont aussi reçu le baptême, ce qui élève à 36,000 environ le nombre des personnes qui ont été baptisées.

Je ne saurais spécifier exactement le nombre de chrétiens catholiques, mais je l'ai entendu porter à 5,000, ce qui n'est probablement pas loin de la vérité (1).

23. — Réputation des Français chez les Hawaïens.

Il y a cinq ans les Hawaïens n'avaient pas entendu beaucoup parler des Français, excepté dans leurs livres. Ils avaient lu dans leur géographie : «La France est un grand royaume ; — la France est un pays extrêmement beau ; — c'est un pays extrêmement fertile ; — les Français sont un peuple sage ; — ils ne sont jamais las d'élever des édifices ni de faire tout ce qui peut aider aux progrès des sciences ; — ils sont très-adroits à tous les ouvrages d'ornement, et à tout ce que la main de l'homme peut faire.»

Ayant lu ces choses, et bien d'autres du même genre, les Hawaïens avaient une idée assez exacte du caractère français, et ne pouvaient manquer de l'estimer.

Aujourd'hui il ne se trouve guère aux îles Sandwich d'autres Français que les missionnaires catholiques. Il n'est pas étonnant qu'ils soient aussi populaires parmi leurs adhérents, qu'ils le sont peu parmi les protestants.

Il y a un marchand français qui jouit d'une grande considération, et les marins français ont la réputation d'être tranquilles, paisibles, obligeants, et d'un commerce agréable. En général, je ne crois pas que les sentiments du peuple, à cet égard, soient influencés par aucun préjugé pour ou contre, mais que ses sentiments et son opinion se forment d'après les caractères qui se manifestent. Il arrive souvent que certains individus d'une

---

(1) Le nombre des catholiques baptisés, pris dans toutes classes, mais admis seulement après épreuves rigoureuses, était de 10,000 à la fin de 1842 (il est aujourd'hui de 20,000), sans comprendre un nombre pareil de catéchumènes déclarés, ou portés secrètement vers le catholicisme, mais que la persécution sourde et toujours active du gouvernement et des ministres américains empêche encore de se prononcer. On peut même dire, sans crainte de se tromper, que s'il y avait liberté entière et faveur égale pour les catholiques comme pour les protestants, le lendemain les trois quarts de la population, sans distinction, se déclareraient pour le catholicisme et pour la France, que les Hawaïens ne disjoignent jamais. Les écoles protestantes surtout en masse disent hautement n'être arrêtées dans cette transmigration au catholicisme que par certaines influences politiques qu'elles ne peuvent surmonter. On va jusqu'à ôter tout moyen de subsistance aux parents qui laissent passer leurs enfants des écoles protestantes aux écoles catholiques. *Le P. M. Gracia.*

même nation sont très-populaires, tandis que d'autres ne le sont nullement. Les Hawaïens distinguent facilement le caractère; un homme bon ne peut manquer d'avoir bientôt des amis parmi eux, et un méchant d'exciter leur jalousie et leur défiance.

24. — Habillement des Hawaïens.

On peut généralement dire que les Hawaïens portent aujourd'hui le costume européen. Celui des classes élevées l'est entièrement.

Autrefois, les hommes portaient simplement une ceinture autour de la taille et une espèce de toge sur les épaules. Les femmes tournaient autour de leur taille une bande de drap d'une verge de large, et avaient une toge semblable à celle des hommes. Cette toge ou manteau consistait en une mince bande de leur *kapa*, ou drap naturel, liée par les deux coins opposés au-dessus de l'épaule, et posée de manière à couvrir presque tout le corps, et à pouvoir être tirée de côté pour laisser les membres libres pour marcher ou pour courir.

Aujourd'hui, le costume ordinaire des classes inférieures se compose d'une chemise et d'un pantalon pour les hommes, ou seulement d'une chemise ou espèce de blouse, avec l'ancienne ceinture. Dans certaines parties des îles quelques individus conservent encore l'ancien costume de kapa, mais ceux-là mêmes portent la chemise de même étoffe les dimanches et les jours de fêtes publiques.

Le costume ordinaire des femmes du peuple consiste en un seul vêtement fait dans le genre d'un peignoir, sans ceinture. La ceinture est peu portée, excepté par les femmes qui s'habillent tout à fait à l'européenne. Presque tous les insulaires, hommes et femmes, portent des chapeaux de leur propre fabrique.

La plus grande partie des travaux des hommes ayant lieu dans leurs étangs à kalo, où ils entrent dans l'eau à mi jambe, ils ne portent en ce cas que la ceinture, ou, tout au plus, la chemise et la ceinture.

25. — Nourriture des Hawaïens.

La nourriture des Hawaïens est presque toute végétale, et consiste ordinairement en *poi* ou en pommes de terre douces.

Le poi se fait avec le *kalo* (*arum esculentum*), qui est une racine bulbeuse, très agréable au goût et très-nutritive. Cette plante se propage par la culture, en bien plus grande abondance que tout autre produit naturel. La racine se cuit à la vapeur; on l'écrase ensuite, et l'on en fait une espèce de pudding, que l'on mange après l'avoir laissé légèrement fermenter. C'est le mets favori des Hawaïens, qui le mangent avec de la viande ou du poisson, ou, à défaut, simplement avec du sel, ou un légume quelconque.

Après le kalo, la culture de la pomme de terre douce (*convolvulus batata*) est la plus répandue et la plus estimée. Cet aliment forme la principale

nourriture d'un presque aussi grand nombre d'habitants que le kalo. C'est vraiment une plante précieuse, et elle abonde aux îles Sandwich autant que partout ailleurs.

L'yam est le principal aliment des habitants de la petite île de Niboa. Il croît dans les autres îles, mais n'arrive pas au même état de perfection, et ne sert que comme rafraîchissement à bord des vaisseaux.

Les autres principaux objets de consommation des habitants des îles Sandwich sont le chou, le melon, les pommes de terre irlandaises, les oignons, etc.; mais ces articles ne sont pas regardés comme essentiels.

Les Hawaïens mangent beaucoup de poisson, et leurs rivières en sont abondamment fournies.

Le porc est leur principale viande, quoique le bœuf y abonde maintenant. Le chevreau et la volaille sont aussi des objets de consommation assez considérables.

Les classes élevées font usage de quelques aliments étrangers, tels que la farine et le riz; ils emploient aussi certains assaisonnements, tels que le poivre et les différentes épices.

Ils font aussi usage de thé et de café. Ils cultivent eux-mêmes le café.

26. — Usage du tabac.

Les Hawaïens font grand usage de tabac pour lequel ils sont passionnés. Fumer est le seul usage qu'ils en fassent, et ils sont moins extraordinaires par la quantité que par la manière. Ils fument très-fréquemment, mais peu à la fois, et se lèvent même la nuit pour aspirer le délicieux parfum. Ils ne prennent pas seulement la fumée dans la bouche, mais, de même que les Esquimaux (*Découvertes de Simpson*), ils l'aspirent jusque dans leurs poumons; de sorte qu'il en résulte les plus violents effets, souvent l'ivresse spontanée et quelquefois la mort subite.

Cette manière de fumer est, sans aucun doute, très-nuisible, et a été fortement combattue par les missionnaires américains. L'usage en est moins général qu'autrefois, et les nobles qui en conservent l'habitude ont changé leur manière de fumer, et se servent de cigares à l'imitation des étrangers.

29. — Punition des crimes.

La pendaison est la punition du meurtre. Les exécutions se faisaient autrefois en secret, et le condamné était tué à coups de massue, de lance ou de pierres. Depuis l'importation des haches, on s'en est servi pour trancher les têtes, mais toujours secrètement. La première pendaison a eu lieu en 1826.

Le vol avec effraction, le vol ordinaire, le faux, et les crimes analogues, sont punis par l'exil, pour un certain nombre d'années, ou pour la vie,

dans une des petites îles, où les coupables sont obligés de travailler pour vivre (1).

La punition des fautes moins graves est, ou l'amende, ou la prison, ou un travail pénible. Il n'y a cependant pas de prisons bien construites; et encore celles qui existent sont-elles mal administrées. Une prison bien organisée est peut-être la dernière pierre à poser sur l'édifice de la civilisation. Dans ce cas, il est bien certain que cette pierre n'est pas encore posée à Hawaii. Le gouvernement voit l'imperfection du système actuel, mais à Hawaii comme ailleurs, il est plus facile de voir le mal que d'y porter remède. Lors de la dernière assemblée législative, en avril 1843, des allocations ont cependant été faites pour l'érection de plusieurs nouvelles prisons.

Le manque de prisons convenables, et la difficulté de les régir, ont peut-être été la cause ou plutôt la raison qui a fait punir un si grand nombre de crimes par des amendes plutôt que par des emprisonnements. Les étrangers ont trouvé que c'était un défaut dans la législation, et le gouvernement a compris qu'il aurait été à désirer de ne pas infliger d'amendes aussi fréquemment qu'on l'a fait. Mais ce que nous venons de dire est la véritable raison de cette manière d'agir; il est à espérer que graduellement ce mal cessera d'exister.

30. — **Organisation religieuse.**

En 1819, l'ancien système religieux fut aboli, et l'on déclara coupables de haute trahison tous ceux dont les efforts tendraient à le rétablir. En 1820, il fut permis à des missionnaires protestants de résider dans les îles, mais avec défense d'instruire dans leur religion les classes inférieures du peuple, jusqu'à ce que le gouvernement eût pris une décision sur ce sujet. En 1823, la défense fut en partie révoquée, et le christianisme, tel que l'avaient introduit les missionnaires, fut déclaré la religion des îles, en même temps que la prohibition de tout autre système fut renouvelée.

Cette prohibition demeura en vigueur jusqu'au 17 juin 1839, époque à laquelle elle fut révoquée; et à l'assemblée suivante de la législature, la constitution actuelle, qui accorde le plein exercice de la liberté de con-

---

(1) Les peines actuelles prononcées par les lois ou par l'arbitraire des juges contre les crimes et délits, le plus souvent regardés comme prouvés par une simple dénonciation, sans qu'on puisse toujours user du droit de la défense, sont la déportation dans une des îles désertes, la prison, et surtout l'amende qui équivaut à tout le reste, quand on la peut payer. Précédemment, avant les traités faits par les navires français en faveur des catholiques, il y avait contre ceux-ci une foule de peines arbitraires, qui n'étaient que de vrais actes de barbarie, exercés sous le seul prétexte de religion, comme d'envoyer extraire des pierres de construction du fond de la mer, nettoyer les latrines publiques, être pendu ou tout au moins attaché à un arbre, à un pilier même de sa maison, être jeté à fond de cale de quelque bâtiment, sans nourriture, etc. etc.

Le P. M. Gracia.

science, fut adoptée. L'introduction de ce principe trouva cependant quelque opposition de la part de plusieurs chefs, se fondant sur les divisions qui pourraient s'élever dans le royaume, et s'appuyant sur le fait qu'aucune révolte n'avait jamais eu lieu dans un royaume où les rebelles ne pouvaient invoquer d'autre Dieu que celui du roi.

Cette objection, cependant, fut combattue, et depuis cette époque il n'existe plus une forme de religion ayant par la loi des priviléges exclusifs; tous les individus sont également protégés dans l'exercice des droits de la conscience.

Le gouvernement n'affecte pas de fonds particuliers au soutien de la religion, excepté cependant les fonds que ses employés veulent bien laisser à sa disposition pour cet objet (1).

31. — Naissances, mariages et morts.

L'homme civilisé contemplant le sauvage dans son enfance, et suivant ses progrès et ses habitudes dans la vie, s'étonne que la race sauvage ait pu perpétuer son existence. Il n'est pas étonnant que les nations barbares disparaissent et s'éteignent, mais il est surprenant qu'elles prolongent si merveilleusement leur existence, en violant tous les principes d'économie physique.

Les mères hawaïennes ne connaissaient d'autres moyens de remplir leur importante mission que ceux qu'elles recevaient de la nature; et à juger d'après leur ignorance, il paraîtrait que la nature ne s'était pas montrée prodigue dans ses instructions. Elles violaient souvent les plus simples lois fondamentales de leur hygiène. Le nombre des naissances, comparé à celui des mariages, est peut-être presque aussi grand à Hawaii qu'en Europe, mais la plupart des enfants naissent faibles et maladifs, et malgré les soins les plus assidus et les plus sages, une mort prématurée les atteint souvent; on peut donc calculer que, ne recevant d'autres soins que ceux de mères ignorantes, la moitié des enfants meurent avant l'âge d'un an.

S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que les femmes sauvages enfantent sans douleurs, les mères hawaïennes ne pouvaient passer pour sauvages; mais je crois qu'il en est de cette assertion comme de bien d'autres, à l'égard des nations sauvages. Les Hawaïens, hommes et femmes, sont généralement beaucoup moins sensibles à la douleur que les Européens. Ils endurent la fatigue, la faim, les maladies, et même le scalpel du chirurgien, avec

(1) L'organisation religieuse actuelle prétend être la liberté des cultes, depuis les traités faits avec la France; mais en réalité il n'y a encore que servitude plus ou moins palliée pour le catholicisme ou *religion des Français*, comme on l'appelle aux îles Hawaii; le protestantisme est la religion de l'État, qui lui prodigue toutes ses faveurs, et lui accorde, surtout pour ce qui est de l'enseignement public et de l'autorisation de la célébration des mariages, un monopole dont il est fait un étrange abus contre les catholiques. *Le P. M. Gracia.*

évidemment moins de souffrances que l'homme civilisé. Mais cette insensibilité tient d'une manière plus ou moins directe à l'apathie de l'âme ; car, qui ne sait que la sensibilité du corps est ordinairement accompagnée par celle de l'âme?

Après cela il ne nous reste rien à dire à l'égard des douleurs de l'enfantement chez les mères hawaïennes.

Les suites des couches sont bien plus souvent mortelles à Hawaii qu'en Europe; mais ces accidents sont, la plupart, le résultat de l'imprudence ou de l'ignorance.

Il y a peu de familles nombreuses aux îles Sandwich. Quelle que soit la quantité des naissances, on regarde comme un prodige une famille de sept ou huit enfants. La loi exempte d'une partie de ses impôts un homme qui a trois enfants à soutenir; l'exemption est plus considérable s'il en a quatre, et il est affranchi de toute espèce de taxe, s'il est chargé de cinq enfants; cependant, cette loi n'a produit aucun effet sensible sur les revenus publics. Une grande famille était jadis regardée comme une malédiction; aujourd'hui on la considère comme un bienfait. Il ne s'est pas manifesté de changement plus parfait et plus général que celui-là dans les mœurs des Hawaïens; il n'y en a aucun qui prouve plus évidemment que les anciennes idées sont complétement détruites; de tous ceux qui se sont opérés, c'est un des changements qui offrent le plus d'intérêt à la réflexion et qui promettent le plus pour l'avenir.

Les Hawaïens se marient ordinairement de bonne heure. Les hommes sont, pour la plupart, mariés avant l'âge de dix-huit ans, et les femmes avant seize ans. Ils se mariaient autrefois plus tôt encore qu'à présent. Ils n'observaient pour le mariage ni formes, ni cérémonies particulières; on n'apportait pas de dot, on n'engageait pas sa foi, à peine contractait-on quelques obligations réciproques. Les mariages se faisaient sans préparations et se rompaient de même, excepté lorsque les parents fiançaient leurs enfants dès leur bas âge. Les propositions de mariage étaient aussi souvent faites par la femme que par l'homme, surtout lorsque la femme était d'un rang plus élevé.

Les grands donnaient souvent des fêtes à l'occasion des mariages, et quelquefois le peuple aussi; mais ce n'était pas un usage général.

Il était assez ordinaire, non-seulement que des hommes âgés et riches épousassent de jeunes femmes, mais encore que de vieilles femmes possédant de la fortune choisissent de jeunes maris, quoiqu'elles fussent obligées de descendre au-dessous de leur rang pour les trouver. Dans ce cas, le mari était une espèce de *domestique*.

Les femmes de haut rang avaient souvent ce qu'on pourrait appeler *un mari officiel*, du même rang, ou de plus haut rang qu'elles, qui était reconnu publiquement, et laissait son rang et ses biens à leurs enfants, quel que fût d'ailleurs le père. Cependant, il y avait, dans ce cas, des formes et des cérémonies particulières à observer à la naissance de l'enfant.

On ne faisait pas autrefois, aux îles Sandwich, de funérailles après la

mort. Les enterrements avaient lieu secrètement et pendant la nuit. Il y avait différentes raisons pour cela. La principale était la privation de métaux, qui nécessitait l'emploi des os pour un grand nombre d'ustensiles, et les os humains étaient regardés comme d'une qualité bien supérieure aux os de chien ou de cochon, qui étaient les seuls animaux connus à Hawaii. Des personnes mal disposées cherchaient donc souvent les os de leurs ennemis pour en faire des pointes pour leurs lances, leurs flèches, en former des hameçons pour la pêche, etc. La pensée la plus redoutable aux vivants était que leurs os pourraient être employés de cette façon après leur mort : aussi leurs amis prenaient-ils les précautions les plus minutieuses pour les en préserver.

Après la mort, le corps, encore chaud, était replié en un paquet aussi compacte que possible, entouré de cordes, et roulé dans du kapa noir. On l'enterrait pendant l'obscurité de la nuit, dans un lieu secret, on le déposait dans un antre désert, et, dans quelques cas, on le descendait, au moyen de cordes, dans une caverne inaccessible. On préférait les antres et ces cavernes aux autres lieux de sépulture. Quelquefois les morts étaient enterrés dans leurs propres maisons ou dans celles de leurs amis.

On conservait ordinairement les corps des chefs, jusqu'à ce que la putréfaction fût assez complète pour séparer entièrement de la chair les os principaux, on brûlait ensuite, on enterrait la masse putréfiée, et les os, soigneusement enveloppés de drap et entourés de bandelettes, étaient déposés dans les temples. Cependant, Kamehameha Ier, avant de mourir, chargea Hoapili, ancien gouverneur de Maoui, de faire déposer ses os dans un endroit secret et inconnu ; cet ordre a été fidèlement exécuté, et nul ne sait le lieu de ce dépôt.

32. — **Pouvoir du père sur ses enfants, et du mari sur sa femme.**

Le père avait un pouvoir illimité sur ses enfants. Ils étaient regardés comme une propriété dont il pouvait disposer, et il avait sur eux droit de vie et de mort. La loi ne reconnaissait aucun crime de la part d'un père ou même d'une mère envers ses enfants. Aussi ne punissait-elle pas l'infanticide. En pratique, les parents et les amis avaient quelque influence et préservaient souvent un enfant des funestes effets de la colère paternelle ou maternelle.

Cependant, les Hawaïens sont généralement d'un caractère doux, et les liens de l'affection sauvaient ordinairement les enfants des excès de la violence du père, qui renonçait assez facilement à ses droits, pour faire le bonheur de son enfant.

Le pouvoir du mari sur la femme était à peu près le même que celui du père sur ses enfants, s'il l'emportait sur elle en force physique. Personne n'avait le droit de se mêler de leurs querelles, et si l'un des deux tuait l'autre, la loi n'inquiétait pas le meurtrier. Le mari n'avait cependant de

puissance que sur la personne de sa femme, qui restait maîtresse absolue de ses biens. Le mariage ne faisait aucun changement dans les propriétés respectives des époux, à moins d'un accord mutuel, qui, d'ailleurs, ne pouvait nuire en rien aux héritiers. Mais comme les classes inférieures possédaient rarement des biens en terres, qui étaient presque la seule richesse du pays, le mari et la femme vivaient à peu près en commun, et avaient peu de droits séparés et distincts; le plus souvent la femme dépendait entièrement de son mari, qui pourvoyait à ses besoins journaliers. Il n'en était pas de même dans les classes élevées. La femme, indépendante de son mari, avait ses terres à elle, cultivées par ses propres vassaux, qui pourvoyaient à sa nourriture, à ses vêtements, et lui bâtissaient des maisons. Cette manière d'être était la suite naturelle de leur système religieux, avec lequel elle coïncidait bien.

Cette distinction de propriété entre le mari et la femme existe encore aujourd'hui, quoiqu'elle ait subi quelques modifications.

33. — Mode de propriété et partage des terres.

La possession des terres paraît, dès l'époque la plus reculée de l'histoire d'Hawaii, avoir été à peu près féodale, et l'origine des fiefs était presque la même que chez les Goths, les Huns, les Vandales, et les autres nations septentrionales de l'Europe. Un chef qui pouvait réunir un nombre d'hommes suffisant pour conquérir un simple district ou une île entière, rassemblait son armée après la victoire pour faire le partage du butin, ou, comme ils disaient, *pour découper la terre.*

Le chef ou le roi faisait son choix dans les meilleures terres, et il plaçait dans ces terres quelques-uns de ses serviteurs particuliers pour en surveiller la culture à sa place. Les anciens possesseurs de ces fermes se soumettaient ordinairement aux vainqueurs, et cultivaient les terres du roi, sous les ordres des agents qu'il lui plaisait de nommer.

Lorsque le roi avait fait son choix, il partageait le reste du territoire conquis entre les chefs de son armée, donnant les meilleures parts à ceux qui s'étaient le plus distingués.

Il fallait que dans ce partage le roi fît preuve de sagesse et de sagacité, car il n'était pas facile de faire une division qui satisfît toutes les ambitions, et souvent cette distribution n'était pas achevée, que des difficultés s'élevaient et donnaient lieu à des révoltes et à de nouvelles guerres.

Quand les terres étaient ainsi partagées, tous ceux qui en avaient reçu une partie devaient rendre foi et hommage à celui qui les leur donnait en fiefs, et ces fiefs étaient les anneaux de la chaîne par laquelle le roi victorieux cherchait à rattacher à lui et à ses intérêts tout le corps des chefs, sur lesquels il comptait pour l'aider dans les batailles, dans les difficultés, dans les projets qu'il formait. Eux, de leur côté, se trouvaient intéressés à soutenir son autorité; car, de sa puissance dépendait la sécurité de leurs propriétés territoriales.

Je parle de ceux qui recevaient des terres comme propriétaires, car chacun d'eux divisait à son tour son fief particulier en parties plus petites, dont les tenanciers ou propriétaires avaient les mêmes devoirs de foi et d'hommage à remplir envers leurs chefs, que ceux-ci envers le roi.

Ces dernières divisions étaient encore divisées et subdivisées, et formaient une sorte de hiérarchie de six ou sept degrés.

Ainsi, une île était divisée en *mokou* ou États, un mokou en *kalanas* ou comtés, une kalana en *ahoupouaas* ou villes, une ahoupouaa en *ilis* ou plantions, une ili en *moos* ou petites fermes. Cette dernière division était souvent entre les mains d'un seul homme, et lorsque les moos étaient petites, le même fermier en possédait plus d'une, et quelquefois même il cultivait toute une ili.

Chaque fermier ou feudataire était lié à son maître particulier de la même manière que les premiers chefs l'étaient au roi, et une alliance féodale parfaite existait entre le roi et le dernier de ses sujets, au moyen des différents seigneurs et de leurs tenanciers. De cette manière les chefs assuraient et conservaient leur autorité sur le peuple, et les riches sur les pauvres. Cette autorité était presque absolue. C'était le seul système de gouvernement que les Hawaïens connussent, et, jusqu'à ce jour, il a été presque impossible de prouver aux anciens chefs qu'il existait aucun autre moyen de maintenir l'autorité et la subordination. Un vieux chef m'a dit: «Si nous «ne pouvons leur ôter leurs terres, comment nous craindront-ils? Ils seront «aussi riches que nous!»

Le lien qui joignait ensemble les différentes classes de la société était bien plus souvent rompu par les supérieurs que par les subalternes.

On pourrait cependant en juger autrement d'après les exigences énormes des chefs envers leurs inférieurs; car chaque seigneur avait le droit de taxer à volonté ses tenanciers particuliers, et pouvait réclamer d'eux, non-seulement le service militaire, mais leur travail journalier, de quelque nature qu'il fût.

Par suite de ce système, les petits fermiers ne recevaient guère que le tiers du produit de leur travail, dont les deux autres tiers se partageaient entre les différents chefs.

Cependant, ce n'était point là le plus grand mal de ce système oppressif. Le tiers qui devait revenir au pauvre ouvrier ne lui appartenait pas en toute sécurité; ses droits au bénéfice n'étaient pas établis d'une manière distincte et positive; et si un homme, par son activité extraordinaire, parvenait à rendre les produits de sa ferme supérieurs à ceux des fermes voisines, il n'en était pas plus riche, et n'augmentait en rien ses droits de propriété. Mais, malgré tous les priviléges des chefs sur leurs inférieurs, le fanatisme, la jalousie, et surtout la légèreté du caractère national, étaient si universels, qu'aucun chef ne croyait à la sécurité de ses possessions, auxquelles, pour ces raisons, il aurait paru stupide de donner quelque large amélioration. Ils se sentaient si peu en sûreté dans leurs propriétés, que les gens prudents cherchaient toujours à obtenir de petites portions de terres

sous des chefs différents, afin d'échapper à la misère en cas de dépossession, et afin de pouvoir retrouver d'un côté ce qu'ils auraient perdu de l'autre.

Il y avait cependant des usages, des règles, et une certaine convenance de conduite à l'égard des taxes et de la dépossession des terres. Mais comme il n'existait ni loi fixe, ni tribunaux, ni justice, les pauvres n'étaient, en réalité, que des tenanciers dont disposaient à volonté les seigneurs particuliers. Il était, en outre, d'usage qu'un homme dépossédé de ses terres fût aussi dépouillé de tous ses biens personnels acquis directement ou indirectement avec le produit des terres qui lui avaient été données.

De grands changements avaient lieu à la mort des seigneurs, quand les fiefs passaient à leurs héritiers.

Presque tous ces héritiers, ayant d'autres créatures que leurs prédécesseurs, renvoyaient d'ordinaire les anciens fermiers, qu'ils remplaçaient par leurs favoris personnels. Lorsque le roi mourait, il se faisait de grands changements dans tous les États. A la mort d'un chef de premier ordre, ou d'un ordre inférieur, les terres soumises à la juridiction particulière de ce chef étaient seules exposées à des changements.

Mais il était commun, chez les personnes des premières classes, de conserver le cultivateur direct de la terre: ainsi, il arrivait souvent que tous les différents ordres des chefs étaient dépossédés, tandis que les derniers tenanciers, les simples laboureurs conservaient leurs propriétés. Mais cet usage, qui aurait sans doute beaucoup remédié aux maux produits par le système établi, n'était pas général.

Cette espèce de féodalité n'a pas entièrement cessé d'exister sous le nouveau système du gouvernement, mais elle a subi beaucoup de modifications; cependant, il est vrai de dire que si elle est presque abolie en principe, elle subsiste toujours en pratique.

Les lois nouvelles assignent les droits des différentes classes, et prescrivent les règlements d'après lesquels chaque classe doit être gouvernée. Des employés sont chargés de surveiller l'exécution de ces règlements, et de protéger, selon la loi, ceux dont les droits sont menacés. La loi seule fixe les impôts, et protége les propriétés, même contre les envahissements du roi.

Nul ne peut déposséder ses tenanciers, dont les droits sont déclarés perpétuels. Le fermage actuel des terres peut donc être regardé comme un bail perpétuel, qui ne peut être annulé que par le non-payement du loyer, dont le montant est réglé par des lois votées par le peuple lui-même, et aucune taxe nouvelle ne peut être établie sans l'assentiment des représentants de la nation.

Une des améliorations les plus sensibles apportées par le nouveau système, c'est la diminution du nombre de maîtres pour le même fermier. Les lois actuelles n'en reconnaissent qu'un après le roi. S'ils sont plus nombreux, ils doivent se réunir en société, de manière à n'avoir qu'une voix; et ils ne peuvent établir qu'une seule taxe.

De temps immémorial il a été d'usage, chez les Hawaïens, de transmettre

toute propriété par *testament*. N'ayant aucun moyen d'écrire leurs dernières volontés, ils les exprimaient avant de mourir, en présence des parties intéressées, ou de témoins. Ce mode de transmission des biens est aujourd'hui déclaré valide par la loi.

S'il n'existe pas de testament, les biens reviennent par parties égales aux enfants ou aux plus proches parents; s'il n'y a pas d'enfants, une certaine partie des terres revient au gouvernement.

34. — Productions naturelles, animaux, minéraux, etc.

Les îles Sandwich ne sont riches en aucune production naturelle. Elles ne possèdent aucune espèce de métaux. Le soufre se trouve aux abords du volcan, mais ne sera jamais un article d'exportation. Le sel est abondant, il y a des salines dans la plupart des îles; mais il se trouve dans l'île d'Ohaou un grand lac dans lequel cette substance est déposée en si grande abondance pendant la saison sèche, qu'elle forme une branche considérable pour le commerce d'exportation. Ce lac est un fond d'un ancien cratère; il a environ un mille de circonférence, et n'est élevé que de quelques pieds au-dessus du niveau de la mer. Si le sel n'est pas enlevé à l'avance, les eaux de la saison pluvieuse le dissolvent.

Le sulfate de soude est très-abondant dans quelques cavernes de l'île d'Hawaii. Mais les îles Sandwich, étant de formation entièrement volcanique ou coralline, ne possèdent pas de pierres précieuses, et offrent peu d'intérêt aux recherches du minéralogiste.

A l'époque de la découverte de ces îles, elles étaient aussi pauvres d'animaux que de matières minérales; les seuls quadrupèdes qui y fussent connus étaient le cochon, le chien, et une espèce de petit *rat*.

Il s'y trouvait très-peu d'oiseaux; le poulet commun, le pluvier, le canard sauvage, une espèce de petite oie sauvage et quelques oiseaux aquatiques formaient en volaille et en gibier presque toute la richesse des Hawaïens. Les petits oiseaux des champs n'y étaient pas nombreux, et n'avaient rien de remarquable ni dans la beauté de leur plumage, ni dans celle de leur chant. L'île occidentale, qui est inhabitée, est cependant assez remarquable par le nombre d'oiseaux aquatiques qui s'y trouve.

Depuis que les îles Sandwich sont fréquentées par les étrangers, toutes les espèces d'oiseaux de basse-cour y ont été introduites, et s'y sont beaucoup multipliées, particulièrement le dindon et le canard de Russie; elles se sont aussi enrichies des animaux domestiques les plus recherchés. Leurs montagnes sont couvertes de troupeaux de chèvres et de bœufs, si nombreux qu'on les tue seulement pour en tirer le cuir et la graisse. Les chevaux, les ânes et les mulets abondent, et les moutons commencent à devenir assez communs. Il n'y a jamais eu de reptiles venimeux aux îles Hawaii.

Nous avons déjà mentionné la plupart des productions végétales qui ser-

vent à la nourriture, en parlant des articles d'exportation, du ravitaillement des vaisseaux et des aliments du peuple.

Les pentes des montagnes sont, en général, couvertes de forêts, et quelques parties des îles fournissent des bois de construction d'une très-grande variété, mais ordinairement durs et pesants. Les parties des îles où les pluies sont le plus abondantes sont ordinairement couvertes d'une riche et belle végétation; mais la variété des plantes n'y est pas, à beaucoup près, aussi considérable que dans une pareille étendue de terre sur les continents.

D'après les expériences faites jusqu'à ce jour, le sol des îles Sandwich convient à presque toutes les productions végétales des tropiques, et les flancs des montagnes sont déjà couverts de fruits et de productions des zones tempérées, qui pourront s'augmenter encore. Le froment réussit assez bien dans ces terrains élevés; la pomme de terre y parvient à une grosseur considérable, et y est d'une saveur parfaite.

Les melons y sont d'une immense grosseur, et du goût le plus exquis. La canne à sucre y est indigène, et donne peut-être les meilleurs produits du monde. Le café se cultive facilement dans les vallées où il est à l'abri du vent, et le mûrier pousse à l'état sauvage dans quelques parties des îles. De vastes plaines sont couvertes de la plante de moutarde, dont le vent leur apporte la graine. L'arbre à pain, l'yam, le plantain, une espèce de chou, les framboises, les fraises, la racine de ki (la *drawena*), l'arrow-root, l'ohia (une espèce de pomme du genre de l'*engenia*), et une infinité d'autres productions naturelles, couvrent la plupart des montagnes et pourraient, à défaut d'autres, offrir de nombreuses ressources au soutien de l'existence de l'homme.

35. 36. — **Climat et température.**

Séparées par des mers immenses de tous les continents, situées à une grande distance des îles même qui leur sont le plus voisines, et étant excessivement montagneuses, les îles Sandwich ont nécessairement un climat qui leur est particulier.

Elles n'ont pas de ces vastes marais qui engendrent les miasmes pestilentiels, et les rivages étrangers ne peuvent leur envoyer de vapeurs malfaisantes et pernicieuses. Les purs vents alizés qui soufflent perpétuellement du côté de l'est rafraîchissent l'atmosphère, chauffée par les rayons brûlants d'un soleil vertical; ailleurs, ces vents bienfaisants sont remplacés par la brise, plus fraîche encore, de la mer ou des montagnes. Les fontaines ne fournissent pas d'autre eau que celle qui se distille dans l'air, et qui descend du haut des montagnes, ou que versent dans des réservoirs les pluies ou les brouillards presque perpétuels des nuits.

Cependant, la grande élévation des montagnes cause beaucoup de variété dans le climat et la température des îles Sandwich. A l'est, les vents sont presque toujours forts, et les pluies abondantes; au sud et au nord, il y a plus de variabilité dans la température. Les hautes montagnes qui se trou-

vent à l'ouest ferment le passage aux vents alizés, qui sont remplacés, pendant le jour, par une brise délicieuse, qui souffle du côté de la mer, et, pendant la nuit, par le vent frais des montagnes. De ce côté, il ne tombe de pluie que pendant les mois d'hiver, lorsque les vents alizés sont suspendus, et que le vent souffle de l'ouest ou du sud.

Le sommet des montagnes est ordinairement entouré, pendant la nuit, et surtout pendant le jour, de nuages suspendus à une hauteur de 2 à 5,000 pieds, qui entretiennent une humidité suffisante pour alimenter la plus riche végétation, et qui forment des courants d'eau assez forts pour arroser les vallées et les plaines. Les pluies sont donc presque perpétuelles dans de certains endroits, tandis qu'elles sont très-rares dans d'autres positions. Les pluies qui tombent annuellement à Honoloulou varient de 15 à 50 pouces.

Il y a naturellement peu de variation dans le baromètre.

La différence des extrêmes n'est que d'environ $^{3}/_{10}$ de pouce.

La hauteur moyenne du baromètre à Lahaina, dont la position est de 20 pieds au-dessus du niveau de la mer, est de 30 pouces $^{13}/_{100}$. La hauteur moyenne, à Honoloulou, est de 29 pouces $^{3}/_{100}$.

Il y a aux îles Sandwich toutes les variétés de température; cependant, elle est dans chaque endroit, en particulier, d'une uniformité presque parfaite. Lahaina est regardé comme un des points les plus chauds de ces îles. Un journal permanent des variations du thermomètre prouve l'exactitude du tableau suivant :

Août 1835, le mois le plus chaud.	A l'heure la plus froide, lever du soleil.	A l'heure la plus chaude, 2 heures.
Degré le plus bas de la température	68° Farenheit.	81°
Le plus élevé	74°	85°
Moyenne	71°	83°
Moyenne de la variation journalière		12°
Différence des extrêmes		17°

Au mois de janvier suivant, qui fut le plus froid de l'année, le thermomètre se trouvait :

	Au lever du soleil.	A 2 heures.
Le plus bas	57° Farenheit.	70°
Le plus haut	70°	78°
Moyenne	65°	75°
Moyenne de la variation journalière		10°
Différence des extrêmes		21°

Le climat d'Honoloulou, dans l'île d'Oahou, est plus variable que celui de Lahaina. Le vent y est ordinairement plus fort, de sorte que la tempéra-

ture y est plus plus froide, quoique le thermomètre indique à peu près le même degré dans les deux endroits.

La température de la côte orientale de l'île est un peu moins élevée, et les variations du thermomètre y sont également moindres. Dans le voisinage de la montagne de neige d'Hawaii, il arrive quelquefois des changements plus subits.

Sur tous les points, la moyenne de la température est presque en raison inverse de la hauteur du lieu ; il y a donc toutes les espèces de températures aux îles Sandwich, depuis 85° jusqu'à 20° au-dessous de zéro.

Un thermomètre placé dans une cabane sur une montagne, derrière Lahaina, à une élévation de 3.000 pieds, et à une distance de 4 milles du rivage, n'est pas monté au-dessus de 72°, la moyenne a été 64°.

37. — Tremblements de terre.

Il n'y a guère de tremblements de terre que dans la seule île d'Hawaii, où il existe encore des volcans en activité : et dans cette île même, certaines parties souffrent beaucoup plus que d'autres. Les secousses y sont très-fréquentes, quoique rarement funestes. Les faits peuvent à peine justifier la croyance que les volcans sont des portes de sûreté par lesquelles s'échappent les gaz intérieurs, et qui sauvent ainsi la terre des chocs effroyables qui, autrement, la détruiraient.

Il y a tout lieu de croire que les tremblements sont causés par le volcan, car ils n'ont jamais lieu dans l'île que lorsque le volcan est en activité ; cependant, lorsque les secousses sont violentes, toutes les îles, ou au moins quelques-unes, en ressentent les effets.

Les tremblements de terre sont presque toujours précédés ou suivis de changements dans l'action volcanique. Quelquefois, la lave liquide bouillonne avec fureur au fond du cratère, et s'élève à une hauteur inaccoutumée ; puis, tout à coup, la terre se soulève et tremble, brisant les rochers, renversant les arbres et ouvrant un abîme où la lave trouve une issue ; le volcan reprend ensuite son état habituel. Le volcan paraît toujours être le centre du tremblement de terre, quoique les effets en soient souvent plus sensibles sur le rivage voisin que sur la montagne même. Les secousses, légères à Hawaii, ne se font pas sentir dans les autres îles, et les plus violentes ne sont ressenties qu'en raison de leur force et de la distance.

Les constructions sont faites à Hawaii de manière à ne pas souffrir des tremblements de terre. Il y a quelques édifices en pierre dans les endroits mêmes où les mouvements sont le plus violents, mais ils n'ont pas souffert matériellement. Il ne serait cependant pas prudent de construire des maisons hautes. Les secousses légères sont très-fréquentes : on en a ressenti douze en un seule nuit, et cinquante dans l'espace de huit jours.

Il y a quelque différence dans le caractère du mouvement, indépendamment de la différence de violence. Quelquefois il ressemble à une secousse perpendiculaire, et quelquefois c'est une vibration horizontale. Les trem-

blements de terre sont accompagnés du bruit sourd ordinaire, mais on n'a jamais remarqué qu'ils fussent précédés ou suivis d'une agitation particulière de la mer. Plusieurs fois, il est vrai, la mer a été agitée par les oscillations les plus extraordinaires; mais ce phénomène n'a jamais accompagné les tremblements de terre, et il ne paraît pas non plus qu'il ait exercé aucune action sur le volcan.

Une de ces oscillations s'est manifestée le 17 mai 1841, entre cinq et six heures du soir. L'eau parut tout à coup décolorée et agitée dans le port d'Honoloulou. Elle se retira ensuite presque immédiatement, et laissa le rivage à sec, puis revint, et se retira encore. Elle avait baissé d'environ 3 pieds. Quarante minutes environ après le premier moment de son agitation, l'eau reprit sa profondeur accoutumée et son calme ordinaire. On a observé le même phénomène dans d'autres parties des îles Sandwich, et on l'a remarqué aussi sur la côte du Kamtchatka.

Le phénomène le plus extraordinaire de cette espèce a eu lieu dans la soirée du 7 novembre 1837. On vit, à cette occasion, à Honoloulou, la mer baisser de 8 pieds. L'effet en fut terrible dans une grande baie qui se trouve au nord de l'île de Maoui. C'était pendant la nuit. Ceux qui se trouvaient encore éveillés virent que la mer s'était retirée, et avait laissé les poissons sur les rochers. Ils se hâtaient de s'emparer du butin qui leur était ainsi offert, lorsque, avant même qu'ils eussent eu le temps de regagner le rivage, une vague puissante, haute comme une montagne, les couvrit, en jetant les uns sur les rochers de corail, ou portant les autres jusqu'au rivage, renversant dans sa course des arbres, des maisons, des haies, et tout ce qui lui faisait obstacle. Les habitudes aquatiques du peuple purent seules soustraire quelques-uns de ces malheureux à une mort certaine; les autres furent brisés par la vague contre les rochers. On croit que la mer s'éleva, en cette circonstance, à 20 pieds au moins au-dessus de son niveau habituel, et qu'elle s'abaissa autant au-dessous. L'oscillation diminua graduellement, mais elle ne cessa entièrement que vers le matin.

38. — **Maladies.**

Il y a peu de maladies aux îles Sandwich, et encore elles n'offrent, en général, aucun caractère grave. Il n'en existe, pour le moment, aucune qui soit contagieuse ou pestilentielle. Au commencement du siècle actuel il régna, dans toutes les îles, une épidémie terrible qui emporta une grande partie de la population. On raconte qu'elle exerçait tant de ravages, qu'il ne restait plus assez de monde pour prendre soin des malades et enterrer les morts. Les médecins qui ont pris des renseignements à ce sujet n'ont pu en obtenir aucun qui les satisfît sur la nature de cette maladie, qui ne s'est plus présentée depuis cette époque.

Ni la petite vérole, ni la rougeole, ni le choléra spasmodique, n'ont jamais envahi les îles Sandwich, dont presque tous les habitants sont aujourd'hui vaccinés. La coqueluche et les glandes au cou ont sévi avec une certaine force pendant quelque temps.

La maladie qui, à ma connaissance, a exercé le plus de ravages, est l'*influenza*. Elle a emporté beaucoup de monde dans les mois de mars et d'avril 1826. C'est à cette époque qu'elle a régné avec tant de force en Europe, en Asie et en Amérique.

Les fièvres aiguës, et généralement toutes les autres maladies aiguës, sont presque inconnues dans ce pays.

Les catarrhes, les affections rhumatismales, les maux de tête et les éruptions à la peau, sont communs. Le croup est quelquefois fatal. Les maladies qui causent le plus fréquemment la mort sont les inflammations chroniques, les irritations des différents organes de l'estomac et des viscères abdominaux, et un épuisement général de l'économie; la consomption active y est assez rare.

Un grand nombre d'enfants meurent de différentes espèces de coliques, causées généralement par un régime dont le lait est exclu, et qui n'est nullement approprié à l'âge des enfants qui quittent le sein maternel.

Le peuple hawaïen ne paraît pas, en général, jouir d'une aussi forte constitution que la race européenne; la mort aux îles Hawaii a souvent lieu sans causes apparentes.

Il régnait autrefois aux îles Sandwich une maladie importée par les Européens et qui est générale dans toute la Polynésie. Les suites directes en étaient rarement fatales, mais ses résultats indirects étaient presque toujours funestes. La déblité de la constitution, la faiblesse et les maladies des enfants étaient la conséquence ordinaire de ce mal. Les iniquités des pères retombent sur les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

39. — Population étrangère.

Il me serait impossible de fixer d'une manière positive le nombre d'étrangers qui se trouvent aux îles Sandwich, mais je pense qu'il ne s'élève pas à plus de 550.

Adultes anglais,	hommes, environ. .	120
Idem.	femmes.	10
Des États-Unis d'Amérique,	hommes.	275
Idem.	femmes.	60
Chinois.		20
Américains espagnols.		20
Français, y compris les missionnaires.		20
Autres nations.		25

La moitié de ces étrangers résident à Honoloulou, et plusieurs d'entre eux sont des hommes intelligents, d'une grande moralité, qui forment une société agréable, et sont très-utiles à la nation.

Les naturels des autres îles de l'océan Pacifique qui sont venus s'établir à Hawaii ne sont pas compris dans l'énumération que nous donnons plus haut. Une grande partie des étrangers, qui n'ont pas amené de famille avec eux,

se sont mariés avec des femmes hawaïennes. Ces mariages ont produit quelques centaines d'enfants de race mixte, qui, jusqu'à ces dernières années, offraient peu de sécurité et d'espoir pour l'avenir; mais aujourd'hui il se manifeste dans cette classe un progrès et un développement remarquables. Le gouverneur actuel de Maoui, homme d'une grande intelligence, est né d'un Anglais qui, jouissant de la confiance et de la faveur du feu roi, épousa une femme noble, dont il eut plusieurs enfants qui sont aujourd'hui au nombre des chefs de la nation.

40. — **Attachement des Hawaïens à leur souverain, à leurs habitudes, etc.**

Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde entier un peuple dont l'attachement à son souverain soit plus fort que celui des Hawaïens pour leur roi. Chaque homme est attaché par sa personne ou par ses intérêts à son propriétaire ou à son chef particulier, et à tous ceux auxquels son seigneur doit hommage et fidélité. Ils sont, de cette manière, tous attachés au roi. Les Hawaïens ne possèdent pas à un très-haut degré le patriotisme proprement dit, qui consiste en un fort attachement anx intérêts du pays, indépendamment des considérations individuelles. Leur attachement est tout personnel. Ils sentent que le devoir des individus et de la nation est de se sacrifier au souverain, mais ils ne demandent ni n'attendent aucune réciprocité. Ils vivent, non-seulement de fait, mais de sentiment, pour servir le roi. Je parle des choses telles qu'elles étaient. La volonté du roi faisait loi, et aucune de ses actions ne pouvait être censurée. La soumission la plus absolue envers lui était donc une chose toute naturelle pour les Hawaïens, qui n'avaient aucun prétexte de désobéissance.

Ils étaient, il est vrai, sujets à l'étourderie, et ils avaient, sous d'autres rapports, les défauts des enfants; mais, comme les enfants, ils étaient dociles et ardents dans leurs affections: traits caractéristiques qu'ils ont conservés.

Les révoltes populaires sont à peu près inconnues dans l'histoire des îles Sandwich. Les causes principales de leurs guerres étaient les disputes qui s'élevaient à l'égard de la succession au trône, les querelles entre des chefs rivaux, et parfois l'ambition d'un noble, qui voulait profiter de circonstances extraordinaires pour se mettre à la tête d'une rébellion ouverte et déclarée. Mais ce dernier cas était rare.

Les Hawaïens sont un peuple actif et industrieux, non pas dans le sens absolu de l'expression, mais comparativement. Comparés aux habitants des autres contrées tropicales, et surtout aux autres insulaires de l'océan Pacifique, ils sont excessivement laborieux. Jusqu'à ce jour, l'industrie y a trouvé peu d'occasions de s'exercer. Partout où ces occasions se sont rencontrées, les effets ont toujours été visibles. Comme marins, ils jouissent d'une grande réputation auprès de tous ceux qui les emploient. Ils endurent la fatigue et la faim avec gaieté, et se préoccupent peu de l'avenir. Leur air

naturel de vivacité et de gaieté avait donné autrefois aux voyageurs les idées les plus exagérées sur le prétendu bonheur de ces îles, mais une connaissance plus approfondie du peuple et du pays n'a pas confirmé ces idées. Il peut exister une sorte de gaieté brutale chez les peuples sauvages, mais il n'y a rien qui mérite le nom de bonheur là où ne règne pas la civilisation.

41. 42. 43. — Navires, pavillon, et marins hawaïens.

Sept petits navires, dont le plus grand ne porte que 120 hommes, forment toute la marine des Hawaïens.

Il y a encore plusieurs autres navires et quelques grands vaisseaux portant le pavillon hawaïen qui appartiennent à des résidents étrangers, et dont les équipages sont presque entièrement formés de matelots hawaïens. Les navires appartenant aux naturels ne servent guère qu'à longer les côtes, et sont toujours commandés par des capitaines hawaïens.

Les insulaires de Sandwich, habitués naturellement à la mer, sont d'excellents matelots dans les climats chauds. Ils sont d'un caractère tranquille et facile à gouverner, et le maître peut avoir toute confiance en eux en cas de difficulté. Aussi sont-ils fort recherchés par les patrons des nombreux vaisseaux qui touchent aux îles, surtout par ceux qui s'occupent de la pêche de la baleine. On évalue à 3,000 le nombre des jeunes gens employés à bord de vaisseaux étrangers, ou errant sur les rivages étrangers où on les a débarqués, ce qui est un grand mal. Si les vaisseaux qui prennent à bord des matelots hawaïens les ramenaient toujours dans leurs foyers à la fin du voyage, l'emploi qu'ils font de ces matelots serait sans doute un bienfait pour ceux-ci; mais un grand nombre de vaisseaux ne peuvent faire cela, et les marins de Sandwich restent dans les îles et les ports de l'océan Pacifique, et beaucoup même vont jusqu'aux États-Unis.

Le pavillon hawaïen est composé de huit bandes horizontales, et d'une *union* de trois couleurs disposées de cette manière : blanc, rouge, bleu, blanc, rouge, bleu, blanc, rouge. Les bandes indiquent le nombre des îles, et l'*union* montre qu'elles reconnaissent toutes le même roi et le même gouvernement.

44. — Décroissement de la population.

Depuis la découverte des îles Sandwich, la population y a sans doute diminué, mais non pas dans la proportion que l'on a souvent établie.

Comme preuve du peu de foi que l'on doit accorder à ces estimations générales, je citerai l'évaluation faite par l'évêque de Nilopolis, qui passa une grande partie de l'année 1841 aux îles, et qui pouvait prendre des informations à des sources bien plus certaines que les premiers voyageurs qui ont visité ces parages. Il évalue la population à 400,000 habitants, ce qui l'égale encore au plus haut chiffre donné par celui même qui fit la découverte d'Hawaii.

L'estimation la plus basse qui ait été faite porte à 100,000 le nombre des habitants; et l'opinion générale est que ce chiffre n'est pas loin de la vérité. Les dénombrements du gouvernement donnent 108,000. Si, à une époque où il existe tant de moyens de s'assurer de la vérité, des voyageurs intelligents croient encore qu'il existe 400,000 habitants aux îles Sandwich, il n'est pas étonnant que Cook ait fait cette estimation, dont le chiffre ne donne pas plus la certitude que telle était alors la population, que les assertions de l'évêque pour la population actuelle.

On a trouvé une preuve de la diminution du nombre des habitants dans la quantité de terrains incultes aujourd'hui, qui paraissent avoir été cultivés autrefois. Mais ce fait même ne peut être pris comme une semblable preuve. La coutume des rois et des chefs a toujours été de changer souvent le lieu de leur résidence: le peuple les suivait partout où ils séjournaient, et les terres voisines étaient bientôt mises en culture. Quand le roi s'éloignait pour aller ailleurs, les terrains restaient abandonnés. Le mode de partage des propriétés a pu aussi contribuer beaucoup à cet état de choses. Les terres étaient bien cultivées sous tel propriétaire qui commandait à un grand nombre d'inférieurs, tandis qu'elles étaient négligées sous tel autre qui avait peu de monde à son service.

A Lahaina, dans l'île de Maoui, le produit des terres, de même que la quantité de terres mises en culture, a plus que doublé depuis l'époque où j'y suis venu pour la première fois, il y a vingt et un ans.

Mais la preuve de la diminution du nombre des habitants est prise dans les assertions des gens âgés, et dans le registre des naissances et des décès, tenu (très-imparfaitement) par l'ordre du gouvernement. Dans les premiers temps, les registres indiquaient une diminution bien plus grande qu'elle ne l'était réellement, par la raison que la forme religieuse des funérailles faisait connaître publiquement les décès, tandis qu'un grand nombre de naissances restaient inconnues à celui qui tenait ce registre.

A l'avenir, ce mal n'existera plus, car les impôts diminuant en proportion du nombre d'enfants, il est à présumer que les naissances ne resteront pas longtemps cachées.

Les causes de la diminution du nombre des habitants sont :

1° La grande épidémie qui régna en 1802;

2° La naissance d'enfants malsains, aussi bien que la stérilité résultant des anciens ravages de la maladie dont nous avons parlé plus haut;

3° L'absence d'un grand nombre d'hommes dans la vigueur de l'âge (3,000 comme nous l'avons dit ailleurs), dont les femmes restent ainsi livrées à elles-mêmes, et exposées à toutes les tentations offertes par les visites annuelles de 4,000 étrangers;

4° L'augmentation du nombre des maladies, qui résulte probablement des rapports avec les étrangers;

5° L'introduction des boissons spiritueuses, qui a déjà eu aussi une certaine influence, mais qui n'est cependant pas encore une des principales causes de diminution;

6° Les efforts hasardés dans l'adoption des habitudes de la vie civilisée, sans l'habileté et la connaissance nécessaires.

Cette dernière raison peut sembler extraordinaire, mais je suis convaincu qu'elle n'a pas été sans influence, et cette cause même me paraît assez rationnelle. La mère veut traiter son enfant comme elle a vu des mères européennes traiter les leurs. Elle adopte un système d'ablution inconnu jusqu'alors à Hawaii. Qui ne connaît les dangers d'un pareil système pratiqué sans discernement! Elle désire voir son enfant couvert, et parvient à se procurer un bon vêtement de flanelle qu'elle lui fait porter, jusqu'à ce que, n'en ayant pas d'autre pour changer, le long usage même suffise pour engendrer des maladies; puis lorsqu'il faut nettoyer le vêtement, qui n'est autre qu'un lange ou une chemise, l'enfant reste dans l'état où étaient ses parents à son âge. Ces remarques peuvent aussi s'appliquer à des enfants plus âgés.

Je ne rapporte ces choses que pour appuyer mon opinion; je pourrais citer un grand nombre de faits analogues relatifs à des enfants et à des adultes, qui prouveraient que le changement d'habitudes, même en bien, est souvent, dans les premiers temps, dangereux ou même nuisible.

Toutes ces causes de décroissement dans la population perdent maintenant beaucoup de leur force; et l'opinion générale est que le cours de ce décroissement est presque, ou même tout à fait arrêté. Il est, du reste, avéré que, pendant le courant de l'année dernière, deux îles entières, Nihoa et Molokai, et plusieurs districts d'Hawaii et de Maoui, ont vu le nombre des naissances excéder de beaucoup celui des décès. Cependant, dans l'île d'Oahou, le nombre des décès surpasse toujours celui des naissances, et la population ne s'y maintient que par celle qui lui vient des autres îles.

45. — Accueil du peuple aux nouveaux changements.

Il y a aux îles Sandwich, comme dans tous les pays, des gens qui disent: «Les choses ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient dans ma jeunesse,» exprimant ainsi qu'elles deviennent pires. Mais on ne trouverait peut-être pas un seul individu qui souhaitât de voir rétablir l'ancien système. Ils condamnent souvent, de la manière la plus vive, les nouveaux usages, excusant en même temps ceux qui les ont introduits, et leur témoignant du respect et de la vénération. En se plaignant des maux du présent, ils parlent quelquefois avec tant de force, qu'on pourrait croire que tout ce qui est leur semble mauvais. Bien loin de là.

Il y a sans doute de grands maux, qui sont la conséquence des changements récents et des nouveaux rapports avec la vie civilisée; ils comprennent ces maux, et ils en sentent la cause. Ils sont aussi sensibles à l'injustice que les hommes les plus éclairés, et ils la sentent vivement, soit qu'elle vienne de particuliers ou d'hommes revêtus d'un caractère public. Mais ils sentent que c'est à leurs relations avec les étrangers qu'ils doivent d'être délivrés de leurs anciens *tabous*, et de leurs guerres sanglantes. Ils mettent une grande valeur aux différents articles d'importation, qui sont aujour-

d'hui répandus partout, et la plupart sentent que les sources de science et lumière qui leur sont ouvertes sont les plus précieux trésors. Ils ont la disposition, le désir du progrès, et la devise d'un grand nombre est : *En avant!*

Manière de mesurer le temps, et connaissance des astres.

Les Hawaïens n'avaient aucune connaissance du système par lequel se règle le cours des astres. Ils connaissaient quelques-uns des faits les plus remarquables relatifs aux planètes. Ils avaient observé, avec assez de justesse, quelques phénomènes célestes. Il existait une classe d'hommes dont la profession était d'observer les mouvements des étoiles. Hoapili, avec lequel j'ai souvent conversé sur ce sujet, était un de leurs plus habiles astrologues.

J'ai su par lui qu'ils avaient des noms pour la plupart des plus grandes étoiles et des constellations principales. Ils connaissaient cinq planètes, qu'ils nommaient *étoiles voyageuses*. Hoapili avait tellement l'habitude de les observer, qu'il pouvait, en tout temps, dire la position actuelle de chacune d'elles.

On les nommait :

Kawela,	Mercure.
Naholokolo,	Vénus.
Hoomanalonalo,	Jupiter.
Holoholopinaaou,	Mars.
Makoulou,	Saturne.

Hoapili disait qu'il avait entendu dire qu'il existait encore une autre étoile voyageuse, mais qu'il ne l'avait jamais vue, et qu'il n'en connaissait que cinq. Les principales étoiles fixes et les constellations avaient non-seulement des noms distincts, mais le peuple les connaissait si bien, qu'il pouvait juger de l'heure aussi exactement pendant la nuit que pendant le jour. Cette remarque s'applique plus particulièrement aux pêcheurs et aux gens que leurs occupations tiennent en plein air pendant la nuit.

C'était d'après la position particulière des planètes, relativement à certaines étoiles fixes et à certaines constellations, que les prophètes fondaient leurs prédictions à l'égard du destin des batailles, du succès des entreprises nouvelles, etc. etc. La contiguïté de ces planètes à certaines étoiles fixes était regardée comme le signe infaillible de la mort prochaine de quelque grand chef. La déesse du volcan était aussi en rapport avec les étoiles voyageuses, et ses mouvements étaient souvent prédits d'après ceux de ces astres.

Les mouvements des étoiles voisines du pôle sud attiraient beaucoup l'attention, et étaient souvent un sujet de dispute entre les astrologues. «Celles-ci, disaient-ils, sont des étoiles voyageuses, mais elles voyagent ré«gulièrement, tandis que les autres errent çà et là.»

Du reste, ils n'avaient pas la plus légère idée de la manière d'expliquer ces phénomènes.

Leurs meilleurs chronologistes calculaient le temps au moyen de la lune et des étoiles fixes. Ils divisaient l'année en douze mois, de trente jours chacun. Chaque jour du mois avait un nom distinct, et le mois commençait à partir du premier jour où la nouvelle lune paraissait à l'ouest. D'après cette manière de compter, il fallait laisser de côté un jour tous les deux mois, à peu près, et l'année se réduisait à douze lunaisons, au lieu de trois cent soixante jours qu'ils comptaient d'après leur *théorie*. Ceci diminuant de onze jours environ l'année sidérale, ils découvrirent la différence, et corrigèrent leur calcul par les étoiles. L'année variait donc en pratique, ayant tantôt douze et tantôt treize mois lunaires.

Quoique leur système fût ainsi défecteux et imparfait, comme les chronologistes indiquaient le jour et le nom du mois marqué par un grand événement, il a été généralement assez facile d'en calculer l'époque réelle, en constatant la phase de la lune pendant laquelle cet événement s'était passé.

Il est vrai qu'en calculant de cette manière, on court le risque de faire une erreur de tout un mois, si la lune commence au milieu d'un des mois de notre calendrier; on peut encore se tromper d'un jour d'après l'incertitude de celui où la lune fut découverte à l'ouest. N'ayant d'autre guide que leur mémoire, ils étaient aussi sujets à de nombreuses erreurs, même dans leur propre système.

Ils croyaient que les éclipses étaient causées par des attaques des dieux envers le soleil et la lune; et ils les regardaient toujours comme les présages d'une guerre, de la mort de quelque chef principal, ou de quelque autre désastre.

L'habileté des étrangers à prédire les éclipses et d'autres phénomènes astronomiques causa d'abord aux Hawaïens le plus grand étonnement. Le premier almanach, publié en 1833 par les missionnaires américains, annonçant les phases de la lune, les éclipses, les marées, etc., fut reçu avec le plus grand intérêt, et a beaucoup aidé à confirmer leur foi au témoignage des missionnaires sur tous les sujets.

Ils avaient du reste l'habitude d'attribuer les marées à l'action de la lune; et quand ils pouvaient voir la lune, ils savaient dire l'état de la marée.

Quoiqu'ils fussent bien convaincus que le succès de leurs entreprises dépendait de la nécessité d'agir, pour ainsi dire, à l'unisson des corps célestes, comme ils étaient incapables de calculer à l'avance les mouvements les plus simples des planètes, il en résultait qu'ils ne pouvaient établir le plan de leurs batailles et de leurs entreprises d'accord avec aucune position particulière de ces planètes, et que, lorsque le moment arrivait, si la position leur était, selon eux, défavorable, ils se sentaient tout à coup découragés, et abandonnaient leur entreprise, et souvent même fuyaient à la vue de leurs ennemis, sans être poursuivis.

Si un de leurs anciens guerriers avait eu assez de connaissances astronomiques pour calculer à l'avance quelques-uns des plus simples phénomènes

célestes, il aurait pu avoir un immense avantage sur ceux qui n'avaient pas cette connaissance; car il aurait préparé ses attaques et ses entreprises d'accord avec la marche des corps célestes, et ses partisans, voyant leur position favorable, auraient été inspirés d'un courage indomptable, devant lequel auraient fui les ennemis, croyant avoir à lutter non-seulement contre des armées humaines, mais contre le cours des étoiles.

Le premier petit livre contenant quelques-uns des vrais principes de l'astronomie qui fut publié parmi les Hawaïens excita la plus grande surprise, et souleva les objections vulgaires qui s'élèvent toujours contre ce système.

Hoapili, l'astrologue mentionné plus haut, dit cependant de la forme de la terre : «Arrêtez! ne soyez pas si prompts dans vos objections contre la «théorie des étrangers. Examinons-la. Voici bien ce que j'ai toujours vu. «Quand j'allais loin en mer dans des excursions de pêche, je perdais d'abord «de vue le rivage, puis les maisons et les arbres, puis les collines, et enfin «les hautes montagnes. De même, lorsque je revenais, je voyais d'abord les «hautes montagnes, puis les collines, puis les arbres et les maisons, et en «dernier le rivage. Je crois que ces étrangers ont raison, et que la terre est «ronde.»

Langage.

La langue hawaïenne est dans ses traits essentiels celle d'une grande partie de la Polynésie, et l'on pourrait, avec raison, dire qu'elle n'est autre que le langage polynésien. Je ne puis dire jusqu'à quel point elle ressemble à aucune langue continentale. Il est certain qu'il s'y trouve un grand nombre de mots *malais*, et quelques mots empruntés aux langues de Sumatra. Les Japonais et les Chinois qui habitent ces îles ne trouvent aucun rapport entre leur langue respective et celle de la Polynésie. Quelques noms indiens du continent américain ont une grande ressemblance avec les noms hawaïens, tels sont Quito, Panama, Tula, Orito, Pérou, etc.; mais la ressemblance semble se borner à des noms propres, et résulte probablement de ce que, dans les deux langues, les voyelles dominent, et que plusieurs consonnes ne peuvent se trouver dans la même syllabe. Il est naturel qu'il existe quelque rapport dans la forme des mots de ces sortes de langues.

Je m'abstiendrai de plus longues réflexions sur ce sujet, car il me semble un peu hasardeux de formuler une opinion arrêtée d'après les inductions de voyageurs qui n'ont qu'une connaissance très-imparfaite de la langue dont ils parlent. Je borne mes remarques à la langue d'Hawaii.

Jusqu'à ces dernières années cette langue n'avait été qu'orale; les Polynésiens n'ayant pas de signes figurés ou hiéroglyphiques pour exprimer les mots, les sons ou les idées.

Aujourd'hui on l'écrit parfaitement au moyen de cinq voyelles, a, e, i, o, u (*ou*), et de sept consonnes, h, k, l, m, n, p, w; cette dernière même n'est pas indispensable. Aucune lettre n'a plus d'un son, et aucune non plus ne peut être muette; il n'est donc pas possible de se tromper d'orthographe dans la langue hawaïenne.

Aucune syllabe ne peut contenir plus de deux voyelles, et chaque syllabe doit se terminer par une voyelle.

Les voyelles dominent dans cette langue, et l'on peut faire des phrases entières sans employer une seule consonne; ainsi l'on dit : *Ei ae oe ia ia e oa ia.* «Ordonnez à celui qui est assis à côté de vous d'apprendre;» ou littéralement : «Parlez vous vers le côté à lui qu'il apprenne.»

Le langage est aussi complet qu'il peut l'être, si l'on considère la sphère limitée des idées hawaïennes. Il exprimait clairement et entièrement leurs idées sur les sujets qui leur étaient familiers.

Leur système des pronoms est irrégulier, et très-remarquable dans quelques points.

Une grande partie de leurs noms peuvent servir comme adjectifs ou comme verbes, avec quelque léger changement, et encore ce changement n'a-t-il pas toujours lieu. Ainsi l'on dit : *kanaka,* homme; *hoo kanaka*, faites l'homme, ou soyez comme un homme; *naau kanaka,* le cœur humain.

Le verbe a une des particularités qui se remarquent dans la conjugaison hiphil et hophal de l'hébreu. Comme *holo,* naviguer; *hoo-holo,* faire naviguer. *Hana,* travailler; *hoo-hana,* faire travailler. *Ike,* voir; *ho-ike*, faire voir, ou montrer. *A,* brûler; *ho-a*, allumer. *Moe,* dormir; *hoo-moe*, calmer, ou endormir. *Lo-he*, entendre; *ho-lohe*, écouter, ou chercher à entendre.

Tous ces verbes peuvent prendre la forme passive. Le verbe hawaïen est très-riche de conjugaisons. Les différentes formes s'opèrent au moyen de particules placées avant ou après le verbe, au moyen de verbes auxiliaires, etc.; mais on change rarement sa racine.

Il faudrait un volume pour donner une idée un peu complète de la langue hawaïenne. Je suis donc forcé de m'arrêter ici.

Timoteo HAALILIO. *William* RICHARDS.

Traduit de l'anglais par F. FERY.

HISTOIRE DES ZENAKRAS (1).

Les Zenakras se composent depuis un temps immémorial de deux races très-distinctes, savoir : une famille noble, les Djouec, qui viennent de l'ouest et qui sont les seigneurs ayant le commandement reconnu de la tribu, puis le peuple arabe des Zenakras.

---

(1) Il y a dans le désert du Tittery une tribu nommée les *Zenakras*, dont une fraction était réclamée par deux chefs voulant chacun l'avoir sous son commandement.

Les Djoued n'avaient anciennement qu'un seul chef; mais à la suite de querelles où il y eut du sang répandu, la famille se divisa, ainsi que cela se voit dans la plupart des tribus; les Oulad-Zaber firent scission et emmenèrent avec eux les Zenakras-el-Gourt; les Oulad-Sâd restèrent à la tête des Zenakras-Mahonchas, qui sont doubles des premiers en nombre et en richesse. Quoique séparées, les deux fractions des Zenakras concouraient ensemble pour les dépenses communes, pour la guerre et pour les grandes déterminations générales.

La tribu avait pour séjour habituel le grand désert près et au sud du Gebel-Amour, là où sont maintenant les Larbas. Les Mahonchas déposaient leurs grains à Laghouat, et les El-Gourt à Aïn-Madhi; les premiers venaient faire leurs achats du Tell dans le Tittery, les deuxièmes du côté de Tiaret. La tribu entière présentait 1200 cavaliers, était riche, puissante, très-adonnée à la guerre ainsi qu'au brigandage, et très-incommode pour ses voisins.

Vers le milieu du siècle dernier, les Zenakras, ayant eu des querelles avec les gens des Ksars et les tribus voisines, abandonnèrent leur terrain habituel et se tinrent dans le petit désert. Les Mahonchas labourèrent près de Boghar, les El-Gourt se tenaient plus au sud-ouest. Cette position permettait à chaque Zenakras, selon ses moyens, soit de cultiver dans le Tell sous la protection des Mahonchas, soit d'élever des bestiaux dans les pâturages illimités du désert avec les El-Gourt.

Leur établissement près du Tell donna lieu à de grandes guerres avec les tribus des environs de Boghar, non-seulement à cause du terrain, mais encore à cause de leurs brigandages continuels. La tribu entière faisait toujours cause commune pour les frais et les combattants à fournir dans toutes ces querelles. Enfin, vers 1806, les tribus du Tittery dirigèrent contre eux une coalition qui les força à quitter le pays; ils passèrent alors ensemble dans l'est.

Le Tittery était alors et depuis longtemps en querelle relativement à des terrains du côté de l'oued Djenaine avec les Aribs et les Beni-Soliman; c'étaient continuellement des combats individuels et de tribu à tribu, des jugements par les chefs turcs, par les cadis, par le midjelès d'Alger, mais jamais un accord définitif n'avait lieu. L'agha d'Alger soutenait les Aribs et les Beni-Soliman ses sujets; le bey de Tittery soutenait les siens. Cette question agitait profondément et toujours les populations et les autorités. Le dey, n'ayant pu mettre les parties d'accord, ordonna de laisser décider la question par les armes. Les tribus du Tittery réunirent leurs contingents après avoir reçu des otages du bey pour se garantir de razzia pendant l'opération; un combat acharné eut lieu entre elles et leurs ennemis sur le terrain des Adaouras; plus de 12,000 cavaliers combattirent. Le Tittery vainquit, chassa les Aribs

---

Le général Marey, commandant la subdivision du Tittery, fut amené, par suite, à rechercher auprès des anciens du pays l'histoire des Zenakras. Des renseignements qu'il reçut ainsi il résuma le document suivant, qui peint bien les mœurs des populations arabes, et intéresse par la diversité des événements.

et les Beni-Soliman du terrain en litige, qu'il occupa. Mais la querelle n'en devint que plus ardente. Enfin Rabah-ben-Taleb, chef des Aribs, profita de l'ébranlement général causé par les insurrections religieuses du beylik d'Oran; Mascara était pris par les Derkaouis : soutenu par l'agha d'Alger Omar, il fit un appel à tous ses adhérents; la Mitidja, le désert, lui fournirent 8 à 10,000 cavaliers; il dirigea une razzia colossale sur les Oulad-Driss et tout le Dira, pilla les tribus et attaqua le fort de Sour-Rhouzelane. Ce poste turc, très-bien placé au versant nord du Dira pour coërcer les tribus environnantes, était très-mal disposé sous le rapport des constructions. Je l'ai vu l'année dernière dans l'expédition du Gebel-Dira, il est dominé de très-près; on aurait pu beaucoup mieux faire. Trois canons, 25 janissaires et le caïd du Dira (frère du bey de Medeah) étaient dans le fort. La garnison se rendit, fut dépouillée et renvoyée à Medeah. Les constructions furent ruinées, le matériel fut enlevé. Rabah-ben-Taleb prit alors un ascendant très-grand; le dey dut le réprimer. Mais le bey de Medeah ne le pouvait plus et craignait d'ailleurs d'agir contre les sujets de l'agha Omar, homme puissant, cruel et très-vindicatif. Des trèves, des reprises d'hostilités, eurent lieu à diverses reprises. Enfin le dey donna l'ordre, deux ans après cet événement, au bey Mohammed d'Oran de faire une razzia sur les Aribs campés sur l'oued Djenaine. Mohammed réunit ses cavaliers à Milianah, passa par Taza, longea la limite du Tell et du désert, surprit les Aribs, leur tua beaucoup de monde, fit un immense butin, et ramena à Medeah de grands troupeaux, 45 prisonniers et 200 femmes; mais Rabah-ben-Taleb s'échappa. Le dey fit trancher la tête aux prisonniers et rendit les femmes après un arrangement pris avec les Aribs qui reçurent l'aman. Le bey de Medeah eut l'ordre péremptoire de tuer Rabah d'une manière quelconque. Il envoya son chiaouch à Sour-Rhouzelane avec un présent pour Rabah, qui vint au marché des Oulad-Driss, s'approcha du fort sans mettre pied à terre, et au moment où il parlait au chiaouch fut frappé de trois balles qui le tuèrent. La razzia du bey d'Oran irrita encore plus contre lui l'agha Omar qui était déjà son ennemi; aussi quand Mohammed se révolta, ce fut Omar qui fut choisi pour le réduire. Il parvint à le faire arrêter, fit décapiter ses quatre enfants, le fit écorcher vif, et envoya sa peau à Alger. La querelle du Tittery contre les Aribs et les Beni-Soliman dura toujours, et en 1833, ceux-ci furent définitivement battus et chassés de tout le terrain. Ils ne sont rentrés que sous Abd-el-Kader dans la partie non contestée, où ils se tiennent maintenant.

Dans cette longue lutte, les Zenakras qui avaient été chassés par les tribus du Tittery furent très-bien reçus par les Aribs; ils fixèrent leur neja sur le terrain de ceux-ci et firent de grands bénéfices de guerre et de brigandage. Après l'affaire de Sour-Rhouzelane, ils quittèrent les Aribs et allèrent près de Msila et des Oulad-Madhi.

Les Oulad-Madhi formaient une tribu très-puissante dont les chefs, djoued très-renommés, avaient de fréquentes querelles au sujet du commandement général. Les Zenakras et les Oulad-Madhi firent la guerre à tous leurs voisins et s'enrichirent beaucoup. Mais les chefs zenakras, redoutant

avec raison leurs alliés, entretenaient avec habileté entre les chefs des Oulad-Madhi des causes d'irritation et aidaient successivement les uns et les autres dans leurs guerres civiles. Cet état de choses dura plusieurs années, au grand avantage des Zenakras; enfin, vers 1806, il y avait eu une grande sécheresse, très-peu de grains dans le Tell, presque pas d'herbe dans le désert; les chevaux des Zenakras périrent presque tous, la tribu devint faible; cela motiva entre les trois chefs des Oulad-Madhi, Bouras, Ahmet-ben-Serhir et Ahmet-bou-Mehida, un arrangement pris en secret et en ce sens: «cessons «de nous quereller et d'engraisser l'étranger de nos dépouilles; les Zenakras «sont devenus trop insolents sur notre terrain, les voilà amoindris, soyons «d'accord ensemble pour les dépouiller et les chasser.» Ce fut arrêté, et bientôt après commença un combat violent qui dura cinq jours; le résultat fut que les Zenakras eurent un grand nombre de tués, qu'ils perdirent toutes leurs richesses, et qu'il n'échappa à grand' peine que quelques douars.

Cet événement avait été précédé d'une brouille entre les deux tribus; les Zenakras s'étaient un peu rapprochés du Tittery; le bey prévenu était parti pour faire une razzia sur eux; il rencontra dans le désert leur population entièrement nue, et d'après ce qu'il apprit, poursuivit sa route pour reprendre leurs biens aux Oulad-Madhi. Mais ceux-ci tinrent leur nejas dans les montagnes près de Bousâda et en défendirent les approches. Le bey dut revenir; il sut que quelques débris des Zenakras, ayant échappé aux Oulad-Madhi, avaient été pillés par les tribus du Tittery; il abandonna à celles-ci les moutons, bœufs et le menu butin, et se fit livrer 750 chameaux qu'il garda.

La masse des Zenakras, après la razzia des Oulad-Madhi, fut laissée nue et sans vivres au milieu du désert; c'était l'hiver. Le froid et la faim firent périr bon nombre de ces malheureux, qui mangèrent leurs chiens, leurs morts et beaucoup d'enfants, jusqu'à ce qu'ils eussent pu atteindre quelque tribu. Les El-Gourt se dirigèrent vers l'ouest et furent recueillis par les Oulad-Chaïb. Les Mahonchas gagnèrent le Tell. Ils se divisèrent alors dans toutes les tribus, dans le Tittery, chez les Aribs, dans la Mitidja, vers le Chelif, etc. Ils vendirent presque toutes leurs filles et même leurs femmes, en disant que les maris étaient morts. Ils vécurent très-misérablement comme kramnes ou exerçant le brigandage; cependant peu à peu ils acquirent de l'aisance. Vers 1825, le cheik El-Bâz s'adressa, pour réunir son neja, au dey, qui l'y autorisa, le mit sous la protection d'un de ses ministres, le khodja El-Khriel, et lui assigna les environs de Boghar comme résidence. Ce neja se reforma avec difficulté et lenteur. Les maris qui avaient vendu leurs femmes sans les répudier les réclamèrent; un grand midjelès fut réuni pour juger ce cas non prévu. Il fut décidé que les femmes choisiraient entre les deux maris légitimes; la plupart optèrent pour les Zenakras. — Quand les Français prirent Alger, ils aidèrent beaucoup à la reconstitution de la tribu. En effet, l'anarchie étant devenue générale, beaucoup de Zenakras qui avaient acquis quelques biens et restaient au milieu des autres tribus furent pillés comme étrangers sans appui; les autres sentirent la

nécessité de se réunir au neja qui pouvait seul leur donner protection : on en retrouve cependant qui sont restés sur les terres qu'ils avaient acquises, principalement chez les Hadjoutes.

Le neja des Mahonchas, près de Boghar, dans le Tittery, était au milieu d'anciens ennemis; cependant il a toujours grandi, n'a pas éprouvé de nouveaux malheurs, et, grâce à une politique habile, ainsi qu'à une grande activité, il était déjà devenu en 1843 une des belles tribus des environs.

Les El-Gourt, qui, après la razzia des Oulad-Madhi, avaient été recueillis par les Oulad-Chaïb, reprirent aussi peu à peu de la force. Quelques années après ils quittèrent les Oulad-Chaïb, qui faisaient la guerre aux Oulad-Madhi, et passèrent près d'El-Gharoubi. Ils se tenaient habituellement dans les environs de Goujila; là ils subirent de la part du bey de Medeah une dizaine de razzias, mais sans grande importance. Le bey d'Oran s'en plaignit la première fois au dey, qui lui donna tort et autorisa les autres razzias. Quand Abd-el-Kader gouverna, il plaça les El-Gourt sous l'agha El-Gharoubi. Ils y demeurèrent jusqu'à la prise de la zmala.

Cette époque était fort difficile pour les tribus du désert. Les Mahonchas firent leur soumission avec le reste du Tittery. Ils étaient toujours en rapport avec les El-Gourt; ceux-ci, après l'affaire de Taguine, se retirèrent dans le Gebel-Amour, sauf deux douars peu considérables qui restèrent avec El-Gharoubi; puis sur ce qu'ils apprirent des Mahonchas de la protection qu'ils auraient près de nous, ils firent aussi leur soumission, rejoignirent leurs frères, fournirent les meilleurs guides pour la razzia faite en 1843 sur les Oulad-Khrelif d'El-Gharoubi, et y prirent une part très-active.

A partir de ce moment les deux nejas furent réunis. Chacun a son cheik, le caïd est pris dans les Mahonchas. Tous ces chefs sont choisis parmi les djoued. L'ensemble forme une très-belle tribu qui cultive, élève des bestiaux, fait le commerce, est très-unie, prospère de plus en plus, et donne lieu à moins de plaintes qu'aucune autre.

Cette année les Mahonchas présentaient treize douars, et les El-Gourt six. Il y avait de plus, en dehors du neja, deux petits douars chez les Oulad-Krhelif, et peut-être deux cents tentes dispersées dans les tribus. Le kaid a fait des efforts pour rallier les tentes dispersées, mais c'est difficile. Les El-Gourt des deux douars restés chez les Oulad-Krhelif ont demandé à rejoindre leurs frères, mais ne l'ont pas pu jusqu'ici.

Telle était la position des Zenakras quand El-Gharoubi a demandé dernièrement que les El-Gourt passassent sous ses ordres.

Medeah, le 4 novembre 1844

Le maréchal de camp commandant la subdivision,

MAREY.

DÉFENSE DE VARNA

PAR LES TURCS.

(Les *bulletins russes* ont fait aux Turcs la réputation d'un courage héroïque lorsqu'ils ont eu à se défendre derrière des remparts ; les détails suivants sur le siége de Varna, obtenus d'un médecin arménien qui avait été fait prisonnier dans cette ville par les troupes du czar, montrent quelle foi il faut ajouter à ces actes d'opiniâtreté désespérée dont les Russes se montrent si glorieux d'avoir pu triompher.)

Lors du siége de Varna par les Russes en 1828, Yussuf-Pacha était gouverneur de la place, et la flotte de Constantinople vint pour le secourir. Il avait 4,000 hommes de troupes irrégulières, et on lui avait amené des soldats réguliers. Varna était une place bien fortifiée avec plusieurs redoutes, dont l'une commandait toutes les autres, et à la possession de cette dernière était attachée celle de la ville. Le chef de toutes les troupes ottomanes dans cette partie de l'empire ne demeurait point à Varna, mais dans les environs de Schoumla ; c'était, je crois, Méhémed-Reschid-Pacha. On évaluait le nombre des combattants à près de 30.000 hommes, composés de la troupe régulière d'Izzed-Méhémed-Pacha, des soldats irréguliers d'Yussuf-Pacha, et enfin de la population mahométane de la ville, qui, comme on sait, prend toujours les armes contre les infidèles. Il faut joindre à ces troupes la population chrétienne des Grecs et des Arméniens que les Turcs faisaient combattre par force, suivant l'usage, et qu'ils obligeaient de construire des ouvrages de fortification. Au reste, les services que ces derniers rendaient aux assiégés étaient bien compensés par leurs bons offices envers les assiégeants, qu'ils prévenaient de tout ce qui se passait dans la place, et auxquels ils envoyaient à chaque instant des messages et des avis.

La première fois que les Russes se présentèrent, ils étaient au nombre d'environ 3,000, venus en reconnaissance par la grande route. Les Turcs, suivant leur bonne habitude, n'avaient pas placé de sentinelles, si bien que ces 3,000 Russes eurent le temps d'élever quelques ouvrages et de s'approcher de très-prés de la place. Ils étaient cependant trop peu nombreux pour rien entreprendre de sérieux, et manquaient d'artillerie, tandis que celle des Turcs était formidable ; ils ne laissèrent pas pour cela d'escarmoucher, et eurent constamment le dessus, jusqu'à ce que les chefs ottomans, sortant enfin de leur apathie, prirent le parti de faire contre eux une attaque définitive. Comme cette attaque était conduite sans ordre, les Russes y perdirent infiniment moins de monde que les Turcs.

Voici comment les choses se passaient ordinairement : un des pachas, à son audience, disait : « Mais ces infidèles qui sont venus si près sont bien « bêtes et bien audacieux ! — Sans doute, sans doute, répondait-on ; et si

«Votre Excellence l'ordonne, nous irons demain leur couper la tête à tous.» En effet, le lendemain, sortait qui voulait pour aller combattre, et qui était fatigué de la bataille rentrait en ville pour fumer ou prendre du café.

Rien de plus commun que d'entendre des conversations de ce genre: «Eh! Méhémed, nous allons lancer une balle aux infidèles; venez-vous «avec nous? — Très-bien, mais asseyez-vous d'abord un moment; fumons «une pipe et prenons du café. » D'autres revenaient en grand nombre, accompagnant quelques blessés dont tous ces fuyards se prétendaient les parents ou les amis. «Nous avons été lancer une balle aux infidèles, disaient-«ils, et notre parent, notre ami a été blessé; nous ne pouvions l'abandonner «et sommes revenus avec lui. »

Quand enfin l'attaque générale eut lieu et que les Russes se retirèrent, les Turcs, qui les auraient certainement anéantis, vu leur petit nombre, n'eurent garde de les poursuivre. Ils revinrent en ville pour se féliciter; ils prévirent cependant une nouvelle approche de l'ennemi, et cette fois, pour ne pas être surpris, placèrent des védettes hors de la ville; mais ils pensèrent que, puisque les Russes étaient venus par un chemin, c'était celui-là qu'ils devaient toujours prendre, et n'en gardèrent pas d'autres.

Un corps d'armée des assiégeants se logea près de la ville, dans les jardins, tandis que les Turcs l'attendaient sur la grande route. Une vive fusillade, accompagnée de quelques coups de canon, annonça cette approche, dont les Turcs s'inquiétèrent peu. «Nous sommes en hiver, disaient-ils, il «n'y a pas de fruits dans les jardins, nous n'avons rien à y faire; que nous «importe que les Russes s'y soient ou non établis ? »

Pendant ce beau raisonnement, les Russes élevèrent une batterie formidable, et bientôt après, la flotte moscovite se présenta devant la ville et commenca à lancer des bombes et des boulets. «Définitivement, dit un jour «Izzed-Pacha, il faut observer ces infidèles et leur couper la tête. Nous «irons demain matin les attaquer, mais il le faut faire sans bruit, à l'im-«proviste.» Le lendemain donc les Turcs se mirent en route, et le pacha monta sur les remparts pour voir comment on se comporterait. Comme dans les armées ottomanes chacun marche à sa guise, les lâches et les courageux se divisent bientôt; les uns se lancent avec impétuosité, mais les autres vont plus lentement; les courageux étant en grande minorité, les Russes, qui ont assez de pratique de la manière de combattre des Turcs, ne tirent que lorsque l'ennemi a pu s'approcher de fort près. Alors les plus avancés des assaillants se précipitent tête baissée, pénètrent dans les rangs, et ne tombent pas sans avoir fait quelque acte de bravoure; mais la masse fuit dès les premières volées d'artillerie. Il en fut ainsi pour les troupes d'Izzed-Pacha. Un de ses domestiques avait pénétré dans la redoute russe, coupé la tête d'un soldat, et était revenu la présenter à son maître. «C'est «fini, avait-il dit, la redoute est prise; j'ai tué un soldat sur sa pièce.» Le pacha se croyait donc triomphant, lorsqu'il vit son armée revenir en désordre; alors il devint furieux, et se mit à jeter des pierres aux soldats qui voulaient rentrer en ville. « Coquins! fils des chiens! leur criait-il, n'avez-

«vous pas honte? Allez, retournez, coupez le cou des infidèles.» Puis, comme il vit que l'on craignait l'artillerie moscovite plus que ses imprécations, il envoya fermer aux fuyards les portes de la ville. Les Turcs perdirent 3,000 hommes à cette sortie.

Pendant les trois mois que dura le siége, les Russes enlevèrent successivement tous les ouvrages qui défendaient la ville, et toutes leurs attaques réussirent. Ils ne furent pas moins heureux par mer, et non-seulement leurs bâtiments mettaient les maisons en poudre, mais ils s'emparèrent des vaisseaux turcs qui étaient dans le port, par un coup de main que les assiégés ne surent prévoir ni empêcher. Enfin, pendant tout le siége, la défense fut tellement conduite, que pas un seul projectile n'atteignit les bâtiments russes, bien qu'on fît sur eux un feu continuel; l'artillerie était, en vérité, servie d'une étrange manière. Les Turcs, en nombre plus ou moins considérable, se plaçaient près d'un canon; les uns fumaient, les autres causaient, et s'il prenait fantaisie à quelqu'un, il chargeait la pièce, faisait feu et manquait. Un autre succédait, se croyant plus habile, et souvent des disputes s'élevaient entre les assistants, à propos de munitions que les uns ni les autres ne voulaient aller chercher.

La seule vertu qu'eussent les assiégés consistait en une insouciance et une force d'inertie remarquable. Habitués au spectacle des misères humaines, les ayant souvent éprouvées eux-mêmes, ils étaient peu accessibles à la crainte. Ainsi, la famine se faisait sentir après la perte de la flotte, sur laquelle étaient les provisions, et ils ne s'en souciaient guère. Les Russes les avaient si bien enfermés, qu'ils ne pouvaient se servir d'aucun de leurs canons; ils firent peu d'efforts pour y remédier. Une fois ils résolurent d'envoyer les chrétiens travailler aux fortifications, et comme il y avait du danger, les mahométans les dirigeaient de loin. Après qu'un ou deux travailleurs eurent été tués, tous retournèrent dire au pacha qu'il était impossible de remédier au mal et de faire jouer l'artillerie. Cette nouvelle était fâcheuse, mais il y a toujours chez les Turcs des hommes à expédients; l'un d'eux s'écria : «Eh! «qu'importe si on se sert de canons ou d'autre chose? Nous avons de la poudre «et des bombes; si nous ne pouvons tirer le canon, lançons des bombes; c'est «encore plus commode, parce qu'on n'a pas besoin de viser.» L'avis de cet habile homme fut approuvé de tous, et on peut deviner quel grand dommage ce moyen de défense causa aux assiégeants.

Cependant, outre la famine et la pluie des bombes d'obus et de boulets qui désolait la ville, elle souffrait encore de divisions intestines. Izzed-Méhémed-Pacha était brave et se défendait, mais Yussuf-Pacha et ses 4,000 soldats ne faisaient rien; ce pacha buvait la plupart du temps, et ses soldats étaient de grands pillards. Quand la défense devint impossible et qu'on somma la ville de capituler, Méhémed-Pacha ne voulait pas se rendre; ce n'était pas qu'il eût de l'honneur ou qu'il s'affectât singulièrement si les Russes prenaient la place ou non, mais il agissait par des motifs personnels. En effet, Sa Hautesse le sultan Mahmoud ne lui avait pas donné de longues instructions et s'était tout simplement saisi de son harem; le pacha

était averti que l'on vendrait ses femmes et ses enfants s'il capitulait : aussi ne voulait-il entendre aucune proposition. Quand on lui en faisait, il disait : «Au diable ces ânes de Russes avec leurs parlementaires ; ils ne savent «faire rien sans bavardages. Ah! s'ils veulent la ville, qu'ils entrent, qu'ils la «prennent ; je serai bien content, parce qu'on ne pourra rien dire à Constan-«tinople, mais je ne suis pas si fou que de signer une capitulation.» Toutefois, il faisait des démarches pour que, dans la capitale, on ne lui attribuât pas le mauvais résultat de la défense. Pour cela, il écrivait à Reschid-Pacha que son collègue Yussuf était toujours ivre, et ne faisait rien, non plus que ses soldats. Pour expédier ces lettres à travers l'armée ennemie, voici quel procédé on suivait : l'on saisissait une famille chrétienne, et on disait à son chef : «Voici une lettre pour Reschid-Pacha ; tu la porteras, et «si, dans tant de jours, tu n'es pas revenu avec une réponse, on pendra ou «vendra tes enfants, on violera ta femme et tes filles.»

Un de ces messagers fut surpris portant un ordre de Reschid-Pacha de tuer l'indolent Yussuf, et le commandant russe communiqua la lettre à ce dernier, qui, un beau matin, ouvrit les portes de la ville, et passa chez les Russes avec ses troupes. Méhémed-Pacha, que l'on avertit, n'eut garde de s'en mêler ; il laissa les portes ouvertes, et les Russes entrèrent comme ils voulurent. Leur empereur était présent, et ne manqua pas de triompher avec toute l'emphase usitée dans son pays. V. Fontanier.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 8 novembre 1844. — Présidence de M. A. Hugo. — La séance commence à 8 heures. L'adoption du procès-verbal, la lecture de la correspondance et la réception de plusieurs ouvrages offerts à la Société ont lieu successivement.

La discussion du rapport sur le projet de M. Jules Lechevalier, relatif à la *colonisation de la Guyane*, est mis à l'ordre du jour de la prochaine séance. Le président annonce que la discussion sur l'*influence de l'islamisme sur la civilisation* sera ensuite reprise.

M. Aubert-Roche propose de nommer une commission chargée d'examiner la question des communications à établir entre l'Inde et l'Europe par l'isthme de Suez, de faire un rapport sur les travaux et les idées qui ont été émises jusqu'à présent à ce sujet, ainsi que sur le résultat et les conséquences probables des différents modes d'établir cette communication.

Il rappelle qu'il y a trois moyens indiqués :

1° Un canal direct entre les deux mers ;

2° Un canal du Nil à la mer Rouge ;

3° Un chemin de fer du Nil à la mer Rouge.

«Un rapport, ajoute-il, amènera nécessairement une discussion, et la pu-«blicité qui pourra lui être donnée jettera sur la Société « une auréole d'utilité qu'elle doit envier et rechercher avant tout.»

M. Hugo pense, ainsi que plusieurs membres, qu'une telle commission doit être composée, autant que possible, d'hommes spéciaux, ayant vu les lieux et étudié les localités. Avant de la nommer, il est besoin d'y réfléchir; en conséquence, il propose d'ajourner cette nomination jusqu'à la première séance du mois de décembre. — Cette proposition est adoptée.

M. le général de La Roche-Pouchin annonce que s'étant trouvé au *congrès scientifique italien*, qui siégeait récemment à Milan, il a cru devoir avertir cette réunion de savants de l'organisation et des travaux de la Société orientale. Le secrétaire du congrès, dans le *compte rendu des séances*, en a parlé comme d'un progrès scientifique. M. de La Roche-Pouchin émet le vœu que dans de telles assemblées la Société orientale ait toujours un représentant.

M. le président, au nom de la Société, remercie M. de La Roche-Pouchin, et le prie de vouloir bien écrire en Italie afin de se procurer un exemplaire du compte rendu des séances du congrès.

M. Horeau donne de nouveaux détails sur sa visite aux musées japonais de Leyde et de Rotterdam; il met sous les yeux de la Société le dessin de plusieurs objets curieux qui s'y trouvent. Il parle d'un costume remarquable par sa broderie, d'une coiffure qui a la plus grande analogie avec les coiffures égyptiennes antiques. Il présente un mouchoir japonais en papier; « l'usage est de ne s'en servir qu'une fois, puis on le jette. » M. de Challaye dit qu'il en est de même en Chine.

M. Horeau signale aussi la construction des maisons qui sont fondées sur une espèce de châssis en bois, de sorte qu'elles n'ont rien à craindre des tremblements de terre. Dans le musée de Leyde on trouve un trône ayant appartenu au roi de Dankara, sur la côte de Guinée, dont le siége est fait de deux crânes sur lesquels le roi s'asseyait; c'étaient probablement les crânes de chefs ennemis.

La communication, faite par M. de Challaye, d'une lettre de M. Skinner, *goûteur de thés* d'une des principales maisons anglaises de Canton, donne lieu à une discussion sur la culture et la fabrication des thés en Chine, à laquelle prennent part MM. Le Bron de Vexela, Pouzin, Leconte et d'autres membres (1).

Après la lecture d'un *mémoire* (de M. Callery) *sur la Corée* (2), la séance est levée à 11 heures.

Séance du 22 novembre. — La séance s'ouvre à 8 heures, sous la présidence de M. A. Hugo. L'adoption du procès-verbal de la séance précédente est suivie de la lecture de la correspondance.

La *Société littéraire d'Égypte*, formée il y a dix-huit mois, au Caire, envoie la liste de ses membres et le compte rendu de ses travaux. Elle manifeste le désir de se mettre en correspondance avec la *Société orientale*. Le bureau est chargé d'aviser aux moyens de satisfaire à ce vœu.

---

(1) M. de Challaye publiera prochainement, dans la *Revue de l'Orient*, un mémoire sur la culture et la fabrication des thés, où seront indiqués tous les résultats des observations qu'un séjour de trois années en Chine lui a permis de faire sur cette intéressante question (2) Voir page 273.

Parmi les ouvrages offerts à la *Société orientale* se trouve un opuscule de M. Gliddon, intitulé : *Appel aux antiquaires de l'Europe en faveur des monuments égyptiens menacés de destruction.* M. Horeau demande à l'examiner et à en rendre compte.

M. de La Roche-Pouchin offre, de la part de M. Crotti (de Moscou), qui a résidé vingt-cinq ans en Orient, une note *sur les causes de la peste*, et demande que cette note soit examinée ; il pense qu'elle contient des idées nouvelles qu'il est bon de faire connaître. M. Lagasquie est chargé de cet examen.

M. Horeau annonce que M. Sainte-Croix Pajot a envoyé à la Société du *haschich* sous différentes formes et qu'il le tient à sa disposition. Une discussion s'engage sur l'action de cette substance et sur les résultats que peut en retirer la médecine : à ce sujet s'élève une question de priorité. M. le Dr Moreau (de Tours) a obtenu, dit-on, des succès par l'emploi de cette plante dans des cas de folie : on réplique que M. Moreau n'est pas le seul qui l'ait employée. M. Aubert-Roche croit qu'il est bon de constater quels sont ceux qui, les premiers, ont employé le *haschich* dans le traitement des maladies.

« Aujourd'hui, ajoute-t-il, la question est facile à éclaircir, parce qu'elle « n'offre guère qu'un intérêt de curiosité. Les diverses expériences tentées, « qui, je l'espère, seront continuées, ne sont pas encore assez nombreuses « pour que l'on ose se prononcer sur la valeur de cette substance en théra- « peutique. Cependant elles serviront de date si ce médicament a de la va- « leur ; et s'il n'y a pas de prétendants aujourd'hui, c'est alors que vous en « verrez surgir.

« Or, voici ce que je certifie, et à l'appui je puis fournir les preuves et les « témoignages :

« 1° C'est que le haschich a été introduit par moi, le premier, dans la thé- « rapeutique de la peste, en 1835. Je l'ai signalé comme un agent du système « nerveux, et en 1840 j'ai appelé sur ses effets l'attention des médecins ;

« 2° M. le Dr Moreau est le premier médecin qui, dans la folie, ait fait « avec le haschich des traitements suivis et pouvant conduire à un résultat. « Les premiers sont de juillet 1841.

« Nul autre que M. Moreau n'a fait de véritables essais thérapeutiques sur « la folie, excepté un médecin qui a tenté deux expériences sur des fous si- « lencieux, et c'est moi qui avais donné le haschich.

« Certainement toutes ces dates sont peu de chose si les effets du haschich « ne répondent pas à nos espérances ; mais si l'on obtient pour la folie et pour « la peste les résultats que M. Moreau et moi pensons avoir constatés ; si, « comme je le crois, il peut rendre de grands services dans le traitement de « la fièvre typhoïde et des névralgies, jugez alors de quelle importance il est « pour nous de constater notre priorité. »

Quelques explications sont ensuite demandées sur la nature du haschich envoyé : il y en a de plusieurs espèces, ou plutôt sous plusieurs formes, entre autres des confitures où il se trouve mélangé avec des substances aphrodisiaques. La commission chargée d'en faire l'examen se compose de MM. Horeau, Lagasquie, Moreau (de Tours), Hamont et Aubert-Roche.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur le *projet de colonisation de la Guyane française* par M. Jules Lechevalier.

M. Le Bron de Vexela, rapporteur, donne de nouveau lecture de son rapport et y ajoute, comme complément, une note d'un colon arrivant de

Santo-Thomas, colonie belge au Guatemala. Ce colon dépeint cette colonie comme manquant même du nécessaire, et regarde l'entreprise comme ne pouvant pas réussir.

M. Rodier réplique que des rapports récemment arrivés sont en complet désaccord avec le contenu de la note : il est vrai que la colonisation a éprouvé des embarras, mais cela ne tient pas à ce que les terres soient de mauvaise qualité, au contraire, tout le monde convient de la bonté des terrains, il y a là une source de richesse, et les Anglais qui se connaissent en colonisation offrent de l'argent à la Société (1). Il y a eu certaines fautes commises. L'une de ces fautes est grande, c'est d'avoir fait arriver tout à coup dans la colonie une quantité de colons, hors de proportion avec les dispositions faites pour les recevoir, au lieu de les envoyer peu à peu, à mesure que les défrichements et les constructions se faisaient ; une autre faute est d'avoir engagé des hommes qui, partant avec des idées de fortune sans travail, croient trouver à chaque pas, et sans peine, des richesses, et qui bientôt sont désabusés, tandis que dans une colonie naissante ce qu'il faut ce sont des travailleurs.

M. le président fait remarquer que la question de colonisation de Santo-Thomas n'a pas de rapport avec celle de la Guyane française.

M. Le Bron de Vexela répond que, s'il a lu la note sur Santo-Thomas, c'est que, dans l'ouvrage de M. Lechevalier sur la colonisation de la Guyane, il est très-souvent question de la prospérité de la colonie belge.

M. Aubert-Roche fait remarquer que cette note et les paroles de M. Rodier méritent une grande attention, car il en résulterait que les embarras de la colonie belge seraient dus à l'arrivée d'une trop grande quantité de colons ; or, c'est là la cause principale qui a fait échouer la plupart des colonies, ou qui en a rendu les commencements très-difficiles.

M. le président, revenant à la véritable discussion de la colonisation de la Guyane, expose que M. de Nouvion, qui, averti trop tard, n'a pu se rendre à la séance, a fait une étude spéciale de cette colonisation, qu'il représente M. Jules Lechevalier, et qu'il aurait sans doute une réponse à faire au rapport qui conclut à la désapprobation du projet de M. Lechevalier.

M. le rapporteur pense que l'on doit passer outre ; il a remis lui-même une lettre de convocation chez M. de Nouvion, et ne croit pas que la Société ait besoin de M. de Nouvion pour donner son avis.

Plusieurs membres sont de cette opinion : une discussion s'élève sur le droit de la Société de désapprouver ou d'approuver le projet de colonisation qui lui est soumis.

M. le président pense que la Société doit être prudente ; ce projet a déjà été soumis au gouvernement et aux chambres, des fonds ont été demandés et une commission composée d'hommes importants a été nommée par le ministre pour s'en occuper. Cette commission, après deux ans de travaux, a donné son approbation au projet.

MM. Fortin et de Kerveguen pensent que la Société doit sans ménagement se prononcer contre un projet qui serait désastreux.

M. Aubert-Roche appuie MM. Fortin et Kerveguen. « J'aurais désiré, dit-

(1) Les journaux belges ont en effet annoncé qu'une compagnie anglaise a acheté la totalité des actions de la compagnie belge qui restaient à placer.

«il, voir ici M. de Nouvion, car ce projet n'est pas de ceux qui demandent «un léger examen, mais un examen approfondi; je me suis occupé de ques- «tions de salubrité dans les pays chauds et j'ai fait des recherches statistiques «sur la Guyane; or, je suis, ainsi que les statistiques officielles, entière- «ment en contradiction avec les idées de MM. de Nouvion et Lechevalier «sur la salubrité de la Guyane. La colonisation telle qu'elle a été proposée «sera une colonisation meurtrière.»

M. Aubert-Roche appuie son opinion sur les chiffres de la mortalité et des naissances à la Guyane, qui sont en moyenne, chez les Européens, de 1 décès sur 20, et de 1 naissance sur 38; chez les noirs et mulâtres libres, de 1 décès sur 44 et de 1 naissance sur 36; chez les nègres esclaves, de 1 décès sur 20 et de 1 naissance sur 40; d'où il résulte que la propagation de la race blanche est impossible, puisque la mortalité est presque le double des naissances. Quant au chiffre de mortalité des troupes, qui est de 1 sur 30, M. Aubert-Roche le trouve fort extraordinaire si on compare l'état des blancs libres avec celui des soldats. Dans toutes les colonies le mortalité des militaires est plus grande que celle des blancs habitants; le contraire existerait seulement à la Guyane, qui est, de toutes les colonies françaises et anglaises, celle qui compte la plus grande mortalité. « Du reste, ajoute «M. Aubert-Roche, je désire que le fait soit vrai, car il serait d'un grand «enseignement et pourrait servir de base à l'étude de la santé de nos troupes «en Algérie, qui perdaient 1 individu sur 7 en 1840, et qui perdent encore «2 individus sur 17.»

M. le Dr Pouzin pense que si le fait est vrai il doit être attribué probablement à la position des casernes et à leur situation, ainsi qu'à l'hygiène des troupes. Les ceintures de flanelle données aux troupes lorsqu'elles débarquent peuvent avoir contribué à diminuer la mortalité.

M. de La Roche-Pouchin rappelle que la hauteur des terrains est pour beaucoup dans leur salubrité, et cite deux villes, Grosseto et Orbitello, situées dans les *maremmes* de Toscane, dont les habitants abandonnent entièrement leurs maisons pendant le temps des fièvres, et y reviennent ensuite. L'émigration qui a lieu chaque été est désignée par ces mots *andare a statare* (aller passer l'été).

La séance est levée à 11 heures, et la discussion renvoyée à la séance prochaine.

AUBERT-ROCHE, *secrétaire des procès-verbaux.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres honoraires :

MM. CASTELLON (F.), ministre général de l'État de Nicaragua à Léon (Am. centr.).
PAPASIAN (Ignace), archevêque de Taron, orientaliste, à Rome.

Membres titulaires :

ROGIER, peintre, voyageur en Orient.
ROYER, de Bruges (le Dr P. F. G.), ex-méd. en chef des hôpitaux à Constantinople.

Membres correspondants :

MADDEN (John), orientaliste, à Londres.
DAWSON-BORRER, voyageur en Orient, Barrow-Hill (Sussex).

Bartoletti (le chev. David), orientaliste, memb. de l'Acad.,	à	Turin.
Biondelli (B.), voyageur et géographe,		Milan.
Nardi (le chan. F.), orientaliste, professeur à l'université,		Padoue.
Mocenigo (le comte F.-A. de), voyageur en Orient,		Venise.
Yasegi (le R. P. E.), memb. de la Soc. armén. des Mekitaristes,		Venise.
Toledo, comte de **Sclafani** (le chev. Ign. de), voy. en Orient,		Madrid.
Bovet (Louis), négociant,		Canton.

OUVRAGES OFFERTS

A LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

Par MM. les Auteurs.

129. — *Considérations sur l'acclimatement et la domestication*, exposées dans le but de démontrer l'importance des jardins et des ménageries d'acclimatation pour la propagation des animaux et des plantes utiles, par S. Berthelot, secrétaire général de la Société de géographie et ancien directeur du jardin d'acclimatation de l'Orotava. In-8°; Paris, 1844.

130. — *La Romanie, ou histoire, langue, littérature, orographie, statistique des peuples de la langue d'or, Ardialiens, Vallaques et Moldaves, résumés sous le nom de Romans*, par J.-A. Vaillant, fondateur du collége interne de Bucuresci et de l'école gratuite des filles, ex-professeur de langue française à l'école nationale de Saint-Sava, membre de la Société orientale de France. In-8°; t. 1 et 2. Paris, 1844.

Par M. Dutilleul.

131. — *Napoléon*, poëme en dix chants, précédé d'une notice historique, par M. Lorquet, élève de la 1re école normale. In-8°; Paris, 1840.

Cette édition est la quatrième. Le poëme, imprimé d'abord aux États-Unis, puis à l'île Maurice, fut réimprimé à Paris par M. Villenave, et attribué par erreur au roi Joseph Napoléon (comte de Survilliers).

Par les Éditeurs.

(MM. JOHN MADDEN ET Ce, LEADEN STREET, A LONDRES.)

132. — *A memoir on the cotton of Egypt*, by George R. Gliddon. In-8°; London, 1841.

133. — *An appeal to the antiquaries of Europe on the destruction of the monument of Egypt*, by George R. Gliddon. In-8°; London, 1841.

134. — *Travels in Southern Abyssinia through the contry of Adel to the kingdom of Shoa*, by Charles-Johnston, M. R. C. S. 2 vol in-8°; London, 1844.

135. — *Journal of a march from Delhi to Peshawur and from thence to Cabul*, with the mission of lieutenant-colonel sir C. M. Wade, Kt. C. B., including Travels in the Punjab, a visit to the city of Lahore and a narrative of operations in the Khyber pass, undertaking in 1839 by lieut. William Barr, Bengal horse artillery. In-8°; London, 1844.

136. — *Narrative of a journey from Caunpoor to the Boorendo pass in the Himalaya mountains, via Gwalior, Agra, Delhi and Sirhing*, by major sir William Lloyd, and captain Alexander Gerard. 2 vol. in-8°; London, 1840.

137. — *Account of Koonawur in the Himalaya*, etc., by the late captain Alexander Gerard. In-8°; London, 1841.

Par M. F. Nardi (de Padoue).

138. — *Due cantici di Mosè*, tradotti litteralmente con note filologiche, publicati per le felici nozze Nardi-Lucheschi, etc. In-8°; Padova, 1839.

139. — *Sull' origine dell'arte del Ricamo cenni storici*, dell' ab. Francisco Nardi. In-8°; Padova, 1839.

140. — *Verità della religione naturale e cristiana cattolica dimostrata sistematicamente* dell' abate Francisco Nardi, dottore in filosofia e teologia e professore p. o. nell' imp. regia università di Padova. In-8°; Padova, 1840.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Revue.

Actes de la Société orientale.

Chronique des États orientaux.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.